



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

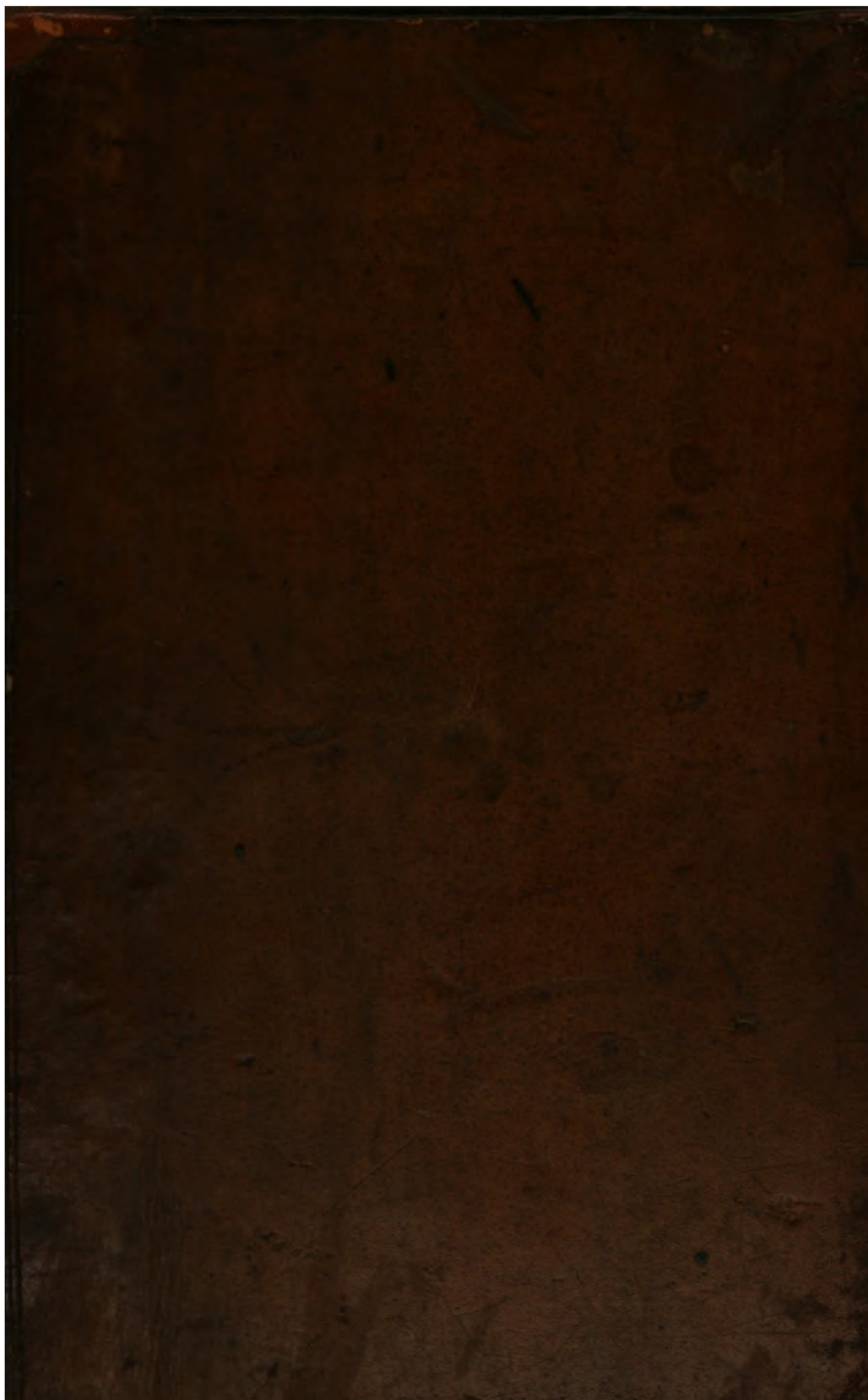
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

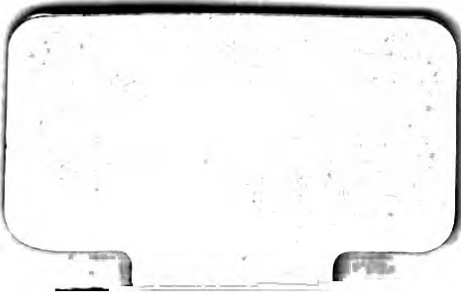
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



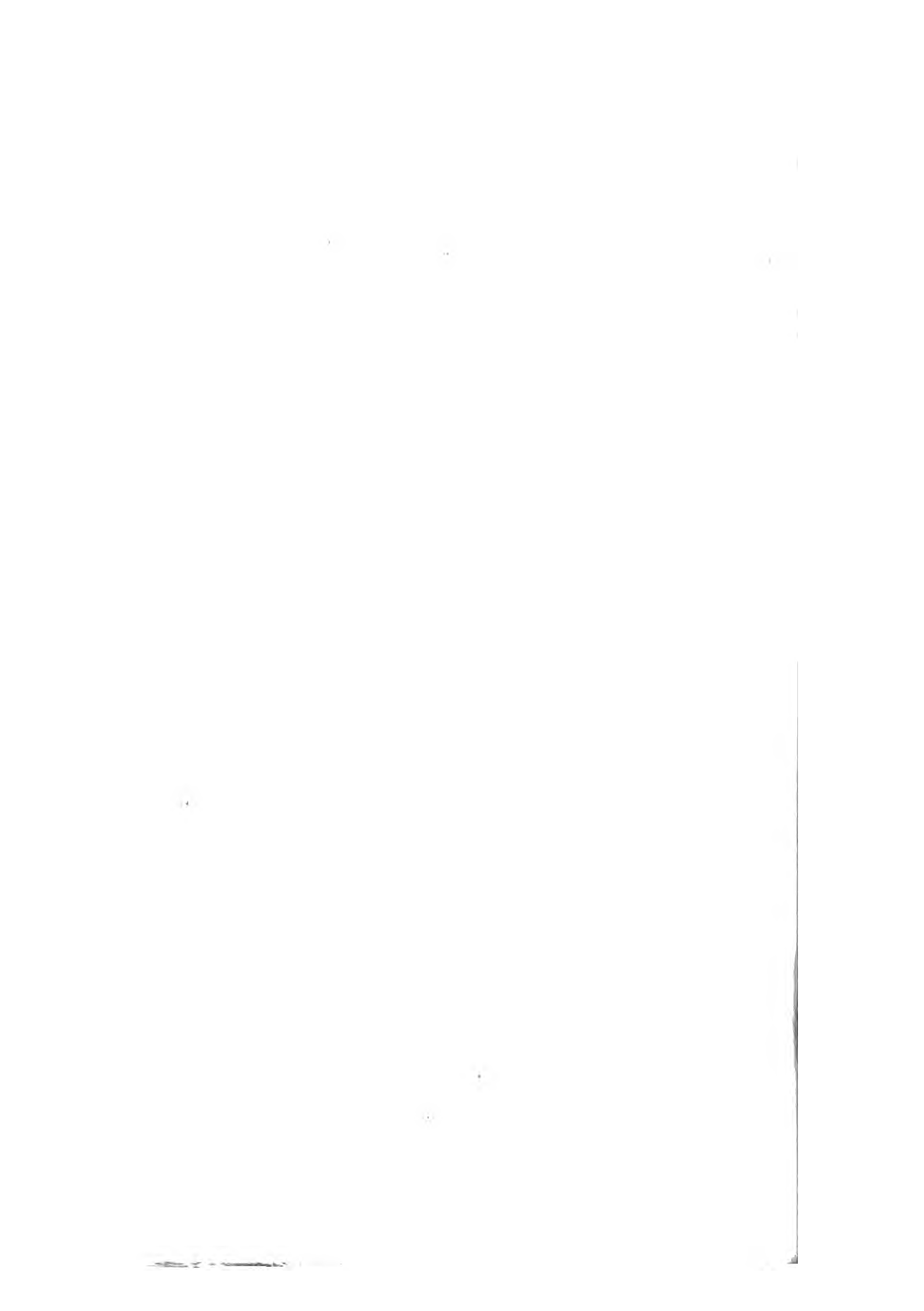
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



86



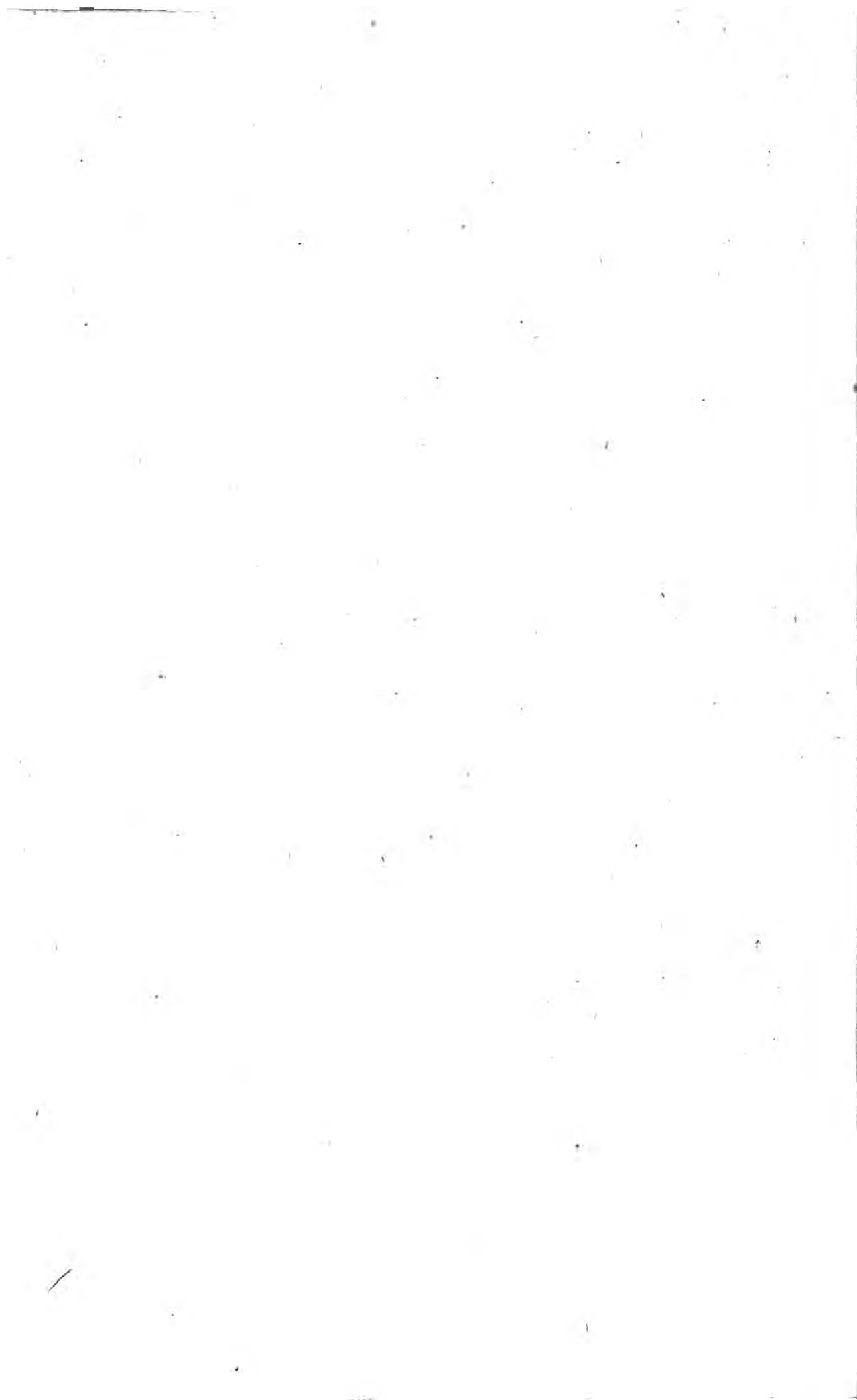


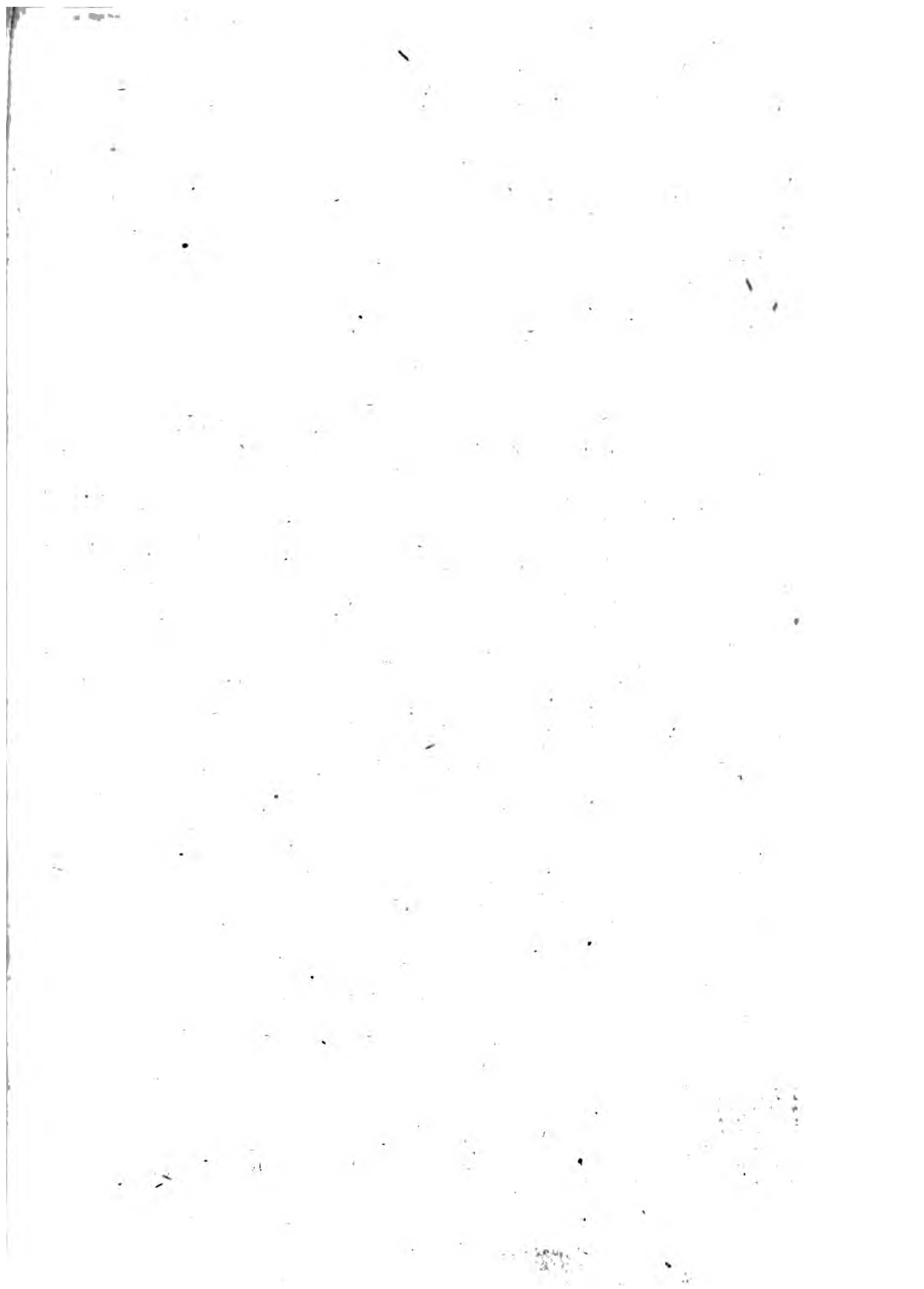


Œ U V R E S

D E

M. BOILEAU DESPRÉAUX.









NICOLAS BOILEAU DESPREAUX,

De l'Accademie Françoise

Ne' à Paris le 1. Novembre 1636.

Mort le 13. Mars 1711.

*Peint par Hyacinthe Rigaud.*

*Gravé par J. Daule G<sup>r</sup> du R.*

# ŒUVRES

DE

M. BOILEAU DESPRÉAUX.

NOUVELLE ÉDITION,

*Avec des Eclaircissemens Historiques donnés par lui-même,  
& rédigés par M. BROSSETTE ; augmentée de plusieurs  
Pièces, tant de l'Auteur, qu'ayant rapport à ses Ouvrages;  
avec des Remarques & des Dissertations Critiques.*

Par M. DE SAINT-MARC.

TOME I.



A PARIS,

Chez { DAVID, à la Plume d'Or. }  
DURAND, au Griffon. } rue S. Jacques.

---

M D C C X L V I I .

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

NA  
P

abc





## AVERTISSEMENT.

**D**ANS le cours de cette nouvelle Edition des Oeuvres de M. Despréaux, j'ai pris soin, par tout où les choses le demandoient, d'annoncer par des Avertissemens particuliers ce que j'allois faire ; & par ce moien le Lecteur est instruit à mesure qu'il a besoin de l'être. Cette voie m'a paru préférable à celle d'une longue Préface, que souvent on ne lit pas, ou dont on ne se souvient plus après l'avoir luë. Il me reste donc assés peu de chose à dire ici.

I. Le principal dessein, que l'on s'est propose dans cette Edition, c'est d'y rétablir en entier le Commentaire de M. Brossette, parce que le Public a paru le souhaiter.

II. J'avois projeté de retoucher partout le Stile, souvent dur & diffus de ce Commentaire ; mais je n'ai pas été plus loin que le premier

Tome I.

a

ij      A V E R T I S S E M E N T .

*Tome. D'autres objets m'ont paru mériter toute mon attention ; & ce n'est , dans les autres Volumes , que très-rarement que j'ai fait quelques legers changemens au stile de M. Brossette.*

III. *L'Ortographie est un article , qui m'a beaucoup embarrassé. Comme j'avois sous les yeux les Editions de 1674. de 1683. de 1694. de 1701. & de 1713. j'avois pris d'abord le parti de me décider par la pluralité des Editions. Mais , je l'avouerai sans peine , il ne m'a pas été possible de tenir longtems contre l'ennui de cette espèce de travail. C'est pourquoi , depuis l'impression des cinq ou six premières Feuilles , aiant appris que l'Edition de 1701. étoit la seule , dont M. Despréaux eût revu lui-même toutes les Epreuves , j'ai cru devoir uniquement en suivre l'Ortographie , & je me suis efforcé de la représenter telle qu'elle est. C'est au fonds quelque chose de très-indifférent ; & , si j'en avois fait d'abord la réflexion , j'aurois profité de l'exemple judicieux de M. Jolly , qui dans les excellentes Editions , qu'il nous donne de nos Poètes Dramatiques , les ramène tous à l'Ortographie aujourd'hui la plus usitée. Par là j'aurois évité l'inconvénient d'un manque d'uniformité , qui doit toujours être un peu désagréable ; & qui se fera d'autant plus remarquer ici , que M. Despréaux n'avoit rien de fixe à cet égard , & que souvent dans la même page le même mot est écrit de deux manières différentes. Comme je conservois son Ortographie ,*

A V E R T I S S E M E N T. iiij

ce m'étoit une espèce d'obligation de conserver aussi celle des différents Ecrivains, dont j'ai fait entrer quelques morceaux dans ces quatre Volumes.

IV. On a commencé l'Impression aussi-tôt que je me suis mis à l'Ouvrage, & même avant que j'eusse aucun plan arrêté. Je n'ai fait suspendre, que quand des maladies m'ont forcé de m'interrompre moi-même; & je puis dire à la lettre que je fournissois à mesure que l'on imprimoit. Cette manière de faire des Livres, qui n'est ni de mon choix, ni de mon goût, & qui me semble la plus propre de toutes à ne produire rien que de médiocre, entraîne après elle beaucoup d'inconvéniens. Je ne puis pas me flater de les avoir tous évités dans cette Edition, où je ne fais encore qu'entrevoir bien des choses, dont j'ose croire qu'elles auroient été moins mal, si j'avois pu revoir à loisir tout mon travail de suite.

V. Pour la distribution des Volumes & des Pièces, qu'ils contiennent, j'avois comté d'abord laisser subsister l'ordre de l'Edition de M. Brossette. Dans la suite j'ai cru devoir me conformer en général à celui que M. Despréaux avoit donné lui-même à son Edition favorite de 1701. Par là le IV. Tome de M. Brossette est devenu mon III. Volume. C'est pourquoi, dans les deux premiers Tomes, quand je renvoie au IV. c'est au III. qu'il faut recourir; & réciproquement c'est le IV. qu'il faut consulter lorsque je cite le III.

VI. Les Vignètes du I. Tome m'ont imposé la

iv      A V E R T I S S E M E N T.

*loi de faire finir presque toutes les Pièces à ce qu'on nomme le recto du Feuillet, pour éviter d'offrir dans cette page un vuide désagréable; & par là je me suis vu forcé, malgré moi, d'allonger assés maladroitement quelques Notes, & d'en resserrer d'autres peut-être plus maladroitement encore.*

VII. *Je me suis imaginé qu'il seroit utile que cette Edition représentât, outre celle de M. Brossette, les différentes Editions, qu'on a données d'après ou depuis la sienne. C'est pour cela que je rens comte par tout de ce que les autres Editeurs ont fait. Je relève en même tems leurs fautes avec une liberté, dont ceux qui viendront après moi, pourront user à mon égard, sans craindre de m'offenser. Cette partie de mon plan, qui m'a jetté dans beaucoup de menus détails assés ennuiëux, m'oblige de mettre à la suite de cet Avertissement ceux des différents Editeurs, afin qu'on voie d'un coup d'œil ce que chacun s'étoit proposé. Dans tout ce que j'ai fait à leur exemple, je me suis déterminé par les mêmes raisons, qu'ils avoient euës; & je puis me dispenser de les copier. Il seroit encore plus inutile de détailler ici pourquoi je me suis écarté quelquefois des routes, qu'ils avoient suivies; je n'ai pas manqué d'en instruire le Lecteur à chaque occasion.*

VIII. *Quelque nombreuses que soient les Notes, que j'ai jointes à celles de mes Prédecesseurs, & quelque étendueë que je leur aie donnée, il me*

## A V E R T I S S E M E N T. ▼

*reste cependant à dire beaucoup de choses , qui ne me paroissent pas moins utiles que celles que j'ai dites. C'est ce qui m'engage à donner , en même tems que cette Edition , des Essais Philologiques , qui lui serviront en partie de Supplément , & qui seront précédés du BOLÆANA. Je n'ai pu lui trouver place dans ces quatre Volumes , quoique mon dessein fût de l'y faire entrer , comme on le verra par la manière , dont je le cite en différens endroits. Ce Recueil , ainsi que tous ceux de son espèce , est un mélange de bon & de mauvais. Le Public ne l'a pas autant fêté que son Editeur l'espéroit. Je crois qu'il eût été mieux reçu , lorsque la vogue des Ana duroit encore ; & que ce qu'il peut renfermer d'utile ou d'agréable , m'autorise à ne le pas supprimer.*

*IX. Enfin je défens quelquefois M. Despréaux contre les mauvaises Critiques , que l'on a faites de plusieurs endroits de ses Ouvrages ; mais quelquefois aussi je reprends très-librement ce qui me paroît digne de censure. C'est sur tout ce qu'exigeoit de moi le dessein , que j'avois d'être utile.*

*J'ai considéré les Ouvrages de cet illustre Auteur , comme étant , pour ainsi dire , le seul Livre Classique que nous eussions en nôtre Langue. L'usage de ce Livre entre dans tous les plans d'Education ; & nous n'en avons point en effet , qui soit plus propre à former l'esprit des jeunes gens , & par l'instruction , & par l'exemple. C'est le*



vj      A V E R T I S S E M E N T .

*but , où M. Despréaux , que l'on peut nommer , à juste titre , le Poète du Bon-sens & de la Vertu , vouloit atteindre dans tous ses Ecrits ; & c'est ce qu'annonce la Devise , qu'il avoit fait graver au commencement de toutes ses Editions , & que j'ai placée au haut de cet Avertissement. En remplissant les vuës de M. Despréaux à l'égard de l'Utile , je n'ai pas du prétendre marcher sur ses traces par rapport à l'Agreable ; & sans doute on ne l'exige pas de qui n'a pour devoir unique que d'instruire.*

*C'est principalement aux jeunes gens , que je consacre mon travail ; & c'est pour eux sur tout qu'il est vrai que la Critique doit s'exercer par préférence sur les meilleurs Auteurs. Ces Auteurs sont des modèles , dont il est nécessaire de faire remarquer les défauts à des Esprits , qui n'étant point capables de discerner par eux-même ce qui doit être regardé comme de véritables fautes , & moins encore ce qui ne doit passer que pour des négligences , ont besoin qu'on les aide à faire mûrir en eux le Jugement & le Goût. Mais , s'il est important d'apprendre à bien écrire , il est beaucoup plus important de s'accoutumer à penser avec justesse. Je n'ai donc pas borné ma Critique à ce qui m'a paru répréhensible pour le Stile. Je m'attache aussi très-souvent au fonds des choses ; & lorsque j'avertis , à cet égard , de quelques inexacétitudes échappées à M. Despréaux ; je crois me conformer de plus en plus à ses intentions , & continuer ,*

A V E R T I S S E M E N T. vij

*en quelque sorte , ce qu'il avoit fait pendant toute sa vie , c'est-à-dire , indiquer le véritable but où l'on doit tendre , & montrer la nécessité de préférer la Raison à l'Esprit.*

*En travaillant pour les jeunes Gens , j'ai voulu rendre aussi quelque service aux jeunes Maîtres. Je conçois quel doit être l'embaras de la plupart , quand , au lieu de cette abondance d'Idées , qu'ils sentent leur être nécessaire , ils n'en voient chés eux qu'une disette capable de les décourager. Je partage leur peine , & je leur offre ici , sur les matières qui se sont présentées , des secours , foibles à la vérité , mais qui , s'unissant à leurs propres lumières , ne doivent pas leur être absolument inutiles.*

*Voilà toutes les vuës que je me suis proposées ; & les Lecteurs , auxquels j'ai destiné mes Notes & mes Dissertations Critiques. S'il leur en revient quelque avantage ; je n'aurai point à me repentir d'avoir mis deux ans à ce travail , qui n'est rien moins qu'amusant. S'ils n'en retirent au contraire aucun profit , je serai le premier à me condamner d'avoir si mal employé mon tems , & je ne me croirai pas suffisamment justifié par la bonté de mes intentions.*



---

## A V E R T I S S E M E N T

Mis par M. BROSSETTE à la tête de son  
*Edition*, qui parut à Genève en 1717. en  
2. Volumes *in-4°*.

**E**N publiant un Commentaire sur les Oeuvres de Monsieur Boileau-Despréaux, j'ai eu dessein de donner une édition du Texte, plus parfaite que toutes celles qui ont paru. Pour la rendre telle, j'ai rassemblé avec soin tout ce qui est sorti de la plume de cet illustre Ecrivain. Je donne des Pièces entières qui n'avoient pas encore vu le jour; je conserve les endroits qu'il avoit retranchés de quelques éditions: enfin jusqu'aux moindres fragmens, tout se trouve ici, revû plus exactement que jamais.

J'ajoute des Eclaircissemens historiques au Texte de l'Auteur; & je n'impose point quand j'annonce dans mon titre, qu'ils m'ont été donnés par l'Auteur lui-même: car je n'avance presque rien qui ne soit tiré ou des conversations que j'ai eues avec lui, ou des lettres qu'il m'a écrites. La haute idée que j'avois de ses Ouvrages, m'ayant fait souhaiter de le connoître, je ne trouvai en lui ni cette fausse modestie, ni cette vaine ostentation, si ordinaires aux personnes qui ont acquis une réputation éclatante: & , bien différent de ces Auteurs renommés qui perdent à être vûs de près, il me parut encore plus grand dans sa Conversation que dans ses Ecrits.

Cette première entrevûe donna naissance à un commerce intime qui a duré plus de douze années. La grande inégalité de son âge & du mien, ne l'empêcha point de prendre confiance en moi: il m'ouvrit

entièrement son cœur; & quand je donne ce Commentaire, je ne fais proprement que rendre au Public le dépôt que cet illustre Ami m'avoit confié.

S'il eut la complaisance de m'apprendre toutes les particularitez de ses Ouvrages, je puis dire que de mon côté je ne négligeai rien de ce qui pouvoit me donner d'ailleurs une connoissance exacte de certains faits qu'il touche légèrement, & dont il m'avoüoit qu'il ne sçavoit pas trop bien le détail. Mes recherches ne lui déplaisoient pas; de sorte qu'un jour comme je lui rendois compte de mes découvertes: *A l'air dont vous y allez, me dit-il, vous sçavez mieux vôtre Boileau que moi-même.*

Ce n'est donc pas ici un tissu de conjectures, hazardées par un Commentateur qui devine: c'est le simple récit d'un Historien qui raconte, fidèlement, & souvent dans les mêmes termes, ce qu'il a appris de la bouche de l'Auteur original. En un mot, c'est l'Histoire secrète des Ouvrages de Mr. Despréaux. Mais c'est aussi, en quelque façon, l'Histoire de son Siècle. Car comme il y a eu peu d'Ecrivains de ce tems-là qu'il n'ait nommés, en bien ou en mal; peu d'évenemens de quelque importance, qu'il n'ait indiqués; mon Commentaire embrasse le détail de ces diverses matieres. Ainsi, l'on y trouvera quantité d'anecdotes littéraires & historiques, peut-être assez curieuses d'elles-mêmes pour attacher les Lecteurs, & pour suplérer à ces graces interressantes que je serois peu capable de répandre sur mon Ouvrage.

Bien loin de m'abandonner à cette aveugle prévention tant reprochée aux Commentateurs, j'ai rapporté assez exactement les critiques qu'on a faites de mon Auteur, pour peu qu'elles m'aient paru sensées. J'ai crû, qu'à l'égard de mes Lecteurs, je devois moins me regarder comme l'Ami de sa Personne, que comme l'Interprète & l'Historien de ses Ecrits.

En parlant des personnes qui y sont nommées, je

me suis attaché particulièrement à faire connoître celles qui sont plus obscures, & dont les noms seroient peut-être ignorés sans les Satires de nôtre Auteur. Dans le tems auquel il les publia, telle Personne étoit fort connue à la Cour ou à la Ville, qui ne l'est plus maintenant : comme l'*Angéli*, le *Savoïard*, & un tas de mauvais Ecrivains qui sont nommés dans les Satires. Tel Evenement faisoit alors l'entretien de tout Paris, qui peu de tems après fut entierement oublié : comme le Siège soutenu par les Augustins, dont il est fait mention dans le premier Chant du Lutrin. Voilà principalement quels sont les sujets abandonnés à la prévoiance d'un Commentateur contemporain, dont la fonction est de fixer de bonne heure la connoissance des choses qui vraisemblablement ne passeroient pas jusqu'à la posterité.

Cette réflexion s'adresse sur tout à ceux qui seroient tentés de rejeter quelques-unes de mes remarques, parce qu'elles leur paroïtroient moins importantes que la plûpart de celles qui entrent dans ce Commentaire. J'ai eu dessein d'écrire pour tout le monde ; pour les Etrangers aussi bien que pour les François ; pour la Posterité encore plus que pour nôtre Siècle. Dans cette vuë, ne devois-je pas expliquer ce qui regarde nos usages, nos modes & nos coûtumes ? Un François qui lira aujourd'hui mon Commentaire, ne sentira pas le besoin de cette explication ; mais nos Neveux sans doute m'en sçauront gré : & les Notes qui peuvent maintenant paroître inutiles, ou qui semblent n'avoir été écrites que pour la simple curiosité, deviendront toujours plus nécessaires, à mesure que l'on s'éloignera du Pais & du Siècle où nous vivons.

Quelle satisfaction & quel avantage ne seroit-ce pas pour nous, si les Anciens avoient laissé des Eclaircissemens de cette sorte, sur Horace, sur Perse, sur Juvenal ! S'ils nous avoient instruits sur une infini-

té de faits, d'usages, de portraits, d'allusions, que nous ignorons aujourd'hui, que l'on ignorera toujours, & dont néanmoins l'explication donneroit un grand jour à ces Auteurs! Au défaut de ces connoissances, les Commentateurs qui sont venus après, ont été obligés de se renfermer dans la critique des mots, critique sèche, rebutante, peu utile; & quand ils ont tenté d'éclaircir les endroits obscurs, à peine ont-ils pû s'élever au dessus des doutes & des conjectures.

L'obscurité que l'éloignement des tems ne manque jamais de jeter sur les ouvrages de mœurs & de caractères, ressemble à la poussière qui s'attache aux tableaux, & qui en ternit les couleurs, sans les détruire entièrement. Un œil habile peut quelquefois percer à travers ce voile, & découvrir les beautés de la Peinture: il en voit l'ordonnance & le dessein, quoique le coloris en paroisse presque effacé. Un Commentateur tâche, pour ainsi dire, d'enlever la poussière qui couvrait son Auteur, & de faire revivre les couleurs du tableau. Mais celui qui prépare un Commentaire sous les yeux de l'Auteur même, & de concert avec lui, prévient toute obscurité, & conserve jusques aux moindres traits, ces traits délicats & presque imperceptibles qui s'effacent si aisément, & qu'il est impossible de rappeler quand une fois ils sont effacés.

J'ai donc quelque sujet d'espérer que ce Commentaire sera utile & agréable au Public: on peut dire de ce genre d'Ouvrage, ce qu'un Ancien a dit de l'Histoire, qu'elle *plait, de quelque maniere qu'elle soit écrite.* (1) La peinture qu'elle fait des vertus & des vices, des guerres, des changemens d'Etats, des révolutions mémorables, lui donne ce privilége. On ne verra ici que très-peu de ces faits éclatans, mais on

#### R E M A R Q U E S.

(1) *Historia quoquomodo scripta delectat.* Plin. L. 5. Ep. 8. Bross.

xij      A V E R T I S S E M E N T

y trouvera des particularités secrettes , souvent plus interressantes par leur singularité & par leur nouveauté. C'est double satisfaction , quand à la connoissance générale des faits , on ajoute celle des motifs & des causes qui les ont produits. Un Lecteur s'aplaudit de devenir en quelque maniere , le Confident d'un Ecrivain célèbre , & d'être admis dans le secret de ses pensées. Il entre dans cette espèce de confiance , un air de mystère qui flatte également la curiosité & l'amour propre.

Mes Notes sont distinguées par les titres de *Changemens* , *Remarques* & *Imitations*.

Dans le premier ordre de Notes , j'ai rapporté les *Changemens* que l'Auteur a faits dans les diverses éditions de ses Ouvrages , & quand je l'ai crû nécessaire , j'ai expliqué les raisons qui l'ont obligé à faire ces Changemens. Il ne se contentoit pas de dire bien : il vouloit que l'on ne pût pas dire mieux. Souvent il a changé des endroits qui auroient passé pour achevés , s'il n'en avoit pas fait apercevoir les défauts ou la foiblesse , par ses corrections. Rien peut-être ne pouvoit mieux faire connoître son génie , que de rapprocher ainsi ses différentes manieres de penser & de s'exprimer sur un même sujet , quoique moins heureuses les unes que les autres. C'est , si j'ose user de ce terme , la succession généalogique de ses pensées. On y voit , par des exemples fréquens & bien marqués , les accroissemens de l'esprit humain , & les progrès d'une critique aussi sévère qu'éclairée. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus propre à former le goût , que la comparaison qui se peut faire à tout moment , des endroits changés de mal en bien , ou de bien en mieux ?

Les *Remarques* suivent les *Changemens* , & font l'essentiel de mon Commentaire. Elles contiennent l'explication de tous les faits qui ont raport aux Ouvrages de l'Auteur , & dont la connoissance est né-

cessaire pour la parfaite intelligence du Texte. Une matiere si abondante & si riche n'avoit pas besoin d'ornemens étrangers. Aussi n'ai-je rien tant recherché qu'un stile simple, tourné uniquement au profit des Lecteurs, & débarrassé de toutes ces vaines superfluités qui, au lieu d'éclaircir le Texte, ne font que dégouter de la Critique.

Enfin, après les Remarques viennent les *Imitations*, c'est-à-dire, les passages que Mr. Despréaux a imitez des Anciens. Bien (2) loin qu'il eût honte d'avouer ces ingénieux larcins, il les proposoit, par forme de défi, à ses Adversaires qui s'avisent de les lui reprocher : & c'est lui qui m'a indiqué, dans la lecture suivie de tous ses Ouvrages, les sources les plus détournées où il avoit puisé. Aussi n'imitoit-il pas d'une maniere servile. Les Poëtes médiocres ne font que rapporter des passages, sans y rien mettre du leur que la simple Traduction, n'ayant ni assez d'adresse, ni assez de feu pour fondre la matiere, selon la pensée d'un de nos meilleurs Ecrivains, (3) ils se contentent de la souder grossierement, & la soudure paroît. On distingue l'Or des Anciens, du Cuivre des Modernes. Mr. Despréaux au contraire s'approprioit les pensées des bons Auteurs, il s'en rendoit, pour ainsi dire, le maître, & ne manquoit jamais de les embellir en les employant. On ne doit pas cependant mettre sur son compte tous les passages que j'ai rapportés : car il y en a plusieurs qu'il n'a jamais vus, ou qu'il n'a vus qu'après-coup. Mais je ne laisse pas de les citer, parce qu'il est toujours agréable de voir

### R E M A R Q U E S.

(2) Dans l'Édition d'Amsterdam 1702. on marqua presque tous les passages des Poëtes Latins que M. Despréaux avoit imités. Les *Journalistes de Trévoux* firent là-dessus une réflexion qui

piqua M. DESPRE'AUX. Voici les Remarques sur l'Épigramme XXVII. DU MONTEIL.

Ci, Tome II. *Épigr.* XLVII.

(3) D'Ablancourt, Lettre I. à PARR. BROSS.



## xiv A V E R T I S S E M E N T

comment deux esprits se rencontrent , & les différens tours qu'ils donnent à la même pensée. ( 4 )

C'est l'envie d'être clair , qui m'a assujetti à l'ordre que je viens d'expliquer touchant le partage de mes Notes ; & il m'a paru qu'en prenant sur moi le soin de faire cette distribution , j'épargnois de la fatigue à mes Lecteurs. Car les uns peut-être ne s'embarasseraient pas des Imitations ; d'autres mépriseraient les Changemens , la plupart s'en tiendraient aux Remarques historiques. Si j'avois tout confondu, il auroit fallu lire tout , pour trouver ce qu'on cherchoit : au lieu que de la manière dont les choses sont disposées , chacun peut en un coup d'œil choisir ce qui est de son goût , & laisser le reste. ( 5 )

Je finis par une réflexion importante , & peut-être la plus nécessaire de toutes , puis qu'elle contient l'Apologie de mon Commentaire. Quoi-que j'y fasse mention d'une infinité de personnes , on ne doit pas craindre d'y trouver de ces vérités offensantes , ni de ces faits purement injurieux , qui ne servent qu'à flater la malignité , & qui déshonorent encore plus celui qui les publie , que ceux contre qui ils sont publiés. Il est de la prudence d'un Ecrivain qui met au jour des faits cachés & des personalities , de distinguer ce que le public doit savoir , d'avec ce qu'il est bon qu'il ignore. Suivant cette règle , je n'ai pas dit toutes les vérités ; mais tout ce que j'ai dit est

### R E M A R Q U E S.

( 4 ) C'est une chose non seulement agréable , mais utile , en ce qu'elle apprend à penser , ou du moins à tourner de différentes manières une même pensée.

( 5 ) Je pense à cet égard comme M. Brossette , & je crois qu'on a mal fait dans les Editions d'Hol-

lande , faites d'après la sienne , d'entremêler ces trois différentes sortes de Notes. Mon dessein étoit de me conformer à cet égard à l'Edition de Genève ; mais la forme de celle-ci ne me l'a pas permis. Il me falloit sur tout songer à ménager le terrain.

veritable , ou du moins je l'ai reçu comme tel. Enfin , je me suis défendu sévèrement de tout ce qui n'auroit pû m'acquérir la gloire de Commentateur exact , qu'aux dépens de la probité & de la religion.

---

## AVERTISSEMENT

Mis par M. DU MONTEIL à la tête de  
l'*Edition* d'Amsterdam de 1729. en 4. Vol.  
*in-12.*

LA dernière *Edition* que Mr. Despréaux publia de ses Ouvrages, parut en 1701. Il se proposoit d'en donner une nouvelle *Edition* en 1710. On en avoit même imprimé quelques feüilles, lorsqu'il reçut un ordre du Roy de n'y point mettre la *Satire sur l'Equivoque*; ce qui le chagrina si fort, qu'il aima mieux abandonner cette *Edition*, que de la publier sans cette Pièce. Mr. Despréaux mourut l'année suivante. Ses Amis (1) donnèrent en 1713. une *Edition* de ses Oeuvres, telle qu'il l'avoit projetée, à l'exception de la *Satire sur l'Equivoque*, qu'il ne leur fut pas permis d'y joindre. Mais comme ceux qui s'oposoient à l'impression de cet Ouvrage, avoient moins de crédit dans les Etats Protestans qu'ils n'en avoient à la Cour de France; on ne fit pas difficulté de l'insérer dans l'*Edition des Oeuvres de Mr. Despréaux*, imprimée à Geneve en 1716. (2) Cette *Edition* est enrichie d'un *Commentaire*, qui, outre les *Remarques* de Mr. Des-

### R E M A R Q U E S.

(1) M. l'Abbé Renaudot & M. fut faite à Genève en 1716. & de Valincour. c'est par méprise que je l'ai quel-

(2) L'*Edition* de M. Broffette quefois datée de 1717.

## xvj AVERTISSEMENT

*préaux* placées à la marge des dernières Impressions de ses Ouvrages, contient plusieurs Eclaircissemens qu'il avoit donnez à l'Éditeur, tant de vive voix que par Lettres. On y trouve aussi quelques Pièces de Mr. *Despréaux* qui n'avoient point vû le jour; & même quelques Ecrits qui ne sont pas de lui, mais qui ont quelque rapport avec ses Ouvrages, ou que l'Éditeur a eu des raisons particulières d'y ajouter.

Cette *Nouvelle Edition*, que nous devons aux soins de Mr. *Du Monteil*, a tous les avantages de celle de Geneve: elle contient les mêmes *Remarques*, & les même Pièces; & elle la surpasse encore à bien des égards. (3)

I. Elle est augmentée de plusieurs nouvelles *Remarques*, qu'on a distinguées de celles du *Commentateur*. On peut mettre au rang des plus importantes, celles qui regardent la *Satire sur l'Equivoque*. Le *Commentateur* oubliant qu'il étoit le dépositaire des intentions de Mr. *Despréaux*, s'est accommodé au tems. Il a non-seulement évité d'expliquer les endroits où cet illustre Poète désigne certains dogmes de Morale, que Mr. *Pascal* a reprochez aux Jésuites dans ses *Provinciales*; mais lorsqu'il s'agit de ce qu'on appelle le *Jansenisme*, il n'y a point d'artifice dont il ne se soit servi pour déguiser la pensée de Mr. *Despréaux*, & pour donner le change au Lecteur. On a découvert ses déguisemens, & mis le Lecteur au fait sur ces

### REMARQUES.

(3) Cela doit aussi s'entendre, en partie, des *Editions* de 1718, *in-folio* & *in-quarto*: & de l'*Edition* de 1722, en 4. Vol. *in-douze*. DU MONTEIL.

Cet *Avertissement* est, pour le fonds, le même que celui de ces autres *Editions*, mais refondu par son Auteur, & beaucoup mieux digéré qu'il n'étoit. J'ai cru le devoir préférer aux autres

par cette raison, & parce qu'il rend compte de toutes les vues de M. *Du Monteil*. Mon dessein aiant été que cette *Edition* représentât, autant qu'il étoit possible, toutes les *Editions* faites d'après celle de M. *Brossette*, j'ai du laisser les différens *Editeurs* rendre compte eux-même ici des différens plans, qu'ils s'étoient proposés.

endroits-là;

Endroits-là. Mais on n'épouse aucun parti : on se contente de fixer le véritable sens de l'Auteur, ou de donner les passages citez par Mr. *Pascal*, qui étoient l'objet de Mr. *Despréaux* (4).

On a aussi relevé le *Commentateur*, lorsqu'involontairement il n'a pas bien pris la pensée de Mr. *Despréaux*, ou qu'il ne rapporte pas certains faits avec assez d'exactitude. Quelquefois on indique les sources d'où il a tiré ses *Remarques*. On a même critiqué Mr. *Despréaux*, liberté, que le *Commentateur* ne s'est pas toujours refusée. *Des Marets*, *Pradon*, & *Perrault* ont censuré plusieurs choses dans les Ouvrages de notre Poëte : on a donné quelques exemples de leurs Critiques, sur-tout aux endroits que Mr. *Despréaux* a changez ou supprimez dans la suite. *Des Marets* travailla de concert avec le Duc de *Nevers*, l'Abbé *Testu*, & quelques autres; & publia en 1674. la *Defense du Poëme heroïque*, avec quelques *Remarques sur les Oeuvres Satiriques du Sieur D\*\*\**. Il censura, entr'autres choses, l'endroit de la *IV. Satire*, où Mr. *Despréaux* avoit traduit ces Vers d'HORACE.

*Tantalus à labris sitiens fugientia captat  
Flumina. Quid rides? mutato nomine de te  
Fabula narratur.*

La critique parut juste à Mr. *Despréaux*; & il retrancha des Vers qui, en effet, n'étoient pas dignes de lui. Les Auteurs du *Journal des Sçavans* ont observé qu'il y substitua ces deux vers de DES MARESTS :

*Tantale dans un fleuve a soif & ne peut boire.  
Tu ris? Change le nom. La fable est ton histoire.*

R E M A R Q U E S.

(4) Dans l'*Avertissement* sur la *XII. Satire*, Remarque 6. j'ai rendu comte des raisons, qui m'ont fait abandonner le plan de M. *Du Monteil*, par rapport à cette *XII. Satire*.

## xvii] A V E R T I S S E M E N T

& voici l'*Histoire anecdote* qu'ils nous donnent de ces vers.

“ Monsieur *Despréaux*, disent-ils ( 5 ), ayant entrepris de traduire le *Tantalus à labris* d'*HORACE*, le traduisit malheureusement par six détestables vers : les voici.

„ Dites-moi , pauvre esprit , ame basse & venale ,  
„ Ne vous souvient-il plus du tourment de Tantale ,  
„ Qui dans le triste état où le Ciel l'a réduit  
„ Meurt de soif au milieu d'un fleuve qui le fuit ?  
„ Vous riez ! sçavez-vous que c'est votre peinture ,  
„ Et que c'est vous par-là que la fable figure ?

„ *DES MARETS* n'oublia pas, comme on croit bien, les six vers que nous venons de rapporter. Mais ce qu'on ne devineroit pas, c'est que la joye qu'il en sentit, lui tint lieu d'*Apollon*, & lui fit faire les deux vers dont nous parlons. Mr. *Despréaux*, qui ne sçavoit point répondre aux injures, mais sçavoit à merveille profiter de tous les avis, ne repliqua rien à la critique de son ennemi, mais corrigea ses Ouvrages avec soin, retrancha, dans les Editions suivantes les six vers en question, & y substitua hardiment les deux de *Des Marets*. C'est là que tout le monde les a vûs pendant très-long-tems, car ce ne fut que quand M. *Despréaux* se nomma qu'il eût la délicatesse de retrancher totalement cette belle comparaison ,,

Voilà une anecdote bien circonstanciée, qui vient d'une société de gens choisis pour composer le *Journal des Sçavans*; & ces Messieurs ne veulent pas qu'on les en croie sur leur parole, ils en appellent aux Oeuvres même de Mr. *DES PRE'AUX*: C'est là, disent-ils, que tout le monde a vû pendant très-long-tems ces deux

### R E M A R Q U E S.

( 5 ) *Journal des Sçavans*, Section d'Amsterdam. Du Mois de Septembre 1728. page 94. 95. Edition.

*vers de DES MARETS* adoptez par Mr. Despréaux. Cependant il est très-certain que ces vers ne se trouvent dans aucune *Edition* des Ouvrages de cet illustre Poète. D'ailleurs, c'est connoître fort mal Mr. Despréaux, (6) que de croire qu'il eût voulu se servir des Vers de *Des Marets*.

Au reste, quoiqu'on ait ajouté un grand nombre de *Remarques* à celles du *Commentateur*, on ne prétend pas avoir dit tout ce qui se pouvoit dire. Par exemple, on n'a pas observé que Mr. Despréaux intitula son *LUTRIN*, *Poème héroïque*, jusqu'en 1701, qu'il lui donna le titre de *Poème heroi-comique*; titre, qui convient beaucoup mieux à cet Ouvrage. Dans la *Lettre à Mr. Perrault*, sur la dispute touchant les Anciens & les Modernes, Mr. Despréaux dit, *Je passerois condamnation sur la Satire . . . . quoiqu'il y ait des Satires de Regnier admirable*. Son *Commentateur* fait là-dessus cette Remarque: (7) *Mr. Despréaux ne parle point ici de ses Satires; ce silence a bien de la grandeur. Mais s'il avoit joint ses Satires à celles de Regnier, & en avoit fait lui-même l'éloge, n'auroit-on pas eu raison de dire; il y a là bien de la petitesse?*

II. Nous avons dit que dans l'*Edition de Geneve* on avoit inferé quelques Pièces qui ne sont point de Mr. Despréaux, mais qui ont du rapport avec ses Ouvrages: on a augmenté le nombre de ces Pièces dans cette *Nouvelle Edition*. On y a même ajouté quelques *Ecrits* qui ont une liaison nécessaire avec ceux qu'il a plû au *Commentateur* de faire entrer dans l'*Edition de Geneve*.

I. On ne sçauroit bien entendre la *Dissertation* de Mr. Despréaux sur les *Jocondes* de *Bouillon* & de la *Fontaine*, sans avoir ces deux Pièces sous les yeux. Ce-

### R E M A R Q U E S.

(6) que de croire &c. ] Voïés, *Sat. VII. Vers 68. Rem.*

(7) Mr. Despréaux &c. ] Tome III, page 377. *Remarque 16.*

## XX AVERTISSEMENT

pendant la *Joconde* de *Bouillon* n'étoit connuë que d'un très-petit nombre de Curieux: on la cherchoit en vain chez les Libraires. On la trouvera ici avec celle de *Mr. de la Fontaine*, au-devant de la *Dissertation* de *Mr. Despréaux* (8).

On y trouvera aussi la *Réponse* de *Mr. Perrault* à ce que *Mr. Despréaux* a dit contre lui dans ses *Réflexions sur Longin*, au sujet de *Pindare* (9). *Mr. Des Maizeaux* nous a conservé cette petite Piece. Il l'inséra dans le *Mélange curieux des meilleurs Pièces attribuées à Mr. de St. Evremond, &c.* imprimé à Amsterdam en 1726.

On rapportera ici le jugement qu'il en fait dans la Préface de ce Recueil. " *Mr. Perrault*, dit-il, publia cet Ecrit en 1694; mais il ne laissoit pas d'être aussi rare que s'il n'avoit jamais été imprimé. Je me suis imaginé qu'on seroit bien aise de le trouver dans la nouvelle Edition de ce Recueil. C'est une Réponse à la VIII. *Réflexion critique* de *Mr. Despréaux*, où il s'agit de *Pindare*. *Mr. Perrault* se proposoit de répondre à toutes les autres *Réflexions* de *Mr. Despréaux*, qui attaquoient son *Parallèle des Anciens & des Modernes*; je ne pense pas qu'il ait exécuté ce dessein. *Mr. Despréaux* avoit raison pour le fonds; mais il traita trop durement son adversaire. *Mr. Perrault* avoit l'avantage de la douceur, de la modération, & de la politesse. Après tout, on verra dans cet Ecrit que *Mr. Despréaux* a imputé à *Mr. Perrault* bien des choses qu'il n'avoit pas dites, & qu'il lui a donné un ridicule dont il n'étoit point coupable. Pourquoi n'a-t-il donc pas rectifié ces endroits dans la dernière Edition de ses

### R E M A R Q U E S.

(8) J'ai retranché de cette Edition les deux *Jocondes*; & j'en ai dit les raisons dans l'*Avertissement*, qui précède la *Dissertation* de *Mr. Despréaux*, Tom. III. p. 76.

(9) Tome III. page 315.

» Ouvrages? Comment accorder ce procedé avec cet-  
 » te droiture & cette équité, dont il se faisoit un  
 » rempart,,?

On a encore ajouté ici la *Réponse* de Mr. de la Motte à la XI. *Réflexion* de Mr. Despréaux sur Longin (10). Mr. de la Motte, dans son *Discours sur l'Ode*, avoit trouvé trop hyperbolique & trop affecté ce Vers de la *Phedre* de Mr. Racine, où *Théramene* parlant du Monstre qui fut cause de la mort d'*Hippolyte*, dit :

*Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.*

Mr. Despréaux a défendu Racine, son Ami, dans la *Réflexion* qu'on vient de marquer : & Mr. de la Motte a répondu. Le Lecteur sera sans doute bien aise de pouvoir comparer cette *Réponse* avec la *Réflexion* de Mr. Despréaux, sans être obligé de l'aller chercher dans les Ouvrages de Mr. de la Motte.

2. On a fait entrer dans cette *Edition* quelques autres Pièces qui n'ont, à la vérité, aucun rapport avec les Ecrits de Mr. Despréaux, mais qui sont, comme on l'a déjà remarqué, nécessairement liées avec d'autres Ouvrages qu'il a plû au *Commentateur* d'insérer dans l'*Edition de Geneve*. Ainsi on a joint à la *Lettre* de Mr. Racine contre Mr. Nicole, les deux *Réponses* qui y furent faites, & la seconde *Lettre* de Mr. Racine, qui est une Replique à ces deux *Réponses* (11). On a aussi joint au *Sonnet* de Mr. de Nantes contre la *Satire sur l'Equivoque*, deux autres petites Pièces du même Auteur; & dans une Remarque on a fait l'Histoire de ces Ouvrages (12). Le *Commen-*

### R E M A R Q U E S.

(10) Tom. III. page 497. 496. Rem. 6. 3. Alinea.  
 (11) On a retranché toutes ces Pièces, comme n'ayant aucun rapport aux *Oeuvres* de M. Despréaux. Voies Tom. III. page (12) Les petites Pièces de *Poëse* de M. de Nantes sont aussi retranchées de cette *Edition*. C'est ce que j'ai du faire à l'exemple



## xxij A V E R T I S S E M E N T

tateur n'a publié dans l'*Edition de Geneve* que le second *Sonnet*, qui est contre Mr. *Despréaux* : nous avons crû devoir y ajouter le premier, qui contient son éloge. La troisième Pièce est une plaisanterie ingénieuse sur les deux autres. C'est dans le même esprit d'équité & de desintereffement qu'on a mis à la suite des Remarques du Commentateur sur l'*Epigramme LI*, un extrait de la *Défense du Grand Corneille contre le Commentateur de Mr. Despréaux*, par Messieurs les Journalistes de Trevoux. (13)

III. Le *Commentateur* a divisé ses Notes en trois classes. La première contient les *Changemens* que Mr. *Despréaux* a faits dans les nouvelles *Editions* de ses Ouvrages : la seconde, les *Remarques* qui expliquent les expressions ou les allusions de Mr. *Despréaux* : & la troisième, les *Imitations*, c'est-à-dire, les passages qu'il a imitez des anciens Poètes. On trouvera ici la même division. Mais au lieu que dans l'*Edition de Geneve*, on a séparé & distingué chaque classe d'une manière qui ne servoit qu'à grossir inutilement les volumes, & qui interrompoit même quelquefois la suite naturelle des *Notes* : nous avons placé dans celle-ci toutes les *Notes* selon l'ordre & la suite des vers : en distinguant néanmoins les *Changemens* & les *Imitations*, d'avec les *Remarques* (14). Si cette distinction ne se trouve pas par tout où elle devoit être, c'est parce qu'on a d'ailleurs suivi scrupuleusement l'*Edition de Geneve*, où elle n'est pas toujours observée. Le *Commentateur* s'est éloigné ici de ses propres règles. Son plan l'obligeoit à comprendre sous le titre de *Changemens*, tous les Vers que Mr. *Despréaux* a

### R E M A R Q U E S.

des *Editeurs* de 1735. & de 1740. arrangement dans cette *Edition*.  
(13) Voiés Tom. II. les *Re-* Mais je persiste à le croire  
*marques* sur l'*Epigr. XIV.* moins commode, que celui de  
(14) On trouvera le même M. *Brossette*,

rétranchez dans les *Editions* postérieures de ses Ouvrages : il ne laisse pas de les produire très-souvent sous le titre de *Remarques* (15).

---

## A V E R T I S S E M E N T D U L I B R A I R E

(Pour l'*Edition de Paris* 1735. en 2. Vol. in-12.)

ON fait combien M. l'Abbé *Renaudot* & M. de *Valincour*, tous deux de l'Académie Française, étoient intimement liés avec M. *Despréaux*. Quand les *Remarques* sur ses *Oeuvres* imprimées à Genève en 1716. parurent, ils s'enfermèrent quelques matinées pour les lire. Le zèle dont ils étoient animés pour la gloire de leur illustre ami, leur fit crayonner impitoyablement tout ce qui parut la blesser dans ce vaste *Commentaire*. Ils corrigèrent tout ce qui n'étoit pas d'une exacte vérité dans plusieurs *Remarques*; ils en abrégèrent un grand nombre, & supprimèrent entièrement toutes celles qui n'étoient d'aucune utilité pour l'intelligence de l'Auteur.

Une Dame de leur connoissance emprunta d'eux l'Exemplaire sur lequel ils avoient fait leurs corrections; & ce même Exemplaire m'étant tombé dans les mains, des connoisseurs à qui je l'ai communiqué m'ont assuré que je ne pouvois mieux faire que de

### R E M A R Q U E S.

(15) Comparez dans l'*Edition de Geneve*, LUTRIN Chant 65, 94, 132, &c. DU MON- vers 105. & avec *Satire I.* vers II, vers 8. 57. avec Chant IV. TELL.

## xxiv AVERTISSEMENT

m'y conformer (1). Car, m'ont-ils dit, il n'en est pas de la *Poésie* comme des Ouvrages historiques ou dogmatiques. A l'égard de ceux-ci, les *Notes* d'un *Commentateur* peuvent être utiles sans jamais pouvoir nuire. Mais la *Poésie*, qui veut être lue de suite, ne souffre point de *notes*, que celles qui sont absolument nécessaires pour l'entendre. Les *notes* superflues, quoique savantes d'ailleurs & bien écrites, partagent trop l'attention du Lecteur, & ne font qu'éteindre mal-à-propos son feu (2).

Je me suis donc déterminé sans peine à suivre ici l'Exemplaire des deux célèbres Académiciens, en ce qui concerne les *Remarques*.

Pour les *Imitations*, je les ai conservées avec respect, sur tout celles qui sont tirées d'*Horace* & de *Juvénal*. M. *Despréaux* lui-même se faisoit honneur de s'être enrichi des dépouilles de ces deux anciens Poètes, & bien loin de rougir de ces ingénieux larcins, il osoit en proposer le défi à ceux de ses Adversaires qui les lui reprochoient. Ces *Imitations* en effet ne sont point des imitations serviles, dont on doive se défendre. Les Génies médiocres traduisent les bons Auteurs plutôt qu'ils ne les imitent : n'ayant pas assez de feu pour fondre la matière, ils sont réduits à la souder grossièrement. M. *Despréaux* au contraire savoit s'approprier les pensées des autres : il les créoit en quelque sorte, & ne manquoit jamais de les embellir en les employant. Ses

### R E M A R Q U E S.

(1) Le Public n'est jamais la dupe de pareilles Histoires. Le *Libraire*, trompé le premier, trompe son *Editeur*. Celui-ci ne se charge que du soin d'écrire ce qu'on lui dit, & ne s'entend nullement garant.

(2) Cette réflexion, que l'ingénieux *Editeur* met sur le compte des *Connoisseurs* qu'il a consultés, n'a qu'une apparence de vrai. Le Lecteur judicieux fait toujours parer aux inconvénients. Il lit d'abord les Vers seuls, & les relit ensuite avec les *Notes*.

## DE L'ÉDITION DE 1735. XXV

imitations sont donc des modèles que je me serois fait un scrupule de refuser aux jeunes Poètes, & même aux autres Ecrivains en tout genre.

Quant aux *Changemens*, je les ai supprimés en entier pour me conformer aux intentions de l'Auteur même. Je me suis fait une loi de le rendre tel qu'il a désiré de paroître aux yeux du Public, & je n'ai point hésité de proscrire après sa mort, ce qu'il a jugé digne de changement durant sa vie dans la dernière *édition* qu'il a fait faire de ses Ouvrages. (3) Ainsi j'espère que le Savant & l'Homme du monde seront également contens de la mienne. Elle est, je l'ose dire, la plus correcte qu'on ait donnée jusqu'à présent des *Oeuvres* de ce célèbre Poète.

---

# PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

(*Edition de Paris 1740. en 2. Vol. in-4.*)

C'EST un usage établi que tout *Editeur* cherche à relever par ses louanges le mérite des Ouvrages qu'il donne au public : soit desir de justifier son propre goût ; soit uniquement zèle pour la gloire de l'Auteur.

Ces deux motifs me sont presque également étrangers. Le travail que j'ai entrepris, n'est pas de mon

### REMARQUES.

(3) Ce n'est là qu'une pure réfection. La vraie raison est qu'on ne vouloit avoir qu'un certain nombre de Feuilles pour ne faire que deux Volumes. Les raisons d'utilité qui faisoient conserver les *Imitations*, devoient aussi faire garder les *Changemens*.

choix. J'ai été prié, si je puis m'exprimer ainsi, & ceux qui me prioient, étoient en droit de m'ordonner. Pour M. Despréaux il n'a pas besoin de mes éloges. La réputation que ses Ecrits lui ont acquise est confirmée par le tems; & toutes les Nations polies s'accordent à le placer au rang de ces Ecrivains rares qui doivent passer à la postérité. Non que durant sa vie il ait obtenu tous les suffrages: il vit au contraire se déchaîner contre lui un grand nombre d'Auteurs médiocres qu'il avoit osé attaquer comme tels. Mais il y a long-tems que leurs critiques sont tombées dans l'oubli avec leurs noms mêmes.

Je ne me prévaudrai donc point de l'usage. Mon unique objet est de rendre compte du plan que je me suis proposé: heureux si j'avois scû le remplir, puisqu'il a mérité la plus glorieuse approbation.

On s'est principalement conformé pour le texte à l'Édition qui parut en 1713. sous les yeux de M. de Valincourt: & l'ortographe qu'il a suivie étant celle de l'Auteur même (1), on s'est fait une loi de la copier. Quand une ortographe différente ne changeroit rien à la mesure du vers, ni à la rime: pourquoi envier aux Ecrivains qui ont immortalisé le dernier regne un honneur qu'on rend tous les jours aux Anciens, & qu'on a rendu, pour me renfermer dans la classe de nos Poètes, à Marot, & à Regnier?

Quant aux *éclaircissemens*, je m'en suis tenu à l'idée précise du mot: c'est-à-dire, que j'ai tâché de prendre un juste milieu entre des *notes*, qui, pour être trop concises, n'éclaircissent pas, & un *commentaire*.

### R E M A R Q U E S.

(1) Cette *Ortographie* n'est nullement celle de M. Despréaux, comme on peut aisément s'en convaincre en la comparant à l'Édition de 1701. C'est l'Ortographie de M. l'Abbé Renaudot: du moins est-elle presque par tout conforme à celle des Ouvrages de ce savant Abbé, qui, prenant soin de l'Édit. de 1713. avec M. de Valincour, en revint lui-même toutes les Épreuves.

## DE L'ÉDITEUR DE 1740. xxvij

*taire* chargé de faits étrangers, ou amenés de loin, qui détourne & fatigue l'attention. Je suis bien éloigné, au reste, de m'attribuer ce qui ne m'appartient pas. J'avoue ingenuement & avec reconnoissance que j'ai profité du travail de M. *Brossette*, & que s'il m'est arrivé quelquefois de le rectifier, je n'ai presque fait d'ailleurs que choisir dans son *commentaire* ce qui étoit convenable à mes vûes, sans m'assujettir néanmoins à ses expressions.

Le même esprit m'a guidé dans les *imitations*. Je n'ai point envisagé sous cette idée les endroits où M. *Despréaux* s'est rencontré avec des Auteurs modernes sans le vouloir, & sans les avoir peut-être jamais lûs. Je n'ai regardé comme imités que les endroits remarquables, où l'on voit clairement que le Poète a eu les Anciens en vûe, & qu'il a, pour ainsi dire, lutté contr'eux.

A propos de ces vers :

*Comme un Pilote en mer qu'épouvante l'orage ,  
Dés que le bord paroît , sans songer où je suis ,  
Je me sauve à la nage , & j'aborde où je puis.*

(2) Qu'on dise que le *Bembe* a dit la même chose en Latin ; un Lecteur judicieux n'y prend nul intérêt, parce qu'il ne trouve rien qui le frappe, ni dans le fonds de la pensée, ni dans le tour. Mais, si à l'occasion de ce vers,

*La colére suffit , & vaut un Apollon.*

on lui rappelle celui-ci de *Juvenal* :

*Si natura negat , facit indignatio versum.*

Alors il lui semble qu'il voit deux Athletes qui se disputent la victoire ; & que, juge du combat, il couronne lui-même le vainqueur.

### R E M A R Q U E S.

(2) *Qu'on dise &c.* ] Voïés, Tom. I. page 11. *Remarques*.

## xxvii] PRE'F. DE L'EDITEUR DE 1740.

Je dois maintenant parler des additions & des ornemens dont on a enrichi cette *édition*.

Les additions les plus considérables sont l'éloge de M. *Despréaux* composé par M. de *Boze*, & le *Bolaana*.

Le public est redevable du *Bolaana* à M. de *Moncheshay* si connu par ses succès dramatiques, & par ses liaisons avec M. *Despréaux* dont il a partagé la plus étroite confiance. C'est par là qu'il a été à portée de nous communiquer des singularités, des jugemens, des traits qui seroient restés dans l'oubli, s'ils avoient eû pour témoin un ami moins zélé, ou moins éclairé.

A l'égard des ornemens, on n'a point songé à les multiplier, moins encore à les annoncer ici d'un air fastueux (3). On s'est proposé seulement de les rendre convenables pour le dessein, & dignes du Public par l'exécution.

### R E M A R Q U E S.

(3) L'Editeur en veut aux Editions d'Amsterdam, enrichies de Gravures de Bernard Picart. On a mis à la tête de ces Editions une Explication des Figures & vignettes; & je n'ai rien vu de fastueux dans cette explication toute simple.



---

# E L O G E

## D E M. DESPRÉAUX ,

*Tiré du Discours ( 1 ) que M. DE VALINCOUR ,  
Secrétaire du Cabinet du Roi , Chancelier de  
l'Académie , prononça à la réception de M.  
l'Abbé D'ESTRÉES ( 2 ).*

**J**E ne crains point ici , MESSIEURS , que l'amitié me rende suspect sur le sujet de Monsieur Despreaux. Elle me fourniroit plutôt des larmes hors de saison , que des louanges exagérées. Ami dès mon enfance , & ami intime de deux des plus grands Personnages , qui jamais ayent esté parmi vous , je les ai perdus tous deux ( 3 ) dans un petit nombre d'années. Vos suffrages m'ont élevé à la place du premier , que j'aurois voulu ne voir jamais vacante. Par quelle fatalité faut-il que je sois encore destiné à recevoir aujourd'huy en vostre nom l'Homme illustre qui va remplir la place de l'autre ; & que dans deux occasions , où ma douleur ne demandoit que le silence & la solitude , pour pleurer des Amis d'un si rare mérite , je me sois trouvé engagé à paroître devant vous pour faire leur éloge !

Mais quel éloge puis-je faire ici de Monsieur Despreaux

### R E M A R Q U E S .

( 1 ) M. de Valincour fit imprimer son Discours entier à la tête de l'Édition de 1713. le 3. Mars 1718. dans sa 52. année. DU MONTEIL.

( 2 ) M. l'Abbé d'Estrées , Archevêque de Cambrai , mourut le 3. Mars 1718. dans sa 52. année. DU MONTEIL.

( 3 ) M. Racine , mort en 1699. M. Despreaux , mort en 1711. BROSS.



*preaux*, que vous n'avez desja prévenu? J'ose attester; MESSIEURS, le jugement que tant de fois vous en avez porté vous-mêmes. J'atteste celui de tous les Peuples de l'Europe, qui font de ses Vers l'objet de leur admiration. Ils les sçavent par cœur; ils les traduisent en leur Langue; ils apprennent la nostre pour les mieux goûter, & pour en mieux sentir toutes les beautez. Approbation universelle, qui est le plus grand éloge que les hommes puissent donner à un Escrivain, & en mesme-tems la marque la plus certaine de la perfection d'un Ouvrage.

Par quel heureux secret peut-on acquérir cette approbation si generalement recherchée, & si rarement obtenuë? Monsieur *Despreaux* nous l'a appris luy-mesme; c'est par l'amour du vray.

En effet, ce n'est que dans le vray seulement que tous les hommes se réunissent. Differens d'ailleurs dans leurs mœurs, dans leurs préjugés, dans leur maniere de penser, d'escrire, & de juger de ceux qui écrivent, dès que le vray paroist clairement à leurs yeux, il enleve tousjours leur consentement & leur admiration.

Comme il ne se trouve que dans la Nature, ou pour mieux dire, comme il n'est autre chose que la Nature mesme, Monsieur *Despreaux* en avoit fait sa principale estude. Il avoit puisé dans son sein ces graces qu'elle seule peut donner, que l'Art employe tousjours avec succès, & que jamais il ne sçauroit contrefaire. Il y avoit contemplé à loisir ces grands modèles de beauté & de perfection, qu'on ne peut voir qu'en elle, mais qu'elle ne laisse voir qu'à ses Favoris. Il l'admiroit sur tout dans les Ouvrages d'*Homere*, où elle s'est conservée avec toute la simplicité, & pour ainsi dire, avec toute l'innocence des premiers temps, & où elle est d'autant plus belle, qu'elle affecte moins de le paroistre.

Il ne s'agit point ici de renouveler la fameuse guer-

re des Anciens & des Modernes , où Monsieur Despreaux combattit avec tant de succès en faveur de ce grand Poëte.

Il faut espérer que ceux qui se sont fait une fausse gloire de résister aux traits du défenseur d'*Homère* , se feront honneur de céder aux graces d'une nouvelle Traduction (4) qui le faisant connoître à ceux mesmes à qui sa Langue est inconnüe , fait mieux son éloge que tout ce qu'on pourroit écrire pour sa defense. Chef-d'œuvre véritablement digne d'estre loué dans le Sanctuaire des Muses , & honoré de l'approbation de ceux qui y sont assis.

Mais c'est en vain qu'un Auteur choisit le vray pour modèle. Il est tousjours sujet à s'esgarer, s'il ne prend aussi la raison pour guide.

Monsieur Despreaux ne la perdit jamais de vûë : & lors que pour la venger de tant de mauvais Livres , où elle estoit cruellement maltraitée , il entreprit de faire des *Satires* , elle luy apprit à éviter les excès de ceux qui en avoient fait avant luy.

*Juvenal* , & quelquefois *Horace* mesme, (avoüons-le de bonne foy) avoient attaqué les vices de leur temps avec des armes qui faisoient rougir la Vertu.

*Regnier* peut-estre en cela seul , fidelle Disciple de ces dangereux Maîtres , devoit à cette honteuse licence une partie de sa reputation ; & il sembloit alors que l'obscenité fût un sel absolument necessaire à la *Satire* ; comme on s'est imaginé , depuis que l'amour devoit estre le fondement , & pour ainsi dire , l'ame de toutes les Pieces de Theatre.

### R E M A R Q U E S.

(4) Traduction de Madame Dacier. Bross.

Seroit-ce une véritable folie, ou simplement ne seroit-ce qu'un excès de franchise , de dire que cette Traduction si vantée , &

cependant si fort au dessous de sa réputation , a fait parmi nous plus de tort aux Ouvrages d'*Homère* , que toutes les Critiques de *Desmarets* , de *Perrault* & de *La Motte* ?

Monsieur *Despréaux* sçut mespriser de si mauvais exemples dans les mesmes Ouvrages qu'il admiroit d'ailleurs. Il osa le premier faire voir aux hommes une *Satire* sage & modeste. Il ne l'orna que de ces graces austeres, qui sont celles de la Vertu mesme ; & travaillant sans cesse à rendre sa vie encore plus pure que ses Ecrits , il fit voir que l'amour du vray , conduit par la Raison , ne fait pas moins l'homme de bien que l'excellent Poëte.

Incapable de déguisement dans ses mœurs , comme d'affectation dans ses Ouvrages , il s'est toujours montré tel qu'il estoit ; aimant mieux , disoit-il , laisser voir de véritables défauts , que de les couvrir par de fausses vertus.

Tout ce qui choquoit la Raison ou la Verité , excitoit en luy un chagrin , dont il n'estoit pas maistre , & auquel peut-estre sommes-nous redevables de ses plus ingenieuses compositions. Mais en attaquant les desfaits des Escrivains , il a toujours épargné leurs personnes.

Il croioit qu'il est permis à tout homme qui sçait parler ou escrire de censurer publiquement un mauvais Livre que son Auteur n'a pas craint de rendre public ; mais il ne regardoit qu'avec horreur ces dangereux ennemis du Genre humain , qui sans respect ni pour l'amitié , ni pour la verité mesme , déchirent indifféremment tout ce qui s'offre à l'imagination de ces sortes de gens , & qui du fond des tenebres , qui les derobent à la rigueur des Loix , se font un jeu cruel de publier les fautes les plus cachées , & de noircir les actions les plus innocentes.

Ces sentimens de probité & d'humanité n'estoient pas dans Monsieur *Despréaux* des vertus purement civiles. Ils avoient leur principe dans un amour sincere pour la Religion , qui paroissoit dans toutes ses actions , & dans toutes ses paroles ; mais qui prenoit encore de nouvelles forces , comme il arrive à tous  
les

Les hommes, dans les occasions où ils se trouvoient conformes à son humeur & à son genie.

C'est ce qui l'animoit si vivement contre un certain Genre de Poësie, où la Religion lui paroissoit particulièrement pffensée.

Quoy, disoit-il à ses Amis, des maximes qui feroient horreur dans le langage ordinaire, se produisent impunement dès qu'elles sont mises en Vers! Elles montent sur le Theatre à la faveur de la Musique, & y parlent plus haut que nos Loix. C'est peu d'y étaler ces Exemples qui instruisent à pecher, & qui ont esté detestez par les Payens mesme. On en fait aujourd'hui des conseils, & mesme des preceptes: & loin de songer à rendre utiles les divertissemens publics, on affecte de les rendre criminels. Voila de quoy il estoit continuellement occupé, & dont il eust voulu pouvoir faire l'unique objet de toutes ses Satires.

Heureux d'avoir pû d'une mesme main imprimer un oprobre éternel à des Ouvrages si contraires aux bonnes mœurs: & donner à la Vertu, en la personne de nostre auguste Monarque, des louanges qui ne périront jamais.

E L O G E

DE M. DESPRE'AUX,

*Par M. DE BOZE.*

NICOLAS BOILEAU Sieur Despréaux néquit à Paris le premier jour de Novembre 1636.  
Tome I. c

(1) & fut le onzième des enfans de Gilles Boileau, Greffier de la Grand-Chambre, homme célèbre par sa probité & par son expérience dans les affaires. Il fut élevé jusqu'à l'âge de sept à huit ans dans la maison de son pere, qui parcourant quelquefois les différens caractères de ses enfans, & surpris de l'extrême douceur, de la simplicité même qu'il croyoit remarquer en celui-ci, disoit ordinairement de lui, par une espèce d'opposition aux autres, *que c'étoit un bon garçon qui ne diroit jamais mal de personne.*

Il fit ses premières études au collège d'Harcourt, où il achevoit sa quatrième, lorsqu'il fut attaqué de la pierre; il fallut le tailler, & l'opération, quoique faite en apparence avec beaucoup de succès, lui laissa cependant pour tout le reste de sa vie une très-grande incommodité. Dès qu'il fut en état de reprendre ses exercices, il alla en troisième au collège de Beauvais sous M. Sevin, qui enseignoit cette classe depuis près de cinquante ans, & qui passoit pour l'homme du monde qui jugeoit le mieux de l'esprit des jeunes gens. Les *le Maîtres*, les *Gaultiers*, les *Patrus* avoient étudié sous lui, & dès-lors il leur avoit prédit la gloire qu'ils acquerroient un jour dans le barreau, s'ils vouloient s'y attacher; il fut aussi le premier qui reconnut dans son nouveau disciple un talent extraor-

### R E M A R Q U E S.

(1) Il n'est plus douteux que c'est en 1636. que naquit M. Despréaux, & non en 1637. comme il l'insinua dans sa *Préface* de 1701. La même date de 1637. s'est glissée dans la belle Estampe, que fit graver M. Couillard Conseiller au Parlement. On tient ce fait de M. Couillard lui-même, qui plein de zèle pour la gloire du Poëte, le fit peindre par Rigaud, & graver ensuite par Drevet.

On a prétendu que ce qui avoit engagé l'Auteur à reculer d'une année sa naissance, c'est que Louis XIV. lui aiant demandé un jour en quel temps il étoit né, il avoit répondu : " Je suis venu au monde une ,, année avant Vôtre Majesté ,, pour annoncer les merveilles ,, de son regne ,, . EDITION DE PARIS 1740.

Voies ci-après la *Préface* des *Edit.* de 1701. & de 1713. *Rem. 1.*

dinaire pour les vers, & qui crut pouvoir assurer sans restriction qu'il se feroit par là un nom fameux, persuadé que quand on est né Poëte, il faut absolument l'être.

Ce qui déceloit le génie & le goût de M. Despréaux pour la Poësie, c'étoit moins les vers qui lui échappoient de temps à autre, qu'une lecture assidue des Poëtes & des Romans qu'il pouvoit déterrer. On le surprenoit quelquefois au milieu de la nuit sur ces livres favoris, & ce qui arrive encore moins dans les Colléges, on étoit souvent obligé de l'avertir aux heures des repas, quoique la cloche destinée à cet usage fût précisément attachée à la fenêtre de sa chambre. Mais ce qui mérite sans doute une attention particulière, c'est que cet amour des Romans, que lui-même a depuis appelé une fureur, loin de lui gâter l'esprit par un amas confus d'idées bizarres, semble n'avoir servi qu'à lui inspirer une critique plus exacte, & à lui fournir des traits plus vifs contre le ridicule. Tant il est vrai qu'en fait de lecture, il n'y a point de règle générale, & qu'il y a des choses qu'il est quelquefois dangereux de lire, & qu'il est cependant bon d'avoir lûes.

Quand M. Despréaux eut fini son cours de Philosophie, il étudia en Droit, & se fit recevoir Avocat. Rien ne paroïssoit lui mieux convenir; il joignoit à beaucoup de vivacité & de pénétration, un jugement sûr, une élocution facile, & une mémoire des plus heureuses. Il y avoit d'ailleurs près de trois siècles que sa famille faisoit honneur à cette profession (2), & il tenoit encore au Palais par mille autres endroits : *Fils, Frere, Oncle, Cousin, Beau-frere de Greffier.* (3)

### REMARKES.

(2) DIALOGUE des Avocats. BOZE.  
dans de Loysel, page 494. DE (3) Epist. V. DE BOZE.

Mais l'inclination , c'est-à-dire , le premier de tous les talens lui manquoit. Ainsi se trouvant chargé d'une première Cause , loin de s'en instruire , il ne songea qu'aux moyens de s'en défaire honnêtement , & il y réussit , de manière que le Procureur retirant ses sacs , le soupçonna d'y avoir découvert une procédure peu régulière , & dit en sortant que ce jeune Avocat iroit loin. M. Despréaux , qui de son côté croyoit avoir échapé à un grand péril , résolut de ne s'y plus exposer , & regardant la Sorbonne comme l'antipode du Palais , il ne lui en fallut pas davantage pour le déterminer à y faire un cours de Théologie ; mais il ne put soutenir long-temps les leçons d'une scholastique épineuse & subtile ; il s'imagina que pour le suivre plus adroitement , la Chicane n'avoit fait que changer d'habit , & devenu maître absolu de son sort par la mort de son pere , il se livra tout entier à son génie poétique.

C'est dans le sein de cette nouvelle liberté qu'il composa la plûpart des ses Satires. Il se contentoit au commencement de les lire à ses amis particuliers , & quelqu'applaudissement qu'il en reçût , on ne pouvoit l'obliger à les rendre publiques ; il souffrit même assez long-temps avec une patience , qui a quelque chose d'héroïque dans un Auteur , les mauvaises copies que l'on en répandoit dans le monde : mais sa constance l'abandonna à la vûe d'une édition pleine de fautes , & où , pour surcroît de chagrin , on avoit encore mis sous son nom une ou deux pièces supposées (4). Des enfans si défigurez réveillèrent la tendresse de leur pere , & l'obligèrent à faire de bonne grace ce que l'on faisoit déjà malgré lui. Ses Satires furent donc imprimées de son aveu , d'abord sé-

### R E M A R Q U E S .

(4) Préface de l'Édition de 1666. DE BOZE.

parément , & ensuite dans un recueil qui en comprenoit huit.

Jamais livre n'excita un plus grand tumulte sur le Parnasse : la nation des Poëtes , qui prend feu aisément , & qui n'entend pas raillerie sur ses ouvrages , fondit de toutes parts sur le nouvel Auteur , avec des critiques & des libelles sans nombre. M. Despréaux se défendit tranquillement par l'exemple de Lucilius , par celui d'Horace , de Perse , de Juvenal , de Virgile même , le sage , le discret Virgile ; & pour rassurer en quelque sorte ceux qui ne le blâmoient que parce qu'ils croyoient en général que toute Satire est blâmable , il composa la neuvième , où sous l'ingénieuse apparence d'une réprimande sévère à son Esprit , il prouve de cent manières , que sans blesser l'Etat ni sa conscience , on peut trouver de méchans vers méchans , & s'ennuyer de plein droit à la lecture de certains livres.

Après cela il n'opposa plus à ses adversaires qu'une vanité d'un genre fort singulier. Il s'avisa de se faire une espèce de trophée des écrits que l'on publioit contre lui , de les ramasser avec plus de soin que d'autres ne recueillent les louanges qu'on leur donne , & de les envoyer à ses amis , qui à la fin fatiguez du nombre & de l'extravagance de la plûpart de ces ouvrages , l'accusoient presque d'en avoir lui-même fait une partie pour rendre l'autre plus méprisâble , à l'exemple de quelques-uns de ces Ecrivains qui croyoient avoir trouvé le secret de décrier entièrement les Satires de M. Despréaux , en lui en attribuant de fort mauvaises qui étoient de leur façon. ( 5 )

La réputation naissante de M. Despréaux ne fut pas la seule chose qui le dédommagea de la haine de quelques Auteurs : ces Satires mêmes , source de tant de

#### R E M A R Q U E S.

( 5 ) l'Abbé Cochin, DE BOZE,



plaintes, lui firent des amis, & des amis illustres, entre lesquels il eut le bonheur de compter M. le Premier Président de Lamoignon. Ce sage & savant Magistrat, dont l'amitié étoit la meilleure de toutes les apologies, loin d'être effrayé du nom de Satire que portoient les Ouvrages de M. Despréaux, & où en effet il n'y avoit guères que des vers & des livres attaqués, fut charmé d'y trouver ce sel, ce goût précieux des Anciens; plus charmé encore de voir comment il avoit soumis aux loix d'une pudeur scrupuleuse, un genre de poésie, dont la licence avoit jusqu'alors fait le principal caractère. Mais s'il admira sa retenue dans les matières les plus délicates, il n'estima pas moins son attention à distinguer toujours dans la même personne l'honnête homme d'avec le poète insipide, & le bon citoyen d'avec le mauvais auteur.

M. Bayle, dans sa *République des Lettres*, & M. Spanheim dans sa Préface sur la *Satire des Césars de l'Empereur Julien*, ont donné mille éloges à cette circonspection de M. Despréaux, & n'ont pas hésité de dire que par lui la France l'emporte pour la Satire sur toutes les Nations, & qu'elle en dispute même la gloire à l'ancienne Rome.

Nous croyons qu'il est inutile de vouloir ici donner au Public une idée plus particulière des Satires de M. Despréaux: qu'ajouterions-nous à l'idée qu'il en a déjà? Devenues l'appui ou la ressource de la plupart des conversations, combien de maximes, de proverbes ou de bons mots ont-elles fait naître dans notre Langue, & de là nôtre, combien en ont-elles fait passer dans celle des étrangers? Il y a peu de livres qui aient plus agréablement exercé la mémoire des hommes, & il n'y en a certainement point qu'il fût aujourd'hui plus aisé de restituer, si toutes les copies & toutes les éditions en étoient perduës.

L'Art Poétique succéda aux neuf Satires; & il étoit juste qu'après avoir fait sentir le ridicule ou le faux

de tant d'ouvrages, M. Despréaux donnât des règles pour éviter l'un & l'autre, & pour porter la poésie à ce point de perfection qui la fait appeller le langage des Dieux. Il ne suffisoit pas pour cela de renouveler les préceptes qu'Horace donna de son temps sur la même matière : notre poésie beaucoup plus variée que celle des Latins, a pris différentes formes qui leur étoient inconnus : ainsi la sagesse antique ne fournissoit que des conseils généraux, le caprice moderne demandoit des leçons qui lui fussent propres, & cette union étoit le chef-d'œuvre de l'art.

Tout le monde sçait comment M. Despréaux y a réussi : son Art Poétique, amas prodigieux de règles & d'exemples, est lui-même un Poème excellent, un Poème agréable, & si intéressant, que quoiqu'il renferme une infinité de choses qui sont particulières à la Langue, à la Nation & à la Poésie Française, il a trouvé en Portugal un traducteur du premier ordre dans la personne de M. le Comte d'Ericeyra.

M. le Premier Président de Lamoignon engagea bientôt M. Despréaux dans un travail d'une autre espèce. Un Pulpitre placé & déplacé, avoit extrêmement brouillé le Chantre & le Trésorier d'une des premières Eglises de Paris, & commençoit à devenir entr'eux la matière d'un procès fort sérieux, quand M. de Lamoignon trouva un sage tempérament pour les accorder. Ce Magistrat faisant un jour le récit de l'affaire dans une compagnie où étoit M. Despréaux, lui dit que les Poètes se vantoient souvent de pouvoir faire un grand & bel Ouvrage sur la pointe d'une aiguille, ou sur le pied d'une mouche ; qu'un Lutrin étoit un sujet bien plus magnifique, & que jamais les Muses n'auroient une si belle occasion de montrer leur adresse. M. Despréaux sur qui tous les yeux étoient ouverts, crut que pour l'honneur de la Poésie, il falloit soutenir la thèse, & de parole en parole le défi se forma. Cependant il comptoit en

être quitte pour un simple plan qui feroit assez juger du succès avec lequel la matière pouvoit être traitée, il y ajouta même un début de trente à quarante vers, comme un gage plus certain de l'exécution ; mais il lui eût été plus facile de manquer absolument de parole, que de ne la tenir qu'à moitié. M. de Lamignon fut frappé de ce qu'il ne faisoit qu'entrevoir ; & pour convaincre tout le monde, il feignit de n'être pas convaincu ; de sorte que c'est à son ingénieuse obstination que le Public est redevable des six Chants qui composent le Poème intitulé le *Lutrin*. On ne s'étonnera pas si nous ne disons rien de plus de cet ouvrage, & si nous passons de même fort légèrement sur tous ceux de M. Despréaux ; nous ne serions engagés à en parler aujourd'hui que pour les faire connoître, & il n'y a rien de plus connu.

Celui qui l'est peut-être le moins, parce que la matière n'en est pas également à la portée de tout le monde c'est sa Traduction du *Sublime de Longin* ; mais le nombre des lecteurs se trouve merveilleusement réparé par la qualité des suffrages, car les plus habiles critiques sont convenus que cette Traduction doit être regardée comme un parfait modèle ; & qu'en conservant à l'ancien Rhéteur toute la simplicité de son style didactique, il a si heureusement fait valoir les grandes figures dont il traite, qu'il semble avoir moins songé à les traduire, qu'à donner aux écrivains de sa nation un *Traité du Sublime* qui pût leur être utile. Et le moyen d'en douter, quand on voit qu'il s'est fait depuis un plaisir de joindre à ses remarques sur Longin celles de M. Dacier & de M. Boivin, quoiqu'il y en ait plusieurs, sur tout dans celles de M. Dacier, qui sont formellement opposées aux siennes.

Le nom de M. Despréaux ne tarda pas à être porté à la Cour : les Princes & les Seigneurs les plus qualifiés s'empressèrent à lui donner des marques de

leur estime , & il fut enfin connu du Roi même. M. Despréaux eut l'honneur de lui réciter quelques Chants du Lutrin , & d'autres pièces qui n'avoient pas encore paru ; & on lui a souvent ouï dire que Sa Majesté lui avoit alors fait répéter plusieurs fois ces vers de sa première Epître.

*Tel fut cet Empereur ( 6 ) , sous qui Rome adorée  
Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée :  
Qui rendit de son joug l'Univers amoureux :  
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux ;  
Qui soupiroit le soir , si sa main fortunée  
N'avoit par ses bienfaits signalé la journée.*

M. Despréaux ne pouvoit rien trouver de plus propre à surprendre la modestie d'un Prince ennemi des louanges les mieux méritées , que de les donner devant lui à un autre Prince si célèbre dans l'histoire par les mêmes vertus.

Le Roi justifia dans le moment , & sans y penser , l'heureuse application des vers de M. Despréaux : Sa Majesté lui donna une pension considérable , & lui fit en même temps expédier un privilége en commandement pour l'impression de toutes ses pièces , avec cette clause à jamais remarquable , *qu'Elle vouloit procurer au Public , par la lecture de ces Ouvrages , la même satisfaction qu'Elle en avoit reçüe.* Mais ce qui , selon le cœur de M. Despréaux , mit le comble aux bienfaits du Prince , ce fut la glorieuse commission d'écrire son histoire.

L'Académie Françoisé ne crut pas qu'un homme destiné à parler de si grandes choses , dût être formé dans une autre école : elle se hâta de lui ouvrir ses portes , ( 7 ) & M. Despréaux y signala son entrée par un

#### R E M A R Q U E S.

( 6 ) Titus.

( 7 ) Il fut reçu en 1684. Six

Discours plein de la reconnoissance la plus éloquente. Un petit nombre d'hommes choisis dans cette même Académie , composoit alors celle des Inscriptions , où l'on commençoit à former le projet du Livre fameux des *Médailles sur les principaux événemens du Règne de Louis le Grand*. M. Despréaux fut bientôt associé à ce travail , & il y contribua avec son zèle ordinaire pour tout ce qui regardoit l'intérêt de sa patrie , ou la gloire de son Maître.

Le règlement de 1701. qui a donné une forme toute nouvelle à l'Académie des Inscriptions , y conserva à M. Despréaux le rang de Pensionnaire ; & il en a fort exactement rempli les devoirs jusqu'au commencement de l'année 1706. qu'une surdité entière & une santé fort affoiblie , l'obligèrent à demander le titre de Vétéran. Le reste de sa vie n'a été , à proprement parler , qu'une retraite , dont la ville & la campagne ont partagé le loisir. Peu répandu dans le grand monde , qu'il n'avoit jamais trop aimé , & content d'un certain nombre d'amis , dont il faisoit toujours les délices , il a tranquillement attendu la mort que lui annonçoient chaque jour des douleurs aiguës , des évanouïssemens & une fièvre presque habituelle ; elle l'emporta enfin le treizième de Mars dernier , âgé de soixante & quatorze ans & quelques mois.

Tout ce qui caractérise la mort des Justes , a accompagné celle de M. Despréaux ; une piété sincère , une foi vive , & une charité si grande , qu'elle ne lui

### R E M A R Q U E S.

mois auparavant il avoit concouru pour la même place avec *La Fontaine* , & celui-ci l'avoit emporté. Mais le Roi suspendit l'élection , ou du moins il ne s'expliqua que lorsqu'on eut nommé M. Despréaux à une autre place qui vint à vaquer. Alors un député de l'Académie lui en ayant rendu compte , il répondit , que le choix qu'on avoit fait de M. Despréaux lui étoit très-agréable , & seroit généralement approuvé. Vous pouvez , ajouta-t-il , recevoir incessamment *La Fontaine* , il a promis d'être sage. HIST. DE L'ACAD. par M. l'Abbé d'Olivet. EDIT. P. 1740.

à presque fait reconnoître d'autres héritiers que les pauvres ; mais nous sommes heureux de ne pas trouver ici de quoi faire valoir en lui ces circonstances autant qu'elles vaudroient peut-être , dans un sujet où la différence des temps founiroit de ces traits du siècle que l'on ne sçauroit effacer avec trop de soin. Une fin exemplaire a été dans M. Despréaux la suite naturelle d'une vie toujours sage & toujours chrétienne.

Jamais homme ne fut plus pénétré que lui de cette crainte salutaire , que l'on ne connoît presque plus que sous le nom de délicatesse de conscience : en voici une preuve qu'il y auroit de l'injustice à supprimer. Dans le temps que l'aversiion du Palais tourna M. Despréaux du côté de la Sorbonne , on lui conféra un Bénéfice , & il en jouit pendant huit ou neuf ans. Au bout de ce temps-là , comme il se sentoît tous les jours moins de disposition à l'Etat Ecclésiastique , il quitta le Bénéfice , qui étoit un Prieuré simple ; & poussant le scrupule du désintéressement au point de ne pas même vouloir s'en faire un ami dans le monde , il le remit entre les mains du Collateur , qui étoit un saint Prélat : il fit plus , il supputa à quoi se montoit tout ce qu'il en avoit reçu , & l'emploia en différentes œuvres de piété , dont la principale fut le soulagement des pauvres du lieu. Le récit d'une action si édifiante tiendroit bien sa place dans la vie d'un Solitaire , ou d'un illustre Pénitent.

A l'égard de son respect pour la Religion , ce qui n'est pas à oublier dans l'éloge d'un Poète , M. Despréaux ne s'est pas contenté de le marquer d'une manière éclatante dans son Epître *sur l'Amour de Dieu* ; il a porté ce respect jusques dans ses Satires , saisissant toujours avidement l'occasion d'attaquer le badinage des impies , les jeux de l'athéisme & le langage des libertins , lors même qu'il sembloit n'avoir à faire qu'à ses ennemis ordinaires , c'est-à-dire au galima-

thias , à l'enflure , ou à la bassesse du style poétique.

Les qualitez particulières du cœur & de l'esprit , qui rendent un homme souhaitable dans la société , achevoient de former le caractère de M. Despréaux. Il employoit plus volontiers pour autrui que pour lui-même le crédit que son mérite lui avoit acquis. Il ne pardonnoit pas seulement les injures qu'il avoit reçues , il se reconcilioit encore de bonne grace , pour peu qu'on le recherchât , comme on sçait qu'il a fait avec M. Perrault , après toute la vivacité de leur dispute sur *la Préférence des Anciens & des Modernes.*

Sans l'avoir vû , on devenoit son ami par l'estime publique , ou par de bons Ouvrages , & il y avoit même autant de fonds à faire sur cette amitié , que sur celle que d'autres liaisons pouvoient avoir formée : il en faut rapporter un exemple singulier.

Le célèbre M. Patru se trouvoit , à la honte de son siècle , réduit à vendre ses Livres , la plus agréable , & presque la seule chose qui lui restoit. M. Despréaux apprit qu'il étoit sur le point de les donner pour une somme assez modique , & il alla aussi-tôt lui offrir près d'un tiers davantage ; mais l'argent compté , il mit dans son marché une nouvelle condition qui étonna fort M. Patru , ce fut qu'il garderoit ses livres comme auparavant , & que sa bibliothèque ne seroit qu'en survivance à M. Despréaux. Il ne fut pas moins généreux envers M. Cassandre , auteur d'une excellente Traduction de *la Rhétorique d'Aristote* , & sa bourse fut encore ouverte à beaucoup d'autres ; car la vûë d'un homme de Lettres qui étoit dans le besoin , lui faisoit tant de peine , qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter de l'argent , même à Linière , qui souvent alloit du même pas au premier endroit du voisinage faire une chanson contre son créancier.

Nous ne finirions pas , si nous voulions ainsi nous

DE M. DESPRE' AUX. xlv

arrêter sur tout ce qui marquoit dans M. Despréaux l'homme de bien inséparable de l'homme d'esprit , & le sage toujours uni avec le Poëte. Un mérite transcendant l'avoit fait jouïr de bonne heure de toute sa réputation ; & il n'y a plus que l'impossibilité de le remplacer , qui puisse ajouter de nouveaux traits à son éloge.







P R E' F A C E S  
DE M. DESPREAUX.

---

## I.

Pour la première EDITION faite en 1666.  
& les EDITIONS suivantes, jusqu'en 1674.

## LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

CES Satires dont on fait part au Public, n'auroient jamais couru le hazard de l'impression, si l'on eust laissé faire leur Auteur. Quelques applaudissemens qu'un assez grand nombre de personnes amoureuses de ces sortes d'Ouvrages ait donnés aux siens; sa modestie lui persuadoit, que de les faire imprimer, ce seroit augmenter le nombre des méchans Livres, qu'il blâme en tant de rencontres, & se rendre par là digne lui-mesme en quelque façon d'avoir place dans ses Satires. C'est ce qui luy a fait souffrir fort long-temps, avec une patience qui tient quelque chose de l'Héroïque dans un Auteur, les mauvaises Copies qui ont couru de ses Ouvrages, sans estre tenté pour cela de les faire mettre sous la presse. Mais enfin, toute sa constance l'a abandonné à la veüe (1) de cette mon-

## R E M A R Q U E S.

(1) de cette monstrueuse édition ] Elle avoit été faite à Rouen en

struëuse édition qui en a paru depuis peu. Sa tendresse de pere s'est réveillée à l'aspect de ses enfans ainsi défigurés & mis en pieces, sur tout lorsqu'il les a vûs accompagnés de cette Prose fade & infipide, que tout le sel de ses Vers ne pourroit pas relever: Je veux dire de ce (2) *Jugement sur les Sciences*, qu'on a cousu si peu judicieusement à la fin de son Livre. Il a eu peur que ses Satires n'achevassent de se gâter en une si méchante compagnie: & il a crû enfin, que puisqu'un Ouvrage, tost ou tard, doit passer par les mains de l'Imprimeur, il valoit mieux subir le joug de bonne grace, & faire de luy-mesme ce qu'on avoit déjà fait malgré luy. Joint que ce galant homme qui a pris le soin de la premiere édition, y a meslé les noms de quelques personnes que l'Auteur honore, & devant qui il est bien aise de se justifier. Toutes ces considérations, dis-je, l'ont obligé à me confier les véritables Originaux de ses Pieces, (3) augmentées encore de deux autres, pour lesquelles il apprehendoit le mesme sort. Mais en mesme-temps il m'a laissé la charge de faire ses excuses aux Auteurs qui pourront estre choqués de la liberté qu'il s'est donnée, de parler de leurs Ouvrages en quelques endroits de ses Ecrits. Il les prie donc de considérer que le Parnasse fut de tout temps un País de liberté: que le plus habile y est tous les jours exposé à la censure du plus ignorant: que le sentiment d'un seul hom-

## REMARQUES.

1665. BROSSETTE.

(2) *Jugement sur les Sciences*, ] C'est un petit *Discours* en prose, de M. de Saint-Evremond. M. Despréaux ne savoit pas alors qui en étoit l'Auteur; mais il ne paroît pas que M. de Saint-Evremond se soit jamais plaint

du jugement, que l'on fait ici de son Ouvrage: au contraire, il a donné dans ses Ecrits de grandes loüanges à M. Despréaux. BROSS.

(3) *augmentées encore de deux autres*, ] De la *Satire III.* sur un Festin ridicule, & de la *Satire V.* sur la Noblesse. BROSS.

me ne fait point de loy; & qu'au pis aller, s'ils se persuadent qu'il ait fait du tort à leurs Ouvrages, ils s'en peuvent venger sur les siens, dont il leur abandonne jusqu'aux points & aux virgules. Que si cela ne les satisfait pas encore; il leur conseille d'avoir recours à cette bienheureuse tranquillité des grands hommes, comme eux, qui ne manquent jamais de se consoler d'une semblable disgrâce<sup>(4)</sup> par quelque exemple fameux, pris des plus célèbres Auteurs de l'Antiquité, dont ils se font l'application tout seuls. En un mot, il les supplie de faire réflexion que si leurs Ouvrages sont mauvais, ils méritent d'être censurés; & que s'ils sont bons, tout ce qu'on dira contre eux ne les fera pas trouver mauvais. (5) Au reste comme la malignité de ses ennemis s'efforce depuis peu de donner un sens coupable à ses pensées, même les plus innocentes; il prie les honnestes gens, de ne se pas laisser surprendre aux subtilitez raffinées de ces petits esprits, qui ne savent se venger que par des voies lâches: & qui luy veulent souvent faire (6) un crime affreux d'une élégance poétique.

J'ai charge encore d'avertir ceux qui voudront faire des Satires contre les Satires, de ne se point cacher. Je leur réponds que l'Auteur ne les citera point devant d'autre Tribunal que celui des Muses. Parce que si ce sont des injures grossières, les Beurrieres lui en feront raison; & si c'est une raillerie délicate, il n'est pas assez ignorant dans les Loix,

## R E M A R Q U E S.

(4) par quelque exemple fameux, ] SOCRATE assista à la représentation de la Comédie des Nuées d'Aristophane, quoique cette Comédie fût faite contre lui, & qu'il y fût nommé. BROSSETTE.

(5) Au reste &c. ] Tout ce qui suit, jusqu'à la fin de la Préface, fut ajouté dans l'Édition de 1668. BROSS.

(6) un crime affreux &c. ] Voici la Remarque sur le Vers 302. de la Satire IX. BROSS.

pour ne pas sçavoir qu'il doit porter la peine du Talion. Qu'ils écrivent donc librement : comme ils contribueront sans doute à rendre l'Auteur plus illustre, ils feront le profit du Libraire : & cela me regarde. Quelque intérêt pourtant que j'y trouve, je leur conseille d'attendre quelque temps, & de laisser meurir leur mauvaise humeur. On ne fait rien qui vaille dans la colere. Vous avez beau vomir des injures sales & odieuses : cela marque la bassesse de vostre ame, sans rabaisser la gloire de celui que vous attaquez : & le Lecteur qui est de sang froid, n'épouse point les sottises passions d'un Rimeur emporté. Il y auroit aussi plusieurs choses à dire, touchant le reproche qu'on fait à l'Auteur, d'avoir pris ses pensées dans Juvenal & dans Horace. Mais, tout bien considéré, il trouve l'objection si honorable pour luy, qu'il croiroit se faire tort d'y répondre.

---

II.

(1) Pour l'EDITION de 1674. in-4°.

A U L E C T E U R.

J'AVOIS médité une assez longue Preface, où, suivant la coûtume reçûe parmi les Ecrivains de ce temps, j'espérois rendre un compte fort exact de mes Ouvrages, & justifier les libertés que j'y ay pri-

R E M A R Q U E S.

II. (1) Pour l'Édition de 1674. in-4°. ] Au lieu de cette Préface, le-ci, laquelle M. Broffette donna pour être la Préface d'une Édition de 1675. que je ne connois point.

Tome I.

d

ses. Mais depuis j'ai fait réflexion, que ces sortes d'Avant-propos ne servoient ordinairement qu'à mettre en jour la vanité de l'Auteur, & au lieu d'excuser ses fautes, fournissoient souvent de nouvelles armes contre luy. D'ailleurs je ne crois point mes Ouvrages assez bons pour mériter des éloges, ni assez criminels pour avoir besoin d'apologie. Je ne me louërai donc ici, ni ne me justifierai de rien. Le Lecteur sçaura seulement que je luy donne une édition de mes Satires plus correcte que les précédentes, (2) deux Epistres nouvelles, l'Art Poétique en Vers, (3) & quatre Chants du Lutrin. J'y ay ajouté aussi la traduction du Traité que le Rhetteur Longin a composé du Sublime ou du Merveilleux dans le Discours. J'ay fait originairement cette Traduction pour m'instruire, plutôt que dans le dessein de la donner au Public. Mais j'ay crû qu'on ne seroit pas fâché de la voir ici à la suite de la Poétique, avec laquelle ce Traité a quelque rapport, & où j'ay mesme inséré plusieurs préceptes qui en sont tirez. J'avois dessein d'y joindre aussi (4) quelques Dialogues en Prose que j'ai composés; mais des considérations particulieres m'en ont empêché. J'espère en donner quelque jour un volume à part. Voilà tout ce que j'ay à dire au Lecteur. Encore ne sçay-je si je ne luy en ay point déjà trop dit; & si en ce peu de paroles, je ne suis point tombé dans le défaut que je voulois éviter.

## R E M A R Q U E S.

(2) deux Epistres nouvelles.] L'Epître II. & l'Epître III. Car la quatrième, adressée au Roi, avoit déjà été publiée en 1672. BROSS.  
(3) & quatre Chants du Lutrin.] Le cinquième & le sixième Chants ne furent imprimés

qu'en 1683. BROSS.

(4) quelques Dialogues en Prose.] M. Brossette rapportoit ici dans une longue Note la Pièce intitulée dans cette EDITION: *Fragment d'un autre Dialogue.* Voyés-la Tome III. page 55.

## III.

POUR L'ÉDITION (I) de 1675.

## AU LECTEUR.

JE m'imagine que le Public me fait la justice de croire, que je n'aurois pas beaucoup de peine à répondre aux Livres qu'on a publiés contre moi : mais j'ay naturellement une espece d'averfion pour ces longues Apologies qui se font en faveur de bagatelles auffi bagatelles que font mes Ouvrages. Et d'ailleurs ayant attaqué, comme j'ay fait, de gayeté de cœur, plusieurs Écrivains celebres, je serois bien injuste, si je trouvois mauvais qu'on m'attaquast à mon tour. Ajoûtez, que si les objections qu'on me fait sont bonnes, il est raisonnable qu'elles passent pour telles ; & si elles sont mauvaises, il se trouvera assez de Lecteurs sensés pour redresser les petits esprits qui s'en pourroient laisser surprendre. Je ne répondrai donc rien à tout ce qu'on a dit, ni à tout ce qu'on a escrit contre moi : & si je n'ay donné aux Auteurs de bonnes regles de poësie, j'espere leur donner par là une leçon assez belle de moderation. Bien loin de leur rendre injures pour injures, ils trouveront bon que je les remercie ici du soin qu'ils prennent de publier que ma Poëtique est une Traduction de la Poëtique d'Horace. Car puisque dans mon Ouvrage, qui est d'onze cens Vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou soixante tout au plus imités d'Horace, ils ne

## REMARKES.

III. (1) de 1675. ] Voies II. Remarque 1.

peuvent pas faire un plus bel éloge du reste qu'en le supposant traduit de ce grand Poëte & je m'estonne après cela qu'ils osent combattre les regles que j'y débite. (2) Pour Vida dont ils m'accusent d'avoir pris aussi quelque chose, mes Amis sçavent bien que je ne l'ay jamais lû, & j'en puis faire tel serment qu'on voudra, sans craindre de blesser ma conscience.

## I V.

Pour les EDITIONS de 1683. & de 1694.

VOICI une edition de mes Ouvrages (1) beaucoup plus exacte que les precedentes, qui ont toutes esté assez peu correctes. J'y ay joint (2) cinq Epitres nouvelles que j'avois composées longtemps avant que d'estre engagé (3) dans le glorieux emploi qui m'a tiré du métier de la Poësie. Elles sont du mesme stile que mes autres écrits, & j'ose me flater qu'elles ne leur feront point de tort. Mais c'est au Lecteur à en juger, & je n'emploiray point icy ma Préface, non plus que dans mes autres éditions, à le gagner par des flateries, ou à le préve-

## R E M A R Q U E S.

(2) Pour Vida ] MARC - JEROME Vida, de Crémone, Evêque d'Albe, Poëte célèbre, qui florissoit au commencement du seizième siècle. Il a composé un *Art Poétique* en trois Livres, & plusieurs autres *Poësies Latines*. BROSS.

IV. (1) beaucoup plus exacte &c. ] Dans l'Édition de 1683.

on lisoit : beaucoup plus exacte & plus correcte que les précédentes, qui toutes ont esté assez fautives. BROSS.

(2) cinq Epitres nouvelles ] Les *Epistres V. VI. VII. VIII. & IX.* BROSS.

(3) dans le glorieux emploi &c. ] En 1677. le Roi avoit nommé MM. Despréaux & Racine, pour écrire son Histoire. BROSS.

nir par des raisons dont il doit s'aviser de lui-mesme. Je me contenteray de l'avertir d'une chose dont il est bon qu'on soit instruit. C'est qu'en attaquant dans mes Satires les defauts de quantité d'Ecrivains de nostre siecle, je n'ay pas prétendu pour cela oster à ces Ecrivains le merite & les bonnes qualitez qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ay pas prétendu, dis-je, que Chapelain, par exemple, quoyqu'assez méchant Poëte (4), n'ayt pas fait autrefois, je ne sçay comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y eust point d'esprit ni d'agrément dans les ouvrages de (5) M. Quinault, quoyque si éloignez de la perfection de Virgile. (6) J'ajouteray mesme sur ce dernier, que dans le temps où j'écrivis contre lui, nous estions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors (7) beaucoup d'ouvrages qui lui ont dans la suite acquis une juste reputation. Je veux bien aussi avouer qu'il y a du genie dans les écrits de Saint-Amand, de Brebeuf, de Scuderi, & de plusieurs autres que j'ay critiqués, & qui sont en effet d'ailleurs, aussi-bien que moi,

REMARQUES.

(4) n'ayt pas fait autrefois, . . . une assez belle Ode;] Au lieu de ces mots on lisoit dans l'Édition de 1683. *ne fust pas bon Grammairien*. CHAPELAIN avoit fait une Ode à la gloire du Cardinal de Richelieu, & sur cette Ode seule, Chapelain avoit été regardé comme le premier Poëte de son tems. BROSS.

Je connois une autre ODE de CHAPELAIN pour Monseigneur le Duc d'Anguien, imprimée à Paris in-4°. chés la Veuve de Jean Camusat & Pierre le Petit en 1646. Cette Pièce n'est en rien inférieure à celle dont il vient d'être parlé. J'y trouve même en quelques endroits plus de

Grand & de Sublime.

(5) M. Quinault,] Dans les Editions de 1683. & de 1694. Il est simplement indiqué de cette manière: M. Q\*\*.

(6) J'ajouteray mesme &c.] Toute cette Phrase, jusqu'à ces mots: *Je veux bien aussi*, &c. fut ajoutée par l'Auteur dans l'Édition de 1694.

(7) beaucoup d'ouvrages &c.] On voit que nôtre Auteur distingue ici deux tems dans la réputation de M. Quinault: le tems de ses Tragédies, & celui de ses Opera. Il n'avoit encore fait que des Tragédies, quand M. Despreaux le nomma dans ses Satires. BROSS.



tres-dignes de critique. En un mot avec la mesme sincerité que j'ay raillé ce qu'ils ont de blâmable, je suis prest à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, & faire bien voir que ce n'est point un esprit d'envie & de médisance qui m'a fait écrire contre eux. Pour revenir à mon Edition, (8) outre mon remerciement à l'Académie, & quelques Epigrammes que j'y ai jointes, j'ay aussi ajouté au Poëme du Lutrín deux Chants nouveaux qui en font la conclusion. Ils ne sont pas à mon avis, plus mauvais que les quatre autres chants & je me persuade qu'ils consoleront aisément les Lecteurs de quelques Vers que j'ay retranchez à l'Episode (9) de l'Horlogere, qui m'avoit toujours paru un peu trop long. (10) Il seroit inutile maintenant &c.

## R E M A R Q U E S.

(8) *outre mon remerciement à l'Académie ; & quelques Epigrammes que j'y ai jointes ,* ] Addition faite dans l'Édition de 1694. BROSS.

(9) *de l'Horlogere ,* ] *De la Perruquiere.* VOÛS les Remarques sur Le Lutrín. BROSS.

(10) *Il seroit inutile maintenant &c.* ] La fin de cette Préface, que je supprime, en fut détachée par M. Despréaux pour servir d'avis au Lecteur au devant du Lutrín dans l'Édition de 1701. Il m'a paru fort inutile d'en faire un double emploi, quoique M. Brossette & les autres Editeurs ne s'en soient pas fait un scrupule. Pour remplir le plan de cette Edition, je dois avertir de deux choses. 1°. Tom. II. p. 182. le membre de Phrase qui termine l'avis au Lecteur, dont je par-

le, est conçu de cette manière : *je ne pourrois m'empêcher de mouïller peut-être de mes larmes la Préface d'un Ouvrage de pure plaisanterie.* Dans les Éditions de 1683, & de 1694. la Préface finit ainsi : *je ne pourrois m'empêcher de mouïller peut-être de mes larmes la Préface d'un livre de Satires & de plaisanteries.*

2°. T. II. page 177. dans cette partie de Phrase : *mais j'ay eu soin mesme de les faire d'un caractère directement opposé au caractère de ceux qui desservent cette Eglise, dont la pluspart, & principalement les Chanoines &c.* M. Brossette, suivi de tous les autres Editeurs, a mis ici : *particulièrement*, quoiqu'il y ait *principalement* dans les Préfaces de 1683. & de 1694. & qu'ils l'aient tous mis dans l'avis au Lecteur à la tête du Lutrín.

## V.

## A V E R T I S S E M E N T

Mis après la P R E' F A C E en 1694.

A U L E C T E U R.

J'AY laissé ici la mesme Préface qui estoit dans les deux éditions précédentes : à cause de la justice que j'y rens à beaucoup d'Auteurs que j'ay attaqués. Je croyois avoir assez fait connoistre par cette démarche , où personne ne m'obligeoit , que ce n'est point un esprit de malignité qui m'a fait écrire contre ces Auteurs , & que j'ay esté plutôt sincere à leur égard , que médisant. Monsieur (1) Perrault neanmoins n'en a pas jugé de la sorte. Ce galant homme, au bout de prés (2) de vingt-cinq ans qu'il y a que mes Satires ont esté imprimées la premiere fois , est venu tout à coup , & dans le temps qu'il se disoit de mes Amis , réveiller des querelles entiere-ment oubliées , & me faire sur mes Ouvrages un procez que mes Ennemis ne me faisoient plus. Il a compté pour rien les bonnes raisons que j'ay mises en rimes pour montrer qu'il n'y a point de médisance à se môquer des méchans écrits : & sans prendre la peine de réfuter ces raisons , a jugé à propos de me traiter (3) dans un Livre , en termes assez

## R E M A R Q U E S.

V. (1) Perrault ] Dans l'E-  
dition de 1694. il n'est que dé-  
signé par P. loit dire : de près de trente ans.  
Car la premiere Edition des Sa-  
tires fut faite en 1666.

(2) de vingt-cinq ans ] Il fal-

(3) dans un Livre , ] PARA-

d iv

peu obscurs, de Médifant, d'Envieux, de Calomniateur, d'Homme qui n'a songé qu'à établir sa réputation sur la ruine de celle des autres. Et cela fondé principalement sur ce que j'ay dit dans mes Satires, que Chapelain avoit fait des vers durs, & qu'on estoit à l'aife aux sermons de l'Abbé Cotin.

Ce font en effet les deux grands crimes qu'il me reproche; jusqu'à vouloir me faire comprendre que je ne dois jamais esperer de remission du mal que j'ay causé, en donnant par là occasion à la postérité de croire que sous le Regne de Louis le Grand il y a eu en France un Poëte ennuyeux, & un Prédicateur assez peu suivi. Le plaisant de l'affaire est, que dans le Livre qu'il fait pour justifier nostre siecle de cette étrange calomnie, (4) il avouë lui-mesme que Chapelain est un Poëte tres-peu divertissant, & si dur dans ses expressions, qu'il n'est pas possible de le lire. Il ne convient pas ainsi du desert qui étoit aux prédications de l'Abbé Cotin. (5) Au contraire, il assure qu'il a esté fort pressé à un des sermons de cet Abbé; mais en mesme-temps il nous apprend cette jolie particularité de la vie d'un si grand Prédicateur: que sans ce sermon, où heureusement quelques-uns de ses Juges se trouverent, la Justice, sur la requeste de ses parens, lui alloit donner un Curateur comme à un imbecille. C'est ainsi que Monsieur Perrault sçait deffendre ses Amis, & mettre en usage les leçons de cette belle Rhetorique moderne inconnuë aux Anciens, où vrai-semblablement il a appris à dire ce qu'il ne faut point dire. Mais je parle assez de la justesse d'es-

### R E M A R Q U E S.

CELLE des Anciens & des Modernes, Tom. III. BROSS.

V. T. II. Lett. de M. PERR. Rem. 5.

(5) Au contraire, il assure &c.]

(4) il avouë lui-mesme &c.] Ibid. Remarque 6.

prit de Monsieur Perrault dans mes Reflexions critiques sur Longin; & il est bon d'y renvoyer les Lecteurs.

Tout ce que j'ay ici à leur dire, c'est que je leur donne dans cette nouvelle edition, outre mes anciens Ouvrages exactement reveus, ma Satire contre les Femmes, l'Ode sur Namur, quelques Epigrammes, & mes Reflexions critiques sur Longin. Ces Reflexions que j'ay composées à l'occasion des Dialogues de Mr. Perrault, se sont multipliées sous ma main beaucoup plus que je ne croyois, & sont cause que j'ai divisé mon Livre en deux volumes. J'ay mis à la fin du second volume les Traductions Latines qu'ont fait de mon Ode les deux plus celebres Professeurs en eloquence de l'Université: je veux dire Monsieur Lenglet & Monsieur Rollin. Ces traductions ont esté generalement admirées, & ils m'ont fait en cela tous deux d'autant plus d'honneur, qu'ils sçavent bien que c'est la seule lecture de mon Ouvrage qui les a excités à entreprendre ce travail. J'ay aussi joint à ces traductions quatre Epigrammes Latines que (6) le Réverend Pere Fraguier Jesuite a faites contre le Zoile Moderne. Il y en a deux qui sont imitées d'une des miennes. On ne peut rien voir de plus poli ni de plus élégant que ces quatres Epigrammes; & il semble que Catulle y soit ressuscité pour vanger Catulle. J'espere donc que le Public me sçaura quelque gré du présent que je lui en fais.

Au reste, dans le temps que cette nouvelle edi-

### R E M A R Q U E S.

(6) le Réverend Pere Fraguier ] BROSS.  
 Aujourd'hui ( M. l'Abbé Fra-     Claude-François Fraguier, de  
 guier ) de l'Académie François-     l'Académie des Belles-Lettres &  
 se, & de l'Académie Roïale des     de l'Académie Françoisse, mort  
 Inscriptions & des Médailles.     le 13. Mai 1728. EDIT. P. 1740.

tion de mes Ouvrages alloit voir le jour; (7) le Reverend Pere de la Landelle autre celebre Jesuite, m'a apporté une traduction Latine qu'il a aussi faite de mon Ode, & cette traduction m'a paru si belle, que je n'ai pû résister à la tentation d'en enrichir encore mon Livre, où on la trouvera avec les deux autres à la fin du second tôme.

## R E M A R Q U E S.

(7) le Reverend Pere de la Landelle ] 1°. C'est le même qui dans les Editions suivantes, a pris le nom de *Saint - Remi*. BROSS.

Aujourd'hui M. l'Abbé de *Saint Remy*, de qui l'on attend une belle Traduction de *Virgile*. EDIT. P. 1735. . . . qui a donné au Public une belle Traduction de *Virgile*. EDIT. P. 1740.

2°. Les plus célèbres Poètes du Royaume se sont appliqués à traduire en Vers Latins presque toutes les Poésies de M. *Despréaux*, dont quelques-unes ont été aussi traduites en Grec (par M. *Boivin*, Garde de la Bibliothèque du Roi). Les Etrangers même, qui ne font pas moins de cas que nous de cet excellent Ecrivain, ont pareillement traduit ses Oeuvres en presque toutes les Langues de l'Europe. Il y en a une Traduction complete en Anglois. M. le Comte d'*Ericeyra*, un des plus beaux Esprits & des plus grands Seigneurs de la Cour de Portugal, a traduit l'*Art Poétique* en Vers Portugais. M. l'Abbé *Mezzabarba*, Gentilhomme Milanois, a traduit en Vers Italiens l'*Ode sur Namur*, & plusieurs autres Pièces. Ce savant Abbé m'ayant donné ces mêmes Traductions, je les envoiai à M. *Despréaux*, qui m'écrivit le 6. Mars 1705.

en ces termes : " Pour ce qui est de la Traduction de mon Ode sur *Namur*, je ne vous dirai pas qu'il y est plus moi-même que moi-même ; mais je vous dirai hardiment, que bien que j'aie sur tout songé à y prendre l'esprit de *Pindare*, M. de *Mezzabarba* y est beaucoup plus *Pindare* que moi. Il y a apparence que l'on fera un recueil de toutes ces Traductions. BROSS.

3°. M. *Brossette* finit par nous annoncer un projet, qu'il avoit apparemment formé ; mais on ignore s'il s'étoit mis en devoir de l'exécuter. A l'égard des Traductions Latines des différentes Poésies de nôtre Auteur, elles ont été recueillies, pour la plupart, dans un Volume in-12. qui parut à Paris en 1735. chés *Alix*, & dont le titre est : *Perillustris Viri NIC. BOILEAU DESPRE'AUX Opera, è Gallicis numeris in Latinos translata à D. GODEAU, antiquo Rectore Universitatis Studii Parisiensis. ACCESSERE ad calcem quæ reperiri poterunt Poëmatum tanti Auctoris in Latinos modos redditorum ab illustrioribus ejusdem Academiae Viris, ROLLINO, scilicet, GRENANO, BIZOTO, VAESBERGIO aliisque.* Ce Recueil se trouve chés les mêmes Libraires, qui vendent la présente Edition. A la fin du

## VI.

(Pour l'ÉDITION de 1701.)

COMME c'est ici vraisemblablement la dernière Edition de mes Ouvrages que je reverrai ; & qu'il n'y a pas d'apparence , qu'âgé comme je suis , (1) de plus de soixante & trois ans , & accablé de

## REMARKES.

Volume sont toutes les Pièces Latines , que M. Despréaux indique dans cet *Avertissement* de 1694. C'est ce qui m'a fait prendre le parti de les retrancher du Recueil de ses Ouvrages.

4°. Dans ce Volume de *Traductions Latines* , dont je viens de donner le titre en entier , il n'y a de M. l'Abbé Bixot , Docteur de Sorbonne , que le I. & le V. Chants du *Lutrin*. Cet excellent *Poète Latin* a traduit le *Poème* entier , & sur la haute idée que ses différentes *Poësies* ont du faire concevoir de ses talens , on a lieu de regretter qu'il ne s'empresse pas d'avantage de donner au Public un Ouvrage , qui ne peut qu'être bien reçu des Connoisseurs.

5°. M. Godeau mourut pendant l'Édition du Recueil , dont il s'agit. C'est pour cela qu'on y trouve à la tête une *Pièce* dont le titre est : UMBRA GODELLI , *ad suum Librum*. PHALÆCIUM. Ce petit *Poème* , fruit d'une Verve , qui n'est rien moins que glacée , est de M. l'Abbé de La Varde , Chanoine de saint Jacques de l'Hôpital , lequel a pour ses sortes de Vers , qu'il pro-

duit de génie , un talent tout particulier.

VI. (1) de plus de soixante & trois ans , ] C'est-à-dire , de plus de soixante & quatre ans : car M. Despréaux étant né le 1. de Novembre 1636. il couroit sa soixante & cinquième année en 1701. quand il composa cette *Préface*. Le Roi lui aiant demandé un jour , en quel tems il étoit né , M. Despréaux lui répondit , que le tems de sa naissance étoit la circonstance la plus glorieuse de sa vie : *Je suis venu au monde* , dit-il , *une année avant votre Majesté , pour annoncer les merveilles de son Regne*. Le Roi fut touché de cette Réponse , & les Courtisans ne manquèrent pas d'y applaudir. M. Despréaux , qui ne fit peut-être pas alors réflexion sur l'année de sa naissance , s'est cru depuis engagé d'honneur à soutenir un mot , qu'il avoit dit en présence de toute la Cour , & qui avoit si bien réussi. C'est ce qui l'a obligé , toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance , de la mettre en 1637. & c'est ce qui a causé l'erreur sur les dates de tous ses ou-

beaucoup d'infirmités, ma course puisse estre encore fort longue, le Public trouvera bon, que je prenne congé de lui dans les formes, & que je le remercie de la bonté qu'il a euë d'acheter tant de fois des ouvrages si peu dignes de son admiration. Je ne sçauois attribuer un si heureux succez qu'au soin que j'ay pris de me conformer toujourns à ses sentimens, & d'attraper, autant qu'il m'a esté possible, son gouft en toutes choses. C'est effectivement à quoy il me semble que les Ecrivains ne sçauoient trop s'étudier. Un ouvrage a beau estre approuvé d'un petit nombre de Connoisseurs, s'il n'est plein d'un certain agrément & d'un certain sel, propre à piquer le gouft general des Hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage; & il faudra à la fin que les Connoisseurs eux-mesmes avoient qu'ils se sont trompez en luy donnant leur approbation. Que si on me demande ce que c'est que cet agrément & ce sel, je répondray que c'est un je ne sçay quoy qu'on peut beaucoup mieux sentir, que dire. A mon avis neanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au Lecteur que des pen-

## R E M A R Q U E S.

vrages, dans la *Liste* qu'on en avoit donnée au commencement de l'*Edition* de 1713. après la *Préface*. Voies, Tom. II. les *Remarques* sur l'*Epigr.* XXXVI. Bross.

Le *Commentateur* avance un peu trop légèrement que la Réponse, qu'il attribué à M. DESPRE'AUX, l'a obligé toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en 1637. Car pour ne donner qu'un exemple du contraire dans l'*Epistre* X. composée en 1695. Vers 98. nôtre *Poëte* dit qu'il perdit son Père à l'âge de *seize ans*. Or le

*Commentateur* remarque sur ce même Vers & ailleurs que le Père de M. Despréaux mourut en 1657. M. DESPRE'AUX met donc ici sa naissance en 1640. ou 1641. DU MONTEIL.

Cette *Edition* n'a pas pris garde, que M. Despréaux disant ici qu'en 1701. il étoit âgé de plus de *soixante & trois ans*, il est impossible qu'il ait voulu placer sa naissance en 1640. ou 1641. Il auroit du dire en ce cas âgé de plus de *soixante ans*, ou de *soixante & un an*. On trouvera la *Liste* dont M. Brossette parle à la suite de cette *Préface*.

fées vraies & des expressions justes. L'esprit de l'Homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du Vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi; & rien ne lui est plus agréable que lorsqu'on lui offre quelque'une de ces idées bien éclaircie, & mise dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent les ignorans, une pensée que personne n'a jamais eue, ni dû avoir. C'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde, & que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer. Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensoit, & qu'il la dit d'une manière vive, fine & nouvelle. Considérons, par exemple, cette réplique si fameuse de Louis Douzième à ceux de ses Ministres qui lui (2) conseilloyent de faire punir plusieurs personnes, qui sous le regne précédent, & lorsqu'il n'estoit encore que Duc d'Orleans, avoient pris à tâche de le desservir. *Un Roy de France*, leur répondit-il, *ne venge point les injures d'un Duc d'Orleans*. D'où vient que ce mot frappe d'abord? N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il presente aux yeux une vérité que tout le monde sent, & qu'il dit mieux que tous les plus beaux discours de Morale, *Qu'un grand Prince, lorsqu'il est une fois sur le thrône, ne doit plus agir par des mouvemens particuliers, ni avoir d'autre veuë que la gloire & le bien general de son Estat?* Veut-on voir au contraire combien une pensée fausse est froide & puerile? Je ne sçaurois rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir, que deux Vers du Poëte Theophile, dans sa Tragedie

R E M A R Q U E S.

( 2 ) conseilloyent ] C'est ainsi que les autres ont suivie, on qu'il y a dans l'Édition de 1701. lit : *conseillerent*. La leçon de Dans celle de 1713. & dans toutes les autres de 1701. me semble préférable.



intitulée , Pyrâme & Thyfbé ; lorsque cette malheureuse Amante ayant ramassé le poignard encore tout sanglant dont Pyrâme s'estoit tué , Elle querelle ainsi ce poignard ,

*Ah ! voici le poignard qui du sang de son Maistre  
S'est souillé lâchement. Il en rougit , le Traître.*

Toutes les glaces du Nord ensemble ne sont pas , à mon sens , plus froides que cette pensée. Quelle extravagance , bon Dieu ! de vouloir que la rougeur du sang , dont est teint le poignard d'un Homme qui vient de s'en tuer lui-mesme , soit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué ? Voici encore une pensée qui n'est pas moins fausse , ni par conséquent moins froide. Elle est de Benferade dans ses Métamorphoses en rondeaux , où parlant du déluge envoyé par les Dieux , pour châtier l'insolence de l'Homme , il s'exprime ainsi :

*Dieu lava bien la teste à son Image.*

Peut-on à propos d'une aussi grande chose que le Déluge , dire rien de plus petit , ni de plus ridicule que ce quolibet , dont la pensée est d'autant plus fausse en toutes manieres , que le Dieu dont il s'agit en cet endroit , c'est Jupiter , qui n'a jamais passé chez les Payens pour avoir fait l'Homme à son image : l'Homme dans la Fable estant , comme tout le monde sçait , l'ouvrage de Prométhée.

Puisqu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie ; & que l'effet infallible du Vray , quand il est bien énoncé , c'est de frapper les Hommes ; il s'ensuit que ce qui ne frappe point les hommes , n'est ni beau ni vray , ou qu'il est mal énoncé : & que par conséquent un ouvrage qui n'est point goûté du Public , est un tres-méchant Ouvrage. Le gros des Hommes peut bien , durant quelque temps , prendre le faux pour le vrai , & admirer de méchantes choses : mais il n'est pas possible qu'à

la longue une bonne chose ne lui plaise; & je defie tous les Auteurs les plus mécontents du Public, de me citer un bon Livre que le Public ait jamais rebuté: à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs écrits, de la bonté desquels Eux seuls sont persuadés. J'avouë néanmoins, & on ne le sçauroit nier, que quelquefois, lorsque d'excellens ouvrages viennent à paroître, la cabale & l'envie trouvent moyen de les rabbaïsser; (3) & d'en rendre en apparence le succès douteux: mais cela ne dure guères; & il arrive de ces ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main: il demeure au fond tant qu'on l'y retient; mais bien-tost la main venant à se lasser, il se relève & gagne le dessus. Je pourrois dire un nombre infini de pareilles choses sur ce sujet, & ce seroit la matière d'un gros Livre: mais en voilà assez ce me semble, pour marquer au Public ma reconnaissance, & la bonne idée que j'ay de son goût & de ses jugemens.

Parlons maintenant (4) de mon édition nouvelle. C'est la plus correcte qui ait encore paru; & non seulement je l'ai revûë avec beaucoup de soin, mais j'y ay retouché de nouveau plusieurs endroits de mes ouvrages. Car je ne suis point de ces Auteurs fuians la peine, qui ne se croient plus obligés de rien raccommo-der à leurs écrits, dès qu'ils les ont une fois donnés au Public. Ils alleguent pour excuser leur paresse, qu'ils auroient peur en les trop remaniant, de les affoiblir, & de leur ôster cet air libre & facile qui fait, disent-ils,

R E M A R Q U E S.

( 3 ) & d'en rendre . . . le suc- de M. Racine. BROSS.  
 ces douteux : ] M. Despréaux ci- ( 4 ) de mon édition nouvelle. ]  
 toit pour exemples, l'Ecole des Celle de 1701. pour laquelle cor-  
 Femmes de Molière, & la Phédre te Préface fut faite.

un des plus grands charmes du discours : mais leur excuse, à mon avis, est tres-mauvaïse. Ce sont les ouvrages faits à la hâte, &, comme on dit, au courant de la plume, qui sont ordinairement secs, durs & forcés. Un ouvrage ne doit point paroître trop travaillé ; mais il ne sçauroit estre trop travaillé ; & c'est souvent le travail mesme qui en le polissant luy donne cette facilité tant vantée qui charme le Lecteur. Il y a bien de la difference entre des vers faciles & des vers facilement faits. Les Ecrits de Virgile, quoiqu'extraordinairement travaillez, sont bien plus naturels que ceux de Lucain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la peine que s'est donnée un Auteur à limer & à perfectionner ses Ecrits, qui fait que le Lecteur n'a point de peine en les lisant. Voiture, qui paroît si aisé, travailloit extrêmement ses ouvrages. On ne voit que des gens qui font aisément des choses mediocres ; mais des gens qui en fassent, mesme difficilement, de fort bonnes, on en trouve tres-peu.

Je n'ay donc point de regret d'avoir encore employé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes Ecrits dans cette nouvelle Edition, qui est, pour ainsi dire, mon Edition favorite. Aussi y ai-je mis mon nom, que je m'estois abstenu de mettre à toutes les autres. J'en avois ainsi usé par pure modestie : mais aujourd'hui que mes ouvrages sont entre les mains de tout le monde, il m'a paru que cette modestie pourroit avoir quelque chose d'affecté. D'ailleurs, j'ai esté bien aise, en le mettant à la teste de mon Livre, de faire voir par-là quels sont précisément les ouvrages que j'avouë, & d'arrester, s'il est possible, le cours d'un nombre infini de méchantes pièces qu'on répand partout sous mon nom, & principalement dans les Provinces & dans les Pais étrangers. J'ay mesme,  
pour

pour mieux prévenir cet inconvénient, fait mettre au commencement de ce volume, (5) une liste exacte & détaillée de tous mes Ecrits, & on la trouvera immédiatement après cette Préface. Voilà de quoy il est bon que le Lecteur soit instruit.

Il ne reste plus presentement qu'à luy dire quels sont les ouvrages dont j'ay augmenté ce volume. Le plus considerable est une onzième Satire que j'ay tout recemment composée, & qu'on trouvera à la suite des dix precedentes. Elle est adressée à Monsieur de Valincour mon illustre Associé à l'Histoire. J'y traite du vray & du faux Honneur & je l'ay composée avec le mesme soin que tous mes autres Ecrits. Je ne scaurois pourtant dire si elle est bonne ou mauvaise: car je ne l'ay encore communiquée qu'à deux ou trois de mes meilleurs Amis, à qui mesme je n'ay fait que la reciter fort vîte, dans la peur qu'il ne lui arrivast ce qui est arrivé à quelques autres de mes pieces, que j'ay vû devenir publiques avant mesme que je les eusse mises sur le papier: plusieurs personnes à qui je les avois dites plus d'une fois, les ayant retenues par cœur, & en ayant donné des copies. C'est donc au public à m'apprendre ce que je dois penser de cet ouvrage, ainsi que de plusieurs autres petites pieces de Poësie qu'on trouvera dans cette nouvelle Edition, & qu'on y a mêlées parmi les Epigrammes qui y estoient déjà. Ce sont toutes bagatelles que j'ay la plûpart composées dans (6) ma premiere jeunesse: mais que j'ay un peu rajustées, pour les

## R E M A R Q U E S.

(5) une liste . . . de tous mes Ecrits, ] Elle étoit différente de celle qui depuis a été mise dans l'Edition de 1713. & dont on a parlé dans la Remarque 1. sur cette Préface. BROSS.

*Tome I.*

Cette Liste de 1704 n'est qu'un simple Catalogue des Ouvrages contenus dans cette Edition, selon l'ordre qu'ils y tiennent.

(6) ma premiere jeunesse: ] Conformément à l'Edition de

e

rendre plus supportables au Lecteur. J'y ai fait aussi ajouter, deux nouvelles Lettres, l'une que j'écris à Mr Perrault & où je badine avec lui sur nostre démêlé Poétique, presque aussi-tost éteint qu'allumé. L'autre est un Remercîment à M. le Comte d'Ericeyra, au sujet de la Traduction de mon Art Poétique, faite par lui en Vers Portugais, qu'il a eu la bonté de m'envoyer de Lisbonne, avec une Lettre & des Vers François de sa composition, où il me donne des louanges tres-delicates, & auxquelles il ne manque que d'estre appliquées à un meilleur sujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquitter de la parole que je lui donne à la fin de ce Remercîment, de faire imprimer cette excellente traduction à la suite de mes Poësies; mais malheureusement (7) un de mes Amis à qui je l'avois prestée m'en a égaré le premier Chant; & j'ay eu la mauvaise honte de n'oser récrire à Lisbonne pour en avoir une autre copie. Ce sont là à peu près tous les ouvrages de ma façon bons ou méchans dont on trouvera icy mon Livre augmenté. Mais une chose qui sera seurement agréable au Public, c'est le présent que je luy fais dans ce mesme Livre, de la Lettre que le celebre M. Arnauld a écrite à M. Perrault à propos de ma dixième Satire, & où, comme je l'ay dit dans l'Epistre à mes vers, il fait en quelque sorte mon apologie. (8) Je ne doute point que beaucoup de Gens ne m'accusent de temerité, d'avoir osé associer à mes écrits (9) l'ou-

## R E M A R Q U E S.

1701. Dans celle de 1713. & toutes les autres depuis, il y a : *ma plus tendre jeunesse.*

(7) *un de mes Amis* ] M. l'Abbé Regnier - Desmarais, Secrétaire de l'Académie Française. BROSS.

(8) *Je ne doute point &c.* ] Dans

l'Edit. de 1701. avant cette Phrase est celle-ci, qui ne se trouve plus dans cette Préface depuis l'Edit. de 1713. J'ay mis cette Lettre la dernière de tout le Volume, afin qu'on la trouvasse plus aisément.

(9) *l'ouvrage* ] C'est ainsi qu'il y a dans l'Édition de 1701. &c

vrage d'un si excellent homme; & j'avoué que leur accusation est bien fondée. Mais le moyen de résister à la tentation de montrer à toute la Terre, comme je le montre en effet par l'impression de cette Lettre, que ce grand Personnage me faisoit l'honneur de m'estimer, & avoit la bonté *meas esse aliquid putare nugas!*

Au reste comme malgré une apologie si authentique, & malgré les bonnes raisons que j'ay vingt fois alleguées en vers & en prose, il y a encore des gens qui traitent de médisances les railleries que j'ay faites de quantité d'Auteurs modernes, & qui publient qu'en attaquant les défauts de ces Auteurs, je n'ai pas rendu justice à leurs bonnes qualitez; je veux bien, pour les convaincre du contraire, repeter encore ici les mêmes paroles que j'ai dites sur cela dans la Préface (10) de mes deux Editions précédentes. Les voici. *Il est bon que le Lecteur soit averti d'une chose; c'est qu'en attaquant dans mes ouvrages les défauts de plusieurs Ecrivains de nostre Siecle, je n'ay pas prétendu pour cela ôster à ces Ecrivains le mérite & les bonnes qualitez qu'ils*

R E M A R Q U E S.

c'est ce que le sens demande; & non pas: les Ouvrages, comme portent l'Édition de 1713. & toutes celles que l'on a faites depuis.

(10) de mes deux Editions précédentes.] De 1683. & 1694. BROSS.

Il falloit dire de 1685. & 1694. car ce sont deux Editions, qui précéderent celle de 1701. où M. Despréaux mit cette Préface; mais le Commentateur n'a pas connu l'Édition de 1685. DU MONTEIL.

Cet Editeur s'est assurément trompé. La Préface, dont il s'agit est certainement celle des

Éditions de 1683. & de 1694. que j'ai sous les yeux. J'ignore qu'il y en ait une de 1685. En tout cas, si cette Edition existe, ce ne peut être que celle de 1683. à laquelle on aura joint le Remerciement de nôtre Auteur à l'Académie; & que l'on aura rajeunie d'un nouveau frontispice. *Tour de passe-passe* assés usité parmi les Libraires. Depuis 1683. jusqu'en 1694. M. Despréaux ne composa point d'autre Ouvrage, que le Discours, dont je viens de parler. C'est ce que l'on peut voir dans la Liste citée ci-devant, Remarque 1.

peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ay pas prétendu, dis-je, nier que Chappelain, par exemple, quoique Poëte fort dur, n'ait fait autrefois, je ne sçay comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y ait beaucoup d'esprit dans les ouvrages de Monsieur Quinaut, quoique si éloigné de la perfection de Virgile. J'ajoutéray mesme sur ce dernier, que dans le temps où j'écrivis contre luy, nous estions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors beaucoup d'ouvrages, qui lui ont dans la suite acquis une juste réputation. Je veux bien aussi avoüer qu'il y a du genie dans les écrits de Saint-Amand, de Brebeuf, ( 11 ) de Scuderi, de Cotin mesme, & de plusieurs autres que j'ay critiqués. En un mot, avec la mesme sincerité que j'ay raillé de ce qu'ils ont de blâmable, je suis prest à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, & faire bien voir, que ce n'est point un esprit d'envie & de médisance qui m'a fait écrire contre eux.

Après cela, si on m'accuse encore de médisance, je ne sçai point de Lecteur qui n'en doive aussi estre accusé: puisqu'il n'y en a point qui ne dise librement son avis des écrits qu'on fait imprimer; & qui ne se croye en plein droit de le faire du contentement mesme de ceux qui les mettent au jour. En effet, qu'est-ce que mettre un ouvrage au jour? N'est-ce pas en quelque sorte dire au Public, Jugez-moy? Pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge? Mais j'ai mis tout ce raisonnement en

## R E M A R Q U E S.

( 11 ) de Scuderi, ] On m'accuse, disoit M. Despréaux, de ne rien louer de ce qu'a fait Scuderi; voici pourtant deux beaux Vers que je suis étonné qui soient de lui.

*Il n'est rien de si doux à des cœurs pleins de gloire  
Que la paisible nuit qui suit une victoire.*

Cette Note de l'Édition de Paris 1740. est tirée du *Bolana*.

DE M. DESPRE'AUX. Ixix  
rimes dans ma neuvième Satire, & il suffit d'y renvoyer mes Censeurs.

---

LA PRÉFACE, que l'on vient de lire, est suivie dans l'Édition de 1713. de ce que voici.

ŒUVRES DE M. DESPRE'AUX,  
Selon l'ordre qu'elles sont icy imprimées;  
selon l'âge auquel il les a composées; &  
selon l'année où il les a publiées.

---

<i>Pieces.</i>	<i>Ordre de l'impression.</i>	<i>Age auquel l'Auteur les a faites.</i>	<i>Années où les Pieces ont esté composées.</i>
Discours au Roy.		27	1664
Satire	1	21	1658
Satire	2	26	1663
Satire	3	26	1663
Satire	4	26	1663
Satire	5	26	1663
Satire	6	24	1661
Satire	7	25	1662
Satire	8	30	1667
Satire	9	29	1666
Satire	10	55	1692
Satire	11	63	1700

---

EPISTRES.

<i>Pieces.</i>	<i>Ordre de l'impression.</i>	<i>Age auquel l'Auteur les a faites.</i>	<i>Années où les Pieces ont esté composées.</i>
Epistre	1	30	1667
Epistre	2	29	1666
Epistre	3	33	1670



# LXX      P R E F A C E S

<i>Pieces.</i>	<i>Ordre de l'impression.</i>	<i>Age auquel l'Auteur les a faites.</i>	<i>Années où les Pieces ont esté composées.</i>
Epistre	4	35	1672
Epistre	5	39	1676
Epistre	6	39	1676
Epistre	7	40	1677
Epistre	8	40	1677
Epistre	9	36	1673
Epistre	10	56	1693
Epistre	11	57	1694
Epistre	12	58	1695

## A U T R E S    Œ U V R E S .

<i>Pieces.</i>	<i>Age auquel l'Auteur les a faites.</i>	<i>Années où les Pieces ont esté composées.</i>
L'Art Poëtique ,	34	1672
Le Lutrin ,	36	1673
Ode sur Namur ,	55	1692
Vers sur la Macarise ,	19	1656
Sonnet sur une Parente ,	15	1652
Stances sur l'Escole des Femmes ,	25	1662
Arrest burlesque ,	38	1675
Discours sur la Satire ,	29	1666
Lettres à M. le Duc de Vivonne ,	39	1676
Remercîment à l'Académie ,	47	1684
Les Heros de Romans ,	27	1664
Reflexions sur Longin ,	57	1694
Dissertation contre M. le Clerc ,	73	1710
Traduction de Longin ,	37	1674
Lettre à M. le Comte d'Ericeyra ,	68	1704
Epigrammes faites en divers temps ,		

*Voilà au vray , dit M. Despreaux dans un Escriit*

que l'on a trouvé après sa mort, tous les Ouvrages que j'ay faits. Car pour tous les autres ouvrages qu'on m'attribuë, & qu'on s'opiniastre de mettre dans les Editions etrangeres, il n'y a que des Rides qui m'en puissent soupçonner l'Auteur. Dans ce rang on doit mettre une Satire tres-fade contre les frais des Enterremens; une encore plus plate contre le Mariage, qui commence par ce Vers

*On me veut marier, & je n'en feray rien.*

Celle contre les Jesuites; & quantité d'autres aussi impertinentes. J'avouë pourtant que dans la Parodie des Vers du Cid, faite sur la perruque de Chapelain, qu'on m'attribuë encore, il y a quelques traits qui nous eschaperent à Monsieur Racine & à moy, dans un repas que nous fismes chez Furetiere, Auteur du Dictionnaire; mais dont nous n'crivimes jamais rien ni l'un ni l'autre. De sorte que c'est Furetiere qui est proprement le vray & l'unique Auteur de cette Parodie, comme il ne s'en cachoit pas luy-mesme.



Ixxij ORDRE CHRONOLOGIQUE.

---

---

ORDRE CHRONOLOGIQUE

Des principaux Ouvrages de M. DESPRE'AUX,

( Tiré de l'Édition de 1740. )

PIECES.	Âge de l'Auteur.	Année de la composition.
ODE contre les Anglois.	20	1656
Satire I.		
Satire VI.	24	1660
Satire VII.		
Differtation sur Joconde.	27	1663
Satire II.		
Satire IV.	28-40	1664
Héros de Romans, Dialogue.	28-29	1664-1665
Satire III.		
Satire V.	29	1665
Discours au Roi.		
Satire VIII.		
Satire IX.	31	1667
Discours sur la Satire.	32	1668
Épître I.		
Épître II.	33	1669
Art Poétique.	33-38	1669-1674
Épître IV.	36	1672
Épître III.	37	1673

## ORDRE CHRONOLOGIQUE. lxxiiij

PIECES.	Age de l'Auteur.	Année de la composition.
Epître V. Traduction de Longin. Arrêt burlesque.	38	1674
Les quatre premiers Chants du Lutrin.		
Epître VIII. Epître IX.	39	1675
Epître VI. Epître VII.	41	1677
Lutrin , Chant V. & VI.	47	1683
Remerciment à l'Académie.	48	1684
Ode sur Namur.	56	1692
Satire VI. Réflexions critiques , excepté les X. XI. XII.	57	1693
Epître X. Epître XI. Epître XII, Lettre à M. de Maucroix.	59	1695
Satire XI.	62	1698
Lettre à M. Perrault.	64	1700
Satire XII.	69	1709
Réflexions critiques , X. XI. & XII. Discours sur le Dialogue des Romans.	94	1710



---

NOUVEL ORDRE  
CHRONOLOGIQUE,

De la plupart des Ouvrages de M. DESPRE'AUX.

Age de l'Auteur.	Années de la composition.	PIECES.
17	1653	Epigramme XXXI. <i>Enigme.</i> Chanson à boire. <i>Philosophes reveurs &amp;c.</i>
18	1654	Sonnet sur la mort d'une Parente. Chanson à boire. <i>Soupirés nuit &amp; jour &amp;c.</i>
20	1656	Ode sur les Anglois.
24	1660	Satires I. & VI.
26	1662	Differtation sur la Joconde.
27	1663	Satire VII. Stances à M. Moliere.
28	1664	Satires II. & IV. Epigramme V.
28-29	1664-1665	Les Heros de Romans, Dialogue.
29	1665	Discours au Roi. Satires III. & V.
30-32	1666-1668	Preface I.
31	1667	Satires VIII. & IX.

## CHRONOLOGIQUE. LXXV

Age de l'Auteur.	Années de la composition.	PIECES.
32.	1668	Discours sur la Satire.
33	1669	Epistres I. & II.
33-38	1669-1674	L'Art Poétique.
34	1670	Avertissement sur l'Epistre I. Epigramme VII.
36	1672	Epistre IV. Chanson à boire. <i>Que Bavielle me semble aimable!</i>
36-38	1672-1674	Lutrin I. II. III. & IV. Chants.
38	1674.	Preface II. Epistre V. Epigrammes II. & VII. Traduction de Longin.
39	1675	Preface III. Epistres VIII. & IX. I. Lettre à M. le Duc de Vi- vonne.
40	1676	II. Lettre à M. le Duc de Vi- vonne.
41	1677	Epistres VI. & VII.
45-47	1681-1683	Lutrin V. & VI. Chants.
47	1683	Preface IV. Remerciement à l'Académie Françoise.
49	1685	Epigrammes VI. & XXXVIII.
50	1686	Epigramme XIV.

**Ixxvj NOUVEL ORDRE**

Age de l'Auteur.	Années de la composition.	PIECES.
51	1687	Epigrammes III. X. XI. XII. XIII. & XV.
54	1690	Epigramme IX.
		Satire X. Ode sur Namur.
57	1693	Epigrammes XLIII. & XLIV. Les neuf premières Reflexions Critiques sur Longin.
		Preface V. Epitaphe de M. Arnauld. Lettre de Remerciment à M. Arnauld.
58	1694	
59	1695	Epistres X. XI. & XII. Lettre à M. de Maucroix.
59-65	1695-1701	Preface pour les trois dernières Epistres.
		Lettre à M. le Comte d'Ericeyra. Lettre à M. Racine.
61	1697	
62	1698	Satire XI.
63	1699	Epigrammes XLV. & XLIX. Epitaphe de M. Racine.
64	1700	Lettre à M. Perrault.
65	1701	Preface VI.
66	1702	Epigramme XXV.
		Epigrammes XXVI. XLVII. & XLVIII.
67	1703	Lettre à M. le Verrier.

# CHRONOLOGIQUE. lxxvij

Age de l'Auteur.	Années de la composition.	PIECES.
68	1704	Epigrammes XXXIX. & XL.
71	1707	Epigramme XXXVII.
		Discours sur le Dialogue des Heros de Roman.
74	1710	Les trois dernières Reflexions Critiques sur Longin.





## Lxxx TABLE DES PIÈCES &c.

	<i>Page</i>
* Avertissement sur l'Epistre IV. ( <i>Le commencement est de l'Auteur.</i> )	296.
Epistre IV. Au Roy.	305.
* Sommaire pour l'Epistre V.	320.
Epistre V. A M. de Guilleragues &c.	321.
* Sommaire pour l'Epistre VI.	332.
Epistre VI. A M. de Lamoignon &c.	333.
* Avertissement sur l'Epistre VII.	346.
Epistre VII. A M. Racine.	357.
* Sommaire pour l'Epistre VIII.	370.
Epistre VIII. Au Roy.	371.
* Sommaire pour l'Epistre IX.	380.
Epistre IX. A M. le Marquis de Seignelay &c.	381.
Preface pour les trois dernieres Epistres.	395.
* Sommaire pour l'Epistre X.	402.
Epistre X. A mes Vers.	403.
* Sommaire pour l'Epistre XI.	416.
Epistre XI. A mon Jardinier.	417.
* Sommaire pour l'Epistre XII.	424.
Epistre XII. Sur l'Amour de Dieu , à M. l'Abbé Renaudot.	425.
Pieces concernant la X. Satire.	
* L'Apologie des Femmes. Preface.	* 433.
* L'Apologie des Femmes.	448.
* Lettre de M. Arnauld à M. Perrault.	455.
Lettre à M. Arnauld , pour le remercier de la précédente.	483.



DISCOURS

DISCOURS  
AU ROI.

*Tome I.*

A

**Q**uoique le Discours au Roi tienne la première place ici, comme dans toutes les Editions des Ouvrages de M. Despréaux, il n'a cependant été fait qu'au commencement de l'année 1665. l'Auteur aiant déjà composé cinq Satires. La même année ce Discours fut inséré dans un Recueil de Poësies, avant que M. Despréaux eût eu le tems de le corriger. Il le fit imprimer lui-même l'année suivante 1666. avec les sept premières Satires.

( LE ROI est loué dans cette Pièce avec d'autant plus d'art que le ton général est celui de la Satire, & que les traits lancés contre quelques Poëtes sont autant de louanges pour le Prince. ED. P. 1740. )

Regnier a mis à la tête de ses Satires une Epitre en Vers adressée à HENRI IV. sous le même titre de Discours au Roi.



## DISCOURS AU ROI.

**J**EUNE & vaillant Héros, dont la haute sagesse  
 N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse,  
 Et qui seul, sans Ministre, à l'exemple des Dieux,  
 Soutiens tout par Toi-même, & vois tout par Tes yeux,  
 s **G**RAND ROI, si jusqu'ici, par un trait de prudence,  
 J'ai demeuré pour Toi dans un humble silence,

### REMARQUES.

**V**ERS 3. *Et qui seul, sans Mi-* Ministre, & commença à gou-  
*nistre, &c.]* Après la mort du verner par lui-même.  
*Cardinal Mazarin, arrivée en* I M I T A T I O N. Vers 4. *Sou-*  
 1661. le Roi âgé seulement de tiens tout par Toi-même, & vois  
 vingt-deux ans & demi, ne tout par Tes yeux.] Horace L. II.  
 voulut plus avoir de premier Ep. I. v. 1.

*Cum tot susineas & tanta negotia solus.*

On peut observer dans cet en- des expressions plus vives &  
 droit & dans la plupart de ceux plus énergiques, tantôt en y  
 que notre Auteur imite des An- ajoutant des images nouvelles  
 ciens, qu'il enchérit sur l'O- qui l'embellissent. Il disoit  
 riginal, soit en rectifiant la quelquefois, en parlant de ces  
 pensée, soit en la plaçant plus sortes d'imitations : *Cela ne*  
 à propos qu'elle n'étoit; tantôt *s'appelle pas imiter; c'est jouer*  
 en lui donnant plus de force par *contre son Original.*

#### 4 DISCOURS AU ROI.

Ce n'est pas que mon cœur vainement suspendu  
Balance pour T'offrir un encens qui T'est dû.

Mais je sçai peu louer , & ma Muse tremblante

10 Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante ,  
Et dans ce haut éclat où Tu Te viens offrir ,  
Touchant à Tes lauriers , craindroit de les flétrir.

Ainsi , sans m'aveugler d'une vaine manie ,  
Je mesure mon vol à mon foible génie :

15 Plus sage en mon respect , que ces hardis Mortels  
Qui d'un indigne encens profanent Tes autels ;  
Qui dans ce champ d'honneur , où le gain les amène ,  
Osent chanter Ton nom sans force & sans haleine ;  
Et qui vont tous les jours , d'une importune voix ,  
20 T'ennuyer du récit de Tes propres exploits.

#### R E M A R Q U E S.

VERS 10. *Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante.* ] Quelques Critiques ont condamné ce Vers , prétendant que l'on ne peut pas dire , *la charge d'un fardeau*. Cependant on dit fort bien , *le poids d'un fardeau* ; ce fardeau est d'un poids trop grand. Ces expressions n'ont rien d'irrégulier.

CHANG. Vers 11. *Et dans ce haut éclat , &c.* ] Ce Vers & le suivant étoient de cette manière dans les premières Editions :

*Et ma plume mal propre à peindre des Guerriers ,  
Craindroit , en les touchant , de flétrir Tes lauriers.*

L'Auteur les changea ainsi dans l'Edition de 1674.

*Et de si hauts exploits mal propre à discourir ,  
Touchant à Tes lauriers craindroit de les flétrir.*

Enfin , dans les Editions suivantes , il corrigea encore le premier de ces deux Vers comme il est ici.

*Et dans ce haut-éclat où Tu Te viens offrir , &c.*

CHANG. Vers 13. *Ainsi , sans m'aveugler , &c.* ] Dans les premières Editions il y avoit *Ainsi , sans me flater.*

## DISCOURS AU ROI.

L'Un en stile pompeux habillant une Eglogue ,  
De ses rares vertus Te fait un long prologue ,  
Et mêle , en se vantant soi-même à tout propos ,  
Les louanges d'un fat à celles d'un Héros.

25 L'Autre en vain se lassant à polir une rime ,  
Et reprenant vingt fois le rabot & la lime ,  
Grand & nouvel effort d'un esprit sans pareil !  
Dans la fin d'un Sonnet Te compare au Soleil.

Sur le haut Hélicon leur veine méprisée ,  
30 Fut toujours des neuf Sœurs la fable & la risée.  
Calliope jamais ne daigna leur parler ,  
Et Pégase pour eux refuse de voler.  
Cependant à les voir enflés de tant d'audace ,  
Te promettre en leur nom les faveurs du Parnasse ,

### REMARQUES.

VERS 21. *L'un en stile pompeux habillant une Eglogue.* ] CHARPENTIER avoit fait en ce tems-là une *Eglogue* pour le Roi en vers magnifiques, intitulée *Eglogue Royale*. DESP.

*François Charpentier*, Parisien, de l'Académie Française, possédoit les Langues savantes. Il a laissé plusieurs Ouvrages de sa composition, & des Traductions estimées. Telle est surtout celle de la *Cyropédie de Xenophon*. E D. P. 1740.

L'*Eglogue* dont il s'agit ici fut faite en 1663, & son titre entier est: LOUIS, *Eglogue Royale*.

VERS 25. *L'autre en vain se lassant.* ] C'est CHAPELAIN qui avoit fait un *Sonnet*, à la fin duquel il comparoit le Roi au Soleil.

*Jean Chapelain*, aussi Parisien, & de l'Académie Française, est

connu par son Poème de *la Pucelle*, dont les douze premiers Chants, imprimés en 1656. furent d'abord assez bien reçus. Mais les Vers extrêmement durs, forcés & pleins de transpositions monstrueuses, firent bientôt tomber ce Poème, & si bien que jusqu'à présent on en a pas osé publier les douze derniers livres. Ainsi cet Ouvrage que l'Auteur avoit été trente ans à composer, & que la France avoit attendu si longtems avec tant d'impatience, fut l'écueil de la réputation de grand Poëte, que *Chapelain* s'étoit acquise par son *Ode au Cardinal de Richelieu*, dans laquelle il y a véritablement du génie & de grandes beautés. Au reste, *Chapelain* étoit un homme d'une grande érudition & d'une rare probité.

## 6 DISCOURS AU ROI.

- 35 On diroit qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon ,  
 Qu'ils disposent de tout dans le sacré Vallon.  
 C'est à leurs doctes mains , si l'on veut les en croire ,  
 Que Phébus a commis tout le soin de Ta gloire :  
 Et Ton nom du Midi jusqu'à l'Ourse vanté ,
- 40 Ne devra qu'à leurs vers son immortalité.  
 Mais plustost sans ce nom , dont la vive lumiere  
 Donne un lustre éclatant à leur veine grossiere ,  
 Ils verroient leurs écrits , honte de l'Univers ,  
 Pourir dans la poussière à la merci des vers.
- 45 A l'ombre de Ton nom ils trouvent leur asile ;  
 Comme on voit dans les champs un arbrisseau debile ;  
 Qui sans l'heureux appui qui le tient attaché ,  
 Languiroit tristement sur la terre couché.  
 Ce n'est pas que ma plume injuste & téméraire ,
- 50 Veuille blâmer en eux le dessein de Te plaire :  
 Et parmi tant d'Auteurs , je veux bien l'avouer ,  
 Apollon en connoist qui Te peuvent louer.  
 Oui , je sçai qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles ;  
 Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles.
- 55 Mais je ne puis souffrir , qu'un esprit de travers ,  
 Qui pour rimer des mots pense faire des vers ,

### R E M A R Q U E S.

VERS 54. *Parmi les Pelletiers.* ] L'Ouvrage. Il gaignoit sa vie à aller en Ville enseigner la Langue Françoisé aux Etrangers.

PIERRE DU PELLETIER Parisien, misérable Rimeur, faisoit sa principale occupation de composer des *Sonnets* à la louange de toutes sortes de gens. Dès qu'il savoit qu'on imprimoit un Livre, il ne manquoit pas d'aller porter un *Sonnet* à l'Auteur, pour avoir un exemplaire de

Ibid. — *On compte des Corneilles.* ] Quoique le grand *Corneille* doive principalement sa réputation à ses excellentes *Tragédies*. Il est aussi connu par de très-beaux Poèmes qu'il a composés à la louange du Roi.

## DISCOURS AU ROI. 7

Se donne en Te louant une gesne inutile.

Pour chanter un Auguste , il faut estre un Virgile,

Et j'approuve les soins du Monarque guerrier ,

60 Qui ne pouvoit souffrir qu'un Artisan grossier

Entreprist de tracer , d'une main criminelle ,

Un portait réservé pour le pinceau d'Apelle.

Moi donc , qui connois peu Phebus & ses douceurs ;

Qui suis nouveau sevré sur le mont des neuf Sœurs :

65 Attendant que pour Toi l'âge ait mûri ma Muse ,

Sur de moindres sujets je l'exerce & l'amuse :

Et tandis que Ton bras , des peuples redouté ,

Va , la foudre à la main , rétablir l'équité ,

Et retient les Méchans par la peur des supplices .

70 Moi , la plume à la main , je gourmande les vices ;

### REMARQUES.

Vers 59. *Et j'approuve les soins du Monarque guerrier.* ] ALEXANDRE LE GRAND n'avoit permis qu'à Apelle de le peindre , à Lysippe de faire son image en bronze , & à Pyrgotèle de le graver sur des pierres précieuses. Il étoit défendu à tout autre de faire son Portrait ou sa Statue. *Plin. Nat. Hist. VII. 38.*

L'Empereur Auguste fit avertir les Magistrats de ne pas souffrir que son nom fût avili , en le faisant servir de matière aux disputes pour les prix de Prose & de Vers. *Suet. c. 89.*

IMIT. Vers 60. *Qui ne pouvoit souffrir qu'un Artisan grossier.* ] Horace , Livre II. Epître 1. Vers 239.

*Edicto vetuit , ne quis se , prater Apellem ,  
Pingeret ; aut alius Lysippo duceret ara  
Fortis Alexandri vultum simulantia.*

VERS 67. *Et tandis que ton bras... Va la foudre à la main.* ] C'est mal à propos que l'on a condamné cette expression. Mais il faut être Poète , disoit l'Auteur ,

& sentir les beautés de la Poésie , pour justifier cette faute , qui n'en est pas une. Il la justifioit par ce beau Vers de Mr. Racine , dans la dernière Scène de *Mithridate* ,

*Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.*



## 8 DISCOURS AU ROI.

Et gardant pour moi-même une juste rigueur ,  
 Je confie au papier les secrets de mon cœur.  
 Ainsi , dès qu'une fois ma verve se réveille ,  
 Comme on voit au printems la diligente abeille ;  
 75 Qui du butin des fleurs va composer son miel ,  
 Des sottises du tems je compose mon fiel.  
 Je vais de toutes parts où me guide ma veine ,  
 Sans tenir en marchant une route certaine ,  
 Et , sans gesner ma plume en ce libre métier ,  
 80 Je la laisse au hafard courir sur le papier.  
 Le mal est , qu'en rimant , ma Muse un peu legere  
 Nomme tout par son nom , & ne sçauroit rien taire,  
 C'est là ce qui fait peur aux Esprits de ce temps ,  
 Qui tout blancs au dehors , sont tout noirs au dedans.  
 85 Ils tremblent qu'un Censeur , que sa verve encourage ,  
 Ne vienne en ses écrits démasquer leur visage ,  
 Et fouillant dans leurs mœurs en toute liberté ,  
 N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.

### R E M A R Q U E S.

**IMIT.** Vers 72. *Je confie au papier les secrets de mon cœur.* ] Horace dit , parlant du Poëte Lucilius ;

*Ille , velut fidis arcana sodalibus , olim  
 Credebat libris. L. II. Sat. I. v. 30.*

Ce n'est ni à Lucilius ni à Horace que M. Despréaux doit ce Vers ; c'est à Montagne. Il en venoit lui-même. Ed. P. 1740. *butin des fleurs va composer son miel.* ] C'est ainsi que l'Auteur a corrigé dans l'Édition de 1674. Dans les précédentes Éditions on lisoit :

**CHANG.** Vers 75. *Qui du* *Qui des fleurs qu'elle pille en compose son miel.*

La Particule *en* qui ne peut signifier ici que la même chose exprimée par ces mots : *des fleurs* , vicieux. **VERS 82.** *Nomme tout par son nom.* ] L'Auteur fait allusion à cet endroit de la Satire I.

*Je ne puis rien nommer si ce n'est par son nom.*

**VERS 88.** *N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.* ] DEMOCRITE

## DISCOURS AU ROI. 9

Tous ces gens éperdus au seul nom de Satire ,  
 90 Font d'abord le procès à quiconque ose rire.  
 Ce sont eux que l'on voit , d'un discours insensé ,  
 Publier dans Paris que tout est renversé ,  
 Au moindre bruit qui court , qu'un Auteur les menace  
 De joïer des Bigots la trompeuse grimace.  
 95 Pour eux un tel ouvrage est un monstre odieux ;  
 C'est offenser les loix , c'est s'attaquer aux Cieux.  
 Mais bien que d'un faux zele ils masquent leur foiblesse ,  
 Chacun voit qu'en effet la Vérité les blesse.  
 En vain d'un lâche orgueil leur esprit revêtu  
 100 Se couvre du manteau d'une austere vertu :  
 Leur cœur qui se connoist , & qui fuit la lumiere ,  
 S'il se mocque de Dieu , craint Tartuffe & Moliere.  
 Mais pourquoi sur ce point sans raison m'écarter ?  
 GRAND ROI , c'est mon défaut , je ne sçaurois flatter.  
 105 Je ne sçai point au Ciel placer un Ridicule ,  
 D'un Nain faire un Atlas , ou d'un Lâche un Hercule ,  
 Et sans cesse en esclave à la suite des Grands ,  
 A des Dieux sans vertu prodiguer mon encens.  
 On ne me verra point d'une veine forcée ,  
 110 Mesmes pour Te loïer , déguiser ma pensée :  
 Et quelque grand que soit Ton pouvoir souverain ,  
 Si mon cœur en ces vers ne parloit par ma main ,

### R E M A R Q U E S.

disoit que la Vérité étoit au fond d'un Puits , & que personne ne l'en avoit encore pû tirer.  
 DESP.

VERS 93. — Qu'un Auteur les menace.] MOLIERE vers ce temps-

la fit jouer son *Tartuffe*. DESP.  
*Molière* composa cette Comédie en 1664. mais la cabale des faux Devots obtint du Roi une défense de la représenter , qui ne fut levée qu'en 1669.

## 10 DISCOURS AU ROI.

Il n'est espoir de biens , ni raison , ni maxime ,  
Qui pût en Ta faveur m'arracher une rime.

- 115 Mais lorsque je Te voi , d'une si noble ardeur ,  
T'appliquer sans relâche aux soins de Ta grandeur ,  
Faire honte à ces Rois que le travail étonne ,  
Et qui sont accablés du faix de leur Couronne :  
Quand je voi Ta sagesse , en ses justes projets ,  
120 D'une heureuse abondance enrichir Tes sujets ;  
Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre ;  
Nous faire de la mer une campagne libre ;  
Et Tes braves Guerriers secondant Ton grand cœur ,  
Rendre à l'Aigle éperdu sa première vigueur :  
125 La France sous Tes loix maistriser la Fortune ;  
Et nos vaisseaux dormant l'un & l'autre Neptune ,  
Nous aller chercher l'or , malgré l'onde & le vent ,  
Aux lieux où le Soleil le forme en se levant :

### R E M A R Q U E S.

VERS 121. & 124. *Fouler aux pieds l'orgueil, &c. Rendre à l'Aigle éperdu, &c.* ] LE ROI se fit faire satisfaction dans ce temps-là des deux insultes faites à ses Ambassadeurs à Rome & à Londres ; & ses troupes envoyées au secours de l'Empereur défirent les Turcs sur les bords du Raab.

DES P.

Ce fut en 1661. que l'Ambassadeur d'Espagne insulta celui de France dans Londres , au sujet de la Préséance. Philippe IV. satisfit la dessus le Roi son gendre en 1662.

Dans la même année les Corses de la Garde du Pape insultèrent l'Ambassadeur de France à Rome , en réparation de quoi il

y fut élevé une Pyramide en 1664.

Ce fut aussi en 1664. que le Roi envoya du secours à l'Empereur.

VERS 122. *Nous faire de la mer une campagne libre.* ] La mer fut purgée de Pirates par la victoire remportée en 1665. sur les Corsaires de Tunis & d'Alger , aux Côtes d'Afrique.

VERS 128. *Aux lieux où le Soleil le forme en se levant.* ] En l'année 1664. le Roi établit la Compagnie des Indes Orientales , à laquelle il accorda de grands privilèges , fournit des sommes considérables , & prêta des Vaisseaux pour le premier embarquement.

## DISCOURS AU ROI. II.

Alors sans consulter si Phebus l'en avouë,  
130 Ma Muse toute en feu me prévient & Te louë,  
Mais bien-tost la raison arrivant au secours,  
Vient d'un si beau projet interrompre le cours,  
Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte,  
Que je n'ai ni le ton, ni la voix assez forte.  
135 Aussi-tost je m'effraye, & mon esprit troublé  
Laisse là le fardeau dont il est accablé:  
Et sans passer plus loin, finissant mon ouvrage,  
Comme un Pilote en mer, qu'épouvante l'orage,  
Dés que le bord paroist, sans songer où je suis,  
140 Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis,

### REMARQUES.

IMIT. Vers 138. Comme un solent qui tempestate coacti, non  
Pilote en mer, &c. ] Le Bembe eum portum capiunt quem petunt,  
a dit dans une Lettre à Hercule sed ad illum qui proximus est, de-  
Strozzi: EQUIDEM in his conclu- feruntur. P. Bembus, Epistoliar.  
dendis Elegis, feci quod Nauta Lib. III.



---



---

# DISCOURS

SUR

## LA SATIRE.

QUAND je donnai la première fois mes Satires au public, je m'estois bien préparé au tumulte que l'impression de mon Livre a excité sur le Parnasse. Je sçavois que la nation des Poëtes, & 1 sur-tout des mauvais Poëtes, est une Nation farouche qui prend feu aisément; & que ces Esprits avides de louanges, ne digèroient pas facilement une raillerie, quelque douce qu'elle pût estre. Aussi oserai-je dire à mon avantage, que j'ai regardé avec des yeux assez Stoiques 2 les libelles diffamatoires qu'on a publiez contre moy. Quelques calomnies dont on ait voulu me noircir; quel-

### R E M A R Q U E S.

Ce Discours parut la première fois en 1668. avec la Satire neuvième. Le but de l'Auteur est de justifier ici, par l'exemple des plus fameux Poëtes anciens & modernes, la liberté, qu'il s'est donnée, de nommer quelques Ecrivains dans ses Satires.

1. Ceci regarde particulièrement *Cotin*, qui avoit publié une

Satire contre l'Auteur. D E S P.

2. Les libelles diffamatoires, &c.] Outre la Satire, dont il est parlé dans la Note précédente, *Cotin* avoit encore fait contre l'Auteur un Libelle en Prose, intitulé, *La Critique désintéressée sur les Satires du tems*. Voyez Satire III. Vers 64. & Satire IX. Vers 106.

ques faux bruits qu'on ait semez de ma personne, j'ai pardonné sans peine ces petites vengeances, au déplaisir d'un Auteur irrité, qui se voyoit attaqué par l'endroit le plus sensible d'un Poëte, je veux dire, par ses ouvrages.

Mais j'avoue que j'ai esté un peu surpris du chagrin bizarre, de certains Lecteurs, qui, au lieu de se divertir d'une querelle du Parnasse, dont ils pouvoient estre spectateurs indifférens, ont mieux aimé prendre parti, & s'affliger avec les ridicules, que de se réjouir avec les honnestes gens. C'est pour les consoler que j'ai composé ma neuvième Satire, où je pense avoir montré assez clairement, que sans blesser l'Etat ni la conscience, on peut trouver de méchans Vers méchans, & s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un sot Livre. Mais puisque ces Messieurs ont parlé de la liberté que je me suis donnée de nommer, comme d'un attentat inouï & sans exemple, & que des exemples ne se peuvent pas mettre en rimes; il est bon d'en dire ici un mot, pour les instruire d'une chose qu'eux seuls veulent ignorer, & leur faire voir, qu'en comparaison de tous mes Confreres les Satiriques, j'ai esté un Poëte fort retenu.

## R E M A R Q U E S.

3. De certains Lecteurs qui au particulièrement M. le Duc de  
lieu de se divertir.] Ceci regarde Montausier.

Et pour commencer par Lucilius 4 inventeur de la Satire , quelle liberté , ou plutôt , quelle licence ne s'est-il point donnée dans ses ouvrages ? Ce n'estoit pas seulement des Poëtes & des Auteurs qu'il attaquoit ? 5 c'estoit des gens de la première qualité de Rome : c'estoit des personnes Consulaires. Cependant , Scipion & Lélius ne jugerent pas ce Poëte , tout déterminé rieur qu'il estoit , indigne de leur amitié , & vraisemblablement dans les occasions , ils ne lui refuserent pas leurs conseils sur ses Ecrits , non plus qu'à Térence. Ils ne s'aviserent point de prendre le parti de Lupus & de Metellus , qu'il avoit jouez dans ses Satires , & ils ne crurent pas lui donner rien de leur , en lui abandonnant tous les Ridicules de la République.

\* *num Lelius , aut qui*

*Duxit ab oppressâ meritum Carthagine nomen ,  
Ingenio offensi aut lasso doluere Metello ,  
Famosive Lupo cooperto versibus ?*

En effet , Lucilius n'épargnoit ni petits ni

### R E M A R Q U E S .

\* *Horat. Sat. 1. v. 65. lib. II.*

CHANG. 4. *Inventeur de la Satire.* ] Au lieu de ces mots , il y avoit dans les premières Editions : *Satirique premier du nom.* 5. *C'étoit des gens de la première qualité , &c.* ] *Martial , Liv. I.* Epître au Lecteur : *Cum (libellâ mei) salvâ infimarum quoque personarum reverentiâ , ludant ; quæ aded antiquis auctoribus desuit , ut nominibus non tantum veris abusi sint , sed etiam magnis.*

grands : & souvent des Nobles & des Patri-  
ciens, il descendoit jusqu'à la lie du peuple :

† *Primores populi arripuit, populumque tri-  
butim.*

On me dira que Lucilius vivoit dans une Re-  
publique, où ces sortes de libertez peuvent  
estre permises. Voyons donc Horace, qui vi-  
voit sous un Empereur, dans les commence-  
mens d'une Monarchie, où il est bien plus dan-  
gereux de rire qu'en un autre temps. Qui ne  
nomme-t-il point dans ses Satires? & Fabius  
le grand causeur, & Tigellius le fantasque, &  
Nasidienus le ridicule, 6 & Nomentanus le  
débauché, & tout ce qui vient au bout de sa  
plume. On me répondra que ce sont des noms  
supposez. O la belle réponse! Comme si ceux  
qu'il attaque n'estoient pas des gens connus  
d'ailleurs : comme si l'on ne sçavoit pas que  
Fabius estoit un Chevalier Romain, qui avoit  
composé un Livre de Droit : que Tigellius fut  
en son tems un Musicien cheri d'Auguste : que  
Nasidienus Rufus estoit un ridicule celebre dans  
Rome : que 7 Cassius Nomentanus estoit un

R E M A R Q U E S.

† *Hor. ibid.*

CHANG. 6. *Et Nomentanus le débauché.* ] Edition de 1668. *Et Tanais le châtre.* on lisoit dans la première Edition: *Tanais étoit un Affranchi de Mecenas : Voiez Acrou, Porphy-*

CHANG. 7. *Cassius Nomen-* rion, & Suetone dans la *Vie d'Aug-*  
*ustus, &c.* ] Au lieu de ces mots, *guste, &c.*



des plus fameux débauchés de l'Italie. Certainement il faut que ceux qui parlent de la sorte, n'ayent pas fort lû les Anciens, & ne soient pas fort instruits des affaires de la Cour d'Auguste. Horace ne se contente pas d'appeller les gens par leur nom : il a si peur qu'on ne les méconnoisse, qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom, jusqu'au métier qu'ils faisoient, jusqu'aux Charges qu'ils avoient exercées. Voyez, par exemple, comme il parle d'Aufidius Luscius, Preteur de Fondi :

*\* Fundos Aufidio Lusco Pratore libenter  
Linquimus insani, ridentes præmia Scribae ;  
Prætextam & latum clavum, &c.*

*Nous abandonnâmes, dit-il, avec joye le Bourg de Fondi, dont estoit Preteur un certain Aufidius Luscius; mais ce ne fut pas sans avoir bien ri de la folie de ce Preteur, auparavant Commis, qui faisoit le Sénateur, & l'Homme de qualité. Peut-on designer un homme plus précisément; & les circonstances seules ne suffisoient-elles pas pour le faire reconnoître? On me dira, peut-estre, qu'Aufidius estoit mort alors: mais Horace parle là d'un voyage fait depuis peu. Et puis, comment mes Censeurs répondront-ils à cet autre passage?*

#### R E M A R Q U E S.

\* Horace Sat. V. v. 35. L. I.

\* *Turgidus*

\* *Turgidus Alpinus jugulat dum Memmona,  
dumque*

*Diffingit Rheni luteum caput : hac ego ludo.*

Pendant, dit Horace, que ce Poëte enflé d'Alpinus, égorge Memnon dans son Poëme, & s'embourbe dans la description du Rhin, je me jouë en ces Satires. Alpinus vivoit du tems qu'Horace se jouoit en ces Satires; & si Alpinus en cet endroit est un nom supposé, l'Auteur du Poëme de Memnon pouvoit-il s'y méconnoître? Horace, dira-t-on, vivoit sous le regne du plus poli de tous les Empereurs: mais vivons-nous sous un regne moins poli? Et veut-on qu'un Prince qui a tant de qualitez communes avec Auguste, soit moins dégoûté que lui des méchans livres, & plus rigoureux envers ceux qui les blâment.

Examinons pourtant Perse, qui écrivoit sous le regne de Neron. Il ne raille pas simplement les ouvrages des Poëtes de son temps: il attaque les Vers de Neron mesme. Car enfin, tout le monde sçait, & toute la Cour de Neron le sçavoit, que ces quatre Vers, *Torva Mimallo-*  
*neis, &c.* dont Perse fait une raillerie si amere dans sa premiere Satire, & estoient des Vers de Neron. Cependant, on ne remarque point que

R E M A R Q U E S.

\* *Sat. X. v. 36. lib. I.*

8. *Estoient des Vers de Neron.* ] mot, PERSE, Poëte Satirique,  
M. BAYLE, *Diction. Critique*, au Rem. D. ne croit pas que ces  
Tome I, B

Neron , tout Neron qu'il estoit , 9 ait fait punir Perse ; & ce Tyran , ennemi de la Raïson , & amoureux , comme on sçait , de ses Ouvrages , fut assez galant homme pour entendre raillerie sur ses Vers , & ne crût pas que l'Empereur , en cette occasion , deust prendre les interets du Poëte.

Pour Juvénal , qui florissoit sous Trajan , il est un peu plus respectueux envers les grands Seigneurs de son siecle. Il se contente de répandre l'amertume de ses Satires sur ceux du regne précédent : mais à l'égard des Auteurs , il ne les va point chercher hors de son siecle. A peine est-il entré en matiere que le voilà en mauvaise humeur contre tous les Ecrivains de son temps. Demandez à Juvénal ce qui l'oblige de prendre la plume. C'est qu'il est las d'entendre & la *Theseïde* de Codrus , & l'*Oreste* de celui-ci , & le *Telephe* de cet autre ; & tous les Poëtes enfin , comme il dit ailleurs , qui recitoient leurs Vers au mois d'Août , & *Augusto recitantes mense Poëtas*. Tant il est vrai que le

### R E M A R Q U E S.

Vers : *Torva Mimalloneis* , &c. soient de Neron. M. Despréaux appuïoit le sentiment contraire sur le témoignage du vieux *Scholaste de Perse* , qui a été suivi par la plupart des autres Commentateurs.

CHANG. 9. *Ait fait punir Perse.* ] Dans la première Edi-

tion il y avoit ici : *Ait envoïé Perse aux Galères*. Cela faisoit allusion à une vivacité de M. le Duc de Montauxier qui avoit répondu brusquement à une personne qui lui disoit que M. Despréaux étoit un excellent Poëte : *il faut l'envoïer aux Galères couronné de Lauriers*. Voyez *Sat. IX. v. 136.*

droit de blâmer les Auteurs est un droit ancien , passé en coutume parmi tous les Satiriques , & souffert dans tous les siècles. Que s'il faut venir des anciens aux modernes ; Regnier , qui est presque nostre seul Poëte Satirique , a esté véritablement un peu plus discret que les autres. Cela n'empêche pas néanmoins 10 qu'il ne parle hardiment de Gallet , ce celebre joieur , qui assignoit ses Creanciers sur sept & quatorze , & du Sieur de Provins , qui avoit changé son 11 balandran en manteau court ; & du Cousin , qui abandonnoit sa maison de peur de la reparer ; & de Pierre du Puis , & de plusieurs autres.

12 Que répondront à cela mes Censeurs ? Pour peu qu'on les presse ; ils chasseront de la Republique des lettres tous les Poëtes Satiriques , comme autant de perturbateurs du repos public. Mais que diront-ils de Virgile , le sage , le discret Virgile , qui dans une Eglogue , où il n'est pas question de Satire , tourne d'un seul Vers deux Poëtes de son temps en ridicule ?

\* *Qui Baviuum non odit , amet tua carmina  
Mævi :*

R E M A R Q U E S.

\* Eglog. III. v. 90.

10. *Qu'il ne parle hardiment de Gallet , &c. ]* Regnier parle de Gallet , du S. de Provins , & du Cousin ; dans sa quatorzième Sat.  
11. *Balandran. ]* Casaque de

Campagne. D E S P.  
12. *Que répondront à cela mes Censeurs ? ]* C'est encore M. le Duc de Montauxier , que l'Auteur a eu en vuë dans cet endroit.

dit un Berger satirique dans cette Eglogue. Et qu'on ne me dise point que Bavius & Mævius en cet endroit sont des noms supposez : puisque ce seroit donner uu trop cruel démenti au docte Servius , qui assure positivement le contraire. En un mot , qu'ordonneront mes Censeurs de Catulle ; de Martial , & de tous les Poëtes de l'Antiquité , qui n'en ont pas usé avec plus de discrétion que Virgile ? Que penseront-ils de Voiture , qui n'a point fait conscience de rire aux dépens du celebre Neuf-Germain , quoi qu'également recommandable par l'antiquité de sa barbe , & par la nouveauté de sa Poësie ? Le banniront-ils du Parnasse , lui & tous les Poëtes de l'Antiquité , pour établir la seureté des Sots & des Ridicules ? Si cela est , je me consolerais aisément de mon exil. Il y aura du plaisir à être relegué en si bonne compagnie. Raillerie à part , ces Messieurs veulent-ils estre plus sages que Scipion & Lelius , plus délicats qu'Auguste , plus cruels que Neron ? Mais eux qui sont si rigoureux envers les Critiques , d'où vient cette clemence qu'ils affectent pour les méchans Auteurs ? Je voi bien ce qui les afflige : ils ne veulent pas estre détrompez. 13 Il leur fâche d'avoir admiré serieusement des ouvrages que

*R E M A R Q U E S.*

13. *Il leur fâche d'avoir admiré serieusement des ouvrages.* Cet endroit est imité d'Horace , Epist. 1. L. II. v. 82.

mes Satires exposent à la risée de tout le monde , & de se voir condamnez à oublier , dans leur vieillesse , ces mesmes Vers qu'ils ont autrefois appris par cœur comme des chefs-d'œuvres de l'art. Je les plains sans doute : mais quel remede ? Faudra-t-il , pour s'accommoder à leur goust particulier , renoncer au sens commun ? Faudra-t-il applaudir indifferemment à toutes les impertinences qu'un Ridicule aura répandues sur le papier ? Et au lieu 14 qu'en certains pais on condamnoit les méchans Poëtes à effacer leurs écrits avec la langue , les livres deviendront-ils de formais un azyle inviolable , où toutes les sottises auront droit de bourgeoisie ; où l'on n'osera toucher

R E M A R Q U E S.

*Vel quia nil rectum , nisi quod placuit sibi , ducunt ;  
Vel quia turpe putant parere minoribus , & quæ  
Imberbes didicere , senes perdenda fateri.*

14. *En certains pais.* ] Dans le Temple , qui est aujourd'hui l'Abbaye d'Ainay à Lyon. DESP.  
Ce Temple avoit été bâti par les soixante Nations des Gaules, en l'honneur d'Auguste. L'Empereur Caligula y institua des Jeux , & y fonda des prix pour les disputes d'Eloquence & de Poësie , qui s'y faisoient en Langue Grecque & Latine ; mais il établit aussi des peines contre ceux qui ne réussiroient pas en ces sortes de disputes. Les vaincus étoient obligés de donner des

prix aux vainqueurs , & de composer des discours à leur louange. Mais ceux dont les discours avoient été trouvés les plus mauvais , étoient contraints de les effacer avec la langue , ou avec une éponge , pour éviter d'être battus de verges , ou d'être plongés dans le Rhône. SÜETONE, *Vie de Caligula* , 20. Voyez l'*Histoire abrégée* , ou l'*Eloge Historique de Lyon* , Part. 1. Ch. 12.

C'est à ces sortes de peines que *Juvénal* a fait allusion dans sa première Satire , Vers 43.

*Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem ,  
Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad Aram.*

## 22 DISCOURS SUR LA SATIRE.

sans profanation ? J'aurois bien d'autres choses à dire sur ce sujet. Mais comme j'ai déjà traité de cette matiere dans ma neuvième Satire, il est bon d'y renvoyer le Lecteur.



S A T I R E S.



**L**A première Satire commencée vers l'année 1660. est le premier Ouvrage considérable que notre Auteur ait composé. Il y décrit la retraite & les plaintes d'un Poëte, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va chercher ailleurs une destinée plus heureuse.

C'est une imitation de la troisième Satire de Juvénal, dans laquelle est aussi décrite la retraite du Philosophe Umbricius, qui abandonne le séjour de Rome, à cause des vices affreux qui y regnoient. Juvénal y décrit encore les embarras de la même ville; &, à son exemple, M. Despréaux avoit fait ici la description des embarras de Paris; mais il s'aperçut que cette description faisoit un double sujet. C'est ce qui l'obligea à l'en détacher, & il en fit une Satire particulière, qui est la sixième.

L'Abbé Furetière, reçu depuis peu à l'Académie Française, vint un jour rendre visite au frère de M. Despréaux. C'étoit Gilles Boileau, aussi de l'Académie Française. Comme il le trouva sorti, il s'arrêta avec M. Despréaux, & lut cette Satire. Quelque éloignée qu'elle fut de la perfection à laquelle l'Auteur l'a portée depuis, Furetière convint qu'elle étoit meilleure que celles qu'il avoit faites lui-même. Il y en a cinq dans le Recueil de ses Poësies. Il encouragea donc le jeune Poëte à continuer, & lui demanda une copie de son Ouvrage, qui fût bien-tôt répandu dans le public. L'Auteur le fit imprimer ensuite fort différent de ce qu'il étoit d'abord; car de 212. Vers, il n'en avoit conservé qu'environ soixante. Tout le reste avoit été supprimé ou changé.



C. Eiren inv

f. Aveline scul

# S A T I R E I.

**D**AMON ce grand Auteur , dont la Muse fertile  
Amusa si long-temps , & la Cour & la Ville ,

## R E M A R Q U E S.

**VERS I.** *Damon, ce grand Auteur, &c.* ] J'ay eu en vue *Cassandre*, celui qui a traduit la *Rhetorique d'Aristote*. DES P.

*François Cassandre*, Auteur célèbre de ce tems-là, étoit savant en Grec & en Latin, & faisoit assés bien des Vers François; mais son humeur bourruë & farouche, qui le rendoit incapable de toute société, lui fit perdre tous les avantages, que la fortune put lui présenter; de sorte qu'il vécut d'une manière très-obscur & très-misérable. Quant à sa mort, voici ce qu'en dit *M. Despréaux* dans sa *Lettre à M. de Maucroix* (ici T. III.) Il est "mort tel qu'il a vécu, c'est à sçavoir très-misanthrope; & non seulement haïssant les hommes, mais aiant même assés de peine à se recon-

„ cilier avec Dieu, à qui disoit-  
„ il, si le rapport qu'on m'en a  
„ fait est véritable, il n'avoit  
„ aucune obligation „ Le Confes-  
„ seur, qui l'assistoit à la mort,  
„ voulant l'exciter à l'amour de  
„ Dieu, par le souvenir des gra-  
„ ces, que Dieu lui avoit faites:  
*Ab! oui*, dit *Cassandre* d'un ton  
chagrin & ironique, *je lui ai*  
*de grandes obligations, il m'a fait*  
*joïer ici bas un joli personnage!*  
Et comme son Confesseur in-  
sistoit à lui faire reconnoître les  
graces du Seigneur: *Vous sçavés*,  
dit-il, en redoublant l'amertu-  
me de ses reproches, & mon-  
trant le grabat, sur lequel il  
étoit couché: *Vous sçavés comme*  
*il m'a fait vivre; voïés comme il*  
*me fait mourir.*

*Cassandre* a traduit en François  
les derniers volumes de l'*Histoire*

*Tome I.*

Mais qui n'estant vêtu que de simple bureau ,  
 Passe l'été sans linge , & l'hyver sans manteau :  
 5 Et de qui le corps sec , & la mine affamée ,  
 N'en font pas mieux refaits pour tant de renommée :  
 Las de perdre en rimant & sa peine & son bien ,  
 D'emprunter en tous lieux , & de ne gagner rien ,  
 Sans habits , sans argent , ne sçachant plus que faire ,  
 10 Vient de s'enfuir chargé de sa seule misere ;  
 Et bien loin des Sergens , des Clercs , & du Palais ,  
 Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais :  
 Sans attendre qu'ici la Justice ennemie  
 L'enferme en un cachot le reste de sa vie ;

## R E M A R Q U E S.

de M. de Thou , que Du Ryer avoit laissés à traduire. Il a fait aussi les *Parallèles historiques*. Sa Traduction de la *Rhétorique d'Aristote* est fort estimée , & M. Despréaux , pour engager le Libraire à faire quelque gratification à l'Auteur , en parla très-avantageusement à la fin de la *Préface* sur le *Sublime de Longin* , dans l'Edition de 1674.

VERS 4. *Passe l'été sans linge , & l'hyver sans manteau :* ] Quoique *Cassandre*, sous le nom de *Damon*,

soit le Héros de cette *Satire* , l'Auteur n'a pas laissé de charger ce caractère de plusieurs traits, qu'il a empruntés d'autres Originaux. Ainsi c'est *Tristan l'Hermite* , un des premiers Académiciens François , qu'il avoit en vuë dans ce Vers , & non pas *Cassandre* ; car celui-ci portoit un manteau en tout tems , & l'autre n'en avoit point du tout ; témoin cette *Epigramme* de M. De Montmor , Maître des Requêtes :

*Elie , ainsi qu'il est écrit ,  
 De son Manteau comme de son Esprit  
 Récompensa son Serviteur fidèle.  
 Tristan eût suivi ce modèle ;  
 Mais Tristan , qu'on mit au tombeau  
 Plus pauvre que n'est un Prophète ,  
 En laissant à Quinaut son esprit de Poète ,  
 Ne put lui laisser un Manteau.*

CHANGEMENT. Vers 10. *Vient de s'enfuir.* ] Dans les premières Editions , il y avoit : *s'en est enfui.*

15 Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront  
Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front.

Mais le jour qu'il partit, plus défait & plus blême  
Que n'est un Pénitent sur la fin d'un Carême,  
La colere dans l'ame, & le feu dans les yeux,  
20 Il distila sa rage en ces tristes adieux.

Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muses si commode,  
Le merite & l'esprit ne sont plus à la mode,  
Qu'un Poète, dit-il, s'y voit maudit de Dieu,  
Et qu'ici la Vertu n'a plus ni feu ni lieu;

## R E M A R Q U E S.

VERS 15. *Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront.*] Du temps que cette *Satire* fut faite, un débiteur insolvable pouvoit sortir de prison en faisant *Cession*, c'est à-dire, en souffrant qu'on lui mist en pleine rue un bonnet vert sur la teste. DESP.

La *Cession de biens*, est l'abandonnement qu'un débiteur fait de tous ses biens à ses créanciers, pour éviter la prison, ou pour en sortir. Le bénéfice de la *Cession* fut introduit chez les Romains par la *Loi Julia*, pour tempérer la rigueur de la *Loi des douze Tables*, qui rendoit les créanciers maîtres de la liberté, & de la vie même de leurs débiteurs. Les *Cessions de biens* devinrent si fréquentes, que l'on crût devoir en arrêter la trop grande facilité par la crainte de la honte publique; & l'on s'a-

visa en quelques endroits d'Italie d'obliger tout *Cessionnaire* de biens à porter un bonnet ou chapeau orangé; & à Rome, un bonnet vert: pour marquer, dit *Pasquier*, dans ses *Recherches*, liv. IV. c. 10. que celui qui fait *Cession* de biens est devenu pauvre par sa folie. Cette peine ne s'est introduite en France que depuis la fin du seizième siècle, suivant les Arrêts rapportés par nos Jurisconsultes; mais elle est comme abolie depuis quelque tems parmi nous.

M. *Despréaux* avouoit, dit une *Note* de l'*Edition de Paris* 1740. que c'étoit un Poète inconnu, qui lui avoit fourni l'idée de ces deux Vers. Ce Poète inconnu est *Motin*, qui dans ses *Stances sur un Mari jaloux*, dit, en parlant de *César*.

*Sur son front couronné par les mains de la Gloire,  
A l'envi des lauriers, &c.*

IMIT. Vers 21. *Puisqu'en ce lieu jadis, &c.*] C'est ici particulièrement que commence l'imitation de *Juvénal*, Sat. III. V. 21.

quando artibus, inquit, honestis  
*Nullus in Urbe, locus, nulla emolumenta laborum; &c.*

- 25 Allons du moins chercher quelque antre ou quelque roche,  
 D'où jamais ni l'Huissier, ni le Sergent n'approche ;  
 Et sans lasser le Ciel par des vœux impuissans ,  
 Mettons-nous à l'abri des injures du temps.  
 Tandis que libre encor , malgré les destinées ,
- 30 Mon corps n'est point courbé sous le faix des années ,  
 Qu'on ne voit point mes pas sous l'âge chanceler ,  
 Et qu'il reste à la Parque encor de quoi filer.  
 C'est là dans mon malheur le seul conseil à suivre.  
 Que George vive ici , puisque George y sçait vivre ,
- 35 Qu'un million comptant , par ses fourbes acquis ,  
 De Clerc , jadis Laquais , a fait Comte & Marquis.  
 Que Jacquin vive ici , dont l'adresse funeste  
 A plus causé de maux que la guerre & la peste ,  
 Qui de ses revenus écrits par alphabet ,
- 40 Peut fournir aisément un Calepin complet.  
 Qu'il regne dans ces lieux ; il a droit de s'y plaire.  
 Mais moi , vivre à Paris ! Eh , qu'y voudrois-je faire ?

## REMARQUES.

IMIT. Vers 29. *Tandis nées, &c.* ] *Juvénal* au même endroit :  
*que libre encor , malgré les desti-*

*Dùm nova canities , dùm prima & recta senectus ,  
 Dùm superest Lachesi quod torqueat , & pedibus me  
 Porto meis ; nullo dextram subeunte bacillo.*

VERS 34. *Que George vive ici* , signe les Partisans en général.  
 &c. Vers 37. *Que Jacquin , &c.* ] IMIT. Ibid. *Que George vive ici* ,  
 Sous ces noms-là l'Auteur de- &c.] *Juvénal* au même endroit :

————— *Vivant Arturius illic ,  
 Et Catulus : maneat qui nigra in candida vertunt.*

VERS 40. *Un Calepin complet.* ] IMIT. Vers 42. *Mais moi ,  
 Le Dictionnaire de Calepin est en vivre à Paris ! &c.* ] *Juvénal* , la  
 deux gros volumes. même , V. 41.

*Quid Romæ faciam ? mentiri nescio.*

Je ne sçai ni tromper , ni feindre , ni mentir ,  
Et quand je le pourrois je n'y puis consentir.

45 Je ne sçai point en lâche effuyer les outrages  
D'un Faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages :  
De mes Sonnets flateurs laisser tout l'Univers ,  
Et vendre au plus offrant mon encens & mes vers.

Pour un si bas emploi ma Muse est trop altiere.  
50 Je suis rustique & fier , & j'ai l'ame grossiere.  
Je ne puis rien nommer , si ce n'est par son nom.  
J'appelle un chat un chat , & Rolet un fripon.

## R E M A R Q U E S.

I M I T. Vers 45. *Je ne sçai point en lâche effuyer les outrages.* ] TERENCE dans la Comédie de l'Ennuie , Acte II. Sc. II. v. 14.

*At ego infelix , neque ridiculus esse , neque plagas pati Possim.*

V E R S 47. *De mes Sonnets flateurs.* ] Allusion aux Sonnets que Pelletier faisoit à la louange de toutes sortes de gens. Voiez Discours au Roi , V. 54.

V E R S 50. *Je suis rustique & fier , &c.* ] Caractère de Cassandre , qui étoit farouche & grossier jusqu'à la rusticité.

V E R S 51. *Je ne puis rien nommer , si ce n'est par son nom.* ] L'Auteur fait allusion à la belle réponse que Philippe Roi de Macédoine fit à Lasthène , Citoyen de la ville d'Olinthe , lequel s'étoit retiré à la Cour de ce Prince , après lui avoir vendu par trahison sa patrie. Lasthène alla se plaindre un jour à Philippe de quelques personnes de la Cour de ce Prince , qui l'avoient appelé Traître ; & demanda justice de cette injure. Philippe lui répondit froidement : *Les Macédoniens sont si grossiers , qu'ils ne*

*s'avent nommer les choses que par leur nom.* PLUTARQUE dans les Apophtegmes des Rois & des Capitaines.

V E R S 52. *J'appelle un chat un chat , &c.* ] Ce Vers a passé en proverbe parmi nous , à cause de sa simplicité , & du sens naïf qu'il renferme. Les Grecs avoient aussi un proverbe dont le sens répond à celui-ci : *Τὰ σῦκα σῦκα , τὸν σκάφην σκάφην λέγων.* Il appelle les figues des figues , & un bateau il l'appelle un bateau. Erasme , dans ses Adages , Chil. 2. Cent. 3. n. 5. Rabelais a eu ce proverbe en vûe quand il a dit : *Nous sommes simples gens , puisqu'il plaît à Dieu , & appellons les figues figues , &c.* L. IV. 54.

Ibid. — Et Rolet un fripon. ] Procureur très-décrié , & qui a esté dans la suite condamné à faire amende honorable , & banni à perpétuité. D E S R.

- De servir un Amant , je n'en ai pas l'adresse.  
 J'ignore ce grand art qui gagne une maîtresse ,  
 55 Et je suis à Paris , triste , pauvre & reclus ,  
 Ainsi qu'un corps sans ame , ou devenu perclus.  
 Mais pourquoi , dira-t'on , cette vertu sauvage ,  
 Qui court à l'hospital , & n'est plus en usage ?  
 La Richesse permet une juste fierté.  
 60 Mais il faut estre souple avec la Pauvreté.  
 C'est par là qu'un Auteur , que presse l'indigence ,  
 Peut des astres malins corriger l'influence ,

## R E M A R Q U E S.

*Charles Rolet* , Procureur au Parlement , étoit surnommé au Palais , *l'ame damnée*. M. le Premier Président de Lamoignon avoit coutume d'employer le nom de *Rolet* , quand il vouloit parler d'un fripon insigne, *C'est*, disoit-il alors , un *Rolet*. On peut voir une peinture exacte du caractère de ce Procureur , sous le nom de *Vollichon* , dans le *Roman Bourgeois* de *Furetière* page 24. & 27. de l'Édition d'Amsterdam de 1714. *Rolet* fut convaincu d'avoir fait revivre une obligation de cinq cens livres , dont il avoit déjà reçu le paiement. En conséquence , il fut condamné par Arrêt , au bannissement pour neuf ans , en quatre mille livres de réparation civile , en diverses amendes , & aux dépens. La minute & la grosse de cette obligation furent déclarées nulles , & il fut ordonné qu'elles seroient lacérées par le Greffier

en la présence de *Rolet*. Cet Arrêt est du 12. Août 1681. & ne fut exécuté qu'en partie. *Rolet* fut dans la suite déchargé de la peine du bannissement , & obtint une place de Garde au Château de Vincennes , où il mourut. Dans la seconde Edition des *Satires* , l'Auteur mit cette Note à côté du nom de ROLET : *Hôtelier du Pais Elainois* , afin de dépasser les Lecteurs : mais par malheur il se trouva qu'il y avoit dans ce Pais-là un Hôtelier qui portoit le même nom , lequel lui en fit faire de grandes plaintes. Dans une première Edition qui fut faite en 1665. à Rouen , sans la participation de l'Auteur , on avoit mis un autre nom que celui de *Rolet*.

IMIT. Vers 56. *Ainsi qu'un corps sans ame , ou devenu perclus.* ] JUVENAL , dans la même *Satire* III. V. 46.

Tanquam  
 Mancus , & extinctæ corpus non utile dextræ.

Et que le Sort burlesque , en ce siècle de fer ,  
D'un Pédant , quand il veut , sçait faire un Duc & Pair.

63 Ainsi de la Vertu la Fortune se jouë.

Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de sa rouë ,

## R E M A R Q U E S.

IMITATION. Vers 63. Et Pédant , &c. ] *Juvénal Satire que le Sort burlesque. . . . . d'un VII. vers 197.*

*Si Fortuna volet , fies de Rhetore Consul :  
Si volet hæc eadem , fies de Consule Rhetor.*

*Pline le Jeune* a dit à peu près la même chose : *Quos tibi , Fortuna , ludos facis ? facis enim ex Professoribus Senatores , ex Senatoribus Professores.*

*Ibid.* — *En ce siècle de fer.* ] *M. le Duc de Montauzier* condamnoit hautement les *Satires* de notre Auteur , & sur-tout ces deux vers , qu'il disoit être extrêmement injurieux à la personne du Roi à cause de ces mots : *En ce siècle de fer.* Mais cette accusation ne fit aucun tort au Poëte dans l'esprit du Roi.

VERS 64. *D'un Pédant . . . sçait faire un Duc & Pair.* ] *L'Abbé de la Riviere* , dans ce temps-là fut fait Evêque de Langres. Il avoit été Regent dans un Collège. DESP.

*Louis Barbier* , connu sous le nom d'*Abbé de la Riviere* , avoit été Régent au Collège du Plessis , & ensuite Aumônier de

*M. Habert* Evêque de Cahors , & premier Aumônier de *Gaston* Duc d'Orléans. *M. Habert* mit l'*Abbé de la Riviere* auprès de ce Prince , & l'*Abbé* entra si habilement dans toutes les inclinations de son Maître , qu'il devint lui-même le maître absolu de son cœur & de son esprit ; mais il ne se servit de la confiance de *Monsieur Gaston* , que pour le trahir , en découvrant tous ses secrets au *Cardinal Mazarin*. Il en fut récompensé par plusieurs Abbates , qu'il obtint successivement & enfin par l'Evêché de Langres , qui lui fut donné en 1655. Il mourut à Paris en 1670. Il avoit été nommé au *Cardinalat*.

CHANG. Vers 65. *Ainsi de la vertu.* ] Avant ce vers il y en avoit vingt-quatre autres , que l'Auteur retrancha dans l'Édition de 1674 , ne les trouvant pas dignes du reste. Les voici :

*Je sçai bien que souvent , un cœur lâche & servile  
A trouvé chez les Grands un esclavage utile :  
Et qu'un Riche pourroit , dans la suite du temps ,  
D'un flatteur affamé payer les soins ardents.  
Mais avant que pour vous il parle , ou qu'il agisse ,  
Il faut de ses forfaits devenir le complice ,  
Et sçachant de sa vie & l'horreur , & le cours ,  
Le tenir en état de vous craindre toujours :  
De trembler qu'à toute heure , un remors légitime  
Ne vous force à le perdre , en découvrant son crime.*



Qu'on verroit de couleurs bifarrement orné,  
 Conduire le carrosse où l'on le voit traîné,  
 Si dans les droits du Roi sa funeste science  
 70 Par deux ou trois avis n'eust ravagé la France.  
 Je sçai qu'un juste effroi l'éloignant de ces lieux,  
 L'a fait pour quelques mois disparoître à nos yeux :  
 Mais en vain pour un tems une taxe l'exile :  
 On le verra bien-tost pompeux en cette Ville,  
 75 Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui,  
 Et jouir du Ciel mesme irrité contre lui.

## R E M A R Q U E S.

*Car n'en attendez rien, si son esprit discret  
 Ne vous a confié qu'un honneste secret.  
 Pour de si hauts projets je me sens trop timide :  
 L'inceste me fait peur, & je hais l'homicide :  
 L'adultere & le vol allarment mes esprits.  
 Je ne veux point d'un bien qu'on achete à ce prix.  
 Non, non, c'est vainement qu'au mépris du Parnasse,  
 J'irois de porte en porte étaler ma disgrâce.  
 Il n'est plus d'honnestes hommes, & Diogene en vain  
 Iroit, pour en chercher, la lanterne à la main.  
 Le chemin aujourd'hui par où chacun s'élève,  
 Fut le chemin jadis qui menoit à la Greve :  
 Et Monléron ne doit qu'à ses crimes divers,  
 Ses superbes lambris, ses jardins toujours verts.  
 Ainsi de la vertu, &c.*

Monléron, dans le pénultième vers, étoit un fameux Partisan, dont le nom étoit tout au long dans la première composition de cette Satire. Il avoit fait bâtir dans la ruë neuve saint Augustin, près de la porte de Richelieu, une belle maison, qui est à présent l'Hôtel de Gramont. I M I T. Vers 76. Et jouir du Ciel mesme irrité contre lui.] JUVENAL, Sat. I. v. 47.

*————— Damnatus inani  
 Judicio ( quid enim salvus infamia nummis ? )  
 Exul ab octava Marius bibit, & fruitur Dis  
 Iratis.*

SENEQUE in Hercule Furente, Acte I. Scene I. vers 33. fait dire à Junon, en parlant d'HERCULE.

*————— Superat & crescit malis,  
 Irâque nostrâ fruitur.*

Tandis

Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,  
 S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine :  
 Sçavant en ce métier si cher aux beaux Esprits,  
 80 Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.

## R E M A R Q U E S.

VERS 77. *Tandis que Colletet.*] Fameux Poète fort gueux, dont on a encore plusieurs ouvrages. DESP. Il y avoit ainsi dans la première Edition ; mais depuis, à la prière de M. Ogier, ami de Colletet, on mit PELLETIER. Jamais personne ne fut moins Parasite, dit RICHELET, *Traité de la Versification Française*, page 161. que le bon homme du Pelletier : hors qu'il alloit montrer en ville, c'étoit un véritable Reclus. C'est pourquoi Guéret dans sa *Guerre des Auteurs*, a fait parler ainsi du Pelletier dans un Sonnet.

*On me traite de Parasite  
 Moi, qui plus reclus qu'un Hermite ;  
 Ne mangeai jamais chez autrui.  
 O fatalité sans seconde !  
 Faut-il qu'on déchire aujourd'hui,  
 Celui qui loïa tout le monde ?*

Ce n'est que dans les dernières Editions des *Satires*, que M. Despréaux a remis le nom de Colletet ; & c'est François Colletet fils de Guillaume, qu'il a voulu désigner. Ils ont été Poètes tous les deux. Guillaume Colletet étoit mort dès l'année 1659. & sa place à l'Académie Française avoit été remplie par Gilles Boileau, frere de notre Auteur.

VERS 80. *Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.*] Celebre Parasite dont Menage a écrit la vie. DESP.

Pierre Monmaur étoit né dans la Marche. Il avoit été Avocat, & fut ensuite Professeur Roïal en Langue Grecque. Ce qui le fit surnommer Monmaur le Grec. Il logeoit au Collège des Cholets & alloit chercher sa vie de table en table. Son plaisir étoit de médire de tous les Savans, tant vivans que morts ; & il ap-

pliquoit tout son esprit à faire des allusions ou jeux de mots sur les noms propres. Ces allusions étoient toujours tirées du Grec & du Latin ; & on les appella des *Monmaurismes*. Tous les beaux Esprits de ce tems-là se déchaînèrent contre Monmaur, à l'envi les uns des autres, & ce fut Ménage, qui fut l'Auteur de cette conspiration celebre. En 1636. il écrivit en Latin la vie de Monmaur, qu'il masqua du nom de *Gargilius Mamurra*. C'est dans cet Ouvrage qu'il exhorte tous les Savans à prendre les armes contre cet ennemi commun. Il y feint aussi que Monmaur donnoit des leçons du métier de Parasite, & lui attribua plusieurs Ecrits imaginaires sur ce sujet. C'est à quoi M. Despréaux fait allusion. M. Bayle, dans son *Dictionnaire*, Article de Monmaur, avertit que ce

Il est vrai que du Roi la bonté secourable  
 Jette enfin sur la Muse un regard favorable ,  
 Et reparant du Sort l'aveuglement fatal ,  
 Va tirer désormais Phebus de l'hospital.

- 85 On doit tout espérer d'un Monarque si juste.  
 Mais sans un Mecenas , à quoi sert un Auguste ?  
 Et fait comme je suis , au siècle d'aujourd'hui ,  
 Qui voudra s'abaisser à me servir d'appui ?  
 Et puis , comment percer cette foule effroyable  
 90 De Rimeurs affamez dont le nombre l'accable ,  
 Qui , dès que sa main s'ouvre , y courent les premiers ,  
 Et ravissent un bien qu'on devoit aux derniers ?  
 Comme on voit les Frelons , troupe lâche & sterile ,  
 Aller piller le miel que l'Abeille distille.

## R E M A R Q U E S.

Professeur n'étoit pas si méprisable qu'on l'a dit ; & qu'on ne doit pas juger de lui par les Portraits Satiriques que l'on en fit , & qu'il ne faut regarder que comme des jeux d'esprit & des fictions. M. de Sallengre a publié en 1716. à la Haye , l'*Histoire de Pierre de Monmaur* en 2 Vol. in 8°. C'est un Recueil curieux de toutes les Pièces faites contre *Monmaur*.

VERS 81. — Du Roi la bonté secourable. ] LE ROI en ce temps-

là à la sollicitation de M. Colbert , donna plusieurs pensions aux Gens de Lettres. D E S P.

Ces gratifications , qui commencèrent en 1663. furent distribuées dans le Roïaume , & dans les Païs étrangers.

CHANG. Vers 94. *Aller piller le miel que l'Abeille distille.* ] Après ce vers il y en avoit huit qui sont remarquables : cependant l'Auteur les a supprimés dans l'Édition de 1674. & dans toutes celles qui ont été faites depuis.

*Enfin je ne sçaurois , pour faire un juste gain ,  
 Aller bas & rampant flechir sous Chapelain.  
 Cependant , pour flater ce Rimeur tutélaire ,  
 Le frere , en un besoin , va renier son frere ;  
 Et Phebus en personne , y faisant la leçon ,  
 Gagneroit moins ici qu'au métier de maçon :  
 Ou pour estre couché sur la liste nouvelle ,  
 S'en iroit chez Bilaine admirer la Pucelle.  
 Cessons donc d'aspirer , &c.*

95 Cessons donc d'aspirer à ce prix tant vanté ,  
 Que donne la faveur à l'importunité.  
 Saint-Amand n'eut du Ciel que sa veine en partage :  
 L'habit , qu'il eut sur lui , fut son seul héritage :  
 Un lit & deux placets composoient tout son bien ,  
 100 Ou , pour en mieux parler , Saint-Amand n'avoit rien.

## R E M A R Q U E S.

Quand le Roi eut résolu de faire des gratifications aux Gens de Lettres , M. Colbert chargea Chapelain de faire la liste de ceux que leur mérite en rendoit dignes. Cette commission fit beaucoup d'honneur à Chapelain , & lui attira les respects intéressés d'une infinité d'Auteurs de toute espèce , qui briguoient sa faveur , en donnant des louanges à son Poème de la Pucelle d'Orléans : C'est pourquoi il est ici appelé , *Rimeur tutélaire*.

M. Despréaux étoit brouillé avec Gilles Boileau son aîné. La cause de cette brouillerie est expliquée dans cette Epigramme de Linière :

*Vous demandez pour quelle affaire  
 Boileau le Rentier aujourd'hui  
 En veut à Despréaux son frère ,  
 C'est qu'il fait des vers mieux que lui.*

Gilles Boileau faisoit sa cour à Chapelain aux dépens de son cadet , & c'est à quoi se rapporte le quatrième vers : *Le frère en un besoin va renier son frère*. Dans la suite notre Auteur voulut effacer jusqu'aux moindres vestiges de ce démêlé : & c'est la principale raison pour laquelle il a retranché ces huit vers.

Dans la première Edition , l'Auteur n'avoit désigné Chapelain que par la première lettre de son nom à la fin du second vers. Dans les Editions suivantes , il mit , *Pucelain*.

VERS 97. *Saint-Amand n'eut du Ciel* , &c. Vers 103. & 104. *Et tout chargé de vers . . . il parut à la Cour*. Vers 107. & 108. *Et la Fièvre . . . Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la Faim*. ] On a plusieurs Ouvrages de lui où il y a beaucoup de genie. Il ne

sçavoit pas le Latin , & estoit fort pauvre. D E S P.

Le Poème qu'il y porta ( à la Cour ) estoit intitulé , le Poème de la Lune , & il y louoit le Roi , surtout de sçavoir bien nager. D E S P.

Marc-Antoine-Gerard de Saint-Amant , de l'Académie Française , étoit né à Rouen , & passoit pour fils d'un Gentilhomme Verrier. Il est pourtant dit dans l'Hist. de l'Académie , que son Pere avoit été Chef d'Escadre au service d'Elisabeth Reine d'Angleterre. On voit par les Poësies de Saint-Amant , qu'il n'avoit pas attendu aussi tard que notre Auteur le dit , à mettre au jour les Vers qu'il avoit faits pour la Cour , & à solliciter ses graces. Mais il est à présumer que M. Despréaux ne s'est ici servi d'un nom connu , que

- Mais quoi , las de traîner une vie importune ,  
 Il engagea ce rien pour chercher la Fortune ,  
 Et tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour ,  
 Conduit d'un vain espoir , il parut à la Cour.
- 105 Qu'arriva-t'il enfin de sa Muse abusée ?  
 Il en revint couvert de honte & de risée ,  
 Et la Fièvre au retour terminant son destin ,  
 Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la Faim.  
 Un Poète à la Cour fut jadis à la mode :
- 110 Mais des Fous aujourd'hui c'est le plus incommode :  
 Et l'Esprit le plus beau , l'Auteur le plus poli ,  
 N'y parviendra jamais au fort de l'Angeli.  
 Faut-il donc desormais jouier un nouveau rôle ?  
 Dois-je , las d'Apollon , recourir à Bartole ,

## R E M A R Q U E S.

pour rendre sa narration plus intéressante. Le Roi ne put souffrir la lecture du Poème de la Lune , & son Auteur ne survécut pas long-tems à cet affront. Il mourut en 1660. après avoir

consacré les derniers tems de sa vie à la pénitence & à la piété.

IMITAT. Vers 103. *Saint-Amant n'eut du Ciel , &c.* ] *Jurvénal* , Sat. III. v. 208.

*Nil habuit Codrus , quis enim negat ? Et tamen illud Perdidit infelix totum nihil.*

VERS 112. *N'y parviendra jamais au fort de l'Angeli.* ] Célèbre fou que *Monsieur le Prince* avoit amené avec lui des Pays-bas , & qu'il donna au Roi.

D E S P.

L'Angeli avoit suivi en Flandres M. le Prince de Condé en qualité de valet d'écurie. Ce fou avoit de l'esprit , & trouva le secret de plaire aux uns , & de se faire craindre des autres , & tous lui donnoient de l'argent ; de sorte qu'il amassa environ vingt - cinq mille écus. Mais ses railleries piquantes le

furent enfin chasser de la Cour. On raconte que *Marigni* étant un jour au diner du Roi , dit à quelqu'un , en voyant l'Angeli , qui faisoit rire le Roi par ses folies : *De tous nous autres fous , qui avons suivi M. le Prince , il n'y a que l'Angeli qui ait fait fortune.*

VERS 114. *Dois-je , las d'Apollon , recourir à Bartole ?* ] *BARTOLE* étoit un célèbre Jurisconsulte d'Italie , qui a fait d'amples Commentaires sur le Droit. Notre Auteur se désigne ici lui-même. Il avoit été reçu Avocat

- 115 Et feüilletant Loüet allongé par Brodeau ,  
 D'une robbe à longs plis balayer le Barreau ?  
 Mais à ce seul penfer je sens que je m'é gare.  
 Moi ? que j'aïlle crier dans ce païs barbare ,  
 Où l'on voit tous les jours l'Innocence aux abois
- 120 Errer dans les détours d'un Dédale de loïs ,  
 Et dans l'amas confus des chicanes énormes ,  
 Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes ;  
 Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier ,  
 Et dont les Cicerons se font chez Pé-Fournier ?

## R E M A R Q U E S.

au Parlement, le 4. Decembre 1656. étant âgé de 20. ans, & il suivit le Barreau pendant quelque tems ; mais il préféra les douceurs de la Poësie, au tumulte des affaires ; & les occupations que sa réputation naissante lui donna, achevèrent de l'arracher à la Jurisprudence.

VERS 115. *Et feüilletant Loüet allongé par Brodeau.* ] BRO-

*Candida de nigris, & de candentibus atra.*

JUVENAL, *Sat.* III. v. 30. dit à peu près la même chose dans ces

————— *Maneant qui nigrum in candida vertunt.*

VERS 123. *Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier.* ] OLIVIER PATRU, Avocat au Parlement, & l'un des Quarante de l'Académie Françoisé, étoit de Paris fils d'un Procureur de la Cour. Il nâquit en 1604. L'amour qu'il avoit pour les Belles Lettres, ruina sa fortune, comme il en convient lui-même dans une *Lettre à M. de Montausier*, & fut cause qu'il ne s'attacha pas assez à sa profession, quoiqu'il fut très-habile Avocat. Ses plai-

DEAU a commenté Loüet. DESP.

*George Loüet*, Auteur d'un *Recueil d'Arrêts* fort estimé, étoit Conseiller, & *Julien Brodeau*, son Commentateur, Avocat au Parlement.

IMIT. Vers 122. *Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.* ] OVIDE, *Métam.* L. XI. v. 315.

mots que notre Auteur avoit en vuë :

doiers imprimés sont des preuves immortelles de son esprit, & de son éloquence.

*Huot, & le Mazier* : Ces deux Avocats étoient d'un mérite fort médiocre ; mais ils ne laissoient pas d'être fort emploïez, parce qu'ils se chargeoient de toutes fortes de causes, bonnes & mauvaises, & les défendoient avec beaucoup de bruit.

VERS 124. *Et dont les Cicerons se font chez Pé-Fournier ?* ] Celebre Procureur : il s'appelloit

125 Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée ;  
On pourra voir la Seine à la Saint Jean glacée ,  
Arnauld à Charenton devenir Huguenot ,  
Saint-Sorlin Janseniste , & Saint-Pavin bigot.

## REMARQUES.

*Pierre Fournier* ; mais les gens de Palais pour abréger , l'appelloient *Pé-Fournier*. DESP.

Il étoit Procureur au Parlement, & signoit *P. Fournier*, pour se distinguer de quelques-uns de ses Confrères qui portoient aussi le nom de *Fournier* ; c'est pourquoi on l'appelloit ordinairement *Pé-Fournier* , conformément

à un usage établi parmi les Procureurs. Dans la Comédie Italienne d'*Arlequin Procureur*, *Arlequin*, pour imiter ce vers, se nommoit *Pé-Arlequin*.

CHANG. Vers 127. *Arnauld à Charenton*, &c. ] Au lieu de ce Vers & de celui qui suit, il y avoit dans la première composition, avant l'impression :

*Le Pape devenir un zélé Huguenot ,  
Sainte-Berwe Jésuite , & Saint Pavin devot.*

*M. de Sainte-Berwe* étoit Docteur de Sorbonne , & très-habile caufiste.

Ibid. *Arnauld à Charenton devenir Huguenot.* ] Docteur de Sorbonne. Les ouvrages que ce favant Docteur a publiés contre les Calvinistes , prouvent assez combien il étoit éloigné d'embrasser leurs sentimens.

VERS 128. *Saint-Sorlin Janseniste.* ] JEAN DESMARETS de *Saint-Sorlin* , après avoir cessé de travailler pour le Théâtre , pu-

blia un écrit en 1665. contre les *Religieuses de Port-Royal* , qui étoient accusées de Jansénisme.

Ibid. — *Et Saint-Pavin bigot.* ] *Sauguin de Saint-Pavin*, étoit un fameux libertin, disciple de *Théophile* , aussi-bien que *Des-Barreaux* , *Bardouville* , & quelques autres. *Saint-Pavin* nous instruit de ses sentimens & de ses mœurs , dans les vers suivans , qui sont de son *Portrait* fait par lui-même.

*Je n'ai l'esprit embarrassé  
De l'avenir ni du passé.  
Ce qu'on dit de moi peu me choque.  
De force choses je me moque ;  
Et sans contraindre mes desirs ,  
Je me donne entier aux plaisirs.  
Le jeu , l'amour , la bonne chère , &c.*

Cependant , *Saint-Pavin* ne put souffrir que l'on eût mis sa conversion au rang des impossibilités morales. On verra ci-après dans les *Remarques* sur les *Epigrammes* , ce qu'il fit pour s'en vanger , & ce que lui repliqua

notre Auteur. *Adrien de Valois* s'est trompé, en disant que *Saint-Pavin* s'étoit converti , à cause d'une voix terrible qu'il ouït au moment de la mort de *Théophile* , qui mourut en 1626. Voyez le *Valesiana* , page 32. *Gui Patin*

- Quittons donc pour jamais une Ville importune ,  
 130 OÙ l'Honneur a toujours guerre avec la Fortune :  
 OÙ le Vice orgueilleux s'érige en Souverain ,  
 Et va la mitre en teste & la crosse à la main :  
 OÙ la Science triste , affreuse , délaissée ,  
 Est par-tout des bons lieux comme infame chassée ;  
 135 OÙ le seul art en vogue est l'art de bien voler :  
 OÙ tout me choque : enfin , où . . . Je n'ose parler.  
 Et quel Homme si froid ne seroit plein de bile  
 A l'aspect odieux des mœurs de cette Ville ?  
 Qui pourroit les souffrir ? & qui , pour les blâmer ,  
 140 Malgré Muse & Phebus n'apprendroit à rimer ?  
 Non , non ; sur ce sujet pour écrire avec grace ,  
 Il ne faut point monter au sommet du Parnasse ,

## R E M A R Q U E S.

nous apprend la mort de *Saint-Pavin*, dans une Lettre du 11. Avril 1670. & il ajoute, que le *Curé de saint Nicolas* l'obligea d'employer en legs pieux le bien qui lui restoit.

CHANG. Vers 130. OÙ l'honneur a toujours guerre avec la Fortune. ] Dans toutes les Editions, qui ont précédé l'Édition posthume de 1713. ce vers étoit ainsi :

*Où l'honneur est en guerre avecque la Fortune.*

VERS 132. *Et va la mitre, &c.* ] tre autres que l'Auteur a supprimés depuis l'édition de 1674.

*Où l'argent seul tient lieu d'esprit & de noblesse :*

*Où la Vertu se pèse au poids de la richesse :*

*Où l'on emporte à peine , à suivre les neuf Sœurs ,*

*Un laurier chimérique , & de maigres honneurs.*

IMIT. Vers 133. OÙ la Science triste , affreuse , délaissée , &c. ] Ce vers & le suivant sont imités de *Regnier*, Satire III.

*Si la Science pauvre , affreuse , & méprisée ,  
 Sert au Peuple de fable , aux plus grands de risée.*

CHANG. Ibid. Au lieu de *triste , affreuse , délaissée* ; on lisoit dans les Editions qui ont précédé celle de 1713. *triste , affreuse & délaissée.*

CHANG. Vers 136. OÙ tout me choque : Enfin , où . . . Je n'ose parler. ] Dans les premières Editions, la ponctuation du dernier hémistiche étoit ainsi : *Enfin, où je n'ose parler.* M. *Racine* conseilla à l'Auteur de marquer une suspension



Et sans aller rêver dans le double Vallon ,  
La colere suffit , & vaut un Apollon.

- 145 Tout beau , dira quelqu'un , vous entrez en furie.  
A quoi bon ces grands mots ? Doucement , je vous prie :  
Ou bien montez en Chaire , & là , comme un Docteur ,  
Allez de vos sermons endormir l'Auditeur.  
Cest là que bien ou mal on a droit de tout dire.
- 150 Ainsi parle un esprit qu'irrite la Satire ,  
Qui contre ses defauts croit estre en seureté ,  
En raillant d'un Censeur la triste austerité :  
Qui fait l'homme intrepide , & tremblant de foiblesse ,  
Attend pour croire en Dieu que la fièvre le presse ;
- 155 Et toujours dans l'orage au Ciel levant les mains ,  
Dés que l'air est calmé , rit des foibles Humains.

## R E M A R Q U E S.

après la particule où ... ce qui rend le sens bien plus fort , & l'expression plus vive. IMIT. Vers 144. *La colere suffit, & vaut un Apollon.* ] JUVENAL, Sat. I. v. 79.

*Si natura negat, facit indignatio versum.*

Ce Vers de *Juvénal* avoit été précédemment traduit par *Re-* gnier en cette manière , Sat. I. v. 79.

*Puis souvent la colère engendre de bons vers.*

Mais on voit combien l'expression de *M. Despréaux* est plus noble & plus animée. *Barreaux, qui, selon le langage de Boursaut dans ses Lettres, ne croioit en Dieu que quand il étoit malade.* Pendant une maladie qu'il eut, il fit un *Sonnet* de piété, qui est connu de tout le monde, & qui est très-beau; mais quand sa santé fut revenue, il défavoua fortement ce *Sonnet*.

CHANG. Vers 145. *Tout beau, dira quelqu'un.* ] Dans les premières Editions il y avoit: *Mais quoi, dira quelqu'un.*

VERS 154. *Attend pour croire en Dieu, que la fièvre le presse.* ] Ce vers désigne le fameux *Des-* *Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité, &c.*

Voiez *Satire X.* Vers 660.

CHANG. Vers 155. *Et toujours dans l'orage, &c.* ] Au lieu de ce vers & du suivant, il y avoit ceux-ci dans les premières Editions :

*Et riant hors de là du sentiment commun,  
Prêche que Trois sont Trois, & ne font jamais Un,*

Car de penser alors qu'un Dieu tourne le Monde ,  
 Et regle les ressorts de la machine ronde ,  
 Ou qu'il est une vie au delà du trépas ,  
 160 C'est là , tout haut du moins , ce qu'il n'avoûra pas.  
 Pour moi qu'en santé mesme un autre Monde étonne ,  
 Qui crois l'ame immortelle , & que c'est Dieu qui tonne ,  
 Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce Lieu.  
 Je me retire donc. Adieu , Paris , Adieu.

## R E M A R Q U E S .

Mais ces vers parurent trop hardis , & même un peu libertins ; aussi-bien que ceux-ci qui venoient un peu après :

*C'est là ce qu'il faut croire , & ce qu'il ne croit pas ;  
 Pour moi , qui suis plus simple , & que l'Enfer étonne.*

M. Arnauld le Docteur , les fit changer. *Otez tout cela , dit-il , à l'Auteur ; vous aurez trois ou quatre libertins à qui cela plaira , & vous perdrez je ne sçai combien d'honnêtes gens , qui liroient vos Ouvrages.* CHANG. Vers 157. *Car de penser alors.* ] Dans les premières Editions , il y avoit : *Car enfin , de penser.*



**L**E sujet de la seconde Satire est la difficulté de trouver la Rime, & de la faire accorder avec la Raison. Mais l'Auteur s'est appliqué à les concilier toutes deux, en n'employant dans cette Pièce que des Rimes extrêmement exactes.

Cette Satire est la quatrième dans l'ordre du tems, & fut composée après la septième en 1664.

La même année, l'Auteur se trouva chez M. Du Brouffin, avec M. le Duc de Vitri & Moliere. Ce dernier y devoit lire une Traduction de Lucrece en vers François, qu'il avoit faite dans sa jeunesse. En attendant le diner, on pria M. Despréaux de réciter la Satire adressée à Moliere, qui ne voulut pas ensuite lire sa Traduction, craignant qu'elle ne fût pas assez belle pour soutenir les louanges qu'il venoit de recevoir. Il se contenta de lire le premier Acte du Misanthrope, auquel il travailloit en ce tems-là; disant, qu'on ne devoit pas s'attendre à des vers aussi parfaits, & aussi achevés que ceux de M. Despréaux; parce qu'il lui faudroit un tems infini, s'il vouloit travailler ses Ouvrages comme lui.



F. Gibon del.

J. Aveline scul.

# S A T I R E I I.

A M. D E M O L I E R E.

RARE & fameux Esprit, dont la fertile veine  
Ignore en écrivant le travail & la peine ;  
Pour qui tient Apollon tous ses trefors ouverts ,  
Et qui sçais à quel coin se marquent les bons vers ;  
5 Dans les combats d'esprit sçavant Maistre d'escrime ,  
Enseigne-moi , Moliere , où tu trouves la rime.  
On diroit , quand tu veux , qu'elle te vient chercher.  
Jamais au bout du vers on ne te voit broncher ;  
Et sans qu'un long détour t'arreste , ou t'embarasse  
10 A peine as-tu parlé , qu'elle-mesme s'y place.  
Mais moi , qu'un vain caprice , une bizarre humeur ,  
Pour mes pechez , je croi , fit devenir Rimeur :  
Dans ce rude métier , où mon esprit se tuë ,  
En vain , pour la trouver , je travaille & je suë.  
15 Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir :  
Quand je veux dire *blanc* , la quinteuse dit *noir*.

- Si je veux d'un Galant dépeindre la figure ,  
 Ma plume pour rimer trouve l'Abbé de Pure :  
 Si je pense exprimer un Auteur sans défaut ,  
 20 La Raison dit Virgile , & la Rime Quinaut.  
 Enfin quoi que je fasse , ou que je veuille faire ,  
 La bizarre toujours vient m'offrir le contraire.  
 De rage quelquefois , ne pouvant la trouver ,  
 Triste , las , & confus , je cesse d'y rêver :  
 25 Et maudissant vingt fois le Démon qui m'inspire ,  
 Je fais mille sermens de ne jamais écrire.  
 Mais quand j'ai bien maudit & Muses & Phebus ,  
 Je la voi qui paroist , quand je n'y pense plus.

## R E M A R Q U E S.

VERS 17. *Si je veux d'un Galant*, &c.] *Michel de Pure* étoit de Lyon, où son Père avoit été Prévôt des Marchands en 1634. & son Aïeul Echevin en 1596. Il avoit publié en 1663. une fort mauvaise Traduction de *Quintilien*. Dans la suite il traduisit l'*Histoire des Indes*, écrite en Latin par le P. *Maffée* Jésuite,

& l'*Histoire d'Afrique*, écrite en Italien par *J. B. Birago*. Il a aussi traduit la *Vie de Leon X.* du Latin de *Paule-Jove* Il est encore Auteur du Roman intitulé : *Les Précieuses*; de la *Vie du Maréchal de Gassion*, &c.

CHANG. *Ibid.* Au lieu des Vers qu'on lit ici, l'Auteur avoit mis d'abord :

*Si je pense parler d'un Galant de notre âge ,  
 Ma plume pour rimer rencontrera Ménage.*

L'Abbé de Pure, qui affectoit un air de propreté & de galanterie, quoiqu'il ne fut ni propre, ni galant, donna lui-même occasion à ce changement. Il fit en ce tems-là une Parodie de la Scène de *Corneille*, dans laquelle *Auguste* confond *Cinna*, dont il a appris la conjuration. Dans la Parodie *M. Colbert* convainquoit *M. Despréaux* d'être l'Auteur de quelques Libelles qui couroient alors. *M. Despréaux* n'étoit pas sûr que l'Abbé de Pure

eut fait cette Parodie, mais seulement qu'il la distribuoit. Pour toute vengeance, il se contenta du trait ironique, qui caractérise ici cet Abbé.

VERS 20. *La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.*] *PHILIPPE QUINAUT*, Auteur de plusieurs Tragédies tombées dans l'oubli, mais célèbre par ses Opera, fut reçu à l'Académie Française en l'année 1670. & mourut en 1688. Du vivant de *Quinaut*, son nom étoit écrit ici : *Quinaut*.

Aussi-tost , malgré moi , tout mon feu se rallume :  
 30 Je reprends sur le champ le papier & la plume ,  
 Et de mes vains sermens perdant le souvenir ,  
 J'attens de vers en vers qu'elle daigne venir.  
 Encor si pour rimer , dans sa verve indiscrete ,  
 Ma Muse au moins souffroit une froide épithete :  
 35 Je ferois comme un autre , & sans chercher si loin ,  
 J'aurois toujourns des mots pour les coudre au besoin.  
 Si je loiois Philis , *En miracles feconde* ,  
 Je trouverois bien-tôt , *A nulle autre seconde*.  
 Si je voulois vanter un objet *Nompareil* ;  
 40 Je mettrois à l'instant , *Plus beau que le Soleil*.  
 Enfin parlant toujourns d'*Astres* & de *Merveilles* ,  
 De *Chef-d'œuvres des Cieux* , de *Beautez sans pareilles* ;  
 Avec tous ces beaux mots souvent mis au hazard ,  
 Je pourrois aisément , sans genie & sans art ,  
 45 Et transposant cent fois & le nom & le verbe ,  
 Dans mes vers recousus mettre en pieces Malherbe.  
 Mais mon esprit , tremblant sur le choix de ses mots ,  
 N'en dira jamais un , s'il ne tombe à propos ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 35. *Je ferois comme un autre* , &c. ] *Gilles Ménage*, dont les Poësies sont remplies d'expressions semblables à celles que notre Auteur reprend dans les vers suivans : ce qui marque un génie froid & stérile , tel qu'étoit celui de l'*Abbé Ménage* , qui n'avoit point de naturel à la Poësie , & qui ne faisoit des vers qu'en dépit des *Muses* ; comme il l'a dit lui-même dans la *Préface de ses Observations sur Malherbe*. *Gilles*

*Boileau* , frere de notre Auteur , avoit déjà repris l'*Abbé Ménage* de son affectation à employer ces sortes de Phrases Poëtiques : *En charmes feconde* , *A nulle autre pareille* , *A nulle autre seconde* ; *Ce Chef-d'œuvre des Cieux* , *Ce miracle d'amour* , &c. on peut voir l'*Avis à M. Ménage* , sur son *Eglogue* , intitulée *Christine*. p. 16.  
 VERS 46. *Dans mes Vers recousus mettre en pieces Malherbe*. ] Il étoit difficile de faire un vers qui ri-

Et ne sauroit souffrir , qu'une phrase insipide  
 50 Vienne à la fin d'un vers remplir la place vuide.  
 Ainsi recommençant un ouvrage vingt fois ,  
 Si j'écris quatre mots , j'en effacerai trois.  
 Maudit soit le premier , dont la verve insensée  
 Dans les bornes d'un vers renferma la pensée ,  
 55 Et donnant à ses mots une étroite prison ,  
 Voulut avec la rime enchaîner la Raison.  
 Sans ce métier , fatal au repos de ma vie ,  
 Mes jours pleins de loisir couleroient sans envie ,

## R E M A R Q U E S.

mât avec celui-ci. Cela parut notre Poète consulta. Cepen-  
 même impossible à *La Fontaine* , dant il trouva le vers qu'il cher-  
 à *Moliere* & à tous les amis , que choit.

*Et transposant cent fois & le nom & le verbe.*

Quand il le dit à *La Fontaine* : *Racine* de suivre cette méthode ;  
 Ah ! le voilà , s'écria celui-ci , & il disoit à ce propos : *Je lui ai*  
 en l'interrompant : *Vous êtes bien- appris à rimer difficilement.*  
 heureux. Je donnerois le plus beau  
 de mes Contes pour avoir trouvé  
 cela.

M. *Despréaux* faisoit ordinai- *Racine* de suivre cette méthode ;  
 rement le second vers avant le & il disoit à ce propos : *Je lui ai*  
 premier. C'est un des plus grands appris à rimer difficilement.  
 secrets de la Poësie , pour don- VERS 53. *Maudit soit le premier,*  
 ner aux vers beaucoup de sens dont la verve insensée , &c. ] M.  
 & de force. Il conseilla à M. *Arnauld d'Andilly* entendant ré-  
 III. citer cette *Satire* fut extrême-  
 ment touché de ces quatre vers ;  
 il en admira la beauté , & les  
 compara à ceux-ci de *Brébeuf* ,  
 qui sont si fameux : *Phars. L.*

*C'est de lui que nous vient cet art ingénieux  
 De peindre la parole & de parler aux yeux ;  
 Et par les traits divers de figures tracées  
 Donner de la couleur & du corps aux pensées.*

M. d'*Andilly* se fit réciter cette CHANG. Vers 57. *Sans ce*  
*Satire* trois fois de suite par l'Au- métier fatal au repos de ma vie ,  
 teur. &c. ] Première manière :

*Sans ce métier , hélas ! si contraire à ma joie ,  
 Mes jours auroient été filés d'or & de soie.*

L'Auteur corrigea ces deux vers , défaut qu'il attaquoit : *Vous bla-*  
 parce que M. d'*Andilly* lui fit re- mex , lui dit-il , ceux qui dans  
 marquer qu'il tomboit dans le leurs vers mettent en pièces Mal-

- Je n'aurois qu'à chanter , rire , boire d'autant ;  
 60 Et comme un gras Chanoine , à mon aise , & content ,  
 Passer tranquillement , sans souci , sans affaire ,  
 La nuit à bien dormir , & le jour à rien faire.  
 Mon cœur exempt de soins , libre de passion ,  
 Sçait donner une borne à son ambition ;  
 65 Et fuyant des grandeurs la presence importune ,  
 Je ne vais point au Louvre adorer la Fortune.  
 Et je serois heureux , si , pour me consumer ,  
 Un destin envieux ne m'avoit fait rimer.  
 Mais depuis le moment que cette frenesie  
 70 De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie ,  
 Et qu'un Démon , jaloux de mon contentement ,  
 M'inspira le dessein d'écrire poliment :  
 Tous les jours malgré moi , cloüé sur un ouvrage ,  
 Retouchant un endroit , effaçant une page ,  
 75 Enfin passant ma vie en ce triste métier ,  
 J'envie en écrivant le sort de Pelletier.

## R E M A R Q U E S.

herbe ; & voilà une expression qui est de ce Poète. En effet , Mal-herbe a employé plusieurs fois cette expression.

VERS 62. La nuit à bien dormir , & le jour à rien faire. ] Il auroit bien pû mettre la négative , en disant : La nuit à bien dormir , le jour à ne rien faire ; comme La Fontaine l'a mise depuis dans son Epitaphe.

Jean s'en alla , comme il étoit venu ,  
 Mangeant le fonds après le revenu ,  
 Croiant le bien chose peu nécessaire.  
 Quant à son tems , bien le sçût dispenser :  
 Deux parts en fit , dont il souloit passer ,  
 L'une à dormir , & l'autre à ne rien faire.

M. Despréaux demanda à l'Académie , laquelle de ces deux manières , la sienne , ou celle de La Fontaine , valoit mieux. Il passa tout d'une voix , que la sienne étoit la meilleure , parce qu'en ôtant la négative , Rien faire devenoit une espèce d'occupation.

VERS 76. J'envie en écrivant , le sort de Pelletier. ] Poète du



- Bienheureux Scuderi , dont la fertile plume  
 Peut tous les mois sans peine enfanter un volume !  
 Tes écrits , il est vrai , sans art & languissans ,  
 80 Semblent estre formez en dépit du bon sens :  
 Mais ils trouvent pourtant , quoi qu'on en puisse dire ,  
 Un Marchand pour les vendre , & des Sots pour les lire.  
 Et quand la rime enfin se trouve au bout des vers ,  
 Qu'importe que le reste y soit mis de travers ?  
 85 Malheureux mille fois celui dont la manie  
 Veut aux regles de l'art asservir son genie !  
 Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir :  
 Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir ,

## REMARKES.

dernier ordre ; qui faisoit tous les jours un *Sonnet*. DESP.

*Pelletier* prit ce vers pour une louange ; & dans cette pensée , il fit imprimer cette *Satire* dans un *Recueil de Poësies* , où il y avoit quelques-uns de ses vers. *M. Despréaux* s'étant plaint au Libraire de ce qu'il avoit imprimé cette *Satire* sans son aveu, le Libraire lui répondit , que c'étoit *Pelletier* qui l'avoit donnée à imprimer, parce qu'elle étoit à sa louange.

*Richalet* s'est trompé , quand il a dit que *Pelletier* mourut en 1660. *Lettres Choisies* , Tome I. Voyez *Discours au Roi* , vers 54. & *Satire I.* v. 47.

VERS 77. *Bienheureux Scuderi* , &c. ] C'est le fameux *Scuderi* , Auteur de beaucoup de *Romans* , & frère de la fameuse *Mademoiselle de Scuderi*. DESP.

*George de Scuderi* de l'Académie Française , a composé outre l'*Illustre Bassa* , la Traduction du Ca-

*loandre fidelle* , ouvrage d'*Ambrosio Marini* , & plusieurs autres *Romans* ; le *Poëme d'Alaric* , & un grand nombre de *Pièces de théâtre*. Les *Romans de Cyrus* & de *Clélie* , imprimés sous son nom , sont de *Magdeleine de Scuderi* sa sœur, *Balzac* avoit fait le même jugement de la facilité de cet Auteur. *O bienheureux Ecrivains* , s'écrie-t-il , *M. de Saumaise en Latin* , & *M. de Scuderi en François* ! J'admire votre facilité , & j'admire votre abondance. Vous pouvez écrire plus de *Calepins* , que moi d'*Almanachs*. Il dit encore : *Bienheureux sont ces Ecrivains qui se contentent si facilement ; qui ne travaillent que de la mémoire & des doigts ; qui , sans choisir , écrivent tout ce qu'ils savent*. Lett. XII. Liv. XXIII.

CHANG. Vers 79. — *Sans art & languissans* : ] Dans les premières Editions il y avoit : *Sans force & languissans*.

IMIT. Vers 87. *Un Sot en*  
 Et

Et toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire ,  
 90 Ravi d'étonnement en foi-mesme il s'admire.  
 Mais un Esprit sublime en vain veut s'élever  
 A ce degré parfait qu'il tâche de trouver :  
 Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire ;  
 Il plaist à tout le monde , & ne sçauroit se plaire.  
 95 Et Tel , dont en tous lieux chacun vante l'esprit ,  
 Voudroit pour son repos n'avoir jamais écrit.  
 Toi donc , qui vois les maux où ma Muse s'abîme ,  
 De grace , enseigne-moi l'art de trouver la rime :  
 Ou , puisqu'enfin tes soins y seroient superflus ,  
 100 Moliere , enseigne-moi l'art de ne rimer plus.

## R E M A R Q U E S.

écrivain , &c. ] Horace , L. II. Ep. II. v. 106.

*Ridentur , mala qui componunt Carmina : verùm  
 Gaudent scribentes , & se venerantur ; & ultro  
 Si taceas , laudant ; quidquid scripsere beati , &c.  
 Pratulerim scriptor delirus , inersque videri ,  
 Dum mea delectent mala me , vel denique fallant :  
 Quàm sapere , & ringi.*

Vers 94. Il plaist à tout le monde , & ne sçauroit se plaire. ] En cet endroit , Molière dit à notre Auteur , en lui serrant la main : *Voilà la plus belle vérité que vous aïés jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces Esprits sublimes , dont vous parlés ; mais tel que je suis , je n'ai rien fait en ma vie , dont je sois véritablement content.*

Le célèbre Santeul pensoit bien autrement de ses Poësies , il l'avoüa même un jour chés Thierrri , à M. Despréaux , qui lui dit : *Vous êtes donc le seul Homme extraordinaire , qui ait jamais été parfaitement content de ses Ouvrages.* Alors Santeul , flaté par le titre

d'Homme extraordinaire , & voulant faire voir qu'il ne s'en croïoit pas indigne , revint au sentiment de M. Despréaux , & convint qu'il n'avoit jamais été pleinement satisfait des Ouvrages , qu'il avoit composés.

M. Despréaux citoit un jour à ce propos , cette Réflexion de l'Auteur des Caractères : *La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses , nous fait appréhender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être luës. Un Esprit médiocre croit écrire divinement : un bon Esprit croit écrire raisonnablement.* La Bruyère , ch. des Ouvrages de l'esprit.

**L** A troisième Satire fut faite en l'année 1665. Elle contient le récit d'un Festin donné par un Homme d'un goût faux & extravagant, qui se pique néanmoins de raffiner sur la bonne chère. Ce caractère est semblable à celui qu'Horace donne à Nasidiénus dans la Satire VIII. du Liv. II. où se trouve le récit d'un Repas ridicule. M. Dacier ne paroît pas être bien entré dans le sens de son Auteur, quand il a dit, qu'HORACE avoit peint le caractère d'un Homme fort avare, qui fait une sottise ostentation de ses richesses. Il semble au contraire, que c'est plutôt le caractère d'un Homme, qui ne manque pas de générosité, mais qui manque de goût; d'un Sot magnifique. C'étoit la pensée de M. Despréaux. REGNIER, Sat. II. a fait aussi la description d'un Soupé ridicule.

Quelques gens ont cru que c'étoit M. Despréaux lui-même, qui faisoit ici le récit du Repas; & ils l'ont pris pour un homme délicat à l'excès en fait de bonne chère. Mais loin que le Poëte se dépeigne lui-même, sa raillerie ne tombe pas moins sur la délicatesse outrée du Personnage, qui fait le récit du Festin, que sur le Festin même. Il a voulu représenter M. Du Brouffin, qui, comme le disoit nôtre Auteur, traitoit sérieusement les repas. Quand il fut que M. Despréaux travailloit sur cette matière, il tâcha de l'en détourner, disant que ce n'étoit pas là un sujet sur lequel il fallût plaisanter: Choisissez plutôt les Hypocrites, lui disoit-il sérieusement, vous aurés pour vous tous les honnêtes gens; mais pour la bonne chère, croiés-moi, ne badinés point là-dessus. Il se reconnut bien dans cette peinture; mais il n'en fut aucun mauvais gré à l'Auteur.



S A T I R E I I I.

A. QUEL sujet inconnu vous trouble & vous altere ?  
 D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre & severe ,  
 Et ce visage enfin plus passe qu'un Rentier ,  
 A l'aspect d'une Arrest qui retranche un quartier ?

R E M A R Q U E S.

VERS 1. A. ] Cette lettre qui est au commencement du premier Vers, signifie l'Auditeur, ou celui qui interroge ; & la lettre P. qui est devant le quatorzième Vers, dénote le Poète. L'Auteur avoit dessein d'y mettre un

B. pour marker le Brouffin : mais il craignit que son intention ne fût trop marquée.

IMIT. Ibid. *Quel sujet inconnu vous trouble & vous altere?*] JUVENAL commence ainsi sa neuvième Satire :

*Scire velim, quare toties mihi, Nævole, tristis  
 Occurras, fronte obducta? ———*

*unde repente  
 Tot rugæ?*

VERS 4. *A l'aspect d'un Arrest qui retranche un quartier?* ] Le Roi en ce temps-là avoit supprimé un quartier des Rentes. D E S P.

Ce fut en 1664. que se fit cette

suppression, sur laquelle le Chevalier de Cailli fit l'Epigramme suivante, dont M. Despréaux faisoit cas.

*De nos Rentes pour nos pechez,  
 Si les quartiers sont retranchez :*

5 Qu'est devenu ce teint , dont la couleur fleurie  
 Sembloit d'ortolans seuls , & de bisques nourrie ,  
 Où la joye en son lustre attiroit les regards ,  
 Et le vin en rubis brilloit de toutes parts ?  
 Qui vous a pû plonger dans cette humeur chagrine ?  
 10 A-t-on par quelque Edit reformé la cuisine :  
 Ou quelque longue pluye , inondant vos vallons ,  
 A-t-elle fait couler vos vins & vos melons ?  
 Répondez donc enfin , ou bien je me retire.

P. Ah ! de grace , un moment , souffrez que je respire  
 15 Je sors de chez un Fat , qui , pour m'empoisonner ,  
 Je pense , exprés chez lui m'a forcé de dîner.  
 Je l'avois bien prévû. Depuis prés d'une année ,  
 J'éluois tous les jours sa poursuite obstinée.  
 Mais hier il m'aborde , & me ferrant la main :  
 20 Ah ! Monsieur , m'a-t-il dit , je vous attens demain.  
 N'y manquez pas au moins. J'ay quatorze bouteilles  
 D'un vin vieux . . . Boucingo n'en a point de pareilles

## REMARQUES.

*Pourquoi s'en émouvoir la bile ?  
 Nous n'avons qu'à changer de lieu :  
 Nous allions à l'Hôtel de Ville ,  
 Et nous irons à l'Hôtel-Dieu.*

VERS 6. *Et de bisques nourrie.* ] Les Bisques étoient alors un mets fort estimé.      *donc enfin.* ] Il y avoit ici : *Répondez donc du moins.*

VERS 10. *A-t-on par quelque Edit reformé la cuisine ?* ] On publia alors divers Edits de réformation.      VERS 15. *Je sors de chez un Fat.* ] C'est celui qui avoit donné le dîner ; mais c'est un Personnage feint.

CHANG. Vers 12. *Vos vins & vos melons.* ] Dans la première Edition il y avoit , *Vos vins ou vos melons.*      CHANG. Vers 19. *Mais hier.* ] Il y avoit dans les premières Editions : *Quand hier.*

CHANG. Vers 13. *Répondez*      VERS 21. ——— *Boucingo,* &c. ] Illustre Marchand de vin.      DES P.

Et je gagerois bien que chez le Commandeur ,  
Villandri priferoit sa séve , & sa verdeur.

25 Moliere avec Tartuffe y doit joïer son rôle :

Et Lambert , qui plus est , m'a donné sa parole :

C'est tout dire en un mot , & vous le connoissez.

Quoi Lambert ? Oui , Lambert. A demain. C'est assez !

Ce matin donc , séduit par sa vaine promesse ,

30 J'y cours , midi sonnant , au sortir de la Messe.

A peine estois-je entré , que ravi de me voir ,

Mon Homme , en m'embrassant , m'est venu recevoir ,

Et montrant à mes yeux une allegresse entiere ,

Nous n'avons , m'a-t-il dit , ni Lambert ni Moliere :

35 Mais puisque je vous voy , je me tiens trop content.

Vous estes un brave homme : Entrez. On vous attend.

## R E M A R Q U E S.

VERS 23. ——— Chez le Com-  
mandeur. ] JACQUES de Souvré ,  
Commandeur de S. Jean de La-  
tran , & ensuite Grand Prieur de  
France , aimoit la bonne chère ,  
& tenoit ordinairement une ta-  
ble somptueuse , à laquelle assis-  
toient souvent M. du Brouffin ,  
& M. de Villandri , qui est nom-  
mé dans le Vers suivant. Les  
repas du Commandeur étoient re-  
nommés en ce tems-là , & Saint-  
Evremond en fait mention dans  
sa Conversation avec le Duc de  
Candale. Le Commandeur de Sou-  
vré étoit Fils du Maréchal de Sou-  
vré , Gouverneur de Louis XIII.  
& Oncle de Madame de Louvois.

VERS 24. Villandri priferoit. ]  
Homme de qualité , qui alloit  
fréquemment chez le Comman-  
deur de Souvré. D E S P.

Il étoit fils de Balazar le Bro-

ton , Seigneur de Villandri , Con-  
seiller d'Etat , Gentilhomme de  
la Chambre du Roi.

VERS 25. Moliere avec Tartuffe. ]  
Le Tartuffe en ce temps-là , avoit  
esté deffendu , & tout le monde  
vouloit avoir Moliere pour le lui  
entendre reciter. D E S P.

VERS 26. Et Lambert. ] LAM-  
BERT le fameux Musicien , estoit  
un fort bon homme , qui pro-  
mettoit à tout le monde de ve-  
nir : mais qui ne venoit jamais.  
D E S P.

Michel Lambert étoit l'homme  
de France, qui chantoit le mieux,  
& on le regardoit comme l'in-  
venteur du beau chanr. Il mou-  
rut à Paris , au mois de Juin  
1696. âgé de quatre-vingt-sept  
ans. Son corps fut mis dans le  
tombeau de Jean-Baptiste Lullà  
son Gendre.

- A ces mots , mais trop tard , reconnoissant ma faute ,  
 Je le suis en tremblant dans une chambre haute ,  
 Où malgré les volets , le Soleil irrité  
 40 Formoit un poëfle ardent , au milieu de l'esté.  
 Le couvert estoit mis dans ce lieu de plaifance :  
 Où j'ai trouvé d'abord , pour toute connoissance ,  
 Deux nobles Campagnards , grands lecteurs de Romans ,  
 Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens ,  
 45 J'enrageois. Cependant on apporte un potage.  
 Un coq y paroiffoit en pompeux équipage ,  
 Qui changeant sur ce plat & d'estat & de nom ,  
 Par tous les Conviez s'est appellé chapon.  
 Deux affiettes fuivoient , donc l'une estoit ornée  
 50 D'une langue en ragouft de perfil couronnée ;

## REMARQUES.

VERS 43. *Deux nobles Campagnards* , &c. ] De ces deux Campagnards il n'y en a qu'un qui soit un personnage réel. Voiés le Vers 173.

VERS 44. *Qui m'ont dit tout Cyrus* , &c. ] *Roman* de dix tomes de Mademoiselle de Scuderi. DESP.

*Artamene* ou le *Grand Cyrus* , est rempli de longues conversations , & sur tout de grands complimens fort ennuyeux. C'est pourquoi *Furetière* a dit dans l'*Histoire des troubles arrivés au Royaume d'Eloquence* , Que les Bourgeois de cette Place ( le *Roman* de *Cyrus* ) affectoient surtout d'être fort civils , & de fort bon entretien. La plupart des gens de Province , qui s'imaginoient que le stile de ces *Romans* étoit le stile de la Cour , & un modèle de politesse , formoient leur lan-

gage & leurs complimens sur le *Cyrus* & sur la *Clélie* , dont ils retenoient les façons de parler. Ces *Romans* , dont le goût s'étoit répandu dans toute la France , avoient aussi produit les *Précieuses* ; caractère , que *Moliere* a si bien joié. Les premiers Volumes du *Roman* de *Cyrus* commencèrent à paroître en 1649.

VERS 45. *Cependant on apporte un potage* , &c. ] *M. Fourcroy* , célèbre Avocat , s'avisa un jour de donner un repas semblable en tout à celui qui est décrit dans cette *Satire* , à *M. de Lamoignon* , Avocat Général ; à *M. de Menars* , Maître des Requêtes , ensuite Président à Mortier ; à *M. Despréaux* ; & à quelques autres. Mais sa plaisanterie ne plût point aux conviés ; & l'on dit alors que ces sortes de repas sont bons à décrire & non pas à donner ,

L'autre d'un godiveau tout brûlé par dehors ,  
 Dont un beurre gluant inondoit tous les bords.  
 On s'affied : mais d'abord , nostre Troupe serrée  
 Tenoit à peine autour d'une table quarrée :  
 55 Oû chacun malgré soi , l'un sur l'autre porté ,  
 Faisoit un tour à gauche , & mangeoit de costé.  
 Jugez en cet estat si je pouvois me plaire ,  
 Moy qui ne compte rien ni le vin , ni la chere ;  
 Si l'on n'est plus au large assis en un festin ,  
 60 Qu'aux Sermons de Cassaigne , ou de l'Abbé Cotin.

## R E M A R Q U E S .

V E R S 58. *Moi qui ne compte rien ni le vin , ni la chere.* ] Il auroit pu mettre : *Moi qui compte pour rien & le vin & la chere.* Mais il a crû l'autre manière plus conforme à l'usage. L'un

& l'autre se peuvent dire. Cependant il semble que l'usage y ait mis cette différence , qu'après *Ne compter pour rien* , il faut une négation ; & après , *Compter pour rien* , il faut une affirmation :

*Je ne compte pour rien ni le vin ni la chere.*  
*Moi qui compte pour rien & le vin & la chere.*

V E R S 60. *Qu'aux Sermons de Cassaigne , ou de l'Abbé Cotin.* ] Ce fut l'Abbé Furetière , qui indiqua à nôtre Auteur les deux mauvais Prédicateurs qui sont ici nommés ; l'Abbé Cassaigne & l'Abbé Cotin , tous deux de l'Académie Françoisse. Jacques Cassaigne , de la Ville de Nîmes , étoit Docteur en Théologie , & Prieur de saint Etienne. Il fut reçu à l'Académie Françoisse en l'année 1661. à la place de Saint-Amant , & mourut au mois de Mai 1679. Il a fait la Préface des *Oeuvres de Balzac* , qui est estimée : il a encore traduit *Saluste* , &c. Il eut assés de bon sens pour ne témoigner aucun ressentiment contre l'Auteur des *Satires*.

L'Abbé Cotin ne fit pas de mê-

me. Il ne put souffrir que son talent pour la Chaire lui fut contesté. Pour s'en vanger , il fit une mauvaise *Satire* contre M. Despréaux , dans laquelle il lui reprochoit , comme un grand crime , d'avoir imité *Horace* & *Juvénal*. Cotin ne s'en tint pas là : il publia un Libelle en prose , intitulé : *La Critique désintéressée sur les Satires du tems* ; dans lequel il chargeoit nôtre Auteur des injures les plus grossières , & lui imputoit des crimes imaginaires. Il s'avisa encore malheureusement pour lui , de faire entrer *Molière* dans cette dispute , & ne l'épargna pas plus que M. Despréaux. Celui-ci ne s'en vangea que par de nouvelles railleries , comme on le verra dans les *Satires* suivantes ; mais *Molière*



## S A T I R E I I I.

Notre Hôte , cependant , s'adressant à la Troupe ?  
 Que vous semble , a-t-il dit , du goût de cette soupe ?  
 Sentez-vous le citron , dont on a mis le jus ,  
 Avec des jaunes d'œufs mêlez dans du verjus ?  
 65 Ma foy , vive Mignot , & tout ce qu'il appreste !  
 Les cheveux cependant me dressent à la teste :

## R E M A R Q U E S.

acheva de le ruiner de réputation, en l'immolant sur le Théâtre à la risée publique, dans la Comédie des Femmes savantes, sous le nom de Tricotin, qu'il changea dans la suite en celui de Trissotin. CHARLES COTIN, Parisien, fut reçu à l'Académie Française en 1656. & mourut au mois de Janvier 1682. Il a fait plusieurs Ouvrages en vers & en prose.

L'Abbé Cassaigne, né & élevé à Nîmes, où son Père étoit Trésorier du Domaine, fut Garde de la Bibliothèque du Roi. Il fut reçu à l'Académie à l'âge de vingt-sept ans, & n'en avoit que quarante-six quand il mourut à saint Lazare. L'éruide & le chagrin du trait satirique, qui donne occasion à cette Remarque, lui avoient dérangé la tête. Entre autres ouvrages il a laissé une Traduction estimée des trois Livres de Oratore. E D, P. 1740.

L'Abbé Cotin étoit Aumônier du Roi. Nous avons de lui différentes Poësies, & quelques Ouvrages en Prose, tels que la Pastorale sacrée, & Salomon, ou la Politique Royale. C'est la fatale nécessité de la rime qui lui a attiré les traits répandus dans les Satires de M. Despréaux. Un Hémistiche lui manquoit; Vous voilà bien embarrassé, dit FURETIERE ?

Que ne placés-vous là l'Abbé Cotin. E D. P. 1740.

VERS 63. Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus, &c.] Ces sortes de soupes étoient alors à la mode, & on les appelloit, des Soupes de l'écu d'argent, C'étoit l'enseigne d'un Traiteur qui avoit inventé la manière de les faire.

VERS 65. Ma foy, vive Mignot, &c.] Jacques Mignot, Patissier-Traiteur, Maître Queux de la Maison du Roi, & Ecuyer de la bouche de la Reine, crut qu'il étoit de son honneur de ne pas souffrir qu'on traitât d'empoisonneur, un Officier tel que lui. Il donna sa plainte à M. Dessita, Lieutenant-Criminel, contre l'Auteur des Satires; mais ni ce Magistrat, ni M. de Riants, Procureur du Roi, ne voulurent recevoir cette plainte. Ils le renvoierent en disant, que l'injure dont il se plaignoit, n'étoit qu'une plaisanterie, dont il devoit rire tout le premier. Mignot n'en fut que plus irrité, & pour se vanger, en se faisant justice lui-même, il s'avisâ d'un expédient tout nouveau. Il avoit la réputation de faire d'excellens Biscuits, & tout Paris en avoit querir chez lui. Instruit que l'Abbé Cotin avoit fait une Satire contre M. Despréaux leur

Car Mignot , c'est tout dire , & dans le monde entier :

Jamais empoisonneur ne sceut mieux son métier.

J'approuvois tout pourtant de la mine & du geste ,

7<sup>o</sup> Pensant qu'au moins le vin dûst reparer le reste.

Pour m'en éclaircir donc , j'en demande. Et d'abord ;

Un laquais effronté m'apporte un rouge bord ,

D'un Auvernat fumeux , qui meslé de Lignage ,

Se vendoit chez Crenet , pour vin de l'Hermitage ;

## R E M A R Q U E S.

ennemi commun , il la fit imprimer à ses dépens ; & quand on venoit acheter des biscuits , il les envelopoit dans la Feuille qui contenoit la *Satire* imprimée. Lorsque M. Despréaux vouloit se réjouir avec ses amis , il envoie acheter des biscuits chés Mignot , pour avoir la *Satire* de *Cotin*. Cependant la colère de Mignot s'appaîsa , quand il vit que la *Satire* de M. Despréaux , bien loin de le décrier , comme il le craignoit , l'avoit rendu extrêmement célèbre. En effet , depuis ce tems-là tout le monde vouloit aller chés lui. Mignot gagna du bien dans sa profession , & il faisoit gloire d'avouer qu'il devoit sa fortune à M. Despréaux.

V E R S 73. — *Auvernat* —  
Lignage. ] Deux fameux vins du

Où maints Rubis balays tout rougissans de vin ,  
Montraient un hac itur à la Pomme de Pin.

Et même du tems de Rabelais , qui dit ; *Puis cauponisons és Tabernes méritoires de la Pomme de Pin , de Castell , de la Magdeléne , & de la Mule.* Pantagr. L. II. ch. 6.

Crenet ne fit pas comme Mignot , car il ne fit que rire du mélange

terroir d'Orléans. D E S P.

L' *Auvernat* , ou *Auvernas* , est un vin fort rouge & fumeux , qui n'est bon à boire que dans l'arrière-saison. Il est fait de raisins noirs qu'on appelle du même nom , parce que le plant en est venu d' *Auvergne*. Le *Lignage* , est un vin moins fort en couleur , qui est fait avec toutes sortes de raisins. Les Cabaretiers mêlent ces deux sortes de vins pour faire leurs vins claires & rosés de plusieurs couleurs.

V E R S 74. *Se vendoit chez Crenet.* ] Fameux Marchand de vin , logé à la Pomme de Pin. D E S P.

Le Cabaret de la Pomme de Pin est vis-à vis l'Eglise de la Magdelaine , près du Pont Notre - Dame. Il étoit déjà renommé du tems de *Regnier* , qui en parle ainsi dans sa *X. Satire* :

de vins qu'on lui reprochoit dans cette *Satire*. Ce reproche n'étoit pas aussi sans fondement , car M. du Brouffin avoit fait acheter à M. d'Herbaut , chés Crenet , un muid de vin de l'Hermitage , qu'on reconnut ensuite être de ce vin coupé & mélangé , ce qui

- 75 Et qui rouge & vermeil , mais fade & doucereux ,  
 N'avoit rien qu'un goust plat , & qu'un déboire affreux  
 A peine ay-je senti cette liqueur traîtresse ,  
 Que de ces vins meslez j'ai reconnu l'adresse.  
 Toutefois avec l'eau que j'y mets à foison ,  
 80 J'esperois adoucir la force du poison.  
 Mais qui l'auroit pensé ? pour comble de disgrâce ;  
 Par le chaud qu'il faisoit nous n'avions point de glace,  
 Point de glace , bon Dieu ! dans le fort de l'esté !  
 Au mois de Juin ! Pour moi , j'estois si transporté ,  
 85 Que donnant de fureur tout le festin au Diable ,  
 Je me suis veu vingt fois prest à quitter la table ;  
 Et dûst-on m'appeller & fantasque & bouru ,  
 J'allois sortir enfin : quand le rost a paru.  
 Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques ,  
 90 S'élevoient trois lapins , animaux domestiques ,

## R E M A R Q U E S.

mit le *Brouffin* dans une furieuse colère contre *Crenet* , qu'il ne menaçoit pas de moins que de le perdre. C'est à cet aventure que l'Auteur fait allusion.

Ibid. ——— Pour vin de l'*Hermitage*. ] Il croît sur un côteau du Dauphiné près la ville de Thain , sur le bord du Rhône, vis-à-vis de Tournon. Un Hermitage donne son nom au territoire & au vin qu'on y recueille.

CHANG. Vers 75. *Et qui rouge & vermeil* ] Il y avoit : *Et qui rouge en couleur* , dans les premières Editions.

VERS 83. *Point de glace* ,

*bon Dieu !* ] Dans le tems que cette *Satire* fut faite , l'usage de la glace n'étoit pas si commun en France qu'il l'est à présent. Il n'y avoit que ceux qui se piquoient de délicatesse & de raffinement , qui buffent à la glace. Ainsi la plainte , que fait ici le Personnage , qui parle , marque bien son caractère.

VERS 88. ——— *Quand le rost a paru*. ] Lorsque l'Auteur travailloit à cette *Satire* , il demanda à M. du *Brouffin* , s'il falloit dire le *Rôt* , ou le *Rôti*. Il répondit qu'on pouvoit dire l'un & l'autre , mais que *Rôt* étoit plus noble. *Servir le Rôt*.

Qui dès leur tendre enfance élevez dans Paris ,  
 Sentoient encor le chou dont ils furent nourris.  
 Autour de cet amas de viandes entassées ,  
 Regnoit un long cordon d'aloïettes pressées ,  
 95 Et sur les bords du plat , six pigeons étalez  
 Presentoient pour renfort leurs squeletes brûlez.  
 A costé de ce plat paroïssent deux salades ,  
 L'une de pourpier jaune , & l'autre d'herbes fades ,  
 Dont l'huile de fort loin faïssoit l'odorat ,  
 100 Et nageoit dans des flots de vinaigre rosat.  
 Tous mes Sots à l'instant changeant de contenance ;  
 Ont loüé du festin la superbe ordonnance :

## R E M A R Q U E S.

V E R S 92. *Sehtoit encor le chou.* ] Une petite aventure domestique a fourni à l'Auteur l'idée de ce vers & des deux précédens. Un soir il y avoit du monde à souper chés M. Boileau son Père. En entrant dans la salle à manger , on sentit une odeur semblable à celle de la soupe aux choux , dont tout le monde fut frappé ; & l'on ne fut point d'où venoit cette odeur, jusqu'à ce que l'on eut servi le rô. On découvrit au fond du bassin un Lapin nourri aux choux , qui étoit caché sous le reste de la viande : car on la servoit alors en pyramide. On fit d'abord emporter ce Lapin ; mais il avoit répandu par tout une odeur de chou, qui dura tout le reste du repas.

V E R S 94. *Regnoit un long cordon d'aloïettes pressées.* ] Comme ce repas se donnoit en été , au mois de Juin , les Critiques ont prétendu qu'en ce tems-là on ne

mangeoit pas d'aloïettes. C'est Boursaut , qui fait cette objection dans sa *Satire des Satires* ; Comédie imprimée en 1669.

Notte Auteur répondoit , qu'il avoit eu raison de faire servir des Aloïettes dans ce repas, parce que c'est un repas donné par un homme d'un goût bizarre & extravagant , qui cherche des mets extraordinaires : qu'ainsi , l'on peut présumer qu'il a donné des Aloïettes , quoique mauvaises , dans une saison où il n'est pas impossible d'en avoir , puisqu'il y en a en tout tems : les Aloïettes n'étant pas des Oiseaux de passage. L'Auteur auroit peut-être changé cet endroit , si ses ennemis ne s'étoient pas si fort applaudis de cette critique.

I M I T. Vers 96. *Leurs squeletes brûlez.* ] HORACE , dans son récit d'un Festin ridicule, applique aux Merles , ce que notre Auteur dit ici des Pigeons :

— *Tum pectore adusto*  
*Vidimus & Merulas poni.* L. II, Sat. VIII. 90,

Tandis que mon Faquin , qui se voioit prifer ,  
 Avec un ris moqueur les prioit d'excuser.  
 105 Sur tout certain Hableur , à la gueule affamée ,  
 Qui vint à ce festin , conduit par la fumée ,  
 Et qui s'est dit Profés dans l'ordre des Côteaux ,  
 A fait en bien mangeant , l'éloge des morceaux.

## REMARQUES.

VERS 105. *Sur tout certain Hableur.* ] Celui dont le caractère est si vivement exprimé dans ces dix vers, s'appelloit *B. D. L.* Cousin issu de Germain de notre Auteur. Il étoit Neveu de *M. de L.* . . . . . Grand Audiancier de France, qui lui avoit acheté une Charge de Président à la Cour des Monnoies : mais il dissipa tout son bien ; & son Oncle l'ayant abandonné, il fut réduit à vivre chés ses amis. Il alloit souvent chés *M. Boileau le Greffier*, Frère aîné de *M. Despréaux*. Ce fut là que se passa entre ce même *M. D. L.* . . . . . & la *Comtesse de Crissé*, cette Scène plaisante & vive, qui a été décrite par *M. Racine* dans ses *Plaideurs*, sous les noms de *Chicaneau* & la *Comtesse de Pimbêche*. La *Comtesse de Crissé* étoit une Plaideuse de profession, qui passoit sa vie dans les procès, & qui dissipa de grands biens dans cette occupation ruineuse. Le Parlement fatigué de son obstination à plaider, lui défendit d'intenter aucun procès, sans l'avis par écrit de deux Avocats, que la Cour lui nomma. Cette interdiction de plaider la mit dans une fureur inconcevable. Après avoir fatigué de son désespoir les Juges, les Avocats, & son Procureur ; elle alla en-

core porter ses plaintes à *M. Boileau le Greffier*, chez qui se trouva par hasard *M. de L.* . . . . dont il s'agit. Cet homme qui vouloit se rendre nécessaire par tout, s'avisa de donner des conseils à cette Plaideuse. Elle les écouta d'abord avec avidité ; mais par un mal - entendu qui survint entre eux, elle crut qu'il vouloit l'insulter, & l'accabla d'injures. *M. Despréaux*, qui étoit présent à cette Scène, en fit le récit à *M. Racine*, qui l'accommoda au Théâtre, & l'inséra dans ses *Plaideurs*. Il n'a presque fait que la rimer. La première fois que l'on joia cette Comédie, on donna à l'Actrice, qui représentoit la *Comtesse de Pimbêche*, un habit de couleur de Rose sèche, & un masque sur l'oreille ; ce qui étoit l'ajustement ordinaire de la *Comtesse de Crissé*.

VERS 107. *Dans l'ordre des Côteaux.* ] Ce nom fut donné à trois grands Seigneurs tenant table, qui estoient partagez sur l'estime qu'on devoit faire des vins des Costeaux des environs de Reims. Ils avoient chacun leurs partisans. D E S P.

*Je ne puis m'ôter de l'esprit ( dit le P. BOUHOURS ) qu'on n'entendra pas un jour l'Auteur des Satires, dans la description de son Festin, Sur tout certain Hableur, &c.*

Je riois de le voir , avec sa mine étique ,  
 110 Son rabat jadis blanc , & sa perruque antique ;

R E M A R Q U E S.

„ Je me suis même mis en tête  
 „ ( continue le P. Bouhours ) que  
 „ les Commentateurs se tour-  
 „ menteront fort pour expliquer  
 „ ce Profès dans l'Ordre des Cos-  
 „ teaux , & qu'on pourra bien  
 „ le corriger , en lisant : Profès  
 „ dans l'Ordre de Cisteaux , par la  
 „ raison que l'Ordre des Costeaux  
 „ ne se trouvera point dans  
 „ l'Histoire Ecclésiastique , &  
 „ que les gens de ce tems - là ne  
 „ sauront pas que cet Ordre n'é-  
 „ toit qu'une Société de fins Dé-  
 „ bauchés , qui vouloient que  
 „ le vin qu'ils buvoient , fût d'un  
 „ certain côteau ; & qu'on les  
 „ appelloit pour cela les Côt-  
 „ teaux „

„ Notre Auteur disoit , que ces  
 „ trois Seigneurs qu'on nommoit

les Côteaux , étoient le Comman-  
 deur de Souvré , le Duc de Mortem-  
 mar , & le Marquis de Silléri.

„ Ménage donne un autre origi-  
 „ ne à ce nom-là. „ Ce fut , dit-  
 „ il , feu M. de Lavardin , Evê-  
 „ que du Mans , qui se plai-  
 „ gnant de ces Messieurs , qui  
 „ disoient que son vin n'étoit  
 „ pas bon , dit que c'étoient des  
 „ délicats , qui ne vouloient du  
 „ vin que d'un certain Côteau ;  
 „ & là-dessus , on les appella les  
 „ Côteaux. Ces Messieurs étoient  
 „ le Marquis de Bois-Dauphin , du  
 „ nom de Laval ; le Comte d'O-  
 „ lonne , du nom de la Trimouille ;  
 „ l'Abbé de Villarceaux , du nom  
 „ de Mornai ; & le Comte du  
 „ Brouffin , du nom de Brûlart  
 „ D I C T. Etymol.

Fragment d'une Lettre de M. DES MAIZEAUX à \* \* \*  
 sur ce sujet.

„ Lorsque je priai M. de Saint  
 „ Evremond de m'apprendre l'o-  
 „ rigine du nom de Côteaux : je  
 „ lui fit voir ce que Ménage a  
 „ écrit là-dessus dans son Dic-  
 „ tionnaire Etymologique , où il  
 „ dit , que M. de Lavardin ,  
 „ Evêque du Mans , se plaignant  
 „ de quelques grands Seigneurs qui  
 „ disoient que son Vin n'étoit pas  
 „ bon , dit que c'étoient des déli-  
 „ cats qui ne vouloient du vin que  
 „ d'un certain Côteau , &c. M.  
 „ de Saint Evremond m'assura  
 „ que cet Auteur se trompoit :  
 „ car 1°. ceux à qui on donna  
 „ le nom de Côteaux n'étoient  
 „ pas de grands Seigneurs. 2°. Ils  
 „ ne disoient point que le Vin de

„ l'Evêque du Mans n'étoit pas  
 „ bon. 3°. Ce Prélat ne se plai-  
 „ gnoit point d'eux. 4°. Il ne  
 „ parloit pas d'un certain Côteau.  
 „ 5°. L'Abbé de Villarceaux n'en  
 „ étoit pas , lui qui ne s'enten-  
 „ doit nullement en délicatesse :  
 „ ni du Brouffin , qui n'est venu  
 „ que dix ans après. M. de Saint  
 „ Evremond ajouta qu'il étoit  
 „ lui-même à la table de l'E-  
 „ vêque du Mans , lorsque ce  
 „ Prélat donna , pour ainsi dire ,  
 „ naissance au fameux nom de  
 „ Côteaux. Il m'apprit ensuite  
 „ la véritable origine de ce  
 „ nom-là , que j'ai rapportée  
 „ dans sa Vie.

Voici l'endroit de la Vie de

- En lapins de garenne eriger nos clapiers ,  
 Et nos pigeons Cauchois en superbes ramiers ;  
 Et pour flater notre Hoste , observant son visage ,  
 Composer sur ses yeux son geste & son langage.
- 115 Quand notre Hoste charmé , m'avisant sur ce point ,  
 Qu'avez-vous donc , dit-il , que vous ne mangez point ?

## REMARKES.

*Saint Evremond* , où *M. Des Maizeaux* parle des *Côteaux*. „ La  
 „ bonne chère , dont on se pi-  
 „ quoit à la Cour , se distinguoit  
 „ moins par la somptuosité &  
 „ la magnificence , que par la  
 „ délicatesse & la propreté. Tels  
 „ étoient les repas du *Comman-*  
 „ *deur de Sourré* , du *Comte d'O-*  
 „ *lonne* , & de quelques autres  
 „ Seigneurs , qui tenoient ta-  
 „ ble. Il y avoit entre eux une  
 „ espèce d'émulation , à qui fe-  
 „ roit paroître un goût plus fin ,  
 „ & plus délicat. *M. de Lavar-*  
 „ *din* , Evêque du Mans & *Cor-*  
 „ *don bleu* , s'étoit aussi mis sur  
 „ les rangs. Un jour que *M. de*  
 „ *Saint Evremond* mangeoit chés  
 „ lui , cet Evêque se prit à le  
 „ railler sur sa délicatesse , &  
 „ sur celle du *Comte d'Olonne* ,  
 „ & du *Marquis de Bois-Dauphin*.  
 „ CES Messieurs , dit ce Prélat ,  
 „ ontrent tout à force de vouloir  
 „ raffiner sur tout. Ils ne sauroient  
 „ manger que du veau de rivière ;  
 „ il faut que leurs Perdrix viennent  
 „ d'Awvergne , que leurs Lapins  
 „ soient de la Roche-Guyon ou de  
 „ Versine. Ils ne sont pas moins dif-  
 „ ficiles sur le Fruit : & pour le  
 „ Vin , ils n'en sauroient boire que des  
 „ trois Côteaux , d'Ai , d'Haut-  
 „ Villiers , & d'Avenay. *M. de*  
 „ *Saint-Evremond* ne manqua pas

„ de faire part à ses amis de cette  
 „ conversation ; ... , ils répète-  
 „ rent si souvent ce qu'il avoit  
 „ dit des Côteaux , & en plaisan-  
 „ tèrent en tant d'occasions ,  
 „ qu'on les appella les trois Cô-  
 „ teaux. „

*M. Des Maizeaux* remarque dans le même endroit , que le *Pere Bouhours* , *M. Ménage* & *M. Despréaux* se sont trompez sur l'origine du nom de Côteaux ; & il renvoie à ce qu'on a dit là-dessus dans les *Nouvelles de la République des Lettres* , Août 1704. page 165. & suiv. Voyez la *Vie de M. de Saint Evremond* , sous l'année 1654. pages 39. & 40. de l'Édition d'Amsterdam 1726.

VERS III. *En lapins de garenne ériger nos clapiers.* ] On appelle Clapiers , les Lapins domestiques.

VERS II2. *Et nos pigeons Cauchois en superbes ramiers.* ] Les Pigeons Cauchois , sont de gros Pigeons : & ce mot de Cauchois est venu de Normandie , à cause que les Pigeons de Caux sont plus gros que les autres. Cauchois , veut dire , selon *Ménage* dans son *Dictionnaire Etymologique* : qui est né au Païs de Caux.

Ramiers , Pigeons sauvages qui perchent sur les arbres ; ce que les Pigeons domestiques ne font pas.

Je vous trouve aujourd'hui l'ame toute inquiète,  
Et les morceaux entiers restent sur votre assiette.

Aimez-vous la muscade ? On en a mis par-tout.

120 Ah ! Monsieur , ces poulets sont d'un merveilleux goût ;  
Ces pigeons sont dodus , mangez sur ma parole.  
J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.  
Ma foy , tout est passable , il le faut confesser ;  
Et Mignot aujourd'huy s'est voulu surpasser.

125 Quand on parle de sauce il faut qu'on y raffine.  
Pour moi , j'aime sur tout que le poivre y domine.  
J'en suis fourni , Dieu sçait , & j'ai tout Pelletier  
Roulé dans mon office en cornets de papier.  
A tous ces beaux discours , j'estois comme une pierre ;  
130 Ou comme la Statuë est au festin de Pierre ;

## R E M A R Q U E S.

VERS 119. *Aimez-vous la muscade ? On en a mis par-tout.* ] C'étoit un goût hors de mode , & depuis long-tems on ne vouloit plus que la muscade se fit sentir dans les ragoûts.

VERS 122. *J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.* ] Ce Personnage donne encore ici une preuve de son mauvais goût : car les Lapins , pour être bons , doivent avoir la chair ferme & de couleur un peu bize. Il n'y a que les Clapiers qui aient la Chair blanche & molle.

VERS 126. *J'aime sur tout que le poivre y domine.* ] Le Commandeur de Sourré avoit le goût usé par la bonne chère , & aimoit beaucoup le poivre , la muscade & les épices les plus fortes.

VERS 127. *J'ai tout Pelletier , &c.* ] On a déjà parlé de ce

Poète , *Discours au Roi* , vers 54 & *Satire II.* vers 76.

VERS 130. *Ou comme la Statuë est au festin de Pierre.* ] *Le Festin de Pierre* , Pièce de Théâtre apportée en France par les Comédiens Italiens , est originairement de *Tirso Molina* , Poète Espagnol , qui l'a intitulée , *El Combidado de piedra* : ce qui a été mal rendu en notre Langue , par *le Festin de Pierre*. Ces paroles signifient précisément , *le Convié de pierre* : c'est-à-dire , *la Statuë de marbre ou de pierre , conviée à un repas*. Cependant l'usage a prévalu. Ce qui peut y avoir donné lieu , c'est que la Statuë qui se rend au souper , auquel elle a été invitée , est la Statuë d'un Commandeur nommé *Dom Pedro*. De-là est venu sans doute le nom de *Festin de Pierre*. Toutes les Troupes



Et fans dire un feul mot , j'avalois au hazard  
 Quelque aîle de poulet dont j'arrachois le lard.

- Cependant mon Hableur , avec une voix haute ,  
 Porte à mes Campagnards la fanté de notre Hofte :
- 135 Qui tous deux pleins de joye , en jettant un grand cri ,  
 Avec un rouge-bord acceptent fon deffi.  
 Un fi galant exploit réveillant tout le monde ,  
 On a porté par-tout des verres à la ronde ,  
 Où les doigts des Laquais dans la craffe tracez ,
- 140 Témoignoient par écrit qu'on les avoit rincez.  
 Quand un des Conviez , d'un ton mélancolique ;  
 Lamentant triftement une chanfon bachique ;  
 Tous mes Sots à la fois , ravis de l'écouter ,  
 Détonnant de concert , fe mettent à chanter.
- 145 La mufique fans doute eftoit rare & charmante :  
 L'un traîne en longs fredons une voix glapiffante ;  
 Et l'autre l'appuiant de fon aigre fauffet ,  
 Semble un violon faux qui jure fous l'archet.

## R E M A R Q U E S.

de Comédiens ont accommodé cette Pièce à leur Théâtre. *De Villiers* , Comédien , l'a traitée pour le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. *Molière* la fit paroître en 1665. fur le Théâtre du Palais Roïal , avec beaucoup plus de régularité & d'agrémens. Elle n'avoit encore été jouée à Paris que par les Italiens , dans le tems que *M. Despréaux* compofa cette *Satire*. *Dorimond* fit enfuite le *Feflin de Pierre* , & le mit en Vers. *Rofmond* en fit encore un autre , qui fut représenté fur le Théâtre du Marais en 1670. Enfin , *Corneille* le jeune

a tourné en Vers la Pièce de *Molière* , en y faifant quelques légers changemens dans la difpofition. Elle commença à paroître au mois de Janvier 1677. & c'eft cette dernière qu'on joue préfentement en France.

V E R S 141. *Quand un des conviez , d'un ton mélancolique.* ] *M. de la C.* . . . Neveu de nôtre Auteur , avoit la voix affés belle ; mais il chantoit toutes fortes d'Airs , même les plus gais , d'un ton fi trifte & fi mélancolique , qu'on eût dit qu'il lamentoit au lieu de chanter.

V E R S 142. — une Chanfon

Sur

Sur ce point un jambon d'assez maigre apparence ,  
 150 Arrive sous le nom de jambon de Mayence.  
 Un Valet le portoit , marchant à pas comptez ,  
 Comme un Recteur suivi des quatre Facultez.  
 Deux Marmitons crasseux revestus de serviettes ,  
 Lui servoient de Massiers , & portoient deux assiettes ,

R E M A R Q U E S.

*bachique.* ] BERNIER, le Voïageur ( celui qui a fait l'Abregé de la Philosophie de Gassendi ) appelloit les *Chançons à boire*, des *Chançons Bachiques*, selon l'ancien usage. Avant que j'allasse au Mogol, disoit-il, je savois un grand nombre de *Chançons Bachiques*. L'Auteur a employé cette Expression surannée, en parlant d'un Noble Campagnard. Il y a des *Chançons Bachiques* dans le Recueil des *Airs du Sarvoiard*, fameux Chantre du Pont-neuf. BROSSETTE.

M. Despréaux n'a vraisemblablement fait ici que suivre un usage, qui subsistoit encore dans le tems qu'il composoit cette Satire. On trouve des *Chançons Bachiques* dans les Auteurs ses contemporains.

Quoiqu'aujourd'hui, par un usage universellement répandu, l'on dise : *Chançon à boire*, de même qu'on dit : *Air à boire*; je doute que nos Poëtes fissent difficulté de dire au besoin : une

*Chançon*, ou des *Chançons Bachiques*. Ils diroient de même : des *Airs Bachiques*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on dit fort bien : une *Ode Bachique*; & qu'on ne s'avisera jamais de dire : une *Ode à boire*.

VERS 150. — Sous le nom de *jambon de Mayence*. ] Les jambons de Mayence sont préparés d'une façon particulière. Ils viennent de Westphalie, & on les appelle jambons de Mayence, parce qu'autrefois il y avoit à Mayence une foire de ces jambons, qui se tient maintenant à Francfort sur le Mein.

IMIT. Vers 151. *Un valet le portoit, marchant à pas comptez, &c.* ] Horace s'est aussi moqué de la gravité avec laquelle un Valet apportoit des bouteilles de vin sur sa tête; disant que ce Valet s'avance à pas plus mesurés qu'une jeune Athénienne qui porte les vases dont on se sert dans les Sacrifices de Cérés.

— Ut Attica Virgo  
 Cum sacris Cereris, procedit fuscus Hydaspes  
 Cecuba vina ferens. L. II. Sat. VIII. v. 13.

VERS 152. & 154. Comme un Recteur, &c. Lui servoient de Massiers. ] LE RECTEUR quand il va en Procession, est toujours accompagné de deux *Massiers*.  
 DESP.

Aux Processions de l'Université,  
 Tome I,

le Recteur est précédé de ses Bedeaux, qui portent devant lui des Masses, ou Bâtons à tête, garnis d'argent, & il est suivi des quatre Facultés, qui sont les Arts, le Droit, la Médecine & la Théologie.

- 155 L'une de champignons , avec des ris de veau ;  
 Et l'autre de pois verts , qui se noyoient dans l'eau.  
 Un spectacle si beau surprenant l'assemblée ,  
 Chez tous les Conviez la joie est redoublée :  
 Et la troupe à l'instant , cessant de fredonner ,  
 160 D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner.  
 Le vin au plus müet fournissant des paroles ,  
 Chacun a débité ses maximes frivoles ,  
 Reglé les interets de chaque Potentat ,  
 Corrigé la Police , & reformé l'Etat ;  
 165 Puis de là s'embarquant dans la nouvelle guerre ,  
 A vaincu la Hollande , ou battu l'Angleterre.  
 Enfin , laissant en paix tous ces peuples divers ,  
 De propos en propos on a parlé de Vers.  
 Là tous mes Sots enflez d'une nouvelle audace ,  
 170 Ont jugé des Auteurs en maîtres du Parnasse.  
 Mais nostre Hoste sur tout , pour la justesse & l'art ,  
 Elevoit jusqu'au ciel Theophile & Ronfard.

## REMARKES.

IMIT. Vers 161. *Le vin au plus müet fournissant des paroles.* ] HORACE , Liv. I. *Epist. V.* vers 19.

*Fœcundi calices quem non fecere disertum ?*

VERS 166. *A vaincu la Hollande , ou battu l'Angleterre.* ] sur mer par les Anglois en 1665. le Roi se déclara pour eux en 1666. Cette Guerre fut terminée par le *Traité de Bréda* au mois de Janvier 1667.

L'ANGLETERRE & la Hollande estoient alors en guerre , & le Roi avoit envoyé du secours aux Hollandois. DESP.

Les Hollandois aiant été battus

VERS 170. *Ont jugé des Auteurs , &c.* ] *Perse* , Sat. I. v. 30.

————— *Ecce inter pocula quærunt Romulidæ sature quid diæ poëmata narrent.*

VERS 171. ————— *Pour la justesse & l'art , . . . Theophile & Ronfard.* ] THEOPHILE DE VIAUD, connu sous le nom de Poëte *Theophile* , avoit de l'Esprit & du Génie. Son Imagination étoit

Quand un des Campagnards relevant sa mouftache ,  
 Et fon feutre à grands poils ombragé d'un pennache ,  
 175 Impofe à tous fîlence , & d'un ton de Docteur ,  
 Morbleu ! dit-il , la Serre eft un charmant Auteur !

R E M A R Q U E S.

féconde , vive & brillante. Ses Ouvrages font pleins d'Idées neuves & de Saillies fingulières. On fent , en les lifant , qu'ils coutoient peu de peine à l'Auteur ; & l'on fouhaiteroit y trouver moins de Pointes , plus de Jufteffe dans les Penfées , plus d'attention aux Regles de l'Art , & que le Langage en fût plus pur , & la Verfification plus régulière.

Ronsard avoit véritablement la forte de Génie , qui fait le grand Poète. Il y joignoit une érudition affés vafte. Il s'étoit familiarifé avec les Anciens , & furtout avec les Poètes Grecs , dont il favoit fort bien la Langue , & dont il connoiffoit toutes les beautés. Mais le manque de goût de fon fiècle , & le peu qu'il en avoit lui même , au lieu de perfectionner en lui la nature , ne firent que la corrompre. Imitateur fervile des Grecs , qu'il adoroit , il voulut enrichir nôtre Langue de leurs dépouilles. A leur exemple , il remplit fes Ouvrages d'allufions fréquentes à leurs Hiftoires , à leurs Fables , à leurs Ufages. Il admit dans fes Vers le mélange des différens

Dialectes de nos Provinces. Il habilla même à la Françoisè une quantité prodigieufe de termes Grecs. Il en devint intelligible. Ainfi malgré tous fes talens , fa réputation ne lui survécut guère , & , depuis Malherbe , fes Ouvrages ne font plus lus. *Voiés ART POET. Ch. I. Vers 124. & 126.*

VERS 173. *Quand un des Campagnards , &c. ] M. De B\*\*\* Gentilhomme de Châlons, Cousin de nôtre Poète. Il portoit effectivement une grande mouftache , qu'il relevoit ordinairement avant que de parler ; & fon chapeau à grands poils étoit couvert d'un panache ou gros bouquet de plumes. Il vint à Paris quelque tems après la réception de Gilles Boileau à l'Académie : Ah , Ah ! Cousin , lui dit-il , vous êtes donc parmi ces Messieurs de l'Académie Françoisè ! Combien cela vaut-il de revenu par année ?*

VERS 174. *Et fon feutre à grands poils. ] Anciennement on difoit : un Chapeau de feutre. Témoins Villon & Bonnavanture Des-Perriers. Le premier dit dans une double Ballade.*

*Abufé m'a , & fait entendre  
 Toujours de un , que c'est un autre :  
 De farine , que ce fust cendre ;  
 D'un mortier , un chapeau de feutre.*

On trouve dans le *Cymbalum Mundi* du fecond , *Dial. III.* (Edition d'Amsterdam 1711. pages 106. & 107. ) *Mais au Diable*

*l'une qui me die : Tien , Mercure , voila pour avoir un feutre de Chapeau.*

VERS 176. — *La Serre eft un*

Ses vers sont d'un beau stile , & sa prose est coulante.

La Pucelle est encor une œuvre bien galante ,

Et je ne sçai pourquoi je bâille en la lisant.

180 Le Pais sans mentir , est un bouffon plaisant :

### R E M A R Q U E S.

*charmant Auteur!*] Escrivain célèbre pour son galimathias. DESP.

*Puget de la Serre a publié quantité d'Ouvrages en Prose & en Vers, qui se débitent à mesure qu'ils paroissent ; mais les aiant fait imprimer en un corps, personne ne voulut plus les acheter. Il convenoit lui-même que ses écrits étoient un galimathias continuel, & il se glorifioit de cela même, disant qu'il avoit trouvé un secret inconnu aux autres Auteurs: C'est, disoit-il, d'avoir su tirer de l'argent de mes Ouvrages, tout mauvais qu'ils sont, tandis que les autres meurent de faim avec de bons Ouvrages. Un jour il eut la curiosité d'aller entendre les Conférences, que Richesource faisoit sur l'Eloquence, dans une maison de la Place Dauphine. Après que celui-ci eut débité toutes ses extravagances, La Serre en manteau long & en rabat, se leva de sa place, & allant embrasser RICHESOURCE: Ab! Monsieur, lui dit-il, je vous avoué que depuis vingt ans j'ai bien débité du galimathias; mais vous venés d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie.*

VERS 178. *La Pucelle est encor une œuvre bien galante.*] *La Pucelle, ou la France délivrée, Poëme Héroïque de Chapelain, Voies Discours au Roi, Vers 25.*

VERS 179. — *Je ne sçai pourquoi, &c.*] Un jour Chapelain lisoit son Poëme chés M. le Prince.

On y applaudissoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau. Mais Madame de Longueville, à qui un des Admirateurs demanda, si elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, répondit: *Oui, cela est parfaitement beau, mais il est bien ennuyeux.* Cette pensée est l'original de celle de M. Despréaux.

VERS 180. *Le Pais sans mentir, est un bouffon plaisant:*] Escrivain estimé chez les Provençaux, à cause d'un Livre qu'il a fait, intitulé, *Amitiez, Amours & Amourettes.* DESP.

*René le Pais* étoit de la ville de Nantes en Bretagne. Il fut employé dans les affaires du Roi, & eut la Direction générale des Gabelles de Dauphiné & de Provence. Il avoit l'esprit aisé, vif & agréable, & il composoit en Vers & en Prose avec facilité. En 1664. il publia des *Lettres & des Poësies*, sous le titre, d'*Amitiez, Amours, & Amourettes.* Les railleurs l'appellèrent *le Singe de Voiture*; parce que *Le Pais* se flatoit d'imiter l'enjouement & la délicatesse de cet Auteur. C'est ce que M. Despréaux insinua en cet endroit, par la contrevérité, qu'il met dans la bouche de son Campagnard, qui prête *Le Pais* à *Voiture.* *Le Pais* prit cette raillerie en galant homme; & il écrivit de Grenoble, où il étoit alors, une Lettre badine sur ce sujet à un de ses amis, qui étoit à Paris. On le

Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.  
 Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture.  
 A mon gré, le Corneille est joli quelquefois.  
 En vérité pour moi, j'aime le beau François.  
 185 Je ne sçai pas pourquoi l'on vante l'Alexandre :  
 Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.

## R E M A R Q U E S.

peut voir dans ses *Nouvelles Oeuvres*, qui sont la suite du premier Volume, il fit plus : étant lui-même à Paris, il alla voir M. Despréaux, & soutint toujours son caractère enjoué. M. Despréaux fut d'abord embarrassé de la visite d'un homme, qu'il avoit mis en droit de se plaindre ; mais il dit pour toute excuse à M. Le Pais, qu'il ne l'avoit nommé dans sa *Satire*, que parce qu'il avoit vu des gens, qui le préféroient à *Voiture*. M. Le Pais passa facilement condamnation sur cette préférence, & ils se séparèrent bons amis. Nôtre Auteur estimoit plus la Prose de *Le Pais* que ses Vers. René le Pais, sieur du Plessis-Ville-neuve, mourut à Paris, le dernier jour d'Avril 1690. & fut enterré à saint Eustache, où le célèbre *Vincent Voiture* avoit été aussi enterré.

VERS 181. *Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.* ] M. de La Fontaine avoit mené MM. Despréaux & Racine à Château-Thierry, qui étoit le lieu de sa naissance. Un des principaux Officiers de cette Ville invita un jour à diner M. Despréaux tout seul, & laissa ses deux amis, qui

étoient occupés ailleurs. Pendant le repas, la conversation roula particulièrement sur les *Belles-Lettres*. L'Officier de Robe jugea de tout en maître. Il dit qu'il n'aimoit point ce *Voiture* ; qu'à la vérité, le *Corneille* lui faisoit plaisir quelquefois, mais que sur-tout, il étoit passionné pour le beau langage. Et puis il disoit, en s'applaudissant de son bon goût : *Avoués, Monsieur, que le jugement sert bien dans la lecture.*

VERS 183. — *Le Corneille est joli quelquefois.* ] L'épithète de *joli* convient aussi peu au grand *Corneille*, qu'elle convenoit à M. de Turenne, quand un jeune homme de la Cour s'avisa de dire, que M. de Turenne étoit un *joli* Homme. Nôtre Auteur fait parler ainsi un Campagnard, pour le rendre ridicule.

IMIT. Vers 183. & 184. — *le Corneille est joli quelquefois. En vérité pour moi, j'aime le beau François.* ] En même-temps que nôtre Auteur achève de rimer les propos extravagans de son Officier de Robe de Château-Thierry, n'a-t-il point en vuë d'imiter Regnier, qui fait dire au *Pédant*, qu'il introduit dans sa *Satire* X.

*Que Pline est inégal, Térence un peu joli ;  
 Mais sur-tout il estime un langage poli.*

VERS 185. *Je ne sçai pas pourquoi l'on vante l'Alexandre.* ] ALEXANDRE LE GRAND, Tragédie de M. Racine, qui la donna au

- Les Heros chez Quinaut parlent bien autrement ,  
 Et jusqu'à *Je vous hais* , tout s'y dit tendrement.  
 On dit qu'on l'a drapé dans certaine satire ,  
 190 Qu'un jeune Homme... Ah! je sçai ce que vous voulez dire ,  
 A répondu nostre Hoste. *Un Auteur sans défaut ,*  
*La Raison dit Virgile , & la Rime Quinaut.*  
 Justement. A mon gré , la piece est assez plate :  
 Et puis blâmer Quinaut. . . . Avez-vous vû l' Astrate ?  
 195 C'est là ce qu'on appelle un ouvrage achevé.  
 Sur tout l'*Anneau Royal* me semble bien trouvé.

## R E M A R Q U E S.

public en 1665. Quand il l'eut faite , l'Abbé de Bernay , chés qui il demuroit, souhaita qu'elle fût représentée par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne , & M. Racine voulut que ce fût par la Troupe de Molière. Comme ils étoient en grande contestation là dessus , M. Despréaux intervint , & décida par une plaisanterie , disant , qu'il n'y avoit plus de bons Auteurs à l'Hôtel de Bourgogne ; qu'à la vérité il y avoit encore le plus habile Moucheur de chandelles qui fût au monde , & que cela pourroit bien contribuer au succès d'une Pièce. Cette plaisanterie seule fit revenir l'Abbé de Bernay , qui étoit d'ailleurs très-obstiné ; & la Pièce fut donnée à la Troupe de Molière.

VERS 188. *Et jusqu'à Je vous Adieu , croiés toujours que ma haine est extrême , Prince , & si je vous hais , baissés-moi de même.*

C'est particulièrement cet endroit que M. Despréaux a eu en vuë. *Act. II. Scene 6. & 7.*

VERS 189. *On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire.* ] Dans la *Satire* précédente; & c'est cette raison qui a déterminé l'Auteur à placer ces deux *Satires* dans

*hais , tout s'y dit tendrement.* ] Dans les *Tragédies* de Quinaut , tous les sentimens sont tournés à la tendresse , jusques dans les endroits où l'on ne devroit exprimer que de la haine ou de la douleur : c'est pourquoi on l'avoit surnommé le *douceur Quinaut*. M. Despréaux avoit vu jouer *Stratonice* , *Tragedie* de ce Poëte , où *Floridor* faisoit le rôle d'*Antiochus* , qui est l'Amant ; & la *Baron* faisoit celui de *Stratonice* , qui est la Maîtresse. *Antiochus* disoit bien tendrement à *Stratonice* : VOUS me baissés donc ? A quoi *Stratonice* répondoit aussi d'un air fort passionné : J'y mets toute ma gloire. Enfin , après avoir tourné en plusieurs façons les mots de *haine* & de *haïr* , la Scène finissoit par ces deux Vers.

son Livre , immédiatement l'une après l'autre, quoiqu'elles n'aient pas été composées dans le même ordre. Après la seconde *Satire* , l'Auteur avoit fait la quatrième, & le *Discours au Roi* , avant la *Satire* troisième.

VERS 194. & 196. — Avez-

Son sujet est conduit d'une belle maniere ,  
Et chaque acte en sa piece est une piece entiere ?  
Je ne puis plus souffrir ce que les autres font.

- 200 Il est vrai que Quinaut est un Esprit profond :  
A repris certain Fat , qu'à sa mine discrete  
Et son maintien jaloux j'ai reconnu Poète :  
Mais il en est pourtant , qui le pourroient valoir.  
Ma foy , ce n'est pas vous qui nous le ferez voir ,  
205 A dit mon Campagnard avec une voix claire ,  
Er déjà tout boüillant de vin & de colere.

## R E M A R Q U E S.

*vous où l'Asstrate ? . . . Sur tout l'Anneau Royal. ]* A S T R A T E, Roi de Tyr , *Tragédie de Quinaut*, fut représentée au commencement de l'année 1665. L'Auteur du *Journal des Savans*, faisant ( dans le *Journal du 23. de Mars 1665.* ) l'éloge de l'*Asstrate*, dit que cette Pièce a de la tendresse par tout , & de cette tendresse délicate qui est toute particulière à M. Quinaut. L'*Anneau Royal* fait le sujet de la Scène III. & IV. de l'Acte troisième *Elise*, héritière du Royaume de Tyr, donne à *Agénor* son parent, un Anneau, qui étoit la marque de la dignité Royale, pour le remettre à *Asstrate*, qui est aimé de la Reine, & qu'elle veut faire Roi en l'épousant. Mais *Agénor*, qui avoit été nommé par le Père de la Reine pour être son Epoux, ne veut point se dessaisir de l'*Anneau Royal* : & comme il veut se servir de l'autorité souveraine, que cet Anneau lui donne, pour faire arrêter son Rival, il est lui-même mis en prison par ordre de la Reine.

V E R S 198. *Et chaque acte en sa piece est une piece entiere. ]* Une

des premières regles du Théâtre, est qu'il ne faut qu'une Action pour le sujet d'une Pièce Dramatique ; & cette Action doit être non seulement complete, mais continuée jusqu'à la fin, sans aucune interruption. Or, nôtre Auteur prétend que dans l'*Asstrate*, l'Action théâtrale est interrompue à la fin de chaque Acte : ce qui fait autant d'Actions, qu'il y a d'Actes dans la Pièce. Cette critique est très-fine. „ J'ai relu l'*Asstrate*, „ m'a dit M. Despréaux. J'ai été „ étonné que je n'en aie pas dit „ davantage dans ma *Satire* ; car „ il n'y a rien de plus ridicule „ & il semble que tout y ait été „ fait exprès en dépit du bon „ sens. A la fin, on dit à *Asstra-* „ *te*, que la Maîtresse est em- „ poisonnée : cela se dit devant „ elle ; & il répond pour toute „ chose, *Madame*. Cela n'est-il „ pas bien touchant ? Nous di- „ lions autrefois qu'il valoit bien „ mieux mettre *Tredame*.,, BROSSETTE.

V E R S 201. *A repris certain Fat, &c. ]* Cet endroit ne désigne personne en particulier.



- Peut-estre , a dit l'Auteur passissant de couroux :
- Mais vous , pour en parler vous y connoissez-vous ?
- Mieux que vous mille fois , dit le Noble en furie ,
- 210 Vous ? Mon Dieu , mêlés-vous de boire , je vous prie ,  
A l'Auteur sur le champ aigrement reparti.
- Je suis donc un Sot ? Moi ? vous en avez menti :
- Reprend le campagnard , & sans plus de langage ,
- Lui jette , pour deffi , son assiette au visage.
- 215 L'autre esquive le coup , & l'assiette volant  
S'en va fraper le mur , & revient en roulant.
- A cet affront , l'Auteur se levant de la table ,
- Lance à mon Campagnard un regard effroyable :
- Et chacun vainement se ruant entre-deux ,
- 220 Nos braves s'accrochant se prennent aux cheveux ,  
Aussi-tost sous leurs pieds les tables renversées  
Font voir un long débris de bouteilles cassées :
- En vain à lever tout les Valets sont fort prompts ,
- Et les ruisseaux de vin coulent aux environs.
- 225 Enfin , pour arrester cette lutte barbare ,  
De nouveau l'on s'efforce , on crie , on les separe ;  
Et leur premier ardeur passant en un moment ,  
On a parlé de paix & d'accommodement.
- Mais , tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire ,
- 230 J'ai gagné doucement la porte sans rien dire ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 216. *S'en va fraper le mur , & revient en roulant.* ] L'Auteur a voulu par le son des Mots , imiter le bruit qu'une assiette fait en roulant. Il y a beaucoup de grace dans cette imitation de la Poëse Heroïque ,

abaissée à un sujet plaisant. La beauté de la Poësie consiste principalement dans les Images & dans les Peintures sensibles ; & c'est en cela qu'Homère & Virgile surpassent tous les autres Poëtes.

Avec un bon ferment , que si pour l'avenir ,  
 En pareille cohuë on me peut retenir ,  
 Je consens de bon cœur , pour punir ma folie ,  
 Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie ,  
 235 Qu'à Paris le gibier manque tous les hyvers ,  
 Et qu'à peine au mois d'Aouft l'on mange des pois verts.

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 233. *Je consens de bon cœur , pour punir ma folie.* ] tions.  
 Il y avoit, d'un bon cœur , dans VERS 234. — *deviennent vins de Brie.* ] Les vins , que l'on recueille dans la Province de Brie, sont si mauvais, qu'ils sont passés en proverbe. Il est dit dans une *Chançon* :

— *Tout vin est vin de Brie ,  
 Quand on boit avec un Fat,*



**L** A quatrième Satire fut faite en 1664. immédiatement après la seconde Satire, & avant le Discours au Roi. L'Auteur en prit le sujet d'une Conversation, qu'il eut avec l'Abbé Le Vayer & Molière, dans laquelle ils établirent par divers exemples, que tous les hommes sont fous, & que chacun croit être sage tout seul. C'est un sujet, que Molière vouloit traiter pour le Théâtre, & qu'il trouvoit que Desmarêts avoit manqué dans sa Comédie des Visionnaires.

L'Abbé Le Vayer, ami particulier de M. Despréaux & de Molière, étoit Fils unique de M. De la Mothe Le Vayer, Conseiller d'Etat, Précepteur de MONSIEUR Philippe de France, Frère unique du Roi. En 1656. il publia une Traduction de Florus, qu'il dit avoir été faite par ce jeune Prince, & il l'accompagna d'un Commentaire savant & curieux. On le croit Auteur du Roman de Tarsis & Zélie, qui est fort bien écrit. Il mourut au mois de Septembre 1664. âgé d'environ trente-cinq ans.



CEren inv

f. aveline scul

# SATIRE IV.

## A M. L'ABBE' LE VAYER.

D'OU vient, cher le Vayer, que l'Homme le moins sage  
 Croit toûjours seul avoir la Sageſſe en partage :  
 Et qu'il n'eſt point de Fou, qui par belles raiſons  
 Ne loge ſon voiſin aux Petites-Maiſons ?  
 5 Un Pédant enyvré de ſa vaine ſcience,  
 Tout heriſſé de Grec, tout bouffi d'arrogance,

### REMARQUES.

VERS 4. — *Aux Petites-Maiſons.* ] Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous dans de petites chambres. Autrefois on l'appelloit l'Hôpital ſaint Germain des Prez, parce qu'il dépendoit de l'Abbaïe de ſaint Germain; & c'étoit une Maladrerie deſtinée à retirer les Ladres, qui y alloient coucher. Mais en 1544. cet Hôpital n'ayant point de revenus, la Cour de Parlement le fit démolir, & le

Cardinal de Tournon, Abbé de ſaint Germain, en vendit la place en 1557. aux Echevins de Paris, qui y firent bâtir l'Hôpital des Petites-Maiſons.

VERS 5. *Un Pédant enyvré, &c.* ] Pradon dans la Préface de ſes *Nouvelles Remarques ſur les Ouvrages de M. DESPREAUX*, veut infinuer que le portrait du Pédant eſt fait ſur M. Charpentier de l'Académie Françoisiſe : mais ſa conjecture eſt ſans fondement.

Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot ,  
 Dans sa teste entassez , n'a souvent fait qu'un Sot ,  
 Croit qu'un livre fait tout , & que sans Aristote  
 10 La raison ne voit goutte , & le bon sens radote.

D'autre part un Galant , de qui tout le métier  
 Est de courir le jour de quartier en quartier ,  
 Et d'aller à l'abri d'une perruque blonde ,  
 De ses froides douceurs fatiguer tout le monde ,  
 15 Condamne la science , & blâmant tout écrit ,  
 Croit qu'en lui l'ignorance est un titre d'esprit :  
 Que c'est des gens de Cour le plus beau privilege ,  
 Et renvoie un Sçavant dans le fond d'un Collège.

Un Bigot orgueilleux , qui dans sa vanité  
 20 Croit duper jusqu'à Dieu par son zele affecté ,  
 Couvrant tous ses defauts d'une sainte apparence ,  
 Damne tous les Humains , de sa pleine puissance.

Un Libertin d'ailleurs , qui sans ame & sans foi ,  
 Se fait de son plaisir une suprême loi ,  
 25 Tient que ces vieux propos , de démons & de flammes,  
 Sont bons pour étonner des enfans & des femmes ;  
 Que c'est s'embarrasser de soucis superflus ,  
 Et qu'enfin tout Dévot a le cerveau perclus.

## R E M A R Q U E S.

VERS 10. *La raison ne voit goutte , &c.* ] L'Auteur auroit pu mettre : *La raison est aveugle ; & ce changement ne lui déplaisoit pas.*

VERS 22. *Damne tous les Humains , de sa pleine puissance.* ] MOLIÈRE a imité cette pensée , dans son *Festin de Pierre* , com-

posé à la fin de 1664. Il y fait dire à *Don Juan* , Acte V. Scène 2. *Je sçaurai déchaîner contre mes ennemis , des zélés indiscrets , qui , sans connoissance de cause , crieront contre eux , qui les accableront d'injures , & les damneront hautement de leur autorité privée.*

- En un mot , qui voudroit épuifer ces matieres ,  
 30 Peignant de tant d'esprits les diverses manieres ,  
 Il compteroit plutôt , combien dans un printemps ,  
 Guenaud & l'antimoine ont fait mourir de gens ,  
 Et combien la Neveu devant son mariage ,  
 A de fois au public vendu son P \* \* \* .
- 35 Mais , sans errer en vain dans ces vagues propos ,  
 Et pour rimer ici ma pensée en deux mots ;  
 N'en déplaise à ces Fous nommez Sages de Grece ;  
 En ce monde il n'est point de parfaite Sageffe ;  
 Tous les hommes sont fous : & malgré tous leurs soins ,  
 40 Ne different entre eux que du plus ou du moins.  
 Comme on voit qu'en un bois , que cent routes separent ,  
 Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent ;

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 31. *Il compteroit plutôt , combien dans un printemps.* Ces deux Vers sont imités de JUVENAL, *Satire X.* vers 220.

*Promptius expediam , quot amaverit Hippia mæchos ,  
 Quot Themison egros autumnno occiderit uno.*

VERS 32. *Guenaud & l'antimoine.* Dans le tems que cette *Satire* fut composée , la dispute des Médecins au sujet de l'antimoine , étoit dans sa plus vive chaleur. *Guenaud* , Médecin de la Reine , étoit à la tête de ceux qui en approuvoient l'usage ; & le célèbre *Gui Patin* étoit un des plus grands ennemis de ce minéral. Voyez le 23. *Journal des Savans* 1666. *Guenaud* mourut le 16. de Mai 1667. Pendant sa vie on déguisa son nom dans les

premières Editions , sous celui de *Desnaud* , Apoticaire.

VERS 33. *Et combien la Neveu.* Infâme débordée connue de tout le monde. DESP.

Elle étoit morte avant la composition de cette *Satire*.

Ibid. *Devant son mariage.* Il falloit : *avant* , qui se dit pour le tems. *Devant* , s'emploie pour le lieu.

IMIT. Vers 41. *Comme on voit qu'en un bois , &c.* ] HORACE , L. II. *Sat.* III. v. 48.

*Velut Sylvæ , ubi passim  
 Palantes error certo de tramite pellit.  
 Ille sinistrorsum , hic dextrorsum abit : unus utriusque  
 Error , sed variis illudit partibus.*

L'un à droit, l'autre à gauche, & courant vainement,  
La même erreur les fait errer diversement :

- 45 Chacun fuit dans le monde une route incertaine,  
Selon que son erreur le jouë & le promene :  
Et Tel y fait l'habile & nous traite de fous,  
Qui sous le nom de sage est le plus fou de tous.  
Mais quoi que sur ce point la Satire publie,  
50 Chacun veut en sagesse ériger sa folie,  
Et se laissant régler à son esprit tortu,  
De ses propres défauts se fait une vertu.  
Ainsi, cela soit dit pour qui veut se connaître,  
Le plus sage est celui qui ne pense point l'estre :  
55 Qui toujours pour un autre enclin vers la douceur,  
Se regarde soi-même en severe Censeur,  
Rend à tous ses défauts une exacte justice,  
Et fait sans se flatter le procès à son vice.  
Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent.  
60 Un Avaro idolâtre, & fou de son argent,  
Rencontrant la disette au sein de l'abondance,  
Appelle sa folie une rare prudence,

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 60. Un Avaro idolâtre, & fou de son argent, &c.] imite en partie d'Horace, dans sa troisième Satire du second livre, Vers 108. &c.

quid discrepat istis,  
Qui nummos aurumque recondit, nescius uti  
Compositis, metuensque velut contingere sacrum ?  
.....  
Nimirum insanus paucis videatur.

GHANG. Vers 61. Rencontrant la disette au sein de l'abondance.] Dans les premières Editions il y avoit :  
Au milieu de ses biens rencontrant l'indigence.

Et met toute sa gloire , & son souverain bien ,  
A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.

65 Plus il le voit accru , moins il en sçait l'usage.  
Sans mentir , l'Avarice est une étrange rage ,  
Dira cet autre Fou , non moins privé de sens ,  
Qui jette , furieux , son bien à tous venans ,

R E M A R Q U E S.

VERS 64. *A grossir un trésor, &c.*] autres, que l'Auteur a retranchés  
Après ce Vers il y en avoit treize dans les dernières Editions.

*Dites-moi , pauvre esprit , ame basse & vénale ,  
Ne vous souvient-il point du tourment de Tantale ,  
Qui dans le triste estat où le Ciel l'a réduit ,  
Meurt de soif au milieu d'un fleuve qui le fuit ?  
Vous riez : sçavez-vous que c'est votre peinture ,  
Et que c'est vous par-là que la fable figure ?  
Chargé d'or & d'argent , loin de vous en servir ,  
Vous brûlez d'une soif qu'on ne peut assouvir ,  
Vous nagez dans les biens , mais vostre ame alterée  
Se fait de sa richesse une chose sacrée ;  
Et tous ces vains trésors que vous allez cacher ,  
Sont pour vous un dépôt que vous n'osez toucher.  
Quoi donc ? de votre argent ignorez-vous l'usage ?*

L'Auteur dans ces Vers avoit dans sa première Satire du livre  
voulu traduire Horace , qui dit premier , Vers 68.

*Tantalus à labris stiens fugientia captat  
Flumina. Quid rides ? mutato nomine , de te  
Fabula narratur. Congessis undique saccis  
Indormis inhians , & tanquam parcere sacris  
Cogeris , aut pictis tanquam gaudere tabellis.  
Nescis quid valeat nummus , quem præbeat usum ?*

M. Despréaux se rendit à la ju- deux Vers & demi d'Horace , qui  
stesse de la critique , que Desma- renferment l'application de la  
rés ait faite de ces treize vers Fable de Tantale , ont été rendus  
dans sa Défense du Poëme Héroi- par Desmarêts , ou par Pradon , en  
que ; & il les supprima , comme deux Vers , dont le premier est  
peu dignes de leur Original. Les très-plat , & le second admirable.

*Tantale dans un fleuve a soif & ne peut boire.  
Tu ris ? Change le nom. La fable est ton histoire.*

VERS 67. *Dira cet autre Fou.*] de rente , tant en Bénéfices  
L'Abbé de B. . . . . H. . . . . qu'en biens de patrimoine. Mais  
Conseiller-Clerc au Parlement , il dissipa tout son patrimoine ;  
avoit eu quarante mille livres & fut réduit au revenu de ses



Et dont l'ame inquiète , à soi-même importune ,  
 70 Se fait un embarras de sa bonne fortune.  
 Qui des deux en effet est le plus aveuglé ?  
 L'un & l'autre à mon sens ont le cerveau troublé ,  
 Répondra chez Fredoc , ce Marquis sage & prude ,  
 Et qui sans cesse au jeu , dont il fait son étude ,  
 75 Attendant son destin , d'un quatorze ou d'un sept ,  
 Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.  
 Que si d'un sort fâcheux la maligne inconstance  
 Vient par un coup fatal faire tourner la chance :  
 Vous le verrez bien-tost , les cheveux herissez ,  
 80 Et les yeux vers le Ciel de fureur élancez ,  
 Ainsi qu'un Possédé que le Prêtre exorcise ,  
 Fester dans ses sermens tous les Saints de l'Eglise.

## R E M A R Q U E S.

Bénéfices , qui étoit encore très-  
 considérable. Il avoit une table  
 somptueuse , où il recevoit tou-  
 tes sortes de gens , & on y fai-  
 soit une dissipation outrée. C'est  
 ce que signifie : *Qui jette, fu-  
 rieux, son bien à tous venans.* Il  
 avoit l'esprit inquiet, chagrin,  
 inégal, ne pouvant quelquefois  
 se souffrir lui-même : jusques-là  
 qu'on l'a vu souvent souhaiter,  
 en se couchant, d'être trouvé

mort le lendemain dans son lit.  
*Et dont l'ame inquiète à soi-même  
 importune.* Il disoit aussi qu'il  
 étoit malheureux d'avoir tant  
 de bien : & qu'il auroit vécu  
 beaucoup plus content si sa for-  
 tune avoit été bornée à un reve-  
 nu médiocre : *Se fait un embarras  
 de sa bonne fortune.*

CHANG. Ibid. *Non moins pri-  
 vé de sens, &c.* ] Dans les pre-  
 mières Editions, il y avoit:

*Qui prodigue du sien ,  
 A trois fois en dix ans devoré tout son bien.*

VERS 73. Répondra chez Fre-  
 doc. ] FREDOC tenoit une Aca-  
 démie de jeu très-fréquentée en  
 ce tems-là. Il logeoit dans la  
 Place du Palais Royal. Il en est  
 fait mention dans la *Fille Capi-  
 taine de Montfleuri*, Acte I.

Ibid. — *Ce Marquis sage &*

*prude.* ] Il y avoit ce *Greffier sage  
 & prude* ; & c'étoit *Jerôme Boi-  
 leau*, Greffier au Parlement,  
 Frère aîné de nôtre Auteur. Il  
 étoit fort emporté dans le jeu,  
 mais par tout ailleurs, c'étoit  
 un homme très-affable.

Qu'on

Qu'on le lie , où je crains , à son air furieux ,  
Que ce nouveau Titan n'escalade les Cieux.

85 Mais laissons-le plutôt en proie à son caprice :  
Sa folie , aussi-bien , lui tient lieu de supplice.  
Il est d'autres erreurs , dont l'aimable poison  
D'un charme bien plus doux enivre la raison :  
L'esprit dans ce nectar heureusement s'oublie.

90 Chapelain veut rimer , & c'est là sa folie.  
Mais bien que ses durs vers d'épithetes enflez ,  
Soient des moindres Grimauds chez Ménage sifflés ;

## R E M A R Q U E S.

VERS 90. *Chapelain veut rimer , &c.* ] Cet Auteur avant que sa *Pucelle* fust imprimée, passoit pour le premier Poëte du siècle. L'impression gasta tout. DESP.

Il y avoit *Ariste* , au lieu de *Chapelain* , dans les Editions faites pendant sa vie.

VERS 91. *Mais bien que ses durs vers , &c.* ] Nôtre Auteur pour donner l'exemple avec le précepte , affecte d'exprimer dans cet Hémistiche qui est fort rude , la dureté qu'on trouve dans les Vers de *Chapelain*. Cette dureté de Vers étoit pour M. *Despréaux* un fonds inépuisable de plaisanteries. Il fit les vers suivans à l'imitation de *Chapelain*.

*Droits & roides rochers , dont peu tendre est la cime ,  
De mon flamboyant Cœur l'aspre esiat vous sçavez ,  
Sçavez aussi , durs bois , par les hivers lavez ,  
Qu'holocaulte est mon Cœur pour un front magnanime.*

Ils sont extraits de divers endroits du Poëme de la *Pucelle*. ces Vers , les chantoit sur l'air d'une Chançon fort tendre , du Ballet de la naissance de *Venus*.

Nôtre Auteur , pour faire mieux sentir la dureté de

*Rochers , vous êtes sourds , vous n'avez rien de tendre , &c.*

M. de *Puimorin*, Frère de M. *Despréaux* , se moquoit aussi du Poëme de la *Pucelle*. CHAPELAIN ne pouvant souffrir les railleries , qu'il en faisoit : C'est bien à vous à en juger , lui dit-il en colère , vous , qui n'êtes qu'un ignorant , & qui ne savez pas même lire. M. de *Puimorin* répondit : qu'il n'avoit que trop su lire , depuis que *Chapelain* s'étoit avisé de faire imprimer. Sa repartie aiant été trouvée plaisante & vive , il eut envie de la tourner en *Epigramme* , & fit ainsi les deux derniers Vers :

*Helas ! pour mes péchés , je n'ai su que trop lire ,  
Depuis que tu fais imprimer.*

- Lui mefine il s'aplaudit , & d'un esprit tranquille ,  
Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile.  
95 Que feroit-il , hélas ! si quelque Audacieux  
Alloit pour son malheur lui defiller les yeux :  
Lui faisant voir ses vers , & fans force & fans graces ,  
Montez sur deux grands mots , comme sur deux échasses ;

## R E M A R Q U E S.

Mais comme M. de Puimorin n'étoit pas Poète il ne put jamais en faire davantage. Quelque tems après se trouvant avec M. Despréaux, M. Racine & Molière, il leur proposa d'achever son Epigramme. Ce qu'ils firent tous ensemble de cette manière :

*Froid , sec , dur , rude Auteur , digne objet de Satire ,  
De ne savoir pas lire oses tu me blâmer ?  
Hélas ! pour mes pechés , je n'ai su que trop lire  
Depuis que tu fais imprimer.*

M. Racine vouloit que l'on mit au second Vers : *De mon peu de lecture & non pas , De ne savoir pas lire* ; parce que ce dernier mot fait une rime vicieuse dans l'Hémistiche, avec la fin du Vers précédent, mais Molière voulut qu'on laissât, *De ne savoir pas lire* ; préférant la justesse de l'expression, à la régularité scrupuleuse du vers. Il dit alors fort judicieusement, qu'il falloit quelquefois s'affranchir de la contrainte des regles, quand elles nous resserroient trop ; *La Raïson & l'Art même*, ajouta-t'il, demandent & autorisent ces sortes de libertés. Rien n'est plus vrai que cette réflexion de Molière ; & M. Despréaux qu'elle frapa, ne la laissa pas échaper. Il en a fait un Précepte dans son *Art Poétique*, Chant IV. vers 77.

VERS 92. *Soient des moindres Grimauds chez Ménage sflex.* ] On tenoit chez Ménage toutes les sen aines, une assemblée, où alloient beaucoup de petits es-

prits. D E S P.

L'Abbé Ménage appelloit ces assemblées *Mercuriales*, parce qu'elles se tenoient tous les Mercredis. Il ne trouva pas bon que nôtre Auteur les eût ainsi décrites : „ Il est très-faux ( dit-il, dans son *Dictionnaire Ety. mologique*, au mot *Grimaud*) „ que les Assemblées, qui se font „ chés moi, soient remplies de „ *Grimauds*. Elles sont remplies „ de gens de grand mérite dans „ les Lettres, de personnes de „ naissance, & de personnes „ constituées en dignité ; & ces „ Vers n'ont pas dû être écrits „ par M. Despréaux. „

VERS 94. *Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile.* ] Ceux qui vouloient flater Chapelain, avoient l'impudence de lui dire, que son Poème étoit au-dessus de l'*Eneïde* ; & Chapelain ne s'en défendoit que très-foiblement.

VERS 98. *Montez sur deux grands mots, comme sur deux échasses.* ] Dans le Poème de Chapelain on

Ces termes sans raison l'un de l'autre écartez ,  
 100 Et ces froids ornemens à la ligne plantez ?  
 Qu'il maudiroit le jour où son ame insensée  
 Perdit l'heureuse erreur qui charmoit sa pensée !  
 Jadis certain Bigot , d'ailleurs homme sensé ,  
 D'un mal assez bizarre eut le cerveau blessé :

## R E M A R Q U E S.

trouve plusieurs Vers composés de deux grands mots , dont chacun remplit la moitié du Vers. Notre Auteur , pour se moquer de ces mots gigantesques , citoit ordinairement ce Vers de Chapelain.

*De ce sourcilleux Roc l'inébranlable cime.*

Et il dispoit ce Vers comme il est ici à côté. Dans cette disposition , il semble que le mot de Roc soit monté sur deux échasses. Il y a dans ce Poëme plusieurs autres Vers faits dans le même goût.

*D'insupportables maux une suite enchaînée.* Liv. I.

*Des sourcilleuses tours sapper le fondement.* Liv. II. &c.

VERS 100. Et ces froids ornemens , &c. ] Ce sont les Comparaisons fréquentes que Chapelain a employées , qui ne manquent jamais de venir régulièrement après un certain nombre de vers , & qui sont toujours enfermées en quatre ou huit vers.

IMIT. Vers 103. Jadis certain

*Fuit haud ignobilis Argis ,  
 Qui se credebat miros audire Tragædos.  
 In vacuo latus sessor plausorque theatro , &c.*

Aristote raconte la même chose d'un Homme d'Ahyde l. VI. de reb. mir. ELIEN , dans ses Histories diverses ; rapporte un genre de folie presque semblable. Un Athénien nommé Thrasyllé , s'en alloit au port de Pirée , où s'imaginant que tous les Vaisseaux qui étoient dans ce port lui appartenoient , il en tenoit un compte exact ; il donnoit ses ordres pour leur départ , & se

Bigot , &c. ] Horace , Liv. II. Ep. II. v. 129. décrit la folie d'un Citoyen d'Argos , lequel étant seul assis sur le théâtre , où il ne paroïssoit ni Acteurs ni Spectateurs , s'imaginoit entendre des Tragédies recitées par des Acteurs admirables.

réjouissoit de leur retour , comme si effectivement ces Vaisseaux eussent été à lui. ELIAN. L. IV. Ch. 15. Galien dit , qu'un Médecin nommé Théophile , étant malade , s'imaginoit voir dans un coin de sa Chambre , des Musiciens , & des Joueurs d'instrumens , dont il entendoit la voix & l'harmonie. Galien , dans son Traité De Symptomatum differentiis , cap. 3.

Roc l'inébranlable cime.  
 De ce sourcilleux Roc

- 105 S'imaginant fans cesse , en sa douce manie ,  
Des Esprits bien-heureux entendre l'harmonie.  
Enfin un Medecin fort expert en son Art ,  
Le guerit par adresse , ou plutôt par hazard.  
Mais voulant de ses soins exiger le salaire ,
- 110 Moi ? vous payer ? lui dit le Bigot en colère ,  
Vous , dont l'Art infernal , par des secrets maudits ,  
En me tirant d'erreur , m'oste du Paradis ?  
J'approuve son courroux. Car , puisqu'il le faut le dire ,  
Souvent de tous nos maux la Raison est le pire.
- 115 C'est Elle qui farouche , au milieu des plaisirs ,  
D'un remords importun vient brider nos desirs.  
La Fâcheuse a pour nous des rigueurs fans pareilles ;  
C'est un Pédant qu'on a fans cesse à ses oreilles  
Qui toujours nous gourmande , & loin de nous toucher ,
- 120 Souvent , comme Joli , perd son tems à prescher.  
En vain certains Réveurs nous l'habillent en reine ,  
Veulent sur tous nos sens la rendre souveraine ,

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 117. *La Fâcheuse a pour nous , &c.* ] Nôtre Auteur applique à la Raison ce que *Malherbe* a dit de la Mort :

*La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles.*

V E R S 120. *Souvent , comme Joli.* ] Illustre Prédicateur , alors Curé de S. Nicolas des Champs à Paris , & depuis Evêque d'Aggen. D E S P.

*Claude Joli* , né en 1610. à Buri sur l'Orne , dans le Diocèse de Verdun en Lorraine , mourut en 1678. La réputation qu'il s'étoit acquise par ses Prédications , pendant qu'il étoit Curé de saint

Nicolas des Champs , le fit nommer pour successeur d'*Henri de Laval* à l'Evêché de saint Pol de Leon en Basse-Bretagne ; mais il n'en prit pas possession , & fut pourvu bientôt après de l'Evêché d'Aggen. Ce Prélat avoit beaucoup de zèle & de science Ecclésiastique. Sa manière de prêcher étoit très - pathétique , & les libertins , qui croient

Et s'en formant en terre une divinité,  
Pensent aller par Elle à la félicité.

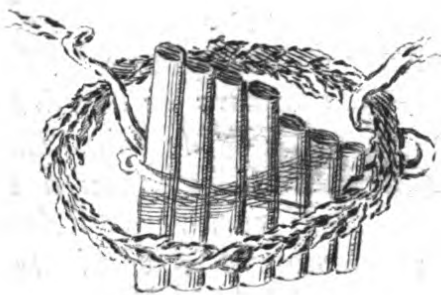
125 C'est Elle, disent-ils, qui nous montre à bien vivre.  
Ces discours, il est vrai, sont fort beaux dans un livre.  
Je les estime fort; mais je trouve en effet,  
Que le plus fou souvent est le plus satisfait.

## R E M A R Q U E S.

avoir intérêt de le décrier, comparoient ses talens avec ceux de *Molière*; & disoient que *Molière* étoit plus grand Prédicateur, & *M. Joli* plus grand Comédien.

On a fait plusieurs Editions de ses *Prônes* qui sont estimés. Ils sont en 8. Volumes in-12. & l'on en est redevable à *Jean Richard*, natif de Verdun, lequel après avoir étudié à Paris en Théologie & en Droit, se fit recevoir Avocat, & se maria. Mais par un goût particulier, au lieu de suivre sa Profession, il ne s'occupa toute sa vie que de l'Eloquence de la Chaire. On a de sa composition plus de vingt Volumes in-12. de Sermons, ou *Discours* sur toutes les parties de

la Morale Chrétienne, outre un *Dictionnaire Moral*, ou de la *Science universelle de la Chaire*, lequel contient par ordre Alphabétique, ce que les Prédicateurs François, Italiens, Espagnols, Allemands, &c. ont dit de plus curieux. C'est encore à son zèle pour la sorte d'Eloquence, qui l'occupoit, qu'on doit l'Edition des *Sermons* & autres Ouvrages Oratoires de M. de *Fromentières*. Evêque d'Aire, du *Carême* & des *Pensées* extraites des autres Sermons de l'Abbé *Boileau*, de l'Académie Française; & d'un Recueil de *Panegyriques choisis*. Il mourut à Paris en 1719. âgé de plus de 75. ans, & fut enterré à saint Medard.



**M** DESPREAUX se propose dans la cinquième Satire faite en 1665. de montrer que la VERITABLE NOBLESSE, consiste bien moins dans la naissance que dans la vertu. JUVENAL, dans sa huitième Satire, & Sénèque, dans sa quarante-quatrième Epître à Lucilius, ont traité la même matière.

Dans la première Composition, la cinquième Satire finissoit par ce Vers :

D'Hozier lui trouvera cent ayeux dans l'Histoire.

Mais M. le Marquis de Dangeau, à qui la Pièce est adressée, fut d'avis que M. Despréaux la terminât par quelques Vers à la louange du Roi, pour qu'elle fût mieux reçue à la Cour. Avant qu'elle fut imprimée, ce Marquis en fit la lecture à quelques Seigneurs dans une salle où jouoit le Roi, qui, s'en apercevant, quitta son jeu, pour se la faire lire. C'est le premier Ouvrage de notre Poète, que ce Prince ait connu. Quelque tems après, on lui lut le Discours au Roi, composé dans la même année.

A peu près dans le tems que l'Auteur fit ces deux Pièces, Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, fut fait Colonel du Régiment du Roi. Il fut ensuite Gouverneur de Touraine, & de la Ville & Château de Tours; Aide de Camp du Roi dans les Campagnes de 1672. & 1674. employé près de divers Princes étrangers pour des occasions importantes; Menin de Monseigneur le Dauphin, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, & ensuite de Madame la Duchesse de Bourgogne; Chevalier des Ordres du Roi; Grand-Maitre de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de saint Lazare; & Conseiller d'Etat d'Epée. Il fut reçu à l'Académie Française en 1668. & Honoraire de l'Académie des Sciences en 1704. Il mourut à Paris le 13. Mai 1720. âgé de 84. ans. L'Abbé de Dangeau, aussi de l'Académie Française, étoit son Frère.



# S A T I R E V.

A M. L E M A R Q U I S  
D E D A N G E A U.

LA Noblesse , Dangeau , n'est pas une chimere ,  
 Quand sous l'étroite loi d'une vertu severe ,  
 Un homme issu d'un sang fecond en Demi-Dieux ,  
 Suit , comme toi , la trace où marchoient ses ayeux.  
 5 Mais je ne puis souffrir qu'un Fat , dont la mollesse  
 N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine noblesse ,  
 Se pare insolemment du merite d'autrui ,  
 Et me vante un honneur qui ne vient pas de Lui.

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 8. Et me vante un honneur qui ne vient pas de Lui. ] SENEQUE le Tragique , dit , Her-  
 cul. Fur. Act. II. Sc. II. v. 340.

— Qui genus jactat suum ,  
 Aliena laudat.



- Je veux que la valeur de ses ayeux antiques  
 10 Ait fourni de matiere aux plus vieilles chroniques,  
 Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,  
 Ait de trois fleurs de lis doté leur écusson,  
 Que sert ce vain amas d'une inutile gloire ?  
 Si de tant de Héros celebres dans l'Histoire,  
 15 Il ne peut rien offrir aux yeux de l'Univers,  
 Que de vieux parchemins qu'ont épargnez les vers :  
 Si tout sorti qu'il est d'une source divine,  
 Son cœur dément en lui sa superbe origine :  
 Et n'ayant rien de grand qu'une sottise fierté,  
 20 S'endort dans une lâche & molle oisiveté ?  
 Cependant, à le voir avec tant d'arrogance  
 Vanter le faux éclat de sa haute naissance ;  
 On diroit que le Ciel est soumis à sa loi,  
 Et que Dieu l'a paistri d'autre limon que moi.  
 25 Enyvré de lui-mesme, il croit dans sa folie,  
 Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie.

## R E M A R Q U E S.

VERS 11. *Et que l'un des Capets. . . . . Ait de trois fleurs de lis, &c.* ] Philippe-Auguste, descendant de Hugues Capet, aiant été renversé de dessus son cheval à la bataille de Bouvines, Adodat d'Elvaing, l'un des vingt-quatre Chevaliers commis à la garde de ce Prince, le tira du danger, qu'il couroit, & lui sauva son Ecu. Pour l'en récompenser, le Roi lui donna pour lui & sa postérité, les Armes de France brisées d'un chef d'or.

Dans le tems que l'Auteur

composa cette Satire, JOACHIM, Comte d'Esbaing, travailloit à rechercher les Antiquités de sa Maison, dont il a dressé des Mémoires. Il parloit souvent de la concession des Fleurs-de-lis, & l'on trouvoit qu'il en parloit avec un peu trop de complaisance. C'est ce que nôtre Poëte a voulu marquer en cet endroit.

VERS 12. — *Doté leur écusson.* ] Dans quelques Editions, & notamment dans celle de Paris 1740. on lit, *Doré leur écusson* ; mais c'est une faute.

Aujourd'hui toutefois , fans trop le ménager ;  
Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger.

Dites-moi , grand Heros , Esprit rare & sublime ,  
30 Entre tant d'Animaux qui sont ceux qu'on estime ?  
On fait cas d'un Coursier , qui fier & plein de cœur  
Fait paroître en courant sa bouillante vigueur :  
Qui jamais ne se lasse , & qui dans la carrière  
S'est couvert mille fois d'une noble poussière :  
35 Mais la postérité d'Alfane & de Bayard ,  
Quand ce n'est qu'une rosse , est vendue au hazard ,

## R E M A R Q U E S.

V E R S 29. *Dites - moi , grand Heros , &c.* ] Les quatre Vers qui précèdent celui-ci ont été ajoutés par l'Auteur dans l'Édition de 1713. commencée à la fin de sa vie. Il les ajouta , pour empêcher que l'on ne crût que l'Apostrophe contenuë dans ce Vers , s'adresse à M. de Dangeau lui-même. Bien des gens s'y étoient trompés.

I M I T. Ibid. *Dites-moi , grand Heros , &c.* ] Ce Vers & les neuf suivans , sont une imitation de ceux-ci de *Juvénal* , Sat. VIII. v. 56. &c.

*Dic mihi , Teucrorum proles ; animalia muta  
Quis generosa putet , nisi fortia ? nempe volucrum  
Sic laudamus Equum , facili cui plurima palma  
Fervet , & exultat rauco victoria Circo.  
Nobilis hic , quocumque venit de gramine , cujus  
Clara fuga ante alios , & primus in equore pulvis,  
Sed venale pecus , Corythæ posteritas , &  
Hirpini , si rara jugo victoria sedit ,  
Nil ibi Majorum respectus , gratia nulla  
Umbrarum , dominos pretiis mutare jubentur  
Exiguus , tritoque trahunt ephedra collo  
Segnipedes , dignique molam versare Nepotis.*

V E R S 35. *Mais la postérité d'Alfane , &c.* ] Cheval du Roi Gradasse dans l'*Arioste*. D E S P. *Alfana* est un mot originairement *Espagnol* , qui signifie une *Cavalle sauvage* ou *étrangère*. Les *Poètes Italiens* l'ont adopté pour lui faire signifier en général une *Jument* ; & c'est dans ce sens que l'*Arioste* l'emploie à l'endroit même que M. *Despréaux* avoit en vuë. Voici ce qu'il dit dans son *Orlando furioso* Chant II. Stance 51.

*Il grave scontro fa chinare le groppe  
Sul verde prato a la gagliarda Alfana.  
Gradasso havea una Alfana la più bella  
E la miglior che mai porta sella.*

Sans respect des ayeux dont elle est descenduë ,  
Et va porter la malle , ou tirer la charuë.

Pourquoi donc voulez-vous que par un sot abus

40 Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus ?

On ne m'éblouit point d'une apparence vaine.

La vertu , d'un cœur noble est la marque certaine.

Si vous estes sorti de ces Heros fameux ,

Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux ,

45 Ce zele pour l'honneur , cette horreur pour le vice.

Respectez-vous les loix ? Fuyez-vous l'injustice ?

Sçavez-vous pour la gloire oublier le repos ,

Et dormir en plein champ le harnois sur le dos ?

Je vous connois pour Noble à ces illustres marques

50 Alors soyez issu des plus fameux Monarques ;

### R E M A R Q U E S.

Ce que *F. de Rosset* a traduit ainsi :  
*par une fine rencontre ( il ) renverse  
sur la croupe au milieu du pré ver-  
doyant la forte jument de Gra-  
dasse , la plus belle & la meilleure  
qui porta jamais selle. C'est donc  
à tort que M. Despréaux fait ici  
d'Alfana le nom propre d'un  
cheval.*

*Ibid. & de Bayard. ] Cheval des  
quatre Fils Aymon. D E S P.*

*Nobilitas sola est atque unica Virtus.*

**CHANG.** Vers 47. *Sçavez-vous  
pour la gloire oublier le repos ? ] Ce  
Vers étoit ainsi : Sçavez-vous sur  
un mur repousser des assauts ? Mais  
l'Auteur le changea dans l'Édi-  
dition de 1701. Il trouvoit que  
Assauts & Dos ne rimoient pas*

*Bayard , de qui le Roman dit ,  
qu'il n'eut oncques son pareil ; car  
pour avoir couru dix lieues , il n'é-  
toit point las ; étoit le cheval du  
célèbre Paladin Renaud de Mon-  
tauban , l'aîné & le plus vaillant  
des quatre Fils Aymon.*

**IMIT.** Vers 42. *La vertu, d'un  
cœur noble est la marque certaine.]  
Ce Vers est imité de Juvénal. Sat.  
VIII. v. 20.*

aux yeux ; & le Vers qu'il a  
substitué contient un sens plus  
beau.

**IMIT.** Vers 50. *Alors soyez issu  
des plus fameux Monarques , &c. ]  
Ce Vers & les six suivans sont  
imités de Juv. Sat., VIII. v. 131.*

*Tunc licet à Pico numeres genus , altaque si te  
Nomina delestant , omnem Titanida pugnam ,  
Inter majores , ipsumque Promethea ponas :  
De quocumque voles proarum tibi sumito libro.*

Venez de mille ayeux ; & si ce n'est assez ,  
 Feuilletez à loisir tous les siècles passez ,  
 Voyez de quel Guerrier il vous plaît de descendre ;  
 Choisissez de Cefar , d'Achille , ou d'Alexandre :  
 55 En vain un faux Censeur voudroit vous démentir ,  
 Et si vous n'en sortez , vous en devez fortir.  
 Mais fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne ,  
 Si vous ne faites voir qu'une bassesse indigne ,  
 Ce long amas d'ayeux , que vous diffamez tous ,  
 60 Sont autant de témoins qui parlent contre vous ;  
 Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie  
 Ne sert plus que de jour à vostre ignominie.  
 En vain tout fier d'un sang que vous des-honorez ,  
 Vous dormez à l'abri de ces noms reverez.  
 65 En vain vous vous couvrez des vertus de vos Peres :  
 Ce ne sont à mes yeux que de vaines chimeres.  
 Je ne voi rien en vous qu'un lâche , un imposteur ,  
 Un traître , un scelerat , un perfide , un menteur ,  
 Un fou , dont les accès vont jusqu'à la furie ,  
 70 Et d'un tronc fort illustre une branche pourrie.  
 Je m'emporte peut-estre , & ma Muse en fureur  
 Verse dans ses discours trop de fiel & d'aigreur.

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 55. *En vain un faux Censeur voudroit vous démentir.* ] Il y avoit dans les anciennes Editions :

*En vain un lâche esprit voudroit vous démentir.*

Ce qui ne formoit pas un sens bien net. L'Auteur y remédia en changeant deux mots , dans l'Edition de 1713. IMITATION. Vers 60. *Sont autant de témoins , qui parlent contre vous.* ] JUVENAL a dit *Sat.* VIII. vers 138.

*Incipit ipsorum contra te stare parentum  
 Nobilitas , claraque facem præferre pudendis.*

Il faut avec les Grands un peu de retenuë.

Hé bien , je m'adoucis. Votre race est connuë.

- 75 Depuis quand ; Répondez. Depuis mille ans entiers ;  
Et vous pouvez fournir deux fois seize quartiers.  
C'est beaucoup : Mais enfin les preuves en sont claires ,  
Tous les livres sont pleins des titres de vos Peres :  
Leurs noms sont échappés du naufrage des temps :
- 80 Mais qui m'assurera , qu'en ce long cercle d'ans ,  
A leurs fameux Epoux vos Ayeules fideles ,  
Aux douceurs des Galans furent toujours rebelles ?  
Et comment sçavez-vous , si quelque Audacieux  
N'a point interrompu le cours de vos ayeux :
- 85 Et si leur sang tout pur , ainsi que leur noblesse ,  
Est passé jusqu'à vous de Lucrece en Lucrece ?  
Que maudit soit le jour , où cette vanité  
Vint ici de nos mœurs souiller la pureté !  
Dans les tems bienheureux du monde en son enfance ,
- 90 Chacun mettoit sa gloire en sa seule innocence.

### R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 75. — Depuis mille ans entiers. ] dit sur le même sujet , Sat. III<sup>e</sup> PERSE avoit v. 28.

*Stemmata quod Tusco ramum millesime ducis.*

CHANG. Vers 76. — Deux fois seize quartiers. ] Première manière : Du moins trente quartiers. L'Auteur corrigea ainsi : Plus de trente quartiers. Mais il s'apperçut que l'une & l'autre de ces expressions étoient peu exactes ; parce que les preuves de Noblesse se comptent par quartiers , en progression géométrique : quatre , huit , seize , trente-deux quartiers , &c. La plus haute preuve , que l'on fasse ordinairement , est de trente-deux

quartiers. CHANG. Vers 85. — ainsi que leur noblesse. ] Avant l'Édition posthume de 1713. il y avoit : avecque leur noblesse.

VERS 86. — De Lucrece en Lucrece. ] La chasteté de Lucrece , Dame Romaine , est si célèbre , qu'elle a passé en proverbe. L'Auteur m'a dit qu'un homme , qui pourtant se piquoit d'esprit , s'imaginait bonnement qu'il parloit du Poëte Lucrece , BROSSETTE.

- Chacun vivoit content , & sous d'égaies loix ,  
 Le Merite y faisoit la noblesse & les Rois ;  
 Et sans chercher l'appui d'une naissance illustre ,  
 Un Heros de soi-mesme empruntoit tout son lustre.
- 95 Mais enfin , par le temps le Merite avili  
 Vit l'honneur en roture , & le vice annobli ;  
 Et l'orgueil , d'un faux titre appuyant sa foiblesse ,  
 Maîtrisa les Humains sous le nom de Noblesse.  
 De là vinrent en foule & Marquis & Barons.
- 100 Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms.  
 Aussi-tost maint esprit , fécond en rêveries ,  
 Inventa le blason avec les armoiries ;  
 De ses termes obscurs fit un langage à part ,  
 Composa tous ces mots de *Cimier* , & d'*Ecart* ,
- 105 De *Pal* , de *Contrepal* , de *Lambel* , & de *Face* ,  
 Et tout ce que *Segoing* dans son *Mercur*e entasse.  
 Une vaine folie e nyvrant la raison ,  
 L'Honneur triste & honteux ne fut plus de saison.  
 Alors , pour soutenir son rang & sa naissance ,
- 110 Il fallut étaler le Luxe & la dépense ;  
 Il fallut habiter un superbe palais ,  
 Faire par les couleurs distinguer ses valets :

## R E M A R Q U E S.

VERS 106. Et tout ce que *Segoing* , &c. ] Auteur qui a fait le *Mercur*e *Armorial*. DESP. de leurs *Blaxons* & *symboles* , &c. en 1644.

Dans les premières Editions , l'Auteur avoit mis *Vulson* , au lieu de *Segoing* ; parce qu'il avoit confondu ces deux Auteurs. *Vulson de la Colombiere* a composé la *Science héroïque* , traitant de la Noblesse , & de l'origine des Armes , Charles *Segoing* , Avocat , a fait le *Trésor héraldique* ou *Mercur*e *Armorial* , imprimé en 1657. à Paris. Il y avoit *Segond* dans l'Édition de 1664. & dans les suivantes , jusqu'à celle de 1713. où l'on mit *Segoind* , en estropiant encore le nom.

Et traînant en tous lieux de pompeux équipages ,  
Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.

115 Bien-tost pour subsister , la Noblesse sans bien  
Trouva l'art d'emprunter , & de ne rendre rien ;  
Et bravant des sergens la timide cohorte ,  
Laiſſa le créancier se morfondre à sa porte.

Mais pour comble , à la fin le Marquis en prison  
220 Sous le faix des procès vit tomber sa maison.

Alors le Noble altier , pressé de l'indigence ,  
Humblement du Faquin rechercha l'alliance ,  
Avec lui trafiquant d'un nom si précieux ,  
Par un lâche contract vendit tous ses Ayeux ;

125 Et corrigeant ainsi la fortune ennemie ,  
Rétablit son honneur à force d'infamie.

Car si l'éclat de l'or ne relève le sang ,  
En vain l'on fait briller la splendeur de son rang ,  
L'amour de vos ayeux passe en vous pour manie ,

130 Et chacun pour parent vous fuit & vous renie.

### R E M A R Q U E S.

VERS 114. *Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.* ] Tous les Gentilshommes considérables en ce temps-là avoient des Pages. DESP.

CHANG. Vers 121. 122. & 123. *Alors le Noble altier, &c.* ] Dans les Editions qui ont précédé celle de 1701. ces trois vers étoient ainsi :

*Alors , pour subvenir à sa triste indigence ,  
Le Noble du Faquin rechercha l'alliance ,  
Et trafiquant d'un nom jadis si précieux , &c.*

Dans le second Vers , au lieu de *rechercha l'alliance*, l'Auteur avoit mis d'abord : *emprunta l'alliance*.

VERS 125. *Et corrigeant ainsi la fortune ennemie , &c.* ] Le Poëte aiant besoin de deux Vers féminins , fit ceux-ci par nécessité. Le sens étoit fini au Vers précé-

dent , *Par un lâche contrat vendit tous ses Ayeux*. Il étoit bien difficile de trouver une pensée, qui renchérit sur ce qui précédoit , & plus difficile encore de renfermer cette pensée en deux Vers : c'est pourtant ce qu'il a fait heureusement.

- Mais quand un homme est riche, il vaut toujours son prix:  
 Et l'eust-on vû porter la Mandille à Paris,  
 N'eût-il de son vrai nom ni titre ni memoire,  
 D'Hozier lui trouvera cent ayeux dans l'Histoire.
- 135 Toi donc, qui de merite & d'honneurs revêtu,  
 Des écueils de la Cour as sauvé ta vertu,  
 Dangeau, qui dans le rang où nôtre Roi t'appelle  
 Le vois toujours orné d'une gloire nouvelle,  
 Et plus brillant par foi, que par l'éclat des lis,
- 140 Dédaigner tous ces Rois dans la pourpre amollis:  
 Fuir d'un honteux loisir la douceur importune:  
 A ses sages conseils asservir la Fortune;  
 Et de tout son bonheur ne devant rien qu'à foi.  
 Montrer à l'Univers ce que c'est qu'estre Roi.
- 145 Si tu veux te couvrir d'un éclat legitime,  
 Va par mille beaux fais meriter son estime.  
 Sers un si noble Maître; & fais voir qu'aujourd'hui  
 Ton Prince a des Sujets qui sont dignes de lui.

## R E M A R Q U E S.

VERS 132. — *la Mandille.* ] Petite casaque qu'en ce temps-là portoient les Laquais. DESP.

VERS 134. *D'Hozier.* ] Auteur très-sçavant dans les Généalogies. DESP.

*Pierre d'Hozier*, Généalogiste de la Maison du Roi, Juge général des Armes & Blazons de France, Père de *Charles d'Hozier*, héritier de ses emplois.

CHANG. VERS 148. *Ton Prince a des Sujets qui sont dignes de lui.* ] Dans les premières Editions, le Vers 137. finissoit ainsi,

Où ton Prince t'appelle; & dans le dernier Vers il y avoit: *La France a des Sujets.* DESMARESTS dans sa *Défense du Poëme Heroïque*, page 41. fit une juste critique de cette expression. *Un pais*, dit-il, *n'a pas des sujets, il a des habitans.* C'est le Roi qui a des sujets, & la France est sujette au Roi. M. Despréaux profita de la censure. Il prit dans le Vers 137. *ton Prince*, qu'il mit dans celui-ci, au lieu de la France; & le remplaça dans l'autre par nôtre Roi.



**L**A sixième Satire contient la description des Embaras de Paris. Elle faisoit originaiement partie de la première Satire, dont l'Auteur la détacha depuis pour les raisons, que l'on a dites ci-devant. Elle est imitée de Juvénal, qui dans sa troisième Satire décrit les Incommodités de la Ville de Rome, depuis le vers 232. jusqu'à la fin. Martial en a fait aussi la description à sa manière dans l'Epigramme 57. du Liv. XII.

On trouve dans la sixième des Lettres sur les Anglois, & les François, & sur les Voyages de M. de Muralt, imprimées à Genève en 1725. in-8°. une Critique de cette Satire. Le Père Brumoy, Jésuite, l'a réfutée dans un Ouvrage, dont le titre est: Défense de la sixième Satire de M. Despréaux, & que M. l'Abbé Desfontaines a fait imprimer à Paris en 1726. à la suite de son Apologie du Caractère des Anglois & des François.

Tout ce que M. de Muralt d'une part, & le Père Brumoy de l'autre ont écrit sur cette sixième Satire renferme de très-bonnes choses & qui méritent d'être luës. Quelque envie qu'on eût d'en faire usage ici dans les Remarques, on s'est vu forcé d'y renoncer par la crainte de grossir trop ce volume.



## SATIRE VI.

QUI frappe l'air , bon Dieu ! de ces lugubres cris ?  
 Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris ?  
 Et quel fâcheux Démon durant les nuits entières ,  
 Rassemble ici les chats de toutes les goutières ?  
 5 J'ai beau sauter du lit plein de trouble & d'effroi ,  
 Je pense qu'avec eux tout l'Enfer est chez moi ,  
 L'un miaule en grondant comme un tigre en furie :  
 L'autre roule sa voix comme une enfant qui crie.  
 Ce n'est pas tout encor. Les souris & les rats  
 10 Semblent , pour m'éveiller , s'entendre avec les chats ,  
 Plus importuns pour moi , durant la nuit obscure ,  
 Que jamais , en plein jour , ne fut l'Abbé de Pure.

### R E M A R Q U E S.

I M I T A T I O N. Vers 2. Est- à Paris. ] JUVENAL , Satire III.  
 ce, donc pour veiller qu'on se couche Vers 232.

*Plurimus hic ager moritur vigilando.*

V E R S 12. — L'Abbé de Voies ce qu'on a dit au sujet de  
 Pure. ] Ennuieux celebre. DESP. cet Abbé , Satire II. Vers 18.

G

- Tout conspire à la fois à troubler mon repos :  
 Et je me plains ici du moindre de mes maux.
- 15 Car à peine les coqs , commençant leur ramage ,  
 Auront de cris aigus frappé le voisinage :  
 Qu'un affreux Serrurier , laborieux Vulcain ,  
 Qu'éveillera bien-tost l'ardente soif du gain ,  
 Avec un fer maudit , qu'à grand bruit il appreste ,
- 20 De cent coups de marteau me va fendre la teste.  
 J'entens déjà par tout les charettes courir ,  
 Les maisons travailler , les boutiques s'ouvrir ;  
 Tandis que dans les airs mille cloches émuës ,  
 D'un funèbre concert font retentir les nuës ,
- 25 Et se mêlant au bruit de la gresle & des vents ,  
 Pour honorer les morts , font mourir les vivans.

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 15. Car à peine les Martial , Livre IX. Epigramme  
 coqs, commençant leur ramage, &c.] LXIX.

*Nondum cristati rupere silentia galli :  
 Murmure jam sævo verberibusque tonas.  
 Tum grave percussis incudibus æra resultat ,  
 Causidicum medio cum faber aptat equo.*

Le même Poète dit aussi dans l'Epigramme 57. du Livre XII.

*———— paludis malleator Hispanæ  
 Tritum nitenti fuisse verberat saxum.*

CHANG. Vers 17. Qu'un affreux Serrurier , &c. ] Ce Vers & le suivant n'ont paru de la manière qu'ils sont ici , que dans l'Édition posthume de 1713. commencée avant la mort de l'Auteur. Dans toutes les Editions faites pendant sa vie , on lisoit :

*Qu'un affreux Serrurier , que le Ciel en courroux  
 A fait pour mes pechez , trop voisin de chez nous.*

IMIT. Vers 21. J'entens déjà par tout les charettes courir. ] JUVENAL , dans sa troisième Satire, Vers 236.

*———— rhedarum transitus arcto  
 Vicorum inflexu , & stantis convicia mandra.  
 Eripiunt somnum.*

Encor je benirois la bonté souveraine ,  
 Si le Ciel à ces maux avoir borné ma peine :  
 Mais si seul en mon lit je peste avec raison ,  
 30 C'est encor pis vingt fois en quittant la maison.  
 En quelque endroit que j'aïlle , il faut fendre la presse  
 D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse ;  
 L'un me heurte d'un ais , dont je suis tout froissé :  
 Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.  
 35 Là d'un enterrement la funebre ordonnance  
 D'un pas lugubre & lent vers l'Eglise s'avance :  
 Et plus loin des Laquais , l'un l'autre s'agaçans ,  
 Font aboyer les chiens , & jurer les passans.  
 Des paveurs en ce lieu me bouchent le passage.  
 40 Là je trouve une croix de funeste présage :

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 31. *En quelque en-* les trois suivans sont imités de  
*droit que j'aïlle , &c.]* Ce Vers & *Juvénal* , Satire III. V. 243.

*Nobis properantibus obstat  
 Unda prior , magno populus premit agmine lumbos  
 Qui sequitur : ferit hic cubito , ferit assere duro  
 Alter : at hic tignum capiti incutit , ille metretam.*

IMIT. Vers 31. *Là d'un enterre-* RACE , au Vers 74. de l'*Epitre*  
*ment la funebre ordonnance.]* HO- II. du II. Livre :

*Tristia robustis lætantur funera plaustris.*

VERS 40. — *une croix de fu-* „ vers : *Là je trouve une croix* ,  
*neste presage.]* On faisoit pendre „ &c. puisque c'est une chose  
 alors du toit de toutes les mai- „ que dans tout Paris & *puerè*  
 sons , que l'on couvroit , une „ *sciunt* , que les Couvreurs ,  
 croix de latte , pour avertir les „ quand ils sont sur le toit d'une  
 Passans de s'éloigner. On n'y „ maison, laissent pendre du haut  
 pend plus maintenant qu'une „ de cette maison une croix de  
 simple latte. DESP.

Ce Vers aiant besoin d'être „ de prendre garde à eux , & de  
 éclairci , j'en écrivis à l'Auteur „ passer viste ; qu'il y en a quel-  
 qui me répondit ainsi par sa let- „ quefois des cinq ou six dans  
 tre du 5. de Mai 1709. . . . . „ une même rue ; & que cela  
 „ Je ne sçai pas pourquoi vous „ n'empesche pas qu'il n'y ait  
 „ estes en peine du sens de ce „ souvent des gens blessés : c'est

Et des Couvreurs grimpez au toit d'une maison ,  
 En font pleuvoir l'ardoise & la tuile à foison.  
 Là sur une charrette une poutre branlante  
 Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente :  
 45 Six chevaux attelés à ce fardeau pesant ,  
 Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant :  
 D'un carrosse en tournant il accroche une rouë ,  
 Et du choc le renverse en un grand tas de bouë.  
 Quand un autre à l'instant s'efforçant de passer ,  
 50 Dans le même embarras se vient embarrasser.  
 Vingt carosses bien-tost arrivant à la file ,  
 Y sont en moins de rien suivis de plus de mille :  
 Et pour surcroist de maux , un sort malencontreux  
 Conduit en cette endroit un grand troupeau de bœufs.  
 55 Chacun pretend passer : l'un mugit , l'autre jure :  
 Des mulets en sonnant augmentent le murmure,  
 Aussi-tost cent chevaux dans la foule appelez ,  
 De l'embarras qui croist ferment les défilez ,

## R E M A R Q U E S.

„ pourquoi j'ai dit : *Une croix* rette une poutre branlante. ] JU-  
 „ de funeste présage. BROSSETTE „ VENAL , Satire troisième Vers  
 IMIT. Vers 43. Là sur une char- 254.

————— *Modo longa cornicat ,  
 Sarraco veniente , abies , atque altera pinum  
 Plaustra rebunt , nutant altè , populòque minantur.*

HORACE, dit, parlant des mêmes embarras , Liv. II. Ep. II. v. 73.  
*Torquet nunc lapidem , nunc ingens machina tignum.*

CHANG. Vers 47. *D'un carrosse  
 en tournant &c.* ] Avant l'Édi-  
 tion de 1713. il y avoit : *D'un  
 carrosse en passant &c.*

VERS 54. — *un grand trou-  
 peau de bœufs.* ] L'usage vicieux  
 de quelques Provinces , où l'on  
 prononce , *Bœufs* au pluriel ,

comme on le prononce au sin-  
 gulier , m'oblige d'avertir que  
 ce mot se prononce *Beus*. Ainsi  
 il rime avec *malencontreux* , qui  
 est dans le Vers précédent. On  
 prononce aussi des *Oeus* , quoi-  
 qu'on écrive *Oeufs*. BROSSETTE.  
 VERS 57. *Aussi - tost cent chœ-*

Et par tout des passans enchaînant les brigades ,  
 60 Au milieu de la paix font voir les barricades.  
 On n'entend que des cris poussez confusément ,  
 Dieu , pour s'y faire ouïr , tonneroit vainement.  
 Moi donc , qui dois souvent en certain lieu me rendre ,  
 Le jour déjà baissant , & qui suis las d'attendre ,  
 65 Ne sçachant plus tantost à quel Saint me voüer ,  
 Je me mets au hazard de me faire roüer.  
 Je saute vingt ruisseaux , j'esquive , je me pousse :  
 Guenaud sur son cheval en passant m'éclabouffe ;  
 Et n'osant plus paroître en l'état où je suis ;  
 70 Sans songer où je vais , je me sauve où je puis.  
 Tandis que dans un coin en grondant je m'essuie ,  
 Souvent , pour m'achever , il survient une pluie.  
 On diroit que le ciel qui se fond tout en eau ,  
 Veüille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.  
 75 Pour traverser la ruë , au milieu de l'orage ,  
 Un ais sur deux pavez forme un étroit passage :  
 Le plus hardi laquais n'y marche qu'en tremblant.  
 Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant ,

## R E M A R Q U E S.

*vans*, &c.] Ce Vers & les trois suivans n'étoient pas dans la première Edition faite en 1666.

VERS 60. — *font voir les barricades.*] L'Auteur désigne en cet endroit les *Barricades* qui se firent à Paris au mois d'Août 1648. pendant la Guerre Civile de la Fronde.

VERS 68. *Guenaud.*] C'estoit le

*Je me sauve à la nage,*

VERS 73. *On diroit que le Ciel. . . . Veüille.*] Bien des gens

plus celebre Medecin de Paris, & qui alloit toujours à cheval. DESP. Voyez *Satire IV.* v. 32.

VERS 70. *Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.*] L'Auteur s'est imité lui-même, & ce Vers est l'original de cet autre, qui finit le *Discours au Roi*:

*& j'aborde où je puis.*

préfèrent *Veut*; & c'est aujourd'hui l'usage le plus commun.

- Et les nombreux torrens qui tombent des goutieres,  
 80 Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivieres.  
 J'y passe en trebuchant ; mais malgré l'embaras,  
 La frayeur de la nuit précipite mes pas.  
 Car si-tost que du soir les ombres pacifiques  
 D'un double cadenas font fermer les boutiques ;  
 85 Que retiré chez lui, le paisible Marchand  
 Va revoir ses billers, & compter son argent :  
 Que dans le Marché-neuf tout est calme & tranquille ;  
 Les Voleurs à l'instant s'emparent de la ville.  
 Le Bois le plus funeste, & le moins fréquenté,  
 90 Est, au prix de Paris, un lieu de seureté.  
 Malheur donc à celui qu'une affaire imprevuë  
 Engage un peu trop tard au détour d'une ruë.  
 Bien-tost quatre Bandits lui ferrant les costez :  
 La bourse : il faut se rendre ; ou bien non, résistez :  
 95 Afin que vostre mort de tragique mémoire,  
 Des massacres fameux aille grossir l'Histoire.

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 83. *Car si-tost que Juvénal, dans sa troisieme Sa-*  
*du soir les ombres pacifiques, &c.]* tire, v. 303.

————— *Nam, qui spoliat te*  
*Non deerit : clausis domibus, postquam omnis ubique*  
*Fixa catenata siluit compago tabernæ.*  
*Interdum & ferro subitus grassator agit rem, &c.*

VERS 88. *Les Voleurs à l'in-*  
*stant, &c.]* On voloit beau-  
 coup en ce temps-là dans les ruës  
 de Paris. DESP.

Les désordres que les Voleurs  
 commettoient dans Paris, & le  
 danger qu'il y avoit à se trouver  
 la nuit dans les ruës, sont ici  
 décrits fort naïvement. En 1667.  
 le Roi pourvut à la sûreté publi-  
 que par l'établissement des Lan-

ternes, par le redoublement du  
 Guet & de la Garde ; par un re-  
 glement sur le port d'armes, &  
 contre les gens sans aveu ; & par  
 plusieurs autres Ordonnances,  
 dont l'exécution fut confiée à M.  
*de la Reynie*, Lieutenant Général  
 de Police. En peu de tems la sû-  
 reté fut rétablie dans Paris.

VERS 96. *Des massacres fameux,*  
 &c.] Il y a une Histoire intitulée

- Pour moi fermant ma porte , & cedant au sommeil ,  
 Tous les jours je me couche avecque le Soleil.  
 Mais en ma chambre à peine ay-je éteint la lumiere ,  
 100 Qu'ils ne m'est plus permis de fermer la paupiere.  
 Des Filous effrontez , d'un coup de pistolet ,  
 Ebranlent ma fenestre , & percent mon vòlet.  
 J'entens crier par tout , au meurtre , on m'assassine ;  
 Ou , le feu vient de prendre à la maison voisine.  
 105 Tremblant & demi mort , je me leve à ce bruit ,  
 Et souvent sans pourpoint je cours toute la nuit.  
 Car le feu , dont la flâme en ondes se déploie ,  
 Fait de nostre quartier une seconde Troye ;  
 Où maint Grec affamé , maint avide Argien ,  
 110 Au travers des charbons va piller le Troyen.  
 Enfin sous mille crocs la maison abyfmée  
 Entraîne aussi le feu qui se perd en fumée.  
 Je me retire donc , encor pâle d'effroi :  
 Mais le jour est venu quand je rentre chez moi.  
 115 Je fais pour reposer un effort inutile :  
 Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.

## R E M A R Q U E S.

lée , *Histoire des Larrons.* DESP. *meil.*] Dans les Editions qui ont précédé celle de 1701. ce Vers étoit ainsi :

*Pour moi qu'une ombre étonne , accablé de sommeil.*

V E R S 106. *Et souvent sans pourpoint , &c.*] Tout le monde en ce temps-là portoit des pourpoints. DESP. I M I T. Vers 116. *Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.*] JUVENAL , dit *Satire III.* vers 235.

————— *Magnis opibus dormitur in Urbe.*

Nôtre Poète a surpassé le Poète Latin. S'il avoit voulu simplement le traduire , il auroit dit : *Et ce n'est qu'à grands frais qu'on dort en cette Ville.* Mais , à prix d'argent , a bien plus de force &



104 S A T I R E V I.

Il faudroit , dans l'enclos d'un vaste logement ,  
 Avoir loin de la ruë un autre appartement ,  
 Paris est pour un Riche un país de Cocagne :  
 120 Sans sortir de la ville , il trouve la campagne :  
 Il peut dans son jardin tout peuplé d'arbres verts ,  
 Receler le printems au milieu des hyvers ,  
 Et foulant le parfum de ses plantes fleuries ,  
 Aller entretenir ses douces rêveries.

R E M A R Q U E S.

d'énergie : c'est comme si l'on disoit, plus il en coute, & mieux on dort. *Epigrammes* contre les perturbateurs du repos de la nuit, dit dans la LVII. du Liv. XII. qu'on a déjà citée :

*Martial*, qui a fait plusieurs

*Nec cogitandi spatium, nec quiescendi  
 In Urbe locus est pauperi.*

V E R S 119. — un país de Cocagne.] País imaginaire, où les habitans vivent dans une heureuse abondance, sans rien faire. On est incertain sur l'origine de ce nom. *Furetiere* dit, que dans le *Haut-Languedoc* on appelle *Cocagne*; un petit pain de Pattel : & que comme le Pattel est une herbe, qui ne croît que dans des terres extrêmement fertiles, on a nommé ce País-là, un País de Cocagne. En *Italie*, sur la route de Rome à Lorette, il y a, dit-on, une petite contrée, qu'on nomme *Cucagna*, dont la situation est très-agréable, & le terroir très-fertile; mais sur tout, les denrées y sont excellentes & à bon marché. Ne seroit ce point le País de Cocagne? *M. De la Monnoye*, de l'Académie Française, qui a pris la peine de revoir ces *Remarques*, est persuadé que cette façon de parler vient du fameux *Merlin Cocaté*, qui, tout au commen-

cement de sa première *Macaronée*, après avoir invoqué *Togna*, *Pedrala*, *Mafelina*, & autres *Muses Burlesques*, décrit les *Montagnes* où elles habitent, comme un séjour de saules, de potages, de broüets, de ragoûts, de restaurans; où l'on voit couler des fleuves de vin, & des ruisseaux de lait. Il y a bien de l'apparence, qu'un tel País a tiré son nom de celui de son Inventeur, & que de *Cocayo*, on aura fait *Cocagna*. Cette façon de parler n'est pas ancienne dans nôtre Langue: on ne la trouve ni dans *Rabelais*, ni dans *Martinet*, ni même dans *Regnier*. *Merlin Cocaté*, dont le jargon n'est pas fort aisé à entendre, a trouvé peu de Lecteurs en France; & la traduction qu'on nous en a donnée en prose, n'a été imprimée qu'en 1606. Enfin, le sçavant *M. Huet*, ancien Evêque d'Avranches, a bien voulu enrichir cette *Remarque* de ses con-

125 Mais moi , grace au destin , qui n'ai ni feu , ni lieu ,  
Je me loge où je puis , & comme il plaist à Dieu.

R E M A R Q U E S.

lectures. Il croit que *Cocagne* logeoit aussi dans la même mai-  
vient de *Gogaille* : *Pais de Go-* son ; & quand il en sortit , on  
*gaille* , & par corruption , *Pais* donna sa chambre à nôtre Au-  
*de Cocaigne*. Selon lui , *Gogaille* teur. Cette chambre étoit pra-  
vient de *Gogue* , qui est une es- tiquée à côté d'un grenier au  
pèce de Saupiquet , ou de Farce. quatriéme étage ; & M. *Des-*  
*Ménage* n'a rien dit de ce mot. *préaux* s'applaudissant de son lo-  
BROSS. gement nouveau , disoit : *Je suis*  
*descendu au grenier.*

VERS 125. *Mais moi . . . . .*  
*qui n'ai ni feu ni lieu.* ] Quand Au reste , l'Auteur vouloit  
l'Auteur composa cette *Satire* , mettre au nombre des incom-  
il étoit logé dans la Cour du modités de Paris , la grande  
Palais , chés son Frère aîné , *Jé-* affluence de peuple , qui fait  
*rôme Boileau*. Sa chambre étoit que l'on y est toujours ex-  
au-dessus du grenier , dans une trêmement ferré , & il auroit  
espèce de guérite au cinquiéme terminé sa description par ce  
étage. *Gilles Boileau* , leur Frère, Vers :

*Cherchons une autre Ville où nous puissions tenir.*

ou bien :

*Et cherchons une Ville où l'on puisse tenir.*

Mais il ne voulut pas employer *une Ville*, signifiant aussi se défen-  
ce Vers à cause de l'équivoque, dre contre les ennemis , qui  
qui s'y rençontre ; *tenir dans* l'assiégent.



**L**A septième Satire fut faite à la fin de 1663. immédiatement après la première & la sixième. L'Auteur y délibère avec sa Muse, s'il doit continuer à composer des Satires; &, malgré les inconvéniens, il se détermine à suivre son génie. Horace a traité le même sujet dans la I. Satire de son II. Livre. M. Despréaux n'en a pris simplement que l'idée.

Jean de La Fresnaie-Vauquelin, Gentilhomme de Normandie, Seigneur de La Fresnaie au Sauvage, de Saffi, de Boessey, des Yveteaux, des Aulnez & d'Arri; Conseiller du Roi, & Président au Baillage & Siège Présidial de Caen; Père du célèbre Nicolas Vauquelin des Yveteaux, qui fut Précepteur de Louis XIII. est le premier, de qui nous ayons, en nôtre Langue, des Satires dans le goût de celles des Satiriques Latins, qu'il se proposa d'imiter. S'il n'a pas toute la force, tout le feu, tout le plaisant de Regnier, il a plus de justesse. Il imagine moins, mais il pense d'avantage. Sa Versification, son Langage & son Stile, ont les défauts de son tems. Ses Satires & ses Epîtres rampent quelquefois, parce qu'il outre la simplicité, qu'il croit appartenir à ce genre de Poësie. A son exemple, Regnier & M. Despréaux ont pris tout ce qu'il leur convenoit dans Horace, dans Perse & dans Juvénal. Il a lui-même profité beaucoup aussi des Satires de l'Arioste. Les siennes se trouvent dans le Volume, qu'il fit imprimer, vers la fin de sa vie en 1612. à Caen, chés Charles Macé, sous ce titre: Les Poësies diverses du Sieur de la Fresnaie-Vauquelin. C'est un in-8°. La II. Satire du I. Livre, adressée à Monseigneur de Chiverny, Chancelier de France, est imitée d'Horace; & le Poète s'entretient avec le Chancelier, de même qu'Horace fait avec Trébatius, sur les dangers, auxquels il s'expose en s'appliquant à la Satire.

Voies la Remarque sur le Vers 30. de la IX. Satire, au sujet du Stile de cet ancien Poëte François, aujourd'hui très-peu connu, mais qui mérite de l'être.



## S A T I R E V I I.

**M**U S E , changeons de stile , & quittons la Satire.  
 C'est un méchant métier que celui de médire.  
 A l'Auteur qui l'embrasse il est toujourn fatal.  
 Le mal qu'on dit d'autrui , ne produit que du mal.  
 5 Maint Poète , aveuglé d'une telle manie ,  
 En courant à l'honneur , trouve l'ignominie ,  
 Et tel mot , pour avoir réjoüi le Lecteur ,  
 A coûté bien souvent des larmes à l'Auteur.  
 Un éloge ennuyeux , un froid panégyrique ;  
 10 Peut pourir à son aise au fond d'une boutique ,  
 Ne craint point du Public les jugemens divers ,  
 Et n'a pour ennemis que la poudre & les vers.

### R E M A R Q U E S.

I M I T A T I O N. Vers 1. *Mu-* la Satire. ] MARTIAL , Livre II.  
*se , changeons de stile , & quittons* Epigr. XXII.

*Quid mihi vobiscum est , ô Phæbe , novemque Sorores ?  
 Ecce nocet Vati Musa jocosâ suo.*

108 S A T I R E V I I.

Mais un Auteur malin , qui rit , & qui fait rire ,  
 Qu'on blâme en le lisant , & pourtant qu'on veut lire ;  
 15 Dans ses plaisans accès qui se croit tout permis ,  
 De ses propres rieurs se fait des ennemis.  
 Un discours trop sincere aisément nous outrage ,  
 Chacun dans ce miroir pense voir son visage :  
 Et Tel en vous lisant , admire chaque trait ,  
 20 Qui dans le fond de l'ame , & vous craint & vous hait.  
 Muse , c'est donc envain que la main vous demange.  
 S'il faut rimer ici , rimons quelque louïange ,  
 Et cherchons un Heros parmi cet univers ,  
 Digne de nostre encens , & digne de nos vers.  
 25 Mais à ce grand effort envain je vous anime :  
 Je ne puis pour loüer rencontrer une rime.  
 Dés que j'y veux rêver , ma veine est aux abois.  
 J'ay beau frotter mon front , j'ay beau mordre mes doigts,  
 Je ne puis arracher du creux de ma cervelle ,  
 30 Que des vers plus forcez que ceux de la Pucelle :  
 Je pense estre à la gesne , & pour un tel dessein ,  
 La plume & le papier resistent à ma main.  
 Mais quand il faut railler , j'ai ce que je souhaite.  
 Alors , certes alors je me connois Poëte :  
 35 Phebus , dés que je parle , est prest à m'exaucer.  
 Mes mots viennent sans peine , & courent se placer.  
 Faut-il peindre un fripon , fameux dans cette Ville ?  
 Ma main , sans que j'y rêve , écrira Raumaville.

R E M A R Q U E S.

VERS 30. *Que des Vers plus forcez que ceux de la Pucelle.* dont tous les Vers semblent faits en dépit de Minerve. DESP.  
 Poëme heroïque de Chapelain, Voïcs Discours au Roi, v. 25.

Faut-il d'un Sot parfait montrer l'original ?  
 40 Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal.  
 Je sens que mon esprit travaille de genie.  
 Faut-il d'un froid Rimeur dépeindre la manie ?

## R E M A R Q U E S.

VERS 40. — *d'abord trouve Sofal.* ] Il s'agit ici d'*Henri Sauval*, Auteur d'un Livre imprimé long-tems après sa mort, sous ce titre : *Histoire & Recherches des Antiquités de la Ville de Paris*, par M. Henri Sauval, Avocat au Parlement. Paris 1724. 3. vol. in-fol. Cet Avocat avoit travaillé sur d'assés bons Mémoires ; mais il gâta tout par son stile chargé d'expressions empoulées & de figures extravagantes. Il avoit mis dans cette *Histoire* un Chapitre des lieux de débauche, qui étoient autrefois dans Paris. M. Despréaux se souvenoit d'une phrase de ce chapitre, par laquelle on jugera du stile de SAUVAL. *Ces sales Impudiques, ces infâmes Débauchées, allèrent chercher un asile dans la rue Brise-miche ; & de-là elles contemplèrent en sûreté les tempêtes & les orages qui s'élevoient continuellement dans la rue Chapon.* Les Editeurs ont eu soin de reformer ce stile. M. Richard Simon, dans ses *Lettres choisies*, Tome III. Ed. de 1698. *Let. dernière*, nous apprend pourquoi cet Ouvrage ne fut pas imprimé du vivant de l'Auteur. „ L'Ouvrage, tel qu'il étoit, au-  
 „ roit vu le jour, dit-il, si M.  
 „ Colbert avoit voulu faire don-  
 „ ner à l'Auteur une pension de  
 „ mille écus, & je ne sai quelle  
 „ Charge honoraire seulement

„ dans la Maison de Ville. . . .  
 „ Comme il étoit d'un naturel  
 „ chagrin, il ne put supporter  
 „ ce refus ; & ce qui augmen-  
 „ toit son chagrin, c'est qu'il  
 „ prétendoit avoir rendu à M.  
 „ Colbert un grand service, dont  
 „ il croioit n'avoir pas été bien  
 „ récompensé. Les *Moines de saint*  
 „ *Germain des Prez* demandoient  
 „ au Roi de grosses sommes d'ar-  
 „ gent pour de certaines places  
 „ qui avoient été à eux. M. Colbert  
 „ leur avoit fait offrir une som-  
 „ me considérable, qu'ils refu-  
 „ sèrent d'accepter. *Sauval*, qui  
 „ avoit vu dans le Trésor des  
 „ Chartes une Pièce en très-  
 „ bonne forme, qui contenoit  
 „ le paiement qu'on avoit fait  
 „ pour cela aux Moines, alla  
 „ lui-même en donner avis à M.  
 „ Colbert. . . . Il se plaignoit que  
 „ M. Colbert ne lui avoit envoyé  
 „ pour un avis de cette impor-  
 „ tance, que cent louis, qu'il  
 „ n'avoit point voulu recevoir. . .  
 „ Vous voiez par tout ce que je  
 „ vous ai rapporté, qu'un hom-  
 „ me moins chagrin, & moins  
 „ intéressé que M. *Sauval*, au-  
 „ roit donné au Public cet Ou-  
 „ vrage, qui faisoit honneur à  
 „ l'Auteur. „  
 „ On en a détaché un Discours  
 „ intitulé : *Amours des Rois de*  
 „ *France sous plusieurs Races*, qui  
 „ a été imprimé séparément.

Mes vers , comme un torrent , coulent sur le papier ;  
 Je rencontre à la fois Perrin , & Pelletier ,  
 45 Bonnacorse , Pradon , Colletet , Titrevile ,  
 Et pour un que je veux , j'en trouve plus de mille.

## R E M A R Q U E S.

VERS 44. & 45. Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier , Bonnacorse , Pradon , Colletet , Titreville . ] Poètes décriez. DES P.

L'Abbé Perrin , Introduceur des Ambassadeurs de GASTON DE FRANCE , Duc d'Orleans , a traduit en Vers François l'Enéide de Virgile , & il a fait plusieurs autres Poësies , qui furent imprimées en 1661. Il fut le premier qui obtint en 1669. le privilège d'établir en France des Opera à l'imitation de Venise ; mais en 1672. il fut obligé de le céder au célèbre LULLI. Pierre Perrin étoit né à Lyon.

Pelletier : Voiez Discours au Roi , Vers 54.

CHANG. Vers 45. Bonnacorse , Pradon , ] Au lieu des deux premiers noms , il y avoit ceux de Bardou , Mauroy , Boursaut , dans les premières Editions. Mais Mauroy & Boursaut devinrent amis de notre Poète , & en même-tems Bonnacorse & Pradon firent paroître contre lui des Ouvrages remplis d'injures. Cela fut cause qu'il ôta les noms des premiers , pour faire place à ceux-ci ; & c'est à propos de ce changement de nom qu'il fit l'Epigramme suivante :

Venez , Pradon & Bonnacorse ,  
 Grand Ecrivains de mesme force ,  
 De vos Vers recevoir le prix ;  
 Venez prendre dans mes écrits  
 La place que vos noms demandent  
 Linière , & Perrin vous attendent.

Bardou : mauvais Poète , qui avoit fait insérer quelques petits Ouvrages dans les Recueils de Poësies , qu'on imprimoit alors.

Jean Testu de Mauroy , dont les Ouvrages paroissoient aussi dans les Recueils de Poësies , a été ensuite de l'Académie Française. Il étoit Abbé de Fon-

taine - Jean , & de saint Chéron de Chartres , Prieur de S. Jean de Dampmartin , & Aumônier de Madame la Duchesse d'Orleans. Il mourut le 10. d'Avril 1706. âgé de quatre-vingt ans. Nôtre Auteur avoit aussi fait les deux Vers suivans , qu'il n'a jamais fait imprimer.

Qui ne hait point tes Vers , ridicule Mauroy ,  
 Pourroit bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroy.

C'est une traduction du fameux Vers de Virgile , Eglogue III.

Qui Bavianum non odit , amet tua carmina , Mævi.

Boursaut : Dans le tems que nôtre Poète composa cette

Satire , Boursaut avoit un démêlé avec Molière , contre qui il fit

Aussi-tost je triomphe , & ma Muse en secret  
 S'estime & s'applaudit du beau coup qu'elle a fait.  
 C'est envain qu'au milieu de ma fureur extrême ,  
 50 Je me fais quelquefois des leçons à moi-même.  
 Envain je veux au moins faire grace à quelqu'un ,  
 Ma plume auroit regret d'en épargner aucun ;  
 Et si-tost qu'une fois la verve me domine ,  
 Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine.  
 55 Le Merite pourtant m'est toujourns precieux :  
 Mais tout Fat me déplaist & me blesse les yeux.  
 Je le poursuis par tout , comme un chien fait sa proye.  
 Et ne le sens jamais , qu'aussi-tost je n'aboie.

R E M A R Q U E S.

une petite Comédie , intitulée , *Le Portrait du Peintre* , ou *la Contre-Critique de l'Ecole des Femmes* ; qui fut représentée au mois de Novembre 1667. par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Molière ne regarda pas Boursaut comme un ennemi digne de son ressentiment ; mais nôtre Auteur le plaça dans cette *Satire* , pour faire plaisir à Molière. Boursaut s'en vangea par une autre Comédie , qu'il fit contre M. Despréaux , intitulée , *La Satire des Satires* ; & cette Pièce devoit être jouée par les mêmes Comédiens ; mais M. Despréaux obtint un Arrêt du Parlement , qui leur fit défense de la représenter. Boursaut , ne voulant pas perdre le fruit de sa vengeance , fit imprimer sa Comédie. Elle fit néanmoins si peu de bruit , que nôtre Auteur assuroit qu'il ne l'avoit vuë que trois ou quatre ans après qu'elle eut été

imprimée. La querelle n'alla pas plus loin , entre deux ennemis , qui ne se connoissoient même pas l'un l'autre. Mais M. Despréaux étant allé aux Eaux de Bourbon en 1685. Boursaut , qui étoit alors Receveur des Gabelles à Montluçon , l'alla voir , lui offrit sa bourse & ses services , & voulut même le régaler. Depuis cette reconciliation , ils furent fort bons amis : & nôtre Auteur ôta de ses *Satires* le nom de Boursaut.

Edme Boursaut étoit de Mussi-l'Evêque en Champagne , & mourut à Paris en 1701. Quoiqu'il ne sût pas le Latin ; il n'a pas laissé de faire des Ouvrages en Vers & en Prose , qui sont estimés.

VERS 45. Colletet , Tireville. ] Sur Colletet, voirés *Satire* I. v. 77.

Tireville ; Poète très-obscur , dont il y a quelques Vers dans les Recueils de Poësies.



Enfin , sans perdre temps en de si vains propos ,  
 60 Je sçai coudre une rime au bout de quelques mots :  
 Souvent j'habille en vers une maligne prose :  
 C'est par là que je vaux , si je vaux quelque chose.  
 Ainsi , soit que bien-tost , par une dure loi ,  
 La mort d'un vol affreux vienne fondre sur moi ;

## REMARQUES.

IMIT. Vers 60. Je sçai cou- mots.] HORACE , L. I. Satire IV.  
 dre une rime au bout de quelques Vers 41.

————— *Neque enim concludere versum  
 Dixeris esse satis : neque , si quis scribat , uti nos ,  
 Sermoni propiora , putes hunc esse Poëtam.*

IMIT. Vers 63. — 79. Ainsi , Peuple Latin.] Tout cet endroit  
 soit que bien-tost , par une dure loi , est imité d'Horace , L. II. Satire  
 Sc. Gourmande en courroux tout I. Vers 57.

*Ne longum faciam , seu me tranquilla Senectus  
 Expectat , seu mors atris circumvolat alis ,  
 Divex , inops , Roma , seu fors ita jusserit , exul ,  
 Quisquis erit vite , scribam , color. O puer , ut sis  
 Vitalis metuo , & majorum nequis amicus  
 Frigore te feriat. Quid ? cum est Lucilius ausus  
 Primus in hunc operis componere carmina morem ,  
 Detrahere & pellem , nitidus quâ quisque per ora  
 Cederet , introrsum turpis ; num Lælius , aut qui  
 Duxit ab oppressâ meritum Carthagine nomen ,  
 Ingenio offensi , aut læso doluere Metello ,  
 Famosisque Lupo cooperto versibus ? atqui  
 Primores populi arripuit populumque tributim ,  
 Scilicet uni æquus virtuti atque ejus amicis.*

Voici de quelle manière La race , & pas mal pour son tems.  
 Fresnaie. Vauquelin , Livre I. Sa- Il est aisé de voir que nôtre  
 ire II. a imité ces Vers d'Ho- Auteur en a profité.

*Pour dire en bref , ou soit que la vieillesse  
 De m'en aller de long tems ne me presse ,  
 Soit que la mort aux noires ailles vint ,  
 Soit qu'en prison , soit qu'ailleurs on me tint ,  
 Soit pauvre ou riche , ou soit que hors de France  
 Bani je vive en extreme souffrance  
 ( Que Dieu ne vueille ) à jamais j'escriray  
 Comme faillir le monde je verray.  
 Ho , mon ami , respons-tu , la chandelle ,  
 Qui luit en toy ne t'est pas immortelle :*

Soit

65 Soit que le Ciel me garde un cours long & tranquille ,  
 A Rome ou dans Paris , aux champs ou dans la ville ,  
 Deust ma Muse par là choquer tout l'Univers ,  
 Riche , gueux , triste ou gai , je veux faire des Vers.  
 Pauvre Esprit , dira-t'on , que je plains ta folie !  
 70 Modere ces bouillons de ta melancolie ;  
 Et garde qu'un de ceux que tu penfes blâmer  
 N'éteigne dans ton fang cette ardeur de rimer.

R E M A R Q U E S.

*Craindre tu dois qu'un mignon deloyal  
 Ne l'esteignist en faisant du royal ;  
 Et l'accusant que ta Muse gosseuse  
 Piquast des grands la façon cauteleuse :  
 Que tu escris au mespris de la Cour ,  
 Où l'on doit estre aveugle , mut & sourd  
 Contre-responce , au Poète Lucile.  
 Il n'avint mal pour écrire en sa ville  
 Des vers mordants , apres & repreneurs ,  
 Dont il taxoit les Consuls & Seigneurs.  
 Non plus qu'il fist au \* Calabrois qui grate \* Horace,  
 De ses amis la façon délicate ,  
 N'espargnant point de Rome les premiers ,  
 Presteurs , Questeurs , Senateurs , Chevaliers ,  
 Mais seulement il estoit favorable  
 A la vertu : &c.*

CHANG. Vers 68. Riche , faire des Vers. ] Il y avoit dans  
 gueux , triste ou gai , je veux les premières Editions :

Riche , gueux , ou content , &c.

Desmarêts , dans sa Deffense du posé , comme triste : & il pro-  
 Poème Héroïque , condamna cet posa de mettre ainsi ce Vers  
 endroit , parce que content de- & les trois qui le précè-  
 mandoit un mot , qui lui fût op- dent.

,, Enfin , soit que m'attende une heureuse vieillesse ,  
 ,, Soit que la Mort m'arrête en ma verte jeunesse  
 ,, Dans Paris , ou banni , vaguant par l'Univers ,  
 ,, Riche ou gueux , triste ou gai , je veux faire des vers.

M. Despréaux profita sagement VII. Vers 65. en parlant de l'u-  
 de ce quatrième Vers ; & c'est ce tilité , qu'il retiroit des censures  
 qui lui a fait dire dans son Epitre de ses ennemis.

Je sçai sur leurs avis corriger mes erreurs.

Hé quoi ! lors qu'autrefois Horace après Lucile  
 Exhaloit en bons mots les vapeurs de sa bile ,  
 75 Et vangeant la Vertu par des traits éclatans ,  
 Alloit oster le masque aux vices de son temps :  
 Ou bien quand Juvenal de sa mordante plume  
 Faisant couler des flots de fiel & d'amertume ,  
 Gourmandoit en courroux tout le Peuple Latin ,  
 80 L'un ou l'autre fit-il une tragique fin ?  
 Et que craindre , après tout , d'une fureur si vaine ?  
 Personne ne connoist ni mon nom ni ma veine.  
 On ne voit point mes vers , à l'envi de Montreüil ,  
 Grossir impunément les feüillets d'un recueil.

## REMARQUES.

VERS 82. *Personne ne connoist ni mon nom ni ma veine.* ] Ce Vers annonce que cette *Satire* est un des premiers Ouvrages de l'Auteur. Il n'auroit pas pu dire , que *personne ne connoissoit ni son nom ni sa veine* , après avoir adressé les autres à diverses personnes.

VERS 83. — *A l'envi de Montreüil.* ] Le nom de *Montreüil* dominoit dans tous les frequens Recueils de Poësies choisies qu'on faisoit alors. DES P.

Cet Auteur s'appelloit *Mathieu de Montereul* , quoiqu'on le nomme ordinairement , *Montreüil* , & que son nom se trouve écrit de cette manière au Frontispice & à la fin de l'Épître Dédicatoire de ses *Oeuvres* , qu'il fit imprimer lui-même à Paris chés *Barbin* en 1671. en un vol. in-12. Ce sont des Lettres & de petites Poësies , dont le plus grand nombre sont des *Madrigaux*. C'est un genre dans lequel *Montreüil* dispute le pre-

mier rang à *la Sablière*. Ses Vers, & son stile, sont également clairs, aisés, coulans, & naturels. Il étoit fils d'un Avocat de Paris, & naquit en 1620. Il a toujours porté l'habit Ecclésiastique, sans entrer dans les Ordres. Il jouïssoit, dans son tems, de la juste réputation que ses Vers lui devoient acquérir : mais il affectoit un peu trop de les faire mettre dans les Recueils. C'est à quoi nôtre Auteur fait allusion. *Montreüil* ne se fâcha point de cette petite raillerie ; au contraire, il a toujours été des amis de *M. Despréaux*, qui avoit soin de lui envoyer un exemplaire de ses *Oeuvres* toutes les fois qu'on les imprimoit. L'Abbé de *Montreüil*, mourut à Valence au mois de Juillet 1692. chés *M. de Cosnac*, son ami, alors Evêque de Valence, & ensuite Archevêque d'Aix.

IMIT. Vers 83. & 85. *On ne voit point mes vers, &c. A peine*

- 85 A peine quelquefois je me force à les lire ,  
 Pour plaire à quelque ami que charme la satire :  
 Qui me flatte peut-estre , & d'un air imposteur ,  
 Rit tout haut de l'ouvrage , & tout bas de l'Auteur.  
 Enfin c'est mon plaisir : je veux me satisfaire ;  
 90 Je ne puis bien parler , & ne sçaurois me taire :  
 Et dès qu'un mot plaisant vient luire à mon esprit ,  
 Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit :  
 Je ne résiste point au torrent qui m'entraîne.  
 Mais c'est assez parlé. Prenons un peu d'haleine.  
 95 Ma main pour cette fois , commence à se lasser.  
 Finissons. Mais demain , Muse , à recommencer.

R E M A R Q U E S.

quelquefois , &c. ] Ces Vers sont de ceux-ci de la *Satire* IV. du I. imités, quant à l'idée seulement, Livre d'*Horace*, Vers 71.

*Nulla taberna meos habeat , neque pila libellos ,  
 Queis manus insudet vulgi , Hermogenisque Tigelli.  
 Non recito cuiquam , nisi amicis , idque coactus :  
 Non ubi vis , coramve quibuslibet.*

VERS 88. *Rit tout haut de l'ouvrage , & tout bas de l'Auteur.* ] Quand M. Despréaux lut la première *Satire* à l'Abbé Furetière, il s'aperçut qu'à chaque trait cet Abbé sourioit amèrement, & laissoit entrevoir une joie maligne, prévoiant que l'Auteur alloit s'attirer bien des ennemis. *Voilà qui est bon*, disoit-il d'un air railleur; *mais cela fera du bruit*. Ce trait n'échap-

pa pas à nôtre Poète; & c'est à quoi il fait allusion dans cet endroit.

CHANG. Vers 89. — *Je veux me satisfaire.* ] On lit dans l'Édition de 1694. dans celle de 1713. & dans toutes celles qu'on a faites depuis: *Je me veux satisfaire.* On préfère ici la leçon de l'Édition de 1701. comme rendant & le Vers plus doux, & la Phrase plus exacte.

**C**ETTE SATIRE est tout à fait dans le goût de *Perse*, & marque un Philosophe chagrin, & qui ne peut plus souffrir les vices des Hommes. C'est ce que *M. Despréaux* dit lui-même de cette Pièce dans une petite Note, qui se trouve en marge des premiers Vers, dans l'Édition posthume de 1713.

Nôtre Auteur, après avoir fait son Apologie dans la neuvième Satire, composée comme celle-ci en 1667. mais la première, entreprit de traiter un sujet plus général, & qui fût au goût de tout le monde. Dans cette vuë, il fit la Satire de l'Homme. C'est ainsi qu'il l'appelloit : & non pas la Satire contre l'Homme. Cette Pièce fut imprimée séparément en 1668. Aucun autre Ouvrage de l'Auteur n'eut plus de cours en particulier.

A l'occasion de la Prosopopée de l'Asne, qui finit cette Satire, l'Abbé Boileau, Docteur de Sorbonne, conseilla de la dédier au sieur Morel, aussi Docteur de Sorbonne, que l'on surnommoit la Mâchoire d'Asne, parce qu'il avoit la mâchoire fort grande & fort avancée. Ce Docteur étoit ennemi des Jansénistes, contre lesquels il a composé divers Ouvrages, mais tous assés mauvais. Il en fut païé par Santeul, qui lui fit des Vers Latins, dans lesquels il affecta de le louer, de ce que par ses Discours & par ses Ecrits, il avoit confondu les Disciples de Jansénius, de même que Samson avoit défait les Philistins avec une mâchoire d'âne.

Claude Morel étoit de Châlons en Champagne, d'une famille de Robe. Il mourut à Paris le 30. d'Avril 1679. Doïen de la Faculté de Théologie, & Chanoine Théologal de l'Eglise de Paris. Il avoit refusé l'Evêché de Lombes.



# SATIRE VIII.

A MONSIEUR M\*\*\*.

DOCTEUR DE SORBONNE.

DE tous les animaux qui s'élevent dans l'air ,  
 Qui marchent sur la terre , ou nagent dans la mer ,  
 De Paris au Perou , du Japon jusqu'à Rome ,  
 Le plus sot animal , à mon avis , c'est l'Homme ,  
 Quoi ? dira-t-on d'abord , un ver , une fourmi ,  
 Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi ,  
 Un taureau qui rumine , une chevre qui broute ,  
 Ont l'esprit mieux tourné que n'a l'Homme ? Oiii sans doute :

## REMARQUES.

IMIT. Vers 1. *De tous les animaux , &c. ] HOMERE , Iliade , L. XVII. a exagé la misère de l'Homme par une semblable comparaison : De tous les animaux qui respirent , & qui rampent sur la terre , il n'y en a point de plus malheureux que l'Homme.*

118 S A T I R E V I I I.

- Ce discours te surprend , Docteur , je l'aperçoy.
- 10 L'Homme de la Nature est le Chef & le Roy.  
 Bois , prez , champs , animaux , tout est pour son usage ;  
 Et lui seul a , dis-tu , la raison en partage.  
 Il est vrai , de tout temps la Raison fut son lot :  
 Mais de-là je conclus que l'Homme est le plus sot.
- 15 Ces propos , diras-tu , sont bons dans la satire ,  
 Pour égayer d'abord un Lecteur qui veut rire :  
 Mais il faut les prouver. En forme. J'y consens.  
 Réponds-moi donc , Docteur , & mets toi sur les bancs.  
 Qu'est ce que la Sagesse ? Une égalité d'ame ,
- 20 Que rien ne peut troubler , qu'aucun desir n'enflâme ;  
 Qui marche en ses conseils à pas plus mesurez ,  
 Qu'un Doyen au Palais ne monte les degrez.  
 Or cette égalité , dont se forme le Sage ,  
 Qui jamais moins que l'Homme en a connu l'usage ?
- 25 La fourmi tous les ans traversant les guerets ,  
 Grossit ses magasins des tresors de Cerés ;  
 Et dès que l'Aquilon , ramenant la froidure ,  
 Vient de ses noirs frimats attrister la Nature ,

R E M A R Q U E S.

VERS 17. *Mais il faut les prouver. En forme. J'y consens.* Dialogue , que si l'Auteur avoit mis tout de suite : *Mais il faut les prouver en forme.* Cela seroit froid.

Ces derniers mots , *J'y consens* , sont du Poëte. Le reste est du Docteur. *En forme* : ce mot , détaché de ce qui précède , est un trait qui caractérise bien le Personnage , & marque mieux le

IMIT. Vers 25. *La fourmi tous les ans traversant les guerets , &c.* ] Horace , Liv. I. Satire I. vers 33.

*Parvula ( nam exemplo est ) magni Formica laboris  
 Ore trahit quodcumque potest , atque addit acervo  
 Quem struit , haud ignara , ac non incauta futuri ,  
 Que simul , inversum contrislat Aquarius annum ,  
 Non usquam prorepat , & illis utitur ante  
 Quæstis Sapiens .*

- Cet animal tapi dans son obscurité
- 30 Jouit l'hyver des biens conquis durant l'esté :
- Mais on ne la voit point d'une humeur inconstante ,  
 Paresseuse au printems , en hyver diligente ,  
 Affronter en plein champ les fureurs de Janvier ,  
 Ou demeurer oisive au retour du Belier.
- 35 Mais l'Homme sans arrest , dans sa course insensée ,  
 Voltige incessamment de pensée en pensée ,  
 Son cœur toujours flottant entre mille embarras ,  
 Ne sçait ni ce qu'il veut , ni ce qu'il ne veut pas.  
 Ce qu'un jour il abhorre , en l'autre il le souhaite.
- 40 Moi ? j'irois épouser une Femme coquete ?  
 J'irois par ma constance aux affronts endurci ,  
 Me mettre au rang des Saints qu'a celebrez Bussi ?

R E M A R Q U E S.

VERS 34. — *Au retour du Belier.* ] C'est-à-dire , du Printemps.

IMIT. Vers 35. *Mais l'Homme sans arrest , &c.* ] Horace , Liv. I. Epitre I. vers 97.

————— *Quid mea cum pugnat sententia secum ?  
 Quod petit , spernit : repetit , quod nuper omisit ;  
 Æstuat , & vite disconvenit ordine toto.*

VERS 42. — *Des Saints qu'a celebrez Bussi ?* ] BUSSI , dans son *Histoire Galante* , raconte beaucoup de galanteries très-criminelles des Dames mariées de la Cour. DESP.

Le Comte de Bussi-Rabutin avoit fait un petit Livre , relié proprement en manière d'Heures , où au lieu des Images que l'on met dans les Livres de Prières , étoient les portraits en miniature de quelques Hommes de la Cour , dont les Femmes étoient soupçonnées de galanteries. Et , ce que dans la suite il a lui-même

condamné , il avoit mis au bas de chaque portrait , un petit discours en forme d'Oraison ou de Prière , accommodée au sujet. Madame de Scuderi , veuve de George de Scuderi , Auteur du Poëme d'*Alaric* , laquelle mourut à Paris au commencement de 1711. voulut animer M. le Comte de Bussi contre M. Despréaux. C'est à ce dessein qu'elle lui écrivit le 4. Août 1674. une Lettre , dans laquelle elle lui dit : „ Aimez-vous , Monsieur , que „ Despréaux ait nommé votre „ nom dans une de ses Satires ?



- Affez de Sots fans moi feront parler la ville ,  
 Difoit , le mois passé , ce Marquis indocile ,  
 45 Qui depuis quinze jours dans le piege arresté ,  
 Entre les bons Maris pour exemple cité ,  
 Croit que Dieu , tout exprés , d'une coste nouvelle  
 A tiré pour lui seul une Femme fidelle ,  
 Voilà l'Homme en effet. Il va du blanc au noir.  
 50 Il condamne au matin ses sentimens du soir.  
 Importun à tout autre , à soi-mesme incommode ,  
 Il change à tous momens d'esprit comme de mode :  
 Il tourne au moindre vent , il tombe au moindre choc :  
 Aujourd'hui dans un casque , & demain dans un froc,  
 55 Cependant à le voir plein de vapeurs legeres ,  
 Soi-mesme se bercer de ses propres chimeres ,

## R E M A R Q U E S.

„ J'ai oüi dire que le Roi avoit  
 „ demandé ce que c'étoit qu'il  
 „ vouloit dire à l'endroit où il  
 „ parle de vous ; & qu'on lui  
 „ répondit d'une manière qui  
 „ vous auroit fâché , si vous la  
 „ sçaviez . . . . , M. de *Bussi* ré-  
 „ pondit à cette Dame le 8. Août.  
 „ L'endroit où *Despréaux* m'a  
 „ nommé dans ses *Satires* , fait  
 „ plus contre lui que contre  
 „ moi. Il y a dit , *les Saints qu'a*  
 „ *celebrez Bussi* , pour dire , *les*  
 „ *Cocus*. La Métaphore est ridi-  
 „ cule. Pour moi , je ne vois  
 „ pas que cela m'ait fait ni bien  
 „ ni mal , ni que la réponse  
 „ qu'on auroit pu faire au Roi ,  
 „ ait dû me déplaire. D'ailleurs ,  
 „ *Despréaux* est un garçon d'es-  
 „ prit & de mérite , que j'aime  
 „ fort , „ Madame de *Scuderi*

revint à la charge le 19. du  
 même mois. „ Pour *Despréaux* ,  
 „ je ne trouve pas qu'un homme  
 „ comme vous , quoique vous  
 „ en puissiez dire , doive être  
 „ cité si légèrement que vous l'a-  
 „ vés été. Le Roi , à ce qu'on  
 „ m'a dit , demanda ce que c'é-  
 „ toit que *les Saints* , que vous  
 „ aviez célébrés ? & l'on lui ré-  
 „ pondit , que c'étoit une badi-  
 „ nerie un peu impie , que vous  
 „ aviez faite. Je ne trouve pas  
 „ cela plaisant. „ Les *Lettres* , dont  
 on vient de rapporter les frag-  
 mens , n'ont pas été imprimées.  
 VERS 53. *Il tourne au moindre*  
*vent, il tombe au moindre choc, &c.]*  
 L'Auteur faisoit cas de ce Vers &  
 du suivant , tant pour leur beau-  
 té , que pour la singularité de la  
 rime.

Lui seul de la nature est la baze & l'appui ,

Et le dixième Ciel ne tourne que pour lui.

De tous les animaux il est , dit-il , le maistre.

60 Qui pourroit le nier ? poursuis-tu. Moi peut-estre.

Mais sans examiner , si , vers les Antres sourds ,

L'Ours a peur du Passant , ou le Passant de l'Ours :

Et si , sur un edict des Pastres de Nubie ,

Les Lions de Barca vuideroient la Libye :

65 Ce Maistre pretendu , qui leur donne des lois ,

Ce Roi des animaux , combien a-t-il de Rois ?

L'Ambition , l'Amour , l'Avarice , la Haine ,

Tiennent comme un forçat son esprit à la chaîne.

Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher.

70 Debout , dit l'Avarice , il est tems de marcher.

Hé laissez-moi. Debout. Un moment. Tu repliques ?

A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques.

R E M A R Q U E S.

VERS 61. — *les Antres sourds.*] donnent une idée trop vague, & M. de la Monnoye, dit M. Brossette, croit que *les Antres sourds*, ne sont là que pour la rime. Il voudroit que le Poëte eut mis:

*Mais sans examiner par un trop long discours ,  
Si l'Ours craint le Passant , si le Passant craint l'Ours.*

Il falloit ajouter que la Critique de M. de la Monnoye est très-juste. *ca.* Il y a beaucoup de Lions dans les deserts de Barca.

*Vers les Antres sourds*, n'a jamais rien signifié. Il est étonnant que M. Despréaux l'ait laissé subsister. *VERS 64. — La Lybie.*] Ancien nom d'une grande partie de l'Afrique.

*VERS 63. Et si, sur un edict des Pastres de Nubie, &c.]* La Nubie est un grand Païs de l'Afrique au Midi du Roïaume de Bar- *IMIT. Vers 69. Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher, &c.]* Cet endroit est très-heureusement imité de *Perse*, Sat. V. 132.

*Mane piger stertis ; surge , inquit Avaritia : eia ,  
Surge. Negas , instat , Surge , inquit. Non queo. Surge.  
En , quid agam ? Rogitas ? en Saperdam advehe Pontæ ,  
Castoreum , suppas , ebum , thus , lubrica Coa ,  
Tolle recens primus piper è sitiante Camelo ,  
Verte aliquid ; jura ,*

- N'importe , leve-toi. Pourquoi faire après tout ?  
 Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout ,  
 75 Chercher jusqu'au Japon la porcelaine & l'ambre ,  
 Rapporter de Goa le poivre & le gingembre.  
 Mais j'ai des biens en foule , & je puis m'en passer.  
 On n'en peut trop avoir ; & pour en amasser ,  
 Il ne faut épargner ni crime ni parjure :  
 80 Il faut souffrir la faim , & coucher sur la dure :  
 Eust-on plus de trésors que n'en perdit Galet ,  
 N'avoir en sa maison ni meubles ni valet :  
 Parmi les tas de bled vivre de seigle & d'orge.  
 De peur de perdre un liard , souffrir qu'on vous égorge.  
 85 Et pourquoi cette épargne enfin ? L'ignores-tu ?  
 Afin qu'un Héritier bien nourri , bien vêtu ,  
 Profitant d'un trésor en tes mains inutile ,  
 De son train quelque jour embarrasse la ville.

## R E M A R Q U E S.

VERS 76. *Rapporter de Goa, &c.* ] Ville des Portugais dans les Indes Orientales. DESP.

VERS 81. *Eust-on plus de trésors que n'en perdit Galet.* ] Fameux Joueur dont il est fait mention dans *Regnier*. DESP.

Il avoit gagné au jeu des sommes immenses , qu'il reperdit dans la suite. Il avoit fait bâtir à Paris l'Hôtel de Sulli , dans la rue saint Antoine ; mais il le joüa en un coup de Dés. Après avoir perdu tout son bien , il alloit encore joüer , dit-on , avec les Laquais dans les rues , & même sur les degrés de la maison , qui lui avoit appartenu. Il n'y avoit pas long-tems , dit

*Menage* dans son *Diction. Etymol.* au mot *Galet* ,, qu'il y avoit à ,, Chinon une famille du nom ,, de *Galet* : GALET le joüeur étoit ,, de cette famille , & *Ulrich* ou ,, *Hwli Galet* , Maître des Re- ,, quêtes du *Grandgousier* en étoit aussi ,, *Menage* l'avoit ouï dire à *Galet* le joüeur. Voies *Rabelais* , Liv. 30.

VERS 84. *De peur de perdre un liard , souffrir qu'on vous égorge.* ] Ce Vers & les six précédens font allusion à l'avarice outrée du Lieutenant - Criminel *Tardieu* , & de sa femme , qui avoient été assassinés dans leur maison , sur le Quai des Orfèvres. Voies *Sat.* X. v. 253.

Que faire ? il faut partir. Les Matelos sont prests.

90 Ou , si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits ,  
 Bien-tost l'Ambition , & toute son escorte ,  
 Dans le sein du repos , vient le prendre à main forte ,  
 L'envoye en furieux au milieu des hazards ,  
 Se faire estropier sur les pas des Cefars ,

95 Et cherchant sur la brèche une mort indiscrete ,  
 De sa folle valeur embellir la Gazette.  
 Tout-beau , dira quelqu'un , raillez plus à propos ;  
 Ce vice fut toujourns la vertu des Heros.

Quoi donc ? à votre avis , fut-ce un fou qu'Alexandre ?

100 Qui ? cet écervelé ; qui mit l'Asie en cendre ?  
 Ce fougueux l'Angely , qui de sang alteré ,  
 Maître du Monde entier , s'y trouvoit trop ferré ?

R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 91. *Bien-tost l'Ambition , & toute son escorte.* ] Dans les premières Editions il y avoit : *Avec meilleure escorte.*

VERS 101. *Ce fougueux l'Angely , &c.* ] Il en est parlé dans la première Satire ( v. 112. ) DESP.

Le Père Bouhours dans son quatrième Dialogue de la Manière de bien penser, dit, en parlant de certains faits historiques, qui deviennent obscurs par le tems : " J'en dis autant du nom que porte Alexandre dans la Satire contre l'Homme. Ce fougueux l'Angely , &c. Cela est clair maintenant , parce que nous savons que l'Angely étoit un Fou de la Cour, que le Prince de Condé avoit amené de Flandres. Et si cela devient obscur avec le tems , il ne faut pas

„ s'en prendre à l'Auteur,,. Voies le Vers 112. de la Satire I. & la Remarque sur ce même Vers, où il est parlé de l'Angely.

Desmarêts dans sa Défense du Poème Héroïque , & Pradon dans ses Nouvelles Remarques sur tous les Ouvrages du sieur D \* \* \* ont fait à notre Poète une espèce de crime d'Etat d'avoir comparé dans cet endroit Alexandre à l'Angely , parce que Louis XIV. est sorti de ses Etats comme Alexandre ; & parce que dans l'Art Poétique , ces deux Monarques sont mis dans le même Vers au rang des Héros propres au Poème Epique. Il n'y eut peut-être jamais de critique plus ridicule.

IMIT. Vers 102. *Maître du Monde entier , s'y trouvoit trop ferré ?* ] JUVENAL , Sat. X. v. 168.

*Unus Pelleo Juveni non sufficit Orbis :  
 Æstuar. infelix angusto limite mundi.*

124      S A T I R E   V I I I .

L'enragé qu'il étoit , né Roi d'une Province ,  
 Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage Prince ,  
 105 S'en alla follement , & pensant estre Dieu ,  
 Courir comme un Bandit qui n'a ni feu ni lieu ,  
 Et trainant avec soi les horreurs de la guerre ,  
 De sa vaste folie emplir toute la terre.  
 Heureux ! si de son temps pour cent bonnes raisons ,  
 110 La Macedoine eust eu des petites-Maisons ,  
 Et qu'un sage Tuteur l'eust en cette demeure ,  
 Par avis de Parens , enfermé de bonne heure.  
 Mais sans nous égarer dans ces digressions ;  
 Traiter , comme Senaut , toutes les passions ;  
 115 Et les distribuant par classes & par titres ,  
 Dogmatifer en vers , & rimer par chapitres :  
 Laissons-en discourir la Chambre , ou Coëffeteau ;  
 Et voions l'Homme enfin par l'endroit le plus beau.  
 Lui seul vivant , dit-on , dans l'enceinte des villes ,  
 120 Fait voir d'honnêtes mœurs , des coûtumes civiles ,

R E M A R Q U E S .

VERS 110. *La Macedoine eust eu des petites-Maisons.* ] C'est un Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous. DE SP. (Voies la Rem. sur le Vers 4. de la Satire I.)

VERS 114. & 117. *Traiter , comme Senaut , de toutes les passions , &c. Laissons-en discourir la Chambre , ou Coëffeteau.* ] SENAUT , *La Chambre & Coëffeteau* , ont tous trois fait chacun un *Traité des Passions*. DE SP.

L'Ouvrage du P. *Jean-François Senaut* , Général de la Congrégation de l'Oratoire , a pour titre : *De l'usage des Passions*. MARIN *Cureau de la Chambre* , Mé-

decin du Roi , de l'Académie Française , mort à Paris en Novembre 1669. âgé de 76. ans , a fait *Les Caractères des Passions*. NICOLAS *Coëffeteau* , Religieux Dominicain , *Evêque de Dardanie* , & mort nommé à l'Evêché de *Marseille* , a composé le *Tableau des Passions humaines , leurs causes & leurs effets*.

VERS 119. *Lui seul vivant , dit-on , dans l'enceinte des villes.* ] Ce Vers & les trois suivans , sont d'une facilité , & d'une douceur admirables : cependant l'Auteur disoit , que , de tous les Vers , qu'il avoit faits , c'étoit là ceux

Se fait des Gouverneurs , des Magistrats , des Rois ,  
Observe une police , obeit à des lois.

Il est vrai. Mais pourtant sans lois & sans police ,  
Sans craindre Archers , Prevost , ni suppost de Justice ,

125 Voit-on les loups brigans , comme nous inhumains ,  
Pour détrousser les loups , courir les grands chemins ?  
Jamais pour s'agrandir , vit-on , dans sa manie  
Un Tigre en factions partager l'Hyrcanie ?

L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours ?

130 Le Vautour dans les airs fond-il sur les Vautours ?

R E M A R Q U E S.

qu'il avoit le plus travaillés , peu que sa main , conduite par l'en-  
& qui lui avoient coûté le plus fer , &c. ] Tout cet endroit est  
de tems & de peine. imité d'Horace , de Juvénal &

IMIT. Vers 125. & 153. Voit de Pline le Naturaliste. HORACE ,  
on les loups brigans , &c. C'estoit Epod. VII. v. 110.

*Neque hic lupis mos , nec fuit leonibus  
Unquam , nisi in disparibus feris.*

Voici l'endroit de Juvénal. Il est de sa XV. Satire , Vers 159.

*Sed jam serpentum major concordia : parcit  
Cognatis maculis similis fera. Quando leoni  
Fortior eripuit vitam leo ? Quo nemore unquam  
Exspiravit aper majoris dentibus apri ?  
Indica tigris agit rabidâ cum tigride pacem  
Perpetuam. Sævis inter se convenit ursis :  
Ast homini ferrum lethale incude nefandâ  
Produxisse parum est.*

PLINE , Liv. VII. Denique , cæ-  
tera animantia in suo genere probè  
degunt. Congregari videmus , &  
stare contra dissimilia. Leonum feri-  
tas inter se non dimicat : serpen-  
tium morsus non petit serpentes : ne  
maris quidem bellua ac pisces , nisi in  
diversa genera , serviunt. At, Her-  
cules ! homini plurima ex homine sunt  
mala. Il y a sur cet endroit de  
notre Poète des réflexions , qui

méritent d'être lûës , dans le  
Dictionnaire , &c. de Bayle , au  
mot Barbe , Remarque C.

VERS 128. — Partager l'Hyrcanie ? ] Province de Perse , sur  
les bords de la Mer Caspienne.  
DESP.

CHANG. Vers 129. L'Ours a-t-il  
dans les bois la guerre avec les  
Ours ? ] Ce Vers étoit ainsi dans  
les premières Editions.

*L'Ours fait-il dans les bois la guerre avec les Ours.*  
Tome I.

A-t-on veu quelquefois dans les plaines d'Afrique,  
 Déchirant à l'envi leur propre République,  
*Lions contre Lions, Parens contre Parens,*  
*Combattre follement pour le choix des Tyrans ?*

- 135 L'animal le plus fier qu'enfante la nature,  
 Dans un autre animal respecte sa figure,  
 De sa rage avec lui modere les accès,  
 Vit sans bruit, sans débats, sans noise, sans procès.  
 Un Aigle sur un champ pretendant droit d'aubaine ;  
 140 Ne fait point appeller un Aigle à la huitaine.  
 Jamais contre un Renard chicanant un poulet,  
 Un Renard de son sac n'alla charger Rolet.  
 Jamais la biche en rut, n'a pour fait d'impuissance,  
 Trainé du fond des bois un Cerf à l'Audiance,  
 145 Et jamais Juge entr'eux ordonnant le congrés,  
 De ce burlesque mot n'a sali ses arrests,

## R E M A R Q U E S.

Tous les amis de l'Auteur, particulièrement M. de Brienne, celui qui après avoir été Secrétaire d'Etat, entra l'an 1664. dans la Congrégation de l'Oratoire ; *La Fontaine & Racine*, remarquèrent que l'on ne disoit pas : *Faire la guerre avec quelqu'un ; mais à quelqu'un ; & qu'ainsi il falloit dire ; l'Ours fait-il la guerre aux Ours.* Chacun s'efforça de corriger ce Vers, mais personne n'y put réussir. Il avoit même esluïé plusieurs Editions avec cette négligence, lorsqu'enfin l'Auteur trouva moïen de le rectifier, en mettant *a-t-il*, au lieu de *fait-il*, dans l'Edition de 1674.

IMIT. Vers 133. *Lions contre*

*Lions, &c.* ] Vers du *Cinna*. DESP. Edition 1701. Parodie. Il y a dans le *CINNA : Romains contre Romains, &c.* DESP. Edition de 1713. (C'est dans la Scène III. de l'Acte I.)

VERS 139. *Un Aigle sur un champ pretendant droie d'Aubaine.* ] C'est un droit qu'a le Roy de succeder aux biens des Etrangers qui meurent en France, & qui n'y sont point naturalisez. DESP.

VERS 142. *Un Renard de son sac n'alla charger Rolet.* ] Voyés *Satire I.* Vers 52. L'exemple du *Renard* est d'autant plus juste, que *Rolet* avoit la phisonomie & les inclinations d'un *Renard*.

VERS 145. *Et jamais Juge en-*

On ne connoist chez eux ni placets , ni Requestes ,  
 Ni haut ni bas Conseil , ni Chambre des Enquestes ,  
 Chacun l'un avec l'autre en toute feureté  
 150 Vit sous les pures lois de la simple équité.  
 L'Homme seul , l'Homme seul , en sa fureur extrême  
 Met un brutal honneur à s'égorger soi-même.  
 C'estoit peu que sa main , conduite par l'enfer ,  
 Eust paistri le salpestre , eust aiguisé le fer.  
 155 Il falloit que sa rage , à l'univers funeste ,  
 Allast encor de lois embrouiller un Digeste ;  
 Cherchast pour l'obscurcir des gloses , des Docteurs ,  
 Accablast l'équité sous des monceaux d'Auteurs ,  
 Et pour comble de maux apportast dans la France  
 160 Des harangueurs du tems l'ennuieuse éloquence.  
 Doucement , diras-tu. Que sert de s'emporter ?  
 L'Homme a ses passions ; on n'en sçauroit douter ;  
 Il a comme la mer ses flots & ses caprices.  
 Mais ses moindres vertus balancent tous ses vices.

R E M A R Q U E S.

*n'eux* , &c.] Cet usage fut aboli sur le Plaidoyer de M. le *Président de Lamoignon* , alors Avocat Général. DE SP.

Le Congrès est une preuve honteuse qui se faisoit en présence de Chirurgiens & de Matrones , par ordonnance des Juges Ecclésiastiques , quand une Femme demandoit la dissolution du mariage , à cause de l'impuissance du Mari. Depuis la publication de cette *Satire* , M. le *Premier Président de Lamoignon* , frappé de ce que le Poète dit ici ,

se déclara contre le *Congrès* toutes les fois qu'il s'en présenta quelque occasion au Parlement ; & l'*Avocat Général* son fils , portant la parole en 1674. s'éleva contre cette épreuve , comme offensant les bonnes Mœurs , la Religion , la Justice , & la Nature même. Enfin en 1677. M. le *Premier Président de Lamoignon* prononça un Arrêt en forme de Règlement , qui abolit pour toujours la preuve du *Congrès*. Voiés le *Journal du Palais* , T. III. p. 466. & T. V. p. 1.



128 S A T I R E V I I I.

- 165 N'est-ce pas l'Homme enfin , dont l'art audacieux  
 Dans le tour d'un compas a mesuré les cieux ?  
 Dont la vaste Science , embrassant toutes choses ,  
 A fouillé la nature , en a percé les causes ?  
 Les animaux ont-ils des Univerfitez ?
- 170 Voit-on fleurir chez eux des quatre Facultez ?  
 Y voit-on des Sçavans en Droit , en Medecine ,  
 Endosser l'écarlatte , & se fourrer d'hermine ?  
 Non fans doute , & jamais chez eux un Medecin  
 N'empoisonna les bois de son art assassin.
- 175 Jamais Docteur armé d'un argument frivole ,  
 Ne s'enroïa chez eux sur les bancs d'une Ecole.  
 Mais fans chercher au fond , si nostre esprit deçeu  
 Sçait rien de ce qu'il sçait , s'il a jamais rien sçeu ,  
 Toi-mesme , répons-moi. Dans le siecle où nous sommes ,
- 180 Est-ce au pié du sçavoir qu'on mesure les hommes ?  
 Veux-tu voir tous les Grands à ta porte courir ?  
 Dit un Pere à son Fils , dont le poil va fleurir ;

R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 166. *Dans le tour* Ce Vers est imité de *Virgile*,  
*d'un compas a mesuré les cieux.* ] Eglogue III. vers 41.

*Descripsit radio totum qui Gentibus Orbem.*

VERS 170. *Voit-on fleurir chez* les jours de ceremonie des Robes  
*eux des quatre Facultez.* ] L'Uni- rouges fourrées d'hermine. DESP.  
*versité est composée de quatre* I M I T. Vers 181. *Veux - tu*  
*Facultez , qui sont ; les Arts , voir tous les Grands à ta porte courir?* ] HORACE , *Art Poétique*,  
*la Théologie , le Droit , & la Mé- vers 325.*  
*decine. Les Docteurs portent dans*

*Romani pueri longis rationibus affem*  
*Discunt in partes centum diducere : dicat*  
*Filius Albini , si de quincunce remota est*  
*Uncia , quid superat ? poteras dixisse. Triens. Hens.*  
*Rem poteris servare tuam. Redit uncia : quid fit ?*  
*Semis.*

Prens-

Prends-moi le bon parti. Laisse là tous les livres.  
 Cent francs au denier cinq combien font-ils ? Vingt livres.  
 185 C'est bien dit. Va , tu sçais tout ce qu'il faut sçavoir.  
 Que de biens , que d'honneurs sur toi s'en vont pleuvoir !  
 Exerce-toi , mon Fils , dans ces hautes sciénces ;  
 Prends au lieu d'un Platon le Guidon des Finances ;  
 Sçache quelle Province enrichit les Traitans ;  
 190 Combien le sel au Roi peut fournir tous les ans.  
 Endurci-toi le cœur. Sois Arabe , Corfaire ,  
 Injuste , violent , sans foi , double , faussaire.  
 Ne va point sottement faire le genereux.  
 Engraisse-toi , mon Fils , du suc des malheureux ,  
 195 Et trompant de Colbert la prudence importune ,  
 Va par tes cruautéz meriter la fortune.  
 Aussi-tost tu verras Poètes , Orateurs ,  
 Rheteurs , Grammairiens , Astronomes , Docteurs ,  
 Dégrader les Heros pour te mettre en leurs places ,  
 200 De tes titres pompeux enfler leurs dedicaces ,

R E M A R Q U E S.

VERS 184. *Cent francs au denier cinq , combien font - ils ? Vingt livres.* ] C'est un Usurier qui parle , & qui , au lieu d'interroger son fils sur le pié du denier vingt , qui est l'intérêt légitime , l'interroge sur le pié du denier cinq , qui est son intérêt ordinaire.

VERS 188. — *Le Guidon des Finances.* ] Livre qui traite des Finances. D E S P.

VERS 195. *Et trompant de Colbert , &c.* ] Ministre & Secrétaire d'Etat , Contrôleur Général des Finances , &c.

VERS 200. *De tes titres pompeux*  
 Tome I.

*peux enfler leurs dedicaces.* ] Il a voulu parler du grand Corneille , qui reçut une somme considérable , pour dédier son *Cinna* à Montoron , riche Partisan. Depuis ce tems-là , on a appelé les Epitres dédicatoires de cette espèce-là , *des Epitres à la Montoron.* B R O S S E T T E.

Quoiqu'on n'ait point de raison de soupçonner la bonne foi du *Commentateur* , & que le fait , qu'il rapporte ici se trouve encore dans d'autres Livres imprimés ; on ne sauroit s'empêcher d'ajouter , qu'a bien loin que *Corneille* aimât l'argent , il avoit

Te prouver à toi-même en Grec , Hebreu , Latin ,  
 Que tu sçais de leur art & le fort & le fin.  
 Quiconque est riche est tout. Sans sagesse il est sage ,  
 Il a , sans rien sçavoir , la science en partage.  
 205 Il a l'esprit , le cœur , le mérite , le rang ,  
 La vertu , la valeur , la dignité , le sang.  
 Il est aimé des Grands , il est cheri des Belles.  
 Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.  
 L'or même à la laideur donne un teint de beauté :  
 210 Mais tout devient affreux avec la pauvreté.

## R E M A R Q U E S.

même à cet égard une indifférence blamable. C'est ce que le Père Tournemine a prouvé dans sa Défense de Corneille.

IMITATION. Vers 203.  
*Quiconque est riche est tout , &c. ]*  
 Horace , Liv. I. Epitre VI. vers 36.

*Scilicet uxorem cum dote , fidemque & amicos ,  
 Et genus , & formam Regina pecunia donat ,  
 Ac bene nummatum decorat Suadela , Venusque.*

VERS 208. *Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles. ]* NICOLAS FOUQUET , Procureur Général au Parlement de Paris , a été le dernier Sur-Intendant des

Finances.

VERS 209. *L'or même à la laideur donne un teint de beauté. ]* Ce Vers étoit de cette manière :

*L'or même à Pélisson donne un teint de beauté.*

Paul Pélisson Fontanier , natif de Castres en Languedoc , Maître des Requêtes , reçu à l'Académie Française en 1652. en considération de son *Histoire de l'Académie* , &c. & mort à Paris en 1692. étoit d'une laideur si étonnante , qu'une Dame lui dit un jour , qu'il abusoit de la permission que les hommes ont d'être laids. Son nom venoit là d'autant plus à propos , qu'il avoit été premier Commis de M. Fouquet , désigné dans le Vers

précédent. Mais dans l'impresion , l'Auteur supprima le nom de M. Pélisson , ne voulant pas lui reprocher un défaut corporel , dont il n'étoit point coupable. Cependant , cet adoucissement ne contenta point M. Pélisson , qui conserva toujours un ressentiment contre nôtre Poète. Dans le *Voyage de Bachaumont & la Chapelle* , on fait dire à des gens du peuple , qu'ils croïoient M. de Scuderi.

*Un homme de fort bonne mine ,  
 Vaillant , riche & toujours bien mis ;  
 Sa sœur une beauté divine ,  
 Et Pélisson un Adonis.*

- C'est ainsi qu'à son fils un Usurier habile  
 Trace vers la richesse une route facile :  
 Et souvent tel y vient , qui sçait pour tout secret ,  
 Cinq & quatre font neuf , ôtez deux , reste sept.  
 215 Après cela , Docteur , va passer sur la Bible ;  
 Va marquer les écueils de cette mer terrible :  
 Perce la sainte horreur de ce Livre divin :  
 Confons dans un Ouvrage & Luther & Calvin :  
 Débrouïlle des vieux temps les querelles celebres ,  
 220 Eclaircy des Rabins les sçavantes tenebres :  
 Afin qu'en ta vieillesse , un livre en maroquin  
 Aille offrir ton travail à quelque heureux Faquin ,  
 Qui , pour digne loyer de la Bible éclaircie ,  
 Te paye en l'acceptant d'un , *Je vous remercie.*  
 225 Ou , si ton cœur aspire à des honneurs plus grands ,  
 Quitte là le bonnet , la Sorbonne & les bancs ;

## R E M A R Q U E S.

C'est de lui que la Bruyère a dit , *difformes ; ou s'il a de la laideur , elle ne fait pas son impression.*  
 Chap. des Jugemens : *Qu'un homme qui a beaucoup de mérite & d'esprit , & qui est connu pour tel , n'est pas laid , même avec des traits qui sont*  
 IMIT. Ibid. — *donne un teint de beauté.* ] CORNEILLE dans sa Méliete , Acte I. Sc. I.

*L'argent dans le ménage a certaine splendeur ,  
 Qui donne un teint d'éclat à la même laideur.*

VERS 214. *Cinq & quatre font neuf , ôtez deux , reste sept.* ] Ce Vers est remarquable en ce qu'il contient les deux premières regles de l'Arithmétique , qui sont , l'Addition & la Soustraction. Dans les premières Editions il y avoit , *Cinq & quatre font neuf ; & dans un autre Vers qui a été retranché de la Satire I. Prêche que trois sont trois.* Mais il faut toujours

dire ; *Cinq & quatre font neuf , Dix & cinq font quinze , &c.*  
 BROSSETTE.

Le Commentateur ne devoit pas prononcer si décisivement. On dit aussi-bien selon l'Usage , & peut-être beaucoup mieux selon la Regle ; *Cinq & quatre font neuf ; Trois sont trois ; & rien n'étoit moins nécessaire que le changement , que le Poëte a fait ici.*

- Et prenant desormais un emploi salutaire ,  
 Mets-toi chez un Banquier ou bien chez un Notaire :  
 Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scot :
- 230 Et conclus avec moi , qu'un Docteur n'est qu'un sot.  
 Un Docteur , diras-tu ? Parlez de vous , Poète.  
 C'est pousser un peu loin vostre Muse indiscrette.  
 Mais sans perdre en discours le temps hors de saison  
 L'Homme , venez au fait , n'a-t-il pas la raison ?
- 235 N'est-ce pas son flambeau , son pilote fidele ?  
 Oüi ; Mais dequoi lui sert que sa voix le rappelle ,  
 Si sur la foi des vents tout prest à s'embarquer ,  
 Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer ?  
 Et que sert à Cotin la raison qui lui crie ,
- 240 N'écry plus , guéry-toi d'une vaine furie ;  
 Si tous ces vains conseils , loin de la reprimer ,  
 Ne font qu'accroistre en lui la fureur de rimer ?

## R E M A R Q U E S.

VERS 229. *Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scot.* ] Les disputes des Thomistes & des Scotistes sont fameuses dans les Ecoles. Jean Duns (Scotus), vulgairement appelé Scot , parce qu'il étoit Ecoslois , fut surnommé le Docteur Subtil. Ses opinions sont souvent opposées à celles de S. Thomas.

VERS 238. *Il ne voit point d'é-*

*Il a perdu l'esprit, & demain dès l'aurore,  
 Il prendra, s'il m'en croit, douze grains d'Ellebore.  
 C'est bien dit: le Conseil est sagement donné,  
 Et Guenaud chés Cotin n'eût pas mieux ordonné.*

L'Auteur ne voulut point employer ces Vers, & se contenta de mettre ce qui suit. *Et que sert à Cotin, &c. Voyés Satire III. v. 60.*

*cueil qu'il ne l'aille choquer.]* Après ce Vers, le Poète avoit dessein de rimer cette pensée. *Que dirois-tu, Docteur, d'un homme qui seroit au milieu d'un bois pendant l'obscurité de la nuit; & qui aiant un flambeau pour s'éclairer, ne laisseroit pas de s'écarter du chemin, pour s'aller jeter dans des précipices? Il est à plaindre, dirois-tu:*

VERS 239. *Et que sert à Cotin la raison qui lui crie.* ] Il avoit écrit contre moi & contre Molière. Ce qui donna occasion à Molière de faire les Femmes Sça-

Tous les jours de ses vers , qu'à grand bruit il recite ,  
 Il met chez lui Voisins , Parens , Amis en fuite :  
 245 Car lorsque son Démon commence à l'agiter ,  
 Tout , jusqu'à sa Servante , est prest à deserter.  
 Un Asne pour le moins instruit par la nature ,  
 A l'instinct qui le guide obeit sans murmure ,  
 Ne va point follement de sa bizarre voix  
 250 Défier aux chansons les oiseaux dans les bois.  
 Sans avoir la raison il marche sur sa route.  
 L'Homme seul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit goutte;  
 Reglé par ses avis fait tout à contre-temps ,  
 Et dans tout ce qu'il fait , n'a ni raison ni sens.  
 255 Tout lui plaist & déplaist , tout le choque & l'oblige.  
 Sans raison il est gai , sans raison il s'afflige.  
 Son esprit au hazard aime , évite , poursuit ,  
 Défait , refait , augmente , oste , élève , détruit.  
 Et voit-on , comme lui , les Ours , ni les Pantheres ,  
 260 S'effrayer sottement de leurs propres chimeres ,  
 Plus de douze attroupez craindre le nombre impair ,  
 Ou croire qu'un corbeau les menace dans l'air ;

R E M A R Q U E S.

wantes , & d'y tourner Cotin en ridicule. D E S P. lui Voisins , Parens , Amis en fuite. ] H O R A C E , Art Poétique ,

IMIT. Vers 244. Il met chez vers 47.

*Indoctum , doctumque fugat recitator acerbus.*

VERS 246. Tout , jusqu'à sa point de Valet.

CHANG. Vers 258. Défait , re-

L'ABBE' COTIN avoit effective- fait , augmente , &c. ] Première

ment une Servante , & n'avoit manière,

*Fait , défait & refait ; ôte , augmente & détruit.*

IMIT. Ibid. Défait , refait , &c. ] Horace , I. Ep. I. vers 100.

*Diruit , adificat , mutat quadrata rotundis.*

VERS 261. 262. Plus de douze pair , Ou croire qu'un corbeau les

attroupez craindre le nombre im- menace dans l'air. ] Bien des gens

Jamais l'Homme , dis-moi , vit-il la Beste folle  
 Sacrifier à l'Homme , adorer son idole ,  
 265 Lui venir , comme au Dieu des saisons & des vents ,  
 Demander à genoux la pluie , ou le beau temps ?  
 Non. Mais cent fois la Beste a vû l'Homme hypocondre  
 Adorer le metal que lui-mesme il fit fondre :

## R E M A R Q U E S.

croient que lorsqu'on se trouve treize à table , il y a toujours dans l'année un des treize qui meurt ; & qu'un Corbeau aperçu dans l'air , presage quelque chose de sinistre. D E S P. CHANG. Ibid. Au lieu des deux Vers que l'on a à présent ici , il y avoit dans les premières Editions :

*De Fantômes en l'air combattre leurs desirs ,  
 Et de vains argumens chicaner leurs plaisirs.*

Le sens de ces deux Vers étant un peu libertins , M. Arnaud le Docteur , donna le conseil à M. Despréaux de les changer. Il leur substitua ceux qui sont ici , lesquels ne tombent que sur des superstitions frivoles & populaires.

VERS 267. — l'homme hypocondre. ] PRADON dans ses Remarques sur toutes les Oeuvres du sieur D \* \* \* & Desmarêts dans sa Défense du Poëme Héroïque , Dialogue III. ont critiqué cette expression. Il suffira de rapporter ici les paroles de Desmarêts. „ C'est „ fort mal parler ( dit un des Interlocuteurs de ses Dialogues ) „ que de dire , l'homme hypocondre , pour dire , hypocondriaque ; „ car s'il ( M. Despréaux ) est si „ savant en Grec comme il veut „ qu'on le croie , il doit savoir „ que le mot hypocondre ne signifie pas l'homme malade , mais „ la partie malade , ou plutôt „ la rate & les entrailles , qui „ sont contenuës dans cette partie du ventre , qu'on appelle „ les hypocondres. Il doit parler

„ comme les Savans , & non „ comme les ignorans , qui corrompent les mots qu'ils entendent dire , & qu'ils n'entendent pas „. Un autre Interlocuteur ajoute : „ Cela est inepte , de dire , l'homme hypocondre. C'est comme qui diroit , „ un homme poumon , pour dire , „ pulmonique „.

Si cette Critique offroit quelque ombre de vérité dans le tems que Desmarêts l'écrivoit , elle est aujourd'hui totalement fautive. L'Usage a décidé qu'hypocondriaque ne s'emploieroit qu'au sens propre , pour signifier une personne malade des hypocondres ; & qu'il resteroit terme d'art & de l'apanage de la Médecine. Le même Usage veut aussi qu'au sens figuré l'on dise , un hypocondre , en parlant d'un Fou mélancolique , d'un Atrabilaire. C'est ainsi que ce mot s'emploie tous les jours dans la conversation , & qu'il s'y emploioit apparemment déjà , lorsque nôtre Auteur composa cette Satire. Nous avons une Comédie satirique faite

A vû dans un pays les timides Mortels

270 Trembler aux pieds d'un Singe assis sur leurs autels ;  
Et sur les bords du Nil les peuples imbecilles ,  
L'encensoir à la main , chercher les Crocodiles.

Mais pourquoi , diras-tu , cet exemple odieux ;  
Que peut servir ici l'Egypte & ses faux Dieux ?

275 Quoi ? me prouvez-vous par ce discours profane ,  
Que l'Homme , qu'un Docteur est au dessous d'un Asne ?  
Un Asne , le joïet de tous les animaux ,  
Un stupide animal sujet à mille maux ;  
Dont le nom seul en soi comprend une satire ?

280 Oui d'un Asne : & qu'a-t'il qui nous excite à rire ?  
Nous nous moquons de lui ; mais s'il pouvoit un jour ,  
Docteur , sur nos defauts s'exprimer à son tour :  
Si pour nous reformer le Ciel prudent & sage ,  
De la parole enfin lui permettoit l'usage :

## R E M A R Q U E S .

contre *Molière* , dans un tems affés voisin de celui-là , par un nommé *Le Boullenger de Chaluzay* , laquelle a pour titre , *Elomire hypocondre*. Ce terme se trouve d'ailleurs pris dans la même signification par tous nos meilleurs Ecrivains. On lit , par exemple dans *La Fontaine* , Fab. XVIII. Liv. II. *Son hypocondre de mari*.  
IMIT. Vers 269. *A vû dans un pays les timides Mortels , &c.* ] Ce Vers & les trois suivans sont imités de *Juvénal* , qui commence ainsi sa XV. *Satire*.

*Qui nescit , Volusi Bithinice , qualia demens  
Ægyptus portenta colat ? Crocodilon adorat  
Pars hæc , illa parvet saturam Serpentibus Ibin.  
Effigies Sacri nitet aurea Cercopithecæ ,  
Dimidio magica resonant ubi Memnone chorda ,  
Atque vetus Thebe centum jacet obruta portis.*

VERS 276. — qu'un Docteur est au dessous d'un Asne. ] Dans la *Table des Matières* , qui se trouve à la fin de l'Édition de 1694. des Oeuvres de nôtre Auteur , on lit au mot DOCTEUR : *Voies ASNE*. C'est le Garçon du Libraire *Thierry* , qui fit cette plaisanterie.



- 285 Qu'il pût dire tout haut ce qu'il se dit tout bas ,  
 Ah ! Docteur , entre nous , que ne diroit-il pas ?  
 Et que peut-il penser , lorsque dans une rue  
 Au milieu de Paris il promene sa veuë :
- Qu'il voit de toutes parts les Hommes bigarrez ,
- 290 Les uns gris , les uns noirs , les autres charrez ?  
 Que dit-il quand il voit , avec la mort en trouffe ,  
 Courir chez un malade un Assassin en houffe :
- Qu'il trouve de Pédans un escadron fouré ,  
 Suivi par un Recteur de Bedeaux entouré ;
- 295 Ou qu'il voit la Justice , en grosse compagnie ,  
 Mener tuer un homme avec ceremonie ?  
 Que pense-t'il de nous , lors que sur le Midi  
 Un hazard au Palais le conduit un Jeudi ;  
 Lors qu'il entend de loin , d'une gueule infernale ,
- 300 La Chicane en fureur mugir dans la grand' Sale ?  
 Que dit-il quand il voit les Juges , les Huissiers ,  
 Les Clercs , les Procureurs , les Sergens , les Greffiers ?  
 O ! que si l'Asne alors , à bon droit misanthrope ,  
 Pouvoit trouver la voix qu'il eut au temps d'Esope

## R E M A R Q U E S.

VERS 293. & 294. — *de Pédans un escadron fouré, Suivi par un Recteur, &c.* ] L'Université de Paris fait ses Processions quatre fois l'année. Le Recteur y assiste avec ses Bedeaux. Les quatre Facultés, des Arts, de Droit, de Médecine, & de Théologie, marchent aussi à leur rang & avec les habits, qui leur sont propres. Voies *Sat.* III. v. 152.

VERS 298. *Un hazard au Palais le conduit un Jeudi.* ] C'est le jour des grandes Audiences. D E S P.

VERS 303. & 306. *O ! que si l'Asne alors, &c. Qu'il diroit de bon cœur, &c.* ] Le que dans qu'il diroit, est absolument inutile. Il falloit simplement, *il diroit*; l'Auteur aiant commencé sa Phrase par *O ! que*.

VERS 304. *Pouvoir trouver la voix qu'il eut au temps d'Esope, &c.* ] Dans le *Cymbalum mundi* de Bonnavanture Des Periers, MERCURE donne à un Cheval l'usage de la parole ; & ce Cheval adresse ce Discours à son Maître ; , Il a

205 De tous costez , Docteur , voiant les Hommes fous ,  
 Qu'il diroit de bon cœur , sans en estre jaloux ,  
 Content de ses chardons , & secoüant la teste ,  
 Ma foi , non plus que nous , l'Homme n'est qu'une beste !

REMARKES.

„ été un tems que les Bestes par-  
 „ loient , mais si le parler ne  
 „ nous eust point esté osté , non  
 „ plus qu'à vous , vous ne nous  
 „ trouveriez pas si bestes que vous  
 „ faites ,.. C'est l'original de la  
 „ pensée par laquelle l'Auteur ter-  
 „ mine cette *Satire*.

VERS 307. *Content de ses char-*  
*dons , &c.] Cette Satire est une*  
*de celle contre lesquelles l'ani-*  
*mosité de Desmarêts s'est le plus*

déchaînée. Il en veut surtout au  
 trait satirique contenu dans les  
 deux derniers Vers. Il en fait la  
 critique la plus pitoïable qu'on  
 puisse imaginer „. Ce n'est pas  
 „ le moïen , dit-il , de parvenir  
 „ à la réputation de bon Poëte ,  
 „ que d'écrire contre la raison  
 „ & contre la sagesse , & que  
 „ de vouloir si fort nous éгалer  
 „ aux bestes , que de faire dire  
 „ à un âne :

„ *Content de ses chardons , & secoüant la teste ,*  
 „ *Ma foi , non plus que nous , l'Homme n'est qu'une beste.*

„ Quel emportement de faire ju-  
 „ rer , *ma foi* , à un âne , & de  
 „ se moquer de tout honneur ,  
 „ de tout l'esprit humain , & de  
 „ toute vertu ; puisqu'il faut au

„ contraire, qu'un bon Poëte ait  
 „ de bons & sages sentimens sur  
 „ toutes matières, pour faire des  
 „ Vers nobles & raisonnables ,  
 „ suivant le précepte d'HORACE.

„ *Scribendi rectè sapere est & principium & fons.*  
 „ *Rem tibi Socraticæ poterunt ostendere chartæ „.*

On ne pouvoit peut-être pas fai-  
 re une plus ridicule application  
 de ce précepte d'Horace. De tou-  
 tes les *Satires* de nôtre Auteur ,  
 il n'y en a point de plus philo-  
 sophique que celle-ci. Veritable-  
 ment il y parle en *Philosophe cha-*  
*grin* , qui ne peut souffrir les vices

des hommes , comme il le dit lui-  
 même ; mais pour être chagrin,  
 un Philosophe n'en puise pas  
 moins ses réflexions dans la sa-  
 gesse. Si quelque chose égale le  
 mauvais usage que *Desmarêts* fait  
 ici des deux Vers d'Horace , c'est  
 la manière dont il les traduit.

*Des bons & nobles vers la source est la sagesse.*  
*Apprens ce que Socrate enseignoit à la Grece.*

---



---

# AVERTISSEMENT

## S U R

# LA IX. SATIRE.

---

(1) *LE LIBRAIRE AU LECTEUR.*

**V**OICI le dernier Ouvrage qui est sorti de la plume du Sieur D \* \* \*. L'Auteur (2) après avoir écrit contre tous les Hommes en général , a creu qu'il ne pouvoit mieux faire (3) qu'en écrivant contre lui-même , & que c'estoit le plus beau champ de Satire qu'il pûst trouver. Peut-estre que

### R E M A R Q U E S.

(1) *Le Libraire &c.* ] Cet *Avertissement* parut à la tête de la première *Edition* de la *IX. Satire* , imprimée séparément en 1668.

(2) *après avoir écrit contre tous les Hommes en général* , ] Dans la *VIII. Satire*.

(3) *qu'en écrivant contre lui-même* , ] Les sept premières *Satires* furent publiées en 1666. La plupart de ceux qu'elles attaquoient, se déchaînerent avec fureur contre l'Auteur. Pour se justifier & les tourner en ridicule, sans donner prise sur lui-même , il crut n'avoir pas d'autre ton à pren-

dre que celui de la plaisanterie. C'est ce qu'il exécuta d'une manière inimitable dans sa *IX. Satire*, la plus belle de toutes , & celle dans laquelle il a mis le plus d'art , d'invention & de finesse , comme il le dit lui-même dans cet *Avertissement*. Elle fut faite en 1667. & dans la crainte, qu'il eut qu'elle ne fût imprimée sur quelque Copie défectueuse , il la fit imprimer lui-même en 1668. après la *Satire de l'Homme*. Cette dernière eut un très-grand succès. Le Roi lui-même en parla plusieurs fois avec de grands éloges. *Saint-*

ceux qui ne sont pas fort instruits des demeslés du Parnasse, & qui n'ont pas beaucoup lu les autres Satires du mesme Auteur, ne verront pas tout l'agrément de celle-cy, qui n'en est, à bien parler, qu'une suite. Mais je ne doute point que les Gens de Lettres & surtout ceux qui ont le goust délicat, ne luy donnent le prix, comme à celle où il y a le plus d'art, d'invention & de finesse d'esprit. Il y a déjà du temps qu'elle est faite: l'Auteur s'étoit en quelque sorte résolu de ne la jamais publier. Il vouloit bien épargner ce chagrin aux Auteurs qui s'en pourront choquer. ( 4 ) Quelques Libelles diffamatoires que l'Abbé Kautin & plusieurs autres eussent fait imprimer contre luy, il s'en tenoit assés

R E M A R Q U E S.

*Mauris*, Cheveu - léger de la Garde, lequel se trouvoit souvent auprès du Roi, parce qu'il lui montroit à tirer en volant, lui dit, que *Despréaux* avoit fait une autre *Satire* encore plus belle que celle-là, dans laquelle il parloit de Sa Majesté. Le Roi reprit fièrement & d'un air surpris: *Il y parle de moi, dites-vous!* *Oui, Sire*, repliqua SAINT-MAURIS; *mais il en parle avec tout le respect dû à Votre Majesté.* Le Roi fut curieux de voir cette Pièce; & quelques jours après *Saint-Mauris* lui en remit une Copie, qu'il avoit eue de l'Auteur, à condition qu'elle ne seroit vue que du Roi. Le Roi la communiqua à quelques personnes de

la Cour, & Madame la Maréchale de la Motte, Gouvernante de *Monseigneur*, en fit faire une Copie, laquelle en produisit plusieurs autres. Ainsi c'est en quelque façon de la main du Roi, que le Public tient cet Ouvrage.

( 4 ) *Quelques Libelles diffamatoires que l'Abbé Kautin &c.]* L'Abbé *Cotin* avoit fait imprimer une *Satire en Vers* contre M. *Despréaux*, & un *Libelle en Prose*, dont le titre étoit: *Critique désintéressée sur les Satires du temps.* *BOURSAULT* avoit fait imprimer *La Satire des Satires.* C'étoit une *Comédie* dans laquelle il faisoit la critique des *Satires* de nôtre Auteur.

\*138 AVERTISS. SUR LA IX. SAT.

vengé par le mepris que tout le monde a fait de leurs Ouvrages, qui n'ont esté leus de personne, & que l'impression mesme n'a peu rendre publics. ( 5 ) Mais une copie de cette Satire estant tombée entre les mains des Libraires, ils ont réduit l'Auteur à recevoir encore la loy d'eux. C'est donc à moy qu'il a confié l'original de sa piece, & il l'a accompagnée ( 6 ) d'un petit Discours en prose, où il justifie par l'autorité des Poëtes Anciens & Modernes la liberté qu'il s'est donnée dans ses Satires. Je ne doute point que le Lecteur ne soit bien aise du present que je luy en fais.

R E M A R Q U E S.

( 5 ) Mais une copie de cette Satire &c.] Voies ci-dessus la fin de la Remarque 3.

( 6 ) d'un petit Discours en prose,]

C'est le Discours sur la Satire, qu'on a vu dans cette Edition à la tête des Satires, de nôtre Auteur.



## S A T I R E I X.

C'EST à vous , mon Esprit , à qui je veux parler ,  
 Vous avez des defauts que je ne puis celer.

Assez & trop long-temps ma lâche complaisance ,  
 De vos jeux criminels a nourri l'insolence.

Mais puisque vous poussez ma patience à bout ,  
 Une fois en ma vie il faut vous dire tout.

On croiroit à vous voir , dans vos libres caprices ,  
 Discourir en Caton des vertus & des vices ,

### R E M A R Q U E S.

VERS 1. *C'est à vous , mon Esprit , &c.* ] Cette *Satire* est entièrement dans le goût d'*Horace* , & d'un Homme qui se fait son procez à soi-mesme , pour le faire à tous les autres. D E S P.

Cette Pièce est toute de l'invention de l'Auteur , quant à l'exécution ; mais on ne sauroit douter , qu'il n'en ait pris l'idée , aussi-bien que de sa septième *Satire* , de la première du

II. Liv. d'*Horace*.

VERS 7. *On croiroit à vous voir , &c.* ] Ce Vers & les trois suivans , qui désignent les *Satires* précédentes , particulièrement la huitième , furent ajoutés par l'Auteur : quand il voulut faire imprimer cette *Satire* , qu'il avoit faite avant la huitième. Il y avoit auparavant : *Vous croyez qu'à couvert des traits de la Satire , Vous avez tout pouvoir , &c.*

- Décider du mérite & du prix des Auteurs ,  
 10 Et faire impunément la leçon aux Docteurs ,  
 Qu'estant seul à couvert des traits de la Satire ,  
 Vous avez tout pouvoir de parler & d'écrire.  
 Mais moi , qui dans le fond sçais bien ce que j'en crois ,  
 Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts ,  
 15 Je ris , quand je vous vois , si foible & si sterile ,  
 Prendre sur vous le soin de reformer la Ville ,  
 Dans vos discours chagrins plus aigre , & plus mordant ,  
 Qu'une Femme en furie , ou Gautier en plaidant.  
 Mais répondez un peu. Quelle verve indiscrete ,  
 20 Sans l'aveu des neuf Sœurs , vous a rendu Poëte ?  
 Sentiez vous , dites-moi , ces violens transports ,  
 Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts ?  
 Qui vous a pû souffler une si folle audace ?  
 Phébus a-t'il pour vous applani le Parnasse ?  
 25 Et ne sçavez vous pas , que sur ce Mont sacré ,  
 Qui ne vôle au sommet tombe au plus bas degré :

## R E M A R Q U E S.

VERS 18. — ou Gautier en plaidant. ] Avocat celebre & très-mordant. D E S P.

Claude Gautier , étoit surnommé au Palais , Gautier la Guenle. Quand un Plaideur vouloit intimider sa partie , il la menaçoit de lui lâcher Gautier. Son éloquence n'étoit point réglée ; c'étoit des saillies & des impétuosités fort inégales. Son feu s'éteignoit même dans le repos , & il avoit besoin d'être animé par l'action. De-là vient que ses Plaidoiers imprimés , sur lesquels il avoit

réfléchi , ne sont que de foibles copies de leurs originaux. Il logeoit dans la Cour du Palais , & mourut le 16. de Septembre 1666. âgé de soixante & teize ans.

VERS 21. Sentiez-vous , &c. ] Dans les dernières Editions de l'an 1701. faites in-4°. & in-12. l'Imprimeur mis : Sentex-vous ; mais c'est une faute.

IMIT. Vers 26. Qui ne vôle au sommet tombe au plus bas degré. ] HORACE dit dans son Art Poétique , Vers 378.

*Si paulum à summo discessit , vergit ad imum,*

Et qu'à moins d'estre au rang d'Horace, ou de Voiture,  
On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure?

Que si tous mes efforts ne peuvent reprimer

30 Cet ascendant malin, qui vous force à rimer;

R E M A R Q U E S.

VERS 28. *On rampe dans la malin, qui vous force à rimer.]*  
*fange avec l'Abbé de Pure.]* Voilà Ce Vers & les douze suivans  
Satire II. Vers 17. sont imités d'Horace, Liv. II.

IMIT. Vers 30. *Cet ascendant* Sat. I. Vers 10.

*Aut si tantus amor scribendi te rapit, aude  
Casaris invicti res dicere; multa laborum  
Præmia laturus. Cupidum, Pater optime, vires  
Deficiunt, neque enim qui vis horrentia pilis  
Agmina, nec fracta pereuntes cuspide Gallos,  
Aut labentis equo describat vulnera Parthi.*

La Fresnaie Vauquelin, dont on d'Horace, qu'il tourne à la loüan-  
a parlé ci-devant à la tête de la ge du Roi Henri III. Livre I.  
Satire VII. a imité cet endroit Satire II.

*Et si tu sens ton ame tant ardante  
Après les vers, d'une plume sçavante  
Ose un ouvrage admirable tenter:  
Ou les exploits de nostre Roy chanter;*

*Et tu auras, au moins comme je pense  
De tes labeurs quelque jour récompense.*

*Et pour mon Roy la force me defaut:  
Car tout chacun n'a pas le cœur si haut,  
Que de chanter d'un tel preux les vaillances:  
Ni de son Camp tout herissé de lances  
Les grands efforts, dont furent assaillis  
Ses ennemis: ni les grands chamaillis  
Des combatans, ni les cris effroyables  
Des Alemans & Reitres redoutables  
Tombants au choc de nos braves lanciers,  
Et sous le hurt de nos rudes piquiers,  
Encouragez par la haute présence  
De nostre Roy quasi des son enfance:  
Tant qu'à la fin revenu de l'Etour  
France il rendit paisible à Moncontour.*

Le stile de La Fresnaie Vauquelin, doit estre, dit-il, d'un stile  
est par-tout le même & confor-,, simple & bas, . . . imitant &  
me à l'idée, qu'il s'étoit formée,, représentant les choses natu-  
de celui de la Satire; laquelle,, telles, d'autant qu'il doit suf-



Sans perdre en vains discours tout le fruit de vos veilles ;  
 Osez chanter du Roi les augustes merveilles.  
 Là , mettant à profit vos caprices divers ,  
 Vous verriez tous les ans fructifier vos vers ;  
 35 Et par l'espoir du gain vostre Muse animée ,  
 Vendroit au poids de l'or une once de fumée.  
 Mais envain , direz-vous , je pensé vous tenter  
 Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter.  
 Tout Chantre ne peut pas , sur le ton d'un Orphée ,  
 40 Entonner en grands vers , *la Discorde étouffée* ,  
*Peindre Bellone en feu tonnant de toutes parts* ,  
*Et le Belge effrayé fuyant sur ses ramparts* .  
 Sur un ton si hardi , sans estre temeraire ,  
 Racan pourroit chanter au defaut d'un Homere ,

## R E M A R Q U E S.

„ fire au Satyrique de reprendre  
 „ ouvertement & sans artifice ,  
 „ les fautes & les vanitez d'au-  
 „ truy. C'est pourquoy ceux-là  
 „ ne meritent de louange , qui  
 „ escrivant des *Satyres* , usent  
 „ d'un stile trop élevé . . . . La  
 „ *Satyre* ne demande que la ve-  
 „ rité simple & nue , & des pa-  
 „ roles du cru du pays de celuy  
 „ qui escrit sans s'élever ni ra-  
 „ baisser trop en son propos.  
 „ Telle est la maniere d'escrire  
 „ d'*Horace* entre les Satyriques ,  
 „ avec des vers si naïfs & si bas ,  
 „ que bien souvent il n'y a point  
 „ autre différence entre eux &  
 „ la prose , que la mesure & la  
 „ quantité ; desorte qu'à grand'  
 „ peine ils semblent meriter le  
 „ nom de Poësie. Aussi il a com-  
 „ pris ses *Satyres* sous le nom de  
 „ *Sermons* , pris du mot Latin  
 „ *Sermo* , qui n'est autre chose  
 „ que le devis familier & com-

„ mun d'entre un ou deux devi-  
 „ sants ensemble „.

On peut voir par ces échantil-  
 lons & par ce qu'on aura dans la  
 suite occasion de rapporter de  
 ce Poëte , qu'il ne lui a manqué  
 que d'être né dans un tems , où  
 la Langue fut plus parfaite , &  
 le Goût plus épuré. Seroit-il né-  
 cessaire d'avertir que dans ce  
 qu'on vient de lire le mot *bas*  
 n'est pas employé dans l'accep-  
 tion , où nous le prenons au-  
 jourd'hui , mais dans la signifi-  
 cation , que les Rhéteurs Latins  
 donnent au terme *humilis*.

VERE 42. *Et le Belge effrayé, &c.*  
 Cette *Satire* a esté faite dans le  
 tems que le Roi prit Lille en  
 Flandres & plusieurs autres Vil-  
 les. D E S P.

Ce fut pendant la Campagne  
 de 1667.

VERS 44. *Racan pourroit chan-*  
*ter, &c.* ] *Honorat de Beuil, Mar-*

- 45 Mais pour Cotin & moi , qui rimons au hazard ,  
 Que l'amour de blâmer fit Poètes par art ;  
 Quoi qu'un tas de grimauds vante nostre éloquence ,  
 Le plus seur est pour nous de garder le silence.  
 Un Poëme insipide , & sottement flatteur ,
- 50 Deshonnore à la foi le Heros & l'Auteur.  
 Enfin de tels projets passent nostre foiblesse.  
 Ainsi parle un Esprit languissant de mollesse ,  
 Qui , sous l'humble dehors d'un respect affecté ,  
 Cache le noir venin de sa malignité.
- 55 Mais deussiez-vous en l'air voir vos aîles fonduës ,  
 Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nuës ,  
 Que d'aller sans raison , d'un stile peu Chrestien ,  
 Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien ,

## R E M A R Q U E S.

quis de *Racan* , Poëte estimé. Il étoit de l'Académie Française , & mourut en 1670.

VERS 45. *Mais pour Cotin & moi , &c.* ] Allusion aux *Satires*

que l'Abbé *Cotin* avoit faites contre nôtre Auteur. Voyés *Satire* III. Vers 60.

IMIT. Ibid. *Mais pour Cotin & moi , &c.* ] *Juvénal*, Sat. I. v. 79.

*Si natura negat , facit indignatio versum ,  
 Qualemcumque potest , quales ego , vel Cluvienus.*

IMIT. Vers 56. *Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nuës , &c.* ] *Horace* , Livre second , *Satire* I. Vers 21.

*Quanto rectius hoc , quàm tristi ledere versu  
 Pantolabum scurram , Nomentanumque nepotem.*

Ce que *La Fresnaie Vauquelin* , quels , comme dans tous ses *Ouvrages* , il dit , *attacher* , pour rendre par ces Vers , dans les-attaquer.

*Mais tu me dis , combien mieux ferois-tu  
 De nostre Roy d'escrire la vertu ,  
 Que d'attacher par sornettes piquantes  
 D'un Courtisan les rencontres plaisantes ,  
 Ou d'un Chiquot , naturel plaisanteur ?  
 Ou l'art meschant de quelque fin flatteur.*

- Et du bruit dangereux d'un livre temeraire ,  
 60 A vos propres perils enrichir le Libraire ?  
 Vous vous flattez peut-estre en vostre vanité ,  
 D'aller comme un Horace à l'Immortalité :  
 Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures ,  
 Aux Saumaïses futurs préparer des tortures.  
 65 Mais combien d'Ecrivains , d'abord si bien reçus ,  
 Sont de ce fol espoir honteusement deçus :  
 Combien , pour quelques mois , ont veu fleurir leur Livre ,  
 Dont les vers en paquet se vendent à la livre ;  
 Vous pourrez voir un temps vos écrits estimez ,  
 70 Courir de main en main par la Ville semez :

## REMARQUES.

VERS 64. *Aux Saumaïses futurs préparer des tortures.* ] SAUMAÏSE, celebre Commentateur. DESPREAUX.

*Claude Saumaïse*, savant Critique a éclairci une infinité d'endroits obscurs & difficiles des Auteurs anciens. Il mourut en 1653. C'est ce Vers qui m'a inspiré la première pensée de faire un *Commentaire Historique* sur les Oeuvres de M. Despreaux, afin de donner une entière connoissance des endroits sur lesquels l'éloignement des tems ne manqueroit pas de jeter de l'obscurité. BROSSETTE.

VERS 69. *Vous pourrez voir un temps vos écrits estimez, &c.* ] On

a parlé sur le Vers 94. de la *Satire* I. de la jalousie, que *Gilles Boileau* l'Académicien avoit contre son Frère, à cause du grand succès des nouvelles *Satires*. ON les lira pendant quelque tems, disoit-il, d'un air méprisant, mais à la fin elles tomberont dans l'oubli comme sont la plupart de ces petits Ouvrages : & le tems leur ôtera les charmes, que la nouveauté leur a donnés. Nôtre Poëte se servit à propos des mêmes termes contre son Frère lui-même, en les appliquant à deux petits Ouvrages que ce Frère avoit publiés, l'un contre *Collar*, & l'autre contre *Ménage*. Il avoit mis en cet endroit :

*Vous pourrez voir un tems vos écrits estimez  
 Courir de main en main par la ville semez :  
 Puis suivre avec . . . . . ce rebut de notre âge ,  
 Et la Lettre à Collar , & l'Avis à Ménage.*

Mais quand il donna au Public cette *Satire*, il changea ces deux derniers Vers, & mit comme l'on voit ici.

Puis

Puis de là tout poudreux , ignorez sur la terre ,  
 Suivre chez l'Epicier Neuf-Germain & la Serre :  
 Ou de trente feuillets reduits peut-estre à neuf ,  
 Parer demi-rongez les rebords du Pont-neuf.

75 Le bel honneur pour vous , en voyant vos Ouvrages ,  
 Occuper le loisir des Laquais & des Pages ,  
 Et souvent dans un coin renvoyez à l'écart ,  
 Servir de second tome aux airs du Savoyard !

Mais je veux que le Sort , par un heureux caprice ,  
 80 Fasse de vos écrits prospérer la malice ,  
 Et qu'enfin vostre Livre , aille au gré de vos vœux ,  
 Faire siffler Cotin chez nos derniers Neveux.  
 Que vous sert-il qu'un jour l'avenir vous estime ,  
 Si vos vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime ;

## R E M A R Q U E S.

VERS 72. — *Neuf-Germain.* ] Poète extravagant. DESP. — *La Serre.* ] Auteur peu estimé. DESP. ( Voyés *Sat.* III. Vers 76. )

*Louis de Neuf-Germain* étoit un Poète ridicule & extravagant, qui vivoit sous le regne de *Louis XIII.* Il étoit le jouet de la Cour , & des beaux Esprits de ce tems-là. Sa méthode favorite étoit de faire des Vers , qui finissoient par les sillabes du nom de ceux qu'il vouloit louer. On en peut voir des exemples dans ses Oeuvres imprimées à Paris en 1637. & des Imitations Satiriques dans quelques uns de nos Poètes.

VERS 74. — *les rebords du Pont-neuf.* ] Où l'on vend ordinairement les Livres de rebut. DESP.

Tome I.

VERS 78. *Servir de second tome aux airs du Savoyard.* ] Fameux Chantre du Pont-neuf , dont on vante encore les Chançons. DESP. Ed. 1701.

Elles sont imprimées en un petit volume, sous ce titre : *Recueil nouveau des Chançons du Savoyard, par lui seul chantées à Paris.* Il les chantoit sur le Pont-neuf, aidé de quelques jeunes Garçons, qu'il avoit instruits à chanter avec lui ; & il accompagnoit ses Chançons de plusieurs bouffonneries, qui attiroient le Peuple. Il se nommoit *Philippot*, autrement, *Le Savoyard.* Son Père avoit fait le même métier, & dans son tems avoit chanté les Chançons de *Gnédon* & du vieux *Boisset.*

K

- 85 Et ne produisent rien pour fruit de leurs bons mots,  
 Que l'effroi du Public, & la haine des Sots ?  
 Quel Démon vous irrite, & vous porte à médire ?  
 Un Livre vous déplaist. Qui vous force à le lire ?  
 Laissez mourir un Fat dans son obscurité.
- 90 Un Auteur ne peut-il pourrir en feureté ?  
 Le Jonas inconnu seche dans la poussiere.  
 Le David imprimé n'a point veu la lumiere.  
 Le Moïse commence à moisir par les bords.  
 Quel mal cela fait-il ? Ceux qui sont morts sont morts.
- 95 Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre ?  
 Et qu'ont fait tant d'Auteurs pour remuer leur cendre ?  
 Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut,  
 Colletet, Pellerier, Titreville, Quinaut,

## R E M A R Q U E S.

VERS 91. 92. 93. *Le Jonas, &c. Le David, &c. Le Moïse, &c.* ] Ces trois Poèmes avoient été faits, le *Jonas* par *Coras*, le *David* par *Las-Fargues*, & le *Moïse* par *Saint-Amand*. D E S P.

Le Poème de *Jonas* ou *Ninive pénitente*, parut en 1663. *Jacques de Coras*, son Auteur, en a fait un autre intitulé : *David, ou la Vertu couronnée*, qu'il publia en 1665. Mais nôtre Auteur nous apprend lui-même, que c'est le *David* de *Las-Fargues*, Toulousain, qu'il avoit en vuë.

VERS 97. *Que vous ont fait Perrin, &c.* ] Ce Vers & le suivant font allusion aux Vers 44. & 45. de la *Sat. VII.* où la plupart des mêmes noms sont placés. Dans les premières Editions il y avoit : *Que vous ont fait Perrin, Bardin, Mauroy, Boursant ?* A la place de ces deux derniers, l'Auteur a

mis *Pradon & Hainaut*. Nous parlerons de *Pradon* dans la suite. A l'égard du second, c'est *Hénaut*, Poète de ce tems-là, connu par le fameux *Sonnet de l'Avorton*, dont il étoit l'Auteur ; & par quelques autres Pièces tant en Vers qu'en Prose, qui furent imprimées à Paris en 1670. Il mourut en l'année 1682. *M. Despréaux* le trouvoit assés bon Poète, & disoit que sa meilleure Pièce, non pas pour le sujet, mais pour la composition, étoit un *Sonnet* contre *M. Colbert*, qui commençoit par ce Vers : *Ministre avare & lâche, Esclave malheureux.* *M. Colbert* fit là-dessus une action pleine de grandeur. On lui parla de ce *Sonnet* : Il demanda s'il n'y avoit rien contre le Roi, on lui dit que non. *Cela étant* répondit-il, *je n'en veux point de mal à l'Auteur.*

- Dont les noms en cent lieux, placez comme en leurs niches,  
 100 Vont de vos vers malins remplir les hemistiches ?  
 Ce qu'il font vous ennuie. O le plaifant détour !  
 Ils ont bien ennuié le Roi , toute la Cour ;  
 Sans que le moindre edit ayt , pour punir leur crime ,  
 Retranché les Auteurs , ou supprimé la rime.
- 105 Escribe qui voudra. Chacun à ce métier  
 Peut perdre impunément de l'encre & du papier.  
 Un Roman , fans bleffer les loix ni la coûtume ,  
 Peut conduire un Heros au dixième volume.  
 Delà vient que Paris voit chez luy de tout temps  
 110 Les Auteurs à grands flots déborder tous les ans :  
 Et n'a point de portail , où jusques aux corniches ,  
 Tous les piliers ne soient enveloppez d'affiches.  
 Vous seul plus dégouté , sans pouvoir & sans nom ,  
 Viendrez regler les droits , & l'estat d'Apollon.
- 115 Mais vous qui raffinez sur les écrits des autres ,  
 De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vostres ?  
 Il n'est rien en ce temps à couvert de vos coups ;  
 Mais sçavez-vous aussi comme on parle de vous ?  
 Gardez-vous , dira l'un , de cet Esprit critique ;
- 120 On ne sçait bien souvent quelle mouche le pique.

## R E M A R Q U E S.

VERS 108. — au dixième volume.] Les Romans de Cyrus , de Clélie , & de Pharamond , sont chacun de dix Volumes. DES P. festivement douze volumes, aussi bien que Cléopatre , que nôtre Poète ne nomme pas dans sa Note.

CHANG. Ibid. Il y avoit dans les premières Editions : au douzième volume : ce qui étoit tout aussi-bien , Pharamond aiant effectivement douze volumes, aussi bien que Cléopatre , que nôtre Poète ne nomme pas dans sa Note.

IMIT. Vers 119. Gardez-vous... de cet esprit critique.] H O R A C E , Livre I. Satire IV. Vers 34.

*Fœnum habet in cornu , longè fuge : dummodo risum  
 Excusiat sibi , non bis cuiquam parcat amico.*

Mais c'est un jeune Fou , qui se croit tout permis ,  
 Et qui pour un bon mot va perdre vingt Amis ,  
 Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle ,  
 Et croit régler le monde au gré de sa cervelle .

125 Jamais dans le Barreau trouva-t-il rien de bon ?  
 Peut-on si bien prêcher qu'il ne dorme au Sermon ?  
 Mais lui , qui fait ici le Regent du Parnasse ,  
 N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace .

## R E M A R Q U E S .

C'est ce que *La Fresnaie Vauquelin* quatrième Livre , en ajoutant de  
*lin* a paraphrasé de cette sorte nouvelles idées à celles de son  
 dans la première Satire de son original .

— *Gardez-vous , car ce toreau-la porte  
 Du foin dessus la corne , il frappe en mainte sorte :  
 Fuyez-le de bien loin , quand à hurter s'est mis ,  
 Il ne pardonne pas à ses meilleurs amis :  
 Il porte sur la croupe une claire sonnette ,  
 Qui dit aux approchans , il frappe , qu'on s'en guette .  
 Personne il ne respecte , un Prince il frapperait ,  
 Et les plus grands Seigneurs jamais n'épargnerait ,  
 Pourveu que tout le monde à son plaisir il tire :  
 Et qu'il fasse en riant aussi les autres rire : &c.*

Les deux mêmes Vers d'Horace La Fresnaie Vauquelin , & peut-  
 ont été depuis heureusement être M. Despréaux dans la sienne  
 imités par Regnier. Son Imita- ne n'a-t'il fait qu'égalier Regnier ,  
 tion est fort supérieure à celle de dont voici les Vers , Satire XII.

— *Fuyez ce Médisant ;  
 Fâcheuse est son humeur , son parler est cuisant .  
 Quoi , Monsieur , n'est-ce pas cet homme à la Satire ,  
 Qui perdrait son ami plus tost qu'un mot pour rire ?*

VERS 125. Jamais dans le Bar-  
 veau , &c. ] Nôtre Auteur pos-  
 sède dans un grand degré de  
 perfection , le talent de contre-  
 faire toutes sortes de gens. Il  
 savoit si bien prendre le ton de  
 voix , l'air , le geste , & tou-  
 tes les manières des personnes  
 qu'il vouloit copier , qu'on s'i-  
 maginoit les voir & les enten-  
 dre. Etant jeune Avocat , il n'al-

loit au Palais que pour observer  
 les manières de plaider des au-  
 tres Avocats , & pour les contre-  
 faire quand il étoit avec ses  
 amis. Il en faisoit autant à l'é-  
 gard des Prédicateurs , & des  
 Comédiens.

VERS 128. N'est qu'un gueux re-  
 vêtu des dépouilles d'Horace , &c. ]  
 Saint Parvin reprochoit à l'Au-  
 teur , qu'il n'étoit riche que des

Avant lui Juvenal avoit dit en Latin,

130 *Qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin.*

L'un & l'autre avant lui s'estoient plaints de la rime,

Et c'est aussi sur eux qu'il rejette son crime :

Il cherche à se couvrir de ces noms glorieux.

J'ai peu lû ces Auteurs : mais tout n'iroit que mieux,

135 Quand de ces Médifans l'engeance toute entiere

Iroit la teste en bas rimer dans la riviere.

Voilà comme on vous traitte : & le Monde effrayé

Vous regarde déjà comme un homme noyé.

En vain quelque Rieur , prenant votre défense ,

140 Veut faire au moins de grace adoucir la sentence.

Rien n'apaise un Lecteur toûjours tremblant d'effroi ,

Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.

Vous ferez-vous toûjours des affaires nouvelles ?

Et faudra-t-il fans cesse essuyer des querelles ?

## R E M A R Q U E S.

dépouilles d'*Horace* , de *Juvenal*  
& de *Regnier*. D E S P.

L'Abbé *Cotin* appuioit fortement ce reproche , soit dans la *Satire* qu'il fit contre M. *Despréaux* , soit dans sa *Critique dé-sintéressée sur les Satires du tems*. Mais nôtre Auteur le rend doublement ridicule , en lui faisant dire, que *Juvenal* avoit dit en Latin , *Qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin*. Ce tour est très-ingénieux. Voies la *Sat.* I. vers 178. & *Sat.* III. vers 60.

VERS 136. *Iroit la teste en bas rimer dans la riviere.* ] L'austère vertu , dont M. le Duc de *Montausier* faisoit profession , lui fit regarder les *Satires* de l'Auteur ,

comme des médifances affreuses , qu'on ne devoit pas autoriser. De sorte qu'un jour il dit dans un mouvement de colère , qu'il faudroit envoyer *Boileau* & tous les *Satiriques* rimer dans la riviere. Cependant on sçait que ce *Duc* , qui s'étoit mêlé de Poësies dans sa jeunesse , avoit lui-même composé des *Satires* , qui passoient pour vives & piquantes. *Ménage* , en lui dédiant ses *Poësies* , en fait le sujet d'une partie des loüanges , qu'il lui donne dans l'*Epitre* dédiée. *Testes* dit-il , *virvida ille atque acres Satira que nobile & generosum illud tuum quodam modo præ se ferunt.... Testes miræ rotunditatis Epigrammata* , &c.



- 145 N'entendrai-je qu'Auteurs se plaindre & murmurer ?  
 Jusqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer ?  
 Répondez , mon Esprit , ce n'est plus raillerie :  
 Dites . . . . . Mais , direz-vous , Pourquoi cette furie ?  
 Quoi ? pour un maigre Auteur que je glôze en passant ,  
 150 Est-ce un crime après tout , & si noir & si grand ?  
 Et qui voyant un Fat s'applaudir d'un Ouvrage ,  
 Où la droite Raison trébuche à chaque page ,  
 Ne s'écrie aussi-tost : *L'impertinent Auteur !*  
*L'ennuyeux Ecrivain ! le maudit Traducteur !*  
 155 *A quoi bon mettre au jour tous ces discours frivoles ,*  
*Et ces riens enfermez dans de grandes paroles ?*  
 Est-ce donc là médire , ou parler franchement ?  
 Non , non , la Médisance y va plus doucement.  
 Si l'on vient à chercher pour quel secret mystere  
 160 Alidor à ses frais bâtit un monastere :

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 159. *Si l'on vient à chercher pour quel secret mystere* &c. ] Horace , Livre I. *Satire*  
 IV. vers 93.

*Mentio si qua  
 De Capitolini furtis injecta Petilli  
 Te coram fuerit ; defendas , ut tuus est mos ,  
 Me Capitolinus convictore usus amicoque  
 A puero est : causâque meâ permulta rogatus  
 Fecit , & incolumis lator quod vivit in urbe,  
 Sed tamen admiror , quo pacto judicium illud  
 Fugerit , hic nigra succus loliginis , hæc est  
 Ærugo mera.*

VERS 160. *Alidor à ses frais bâtit un monastere.* ] Ce Vers & les quatre suivans désignent deux personnes. La première est un riche Partisan , qui se retira à Rome pour se mettre à couvert des recherches , que le Roi fit faire contre les gens d'Affaires par la Chambre de Justice , éta-

blie à Paris en 1661. L'Abbé Furetière avoit fait une *Epigramme* contre ce Partisan sous le même nom d'*Alidor*.

*Nicolas Raulin* , Chancelier de Bourgogne , décrié par ses concussions , avoit fondé un Hôpital : surquoi *Louis XI.* dit ce bon mot ; que *Raulin* aiant fait

*Alidor*, dit un Fourbe, *il est de mes Amis.*  
*Je l'ai connu Laquais avant qu'il fust Commis.*  
*C'est un Homme d'honneur, de piété profonde,*  
*Et qui veut rendre à Dieu, ce qu'il a pris au monde,*

- 165 Voilà jôier d'adresse, & médire avec art ;  
 Et c'est avec respect enfoncer le poignard.  
 Un Esprit né sans fard, sans basse complaisance,  
 Fuit ce ton radouci que prend la Médifance.  
 Mais de blâmer des vers ou durs, ou languissans ;  
 170 De choquer un Auteur, qui choque le bon sens :  
 De railler d'un Plaisant, qui ne sçait pas nous plaire ;  
 C'est ce que tout Lecteur eut toujours droit de faire.  
 Tous les jours à la Cour un Sot de qualité  
 Peut juger de travers avec impunité :  
 175 A Malherbe, à Racan, préférer Théophile,  
 Et le clinquant du Tasse, à tout l'or de Virgile.

## R E M A R Q U E S.

*une infinité de pauvres, il étoit bien juste qu'il les logeât.*

Ce n'étoit pas à celui-là que nôtre Auteur en vouloit ; mais à quelqu'un qui a fait faire aux Portes de Paris un Bâtiment très-connu.

VERS 165. — *Et médire avec art.* ] SCALIGER disoit : *Est ars etiam maledicendi.* SCALIGERANA II. p. 10.

VERS 173. — *un Sot de qualité, &c.* ] Un homme de qualité fit un jour ce beau jugement en ma présence. D E S P.

Comme cet homme de qualité foutenoit son sentiment avec beaucoup de hauteur, M. Despréaux ne voulant point l'offenser par sa réponse, se contenta

de lui dire : *Vous savez bien que j'ai raison : Or, dites-vous à vous-même ce que vous me diriez, si vous étiez à ma place.*

VERS 176. *Et le clinquant du Tasse, &c.* ] Poète Italien très-célèbre qui a vécu dans le XVI. siècle. Plusieurs Auteurs, & particulièrement des Italiens, n'ont point fait de difficulté de mettre le Tasse en parallèle avec Virgile : Balzac même a dit, que *la Jérusalem délivrée* étoit l'Ouvrage le plus riche & le plus achevé que l'on eût encore vû depuis le siècle d'Auguste ; & qu'en ce genre d'écrire, Virgile est cause que le Tasse n'est pas le premier : & le Tasse, que Virgile n'est pas le seul.

Un Clerc , pour quinze sous , sans craindre le hola ,  
Peut aller au Parterre attaquer Attila :

## REMARQUES.

Le Marquis Orfi, qui a entrepris de détendre le Tasse & les autres Ecrivains de son País contre les reproches , que le P. Bouhours leur fait , essaie aussi de justifier le Tasse au sujet du Jugement , que M. Despréaux en a fait , en opposant son clinquant à l'or de VIRGILE. *Ed appunto non è un serio giudizio*, dit-il , *ma una scherzevole licenza poetica fu quella ch'egli usò contra IL TASSO.* " Ce ,, n'est pas un jugement serieux , ,, mais une plaisanterie , une licence poétique ,, . Ce même Auteur ajoûte , *Dial. VI.* page 506. que cette plaisanterie de M. Despréaux contre le Tasse , n'a été dite que d'après le Cavalier Salviati , à qui il est échappé d'écrire dans son *Infarinato secondo* page 385. que la Jérusalem délivrée n'est précisément que du clinquant ou de l'oripeau , en comparaison d'un autre Poëme

Italien qu'il nomme : *Che la Gierusalemme liberata pareagli appunto un' orpello allato all' Oro dell' AVARCHIDE.* Ce Poëme est de Luigi Alamanni.

L'Ouvrage du Marquis Orfi a pour titre : *Considerazioni sopra un famoso Libro Francese , intitolato , la Maniera , &c. Cioè , la Maniera di ben pensare ne componimenti.* Ce Livre a été imprimé à Boulogne en 1703.

VERS 177. *Un Clerc, pour quinze sous, sans craindre le hola, &c. ]* M. Despréaux étant en 1666. à la première représentation d'*Agésilas* , qui est une des dernières Tragédies du grand Corneille , sentit que cette Pièce étoit bien au-dessous de celles qui l'avoient précédée , & que l'Auteur commençoit à baisser. Sur cela il fit l'*Epigramme* suivante , qui est peut-être la plus courte des *Epigrammes* Françoises.

*J'ai vu l'Agésilas ,  
Hélas !*

L'année suivante , Corneille donna la Tragédie d'*Attila* , où la décadence de son génie se

faisoit encore mieux sentir. M. Despréaux doubla ainsi la même *Epigramme.*

*Après l'Agésilas ,  
Hélas !  
Mais après l'Attila ,  
Hola.*

C'est à cela que nôtre Auteur a fait allusion dans ces Vers , que M. Corneille prenoit pour un éloge , quoiqu'ils puissent être interprétés d'une manière bien différente ; mais l'Auteur y avoit mis à dessein un peu d'ambiguïté.

Une Note de l'*Edition de Paris* 1740. ajoute que quoi qu'*Attila* soit fort inférieur aux belles Tragédies de Corneille , on y reconnoît pourtant l'Auteur d'*Hercules* & de *Nicomède*. Voici la *Défense de Corneille* par le P. Tournemine,

- Et si le Roi des Huns ne lui charme l'oreille ,  
 180 Traiter de Visigots tous les vers de Corneille.  
 Il n'est Valet d'Auteur , ni Copiste à Paris ,  
 Qui , la balance en main , ne peze les Ecrits.  
 Dés que l'impression fait éclore un Poëte ,  
 Il est esclave né de quiconque l'achete :
- 185 Il se soumet lui-mesme aux caprices d'autrui ,  
 Et ses écrits tous seuls doivent parler pour lui.  
 Un Auteur à genoux , dans une humble Préface ,  
 Au Lecteur , qu'il ennuie , a beau demander grace ;  
 Il ne gagnera rien sur ce Juge irrité ,  
 190 Qui lui fait son procès de pleine autorité.  
 Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire ?  
 On sera ridicule , & je n'oserai rire ?  
 Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux ,  
 Pour armer contre moi tant d'Auteurs furieux ?
- 195 Loin de les décrier , je les ai fait paroître ;  
 Et souvent , sans ces vers qui les ont fait connoître ,  
 Leur talent dans l'oubli demeureroit caché.  
 Et qui sçauroit sans moi que Cotin a prêché ?

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 185. *Il se soumet lui-mesme aux caprices d'autrui.* ]  
 QUI scribit , multos sumit Judices :  
 alius in alterius livet ac grassatur  
 ingenium. D. HIERON. Epist. 29.  
 ad Præsidium Diaconum.

VERS 187. *Un Auteur à genoux , dans une humble Préface.* ]  
 Ces quatre Vers sont remarquables par leur beauté. Ils ont été cause qu'une Dame extrêmement spirituelle ne vouloit lire aucune Préface , de peur de se laisser

prévenir. Elle vouloit juger des Ouvrages par ses seules lumières , & elle en jugeoit bien.

VERS 198. *Et qui sçauroit sans moi que Cotin a prêché ?* ] Allusion à ce Vers de la Satire III. *Qu'aux Sermons de Cassaigne , ou de l'Abbé Cotin.* Quelque tems après la publication de la troisième Satire , l'Abbé Cassaigne prêcha dans l'Eglise de saint Benoît. La curiosité attira à son Sermon beaucoup plus de monde qu'il n'en

La Satire ne sert qu'à rendre un Fat illustre.

200 C'est une ombre au tableau qui lui donne du lustre.

En les blâmant enfin j'ai dit ce que j'en croy ,

Et, tel , qui m'en reprend , en pense autant que moy.

*Il a tort , dira l'un , Pourquoi faut-il qu'il nomme ?*

*Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si bon Homme.*

205 *Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.*

*Il est vrai , s'il m'eust creu , qu'il n'eust point fait de vers.*

*Il se tuë à rimer. Que n'écrit-il en prose ?*

Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose ?

En blâmant ses Ecrits , ai-je d'un stile affreux

210 Distilé sur sa vie un venin dangereux ?

Ma Muse en l'attaquant , charitable & discrète ,

Sçait de l'Homme d'honneur distinguer le Poëte.

Qu'on vante en lui la foi , l'honneur , la probité ;

Qu'on prise sa candeur & sa civilité :

215 Qu'il soit doux , complaisant , officieux , sincere :

On le veut , j'y souscrits , & suis prest de me taire.

### R E M A R Q U E S.

avoit ordinairement ; ce que nôtre Auteur aiant appris: *Il m'est redevable de cet honneur*, dit-il , *parce que je l'ai fait connoître. Sans moi , on ne sauroit pas que l'Abbé Cassaigne eût prêché.* Il appliqua ensuite à l'Abbé Cotin , ce qu'il avoit dit de l'Abbé Cassaigne.

VERS 203. *Il a tort , dira l'un , Pourquoi faut-il qu'il nomme ?* Un jour l'Abbé de La Victoire disoit à l'Auteur : " Chapelain est de mes amis ; & je suis fâché que vous l'aïés nommé dans vos Satires. Il est vrai que , s'il m'en avoit creu , il n'auroit ja-

„ *mais fait de Vers. La Prose lui*  
 „ *convenoit mieux.* Voilà ce que  
 „ l'on dit , lui répondit nôtre  
 „ Poëte , & que dis-je autre cho-  
 „ se „. Il ajoutoit encore " Que  
 „ peut-on me reprocher , si ce  
 „ n'est d'avoir dit en Vers ce  
 „ que tout le monde dit en Pro-  
 „ se ? Je suis le Secretaire du Pu-  
 „ blic „.

VERS 205. *Balzac en fait l'éloge , &c.* ] Voies les *Lettres de Balzac à Chapelain* : il y en a six Livres entiers , depuis le dix-septième jusqu'au vingt-deuxième inclusivement.

Mais que pour un modele on montre ses écrits ,  
 Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux Esprits ;  
 Comme Roi des Auteurs , qu'on l'éleve à l'Empire ,  
 220 Ma bile alors s'échauffe , & je brûle d'écrire :  
 Et s'il ne m'est permis de le dire au papier ;  
 J'irai creuser la terre , & comme ce Barbier ,  
 Faire dire aux roseaux par un nouvel organe ,  
*Midas , le Roi Midas a des oreilles d'Asne.*  
 225 Quel tort lui fais-je enfin ? ai-je par un écrit  
 Petrifié sa veine , & glacé son esprit ?  
 Quand un Livre au Palais se vend & se debite ,  
 Que chacun par ses yeux juge de son mérite :

## R E M A R Q U E S.

VERS 218. *Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux Esprits.* ] CHAPELAIN avoit de divers endroits 8000. livres de pension. D E S P.

Le Roi lui donnoit une pension de 1000. écus , & M. le Duc de Longueville une de 4000. francs , à cause du Poème de *la Pucelle d'Orleans.*

VERS 222. *J'irai creuser la terre , & comme ce Barbier , &c.* ] *Midas* , Roi de Phrygie , possédoit de grands trésors : ce qui a donné lieu aux Poètes de feindre que ce Prince changeoit en or , tout ce qu'il touchoit. Mais il avoit très-peu d'esprit. *Apolon* & *Pan* s'étant défiés à chanter , le prirent pour Juge. Il aju-

gea la préférence à *Pan*. *Apolon* , pour s'en vanger , donna des oreilles d'Asne à *Midas*. Ce Prince cachoit sa disgrâce avec soin ; mais comme il ne put empêcher que son Barbier ne s'en aperçut , il lui défendit sur peine de la vie d'en parler. Le Barbier ne pouvant se taire , fit dans la terre un creux , où il dit tout bas : *Midas a des oreilles d'Asne*. Il crut avoir enterré son secret ; mais la terre produisit des Roseaux , qui étant agités par le vent , redisoient tout haut : *Midas a des oreilles d'Asne*.

IMIT. Ibid. *J'irai creuser la terre , &c.* ] *Perse* , Satire I. Vers 119.

P. *Men' mutire nefas , nec clam , nec cum scrobe ?* A. *Nusquam.*

P. *Hic tamen infodiam , vidi , vidi ipse , libelle : Auriculas asini Mida Rex habet ?*

VERS 124. *Midas , le Roi Midas , &c.* ] M. Perrault le Médecin , voulut faire à nôtre Au-

teur un crime d'Etat de ce Vers , comme d'une maligne allusion au Roi. Voici le *Boleana* ,

Que Bilaine l'étale au deuxième Pilier :

230 Le dégoût d'un Censeur peut-il le décrier ?

En vain contre le Cid un Ministre se ligue ;

Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue ;

L'Academie en corps a beau le censurer ;

Le Public revolté s'obstine à l'admirer.

235 Mais lorsque Chapelain met une œuvre en lumière ;

Chaque Lecteur d'abord lui devient un Liniere

Envain il a reçu l'encens de mille Auteurs :

Son Livre en paroissant dément tous ses Flateurs.

Ainsi , sans m'accuser , quand tout Paris le jouë ,

240 Qu'il s'en prenne à ses vers que Phebus desavouë ,

Qu'il s'en prenne à sa Muse Allemande en François.

Mais laissons Chapelain pour la dernière fois.

## R E M A R Q U E S.

VERS 229. *Que Bilaine , &c.* ] Libraire du Palais. D E S P.

*Louis Bilaine* avoit sa boutique au deuxième Pilier de la grand'Salle. Il mourut en 1681. C'est lui qui vendoit le Poëme de *la Pucelle*.

VERS 231. *En vain contre le Cid un Ministre se ligue.* ] Voiez *l'Histoire de l'Académie* , par *Pellisson*. D E S P.

*M. Corneille* aiant fait représenter *le Cid* , la gloire qu'il en

reçut lui attira bien des Envieux. Leur parti se trouva même fortifié par le Cardinal de *Richelieu* , qui força l'Académie Française à faire la Critique de cette Pièce. Cette Critique fut imprimée en 1637. sous le titre de *Sentimens de l'Académie Française sur le Cid*.

VERS 236. — *lui devient un Liniere.* ] Auteur qui a écrit contre *Chapelain*. D E S P.

Avant que *la Pucelle* parut , il l'attaqua par cette *Epigramme* :

*Nous attendons de Chapelain ,  
Ce rare & fameux Ecrivain ,  
Une merveilleuse Pucelle ,  
La Cabale en dit force bien :  
Depuis vingt ans on parle d'Elle ,  
Dans six mois on n'en dira rien.*

Au sujet de *Liniere* , Voies pitre V. & celle sur le Vers 104. la Remarque sur le Vers 8. de l'E. du II. Chant de l'*Art Poétique*.

- La Satire , dit-on , est un métier funeste ,  
 Qui plaist à quelques gens , & choque tout le reste.  
 245 La fuite en est à craindre. En ce hardi métier  
 La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.  
 Quittez ces vains plaisirs , dont l'appas vous abuse :  
 A de plus doux emplois occupez votre Muse :  
 Et laissez à Feuillet réformer l'Univers.  
 250 Et sur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers ?  
 Irai-je dans une Ode , en phrases de Malherbe ,  
*Troubler dans ses roseaux le Danube superbe :*  
*Délivrer de Sion le Peuple gemissant :*  
*Faire trembler Memphis , ou pastir le Croissant :*

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 243. *La Satire , sur ce que La Fresnaie Vauque-*  
*dit-on , est un métier funeste , &c. ] lin dit dans la II. Satire de son*  
 Nôtre Auteur a bien enchéri I. Livre.

*C'est un malheur que des Satires faire :*  
*Car on ne peut à toutes gens complaire.*

VERS 246. *La peur plus d'une*  
*fois fit repentir Regnier. ] Et moi*  
 aussi , disoit quelquefois l'Au-  
 teur.

Mathurin Regnier , né à Char-  
 tres le 21. de Decembre 1573.  
 & mort à Rouen le 21. d'Octo-  
 bre 1613. étoit neveu de *Philippe*  
*Desportes*. La tradition à Chartres  
 est , qu'étant encore fort jeune ,  
 il fit des Vers contre diverses per-  
 sonnes , qui lui attirèrent beau-  
 coup d'ennemis. Ce qui força  
 son Père à l'en châtier souvent.  
 Il lui recommandoit ou d'imiter  
 son oncle , & de fuir la médi-  
 sance , ou de ne point écrire.

VERS 249. *Et laissez à Feuillet*  
*réformer l'Univers. ] Fameux Pré-*  
 dicateur fort outré dans ses Pré-  
 dications. D E S P.

*Nicolas Feuillet , Chanoine de*

saint Cloud , & célèbre Mis-  
 sionnaire , s'étoit mis en posses-  
 sion de reprendre très-librement  
 les premières personnes de la  
 Cour de leurs déreglemens. On  
 lui a fait l'application de ce  
 Verset du Pseaume CXVIII. *Lo-*  
*quebar de testimoniis tuis in conspe-*  
*ctu Regum , & non confundebat. Il*  
 mourut à Paris le 7. de Septem-  
 bre 1693. âgé de 71. ans. On  
 a son Portrait admirablement  
 gravé par *Edelinck*.

VERS 251. *Irai-je dans une*  
*Ode en phrases de Malherbe , &c. ]*  
*Charles Du Périer , Poëte qui vi-*  
 voit alors , faisoit des *Odes Fran-*  
*çoises* , dans lesquelles il affectoit  
 d'imiter *Malherbe* , & même d'en  
 copier les expressions. Il avoit  
 abandonné la Poësie Latine dans  
 laquelle il réussissoit fort bien.



- 255 Et passant du Jourdain les ondes alarmées,  
 Cueiller, mal-à-propos, les Palmes Idumées ?  
 Viendrai-je, en une Eglogue, entouré de troupeaux,  
 Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,  
 Et dans mon cabinet assis au pied des hestres,  
 260 Faire dire aux échos des sottises champestres ?  
 Faudra-t'il de sens froid, & sans estre amoureux,  
 Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux ;  
 Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,  
 Et toujours bien mangeant mourir par métaphore ?  
 265 Je laisse aux Doucereux ce langage affecté,  
 Où s'endort un esprit de mollesse hébété.

## R E M A R Q U E S.

VERS 256. — *les Palmes Idumées.* ] L'Idumée est une Province voisine de la Judée, abondante en Palmiers.

IMIT. VERS 261. *Faudra-t-il de sens froid, & sans estre amoureux, &c.* ] Il semble que dans ce Vers & les trois qui suivent,

*Sunt etiam nullâ qui fixi cuspide, nullas  
 Experti faculas, veros imitantur amores.  
 Nescio quam fîtâ Chlorim, vel Phillida flammâ  
 Commemorant, falsos gemitus, suspiria fundunt  
 Ludicra, mendacique incusant astra querelâ.*

On ne peut pas assurer positivement que M. Despréaux, en composant, ait eu en vuë les Vers de *Saint-Geniex*, qu'on vient de lire. Mais il faut convenir qu'il n'y eut peut-être jamais d'Imitation plus heureuse d'une pensée transportée du genre sérieux au stile satirique enjoué. Cette Remarque appartient pour le fonds à M. Des Forges - Mailard. Voïés sa Lettre sur l'Imitation, &c. à M. le Président Poubier de l'Académie Françoisé. Elle

nôtre Auteur se soit proposé de rendre la pensée de *Saint-Geniex*, natif d'Avignon, dont les Poësies parurent à Paris in-4<sup>o</sup>. en 1654. chés Courbé. Il dit dans son Idille III. intitulée : *Enterpe*, sive *De Re Poeticâ* ;

est dans les *Amusemens du Cœur & de l'Esprit*. Tom. XI. p. 550.

VERS 262. *Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux, &c.* ] Charles Perrault de l'Académie Françoisé, & Pierre Perrault, son Frère, étoient du nombre de ceux qui blâmoient nôtre Auteur. Les principaux Ouvrages, auxquels s'occupoient alors ces deux Poëtes, étoient des Stances amoureuses, des Eglogues tendres, des Elégies à Iris, &c.

La Satire en leçons , en nouveautez fertile ,  
 Sçait seule affaifonner le plaifant & l'utile ,  
 Et d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon fens ,  
 270 Détromper les esprits des erreurs de leur temps.  
 Elle seule , bravant l'orgueil & l'injustice ,  
 Va jusques sous le dais faire paffir le vice ;  
 Et souvent fans rien craindre , à l'aide d'un bon mot ,  
 Va venger la Raifon des attentats d'un Sot.  
 275 C'est ainfi que Lucile , appuyé de Lélie ,  
 Fic justice en fon tems des Cotins d'Italie ,  
 Et qu'Horace , jettant le fel à pleines mains ,  
 Se joiioit aux dépens des Pelletiers Romains.  
 C'est elle , qui m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre ,  
 280 M'infpira dès quinze ans la haine d'un sot Livre ,  
 Et fur ce Mont fameux , où j'ofay la chercher ,  
 Fortifia mes pas , & m'apprit à marcher.  
 C'est pour elle , en un mot , que j'ai fait vœu d'écrire.  
 Toutefois , s'il le faut , je veux bien m'en dédire ,

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 270. *Détromper les Esprits*, &c.] On lit, *Détrompe*, dans toutes les Editions qui ont été faites avant l'Edition posthume de 1713.

VERS 275. *C'est ainfi que Lucile*, &c.] Poëte Latin Satiri-

que. DESP. — *Lélie*] Consul Romain. DESP.

*Lucilius*, inventeur du Poëme appellé *Satire*, étoit fort ami de *Scipion l'Africain* & de *Lélius*.

IMIT. Ibid. *C'est ainfi que Lucile*, &c.] *Perse*, Sat. I. V. 114.

Secuit *Lucilius Urbem*,  
 Te *Lupe*, te *Muti*, & genuinum fregit in illis.  
 Omne vaser vitium ridenti *Flaccus* amico.  
 Tangit, & admissus, circum præcordia ludit,  
 Callidus excusso populum suspendere naso.

IMIT. Vers 284. *Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire*.

- 285 Et pour calmer enfin tous ces flots d'Ennemis ,  
 Reparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.  
 Puisque vous le voulez , je vais changer de stile ,  
 Je le declare donc. Quinaut est un Virgile.  
 Pradon comme un Soleil en nos ans a paru.
- 290 Pellerier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.  
 Cotin , à ses Sermons traînant toute la Terre ,  
 Fend les flots d'Auditeurs pour aller à sa chaire.  
 Saufal est le Phénix des Esprits relevez.  
 Perrin . . . . . Bon : mon Esprit , courage , poursuivez ;
- 295 Mais ne voyez-vous pas , que leur troupe en furie  
 Va prendre encor ces vers pour une raillerie ?  
 Et Dieu sçait , aussi-tost , que d'Auteurs en courroux ,  
 Que de Rimeurs blesez s'en vont fondre sur vous !

## R E M A R Q U E S.

re , &c. ] Cet endroit est imité de *Perse*, qui dit *Sat. I. Vers 110.*

*Per me equidem sint omnia protinus alba ,  
 Nil moror : Euge. Omnes , omnes bene mira eritis res.  
 Hoc juvat ?*

VERS 286. *Reparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.* ] Dans la dernière Edition que M. Despréaux fit faire en 1701. il y a , *les maux que j'ai commis* ; mais c'est une faute d'impression , dont l'Auteur m'a fait appercevoir , & qui n'a point été corrigée dans l'Edition posthume de 1713. BROSSETTE.

VERS 288. — *Quinaut est un Virgile.* ] Allusion au Vers 20. de la *Satire II. La Raison , dit Virgile ; & la Rime Quinaut.*

VERS 289. *Pradon comme un Soleil , &c.* ] Il y avoit , *Boursaut* dans les premières Editions ; mais il l'ôta après leur réconciliation.

VERS 290. *Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.* ] PELLE-

TIER. VOÏÉS *Discours au Roi*, v. 54. *Nicolas Perrot d'Ablancourt*, célèbre par les Traductions qu'il a données , étoit de l'Académie Française , & mourut en 1664. *Olivier Patru*, de l'Académie Française , a été un des plus célèbres Avocats du Parlement de Paris. Notre Poëte a joint ici ces deux illustres Ecrivains , *Ablancourt & Patru* ; parce qu'ils étoient unis d'une étroite amitié.

VERS 291. *Cotin à ses Sermons , &c.* ] VOÏÉS *Sat. III. vers 60.*

VERS 293. & 294. *Saufal , Perrin.* ] Auteurs médiocres. DESP. Sur *Saufal*, c'est-à-dire , *Sauvalle*. VOÏÉS *Sat. VII. v. 40.* Sur *Perrin*, *ibid. v. 43.*

Vous

Vous les verrez bien-toſt , féconds en impoſtures ,  
 300 Amaffer contre vous des volumes d'injures ,  
 Traiter en vos écrits chaque vers d'attentat ,  
 Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.  
 Vous aurez beau vanter le Roi dans vos Ouvrages ,  
 Et de ce nom ſacré ſanctifier vos pages.  
 305 Qui mépriſe Cotin , n'eſtime point ſon Roi ,  
 Et n'a , ſelon Cotin , ni Dieu , ni foi , ni loi.  
 Mais quoi ? répondez-vous : Cotin nous peut-il nuire ?  
 Et par ſes cris enfin que ſçauroit-il produire ?  
 Interdire à mes vers , dont peut-eſtre il fait cas ,  
 310 L'entrée aux penſions , où je ne prétens pas ?  
 Non , pour louer un Roi que tout l'Univers louë ,  
 Ma langue n'attend point que l'argent la dénoüe ;

R E M A R Q U E S.

VERS 302. *Et d'un mot innocent fait un crime d'Etat.* ] COTIN, dans un de ſes Ecrits , m'accuſoit d'être criminel de leze-majeſté divine & humaine. DESP.

M. le Duc de Montauſier avoit auffi voulu faire un crime d'Etat à nôtre Satirique , de ce qu'il avoit traité ce Siècle , de *Siècle de fer* , dans la Satire I. M. Péliſſon , piqué contre l'Auteur , vouloit inſinuer que , dans le Vers 224. de cette Satire IX, *Midas* , le Roi *Midas* . &c. M. Despréaux avoit eu à l'égard du Roi , le même deſſein , que *Perſe* avoit eu contre *Néron* dans ce Vers : *Auriculas Afini Mida Rex habet* ; deſſein extrêmement éloigné de la penſée de nôtre Auteur.

VERS 306. *Et n'a , ſelon Cotin , ni Dieu , ni foi , ni loi* ] L'Ouvrage de Cotin , que l'Auteur a en vuë dans cet endroit , eſt la Critique déſintéreſſée des Satires du temps.

VERS 307. — *Cotin nous peut-il nuire ?* ] Voici la neuvième fois que le nom de Cotin ſe préſente dans cette Satire. Les amis de nôtre Auteur craignirent que cette fréquente répétition ne parût affectée , & ne déplût aux Lecteurs. Il faut voir , dit-il : Je conſens d'ôter tout ce qui ſera de trop. On ſ'afſembla , on lut la Satire entière ; mais on trouva par tout le nom de Cotin ſi bien placé , qu'on ne crut pas qu'il y eût aucun de ces endroits qui dûnt être retranché.

VERS 310. *L'entrée aux penſions , où je ne prétens pas.* ] LE ROI donnoit des Penſions aux Gens de Lettres ; & Cotin étoit un des Penſionnaires.

Et sans esperer rien de mes foibles écrits ,  
L'honneur de le loïer m'est un trop digne prix.

315 On me verra toujourns , sage dans mes caprices ,  
De ce meême pinceau , dont j'ai noirci les vices ,  
Et peint , du nom d'Auteur tant de Sots revêtus ,  
Lui marquer mon respect & tracer ses vertus.

Je vous croi , mais pourtant on crie , on vous menace.

320 Je crains peu , direz-vous , les braves du Parnasse.  
Hé , mon Dieu , craignez tout d'un Auteur en courroux ,  
Qui peut.... Quoi? Je m'entends. Mais encor? Taisez-vous.

### R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 322. *Qui peut . . . caie fait avec lui-même au com-*  
*Quoi , &c. ] Ce Dialogue est mencement de la septième Ma-*  
semblable à celui que *Merlin Co- caronique.*

*Siste labrum. Quare ? Cupies tacuisse. Tacendum est ,*  
*Quod nocet. Imò nocet Vatem nimis esse loquacem.*

Le véritable nom de *Merlin* étoit de Mantouë , & mourut en  
*Cocaiè est Theophilo Folengio. Il 1643.*



---



---

# AVERTISSEMENT

S U R

## LA X. SATIRE.

VOICI enfin la \* Satire qu'on me demande depuis si long-temps. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour , c'est que j'ai esté bien-aïse qu'elle ne parust qu'avec la nouvelle édition qu'on faisoit de mon Livre , où je voulois qu'elle fust insérée. Plusieurs de mes Amis , à qui je l'ai leuë , en ont parlé dans le monde avec de grands éloges , & ont publié que c'estoit la meilleure de mes Satires. Ils ne m'ont pas en cela fait plaisir. Je connois le Public. Je sçay que naturellement il se revolté contre les loüanges outrées qu'on donne

### R E M A R Q U E S.

\* M. DESPREAUX avoit été chargé d'écrire l'Histoire du Roi. Ce fut le *Poëme* de M. Per-  
*Sat. contre les Femmes* long temps rault , intitulé : *le Siècle de Louis*  
 avant que de l'exécuter. Mais il *le Grand* , & son *Parallèle des*  
 avoit en quelque sorte abandonné la Poësie , lorsqu'il avoit *Anciens & des Modernes* , qui ra-  
 menèrent M. Despréaux à la Poë-

Lij

aux Ouvrages avant qu'ils ayent paru ; & que la plupart des Lecteurs ne lisent ce qu'on leur a élevé si haut , qu'avec un dessein formé de le rabbaïffer.

Je declare donc que je ne veux point profiter de ces discours avantageux : & non-seulement je laisse au Public son jugement libre , mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode sur Namur , d'exercer aussi contre ma Satire toute la rigueur de leur Critique. J'espere qu'ils le feront avec le mesme succès : & je puis les asseurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'espece de vœu que j'ai fait de ne jamais deffendre mes Ouvrages , quand on n'en attaquera que les mots & les syllabes. Je sçaurai fort bien soutenir contre ces Censeurs , Homere , Horace , Virgile , & tous ces autres grands Personnages dont j'admire les écrits : mais pour mes écrits que je n'admire point ,

#### R E M A R Q U E S .

fic , pour vanger les *Anciens*, ouvrages dans ces deux Ouvrages. Il fit d'abord une *Ode* à la manière de *Pindare* , afin de justifier ce Poëte des reproches injustes , que *M. Perrault* lui avoit faits en particulier dans son *Parallèle* , Tom. I. p. 27. Nôtre Auteur maltraité lui-même dans la suite de cet Ouvrage , ne voulut pas répondre exprès , convaincu , disoit-il , que les

## SUR LA X. SATIRE. 165

c'est à ceux qui les aprouveront à trouver des raisons pour les deffendre. C'est tout l'avis que j'ai à donner ici au Lecteur.

La bienfiance neanmoins voudroit , ce me semble , que je fisse quelque excuse au Beau Sexe , de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices. Mais au fond , toutes les peintures que je fais dans ma Satire sont si generales , que bien loin d'apprehender que les Femmes s'en offensent , c'est sur leur approbation & sur leur curiosité que je fonde la plus grande esperance du succès de mon Ouvrage. Une chose au moins dont je suis certain qu'elles me loueront ; c'est d'avoir trouvé moyen , dans une matiere aussi délicate qu'est celle que j'y traite , de ne pas laisser échaper un seul mot qui pust le moins du monde blesser la pudeur. J'espere donc que j'obtiendrai aisément ma grace , & qu'elles ne seront pas plus choquées des predications que je fais contre leurs

### R E M A R Q U E S.

Ecrits , qui ne roulent que sur des Disputes particulières ou personnelles , ne sont pas de longue durée , & qu'il faut , autant qu'on le peut , choisir des sujets généraux pour plaire au

Public , & sur-tout pour aller à la Postérité. Il reprit donc son premier dessein , & composa sa dixième *Satire* , dans laquelle il se contenta de faire sentir en passant le ridicule des Jugemens



166 AVERTISSEM. SUR LA X. SAT.

defauts dans cette Satire , que des Satires que les Predicateurs font tous les jours en Chaire contre ces mesmes défauts.

R E M A R Q U E S.

de M. Perrault. Elle fut achevée en 1693. & parut en 1694. avec le reste de ses Ouvrages , dont il fut fait cette année-là deux Editions consécutives ; la première in-4°. & l'autre in-12. Dans toutes les deux , cette Pièce est intitulée ; *Dialogue* , ou *Satire X.*





# S A T I R E X.

**E**NFIN bornant le cours de tes galanteries ,  
 Alcippe , il est donc vrai , dans peu tu te maries ,  
 Sur l'argent , c'est tout dire , on est déjà d'accord.  
 Ton Beaupere futur vuide son coffre fort :  
 Et déjà le Notaire a , d'un stile energique ,  
 Griffonné de ton joug l'instrument autentique.  
 C'est bien fait. Il est tems de fixer tes desirs.  
 Ainsi que ses chagrins l'Hymen a ses plaisirs.

## R E M A R Q U E S.

**VERS 1.** *Enfin bornant le cours de tes galanteries, &c.* ] M. Racine n'étoit pas content de ces deux Vers : la construction ne lui en paroissoit pas assés nette. Il le manda à M. de Maucroix, Chanoine de Rheims, leur ami commun, qui pensa de même, & proposa de mettre à la place ces deux autres Vers :

*Alcippe, il est donc vrai qu'enfin l'on te marie,  
 Et que tu prens congé de la galanterie.*

Mais M. Despréaux ne s'en accommoda point, les aiant trouvés foibles & profaïques. ] INSTRUMENT, en stile de Pratique, veut dire, toutes sortes de Contrats. DES-  
**VERS 6.** — l'instrument au-  
 P R E' A U X.

- Quelle joye en effet , quelle douceur extrême !  
 10 De se voir caressé d'une Epouse qu'on aime :  
 De s'entendre appeller *petit Cœur* , ou *mon Bon* ,  
 De voir autour de soi croistre dans sa maison ,  
 Sous les paisibles loix d'une agreable Mere ,  
 De petits Citoyens dont on croit estre Pere !  
 15 Quel charme ! au moindre mal qui nous vient menacer ,  
 De la voir aussi-tost accourir , s'empressez ,  
 S'effrayer d'un peril qui n'a point d'apparence ,  
 Et souvent de douleur se passer par avance !  
 Car tu ne seras point de ces Jaloux affreux ,  
 20 Habiles à se rendre inquiets , malheureux ,  
 Qui tandis qu'une Epouse , à leurs yeux se desole ,  
 Pensent toujours qu'un Autre en secret la console.  
 Mais quoy , je voy déjà que ce discours t'aigrit ?  
 Charmé de Juvenal , & plein de son esprit  
 25 Venez-vous , diras-tu , dans une piece outrée ,  
 Comme luy nous chanter : *Que dès le temps de Rhée* ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 11. — *petit Cœur* , ou *mon Bon*.] Ce sont les noms de tendresse que Madame Colbert donnoit à son mari.

VERS 18. *Et souvent de douleur se passer par avance*.] Ce caractère convient à la pluspart des Femmes. Cependant le Poëte a eu particulièrement en vuë sa Belle-cœur , la Femme de Jerome Boileau son Frère aîné , laquelle témoignoit des fraïeurs excessives au moindre mal dont son mari étoit menacé , elle se pâmoit ; il lui falloit jeter de l'eau sur le visage.

VERS 24. *Charmé de Juvenal* ,

&c.] *Juvenal* a fait une *Satire* contre les Femmes , qui est son plus bel Ouvrage. DESP. Ed. de 1694.

VERS 26. — *Que dès le temps de Rhée* , &c.] Paroles du commencement de la *Satire* de *Juvenal*. DESP. *ibid*.

M. *Trossette* remarque que *Juvenal* s'exprime d'une manière un peu différente. Il dit en effet : *Je crois que , pendant le regne de Saturne , la Chasteté sejourna sur la terre , & s'y fit voir longtemps* , &c.

M. *Du Monteil* reproche au *Commentateur* , de n'avoir pas

La Chasteté déjà , la rougeur sur le front ,  
 Avoit chez les Humains reçu plus d'un affront ;  
 Qu'on vit avec le fer naistre les Injustices ,  
 30 L'Impieté , l'Orgueil , & tous les autres Vices ,

R E M A R Q U E S.

avoit sans détour que M. Despréaux fait dire à JUVENAL tout le contraire de ce qu'il a dit ; & pour garant , il cite M. Perrault , qui dans la Préface de son Apologie des Femmes , imprimée en

1694. soutient à juste titre , que les Vers , qui sont qualifiés ici le commencement de la sixième Satire de Juvenal , n'en contiennent ni les paroles ni même le sens. Voici ce que dit le Poëte Latin.

*Credo Pudicitiam Saturno Rege moratam  
 In terris , visamque diu . . . . .  
 . . . . .  
 Multa pudicitia veteris vestigia forsan ,  
 Aut aliqua extiterant , & sub Jove , sed Jove nondum  
 Barbato . . . . .  
 . . . . .  
 Paulatim deinde ad superos Astræa recessit  
 Hac comite , atque duæ pariter fugere sorores.  
 Antiquum & vetus est alienum , Posthume , lectum  
 Concutere , atque sacri genium contemnere fulcri.  
 Omne aliud crimen mox ferrea protulit ætas  
 Viderunt primos argentea sæcula machos.*

Il est clair que Juvenal dit , que la Chasteté demeurra sur la terre pendant le regne de Saturne , qui est le tems de Rhée , & que le siècle d'argent vit les premiers adultères. Je crois qu'il est fort inutile de rapporter ici , comme a fait M. Du Monteil , les Vers François par lesquels M. Perrault a prétendu rendre ceux de Juvenal , dans une Traduction que son Auteur , avec raison , ne donne pas pour fort élégante , mais dont il a tort de dire qu'elle est très fidèle.

Au reste : il n'est pas si difficile que M. Perrault & M. Du Monteil l'ont cru , de justifier ici M. Despréaux. S'il n'avoit point mis de petite Note à côté des Vers , dont il s'agit , ou qu'il

eut dit : *Allusion au commencement de la Satire de Juvenal* ; on n'auroit rien à lui dire. Ces Vers ne sont en effet qu'une simple allusion à ceux de Juvenal , & ne les traduisent pas. J'ajoute que nôtre Auteur n'a pas dû rendre plus fidèlement le sens du Poëte Latin. Ce n'est pas lui qui parle , mais Alcippe , un homme du monde , qui doit avoir perdu de vuë depuis long tems les Satires de Juvenal , qu'il n'a vraisemblablement pas lûes depuis ses Classes , & qui se ressouvenant en gros que ce Poëte est un Ecrivain fougueux & que la bile , qui le domine , rend presque toujours outré , en cite les pensées conformément à l'idée qu'il s'est formée de l'Auteur.

- Mais que la Bonne foy dans l'amour conjugal  
N'alla point jusqu'au temps du troisième Métal ?*  
Ces mots ont dans sa bouche une emphâze admirable ;  
Mais je vous dirai , moi , sans alleguer la fable ,  
35 Que si sous Adam mesme , & loin avant Noé ,  
Le Vice audacieux des Hommes avoué ,  
A la triste Innocence en tous lieux fit la guerre ,  
Il demeura pourtant de l'honneur sur la Terre :  
Qu'aux temps les plus féconds en Phrynés , en Lays ,  
40 Plus d'une Penelope honora son pays :  
Et que mesme aujourd'hui , sur ce fameux modele ,  
On peut trouver encor quelque Femme fidele.  
Sans doute ; & dans Paris , si je sçay bien compter  
Il en est jusqu'à Trois , que je pourrois citer.  
45 Ton Epouse dans peu fera la quatrième.  
Je le veux croire ainsi : Mais la Chasteté mesme ,  
Sous ce beau nom d'Epouse , entraist-elle chés toy :  
De retour d'un voyage en arrivant , croy-moy ,  
Fais toujors du logis avertir la Maistresse.  
50 Tel partit tout baigné des pleurs de sa Lucrece ,  
Qui faute d'avoir pris ce soin judicieux ,  
Trouva. Tu sçais . . . . Je sçai que d'un conte odieux

## R E M A R Q U E S.

VERS 39. — *en Phrynés , en Lays.* ] PHRYNE' , Courtisane d'Arbenes. LAYS , Courtisane de Corinthe. DESP.

CHANG. Vers 41. & 42. — *sur ce fameux modele , — quelque Femme fidele.* ] Dans toutes les

Editions , qui ont précédé la posthume de 1713. on lit au pluriel ; *sur ces fameux modeles , & : quelques Femmes fideles.*

VERS 44. *Il en est jusqu'à Trois , &c.* ] Ceci est dit figurément. DESP.

*Il en est jusqu'à Trois que je pourrois citer.*

l'Auteur, à l'occasion de ce Vers, disoit en plaisantant: *A la rigueur*

*on en trouveroit peut-être davantage.*  
VERS 52. & 54. *Trouva. Tu*

- Vous avez comme moi sali vostre memoire.  
 Mais laissons là , dis-tu , Joconde & son Histoire.
- 55 Du projet d'un Hymen déjà fort avancé,  
 Devant vous aujourd'hui criminel dénoncé,  
 Et mis sur la sellette aux piés de la Critique,  
 Je voy bien tout de bon qu'il faut que je m'explique,  
 Jeune autrefois par vous dans le monde conduit,
- 60 J'ai trop bien profité , pour n'estre pas instruit  
 A quels discours malins le Mariage expose.  
 Je sçai , que c'est un texte où chacun fait sa glose :  
 Que de Maris trompez tout rit dans l'Univers,  
 Epigrammes , Chançons , Rondeaux , Fables en vers ,
- 65 Satire , Comedie : & sur cette matiere ,  
 J'ai veu tout ce qu'ont fait La Fontaine & Moliere :  
 J'ai leu tout ce qu'ont dit Villon & Saint Gelais ,  
 Arioste , Marot , Bocace , Rabelais ,  
 Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves ,
- 70 Des malices du Sexe immortelles archives.  
 Mais tout bien balancé , j'ay pourtant reconnu  
 Que de ces contes vains le Monde entretenu

## R E M A R Q U E S.

*sçais...—Joconde & son Histoire.*] récita cette *Satire* ; n'approuvoit rien n'est plus connu que la *Nouvelle de Joconde* , mise en Vers par *La Fontaine* .

VERS 59. *Jeune autrefois par vous , &c.* ] Ce Vers & le suivant n'étoient pas ainsi. M. le *Prince de Conti* , à qui l'Auteur Personnage :

\* *Jeune autrefois par vous dans le monde conduit.*

VERS 69. *Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves , &c.* ] Les *Contes de la Reine de Navarre* , &c. D E S P.

- N'en a pas de l'Hymen moins veu fleurir l'usage :  
 Que sous ce joug moqué tout à la fin s'engage :
- 75 Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris ,  
 Ont esté très-souvent de commodes Maris ;  
 Et que pour estre heureux sous ce joug salutaire ,  
 Tout dépend en un mot du bon choix qu'on sçait faire.  
 Enfin , il faut ici parler de bonne foy ,
- 80 Je viellis , & ne puis regarder sans effroy ,  
 Ces Neveux affamez , dont l'importun visage  
 De mon bien à mes yeux fait déjà le partage.  
 Je croy déjà les voir , au moment annoncé  
 Qu'à la fin , sans retour , leur cher Oncle est passé ,
- 85 Sur quelques pleurs forcez , qu'ils auront soin qu'on voye ,  
 Se faire consoler du sujet de leur joye.  
 Je me fais un plaisir , à ne vous rien celez ,  
 De pouvoir , moi vivant , dans peu les desoler ;  
 Et , trompant un espoir pour eux si plein de charmes ,
- 90 Arracher de leurs yeux de veritables larmes.  
 Vous dirai-je encor plus ? Soit foiblesse , ou raison ,  
 Je suis las de me voir le soir en ma maison  
 Seul avec des Valets , souvent voleurs & traistres ,  
 Et toujours , à coup seur , ennemis de leurs Maistres.
- 95 Je ne me couche point , qu'aussi-tost dans mon lit  
 Un souvenir fascheux n'apporte à mon esprit  
 Ces Histoires de morts lamentables , tragiques ,  
 Dont Paris tous les ans peut grossir ses Chroniques ;

## R E M A R Q U E S.

V E R S 97. *Ces Histoires de Blandin & Du Rossset ont composé  
 morts lamentables , tragiques. ] ces Histoires. D E S P.*

Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté.

- 100 Nous naissons , nous vivons pour la Société.  
 A nous mesmes livrez dans une solitude ,  
 Nostre bonheur bien-toft fait nostre inquietude ;  
 Et si , durant un jour , nostre premier Ayeul ,  
 Plus riche d'une coste , avoit vescu tout seul ,
- 105 Je doute , en sa demeure alors si fortunée ,  
 S'il n'eust point prié Dieu d'abreger la journée.  
 N'allons donc point ici reformer l'Univers ,  
 Ni par de vains discours , & de frivoles vers ,  
 Etalant au Public nostre misanthropie ,
- 110 Censurer le lien le plus doux de la vie.  
 Laissons là , croyez-moy , le monde tel qu'il est.  
 L'Hymenée est un joug , & c'est ce qui m'en plaist.  
 L'Homme en ses passions toûjours errant sans guide ,  
 A besoin qu'on lui mette & le mors & la bride.
- 115 Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gesner ,  
 Et pour le rendre libre , il le faut enchaîner.

## R E M A R Q U E S.

VERS 103. & 104. *Et si* Ouvrages , qui avoient quel-  
*durant un jour , &c.* ] M. Des- ques rapports ensemble. A ces  
*préaux* aimoit à mettre en paral- deux Vers de la *Satire* huitié-  
*lèle* les divers endroits de ses me.

*Croit que Dieu tout exprés d'une coste nouvelle ,  
 A tiré pour lui seul une Femme fidelle.*

Il comparoit & préféreroit même les deux dont il s'agit ici.

*Et si , durant un jour , nostre premier Ayeul ,  
 Plus riche d'une coste , avoit vescu tout seul.*

IMIT. Vers 116. *Et pour le* HORACE , Livre I. *Epitre* II. Vers  
*rendre libre , il le faut enchaîner.* ] 62.

*— Animum rege , qui nisi paret ,  
 Imperat , hunc franis , hunc tu compesce catend.*

Sur ces deux Vers , M. Despréaux disoit qu'Horace étoit Janséniste.



C'est ainsi que souvent la main de Dieu l'assiste.  
 Ha bon ! voilà parler en docte Janseniste,  
 Alcippe , & sur ce point si sçavamment touché ,  
 120 Desmâres , dans Saint Roch , n'auroit pas mieux presché.

## R E M A R Q U E S.

VERS 120. *Desmâres* . . . ] Le *Pere Desmâres* fameux Prédicateur. DESP. — dans *saint Roch*. ] Paroisse de Paris. DESP.

*Toussaint Desmâres* , l'un des savans Théologiens & des plus grands Prédicateurs de son temps. naquit à Vire en basse Normandie sur la fin de l'année 1599. Il entra fort jeune dans la *Congrégation de l'Oratoire* , nouvellement établie. Il s'y livra tout entier à l'étude de la Théologie. L'*Ecriture Sainte* , *saint Augustin* & *saint Thomas* furent les seuls guides , qu'il voulut suivre. En 1638. il commença , par l'ordre de ses Supérieurs , à prêcher ; & dès-lors il s'acquit la réputation du plus grand Prédicateur , que l'on eut encore entendu dans Paris. Il la soutint jusqu'en 1648. qu'il fût obligé de se réduire au silence , & de se soustraire par la fuite à l'effet des menées de ses ennemis. En 1653. il fut envoyé à Rome avec M. *Manessier* , Docteur de Sorbonne , pour aider MM. de *Lalane* & de *Saint-Amour* , aussi Docteurs , & M. *Angran* , Bachelier de Sorbonne , dans la Commission, dont quelques Evêques de France les avoient chargés , au sujet de la *Doctrine de saint Augustin*. Dans la *Congrégation* qui se tint en présence du Pape le 19. Mai de cette année , le *Pere Desmâres* fit pendant une heure & demie sur la Matière

dont il s'agissoit , un *Discours Latin* , qui fut fort applaudi , & dont *Innocent X.* lui-même lui témoigna qu'il avoit été très-satisfait. En 1668. après la Paix renduë à l'Eglise de France par *Clement IX.* le *Pere Desmâres* reparut en Chaire à Paris , & prêcha le Carême à saint Roch , avec un concours prodigieux d'Auditeurs , lequel vraisemblablement ne se feroit pas démenti les années suivantes, si dès celle-là même , il n'avoit encore été forcé de chercher sa sûreté dans la fuite. Le *Duc de Luyne* le cacha quelque tems dans une de ses Maisons , & bientôt après le *Duc* & la *Duchesse de Liancour* lui donnèrent , sous le bon plaisir du Roi , un logement dans leur Château de Liancour , avec tout ce qu'il lui falloit pour y vivre & y travailler commodément. Il se destina dans cette retraite à écrire sur toute la Théologie ; & il travailloit au *Traité de l'Eucharistie* , lorsqu'il y mourut le 19. de Janvier 1687. Il fut , par l'ordre de M. le *Duc de la Rochefoucauld* , enterré dans la Cave des Seigneurs , à côté du *Duc* & de la *Duchesse de Liancour* ses bienfaiteurs & ses amis. On ignore pourquoi ses *Traités de Théologie* n'ont jamais vû le jour. Ceux qui les ont lus , les regardent comme ce qu'il y a de plus parfait dans ce genre. Le *Pere Desmâres* n'a jamais été *Curé de*

Mais c'est trop t'insulter. Quittons la raillerie,  
 Parlons sans hyperbole & sans plaisanterie.  
 Tu viens de mettre icy l'Hymen en son beau jour.  
 Entends donc : & permets que je prêche à mon tour.

125 L'E'pouse que tu prens , sans tache en sa conduite,  
 Aux vertus , m'a-t'on dit , dans Port-Royal instruite ,  
 Aux loix de son devoir regle tous ses desirs.  
 Mais qui peut t'assurer , qu'invincible aux plaisirs  
 Chez toy dans une vie ouverte à la licence ,

130 Elle conservera sa premiere innocence ?  
 Par toi-mesme bien-tost conduite à l'Opera ,  
 De quel air penfes-tu que ta Sainte verra  
 D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse ,  
 Ces danses , ces Heros à voix luxurieuse ;

## R E M A R Q U E S.

*Liancour.* Il n'étoit point effacé par le P. BOURDALOUE. Il ne quitta point la Prédication à cause d'un Polse , qui lui vint dans le nez , & qui l'empêchoit de prononcer avec grace. M. Brossette , en affirmant le contraire de ce que je dis ici , s'étoit trompé.

VERS 126. — dans Port-Royal ] Célèbre Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux. Elle avoit été réformée par la M. Angélique Arnauld ; & depuis la pluspart des Filles de condition y furent élevées. Les Religieuses en ont été dispersées en 1709. & les Bâtimens détruits en 1710. de la manière & pour les raisons, que tout le monde sçait.

Voici la Note , qu'on trouve sur ce Vers dans l'Édition en 2. Vol. in-12. faite à Paris en 1735. " Port - Roïal , Monastere de  
 „ Religieuses , près Versailles ,  
 „ nommé l'Abbaïe de S. Cyr „

Tome I.

Ces derniers mots contiennent une erreur singulière.

VERS 134. — ces Heros à voix luxurieuse ; ] Le mot de luxurieux employé dans ce Vers , & celui de lubrique dans le Vers 141. dont le Poëte se sert pour désigner la Morale de l'Opéra, occasionnèrent une Lettre de M. Perrault , dans laquelle il reproche à l'Auteur de s'être servi de termes , qui bleissoient la pudeur. M. Arnauld prit la défense de ce dernier dans une Lettre , qu'il écrivit à ce sujet à M. Perrault. Il y justifie pleinement M. Despréaux. ED. P. 1735.

Je ne connois point de Lettre de M. Perrault , dans laquelle il ait censuré les Expressions dont il s'agit ici. C'est à la Préface de l'Apologie des Femmes , que l'Éditeur de 1735. devoit renvoyer ; & c'est à cette Préface , que M. Arnauld répond par sa Lettre ,

- 135 Entendra ces discours sur l'Amour seul roulans ,  
 Ces doucereux Renauds , ces incensez Rolands ;  
 Sçaura d'eux qu'à l'Amour, comme au seul Dieu suprême ,  
 On doit immoler tout , jusqu'à la vertu même.  
 Qu'on ne sçauroit trop tost se laisser enflammer :  
 140 Qu'on n'a reçu du Ciel un cœur que pour aimer ;  
 Et tous ces Lieux communs de Morale lubrique ,  
 Que Lully rechauffa des sons de sa Musique ?  
 Mais de quels mouvemens , dans son cœur excités ,  
 Sentira-t'elle alors tous ses sens agités ?  
 145 Je ne te répons pas , qu'au retour moins timide ,  
 Digne Ecoliere enfin d'Angelique & d'Armide ,  
 Elle n'aille à l'instant pleine de ces doux sons ,  
 Avec quelque Médor pratiquer ces leçons.  
 Supposons toutefois , qu'encor fidelle & pure ,  
 150 Sa vertu de ce choc revienne sans blessure :  
 Bien-tost dans ce grand Monde , où tu vas l'entraîner ,  
 Au milieu des écueils qui vont l'environner ,

## REMARKES.

que l'on trouvera dans le IV. DESP.

Tome de cette Edition.

VERS 137. Sçaura d'eux qu'à l'Amour, comme au seul Dieu suprême, ] Maximes fort ordinaires dans les Opéra de Quinault.

Nôtre Auteur en citoit plusieurs autres en conversation, contre lesquelles il se récrioit vivement, & sur tout celle-ci de l'Opéra d'ATIS.

*Il faut souvent, pour devenir heureux,  
 Qu'il en coûte un peu d'innocence.*

IMIT. Vers 138. On doit immoler tout jusqu'à la vertu même. ]

RACINE dans la Tragédie de Phèdre, Acte III. Scène III.

*Il faut immoler tout, & même la Vertu.*

VERS 142. Que Lully, &c. ] Jean-Baptiste Lulli, Florentin, célèbre Musicien, qui doit passer pour l'Inventeur des Opéra François. Ce que Cambert avoit fait avant lui dans le même gen-

re, ne pouvant être regardé que comme de foibles coups d'essai.

VERS 146. — d'Angelique & d'Armide, ] Voyez les Opéra de Quinault, intitulez, Roland & Armide. DESP.

Crois-tu

- Crois-tu que toujours ferme aux bords du précipice ,  
 Elle pourra marcher sans que le pié luy glisse ?  
 155 Que toujours insensible aux discours enchanteurs  
 D'un Idolatre amas de jeunes Seducteurs ,  
 Sa sagesse jamais ne deviendra folie ?  
 D'abord tu la verras , ainsi que dans Clélie ,  
 Recevant ses Amans sous le doux nom d'Amis ,  
 160 S'en tenir avec eux aux petits soins permis :  
 Puis bien-tost en grande eau sur le fleuve de Tendre  
 Naviger à souhair , tout dire , & tout entendre.

## R E M A R Q U E S.

VERS 158. — *ainsi que dans Clélie.* ] ROMAN de *Clélie*, & autres ROMANS du mesme Auteur. DES P.

VERS 159. *Recevant ses Amans sous le doux nom d'Amis.* ] Dans le *Roman de Clélie*, Part. I. Liv. I. page 389. *Celere* raconte que *Clélie*, "cette admirable Fille", vivoit de façon qu'elle n'avoit pas un Amant qui ne fût obligé de se cacher sous le nom d'Ami, & d'appeller son amour, amitié, car autrement, dit-il, ils eussent été chassés de chés elle. On fait faire ensuite à *Clélie* elle-même cette jolie distinction de ses divers genres d'Amis. "Il ne faut pas conclure de-là, dit-elle, que tous ceux que j'appelle mes Amis, soient de mes tendres Amis, car j'en ai de toutes les façons dont on en peut avoir. En effet, j'ai de ces demi-Amis, s'il est permis de parler ainsi, qu'on appelle d'agréables connoissances. J'en ai qui sont un peu plus avan-

„veaux Amis : J'en ai d'autres „ que je nomme simplement mes „ Amis : J'en ai aussi que je puis „ appeller des Amis d'habitude : „ J'en ai quelques-uns que je „ nomme de solides Amis, & „ quelques autres que j'appelle „ mes Amis particuliers. Mais „ pour ceux que je mets au rang „ de mes tendres Amis, ils sont „ en fort petit nombre, & ils „ sont si avant dans mon cœur „ qu'on ne peut jamais faire „ plus de progrès. Cependant „ ajoute *Clélie*, je distingue si „ bien toutes ces sortes d'amitiés, „ que je ne les confonds „ point du tout „.

VERS 161. *sur le fleuve de Tendre, &c.* ] Dans la première partie du *Roman de Clélie*, on a figuré la Carte du País de *Tendre*, dont le dessein est allégorique, pour marquer les divers genres de *Tendresse*. On peut avoir de la *tendresse* par trois causes différentes : l'*Estime*, la *Reconnoissance*, & l'*Inclination*; c'est pourquoi cette Carte représente trois Rivières, qui portent ces

Et ne présume pas que Venus, ou Satan,  
Souffre qu'elle en demeure aux termes du Roman.

165 Dans le crime il suffit qu'une fois on débute.

Une chute toujours attire une autre chute.

L'honneur est comme une Isle escarpée & sans bords.

On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

Peut-estre, avant deux ans ardente à te déplaire ;

170 Eprise d'un Cadet, yvre d'un Mousquetaire,

Nous la verrons hanter les plus honteux brelans,

Donner chez la Cornu rendez-vous aux Galans,

De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine,

Suivre à front découvert Z... & Messaline ;

### REMARQUES.

trois noms, & sur lesquelles sont situées trois Villes nommées *Tendre* ; savoir, *Tendre sur Inclination*, *Tendre sur Estime*, & *Tendre sur Reconnaissance*. *Petits Soins* est un des Villages représentés sur cette Carte : C'est à quoi le Vers précédent fait allusion.

VERS 170. *Eprise d'un Cadet, yvre d'un Mousquetaire.* ] CADET, signifie ici un jeune Homme, un jeune Militaire. En l'année 1682. le Roi établit, en plusieurs Places de son Roïaume, des Compagnies de jeunes Gens, à qui l'on donna le nom de *Cadets*. Ils étoient instruits dans

tous les exercices militaires; & de-là placés dans les Troupes.

*Mousquetaires*. Les Mousquetaires du Roi, sont deux Compagnies de Gens à cheval, composées, pour la plus grande partie, de jeunes Gens de Qualité, ou de bonne Maison.

VERS 172. *Donner chez la Cornu, &c.* ] Une infame, dont le nom estoit alors connu de tout le monde. DESP.

VERS 173. *De Phèdre dédaignant, &c.* ] M. Racine a très-heureusement exprimé le caractère de cette Princesse, dans ces Vers de la *Tragédie*, qui en porte le nom, Act. III. Sc. 1.

— Je ne suis point de ces femmes hardies,  
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,  
Ont sçu se faire un front qui ne rougit jamais.

IMIT. Ibid. — *la pudeur enfantine.* ] C'est une traduction de l'*Infans namque pudor* d'*Horace*, Liv. I. *Satire*. VI. Vers 57.

VERS 174. *Suivre à front dé-*

*couvert Z... & Messaline.* ] Cette lettre initiale Z. n'est mise ici que pour dépaïser les Lecteurs. Cependant malgré cette précaution, on ne laissa pas dans les

- 175 Conter pour grands exploits vingt Hommes ruinés ,  
 Blessez , battus pour Elle , & quatre assassins ;  
 Trop heureux ! si toujours Femme defordonnée ,  
 Sans mesure & sans regle au vice abandonnée ,  
 Par cent traits d'impudence aisés à ramasser ,  
 180 Elle t'acquiert au moins un droit pour la chasser.  
 Mais que deviendras-tu ? si , folle en son caprice ,  
 N'aimant que le scandale & l'éclat dans le vice ,  
 Bien moins pour son plaisir , que pour t'inquieter ,  
 Au fond peu vicieuse , elle aime à coqueter ?  
 185 Entre nous , verras-tu , d'un esprit bien tranquille ,  
 Chez ta Femme aborder & la Cour & la Ville ?  
 Hormis toy , tout chez toy , rencontre un doux accueil.  
 L'un est payé d'un mot , & l'autre d'un coup d'œil.  
 Ce n'est que pour toy seul qu'elle est fiere & chagrine ,  
 190 Aux autres elle est douce , agreable , badine :  
 C'est pour eux qu'elle étale & l'or & le brocard ;  
 Que chez toy se prodigue & le rouge & le fard ,  
 Et qu'une main sçavante , avec tant d'artifice ,  
 Bastit de ses cheveux le galant édifice.

## R E M A R Q U E S.

Provinces d'en faite l'application à deux ou trois femmes , dont par malheur les noms commençoient par cette lettre. *Mesfaline* , Femme de l'Empereur *Claude* , est fameuse par ses débordemens.

VERS 175. *Conter pour grands exploits* , &c. ] Ce caractère d'une Femme hardie & dangereuse , qui n'aime ses débauches que

par l'éclat & le bruit qu'elles font , étoit celui d'une Femme de la Cour. C'est elle que *Molière* a représentée dans son *Misanthrope* , sous le nom de *Célimène*.

CHANG. Vers 187. *Hormis toy , tout chez toy*. ] Avant l'Edition posthume de 1713. le comment de ce Vers se lisoit ainsi : *Tout , hormis toy , chés toy*.

- 195 Dans sa chambre , croy-moy , n'entre point tout le jour.  
 Si tu veux posséder ta Lucrece à ton tour ;  
 Atten , discret Mari , que la Belle en cornete  
 Le soir ait étalé son teint sur la toilette ;  
 Et dans quatre mouchoirs , de sa beauté falis ,
- 200 Envoje au Blanchisseur ses roses & ses lys.  
 Alors tu peux entrer : mais sage en sa présence ,  
 Ne vas pas murmurer de sa folle dépense.  
 D'abord l'argent en main paye & viste & comptant.  
 Mais non , fay mine un peu d'en estre mécontent ,
- 205 Pour la voir aussi-tost , de douleur oppressée ,  
 Déplorer sa vertu si mal recompensée.  
 Un Mari ne veut pas fournir à ses besoins !  
 Jamais Femme après tout a-t'elle cousté moins ?  
 A cinq cens Louis d'or , tout au plus , chaque année ,
- 210 Sa dépense en habits n'est-elle pas bornée ?  
 Que répondre ? Je voy , qu'à de si justes cris ,  
 Toi mesme convaincu déjà tu t'attendris ,  
 Tout prest à la laisser , pourveu qu'elle s'apaise ,  
 Dans ton coffre à pleins sacs puiser tout à son aise.
- 215 A quoi bon en effet t'allarmer de si peu ?  
 Hé que seroit-ce donc , si le Démon du jeu

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 205. *Pour la voir aussi-tost de douleur oppressée.* ] Avant l'Édition de 1713. on lisoit : *Pour la voir aussi-tost sur ses deux pieds haussée.* ]

CHANG. Vers 214. *Dans ton coffre à pleins sacs , &c.* ] Il y avoit : *En pleins sacs* ; dans les Éditions qui ont été faites avant celle de 1713.

VERS 216. — *si le Démon du jeu , &c.* ] Le caractère de la Joieuse a été fait sur Mad. . . Sa passion pour le Jeu étoit si grande , qu'elle regardoit comme perdu tout le tems qu'elle passoit hors du Jeu. Elle donnoit à jouer chés elle ; & parmi les Joieurs qui y alloient, M. B . . . étoit un des plus assidus. Elle

- Versant dans son esprit sa ruineuse rage ,  
 Tous les jours mis par elle à deux doigts du naufrage ,  
 Tu voyois tous tes biens au fort abandonnés  
 220 Devenir le butin d'un Pique ou d'un Sonnés !  
 Le doux charme pout toy ! de voir chaque journée ,  
 De nobles Champions ta Femme environnée ,  
 Sur une table longue & façonnée exprès :  
 D'un Tournois de Bassette ordonner les apprests ;  
 225 Ou si par un Arrest la grossiere police  
 D'un jeu si necessaire interdit l'exercice ,  
 Ouvrir sur cette table un champ au Lansquenet ,  
 Ou promener trois dez chassés de son cornet :  
 Puis sur une autre table , avec un air plus sombre ,  
 230 S'en aller mediter une vole au jeu d'Ombre ,  
 S'écrier sur un As mal à propos jetté ;  
 Se plaindre d'un gâno qu'on n'a point écouté ;  
 Ou , querellant tout bas le Ciel qu'elle regarde ,  
 A la Beste gemir d'un Roy venu sans garde.  
 235 Chés elle en ces emplois , l'Aube du lendemain  
 Souvent la trouve encor les cartes à la main.  
 Alors , pour se coucher les quittant , non sans peine ,  
 Elle plaint le malheur de la Nature humaine ,

## R E M A R Q U E S .

avoit ordonné que ceux qui d'écus qu'il jetta d'avance.  
 s'émanciperoient en paroles , VERS 220. — d'un Pique.  
 païeroient un écu chaque fois Terme du jeu de Piquet. Ibid.  
 que cela leur arriveroit. M. d'un Sonnés. ] Terme du jeu de  
 B. . . . . se trouvant trop gêné Triètrac. DES P.  
 par cette Loi , aima mieux , un VERS 232. Se plaindre d'un  
 jour qu'il étoit en colère , acheter la liberté de jurer tout à son gâno qu'on n'a point écouté. ]  
 aise , par une grosse poignée Terme du jeu d'Ombre. DES-  
 PRE'AUX.



- Qui veut qu'en un sommeil , où tout s'enfevelit ;  
 240 Tant d'heures , sans joïer , se consomment au lit.  
 Toutefois en partant la Troupe la console ,  
 Et d'un prochain retour chacun donne parole.  
 C'est ainsi qu'une Femme en doux amusemens  
 Sçait du temps qui s'envole employer les momens ;  
 245 C'est ainsi que souvent par une Forcenée  
 Une triste famille à l'hospital traînée ,  
 Voit ses biens en decret sur tous les murs écrits ,  
 De sa déroute illustre effrayer tout Paris.  
 Mais que plutôt son jeu mille fois te ruïne ;  
 250 Que si la famelique & honteuse Lézine ,  
 Venant mal à propos la saisir au collet ,  
 Elle te reduisoit à vivre sans valet ,  
 Comme ce Magistrat de hideuse memoire ,  
 Dont je veux bien ici te crayonner l'histoire.

## R E M A R Q U E S.

VERS 244. *Sçait du temps qui s'envole employer les momens.* ] Une Dévoté se confessoit du trop grand attachement qu'elle avoit pour le jeu. Son Confesseur lui remontra , qu'elle devoit en premier lieu considérer la perte du tems . . . *Helas ! oiii mon Père* , dit la Pénitente , en l'interrompant ; *on perd tant de tems à mêler les cartes !*

VERS 245. *C'est ainsi que souvent par une Forcenée* , &c. ] Parmi le grand nombre de gens , que la passion du Jeu a précipités dans les malheurs qui sont ici décrits , le Poète avoit principalement en vuë une Parente de Madame de Miramion , Fondatrice de la Communauté des Filles de sainte

Geneviève. Cette Jolieuse aiant dissipé des biens considérables , fut obligée de se retirer en Angleterre. Elle portoit aussi le nom de Miramion.

VERS 253. *Comme ce Magistrat de hideuse memoire* , &c. ] Le Lieutenant Criminel Tardieu. DESP.

Jacques Tardieu & Marie Ferrer , sa Femme , sont aussi fameux par leur fordide avarice , que par leur mort funeste. Nôtre Auteur les connoissoit particulièrement tous les deux , tant parce que M. Tardieu avoit tenu sur les fonts Jacques Boileau , son Frère , Docteur de Sorbonne , & Chanoine de la Sainte Chapelle , que parce qu'ils logeoient dans son voisinage , à la Maison , qui

- 255 Dans la Robbe on vantoit son illustre Maison.  
 Il estoit plein d'esprit, de sens, & de raison.  
 Seulement pour l'argent un peu trop de foiblesse  
 De ces vertus en lui ravaloit la noblesse.  
 Sa table toutefois sans superfluité,  
 260 N'avoir rien que d'honneste en sa frugalité.  
 Chés lui deux bons Chevaux, de pareille encolure,  
 Trouvoient dans l'écurie une pleine pasture,  
 Et du foin, que leur bouche au ratelier laissoit,  
 De surcroist une mule encor se nourrissoit.  
 265 Mais cette soif de l'or, qui le brûloit dans l'ame,  
 Le fit enfin songer à choisir une Femme;  
 Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.  
 Vers son triste penchant son naturel guidé,  
 Le fit dans une avare & sordide famille  
 270 Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille,

## R E M A R Q U E S.

fait le coin du Quai des Orfèvres & de la Ruë de Harlai. Pour lui il demouroit alors dans la Cour du Palais.

VERS 255. *Dans la Robbe on vantoit son illustre Maison.* ] M. Tardieu étoit d'une bonne Famille de la Robe, & Neveu de Jacques Gillot, Conseiller - Clerc au Parlement, & Chanoine de la Sainte Chapelle. M. Gillot est un des principaux Auteurs de la *Satire Menippée*, connuë sous le nom du *Catholicon d'Espagne*, & c'étoit dans sa maison que cet ingénieux Ouvrage avoit été composé. Il mourut l'an 1619. & logéoit dans la petite Ruë qui va du Quai des Orfèvres à l'Hôtel du Premier Président. M.

*Despréaux* & l'*Abbé Boileau*, son Frère, étoient nés dans la même chambre, où le *Catholicon d'Espagne* avoit été fait.

VERS 264. *De surcroist une mule, &c.* ] Le *Lieutenant-Criminel* est obligé de suivre les Criminels condamnés à la mort; & il est monté sur une Mule, qui étoit l'ancienne monture des Magistrats, avant l'usage des Carosses.

VERS 266. *Le fit enfin songer à choisir une Femme.* ] Elle étoit fille de *Jérémie Ferrier*, qui avoit été *Ministre* à Nîmes, & qui abjura ensuite le *Calvinisme*.

VERS 270. *Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille.* ] Elle étoit extrêmement laide & mal-

- Et sans trop s'enquerir d'où la Laide venoit ,  
 Il sçût , ce fut assés , l'argent qu'on lui donnoit.  
 Rien ne le rebuta ; ni sa veuë éraillée ,  
 Ni sa masse de chair bizarrement taillée ;
- 275 Et trois cens mille francs avec elle obtenus ,  
 La firent à ses yeux plus belle que Vénus.  
 Il l'épouze ; & bien-tost son Hostesse nouvelle ,  
 Le preschant , lui fit voir qu'il estoit au prix d'elle ,  
 Un vrai dissipateur , un parfait débauché.
- 280 Lui-mesme le sentit , reconnut son peché ,  
 Se confessa prodigue , & plein de repentance  
 Offrit sur ses avis de regler sa dépense.  
 Aussi-tost de chés eux tout rosti disparut.  
 Le pain bis renfermé d'une moitié décrut.
- 285 Les deux chevaux , la mule , au marché s'envolerent.  
 Deux grands Laquais , à jeun , sur le soir s'en allerent.  
 De ces Coquins déjà l'on se trouvoit lassé ,  
 Et pour n'en plus revoir le reste fut chassé.  
 Deux servantes déjà largement souffetées ?
- 290 Avoient à coups de pié descendu les montées ,  
 Et se voyant enfin hors de ce triste lieu ,  
 Dans la ruë en avoient rendu graces à Dieu.

## R E M A R Q U E S.

faite. On dit pourtant qu'elle avoit été belle dans sa jeunesse , mais la petite Vérole l'avoit ainsi défigurée.

VERS 280. *Lui-mesme le sentit*, &c. ] Dans ce Vers & les deux suivans , l'Auteur a exprimé toutes les parties de la *Confession*.

VERS 285. — *au marché s'envolerent*. ] Comme ce couple avoit

re n'avoit ni valets ni servantes, les Plaideurs, qui venoient solliciter, étoient obligés de panser leurs chevaux, & de les mener à l'abreuvoir; mais cela ne dura pas long-tems. On vendit premièrement les Chevaux, & puis la Mule, & quand le *Lieutenant-Criminel* en avoit besoin, il en empruntoit une.

Un vieux Valet restoit , seul cheri de son Maistre ,  
 Que toujours il servit , & qu'il avoit veu naistre ,  
 295 Et qui de quelque somme amassée au bon temps  
 Vivoit encor chés eux , partie à ses dépens.  
 Sa vuë embarrassoit ; il fallut s'en défaire ;  
 Il fut de la maison chassé comme un Corsaire.  
 Voilà nos deux Epoux , sans valets , sans enfans ,  
 300 Tous seuls dans leur logis libres & triomphans.  
 Alors on ne mit plus de borne à la lézine.  
 On condamna la cave , on ferma la cuisine.  
 Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois ,  
 Dans le fonds d'un grenier on sequestra le bois.  
 305 L'un & l'autre deslors vécut à l'aventure  
 Des présens qu'à l'abri de la Magistrature ,  
 Le Mari quelquefois des Plaideurs extorquoit ,  
 Ou de ce que la Femme aux voisins excroquoit.

## R E M A R Q U E S.

VERS 293. *Un vieux Valet restoit , &c.* ] Il se nommoit *Desbordes* , & portoit ordinairement une méchante casaque rouge.

VERS 308. *Ou de ce que la Femme aux voisins excroquoit.* ] Elle n'entroit jamais dans une mai-

son qu'elle n'excroquât quelque chose , & quand elle n'y pouvoit rien prendre , elle empruntoit sans rendre jamais rien. C'est d'elle que M. Racine a dit dans ses *Plaideurs* , Act. I. Sc. IV.

*Elle eût du Bûvettier emporté les serviettes ,  
 Plûtost que de rentrer au logis les mains nettes.*

Elle avoit effectivement pris quelques serviettes chés le *Bûvettier du Palais*.

Dans une maison voisine de la leur , il y avoit un lieu de débauche , où elle alloit tous les jours pour y attraper son diner , & elle ne manquoit jamais d'envoyer à son Mari une partie de ce qu'il y avoit sur la table. En

échange il accordoit sa protection à ce lieu d'honneur ; mais M. le *Premier Président* le fit déloger de son voisinage. Dans le même quartier il y avoit un *Pâtissier* , où la *Licutenante-Criminelle* alloit souvent prendre des Biscuits sans païer. Le *Pâtissier* las de cette pratique , fit des biscuits purgatifs , & les lui donna.

- Mais pour bien mettre ici leur crasse en tout son lustre ;  
 310 Il faut voir du Logis sortir ce Couple illustre :  
 Il faut voir le Mari tout poudreux , tout souillé :  
 Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé ,  
 Et de sa robbe en vain de pièces rajeunie  
 A pié dans les ruisseaux traînant l'ignominie.  
 315 Mais qui pourroit compter le nombre de haillons ,  
 De pieces , de lambeaux , de sales guenillons ,  
 De chiffons ramassés dans la plus noire ordure ,  
 Dont la Femme aux bons jours composoit sa parure ?  
 Décrirai-je ses bas en trente endroits percés ,  
 320 Ses souliers grimassans vingt fois rappetassés ,  
 Ses coëffes d'où pendoit au bout d'une ficelle  
 Un vieux masque pelé presqu'aussi hideux qu'Elle ?  
 Peindrai-je son jupon bigarré de Latin ,  
 Qu'ensemble composoient trois Théses de latin ,  
 325 Présent qu'en un procez sur certain privilège  
 Firent à son Mari les Regens d'un Collège ;  
 Et qui sur cette juppe à maint Rieur encor  
 Derriere Elle faisoit dire , *Argumentabor* ?  
 Mais peut-être j'invente une fable frivole.  
 330 Déments donc tout Paris , qui prenant la parole ,

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 309. *Mais pour bien mettre ici leur crasse , &c.* ] M. Racine obligea l'Auteur de retrancher ces vingt Vers , parce qu'ils contiennent un détail qu'il trouvoit trop bas. Ils ne parurent point en effet dans la première Edition de

cette Satire ; mais l'Auteur les rétablit dans l'Édition suivante.

VERS 322. *Un vieux masque pelé , &c.* ] La plupart des Femmes portoient alors un masque de velours noir , quand elles sortoient. D E S P.

Sur ce sujet encor de bons témoins pourveû ,  
 Tout prest à le prouver , te dira : Je l'ai veû.  
 Vingt ans j'ay veû ce Couple uni d'un mesme vice ;  
 A tous mes Habitans montrer que l'avarice  
 335 Peut faire dans les biens trouver la pauvreté ;  
 Et nous reduire à pis que la mendicité.  
 Des Voleurs qui chez eux pleins d'esperance entrèrent ;  
 De cette triste vie enfin les délivrerent.  
 Digne & funeste fruit du nœud le plus affreux ,  
 340 Dont l'Hymen ait jamais unis deux Malheureux.  
 Ce recit passe un peu l'ordinaire mesure ;  
 Mais un exemple enfin si digne de censure  
 Peut-il dans la Satire occuper moins de mots ?  
 Chacun sçait son métier : suivons nostre propos ;  
 345 Nouveau Predicateur aujourd'hui ; je l'avouë ,  
 Ecolier , ou plûtoft finge de Bourdalouë ,

## R E M A R Q U E S :

VERS 337. *Des Voleurs qui  
 chez eux , &c. ] Le Lieutenant  
 Criminel & sa femme furent as-  
 sassinés dans leur maison sur le  
 Quai des Orfèvres , le jour de S.  
 Barthelemi , 24. d'Août 1665.  
 sur les dix heures du matin , par  
 René & François Touchet , Frères ,  
 natifs de Niasse près de Gran en  
 Anjou. Ces deux Voleurs n'ayant  
 pû ouvrir la porte pour sortir ,  
 parce qu'il y avoit un secret à  
 la serrure , furent pris dans la  
 maison même ; & condamnés  
 à être rompus vifs sur un écha-  
 faut , à la pointe de l'Isle du Pa-  
 lais , devant le Cheval de Bronze :  
 Ce qui fut exécuté le 27. du  
 même mois. Quelques jours  
 avant cet assassinat , le Roi avoit*

*ordonné à M. le Premier Prési-  
 dent de Lamoignon de faire in-  
 former contre le Lieutenant-Cri-  
 minel à cause de ses malver-  
 sations.*

VERS 346. — *finge de Bour-  
 dalouë , ] Célèbre Jésuite. DESP.  
 Louis Bourdalouë , l'un de nos plus  
 grands Prédicateurs du XVII.  
 siècle , & le premiet qui se soit  
 avisé d'embellir ses Sermons de  
 Portraits , ou de Caractères , étoit  
 né à Boutges d'une famille con-  
 sidérable , le 26. d'Août 1632.  
 Il mourut à Paris dans la Mai-  
 son Professe des Jésuites le 13. de  
 Mai 1704. après avoir , pen-  
 dant plus de 35. ans , exercé le  
 Ministère de la Prédication à la  
 Cour & dans Paris.*

- Je me plais à remplir mes Sermons de portraits.  
 En voilà déjà trois peints d'assez heureux traits ,  
 La femme sans honneur , la Coquette & l'Avare.
- 350 Il faut y joindre encor la revêche Bizarre ,  
 Qui sans cesse d'un ton par la colere aigri ;  
 Gronde , choque , dément , contredit un Mari.  
 Il n'est point de repos ni de paix avec elle ,  
 Son mariage n'est qu'une longue querelle.
- 355 Laisse-t-elle un moment respirer son E'poux ?  
 Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux ,  
 Et sur le ton grondeur , lorsqu'elle les harangue ,  
 Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.  
 Ma plume ici traçant ces mots par alphabet ,
- 360 Pourroit d'un nouveau tôme augmenter Richelet.  
 Tu crains peu d'essuyer cette étrange furie :  
 En trop bon lieu , dis-tu , ton E'pouse nourrie ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 350. — *la revêche Bizarre.* ] La Belle-Sœur de l'Auteur , Femme de Jérôme Boileau, son Frère aîné.

VERS 358. *Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.* ] Cette Femme avoit un talent tout particulier pour inventer des noms ridicules , & des injures populaires : comme un grand *Frelampier* : un *Epétier* , une grande *Bacoule* , une *Pimbefche* , une grande *Orbesche* , &c. Il faut remarquer que ces deux derniers noms sont les Originaux des qualités de la Comtesse des Plaideurs de RACINE : Comtesse de *Pimbefche* , *Orbesche* , &c. Notre Poète , qui entendoit tous ces termes - là vingt fois par jour , les redi-

soit à ses Amis. Il en faisoit aussi rire quelquefois M. le Premier Président de Lamoignon. Ce grand Magistrat ne dédaignoit pas de s'en servir lui-même pour se divertir. *Il n'appartient pas à des Bacoules comme vous , &c.* C'étoit le commencement d'une Lettre , qu'il écrivoit à Madame la Comtesse de Broglio , sa Fille.

VERS 360. — *augmenter Richelet.* ] Auteur qui a donné un Dictionnaire François. DESP.

*Pierre-César Richelet* , Avocat au Parlement de Paris , mort en 1698. étoit petit-fils de *Nicolas Richelet* , Auteur célèbre en son tems , & dont nous avons un *Commentaire* sur une partie des *Oeuvres de Ronsard*.

Jamais de tels discours ne te rendra martyr.  
 Mais eust-elle fucé la raison dans Saint Cyr ,  
 365 Crois-tu que d'une fille humble , honneste , charmante ,  
 L'Hymen n'ait jamais fait de Femme extravagante ;  
 Combien n'a-t'on point veu de Belles aux doux yeux ,  
 Avant le mariage , Anges si gracieux ,  
 Tout à coup se changeant en Bourgeoises sauvages ,  
 370 Vrais Démons , apporter l'Enfer dans leurs ménages ,  
 Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits ,  
 Sous leur fontange altiere asservir leurs Maris ?  
 Et puis , quelque douceur dont brille ton Epouze ,  
 Penses-tu , si jamais elle devient jalouze ,  
 375 Que son ame livrée à ses tristes soupçons ,  
 De la raison encor écoute les leçons ?

## R E M A R Q U E S.

VERS 364. — dans *saint Cyr*, ] Célèbre Maison près de Versailles, où on élève un grand nombre de jeunes Demoiselles.  
 DESP.

Ce fut en 1686. qu'à la sollicitation de Madame de *Maintenon*, le Roi fonda cette Maison, à laquelle il donna de grands revenus pour l'entretien de deux cens cinquante Filles de pauvres Gentilshommes. Elles y sont reçues à l'âge de sept ans, & y sont élevées jusqu'à celui de vingt dans les exercices de la piété, en même-tems qu'on leur enseigne tout ce qui peut convenir à leur naissance ou à leur sexe. Quand leur tems est fini, la Maison leur doit à chacune une somme de mille écus, qui leur sert de dot pour se marier ou pour se

faire Religieuses, ou dont la rente aide à les faire subsister, si elles ne prennent ni l'un ni l'autre parti.

VERS 372. *Sous leur fontange*] C'est un nœud de ruban que les Femmes mettent sur le devant de la teste pour attacher leur coëffure. DESP.

Ce nom vient de Madame la *Duchesse de Fontange*, qui, s'apercevant à la promenade que sa Coëffure ne tenoit pas, prit une de ses Jarretières, qu'elle lia autour de sa tête pour assurer sa Coëffure. La manière dont elle avoit noué ce Ruban, plut; & ce qu'une nécessité de hasard avoit produit, devint sur le champ une Mode, qui subsiste encore en partie, quoique la forme du nœud change continuellement.



Alors, Alcipe, alors, tu verras de ses œuvres:  
 Refou-toi, pauvre Epoux, à vivre de coulevres:  
 A la voir tous les jours, dans ces fougueux accez,  
 380 A ton geste, à ron rire intenter un procez:  
 Souvent de ta maison gardant les avenuës,  
 Les cheveux hérissés, t'attendre au coin des ruës,  
 Te trouver en des lieux de vingt portes fermés,  
 Et par tout où tu vas, dans ses yeux enflammés  
 385 T'offrir, non pas d'Isis la tranquille Eumenide,  
 Mais la vraye Aleceto peinte dans l'Eneïde,  
 Un tison à la main chez le Roi Latinus,  
 Soufflant sa rage au sein d'Amate & de Turnus.  
 Mais quoi? je chauffe icy le cothurne Tragique.  
 390 Reprenons au plûtoſt le brodequin Comique,  
 Et d'objets moins affreux songeons à te parler.  
 Dy-moy donc, laissant là cette Folle heurler,  
 T'accomodes-tu mieux de ces douces Ménades,  
 Qui dans leurs vains chagrins sans mal toujours malades,

## R E M A R Q U E S.

VERS 378. — à vivre de coulevres. ] AVALER des Coulevres, est une expression proverbiale, qui signifie, souffrir bien des choses fâcheuses, sans en oser témoigner son déplaisir. Et *Vivre de Coulevres*, c'est être exposé tous les jours à ces sortes de chagrins.

VERS 385. — d'Isis la tranquille Eumenide. ] FURIE dans l'Opéra d'Isis, qui demeure presque toujours à ne rien faire. DESP.

L'Auteur étant à une représentation de cet Opéra, remarqua que l'Acteur, qui faisoit le Rôle de la Furie, s'ennuyant d'être long tems sans rien faire sur le

Théâtre, bâilloit de tems en tems: & qu'à chaque bâillement il faisoit de grands signes de croix sur sa bouche, comme font les bonnes gens. M. Despréaux dit à ceux avec qui il étoit: *Voïés, voïés la Furie, qui fait des signes de Croix.*

VERS 386. *Mais la vraye Aleceto, &c.* ] Une des Furies. Voïez l'Eneïde, Liv. VII. DESP.

VERS 393. — de ces douces Ménades. ] Bacchantes. DESP.

C'étoit des Femmes qui célébroient les *Orgies de Bacchus*, en courant comme des furieuses.

VERS 394. — sans mal toujours malades, ] L'Auteur a en-

395 Se font des mois entiers sur un lit effronté  
 Traiter d'une visible & parfaite santé,  
 Et douze fois par jour, dans leur molle indolence,  
 Aux yeux de leurs Maris tombent en defaillance ?  
 Quel sujet, dira l'un, peut donc si frequemment  
 400 Mettre ainsi cette Belle aux bords du monument ?  
 La Parque ravissant ou son fils ou sa fille,  
 A-t'elle moissonné l'espoir de sa famille ?  
 Non : il est question de reduire un Mari  
 A chasser un Valet dans la maison cheri,  
 405 Et qui, parce qu'il plaist, a trop sçeu lui déplaire,  
 Ou de rompre un voyage utile & necessaire :  
 Mais qui la priveroit huit jours de ses plaisirs,  
 Et qui loin d'un Galant, objet de ses desirs . . . .  
 O ! que pour la punir de cette Comedie,  
 410 Ne lui vois-je une vraye & triste maladie,  
 Mais ne nous fâchons point. Peut-estre avant deux jours,  
 Courtois & Denyau, mandés à son secours,  
 Digne ouvrage de l'Art dont Hippocrate traite,  
 Lui sçauront bien oster cette santé d'Athlete :

## R E M A R Q U E S.

core copié ce caractère d'après  
 sa Belle-Sœur, dont on a parlé  
 sur les Vers 18. 350. & 368.  
 Quand son mari ne vouloit pas  
 lui donner tout ce qu'elle avoit  
 envie d'avoir, elle contrefaisoit  
 la malade, & se mettoit au lit,  
 jusqu'à ce que sa fantaisie fut  
 passée, ou qu'elle eût obtenu  
 ce qu'on lui refusoit. M. Per-  
 rault, qui étoit son Médecin, la  
 trouvoit effectivement malade.  
 Un jour M. Boileau en fit appel-

ler un autre : c'étoit M. Rain-  
 sant ; mais il gâta tout ; car  
 quelques façons qu'elle fit pour  
 paroître malade, jamais ce Mé-  
 decin ne put trouver qu'elle le  
 fût.

VERS 412. *Courtois & Denyau.* ]  
 Médecins de Paris. D E S P.

VERS 414. — *cette santé d'Ath-  
 lete.* ] Allusion à l'*Aphorisme* III.  
*d'Hippocrate.* Les Athletes se  
 nourrissoient d'une manière par-  
 ticulière, pour acquérir beau-

- 415 Pour confumer l'humeur qui fait son embonpoint ,  
Lui donner fagement le mal qu'elle n'a point ;  
Et fuyant de Fagon les maximes énormes ,  
Au tombeau merité la mettre dans les formes.  
Dieu veuille avoir fon ame , & nous délivre d'eux.
- 420 Pour moy , grand ennemi de leur Art hazardeux ,  
Je ne puis cette fois que je ne les excufe.  
Mais à quels vains discours est-ce que je m'amufe ?  
Il faut fur des fujets plus grands , plus curieux ,  
Attacher de ce pas ton esprit & tes yeux.
- 425 Qui s'offrira d'abord ? Bon , c'est cette Sçavante ,  
Qu'estime Roberval , & que Sauveur frequente.  
D'où vient qu'elle a l'œil trouble , & le teint fi terni ?  
C'est que fur le calcul , dit-on , de Caffini ,

## R E M A R Q U E S.

coup de force & de vigueur , mais cette nourriture devoit enfin nuifible à leur fanté.

VERS 417. *Et fuyant de Fagon.* ] Premier Médecin du Roi. DES-  
PRE'AUX.

*Gui Crescent Fagon*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, fuccéda dans la place de premier Médecin à M. *Daquin* en 1693. lorsque nôtre Poète compofoit cette *Satire*.

VERS 426. ——— *Roberval*, ——— *Sauveur*. ] Illuftres Mathématiciens. DES P.

*Gille Perfonne*, *frere de Roberval*, Professeur Roïal en Mathématiques, & de l'Académie des Sciences, mourut en 1675.

*Joseph Sauveur*, auffi de l'Académie des Sciences, & Pro-

feffeur Roïal en Mathématiques: fut choifi pour les enseigner au Roi d'Espagne *Philippe V.* & aux deux Princes ses Frères. Il mourut le 9. de Juillet 1716. dans la foixante-quatrième année.

VERS 428. ——— *Caffini*. ] Fameux Astronome. DES P.

*Jean-Dominique Caffini*, de l'Académie Roïale des Sciences, étoit né à Gènes, & avant d'être appelé en France, il étoit premier Professeur d'Astronomie dans l'Université de Bologne, Maître des Fortifications du *Grand Duc de Toscane*, & Arbitre des différens entre les Princes d'Italie, au fujet des limites de leurs Etats. Il mourut le 24. Septembre 1712. âgé de 87. ans.

Un Astrolabe en main , elle a dans sa goûtiere  
 430 A suivre Jupiter passé la nuit entiere.  
 Gardons de la troubler. Sa science , je croy ;  
 Aura pour s'occuper ce jour plus d'un employ.

## R E M A R Q U E S.

V E R S 429. *Un Astrolabe en main , &c.* ] L'Astrolabe est un Instrument de Mathématique en forme de *Planisphère* , qui sert à prendre les hauteurs des Astres , & à faire quelques autres observations d'Astronomie.

M. Perrault dans la *Préface* de son *Apologie pour les Femmes* , nous apprend que , lorsque cette *Satire* parut, on croioit que le ca-

ractère de la *Sçavante Ridiculé* avoit été fait pour Madame de *La Sablière* , qui ne vivoit plus alors. M. Perrault ne la nomme pas ; mais en disant , que c'étoit une Dame habile dans l'*Astronomie* & dans plusieurs autres Sciences , il la déigne si bien qu'il est impossible de s'y méprendre.

Le Poète avoit dit dans son *Épître V.*

*Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher  
 Si le Soleil est fixe ou tourne sur son axe ,  
 Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.*

Ce fut l'origine du mécontentement , que M. Despréaux eut de Madame de *La Sablière* ; supposé qu'il en faille croire M. Perrault, quand il dit au même endroit , en parlant de nôtre Auteur :  
 " Cette Dame eut la bonté de  
 „ lui dire que , quand on se  
 „ mêloit de faire des *Satires* , il  
 „ falloit connoître les matières,  
 „ dont on parloit ; que ceux  
 „ qui tiennent que le Soleil est  
 „ fixe & immobile , sont les  
 „ mêmes qui soutiennent qu'il  
 „ tourne sur son axe , & que  
 „ ce ne sont point deux opi-  
 „ nions différentes , comme il  
 „ paroît le dire dans ses Vers.  
 „ Elle ajouta qu'un Astrolabe  
 „ n'étoit d'aucune utilité pour  
 „ découvrir si le Soleil est fixe ,  
 „ ou s'il tourne sur son axe „  
 La critique est juste , & ç'eût été bien fait que d'en profiter.

Tome I.

Au reste , le *Portrait Satirique* , que M. Despréaux trace ici de cette Dame, devoit lui convenir, puisque , dès que cette *Satire* parut , on crut , de l'aveu de M. Perrault , qu'elle en étoit l'Original. C'est donc en vain qu'après avoir parlé de l'étendue de ses connoissances, il ajoute pour la disculper : " Il est encore vrai  
 „ qu'elle n'en faisoit aucune of-  
 „ tentation , & qu'on n'estimoit  
 „ guère moins en elle le soin de  
 „ cacher ses dons , que l'avan-  
 „ tage de les posséder „. Finis-  
 sons par dire , que si le seul motif de la vengeance eût porté M. Despréaux à tourner en ridicule Madame de *La Sablière* , il n'eût pas sans doute attendu qu'elle fût morte. Voyez *Épître V.* Vers 28.

V E R S 430. *A suivre Jupiter , &c.* ] Une des sept Planettes. DESP.

N

- D'un nouveau microscope on doit en sa présence  
 Tantost chez Dalencé faire l'expérience ;  
 435 Puis d'une femme morte avec son embryon ,  
 Il faut chez Du Vernay voir la dissection.  
 Rien n'échape aux regards de notre Curieuse.  
 Mais qui vient sur ses pas ? C'est une Précieuse ,  
 Reste de ces Esprits jadis si renommez ,  
 440 Que d'un coup de son Art Moliere a diffamez.  
 De tous leurs sentimens cette noble heritiere  
 Maintient encor ici leur secte façonniere.  
 C'est chez elle toujourns que les fades Auteurs  
 S'en vont se consoler du mépris des Lecteurs.  
 445 Elle y reçoit leur plainte , & sa docte demeure  
 Aux Perrins , aux Corras est ouverte à toute heure.  
 Là du faux bel esprit se tiennent les bureaux.  
 Là tous les Vers sont bons, pourveu qu'ils soient nouveaux.

## R E M A R Q U E S.

VERS 434. *Tantost chez Dalencé*, ] Chez qui on faisoit beaucoup d'expériences de Physique. DESP.

Il étoit fils d'un fameux Chirurgien de Paris, qui lui avoit laissé des biens considérables, qu'il dissipa à ses expériences; après quoi il se retira en Flandres.

VERS 436. *Il faut chez Du Vernay*, &c. ] Médecin du Roy, connu pour être très-sçavant dans l'Anatomie. DESP.

*Joseph Du Vernay*, de l'Académie Royale des Sciences, mourut en 1710. âgé de 82. ans. Il étoit fils d'un Médecin de la petite Ville de Feurs en Forez, qui s'attachoit principalement à la

connoissance des Plantes.

VERS 438. — *C'est une Précieuse*,] On a vu de feu Mademoiselle L'Héritier, que l'on avoit dans le tems attribué ce Portrait à Madame Deshoulières, si connue par ses Poësies. Comme elle étoit amie de M. Perrault & de Pradon, elle avoit pris parti pour eux contre M. Racine & M. Despréaux. Celui-ci profita de l'occasion du caractère de la *Précieuse*, pour satiriser cette Dame, dans les Ouvrages de laquelle, quoique charmans d'ailleurs, on ne laisse pas d'apercevoir des traces du caractère, que le Poëte lui donne ici.

VERS 440. *Que d'un coup de son Art Moliere a diffamez*. ] Voyez la Comédie des *Précieuses*. DESP.

- Au mauvais gouſt public la Belle y fait la guerre :  
 450 Plaint Pradon opprimé des fiflets du Parterre :  
 Rit des vains amateurs du Grec & du Latin ;  
 Dans la balance met Ariſtote & Cotin ;  
 Puis d'une main encor plus fine & plus habile ,  
 Péze ſans paſſion Chapelain & Virgile ;  
 455 Remarque en ce dernier beaucoup de pauvreté ;  
 Mais pourtant confeſſant qu'il a quelques beautés ,  
 Ne trouve en Chapelain , quoy qu'ait dit la Satire :  
 Autre défaut , ſinon , qu'on ne le ſçauroit lire ;  
 Et pour faire goûter ſon Livre à l'Univers ,  
 460 Croit qu'il faudroit en proſe y mettre tous les Vers.

## R E M A R Q U E S.

VERS 449. & 450. *Au mauvais gouſt public la Belle y fait la guerre : Plaint Pradon opprimé des fiflets du Parterre.* ] Tout le monde connoît le fameux Sonnet de Madame Deshoulières contre la Phédre de Racine. Voies à ce ſujet l'*Avertiſſement* ſur l'*Epit.* VII. En conſéquence de l'entêtement de cette Dame pour Pradon & de ſes liaiſons avec M. Perrault , le Poète dans les dix Vers ſuivans lui prête ſur les *Anciens* & les *Modernes* des Jugemens à peu près les mêmes que ceux du *Parallèle* de M. Perrault , qui ſe trouve être en même-tems ici l'objet des traits fatiriques de l'Auteur.

IMIT. Vers 454. *Péze ſans paſſion Chapelain & Virgile.* ] JUVENAL , *Satire VI.* Vers 435.

*Laudat Virgilium , peritura ignoſcit Eliſe ,  
 Committit Vates , & comparat inde Maronem ,  
 Atque alia parte in trutina ſuspendit Homerum.*

VERS 459. *Et pour faire goûter ſon Livre à l'Univers.* ] Au lieu de ce Vers & du ſuivant , il y avoit dans la première Edition les quatorze que l'on va lire , & que l'Auteur ſupprima après ſa reconciliation avec M. Perrault. Ils ſont parodiés , ainſi qu'une partie de ce qui précède , de ce que cet *Académicien* dit dans ſon *Parallèle* , Tome III. p. 255.

*Et croit qu'on pourra me/mé enfin le lire un jour ,  
 Quand la Langue vieillie ayant changé de tour ,  
 On ne ſentira plus la barbare ſtructure  
 De ſes expreſſions miſes à la torture ,  
 S'étonne cependant d'où vient que chez Coignard ,  
 Le Saint Paulin écrit avec un ſi grand Art ,*

- A quoi bon m'étaler cette bizarre Ecole ,  
 Du mauvais sens , dis-tu , presché par une Folle ?  
 De Livres & d'écrits bourgeois Admirateur  
 Vai-je épouser ici quelque apprentive Auteur ?
- 465 Sçavez-vous que l'Epouse avec qui je me lie  
 Compte entre ses parens des Princes d'Italie ?  
 Sort d'Ayeux dont les noms . . . Je t'entens , & je voy  
 D'où vient que tu t'es fait Secretaire du Roy.  
 Il falloit de ce titre appuyer ta naissance.
- 470 Cependant , t'avoûrai-je ici mon insolence ?  
 Si quelque objet pareil chez moy , deçà les Monts ,  
 Pour m'épouser entroit avec tous ses grands noms ,  
 Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimeres ;  
 Je lui dirois bien-toft : Je connois tous vos Peres :

## R E M A R Q U E S.

*Et d'une plume douce , aisée & naturelle ,  
 Pourrit , vingt fois encor moins lû que la Pucelle.  
 Elle en accuse alors notre siecle infecté  
 Du pédantesque goust qu'ont pour l'Antiquité  
 Magistrats , Princes , Ducs , & mesme Fils de France ,  
 Qui lisent sans rougir & Virgile & Terence ;  
 Et toujours pour Perrault plein d'un dégoust malin ,  
 Ne sçavent pas s'il est au monde un Saint Paulin.*

Le *Saint Paulin* est un Poëme de Perrault , imprimé chés Coignard. Par ces mots : *Fils de France* , l'Auteur entend ici *Philippe de France* , Duc de Chartres , ensuite Duc d'Orléans , neveu de Louis XIV. & Regent du Roiaume après la mort du Roi son Oncle.

CHANG. Vers 464. — *quelque apprentive Auteur.*] Dans toutes les Editions qui ont précédé celle de 1713. il y avoit *Apprentive* , au lieu d'*Apprentive*.

IMIT. Vers 473. *Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimeres.*] JUVENAL , *Satire VI.* Vers 167.

*Malo Venusinam , quàm te Cornelia , Mater  
 Gracchorum , si cum magnis virtutibus adfers  
 Grande supercilium , & numeras in dote triumphos,  
 Tolle tuum , precor , Hannibalem , &c.*

- 475 Je ſçay qu'ils ont brillé dans ce fameux combat  
Où ſous l'un des Valois Enguien ſauva l'Etat.  
D'Hozier n'en convient pas: mais, quoi qu'il en puiſſe eſtre,  
Je ne ſuis point ſi ſot que d'épouſer mon maïſtre.  
Ainſi donc au plûtôſt délogeant de ces lieux ,  
480 Allez , Princeſſe , allez avec tous vos Ayeux ,  
Sur le pompeux débris des lances Eſpagnoles ,  
Coucher , ſi vous voulez , aux champs de Cerizoles.  
Ma maiſon , ni mon lit ne ſont point faits pour vous.  
J'admire , poursuis-tu , voſtre noble courroux.  
485 Souvenez-vous pourtant que ma famille illuſtre  
De l'aſſiſtance au Sceau ne tire point ſon luſtre :  
Et que né dans Paris de Magiſtrats connus ,  
Je ne ſuis point ici de ces nouveaux venus ,

R E M A R Q U E S.

VERS 475. *Je ſçay qu'ils ont brillé dans ce fameux combat.* ] Le Combat de Cérizoles gagné par le Duc d'Enguien , en Italie.

D E S P.

Il fut donné le 14. d'Avril 1544. ſous le regne de François I.

CHANG. Vers 477. *D'Hozier n'en convient pas*, &c. ] L'Auteur avoit mis dans les deux Editions de 1694. *Varillas n'en dit rien*; Mais cela faiſoit une équivoque; & *Varillas* ſ'en plaignit. Il ſembloit que M. Despréaux eût vou-

lu taxer *Varillas* de n'avoir rien dit de la Bataille de Cérizoles, quoiqu'il en ait parlé fort au long dans ſon *Hiſtoire de François I.* L'Auteur leva l'équivoque en mettant, *d'Hozier n'en convient pas*. Il ſ'agit ici d'une Généalogie, & *d'Hozier* eſt connu de tout le monde pour un fameux Généalogiſte.

IMIT. Vers 478. *Je ne ſuis point ſi ſot que d'épouſer mon maïſtre.* ] MARTIAL, Livre VIII. Epigramme XII.

*Uxorem quare locupletem ducere nolim,  
Quaritis? Uxori nubere nolo mea.*

L'Auteur a eu deſſein de rendre ici la même beauté de Langue, en traduiſant par ces mots: *Epouſer mon maïſtre*, ceux ci de MARTIAL: *Uxori nubere nolo mea*. La Phraſe Latine eſt, Nu-

*bere marito*, pour les Femmes; & *Ducere uxorem*, pour les Hommes. C'eſt en quoi conſiſte la fineſſe du bon mot de *Martial*.

VERS 486. *De l'aſſiſtance au Sceau*, &c. ] Une des principa-



- De ces nobles fans nom , que par plus d'une voye ,  
 490 La Province souvent en giestres nous envoie.  
 Mais euffai-je comme eux des Meufniers pour parens ,  
 Mon Epoufe vint-elle encor d'Ayeux plus grands ,  
 On ne la verroit point , vantant son origine ,  
 A son triste Mari reprocher la farine.
- 495 Son cœur toujournourri dans la devotion ,  
 De trop bonne heure apprit l'humiliation :  
 Et pour vous détromper de la pensée estrange ,  
 Que l'Hymen aujourd'hui la corrompe & la change ,  
 Sçachez qu'en nostre accord elle a , pour premier point ,  
 500 Exigé , qu'un Epoux ne la contraindroit point ,  
 A traîner après elle un pompeux équipage ,  
 Ni sur tout de souffrir , par un profane usage ,  
 Qu'à l'Eglise jamais devant le Dieu jaloux ,  
 Un fastueux carreau soit veu sous ses genoux.
- 505 Telle est l'humble vertu qui dans son ame empreinte . . .  
 Je le voy bien , Tu vas épouser une Sainte :  
 Et dans tout ce grand zele il n'est rien d'affecté.  
 Sçais-tu bien cependant sous cette humilité ,  
 L'orgueil que quelquefois nous cache une Bigote ,  
 510 Alcippe , & connois-tu la nation devote ?  
 Il te faut de ce pas en tracer quelques traits ,  
 Et par ce grand portrait finir tous mes portraits.  
 A Paris , à la Cour on trouve , je l'avoüe ,  
 Des Femmes dont le zele est digne qu'on le loüe ,

## R E M A R Q U E S.

les fonctions des *Secretaires du* les Chancelleries. *Edit de Louis*  
*Roi* , est d'assister au Sceau , dans *XI. Novemb. 1482.*

- 515 Qui s'occupent du bien en tous temps , en tout lieu.  
 J'en sçais Une chérie & du Monde & de Dieu ,  
 Humble dans les grandeurs , sage dans la fortune ;  
 Qui gemit , comme Esther , de sa gloire importune ;  
 Que le Vice lui-mesme est contraint d'estimer ,  
 520 Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer.  
 Mais pour quelques vertus si pures , si sinceres ,  
 Combien y trouve-t'on d'impudentes Faussaires ,  
 Qui sous un vain dehors d'austere pieté ,  
 De leurs crimes secrets cherchent l'impunité ,  
 525 Et couvrent de Dieu mesme empraint sur leur visage  
 De leurs honteux plaisirs l'affreux libertinage ?  
 N'attens pas qu'à tes yeux j'aïlle ici l'étaler.  
 Il vaut mieux le souffrir que de le dévoiler.  
 De leurs galans exploits les Buffis , les Brantômes  
 530 Pourroient avec plaisir te compiler des tômes :  
 Mais pour moy dont le front trop aisément rougit ,  
 Ma bouche a déjà peur de t'en avoir trop dit.  
 Rien n'égale en fureur , en monstrueux caprices ,  
 Une fausse Vertu qui s'abandonne aux vices.  
 535 De ces Femmes pourtant l'hypocrite noirceur  
 Au moins pour un Mari garde quelque douceur.

## R E M A R Q U E S.

VERS 516. *J'en sçais Une , &c.] Vies des Dames Galantes de son  
 Madame de MAINTENON , Fran- tems.*

VERS 529. — *les Buffis , les  
 Brantômes.] Le Comte de Buffi-  
 Raburin est Auteur de l'Histoire  
 amoureuse des Gaules. On trouve  
 dans les Mémoires de Brantôme les*

VERS 531. *Mais pour moy dont  
 le front trop aisément rougit.] On  
 le surnommoit Le chaste Des-  
 préaux. La pureté de ses mœurs  
 & de ses écrits , lui a valu cet  
 éloge.*

Je les aime encor mieux qu'une Bigotte altiere ,  
 Qui dans son fol orgueil , aveugle , & sans lumiere ;  
 A peine sur le seuil de la devotion ,  
 § 40 Pense atteindre au sommet de la perfection :  
 Qui du soin qu'elle prend de me gesner sans cesse ,  
 Va quatre fois par mois se vanter à confesse :  
 Et les yeux vers le Ciel , pour se le faire ouvrir ,  
 Offre à Dieu les tourmens qu'elle me fait souffrir,  
 § 45 Sur cent pieux devoirs aux Saints elle est égale.  
 Elle lit Rodriguez , fait l'oraison mentale ,  
 Va pour les malheureux quester dans les maisons ,  
 Hante les hospitaux , visite les prisons ,  
 Tous les jours à l'Eglise entend jusqu'à six Messes.  
 § 50 Mais de combattre en elle , & domter ses foiblesses ,  
 Sur le fard , sur le jeu vaincre sa passion ,  
 Mettre un frein à son luxe , à son ambition ,  
 Et soumettre l'orgueil de son esprit rebelle :  
 C'est ce qu'en vain le Ciel voudroit exiger d'elle,  
 § 55 Et peut-il , dira-t-elle , en effet l'exiger ;  
 Elle a son Directeur , c'est à lui d'en juger.  
 Il faut , sans differer sçavoir ce qu'il en pense,  
 Bon ! vers nous à propos je le vois qui s'avance,

## R E M A R Q U E S.

VERS 546. *Elle lit Rodriguez , &c.* ] Le Traité de la *Perfection Chrestienne* du Père *Alphonse Rodriguez*, Jésuite Espagnol est très-estimé. L'Abbé *Regnier-Desmarais*, Secrétaire perpetuel de l'Académie Française , en a fait une excellente Traduction.

VERS 558. — *je le vois qui s'avance.* ] De tous les caractères

qui sont dans cette *Satire*, c'est à celui du *Directeur* que nôtre Poëte donnoit la préférence. Quoique ce portrait soit assez général, l'Auteur n'a pas laissé d'avoir un objet particulier. C'étoit M. H. grand *Directeur de Femmes*. Il étoit tel qu'on le représente ici ; frais , vermeil , plein de santé ; cependant il se plaignoit tou-

- Qu'il paroît bien nourri ! Quel vermillon , quel teint !  
 560 Le Printemps dans sa fleur sur son visage est peint.  
 Cependant , à l'entendre , il se soutient à peine.  
 Il eut encor hier la fièvre & la migraine :  
 Et sans les prompts secours qu'on prit soin d'apporter ,  
 Il seroit sur son lit peut-estre à tremblotter.  
 565 Mais de tous les Mortels , grace aux devotes Ames ,  
 Nul n'est si bien soigné qu'un Directeur de Femmes.  
 Quelque léger dégoust vient-il le travailler ?  
 Une froide vapeur le fait-elle bâailler ?  
 Un Escadron coëffé d'abord court à son aide.  
 570 L'une chauffe un bouillon , l'autre appreste un remede.  
 Chez luy fyrops exquis , ratafias vantés ;  
 Confitures sur tout volent de tous costés :  
 Car de tous mets sucrez , secs , en paste , ou liquides ,  
 Les estomachs devots toujourns furent avides :  
 575 Le premier masse pain pour eux , je croy , se fit ,  
 Et le premier citron à Roüen fut confit.  
 Nostre Docteur bien-tost va lever tous ses doutes ;  
 Du Paradis pour elle il applanit les routes ;

## R E M A R Q U E S.

jours de quelque indisposition. Il alloit souvent chés Madame B . . . . sa Pénitente , qui logeoit près du Palais dans le voisinage de nôtre Poëte. Cette Dame dévote & sa Fille , recevoient leur cher *Directeur* avec un respect infini , & lui rendoient les soins les plus pressés.

VERS 576. *Et le premier citron à Roüen fut confit.* ] Les plus exquis citrons confits se font à Roüen. DESP.

Ce fut d'abord par Roüen que

Tome I.

vinrent à Paris les citrons confits dans les Isles Françoises de l'Amérique. C'est de là qu'ils ont pris le nom de *Citrons de Roüen*, qu'ils conservent encore, parce que nous en recevons toujours beaucoup par cette Ville. Il en vient aussi par Nantes & par Bordeaux.

VERS 577. *Nostre Docteur bien-tost , &c.* ] Ce Vers & les suivans y compris le Vers 608. ne regardent personne en particulier. Ils n'attaquent que la MÔ-

- Et loin sur ses défauts de la mortifier ,  
 580 Lui-même prend le soin de la justifier.  
 Pourquoy vous alarmer d'une vaine censure ?  
 Du rouge qu'on vous voit on s'étonne , on murmure.  
 Mais a-t'on , dira-t'il , sujet de s'étonner ?  
 Est-ce qu'à faire peur on veut vous condamner ?  
 585 Aux usages reçus il faut qu'on s'accommode ,  
 Une Femme sur tout doit tribut à la Mode.  
 L'orgueil brille , dit-on , sur vos pompeux habits :  
 L'œil à peine soutient l'éclat de vos rubis.  
 Dieu veut-il qu'on étale un luxe si profane ?  
 590 Oui , lorsqu'à l'étaler notre rang nous condamne.  
 Mais ce grand jeu chez vous comment l'autorizer ?  
 Le jeu fut de tout temps permis pour s'amuzer.  
 On ne peut pas toujours travailler , prier , lire :  
 Il vaut mieux s'occuper à joüer qu'à médire.  
 595 Le plus grand jeu joüé dans cette intention ,  
 Peut même devenir une bonne action.  
 Tout est sanctifié par une ame pieuse.  
 Vous estes , poursuit-on , avide , ambitieuse ,  
 Sans cesse vous brûlez de voir tout vos parens  
 600 Engloutir à la Cour Charges , Dignitez , Rangs.  
 Vostre bon naturel en cela pour Eux brille.  
 Dieu ne nous défend point d'aimer notre famille :

## R E M A R Q U E S.

raie accommodante des faux Directeurs en général.

VERS 594. *Il vaut mieux s'occuper à joüer qu'à médire.* ] Les deux Dévotes , dont on vient de parler , aimoient beaucoup

le Jeu. Nôtre Poëte prenoit souvent la liberté de les censurer ; & Mademoiselle B. . . . lui disoit , pour se vanger de ses railleries , *qu'il valoit mieux joüer que médire.*

D'ailleurs tous vos parens sont sages , vertueux.

Il est bon d'empescher ces emplois fastueux

605 D'estre donnez peut-estre à des Ames mondaines ,

Eprises du neant des vanitez humaines.

Laissez-là , croyez moi , gronder les indevots ,

Et sur vostre salut demeurez en repos.

Sur tous ces points douteux c'est ainsi qu'il prononce.

610 Alors croyant d'un Ange entendre la réponse ,

Sa Devote s'incline , & calmant son esprit ,

A cet ordre d'enhaut sans replique souscrit.

Ainsi pleine d'erreurs , qu'elle croit legitimes ,

Sa tranquille vertu conserve tous ses crimes :

615 Dans un cœur tous les jours nourri du Sacrement

Maintient la vanité , l'orgueil , l'entestement ,

Et croit que devant Dieu ses frequens sacrilèges

Sont pour entrer au Ciel d'assurez privilèges.

Voilà le digne fruit des soins de son Docteur.

620 Encore est-ce beaucoup , si ce Guide imposteur ,

Par les chemins fleuris d'un charmant Quiétisme

Tout à coup l'amenant au vrai Molinozisme ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 620. & 623. *Encore est-ce beaucoup , si ce Guide imposteur , &c. Il ne lui fait bien-tost , &c.* ] Les deux Vers , qui séparent le 620. & le 623. empêchent qu'on ne s'apperçoive au premier coup d'œil d'une faute contre la Syntaxe , qui se trouve dans cette Phrase. Mais en rapprochant les deux Vers , que l'on cite ici , il est aisé de voir que *ce Guide imposteur* est le Nominatif de toute la Phrase ; & qu'*Il* , qui com-

mence le Vers 623. n'est que la répétition de ce Nominatif, faite sans nécessité. Ce qui , dans toutes les Langues , pèche contre les Regles de la Syntaxe. Cette Remarque est de M. Des Forges Maillart dans sa Lettre sur l'Imitation , &c. à M. le Président Boubier.

VERS 622. — *au vrai Molinozisme.* ] Le *Quiétisme* fut introduit à Rome par *Miguel Molinos*, Prêtre Espagnol , & célèbre Di-

Il ne lui fait bien-tost , aidé de Lucifer ,  
Gouster en Paradis les plaisirs de l'Enfer.

- 625 Mais dans ce doux état molle , délicieuse ,  
La hais-tu plus , di-moi , que cette Bilieuse ,  
Qui follement outrée en sa sévérité ,  
Baptizant son chagrin du nom de piété ,  
Dans sa charité fausse , où l'amour propre abonde ,  
630 Croit que c'est aimer Dieu que haïr tout le monde ?  
Il n'est rien où d'abord son soupçon attaché  
Ne presume du crime , & ne trouve un péché.  
Pour une Fille honneste & pleine d'innocence ,  
Croit-elle en ses valets voir quelque complaisance ?  
635 Reputés criminels les voilà tous chassés ,  
Et chez elle à l'instant par d'autres remplacés.  
Son Mari , qu'une affaire appelle dans la Ville ,  
Et qui chez luy , sortant , a tout laissé tranquille ,  
Se trouve assez surpris , rentrant dans la maison  
640 De voir que le portier luy demande son nom ;

## R E M A R Q U E S.

recteur , qui s'étoit fait une réputation de piété. Il enseignoit une méthode pour élever l'ame à la contemplation par l'*Oraison de Quiétude*. Cette *Oraison* , selon lui , consiste à se mettre en la présence de Dieu par un acte de foi , qui nous fasse concevoir Dieu présent en nous-mêmes. Après quoi , il faut bannir toutes sortes de pensées & d'affections , & attendre le reste de Dieu. Ce faux Directeur âgé de 60. ans fut délégué à l'*Inquisition* ,

& fit abjuration de sa Doctrine à Rome , en 1687. L'*Inquisition* le condamna à une prison perpétuelle , dans laquelle il mourut quelques années après.

VERS 637. *Son Mari* , qu'une affaire appelle , &c.] L'Auteur désigne encore ici sa belle-Sœur. Elle changeoit souvent de Domestiques. Un jour son Mari fut fort surpris de voir , en rentrant chés lui , des gens qui ne le connoissoient pas , & qui lui demandoient son nom.

Et que parmi les Gens changez en son absence ,  
 Il cherche vainement quelqu'un de connoissance ,  
 Fort bien : Le trait est bon. Dans les Femmes , dis-tu ,  
 Enfin vous n'approuvez ni vice , ni vertu.

- 645 Voilà le Sexe peint d'une noble maniere !  
 Et Theophraste mesme , aidé de la Bruyere ,  
 Ne m'en pourroit pas faire un plus riche tableau.  
 C'est assez : Il est temps de quitter le pinceau.  
 Vous avez desormais épuisé la Satire.
- 650 Epuisé , cher Alcippe ! Ah ! tu me ferois rire !  
 Sur ce vaste sujet si j'allois tout tracer ,  
 Tu verrois sous ma main des tômes s'amasser.  
 Dans le Sexe j'ai peint la pieté caustique  
 Et que seroit-ce donc , si Censeur plus tragique ,

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 641. *Et que parmi ses Gens changez en son absence.* ] Dans les deux premières Editions il y avoit :

*Et que dans son logis fait neuf en son absence.*

M. Perrault dans la Préface de son *Apologie des Femmes*, critiqua cette expression : *faire son logis neuf*. Il prétend avec raison qu'il falloit dire , *faire maison neuve* , parce que *Maison* signifie aussi-bien ceux qui habitent une maison , que la maison-même ; au lieu que *Logis* ne signifie jamais que le lieu que l'on habite. Il faut ajouter à cette critique , que , supposé qu'on pût dire aussi-bien , *faire logis neuf* , que *faire Maison neuve* ; il ne s'en suivroit pas qu'on pût dire , *faire son logis neuf*. Les Expressions proverbiales sont consacrées , & il les faut employer telles qu'elles sont. Le moindre changement

eu altère le sens. *Faire sa maison neuve* n'aura jamais dans le sens figuré , la même signification que *faire maison neuve* ; c'est-à-dire , *chasser* , ou *changer tous ses Domestiques*.

M. Despréaux profita sagement de la censure de M. Perrault , & fut remplacer un Vers assez mauvais , par un autre fort bon.

VERS 646. *Et Theophraste mesme , aidé de la Bruyere.* ] LA BRUYERE a traduit les *Caractères de Theophraste* , & a fait ceux de son siecle. D E S P.

Jean de la Bruyère , Gentilhomme de M. le Prince , mourut le 10. Mai 1696. âgé de 57. ans. Il étoit de l'Académie Française.



- 655 J'allois t'y faire voir l'Atheïsme établi ,  
 Et non moins que l'honneur , le Ciel mis en oubli ;  
 Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée ,  
 Pour souveraine loy mettant la Destinée ,  
 Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux ;
- 660 Et nous parlant de Dieu du ton de Des-Barreaux ?  
 Mais , sans aller chercher cette Femme infernale ,  
 T'ay-je encor peint , di-moi , la Fantafque inégale ,  
 Qui m'aimant le matin , souvent me hait le soir ?  
 T'ay-je peint la Maligne aux yeux faux, au cœur noir ?
- 665 T'ay-je encore exprimé la brusque Impertinente ?  
 T'ay-je tracé la Vieille à morgue dominante ,  
 Qui veut vingt ans encor après le Sacrement ,  
 Exiger d'un Mari les respects d'un Amant ?  
 T'ay-je fait voir de joye une Belle animée ,
- 670 Qui souvent d'un repas fortant toute enfumée ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 657. *Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée.* ] CAPANÉE étoit un des sept Chefs de l'Armée qui mit le siege devant Thebes. Les Poëtes ont dit que Jupiter le foudroya , à cause de son impiété. DESP.

VERS 660. — *du ton de Des-Barreaux.* ] On dit qu'il se convertit avant que de mourir. DESP.

*Jacques de Vallée* , Seigneur *Des-Barreaux* , né à Paris en 1602. & reçu Conseiller au Parlement en 1625. se défit bientôt de sa Charge ; son penchant au plaisir le rendant incapable des devoirs de la Magistrature. Il a fait de fort jolies Chançons ; & quantité de Vers François & La-

tins qui n'ont pas été imprimés. Le fameux *Sonnet de piété* , qui commence par ce Vers : *Grand Dieu , tes Jugemens sont remplis d'équité* : a toujours passé pour être de lui. Il se faisoit pourtant tout de bon , quand on lui en parloit : il fit même d'assez mauvais Vers François pour le défavoier , quoique d'ailleurs ce *Sonnet* soit fort beau. Quelques années avant sa mort arrivée en 1674. il s'étoit retiré à Châlons sur Saône , où il mourut d'une manière plus édifiante qu'il n'avoit vécu. C'est à M. de *Maupéou* , Evêque de Châlons qu'il fut redevable de sa conversion ; & il disoit ordinairement que ce Prélat l'avoit empêché d'être vacillant.

Fait même à ses Amans trop foibles d'estomach ,  
 Redouter ses baisers plains d'ail & de tabac ?  
 T'ay-je encore décrit la Dame Brelandiere ,  
 Qui des Joüeurs chez soi se fait Cabaretiere ,  
 675 Et souffre des affronts que ne souffriroit pas  
 L'Hostesse d'une Auberge à dix sous par repas ?  
 Ay-je offert à tes yeux ces tristes Tyſiphones ,  
 Ces monstres pleins d'un fiel que n'ont point les Lions ;  
 Qui prenant en dégouſt les fruits nez de leur flanc ,  
 680 S'irritent ſans raiſon contre leur propre ſang ,  
 Toûjours en des fureurs que les plaintes aigriffent ,  
 Battent dans leurs Enfans l'Epoux qu'elles haiffent.  
 Et font de leur maiſon digne de Phalaris ,  
 Un ſejour de douleurs , de larmes & de cris ?  
 685 Enfin t'ay-je dépeint la Superſtitieufe ,  
 La Pédante au ton fier , la Bourgeoiſe ennuieufe :

## R E M A R Q U E S.

VERS 672. *Redouter ſes baisers  
 pleins d'ail & de tabac.* ] Quelques  
 Femmes de la Cour avoient  
 alors porté les excès de la ta-  
 ble auſſi loin que les Hommes  
 les plus débauchés auroient pu  
 faire.

VERS 673. — *la Dame Bre-  
 landiere, &c.* ] Il y a des Fem-  
 mes qui donnent à ſouper aux  
 Joüeurs , de peur de ne les plus  
 revoir s'ils ſortoient de leur mai-  
 ſon. **DESP.**

La Dame, dont on a ci-devant  
 parlé dans la *Note* ſur le Vers  
 216. faiſoit de ſa Maiſon, non-  
 ſeulement une Académie de Jeu,  
 mais encore un cabaret pour les  
 Joüeurs , qui païoient leur écot  
 en entrant , & qui ſe faiſoient

après cela , ſervir avec la même  
 liberté & les mêmes hauteurs ,  
 que l'on prend dans les moindres  
 Cabarets.

VERS 677. — *ces trilles Tyſi-  
 phones, &c.* ] La première Fem-  
 me de M. *Boileau* , Père de nô-  
 tre Poète , avoit pris en aver-  
 ſion une de ſes Filles , & ne ceſ-  
 ſoit point de la maltraiter. Elle  
 ne voulut jamais permettre qu'on  
 la mit en penſion dans un Cou-  
 vent , pour avoir le plaifir de la  
 battre. Elle ſ'en acquitta ſi bien,  
 qu'à la fin cette jeune Fille en  
 mourut , & la Mère elle-même  
 mourut de regret.

VERS 683. — *digne de Pha-  
 laris.* ] Tyran en Sicile très-cruel.  
**DESP.**

Celle qui de son chat fait son seul entretien ,  
 Celle qui toujours parle , & ne dit jamais rien ?  
 Il en est des milliers : mais ma bouche enfin lassée ,  
 690 Des trois quarts ; pour le moins , veut bien te faire grace.

J'entens. C'est pousser loin la moderation.

Ah ! finissez , dis-tu , la déclamation.

Pensez-vous qu'ébloüi de vos vaines paroles ;

J'ignore qu'en effet tous ces discours frivoles

695 Ne sont qu'un badinage , un simple jeu d'esprit  
 D'un Censeur , dans le fond ; qui folastre & qui rit ;  
 Plein du même projet qui vous vint dans la teste ,  
 Quand vous plaçastes l'Homme au dessous de la Beste ?  
 Mais enfin vous & moi c'est assez badiner.

700 Il est tems de conclure ; & pour tout terminer ;  
 Je ne dirai qu'un mot. La Fille qui m'enchanté ;  
 Noble , sage , modeste , humble , honneste , touchante ,  
 N'a pas un des défauts que vous m'avez fait voir.  
 Si par un sort pourtant qu'on ne peut concevoir ,

### R E M A R Q U E S.

VERS 687. *Celle qui de son chat fait son seul entretien.* ] C'est une Sœur de l'Auteur , laquelle se reconnut d'abord , & se fâcha bien sérieusement.

VERS 695. *Ne sont qu'un badinage , un simple jeu d'esprit , &c.* ] L'Auteur fait entendre par-là , qu'il ne faut pas expliquer à la rigueur tout ce qu'il a dit contre les Femmes dans cette Satire , ni ce qu'il a dit contre les Hommes dans la Satire VIII. Il écrivoit à M. Brossette dans une Lettre du 5. Juillet 1706. " Quoi-  
 ,, que j'aye composé *animè gra-*

,, *tid* une Satire contre les mé-  
 ,, chantes Femmes , je suis pour-  
 ,, tant du sentiment d'Alcippe , &  
 ,, je tiens comme lui , *Que pour*  
 ,, *eslire heureux sous ce joug salu-*  
 ,, *taire , Tout dépend , en un mot ,*  
 ,, *du bon choix qu'on sçait faire.*  
 ,, Il ne faut pas prendre les Poë-  
 ,, tes à la lettre. Aujourd'hui  
 ,, c'est chez eux la feste du Céli-  
 ,, bat : Demain c'est la feste du  
 ,, Mariage : Aujourd'hui l'Hom-  
 ,, me est le plus sot de tous les  
 ,, Animaux : Demain c'est le  
 ,, seul Animal capable de justice,  
 ,, & en cela semblable à Dieu ,

La

- 705 La Belle tout à coup renduë infociable ,  
 D'Ange , ce font vos mots , se transformoit en Diable :  
 Vous me verriez bien-toft , fans me defesperer ,  
 Lui dire : Hé bien , Madame , il faut nous féparer.  
 Nous ne fommes pas faits , je le voy , l'un pour l'autre.
- 710 Mon bien fe monte à tant : Tenez , voilà le voftre.  
 Partez : Délivrons-nous d'un mutuel fouci.  
 Alcippe , tu crois donc qu'on fe fépare ainfi ?  
 Pour fortir de chez toy , fur cette offre offenfante ,  
 As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle y consente ?
- 715 Et crois-tu qu'aifément elle puiffe quitter  
 Le favoureux plaifir de t'y perfecuter ?  
 Bien-toft fon Procureur , pour elle ufant fa plume ,  
 De fes pretentions va t'offrir un volume.  
 Car , grace au Droit receu chez les Parifiens ,
- 720 Gens de douce nature , & Maris bons Chreftiens ,  
 Dans fes pretentions une Femme eft fans borne.  
 Alcippe , à ce discours je te trouve un peu morne.

## R E M A R Q U E S.

VERS 708. — *il faut nous féparer.* ] Ce Vers & les deux qui le fuivent , font , en quelque forte , une paraphrafe de la formule du Libelle de Divorce , qui étoit anciennement en ufage chés les Romains. *In repudiis autem , id est , renuntiatione comprobata sunt hæc verba , RES TUAS TIBI HABETO : item hæc , TUAS RES TIBI AGITO.* Loi. 2. § 1. au *Digeste Tit. de Divortiis & Repudiis.*

VERS 719. 720. & 721. — *grace au Droit receu chez les Parifiens , Gens de douce nature , & Maris bons Chreftiens , Dans ses pretentions une Femme est sans borne.* ] Nôtre Auteur n'est pas le premier , dont la Mufe fe foit égayée aux dépens de la bonté d'âme des Maris Parifiens. *Cornéille* , avant lui , leur avoit fait , dans la I. Scène du II. Acte de *La Suite du menteur* , un reproche pareil à celui qu'ils reçoivent ici.

*Il est riche , & de plus il demeure à Paris ,  
 Où des Dames , dit-on , est le vrai Paradis :  
 Et , ce qui vaut bien mieux que toutes ces richesses ,  
 Les Maris y sont bons , & les Femmes maîtresses.*

Des Arbitres , dis-tu , pourront nous accorder.

Des Arbitres . . . . Tu crois l'empescher de plaider ?

725 Sur ton chagrin déjà contente d'elle-même ?

Ce n'est point tous ses droits , c'est le procez qu'elle aime ,

Pour elle un bout d'arpent , qu'il faudra disputer ,

Vaut mieux qu'un fief entier aquis sans contester :

Avec elle il n'est point de droit qui s'éclaircisse ,

730 Point de Procez si vieux qui ne se rajeunisse ,

### R E M A R Q U E S.

Ce que M. Despréaux ajoute , que *grace au Droit reçu chés les Parisiens , une Femme est sans borne dans ses prétentions* , est fondé sur ce qu'il n'y a peut-être aucune Coutume dans le Roïaume , qui soit aussi favorable aux Femmes que celle de Paris. Dans le cas de séparation , s'il n'y a point de Communauté , le Mari est obligé de rendre à la Femme tout ce qu'il a reçu d'elle , & qu'on a souvent estimé dans le Contrat le double ou le triple de sa juste valeur. Sorte d'estimation qu'un Mari Parisien trouve plus que légitime. Si ce qu'elle reprend , ne lui suffit pas pour vivre , il lui faut , sur les biens de son Mari , une pension , que les Juges fixent selon le rang & la fortune des Personnes. S'il y a Communauté & que la Femme l'accepte , elle emporte , outre la moitié de la Communauté tout ce qui n'y est point entré , & le Mari doit de même suppléer à ce qui peut lui manquer pour vivre. Après la mort du Mari la Femme a bien d'autres prétentions. „ Parmi nous , dit P A T R U ; „ Plaid. IX. les Femmes ont des „ Douaires & des Préciputs : elles „ partagent la Communauté , où

„ pourtant elles n'apportent „ presque rien que le bonheur de „ leur sexe , & la faveur de nos „ Coûtumes. Enfin à bien parler , elles sont les principales „ héritières de leurs Maris , ..

VERS 726. — *c'est le procez qu'elle aime.* ] Ce Portrait de la Femme Plaideuse , est fait sur la Comtesse de Criffé , dont on a parlé ci-devant sur le Vers 105. de la Satire III. L'Antiquité a produit aussi des Monstres de cette espèce : témoin la fameuse *Afrania* , Femme du Sénateur *Licinius Buccio* laquelle , dit *Valere - Maxime* , Liv. VIII. Ch. III. N. 2. étoit „ toujours „ prête à faire des Procès , & „ plaidoit toujours elle-même „ ses Causes devant le Préteur , „ non qu'elle manquât d'Avocats , mais parce qu'elle abonde „ doit en impudence. C'est pour „ quoi , fatiguant continuellement les Tribunaux de cris , „ auxquels ils n'étoient point „ accoutumés , elle devint un „ exemple très-célèbre , de ce „ que c'est que l'esprit de chicane dans les Femmes ; en sorte „ que depuis elle on appliqua „ comme une espèce de note „ d'infamie , le nom d'*Afrania* à

Et sur l'art de former un nouvel embarras ,  
 Devant elle Rolet mettroit pavillon bas.  
 Croy-moy , pour la fléchir trouve enfin quelque voye ;  
 Ou je ne répons pas dans peu qu'on ne te voye  
 735 Sous le faix des procez abbatu , consterné ,  
 Triste , à pié , sans Laquais , maigre , sec , ruiné ,  
 Vingt fois dans ton malheur resolu de te pendre ,  
 Et , pour comble de maux , réduit à la reprendre.

## R E M A R Q U E S .

„ toutes les femmes , avec qui  
 „ leur caractère ne permettoit  
 „ pas de vivre tranquile ...

VERS dernier. *Et , pour com-  
 ble de maux , réduit à la reprendre.*  
 L'Auteur s'applaudissoit d'avoir  
 su finir par un trait de plaifante-  
 rie , comme il avoit commencé.

Il y a une Remarque impor-  
 tante à faire sur le total de l'Ou-  
 vrage. C'est la finesse & la va-

riété des *Transitions*. M. Des-  
 préaux regardoit l'art de les bien  
 ménager ; comme le Chef-d'œu-  
 vre de l'Art d'écrire , & il avoit  
 coutume de dire au sujet des *Ca-  
 raâtres de La Bruyère*, Livre, qu'il  
 estimoit d'ailleurs infiniment ;  
 que l'Ecrivain *s'étoit libéré des  
 Transitions , qui étoient ce qu'il y  
 avoit de plus difficile dans les Ou-  
 vrages d'esprit.*



**L** *A onzième Satire traite du Vrai & du Faux Honneur. Elle fut composée à l'occasion d'un Procès, que le Commis à la recherche des Usurpateurs du titre de Noblesse, avoit intenté à M. Gilles Boileau, Païeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, en exécution de la Déclaration du Roi du 4. de Septembre 1696. M. l'Abbé Boileau, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Sainte-Chapelle, & M. Boileau Despréaux son Frère, intervinrent dans ce Procès, auquel ils avoient le même intérêt que M. Gilles Boileau leur Cousin. Ils produisirent des titres incontestables, par lesquels ils prouvèrent leur Noblesse depuis Jean Boileau, Secrétaire du Roi, anobli avec Jean son Fils, en l'année 1371. & ils furent maintenus en la qualité de Nobles & d'Ecuiers par Arrêt du 10. d'Avril 1699.*

*Ce Procès excita la mauvaise humeur de M. Despréaux, qui ne pouvoit souffrir l'injustice ni les vexations des Partisans. Il en vouloit sur tout à ce Traitant si fameux, Paul Poisson de Bourvalais, qui étoit un des principaux Intéressés à la recherche des faux Nobles: & ce fut presque uniquement pour se vanger de lui, que M. Despréaux entreprit cette Satire. Il commença à la composer au mois de Novembre 1698. dans la chaleur des poursuites de ce Procès; & il avoit dessein de peindre l'Auteur de cette injuste recherche avec de terribles couleurs. Mais quand il eut obtenu un Arrêt favorable, content de sa victoire, il oublia sa vengeance, & crut même ne devoir pas relever la noblesse de son origine, après en avoir parlé si modestement en d'autres endroits de ses Ouvrages. Voies Epit. V. Vers 112. Epit. X. Vers 96.*



# S A T I R E X I.

A M. DE VALINCOUR,

CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS,

*Secrétaire Général de la Marine, & des Commandemens de Monseigneur le Comte de Toulouse.*

OUI, l'Honneur, Valincour, est cheri dans le monde ;  
 Chacun pour l'exalter en paroles abonde ;  
 A s'en voir revêtu chacun met son bonheur ;  
 Et tout crie ici-bas l'Honneur ! vive l'Honneur !

## R E M A R Q U E S.

VERS 1. *Où, l'Honneur, Valincour, &c.* ] J. B. Henri Du Trouflet de Valincour, Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire Général de la Marine, & des Commandemens de M. le Comte de Toulouse, étoit lié d'une étroite amitié avec M. Despréaux. Il étoit de l'Académie de la Crusca de Florence, & fut reçu en 1699. à l'Académie Française à la place de M. Racine. Il mourut le 5. Janvier 1730. Ep. P. 1735.



- 5 Entendons discourir sur les bancs des Galeres,  
 Ce Forçat abhorré, même de ses Confreres;  
 Il plaint, par un Arrest injustement donné,  
 L'Honneur en sa personne à ramer condamné.  
 En un mot, parcourons & la Mer & la Terre :
- 10 Inrrogeons Marchands, Financiers, Gens de guerre,  
 Courtisans, Magistrats; chez Eux, si je les croi,  
 L'Interest ne peut rien, l'Honneur seul fait la loi,  
 Cependant, lors qu'au yeux leur portant la lanterne,  
 J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,
- 15 Je n'aperçois par tout que folle Ambition,  
 Foiblesse, Iniquité, Fourbe, Corruption;  
 Que ridicule Orgueil de soi-même idolâtre.  
 Le Monde, à mon avis, est comme un grand Theatre,  
 Ou chacun en public l'un par l'autre abusé,
- 20 Souvent à ce qu'il est joué un rôle opposé.  
 Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,  
 Impudemment le Fou représenter le Sage,  
 L'Ignorant s'eriger en Sçavant fastueux,  
 Et le plus vil Faquin trancher du Vertueux.
- 25 Mais, quelque fol espoir dont leur orgueil les berce :  
 Bien-tost on les connoist, & la Verité perce.

## R E M A R Q U E S.

VERS 5. *Entendons discourir sur les bancs des Galeres, &c.* ] Allusion à une action mémorable du Duc d'Offone, Viceroi de Sicile & de Naples. Ce Seigneur étant un jour à Naples, & visitant les Galères du Port, eut la curiosité d'interroger les Forçats; mais ils se trouvèrent tous innocens, à l'exception d'un seul, qui avoüa de bonne foi, que si on

lui avoit fait justice, il auroit été pendu. *Qu'on m'ôte d'ici ce coquin-là, dit le Duc en lui donnant la liberté; il gâteroit tous ces honnêtes-gens.*

VERS 13. — *lors qu'aux yeux leur portant la lanterne.* ] Allusion au mot de *Diogene le Cynique*, qui portoit une lanterne en plein jour, & qui disoit qu'il cherchoit un homme. D E S P.

On a beau se farder aux yeux de l'Univers ,  
 A la fin sur quelqu'un de nos vices couverts  
 Le Public malin jette un œil inévitable ;  
 30 Et bien-toft la Censure , au regard formidable ,  
 Sçait , le crayon en main , marquer nos endroits faux ,  
 Et nous développer avec tous nos defaux.  
 Du Mensonge toujourns le Vray demeure maistre.  
 Pour paroistre honneste Homme en un mot il faut l'estre ;  
 35 Et jamais , quoi qu'il fasse , un Mortel ici-bas  
 Ne peut aux yeux du Monde estre ce qu'il n'est pas.  
 En vain ce Misanthrope , aux yeux tristes & sombres :  
 Veut par un air riant en éclaircir les ombres :  
 Le Ris sur son visage est en mauvaise humeur ;  
 40 L'agrément fuit ses traits , ses caresses font peur ;  
 Ses mots les plus flateurs paroissent des rudesses ,  
 Et la Vanité brille en toutes ses bassesses.  
 Le Naturel toujourns fort , & sçait se montrer.  
 Vainement on l'arreste , on le force à rentrer ,

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 30. — *la Censure , au regard formidable.* ] Première manière ? *La Censure , Epagneule admirable.* Seconde manière : *Au regard admirable.*

VERS 37. *En vain ce Misanthrope , &c.* ] L'Auteur , en récitant , disoit toujourns : *En vain ce faux Caton.*

VERS 39. *Le Ris sur son visage est en mauvaise humeur.* ] Un jour à Bâville , M. le Premier Prési-

dent de Lamoignon pria l'Auteur de réciter la *Satire à son Esprit* à un grand Seigneur très-caustique , qui , l'aïant écoutée d'un air froid , lui dit très-sèchement *Voilà de beaux Vers.* C'est ce même Seigneur que l'Auteur peint ici. Voies le *Bolæana.*

IMIT. Vers 43. *Le Naturel toujourns fort , & sçait se montrer.* ] HORACE , Livre I. *Epitre X.* Vers 24.

*Naturam expellas furcâ ; tamen usque recurret ,  
 Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.*

LA FONTAINE a paraphrasé ces Vers , Livre 2. *Fable 18.*

- 45 Il rompt tout , perce tout , & trouve enfin passage.  
 Mais loin de mon projet je sens que je m'engage.  
 Revenons de ce pas à mon texte égaré.  
 L'Honneur par tout , disois-je , est du monde admiré,  
 Mais l'Honneur en effet qu'il faut que l'on admire ,  
 50 Quel est-il , Valincour ? pourras-tu me le dire !  
 L'Ambitieux le met souvent à tout brûler ;  
 L'Avare à voir chez luy le Pactôle rouler ;  
 Un faux Brave à vanter sa proüesse frivole ;  
 Un vrai Fourbe à jamais ne garder sa parole ;  
 55 Ce Poète à noircir d'insipides papiers :  
 Ce Marquis à sçavoir frauder ses Creanciers ;  
 Un Libertin à rompre & jeûnes & Carêmes ,  
 Un Fou perdu d'honneur à braver l'Honneur mesme.  
 L'un d'Eux a-t'il raison ? Qui pourroit le penser ?  
 60 Qu'est ce donc que l'Honneur que tout doit embrasser ?  
 Est-ce de voir , dis-moy , vanter nostre éloquence ,  
 D'exceller en courage , en adresse , en prudence ,  
 De voir à nostre aspect tout trembler sous les Cieux ,  
 De posséder enfin mille dons précieux ?  
 65 Mais avec tous ces dons de l'esprit & de l'ame ,  
 Un Roy mesme souvent peut n'estre qu'un infâme ,  
 Qu'un Herode , un Tibere effroyable à nommer.  
 Où donc est cet Honneur qui seul doit nous charmer ?

## R E M A R Q U E S.

VERS 52. — *le Pactôle , &c.* ]  
 Fleuve de Lydie , où l'on trouve  
 de l'or ainli que dans plusieurs  
 autres Fleuves. D E S P.

CHANG. Vers 55. *Ce Poète à  
 noircir d'insipides papiers.* ] NÔ-

tre Auteur disoit quelquefois  
 en récitant : *Limière à barbouil-  
 ler d'insipides papiers.* BROSSETTE.  
 Cela n'étoit pas exact, l'Auteur  
 n'ayant point mis d'autres Noms  
 propres dans son énumération.

Quoi qu'en ses beaux discours Saint Evremond nous prône,  
7<sup>o</sup> Aujourd'hui j'en croirai Senèque avant Petrône.

R E M A R Q U E S.

VERS 69. *Quoi qu'en ses beaux discours Saint Evremond, &c.] S. Evremond a fait une Dissertation, dans laquelle il donne la préférence à Petrône sur Senèque.*  
DES P.

L'Auteur oppose ici la *Morale austère de Sénèque à la Morale licentieuse de Pétrone*, pour condamner un sentiment déraisonnable de *S. Evremond*, qui, dans son *Jugement sur Sénèque, Plutarque & Pétrone*, débute ainsi : *Je commencerai par Sénèque, & vous dirai avec la dernière impudence, que j'estime beaucoup plus sa Personne que ses Ouvrages. J'estime le Précepteur de Néron, l'Amant d'Agrippine, un ambitieux qui prétendoit à l'Empire : du Philosophe & de l'Ecrivain, je n'en fais pas grand cas.* Au contraire, les *loüanges, que S. Evremond donne aux sentimens délicats, au luxe poli, & aux voluptés étudiées de Pétrone*, qu'il appelle *un des plus honnêtes hommes du monde*, font bien juger qu'il a regardé ce fameux *Epicurien* comme son Héros en fait de *Morale*. Voies ses *Réfl. sur la Doctrine d'Epicure*. Notre Auteur regardoit *M. de S. Evremond* comme un homme, qui avoit toujours fait profession d'une *Philosophie profane & voluptueuse*, dont les maximes ne seroient autorisées qu'à peine dans la licence du Paganisme. Sa

*Morale étoit une Morale de Cour, d'autant plus dangereuse qu'il avoit l'art de la faire passer par une ingénieuse délicatesse.*  
BROSSETTE.

*M. Du Monteil dans une Note critique sur cette Remarque, qu'il trouve longue, reproche d'abord à M. Brossette, d'avoir supprimé la petite Note de l'Auteur. „ La préférence, dit-il ensuite, „ que M. de S. Evremond donne „ à Petrone sur Sénèque, ne re- „ garde pas le le vrai & le faux „ Honneur, qui est le sujet de „ cette Satire ; ainsi M. Des- „ préaux est sorti de son sujet, „ pour faire entrer ici M. de S. „ Evremond. Son Commentateur „ ne l'a pas senti & n'en a pas „ sçu la raison „. Fausse Critique. 1<sup>o</sup>. C'est mal connoître le génie de la Satire, & n'être guère versé dans la lecture des Poëtes, qui se sont adonnés à ce genre de Poëme, que de s'imaginer qu'on doive dans une Satire traiter didactiquement un sujet, & que l'on en choisisse un pour autre chose, que pour y ramener les différens objets, sur lesquels on a des traits satiriques à lancer. 2<sup>o</sup>. M. Despréaux, aiant à parler d'un point de Morale très-important, & devant s'attacher aux Principes les plus exacts, a pu dire sans sortir de son sujet :*

*Quoi qu'en ses beaux discours Saint Evremond nous prône,  
Aujourd'hui j'en croirai Senèque avant Petrône ;*

S'il est vrai que les Principes de celui-ci sont moins conformes à la saine Morale que ceux de celui-là. *M. Brossette n'a donc pas tort*

*de n'avoir pas senti ce qui n'est pas. Il est inutile, après cela, de nous citer La Vie de M. de Saint Evremond par M. Des-Mais-*

Dans le Monde il n'est rien de beau que l'Equité.  
 Sans elle la Valeur , la Force , la Bonté ,  
 Et toutes les Vertus , dont s'éblouit la Terre ,  
 Ne sont que faux brillans , & que morceaux de verre.

75 Un injuste Guerrier , terreur de l'Univers ,  
 Qui sans sujet courant chez cent Peuples divers ,

## R E M A R Q U E S.

zeaux , pour nous apprendre que le nom de M. de S. Evremond ne se trouve ici que parce que dans la Dispute de la Préférence des Anciens & des Modernes , il avoit pris le parti des derniers. M. Des-Maizeaux , admirateur outré des Ouvrages de son Ami , s'accroche à ce qu'il peut pour détruire l'impression , que doit faire le Jugement que porte de la Morale de cet Ami, un Poëte, par-tisan sincère de la véritable Vertu & de la Morale la plus sévère. C'est à ce titre que M. Despréaux condamnoit les Maximes répandues dans les Ecrits d'un Ecrivain , dont il disoit , comme il est rapporté dans le *Boleana* : " Qu'est-ce qu'un S. Evremond , que les Sots osent comparer à Montagne ? Les écarts de l'un valent mieux que tout le concert & l'arrangement de l'autre , qui n'est qu'un charlatan de ruelles ; qui se panade dans ses termes étudiés , & ses maximes prétenduës philosophiques. Passons-lui ce qu'il a écrit sur la Guerre , dont il ne se démêle pas mal. Mais pour le reste , c'est un faux Aristarque qui veut juger de tout , comme Perrin Dandin , quoi qu'il prenne souvent l'ombre

pour le corps. Admirez pourtant la folie d'un certain Public particulier , qui a long-tems été ébloüi de ses décisions. Pour moi , j'estime plus un seul Chapitre d'Aulugelle , que tous les *Miscellanea* de cet Auteur. Au reste , S. Evremond , dans ses principes , & comme homme de Cour , pouvoit impunément appeller PETRONE , Un des plus honnêtes Hommes du Monde. Personne ne se trompe à la valeur de ces Expressions ; & M. Du Monteil pouvoit là-dessus s'épargner tout détail.

Profitons cependant de ce qu'il y a d'uniquement utile dans sa très-longue Note. C'est mal prouver que M. de S. Evremond regardoit PETRONE comme son Héros en fait de Morale que de nous renvoyer aux *Réflexions sur la Doctrine d'Epicure* , imprimées parmi les Ouvrages de S. Evremond. Elles sont de Sarrafin ; & se trouvent à la tête de ses *Nouvelles Oeuvres* , qui parurent à Paris en 1674. en 2. Vol. in-12.

IMIT. Vers 74. Ne sont que faux brillans , & que morceaux de verre. ] On trouve cette Pensée dans les Fragmens de *Sublius Syrus* :

*Fortuna vitrea est , tum cum splendet , frangitur.*

VERS 75. Un injuste Guerrier , &c. ] Alexandre. DESP.

S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange ,  
 N'est qu'un plus grand Voleur que Du Terte & Saint Ange.  
 Du premier des Cefars on vante les exploits ;  
 80 Mais dans quel Tribunal , jugé suivant les loix ,  
 Eust-il pû disculper son injuste manie ?  
 Qu'on livre son pareil en France à La Reynie ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 78. *N'est qu'un plus grand Voleur , &c.* ] Ce Vers & les trois précédens font allusion à la réponse, qu'un *Pirate* fit à *Alexandre*, qui lui reprochoit sa condition, *Je suis un Pirate*, dit-il, *parce que je n'ai qu'un vaisseau ; si j'avois une armée navale, je serois un Conquérant.* APOPT. des Anciens. SENEQUE appelle ces sortes de *Conquérans* injustes, *magnos & furiosos latrones.* S. AUGUSTIN dit aussi : *Quid enim sunt regna, remotâ justitiâ, nisi magna latrocinia ?*

Ibid. — *Que du Terte & Saint Ange.* ] Deux fameux Voleurs de grand chemin. D E S P.

*Du Terte* étoit un Joueur de profession, qui étoit reçu dans la plupart des Maisons distinguées de Paris. Il fit un vol au milieu du Cours de la Reine. On le prit, & il fut condamné à être rompu vif. Ce qui rendit son supplice remarquable, c'est que son corps demeura exposé sur la rouë pendant plus d'un mois à la porte du Cours. *Saint Ange* eut la même destinée. Il étoit, dit-on, Fils d'un Maître d'Armes, qui avoit eu l'honneur de montrer au Roi ; & il avoit été Capitaine dans le Regiment de Languedoc des Troupes de *Gaston de France*, Duc

d'Orleans. Nôtre Auteur l'avoit connu.

CHANG. Vers 82. *Qu'on livre son pareil , &c.* ] Dans l'Edition posthume de 1713. on lit : *Qu'on trouve son pareil.* Ce qui vraisemblablement est une faute d'impression ; n'étant pas à présumer que M. *Despréaux* ait été capable de mettre une mauvaise Expression à la place d'une bonne.

Ibid. — *à la Reynie.* ] Célèbre Lieutenant Général de Police à Paris. D E S P.

*Gabriel - Nicolas de la Reynie* étoit né à Limoges en 1625. Il fut pourvu de la Charge de Maître des Requêtes en 1661. Six ans après, le Roi voulant établir un bon ordre dans la ville de Paris, ôta la *Police* au Lieutenant Civil, & créa une Charge de Lieutenant de Police, dont M. *de la Reynie* fut pourvû le 1. jour de l'année 1667. En 1680. le Roi récompensa ses services dans cette Charge d'un Brevet de Conseiller d'Etat ordinaire. Il mourut le 14. de Juin 1709. âgé de 84. ans. Il avoit été un des Commissaires de la *Chambre ardente*, établie à l'Arsehal pour la recherche des personnes accusées de Sortilège ou de Poison.

Dans trois jours nous verrons le Phénix des Guerriers  
Laisser sur l'échaffaut sa teste & ses lauriers.

- 85 C'est d'un Roy que l'on tient cette maxime auguste ,  
Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste.  
Rassemblez à la fois Mithridate & Sylla ,  
Joignez-y Tamerlan , Genferic , Attila ;  
Tous ces fiers Conquerans , Rois , Princes , Capitaines ,  
90 Sont moins grands à mes yeux que ce Bourgeois d'Athenes,  
Qui sceut , pour tous exploits , doux , moderé , frugal ,  
Toujours vers la Justice aller d'un pas égal.  
Où la Justice en nous est la Vertu qui brille.  
Il faut de ses couleurs qu'ici bas tout s'habille.  
95 Dans un Mortel cheri , tout injuste qu'il est ,  
C'est quelque air d'équité qui seduit & qui plaist.  
A cet unique appas l'ame est vraiment sensible :  
Même aux yeux de l'Injuste un Injuste est horrible ;

## R E M A R Q U E S.

VERS 84. — *sa teste & ses lauriers.* ] JULES - CÉSAR étoit chauve , & cachoit ce défaut autant qu'il pouvoit. C'est pourquoi , parmi les honneurs que le Sénat & le Peuple lui déférèrent , il reçut & conserva plus volontiers le privilège de porter toujours une Couronne de lauriers. C'est à quoi ce Vers paroît faire allusion.

VERS 85. *C'est d'un Roy , &c.* ] Agéfilas , Roi de Sparte. DESP.

Selon Plutarque traduit par Amiot , ce Roi " avoit toujours , accoustumé de dire en ses privez devis , que Justice estoit la premiere de toutes les Ver-

„ tus ; pour autant , disoit-il ,  
„ que la Proïesse ne vaut rien ,  
„ si elle n'est conjointe avec la  
„ Justice , & que si tous les  
„ hommes estoient justes , alors  
„ on n'auroit que faire de la  
„ Proïesse „. Et à ceux qui di-  
soient : le Grand Roi le veut  
ainsi : " Et en quoi , disoit-il ,  
„ est-il plus grand que moi , s'il  
„ n'est plus juste . , ? Le même Agéfilas étant pressé de tenir une promesse injuste : *si la chose n'est pas juste* , dit-il , je ne l'ai pas promise. § Par le Grand Roi on entendoit le Roi de Perse.

VERS 90. — *ce Bourgeois d'Athenes.* ] Socrate. DESP.

Et tel , qui n'admet point la Probité chez lui ,  
 100 Souvent à la rigueur l'exige chez autrui.  
 Difons plus : Il n'est point d'ame livrée au vice ,  
 Où l'on ne trouve encor des traces de Justice.  
 Chacun de l'Equité ne fait pas son flambeau.  
 Tout n'est pas Caumartin , Bignon , ni Daguesséau ;  
 105 Mais jusqu'en ces Pais , où tout vit de pillage ,  
 Chez l'Arabe & le Scythe Elle est de quelque usage ;  
 Et du butin acquis en violant les loix ,  
 C'est Elle entre eux qui fait le partage & le choix.

## R E M A R Q U E S.

VERS 104. *Tout n'est pas Caumartin , Bignon , ni Daguesséau.* ]  
 URBAIN-LOUIS le Fèvre de Caumartin , Conseiller d'Etat , Intendant des Finances , mort sous-Doïen du Conseil , le 2. Septembre 1720. âgé de 67. ans.

Jean-Paul Bignon , Abbé de S. Quentin , Doïen de l'Eglise Collégiale de saint Germain l'Auxerrois , l'un des Quarante de l'Académie Française , & Ancien Président des deux Académies Roïales des Sciences & des Inscriptions , Bibliothécaire du Roi , & Doïen des Conseillers d'Etat , mourut dans sa Maison de l'Islebelles sous Mantes , le 14. Mars 1743. dans sa 81. année.

Henri - François Daguesséau , Avocat Général , ensuite Procureur Général au Parlement de Paris ; fait Chancelier de France le 2. Février 1717.

I M I T. Vers 108. *C'est Elle entre eux qui fait le partage & le choix.* ] CICERON au Livre II. des Offices , ch. 11. *Justitia tantavis est , ut nec illi quidem , qui ma-*

*lesicio & scelere pascuntur , possint sine ullâ particulâ justitiæ vivere. Nam qui eorum cuiuspiam , qui unâ latrocinantur , furatur aliquid , aut eripit ; is sibi ne in latrocinio quidem relinquit locum : ille autem qui Archipirata dicitur , nisi æquabiliter prædam dispertiat , aut occidetur à sociis , aut relinquetur. Quinetiam leges latronum esse dicuntur , quibus pareant , quas observent , &c.*

S. Jean Chrysostome sur le ch. 4. de l'Épître aux Ephésiens : LATRONES , si in dividendis rebus præscripta Justitiæ non servant , neque partitionem ex æquo faciant , videbis & ipsos inter se bellis ac præliis implicari.

M. Pascal , dans ses Pensées diverses , ch. 31. " C'est une plaine , sante chose à considérer , dit-il , de ce qu'il y a des gens dans le monde , qui aïant renoncé à toutes les Loix de Dieu & de la Nature , s'en sont fait eux-mêmes , auxquelles ils obéissent exactement : comme par exemple , les Voleurs , &c. "



Mais allons voir le Vrai jusqu'en sa source-même.

- 110 Un Devot aux yeux creux & d'abstinence blême,  
 S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu.  
 L'Evangile au Chrétien ne dit en aucun lieu,  
 Sois devot : Elle dit, Sois doux, simple, équitable.  
 Car d'un Devot souvent au Chrétien véritable
- 115 La distance est deux fois plus longue, à mon avis,  
 Que du Pôle Antarctique au Destroit de Davis.  
 Encor par ce Devot ne croi pas que j'entende  
 Tartuffe, ou Molinos, & sa mystique Bande.  
 J'entens un faux Chrétien mal instruit, mal guidé,
- 120 Et qui de l'Evangile envain persuadé,

### R E M A R Q U E S.

VERS — 113. *Elle dit, &c.* ] L'Auteur fait ici le mot *Evangile*, du genre féminin, quoique ce mot soit ordinairement de l'autre genre. Il lui auroit été facile de changer cet endroit en mettant : *Sois devot : Il nous dit*, au lieu de *Elle nous dit*. BROSSETTE.

*Evangile*, comme *Horloge* & plusieurs autres mots, a longtemps été des deux genres ; & même beaucoup de gens en par-

*L'Evangile au Chrestien ne dit en aucun lieu,  
 Sois devot. Il lui dit, Sois doux, &c.*

Avec *Il nous dit*, il faudroit ; *Sois doux, &c.*

On ne devine pas les raisons, qui, dans l'*Edition de Paris 1735*, ont fait adopter la fausse correction de M. *Brossette*. On y lit : *Il nous dit*, au lieu de *Elle dit*. On doit aux Auteurs du premier ordre, de ne jamais altérer leur Texte. Il est utile d'avertir de leurs fautes.

VERS 116. *Que du Pôle Antarctique au Destroit de Davis.* ] Des-

lant, les font aujourd'hui féminins, quoique l'Usage général les fasse masculins. M. *Despréaux* n'est pas reprehensible d'avoir usé d'une liberté, qui subsistoit certainement encore dans le tems qu'il composa cette *Satire*. Supposé cependant qu'il eût cru devoir changer cet endroit, il n'auroit pas mis : *Il nous dit*, comme M. *Brossette* le propose ; mais, *Il lui dit* ; c'est ce que la suite de la phrase demande.

troit sous le Pôle Arctique près de la nouvelle Zemble. DESPREAUX.

Le Détroit de Davis mouille la partie du Groënland, qui fut découverte en 1585. par *Jean Davis*, Anglois.

VERS 118. *Tartuffe, ou Molinos, & sa mystique Bande.* ] Les *Hypocrites*, désignés par *Tartuffe* ; & les *Quiétistes*, désignés par *Miguel Molinos* leur Chef. Voies *Satire X. Vers 622.*

N'en a jamais conçu l'esprit ni la justice ;  
 Un Chrétien qui s'en sert pour disculper le vice ;  
 Qui toujours près des Grands , qu'il prend soin d'abuser ,  
 Sur leurs foibles honteux sçait les autoriser ,  
 125 Et croit pouvoir au Ciel , par ses folles maximes ,  
 Avec le Sacrement faire entrer tous les crimes.  
 Des faux Devots pour moi voilà le vrai Heros.  
 Mais , pour borner enfin tout ce vague propos ,  
 Concluons qu'ici-bas le seul Honneur solide ,  
 130 C'est de prendre toujours la Verité pour guide ;  
 De regarder en tout la Raison & la Loy ;  
 D'estre doux pour tout autre , & rigoureux pour soy :  
 D'accomplir tout le bien que le Ciel nous inspire ,  
 Et d'estre juste enfin : Ce mot seul veut tout dire.  
 135 Je doute que le flot des vulgaires Humains  
 A ce discours pourtant donne aisément les mains ,  
 Et pour t'en dire ici la raison historique ,  
 Souffre que je l'habille en Fable allegorique.  
 Sous le bon Roy Saturne , ami de la douceur ,  
 140 L'Honneur , cher Valincour , & l'Equité sa Sœur ,  
 De leurs sages conseils éclairant tout le Monde ,  
 Regnoient chers du Ciel dans une paix profonde.  
 Tout vivoit en commun sous ce Couple adoré.  
 Aucun n'avoit d'enclos , ni de champ séparé.

## R E M A R Q U E S.

VERS 134. — *Ce mot seul veut tout dire.* ] Dans l'Édition in-12. faite en 1701. il y a ici : *Ce seul mot veut tout dire.* C'est une faute. IMIT. Vers 144. *Aucun n'avoit d'enclos , ni de champ séparé.* ] JUVENAL dit dans sa Satire sixième , Vers 17.

*Cum furem nemo timeret  
 Caulibus aut pomis , & aperto viveret horto.*

- 145 La Vertu n'estoit point sujette à l'Ostracisme ;  
 Ni ne s'appelloit point alors un Jansenisme.  
 L'Honneur beau par soi-même , & sans vains ornemens ,  
 N'étoit point aux yeux l'or ni les diamans ,  
 Et jamais ne sortant de ses devoirs austeres ;  
 150 Maintenoit de sa Sœur les regles salutaires.  
 Mais une fois au Ciel par les Dieux appelé ,  
 Il demeura long temps au Séjour étoilé.  
 Un Fourbe cependant assez haut de corsage ,  
 Et qui lui ressembloit de geste & de visage ,  
 155 Prend son temps , & partout ce hardi Suborneur  
 S'en va chez les Humains crier , qu'il est l'Honneur :

## R E M A R Q U E S.

VERS 145. *La Vertu n'estoit point sujette à l'Ostracisme.* ] Loi par laquelle les Athéniens avoient droit de releguer tel de leurs Citoyens qu'ils vouloient. DESP.

Ils faisoient ordinairement usage de cette Loi à l'égard des Personnes , dont la trop grande autorité étoit suspecte au Peuple , & faisoit craindre qu'elle ne dégénérait en tyrannie. Ce bannissement , n'étant la punition d'aucun crime , n'étoit pas infamant. L'Ostracisme duroit ordinairement dix ans , & pendant ce tems le Banni jouissoit de ses biens.

VERS 146. *Ni ne s'appelloit point alors un Jansenisme.* ] On voit dans une Lettre écrite au Roi par M. Godeau , Evêque de Vence , pendant les grands troubles du Jansenisme , que ce Prélat se plaignoit à Sa Majesté , des maux , que le Jansenisme faisoit à l'Eglise , en ce que les Ec-

clésiastiques les plus sçavans & les plus vertueux , étant exposés à être soupçonnés de Jansenisme , se trouvoient par-là éloignés des Emplois , où ils auroient fait beaucoup de fruit. Un Evêque reprenant un Abbé de condition de ce que sa conduite n'étoit pas assez réglée , *Que voulez-vous que l'on fasse* , répondit l'Abbé ? *Si nous étions plus réglés , on nous prendroit pour des Jansenistes.* BROSSETTE.

Le soupçon de Jansenisme bien ou mal fondé , a rendu parmi nous la Vertu sujette à une espèce d'Ostracisme. ED. P. 1735.

VERS 147. *L'Honneur beau par soi-même , &c.* ] On voit sur des Médailles Romaines , l'HONNEUR sous la figure d'un Jeune Homme , qui porte d'une main la *Haste* , espèce de *Pique* , attribut de la *Divinité* ; & dans l'autre , la *Corne d'Abondance*. Ce qui prouve qu'alors , comme

Qu'il

- Qu'il arrive du Ciel , & que voulant lui-mesme ,  
 Seul porter deormais le faix du Diadème ,  
 De luy seul il prétend qu'on reçoive la loy.
- 160 A ces discours trompeurs le Monde ajoûte foy.  
 L'innocente Equité honteusement bannie  
 Trouve à peine un desert où fuir l'ignominie.  
 Aussi-tost sur un Trône éclatant de rubis ,  
 L'Imposteur monte orné de superbes habits.
- 165 La Hauteur , le Dédain , l'Audace l'environnent ;  
 Et le Luxe & l'Orgueil de leurs mains le couronnent.  
 Tout fier il montre alors un front plus sourcilleux.  
 Et le Mien & le Tien , deux Freres pointilleux ,  
 Par son ordre amenant les Procés & la Guerre ,
- 170 En tous lieux de ce pas vont partager la Terre ;  
 En tous lieux , sous les noms de Bon Droit & de Tort ,  
 Vont chez Elle établir le seul droit du plus Fort.  
 Le nouveau Roy triomphe , & sur ce droit inique  
 Bâtit de vaines loix un Code fantastique ;
- 175 Avant tout aux Mortels prescrit de se vanger ;  
 L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger,  
 Et dans leur ame en vain de remords combattuë ,  
 Trace en lettres de sang ces deux mots ; *Meurs , ou Tuë.*

## R E M A R Q U E S.

aujourd'hui , l'on faisoit entrer Meurs , ou Tuë. ] Ils sont tirés  
 l'Abondance dans l'idée de l'Hon- du Cid ; Act. I. Sc. V. Don Diè-  
 neur , & que les Richesses ont gue y dit à Rodrigue son Fils ,  
 toujours attiré le respect. pour l'animer à le vanger du  
 Comte de Gormas.

VERS 178. — ces deux mots :

*Va contre un Arrogant éprouver ton courage.  
 Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage.  
 Meurs , ou Tuë.*

Tome I.

P

- Alors , ce fut alors , sous ce vrai Jupiter ,  
 180 Qu'on vit naître ici bas le noir Siecle de Fer.  
 Le Frere au mesme instant s'arma contre le Frere :  
 Le Fils trempa ses mains dans le sang de son Pere :  
 La soif de commander enfanta les Tyrans ,  
 Du Tanais au Nil porta les Conquerans :  
 185 L'Ambition passa pour la Vertu sublime :  
 Le Crime heureux fut juste & cessa d'estre Crime.  
 On ne vit plus que haine & que division ,  
 Qu'envie , effroi , tumulte , horreur , confusion.  
 Le veritable Honneur sur la voute celeste  
 190 Est enfin averti de ce trouble funeste.  
 Il part sans differer , & descendu des Cieux  
 Va par tout se montrer dans les terrestres lieux :  
 Mais il n'y fait plus voir qu'un visage incommode.  
 On y peut plus souffrir ses Vertus hors de mode ,  
 195 Et lui-même traité de Fourbe & d'Imposteur  
 Est contraint de ramper aux piés du Seducateur.  
 Enfin las d'essuyer outrage sur outrage ,  
 Il livre les Humains à leur triste esclavage ,

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 180. *Qu'on vit Fer.*] OVIDE, *Métamorph. Lib. I.*  
*naître ici - bas le noir Siecle de* Vers 128.

*Protinus irrupit vena peioris in ævum*  
*Omne nefas : fugere pudor , verumque , fidesque ;*  
*In quorum subière locum fraudesque , dolique ,*  
*Insidiaeque , & vis , & amor sceleratus habendi , &c.*  
 ——— *Fratrum quoque gratia rava est. . . . .*  
*Filius ante diem patrios inquirat in annos.*

VERS 184. *Du Tanais au Nil* porte que les premiers Conquérans sortirent de la Scythie , & *porta les Conquerans.*] Le Tanais est un Fleuve du país des Scythes. DESP.  
 Justin, ( Liv. II. Ch. 3. ) rap- chassèrent *Vexoris* , ou *Sésostris* , Roi d'Egypte , qui les vouloit soumettre à sa domination.

- S'en va trouver sa Sœur , & dès ce même jour.  
 200 Avec elle s'envole au celeste Séjour.  
 Depuis , toujours ici riche de leur ruine ,  
 Sur les tristes Mortels le faux Honneur domine ,  
 Gouverne tout , fait tout dans ce bas Univers ,  
 Et peut-estre est-ce lui qui m'a dicté ces vers.  
 205 Mais en fut-il l'Auteur , je conclus de sa Fable ,  
 Que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'Honneur veritable.

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 204. Et peut-estre , &c. ] Regnier a fait une Sa-

tire contre l'Honneur : c'est la VI. où il dit à la fin ;

*Mais , mon Dieu , que ce Traître est d'une étrange sorte !  
 Tandis qu'à le blâmer , la raison me transporte ,  
 Que de lui je médis , il me flatte , & me dit ,  
 Que je veux par ces Vers acquérir son crédit.*

C'est tout ce que M. Despréaux a imité de cette Satire de Regnier.

M. Pascal a dit aussi dans ses Pensées , ch. 24. Ceux qui écrivent contre la gloire , veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit ; & ceux qui le lisent , veulent avoir la gloire de l'avoir lu : & moi qui écris ceci , j'ai peut-être cette envie , & peut-être que ceux qui le liront , l'auront aussi.

CICERON s'est moqué le pre-

mier de ceux qui mettoient leurs noms à des Traités , où ils condamnoient le desir des louanges : *Ipsi illi Philosophi , etiam in illis libellis quos de contemnenda gloria scribunt , nomen suum inscribunt , in eo ipso in quo predicationem , nobilitatemque dispiciunt , predicari de se , ac nominari volunt.* Cic. pro Archia Poëta. Voies les Tusculanes , L. I. & Valère Maxime , L. VIII. c. XIV. n. 3.



# AVERTISSEMENT

SUR

## LA XII. SATIRE.

QUELQUE heureux succès qu'ayent eu mes Ouvrages , j'avois résolu ( 2 ) depuis leur dernière Édition de ne plus rien donner au Public , & quoiqu'à mes heures perduës , ( 3 ) il y a environ cinq ans , j'eusse encore fait contre l'Equivoque une Satire , que tous ceux à qui je l'ay communiquée , ne jugeoient pas inférieure à mes autres écrits , bien loin de la publier ; je la tenois soigneusement cachée , & je ne croyois pas que , moy vivant ,

### REMARQUES.

( 1 ) Cet *Avertissement* est intitulé par M. *Brossette* & par tous les *Éditeurs* , qui l'ont suivi : DISCOURS de l'*Auteur* , pour servir d'*Apologie* à la *Satire* suivante. On a cru bien faire en lui donnant un titre pareil à celui que l'*Auteur* a donné lui-même à l'*Avertissement* qui précède la *Satire X.*

( 2 ) Depuis leur dernière *Édition.* ] En 1701.

( 3 ) Il y a environ cinq ans. ] Cet *Avertissement* fut composé en

1710. l'*Auteur* faisant alors une nouvelle *Édition* de ses *Ouvrages* dans laquelle il vouloit insérer la *Satire* contre l'*Equivoque*. Mais quelques-uns de ses ennemis obtinrent un ordre du Roi , pour empêcher que cette *Pièce* ne parût ; & M. *Despréaux* ne voulut plus que l'on continuât l'*Édition* commencée. Un pareil ordre fut aussi cause que cette *Satire* ne fut point mise dans l'*Édition* posthume de 1713. DU MONTEIL.

elle deust jamais voir le jour. Ainsi donc aussi soigneux deormais de me faire oublier , que j'avois esté autrefois curieux de faire parler de moi , je jouïssois , à mes infirmités près , d'une assez grande tranquillité , lorsque tout d'un coup j'ay appris qu'on debitoit dans le monde sous mon nom quantité de méchans écrits , ( 4 ) & entre autres une Piece en Vers contre les Jesuites , également odieuse & insipide , où l'on me faisoit en mon propre nom dire à toute leur Societé les injures les plus atroces & les plus grossieres. J'avouë que cela m'a donné un tres-grand chagrin. Car bien que tous les gens sensés ayent connu sans peine que la Piece n'estoit point de moy , & qu'il n'y ait eu que de tres-petits esprits qui ayent presumé que j'en pouvois estre l'Auteur , la verité est pourtant que je n'ay pas regardé comme un mediocre affront , de me voir soupçonné , mesme par des Ridicules , d'avoir fait un ouvrage si ridicule.

J'ai donc cherché les moyens les plus propres pour me laver de cette infamie : & tout bien considéré , je n'ay point trouvé de meilleur expedient , que de faire imprimer ma Sa-

## R E M A R Q U E S.

( 4 ) Et entre autres une Piece en Vers. ] L'Ouvrage , dont il s'agit ici , étoit une Epître d'environ soixante Vers. M. Despréaux fut très-mortifié d'apprendre qu'on Pen croïoit l'Auteur. Voici dans quels termes il en marqua sa pensée à un Jésuite du Collège



tire contre l'EQUIVOQUE; parce qu'en la lifant, les moins éclairés même de ces petits esprits ouvreroient peut-être les yeux, & verroient manifestement le peu de rapport qu'il y a de mon stile, même en l'âge où je suis, au stile bas & rampant de l'Auteur de ce pitoyable écrit. Ajoutez à cela, que je pouvois mettre à la teste de ma Satire, en la donnant au Public, un Avertissement en maniere de Preface, où je me justifierois pleinement, & tirerois tout le monde d'erreur. C'est ce que je fais aujourd'hui, & j'espère que le peu que je viens de dire, produira l'effet que je me suis proposé. Il ne me reste donc plus maintenant qu'à parler de la Satire pour laquelle est fait ce Discours.

Je l'ai composée par le caprice du monde le plus bizarre, & par une espece de depot & de colere poétique, s'il faut ainsi dire, qui me faisoit à l'occasion de ce que je vais raconter. Je me promenois dans mon jardin à Auteuil, & rêvois en marchant à un Poëme que je voulois faire contre les mauvais Critiques de nostre siecle. J'en avois même déjà composé quelques vers, dont j'étois assez content.

## R E M A R Q U E S.

*de Louis le Grand. Je déclare de quelque Cuisire de Collège de qu'il ne s'est jamais rien fait de l'Université; & que si je l'avois plus mauvais, ni de plus sottement faite, je me mettrois moi-même injurieux que cette grossière boutade bien au-dessous des Coras, des Pel-*

Mais voulant continuer je m'aperceus qu'il y avoit dans ces vers une équivoque de langue ; & m'estant sur le champ mis en devoir de la corriger , je n'en pus jamais venir à bout. Cela m'irrita de telle maniere , qu'au lieu de m'appliquer davantage à reformer cette équivoque , & de poursuivre mon Poëme contre les faux Critiques , la folle pensée me vint de faire contre l'Equivoque mesme , une Satire , qui püst me vanger de tous les chagrins qu'elle m'a causez depuis que je me mesle d'écrire. Je vis bien que je ne rencontrerois pas de mediocres difficultez à mettre en vers un sujet si sec. Et mesme il s'en présenta d'abord une qui m'arresta tout court. Ce fut de sçavoir duquel des deux genres , masculin ou féminin , je ferois le mot d'Equivoque , beaucoup d'habiles Ecrivains , ainsi que le remarque Vaugelas , le faisant masculin. Je me déterminai pourtant assez viste au féminin , comme au plus usité des deux. Et bien loin que cela empêchât l'exécution de mon projet, je creus que ce ne seroit pas une méchante plaisanterie de commencer ma Satire par cette difficulté mesme. C'est ainsi que je m'engageai dans la composition de cet ouvrage. Je croyois d'abord

## REMARKES.

*letiers , & des Cotins. Il ajoûtoit service considérable que vous m'avez dans une autre Lettre au même : rendu en contribuant si bien à dé- Je ne perdrai jamais la mémoire du tromper les hommes de l'horrible af-*

faire tout au plus cinquante ou soixante vers ; mais ensuite les pensées me venant en foule , & les choses que j'avois à reprocher à l'Equivoque , se multipliant à mes yeux , j'ai poussé ces vers jusqu'à près de trois cens cinquante.

C'est au Public maintenant à voir si j'ay bien ou mal reüssi. Je n'emploierai point ici , non plus que dans les Prefaces de mes autres écrits , mon adresse & ma rhétorique à le prévenir en ma faveur. Tout ce que je lui puis dire , c'est que j'ay travaillé cette piece avec le mesme soin que toutes mes autres Poësies. Une chose pourtant dont il est bon que les Jesuites soient avertis , c'est qu'en attaquant l'Equivoque , je n'ay pas pris ce mot dans toute l'étroite rigueur de sa signification grammaticale ; le mot d'Equivoque , en ce sens-là , ne voulant dire qu'une ambiguité de paroles , mais que je l'ai pris , comme le prend ordinairement le commun des hommes , pour toutes sortes d'ambiguité de sens , de pensées , d'expressions , & enfin pour tous ces abus & toutes ces méprises de l'esprit humain qui font qu'il prend souvent une chose pour une autre. Et c'est dans ce sens que j'ay dit que l'Idolatrie avoit pris naissance de l'Equivoque ; les

## R E M A R Q U E S.

*front que l'on me vouloit faire , en fait. Ces Lettres sont entre les m'attribuant le plus plat , & le plus mains de l'Auteur de ces Remarques, BROSSETTE, monstrueux libelle qui ait jamais été.*

SUR LA XII. SATIRE. 233

hommes , à mon avis , ne pouvant pas s'équivoquer plus lourdement , que de prendre des pierres , de l'or & du cuivre , pour Dieu. J'ajouterais à cela , que la Providence divine , ainsi que je l'établis clairement dans ma Satire , n'ayant permis chez eux cet horrible aveuglement , qu'en punition de ce que leur premier Pere avoit prêté l'oreille aux promesses du Démon , j'ai pû conclure infailliblement que l'Idolatrie est un fruit , ou pour mieux dire , un véritable enfant de l'Equivoque. Je ne voi donc pas qu'on me puisse faire sur cela aucune bonne critique ; & sur tout ( 5 ) ma Satire estant un pur jeu d'esprit , où il seroit ridicule d'exiger une précision geometrique de pensées & de paroles.

R E M A R Q U E S.

( 5 ) *Ma Satire estant un pur jeu d'esprit.* ] Cette *Satire* fut composée en l'année 1705. l'Auteur étant âgé de 69. ans. Il employa onze mois à la faire , & trois ans à la corriger. Pendant ce long intervalle , ses amis l'engageoient souvent à en réciter des lambeaux ; & sur les rapports peu fidèles qu'ils en faisoient dans le monde , on s'imagina que sa principale vuë étoit d'offenser les *Jésuites* par cet Ouvrage. Mais outre qu'attaquer les *Jésuites* , & attaquer l'*Equivoque* , sont deux choses très-différentes , la fameuse *Opinion de l'Equivoque* étant enseignée par beaucoup d'Auteurs qui ne sont pas *Jésuites* , & se trouvant des

*Casuistes* relâchés dans tous les Ordres , & même parmi les Docteurs séculiers ; on peut dire que cette *Satire* n'attaque que les *mauvais Casuistes* en général.

L'*Equivoque* se prend ici , comme M. *Despréaux* le dit lui-même , pour tous les abus & toutes les méprises de l'Esprit humain , qui nous font prendre souvent une chose pour une autre. Mais les *Casuistes* , suivant le Père *Daniel* , appellent *EQUIVOQUE* , toute proposition qui a plusieurs sens , & que l'on fait en prévoyant que la personne qui nous écoute , la prendra dans un sens différent de celui que nous y donnons dans nôtre esprit.

Cette *Satire* ne regarde donc nullement l'*Equivoque* , dont ils s'a-

Mais il y a une autre objection plus importante & plus confiderable, qu'on me fera peut-estre au fujet des propositions de Morale relâchée, que j'attaque dans la dernière partie de mon ouvrage. Car ces propositions ayant esté, à ce qu'on pretend, avancées par quantité de Theologiens, mesme celebres, la moquerie que j'en fais, peut, dira-t'on, diffamer en quelque sorte ces Theologiens, & causer ainsi une espece de scandale dans l'Eglise. A cela je répons premierement, Qu'il n'y a aucune des propositions que j'attaque, qui n'ait esté plus d'une fois condamnée par toute l'Eglise, & tout recemment encore par deux des plus grands Papes qui aient depuis long-temps rempli le Saint Siege. Je dis en second lieu, qu'à l'exemple de

### R E M A R Q U E S.

git dans les Ecoles. M. Despréaux dit lui-même, que *c'est un pur jeu d'esprit*. Ainsi c'est une erreur de croire qu'il ait voulu dogmatifer, soit dans cet Ouvrage, soit dans son *Epître de l'Amour de Dieu*. Il n'épousoit sérieusement nul parti à l'égard des matières, qui ne sont point encore décidées. On en peut juger par ce qu'il m'en dit lui-même dans une *Lettre*, qu'il m'écrivit le sept de Decembre 1703. & où il s'agit de la plus grande contestation des Theologiens de ce siècle. " Pour ce qui regarde le *Démêlé sur la Grace*, c'est sur quoi je n'ay point pris parti, étant tantost d'un

„sentiment, & tantost d'un autre:  
 „ de sorte que m'estant quelque-  
 „ fois couché *Janséniste* tirant au  
 „ *Calviniste*, je suis tout étonné  
 „ que je me réveille *Moliniste* ap-  
 „ prochant du *Pélagien*. Ainsi  
 „ sans condamner ni les uns ni  
 „ les autres, je m'écrie avec S.  
 „ PAUL : *ô Altitudo sapientie!*  
 „ Mais après avoir quelquefois  
 „ en moi-même traduit ces pa-  
 „ roles par : *O que Dieu est sage!*  
 „ J'ajoute aussi en mesme temps :  
 „ *O que les hommes sont fous!* Je  
 „ m'imagine que vous entendez  
 „ bien pourquoi cette dernière  
 „ exclamation, & que vous n'y  
 „ comprenez pas un petit nom-  
 „ bre de Volumes. BROSSETTE.

ces celebres Vicaires de JESUS-CHRIST, (6) je n'ai point nommé les Auteurs de ces propositions, ni aucun de ces Theologiens dont on dit que je puis causer la diffamation, & contre lesquels mesme j'avouë que je ne puis rien décider, puisque je n'ay point leu, ni ne suis d'humeur à lire leurs écrits : ce qui seroit pourtant absolument necessaire pour prononcer sur les accusations que l'on forme contre eux, leurs accusateurs pouvant les avoir mal entendus, & s'estre trompez dant l'intelligence des passages où ils pretendent que sont ces erreurs, dont ils les accusent. Je souûtiens en troisieme lieu, qu'il est contre la droite raison de penser que je puisse exciter quelque scandale dans l'Eglise, en traitant de ridicules des propositions rejetées de toute l'Eglise, & plus dignes encore, par leur absurdité, d'estre sifflées de tous les Fideles, que refutées serieusement. C'est ce que je me croi obligé de dire pour me justifier. Que si après cela il se trouve encore quelques Theologiens qui se figurent qu'en décriant ces pro-

## R E M A R Q U E S.

(6) Je n'ai point nommé les Auteurs de ces propositions. ] L'Auteur, n'ayant pas voulu dans la partie de son Ouvrage, où il attaque les Opinions de quelques Casuistes condamnées par l'Eglise, se servir du privilége que la Satire a de nommer les Auteurs, qu'elle censure ; il semble que son exemple & ses intentions ont du servir de regle à son Commentateur, quoiqu'en dise

positions , j'ay eu en veü de les décrier eux-mesmes , je déclare que cette fausse idée qu'ils ont de moy , ne sçauroit venir que des mauvais artifices de l'Equivoque , qui , pour se vanger des injures que je lui dis dans ma piece s'efforce d'interesser dans sa cause ces Theologiens , en me faisant penser ce que je n'ay pas pensé , & dire ce que je n'ay point dit.

Voilà , ce me semble , bien des paroles , & peut-estre trop de paroles employées pour justifier un aussi peu considerable ouvrage qu'est la Satire qu'on va voir. Avant neanmoins que de finir , je ne crois pas me pouvoir dispenser d'apprendre aux Lecteurs, qu'en attaquant comme je fais dans ma Satire , ces erreurs, je ne me suis point fié à mes seules lumieres ; mais qu'ainsi que je l'ay pratiqué , il y a environ dix ans , à l'égard de mon Epitre *De l'Amour de Dieu* , j'ay non-seulement consulté sur mon ouvrage tout ce que je connois de plus habiles Docteurs , mais que je l'ay donné à examiner au Prelat de l'E-

## R E M A R Q U E S.

M. Du Monteil ; qui a fait une *Note* sur la *Remarque* précédente, qui est toute de M. Broffette , à la réserve de quelques mots , que j'ai cru devoir changer dans la dernière phrase du premier *alinea* , pour donner un sens à ce qui n'en avoit point. Bien loin donc de penser comme M. Du Monteil , & d'accuser M. Broffette d'avoir usé par tout de déguisement dans ses *Remarques*

glise qui, par l'estenduë de ses connoissances & par l'éminence de sa dignité, est le plus capable & le plus en droit de me prescrire ce que je dois penser sur ces matieres. Je veux dire M. le Cardinal de NOAILLES, mon Archevesque. J'ajouâterai, que ce pieux & sçavant Cardinal a eu trois semaines ma Satire entre les mains, & qu'à mes instances prieres, après l'avoir leuë & releuë plus d'une fois, il me l'a enfin renduë, en me comblant d'éloges, & m'a assuré qu'il n'y avoit trouvé à redire qu'un seul mot, que j'ay corrigé sur le champ, & sur lequel je lui ay donné une entiere satisfaction. Je me flate donc qu'avec une approbation si authentique, si seure, & si glorieuse, je puis marcher la teste levée, & dire hardiment des Critiques qu'on pourra faire desormais contre la doctrine de mon ouvrage, que ce ne sçauroient estre que de vaines subtilitez d'un tas de miserables Sophistes formez dans l'Ecole du Mensonge, & aussi affidez amis de l'Equivoque,

## R E M A R Q U E S.

sur la XII. Satire, je pense qu'il s'est conduit très-sagement; & je ne puis que condamner le soin que son Censeur a pris de nous étaler, dans environ une trentaine de Notes, non seulement les noms des *Théologiens*, dont Mr. Despréaux fronde quelques propositions, mais les propositions elles-même, qui sont ici d'autant plus inutiles, que le Poëte a pris soin de nous apprendre



238 AVERT. SUR LA XII. SATIRE.

qu'opiniâtres ennemis de Dieu , du bon Sens  
& de la Verité.

. R E M A R Q U E S .

par le Vers 325. qu'il avoit puisé état de recourir aux mêmes  
dans des sources très-connues, sources, au moment que l'envie  
& qu'il nous a par là mis en nous en prendroit.





## SATIRE XII.\*

- D**U langage François bizarre Hermaphrodite,  
 De quel genre te faire, Equivoque maudite,  
 Ou maudit ? car sans peine aux Rimeurs hazardeux  
 L'usage encor, je croi, laisse le choix des deux.  
 5 Tu ne me répons rien ; Sors d'ici, Fourbe infigne,  
 Mais aussi dangereux que femelle maligne,  
 Qui crois rendre innocens les discours imposteurs ;  
 Tourment des Ecrivains, juste effroi des Lecteurs ;  
 Par qui de mots confus sans cesse embarrassée  
 10 Ma plume, en écrivant, cherche en vain ma pensée.  
 Laisse-moi, va charmer de tes vains agrémens,  
 Les yeux faux & gastez de tes louches amans ;  
 Et ne viens point ici de ton ombre grossiere  
 Envelopper mon stile ami de la lumiere.  
 15 Tu sçais bien que jamais chez toi, dans mes discours,  
 Je n'ai d'un faux brillant emprunté le secours.

### R E M A R Q U E S.

\* On a cru devoir retrancher le titre : SUR L'EQUIVOQUE.  
 Tome I.

240 S A T I R E X I I.

- Fui donc. Mais non, demeure ; un Démon , qui m'inspire  
 Veut qu'encore une utile & dernière Satire ,  
 De ce pas en mon livre , exprimant tes noirceurs ,  
 20 Se vienne , en nombre pair , joindre à ses Onze Sœurs ,  
 Et je sens que ta veuë échauffe mon audace.  
 Viens , approche : Voyons , malgré l'âge & sa glace ,  
 Si ma Muse aujourd'hui sortant de sa langueur ,  
 Poura trouver encore un reste de vigueur.  
 25 Mais où tend , dira-t-on , ce projet fantastique ?  
 Ne vaudroit-il pas mieux dans mes vers, moins caustique,  
 Répandre de tes jeux le sel divertissant ?  
 Que d'aller contre toi sur ce ton menaçant  
 Pousser jusqu'à l'excès ma critique boutade ?  
 30 Je ferois mieux , j'entens , d'imiter Benferade,  
 C'est par lui qu'autrefois , mise en ton plus beau jour ,  
 Tu scûs , trompant les yeux du Peuple & de la Cour ,

R E M A R Q U E S.

VERS 20. *Se vienne, en nombre pair, joindre à ses Onze Sœurs.* ] Cette expression est heureuse, pour marquer le nombre de douze. La plupart des Amis de l'Auteur lui avoient demandé une douzième *Satire*, pour figurer avec ses douze *Epîtres*. En récitant ce Vers, il mettoit l'aspiration au mot, *onze*, ne l'unissant pas avec l'*s* qui est à la fin du mot précédent. BROSS.

VERS 27. *Répandre de tes jeux le sel divertissant.* ] Il disoit tantôt *le sel divertissant*, & tantôt *le sel réjouissant*: il auroit même préféré ce dernier, s'il ne l'avoit pas employé dans l'*Epître X.* à ses Vers. BROSS.

Dans les Editions de Paris 1735.

& 1740. ON a mis, *le sel réjouissant*; sans faire attention aux raisons, pour lesquelles l'Auteur avoit préféré de mettre ici, *divertissant*.

VERS 30. *Je ferois mieux... d'imiter Benferade.* ] FURETIERE dans son second *Factum* contre l'Académie Française, dit que "*Benferade s'étoit érigé en galant dans la vieille Cour, par des Chançonnettes, & des Vers de Ballet, qui lui avoient acquis quelque réputation pendant le règne du mauvais Goût, des Equivoques & des Pointes, qui subsiste encore chés lui.*" Furetière répète la même raillerie dans son troisième *Factum*. BROSS.

Leur

Leur faire , à la faveur de tes bluettes folles ,  
 Gouster comme bons mots tes quolibets frivoles.  
 35 Mais ce n'est plus le temps. Le Public détrompé  
 D'un pareil enjouement ne se sent plus frappé.  
 Tes bons mots , autrefois délices des ruelles ,  
 Approuvez chez les Grands , applaudis chez les Belles ;  
 Hors de mode aujourd'hui chez nos plus grands badins ;  
 40 Sont des collets-montez & des vertugadins.  
 Le Lecteur ne sçait plus admirer dans Voiture  
 De ton froid jeu de mots l'insipide figure.  
 C'est à regret qu'on voit cet Auteur si charmant ;  
 Et pour mille beaux traits vanté si justement ,  
 45 Chez toi toujours cherchant quelque finesse aiguë ;  
 Présenter au Lecteur sa pensée ambiguë ,  
 Et souvent du faux sens d'un proverbe affecté ,  
 Faire de son discours la piquante beauté.

Mais laissons là le tort qu'à ses brillans ouvrages  
 50 Fit le plat agrément de tes vains badinages.  
 Parlons des maux sans fin que ton sens de travers ,  
 Source de toute erreur , sema dans l'Univers :  
 Et pour les contempler jusques dans leur naissance ,  
 Dés le temps nouveau-né , quand la Toute-Puissance  
 55 D'un mot forma le Ciel , l'Air , la Terre & les Flots ,  
 N'est-ce pas toi , voyant le monde à peine éclos ,

## R E M A R Q U E S .

VERS 40. *Sont des collets-montez & des vertugadins.* de l'habillement des Femmes.  
 Les Collets - montez , & les Vertugadins étoient anciennement des pièces BROSS.  
CHANG. Vers 49. *Mais laissons là le tort, &c.* Première manière :

*Mais laissons là le mal qu'à de tels discours jointe ,  
 Tu fis en mille endroits sous le beau nom de Pointe.*

Qui , par l'éclat trompeur d'une funeste pomme ,  
 Et tes mots ambigus , fis croire au premier homme ,  
 Qu'il alloit , en goustant de ce morceau fatal ,  
 60 Comblé de tout sçavoir , à Dieu se rendre égal ?  
 Il en fit sur le champ la folle experience.  
 Mais tout ce qu'il acquit de nouvelle science ,  
 Fut que triste & honteux de voir sa nudité ,  
 Il sçut qu'il n'estoit plus , grace à sa vanité ,  
 65 Qu'un chétif animal paistri d'un peu de terre ,  
 A qui la faim , la soif , par-tout faisoient la guerre ,  
 Et qui courant toûjours de malheur en malheur ,  
 A la mort arrivoit enfin par la douleur.  
 Ciii , de tes noirs complots & de ta triste rage ,  
 70 Le genre humain perdu fut le premier ouvrage.  
 Et bien que l'homme alors parut si rabaisé ,  
 Par toi contre le ciel un orgueil insensé ;  
 Armant de ses neveux la gigantesque engeance ,  
 Dieu résolut enfin , terrible en sa vengeance ,  
 75 D'abîmer sous les eaux tous ces audacieux.  
 Mais avant qu'il lâchast les écluses des Cieux ,  
 Par un fils de Noé fatalement sauvée ,  
 Tu fus , comme serpent , dans l'Arche conservée ;  
 Et d'abord poursuivant tes projets suspendus  
 80 Chez les mortels restans , encor tout éperdus ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 64. — *grace à sa vanité.* ] L'Auteur convenoit qu'il avoit été un mois à trouver ce demi Vers. BROSS.

Remarquez cette cacophonie ,  
*gra - ça - sa - ra.* DU MONTELL.

VERS 80. *Chez les mortels restans , encor tout éperdus.* ] Au lieu de *Mortels* , il y avoit *Hommes*. Après *restans* , qui fait la Césure, l'Auteur , en récitant ce Vers , faisoit un long repos , pour

De nouveau tu feras tes captieux mensonges ,  
 Et remplis leurs esprits de fables & de songes.  
 Tes voiles offusquant leurs yeux de toutes parts ,  
 Dieu disparut lui-même à leurs troubles regards.  
 85 Alors tout ne fut plus que stupide ignorance ,  
 Qu'impieté sans borne en son extravagance.  
 Puis de cent dogmes faux la Superstition  
 Répandant l'idolâtre & folle illusion ,  
 Sur la terre , en tout lieu disposée à les suivre ,  
 90 L'Art se tailla des Dieux d'or , d'argent & de cuivre ,  
 Et l'Artisan lui-même humblement prosterné  
 Aux pieds du vain métal par sa main façonné ,  
 Lui demanda les biens , la santé , la sagesse :  
 Le monde fut rempli de Dieux de tout espece.  
 95 On vit le Peuple fou , qui du Nil boit les eaux ,  
 Adorer les serpens , les poissons , les oiseaux ,  
 Aux chiens , aux chats , aux boucs , offrir des sacrifices ,  
 Conjurant l'ail , l'oignon , d'estre à ses vœux propices ;  
 Et croire follement maîtres de ses destins  
 100 Ces Dieux nez du fumier porté dans ses jardins.

## R E M A R Q U E S .

bien faire sentir que *restans* ne doit pas se joindre avec ce qui suit : *encor tout éperdus*. BROSS.

VERS 85. *Alors tout ne fut plus , &c.* ] C'est ainsi qu'il faut lire , & non pas , *Ce ne fut plus* , comme on l'a mis dans toutes les copies tant imprimées que manuscrites. BROSS.

VERS 89. *Sur la terre , en tout lieu , &c.* ] Il faut ainsi , & non pas *en tous lieux*. BROSS.

VERS 97. *Aux chiens , aux chats , aux boucs .* ] Dans la plus-

part des Copies , on lit : *aux chiens , aux chats , aux rats*. C'est une faute grossière , qui doit être si peu sur le compte de l'Auteur , que toutes les fois qu'il recitoit cette *Satire* , il appuioit extrêmement sur le mot de *Boucs* , pour en faire sentir la force & l'énergie. Dans la *Satire VIII*. il a encore décrit l'idolâtrie grossière des Egyptiens. Il disoit à ce propos : *J'ai dit deux fois la même chose & ne me suis point copié*. BROSS.

- Bien-toft te signalant par mille faux miracles ,  
 Ce fut toi qui par tout fis parler les Oracles.  
 C'est par ton double sens , dans leurs discours jetté ,  
 Qu'ils sçurent en mentant dire la vérité ;
- 105 Et sans crainte rendant leurs réponses Normandes ,  
 Des Peuples & des Rois engloutir les offrandes.  
 Ainsi loin du vrai jour , par toi toujours conduit ,  
 L'homme ne sortit plus de son épaisse nuit.  
 Pour mieux tromper ses yeux , ton adroit artifice
- 110 Fit à chaque vertu prendre le nom d'un vice :  
 Et par toi de splendeur faussement revêtu  
 Chaque vice emprunta le nom d'une vertu.  
 Par toi l'humilité devint une bassesse ;  
 La candeur se nomma grossiereté , rudesse.
- 115 Au contraire , l'aveugle & folle ambition  
 S'appella des grands cœurs la belle passion :  
 Du nom de fierté noble on orna l'impudence ,  
 Et la fourbe passa pour exquisite prudence :  
 L'audace brilla seule aux yeux de l'Univers ;
- 120 Et pour vraiment Heros , chez les hommes pervers ,  
 On ne reconnut plus qu'usurpateurs iniques ,  
 Que tyranniques Rois censez grands Politiques ,

## R E M A R Q U E S .

VERS 105. — *leurs réponses* Parler en Normand. Voies Epître  
*Normandes.* ] Les Normands sont IX. Vers 20. BROSS.  
 accusés de peu de sincérité ; & , IMIT. Vers 110. Fit à chaque  
*Répondre en Normand* , est une vertu prendre le nom d'un vice. ]  
 expression, qui est devenuë pro- GOMBAUD avoit dit , en par-  
 verbiale , pour dire , que l'on lant de la Cour , Livre I. Epi-  
 répond d'une manière équivoque. gramme 53.

*Les Vertus passent pour des Vices ,  
 Et les Vices pour des Vertus.* BROSS.

Qu'infâmes scelerats à la gloire aspirans  
 Et Voleurs revêtus du nom de Conquerans.  
 125 Mais à quoi s'attacha ta sçavante malice ?  
 Ce fut sur-tout à faire ignorer la Justice.  
 Dans les plus claires loix ton ambiguïté  
 Répandant son adroite & fine obscurité,  
 Aux yeux embarrassez des Juges les plus sages,  
 130 Tout sens devint douteux, tout mot eut deux visages ;  
 Plus on crût penetrer, moins on fut éclairci ;  
 Le texte fut souvent par la gloze obscurci ;  
 Et pour comble de maux, à tes raisons frivoles  
 L'Eloquence prestant l'ornement des paroles,  
 135 Tous les jours accablé sous leur commun effort,  
 Le vrai passa pour faux, & le bon droit eut tort.  
 Voilà comme déchu de sa grandeur premiere,  
 Concluons, l'homme enfin perdit toute lumiere,  
 Et par tes yeux trompeurs se figurant tout voir,  
 140 Ne vit, ne sçût plus rien, ne pût plus rien sçavoir,  
 De la raison pourtant, par le vrai Dieu guidée,  
 Il resta quelque trace encor dans la Judée.  
 Chez les hommes ailleurs sous ton joug gémissans,  
 Vainement on chercha la vertu, le droit sens :  
 145 Car qu'est-ce loin de Dieu que l'humaine sagesse ?  
 Et Socrate, l'honneur de la profane Grece,

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 135. *Tous les jours accablé, &c.* ] Il avoit mis : *son pourtant, &c.* ] Dans la premiere composition, l'Auteur avoit mis : *De l'Equité pourtant.* Mais il changea ce mot ; parce qu'il s'agit ici de la Raïson, & non pas de l'Equité. BRÔS-

CHANG. Vers 141. *De la rai-*

*sette.*  
 Tome I.

Q üj



Qu'estoit-il en effet, de prés examiné,  
 Qu'un mortel, par lui-mesme au seul mal entraîné;  
 Et malgré la vertu dont il faisoit parade,  
 150 Tres-équivoque ami du jeune Alcibiade?  
 Oui, j'ose hardiment l'affirmer contre toy,  
 Dans le Monde idolâtre, asservi sous ta loi,  
 Par l'humaine raison de clarté dépourveuë,  
 L'humble & vraie équité fut à peine entreveuë;  
 155 Et par un Sage altier, au seul faste attaché,  
 Le bien mesme accompli souvent fut un péché.

## REMARQUES.

CHANG. Vers 148. *Qu'un mortel, par lui-mesme au seul mal entraîné.* ] Au lieu de ce Vers l'Auteur avoit mis celui-ci : *Qu'un mortel, comme un autre, au mal déterminé.* Et c'est ce Vers, que M. le Cardinal de Noailles lui fit changer. BROSS.

VERS 150. *Tres-équivoque ami du jeune Alcibiade.* ] Il est clair, que M. Despréaux se borne ici au simple soupçon; & il faut convenir, que la vertu de Socrate n'a pas été à couvert de la calomnie. Les mœurs des Grecs étoient si corrompuës en ce rems-là, qu'ils ne purent voir l'amitié de Socrate pour Alcibiade, sans y attacher un soupçon de crime. Mais Platon son disciple le justifie pleinement dans quelques-uns de ses Dialo-

gues, sur tout dans celui qui est intitulé *le Banquet*, où Alcibiade lui-même prend les Dieux à témoin, que l'amour de Socrate pour lui n'avoit jamais rien eu de criminel. BROSS.

Puisque Platon a justifié pleinement SOCRATE, il s'ensuit que M. Despréaux a rendu très-injustement sa vertu suspecte & douteuse: & c'est ce que son Commentateur devoit remarquer. DU MONTEIL.

Voies le *Boleana*, Nombre XXVI. Ce qu'on y dit met M. Brossette à couvert du reproche injuste, que M. Du Monteil vient de lui faire.

CHANG. Vers 155. & 156. *Et par un Sage altier, &c.* ] Ce Vers & le suivant avoient été faits d'abord de cette manière:

*Et faite avec un cœur au seul faste attaché,  
 La bonne action même au fond fut un péché.*

l'Auteur les tourna ensuite de cette autre manière.

*Et fait avec un cœur au seul faste attaché,  
 Le bien même, le bien au fond fut un péché.* BROSS.

Pour tirer l'homme enfin de ce desordre extrême,  
 Il falut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même,  
 Vint du sein lumineux de l'éternel séjour,  
 160 De tes dogmes trompeurs diffiper le faux jour.  
 A l'aspect de ce Dieu les Démons disparurent,  
 Dans Delphes, dans Delos, tes oracles se turent :  
 Tout marqua, tout sentit sa venuë en ces lieux,  
 L'estropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux.  
 165 Mais bien-tost contre luy ton audace rebelle,  
 Chez la nation mesme à son culte fidelle,  
 De tous costez arma tes nombreux sectateurs,  
 Prestres, Pharisiens, Rois, Pontifes, Docteurs,  
 C'est par eux que l'on vit la Verité suprême  
 170 De mensonge & d'erreur accusée elle-même ;

R E M A R Q U E S.

VERS 158. *Il fallut qu'ici-bas, Dieu, fait homme lui-même.* ] Le dessein de l'Auteur est de faire voir, qu'il n'y a de véritable vertu que dans la véritable Religion ; & la principale preuve qu'il en donne, est l'exemple de *Socrate*, le plus sage des Humains, suivant le témoignage de l'Oracle. Car *Socrate* n'a pas laissé d'être soupçonné de crime, & ce soupçon a fait tort à sa vertu dans l'opinion des hommes. *M. Despréaux* disoit à ce propos, qu'il ne pouvoit trouver dans le Paganisme de plus grande Victime à immoler à JESUS-CHRIST, que *Socrate*. BROSS.

VERS 164. *L'estropié marcha, &c.* ] Le mot d'*estropié* est un terme générique, qui convient également à ceux qui n'ont pas l'usage de leurs bras, ou de leurs

mains ; & à ceux qui sont perclus des jambes. On en fit appercevoir nôtre Poëte, & il s'efforça de corriger cet endroit. Il mit d'abord : *Le foible devint fort*, ensuite : *Le muët discourut* ; mais ces changemens ne l'ayant pas contenté, il s'en tint à la première expression. BROSS.

Il est clair, que cette négligence est un effet de la vieillesse de l'Auteur. Dans la force de son âge, il eut certainement trouvé de quoi remplacer une expression, qu'il sentoit lui-même être peu iuste.

VERS 168. *Prestres, Pharisiens, Rois, Pontifes, Docteurs.* ] Il y avoit d'abord *Scribes*, au lieu de *Prêtres*. On fit remarquer à *M. Despréaux*, que *Scribes* & *Docteurs* n'étoient que la même chose. BROSS.

- Au tribunal humain le Dieu du ciel traîné ,  
 Et l'auteur de la vie à mourir condamné.  
 Ta fureur toutefois à ce coup fut deçûë ,  
 Et pour toi ton audace eut une triste issuë.
- 175 Dans la nuit du tombeau ce Dieu précipité  
 Se releva soudain tout brillant de clarté ;  
 Et par tout sa doctrine en peu de temps portée  
 Fut du Gange , & du Nil , & du Tage écoutée.  
 Des superbes autels , à leur gloire dressez ,
- 180 Tes ridicules Dieux tomberent renversez.  
 On vit en mille endroits leurs honteuses statues  
 Pour le plus bas usage utilement fonduës ,  
 Et gemir vainement , Mars , Jupiter , Venus ,  
 Urnes , Vases , Trépiés , vils meubles devenus.
- 185 Sans succomber pourtant tu soustins cet orage ;  
 Et sur l'Idolatrie enfin perdant courage ,  
 Pour embarrasser l'homme en des nœuds plus subtils  
 Tu courus chez Satan brouiller de nouveaux fils.
- Alors , pour seconder ta triste phrenésie ,
- 190 Arriva de l'Enfer ta fille l'Herésie ,  
 Ce monstre , dès l'enfance à ton école instruit ,  
 De tes leçons bien-tost te fit goûster le fruit.

## R E M A R Q U E S.

VERS 178. *Fut du Gange , & du Nil , & du Tage écoutée.* ] Ces trois Fleuves sont les plus fameux des trois Parties du Monde , l'Asie , l'Afrique & l'Europe : car l'Amérique n'étoit pas encore connue alors. BROSS.

CHANG. Vers 182. & 184. *Pour le plus bas usage , &c. — vils meubles devenus.* ] L'Auteur avoit mis au premier Vers ; *Pour le plus*

*vil usage ; & au second : vains meubles devenus ;* mais ce mot *vains* ne formoit ici presque aucun sens. Pour remédier à ce défaut , il emprunta de l'autre Vers le mot de *vils* , auquel il substitua celui de *bas*. BROSS.

VERS 188. — *brouiller de nouveaux fils.* ] Expression proverbiale , pour dire : *Causer de nouveaux troubles.* BROSS.

Par luy l'Erreur , toujours finement apprêtée ,  
 Sortant pleine d'attraits de sa bouche empestée ;  
 195 De son mortel poison tout courut s'abbreuer ,  
 Et l'Eglise elle-mesme eut peine à s'en sauver.  
 Elle-mesme deux fois presque toute Arienne ,  
 Sentit chez soy trembler la verité chrestienne ;  
 Lors qu'attaquant le Verbe & sa Divinité ,  
 200 D'une syllabe impie un saint mot augmenté  
 Remplit tous les esprits d'aigreurs si meurtrières ,  
 Et fit de sang chrestien couler tant de rivieres.  
 Le Fidele au milieu de ces troubles confus ,  
 Quelque temps égaré , ne se reconnut plus ;  
 205 Et dans plus d'un aveugle & tenebreux Concile  
 Le mensonge parut vainqueur de l'Evangile.

## R E M A R Q U E S.

CHANG, Vers 199. 200. 201. & 202. Lors qu'attaquant le Verbe & sa Divinité , D'une syllabe impie , un saint mot augmenté , Remplit tous les esprits d'aigreurs si meurtrières , Et fit de sang chrestien couler tant de rivieres. ] Le second Vers étoit de cette manière :

*D'une adroite syllabe un saint mot augmenté.*

Mais l'Auteur avoit premièrement fait ainsi ces quatre Vers.

*Lorsque chez ses sujets l'un contre l'autre armez,  
 Et sur un Dieu fait homme au combat animez,  
 Tu fis dans une guerre & si triste & si longue,  
 Périr tant de Chrestiens, Martyrs d'une diphthongue.*

Les Ariens noient la Consubstantialité du Verbe , & rejettoient le mot *ὁμοούσιος* qui signifie *consubstantiel*. Ils disoient que le Fils étoit *ὁμοιούσιος τῷ πατρὶ* ; c'est-à-dire , *de substance semblable à celle du Père* ; mais non pas *ὁμοούσιος* , ou plustôt , *ὁμοούσιος* , c'est-à-dire , *de même substance que le Père*. Ainsi l'Hérésie des Ariens consistoit en une diphthongue ajoûtée au mot *ὁμοούσιος* , auquel ils substituoient le mot *ὁμοιούσιος*. Cette Diphthongue est la Diphthongue *oi* , que les Orthodoxes rejettoient, parce qu'ils aimoient mieux souffrir le martyre , que d'admettre cette addition , qui , toute légère qu'elle est , détruit nécessairement la Divinité du Verbe.

Bross,

250 S A T I R E X I I.

Mais à quoi bon ici du profond des Enfers ,  
 Nouvel Historien de tant de maux soufferts ,  
 Rappeller Arius , Valentin & Pelage ,  
 210 Et tous ces fiers Démons que toujours d'âge en âge ,  
 Dieu pour faire éclaircir à fond ses veritez ,  
 A permis qu'aux Chrestiens l'Enfer ait fufcitez ?  
 Laissons heurler là-bas tous ces damnez antiques ,  
 Et bornons nos regards aux troubles fanatiques ,  
 215 Que ton horrible fille ici fçut émouvoir ,  
 Quand Luther & Calvin remplis de ton fçavoir ,  
 Et soy difans choifis pour reformer l'Eglife ,  
 Vinrent du celibat affranchir la Prestrife ;  
 Et des vœux les plus saints blafmant l'austerité ,  
 220 Aux Moines las du joug , rendre la liberté.  
 Alors , n'admettant plus d'autorité visible ;  
 Chacun fut de la Foy cenfé Juge infaillible ,  
 Et fans eftre aprouvé par le Clergé Romain ,  
 Tout Protestant fut Pape une Bible à la main.  
 225 De cette erreur dans peu naquirent plus de Sectes  
 Qu'en Automne on ne voit de bourdonnans insectes  
 Fondre fur les rafins nouvellement meuris ;  
 Ou qu'en toutes faifons fur les murs à Paris ,  
 On ne voit affichez de recueils d'amourettes ,  
 230 De vers , de contes-bleus , de frivoles fonnertes ,  
 Souvent peu recherchez du Public nonchalant ,  
 Mais vantez à coup feur du Mercure Galant.

R E M A R Q U E S.

VERS 228. — *sur les murs à Paris.* Si je mettois *sur les murs de Paris*, dit-il, cela fignifieroit les *murailles de la Ville*. BROSS.

Ce ne fut plus par-tout que fous Anabatistes ;  
 Qu'orgueilleux Puritains , qu'execrables Deïstes ,  
 235 Le plus vil artisan eut ses dogmes à foy.  
 Et chaque Chrestien fut de differente loy.  
 La Discorde , au milieu de ces Sectes altieres ,  
 En tous lieux cependant déploya ses bannieres ;  
 Et ta fille , au secours des vains raisonnemens  
 240 Appellant le ravage & les embrasemens ,  
 Fit en plus d'un pais , aux villes désolées ,  
 Sous l'herbe en vain chercher leurs Eglises bruslées.  
 L'Europe fut un champ de massacre & d'horreur :  
 Et l'Orthodoxe mesme , aveugle en sa fureur ,  
 245 De tes dogmes trompeurs nourrissant son idée ,  
 Oublia la douceur aux Chrestiens commandée ;  
 Et crut , pour vanger Dieu de ses fiers ennemis ,  
 Tout ce que Dieu deffend , legitime & permis.  
 Au signal tout à coup donné pour le carnage ,  
 250 Dans les villes , par-tout , théâtres de leur rage ,  
 Cent mille faux zélez , le fer en main courans ,  
 Allèrent attaquer leurs amis , leurs parens ,  
 Et , sans distinction , dans tout sein heretique ,  
 Pleins de joie ; enfoncer un poignard catholique.  
 255 Car quel lion , quel tigre , égale en cruauté  
 Une injuste fureur qu'arme la piété ?

## R E M A R Q U E S.

VERS 249. *Au signal tout à coup donné pour le carnage.* ] Le massacre des Huguenots fait en France en 1572. le jour de saint Barthelemi. BROSS.

VERS 256. *Une injuste fureur*

*qu'arme la piété.* ] On a quelquefois entendu réciter à l'Auteur : *Une injuste fureur qui se croit piété.* Cette expression étoit plus hardie. BROSS.

M. Du Monteil à la fin d'une

- Ces fureurs , jusqu'ici du vain peuple admirées ,  
 Etoient pourtant toujours de l'Eglise abhorrées ;  
 Et dans ton grand crédit pour te bien conserver ,  
 260 Il falloit que le Ciel parust les approuver.  
 Ce chef-d'œuvre devoit couronner ton adresse.  
 Pour y parvenir donc , ton active souplesse ,  
 Dans l'Ecole abusant tes grossiers Ecrivains ,  
 Fit croire à leurs esprits ridiculement vains ,  
 265 Qu'un sentiment impie , injuste , abominable ,  
 Par deux ou trois d'entr'eux réputé soutenable ,  
 Prenoit chez eux un sceau de probabilité ,  
 Qui mesme contre Dieu lui donnoit seureté ;  
 Et qu'un Chrestien pouvoit , rempli de confiance ,  
 270 Mesme en le condamnant , le suivre en conscience,  
 C'est sur ce beau principe , admis si follement ,  
 Qu'aussi-tost tu posas l'énorme fondement  
 De la plus dangereuse & terrible Morale ,  
 Que Lucifer , assis dans la Chaire infernale ,  
 275 Vomissant contre Dieu ses monstrueux sermons ,  
 Ait jamais enseignée aux novices Démons.

## R E M A R Q U E S .

*Note* , qui contient des réflexions fort inutiles , dit que M. Despréaux auroit dû nous donner ce Vers tel qu'il le récitoit quelquefois. *Une injuste fureur qui se croit piété.* La pensée en seroit bien plus juste , mais le Vers en seroit moins fort. Y perdrait-il ?

VERS 257. *Ces fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées.* ] Il avoit eu dessein de mettre *adorées* , mais il a préféré le mot qu'il a

mis , quoique l'autre rimât plus richement. BROSS.

VERS 276. *Ait jamais enseignée.* ] Dans l'Edition de Geneve 1717. & dans toutes les Copies , qu'on en a faites en Hollande & en France , excepté celle de 1726. à Paris chés *Esprit Billiot* ; il s'est ici glissé une faute allés singulière. On a mis *enseigné* , au lieu d'*enseignée* , sans faire attention que ce Participe se rapporte à *Morale* du Vers

- Soudain , au grand honneur de l'Ecole Payenne ,  
 On entendit prescher dans l'Eglise Chrestienne.  
 Que sous le joug du vice un pécheur abbatu  
 280 Pouvoit , sans aimer Dieu ni mesme la vertu ,  
 Par la seule frayeur au Sacrement unie ,  
 Admis au Ciel jouïr de la gloire infinie ;  
 Et que les Clefs en main , sur ce seul passeport ,  
 Saint Pierre à tous venans devoit ouvrir d'abord.  
 285 Ainsi pour éviter l'éternelle misere ,  
 Le vrai zèle au Chrétien n'estant plus necessaire ,  
 Tu sçus , dirigeant bien en eux l'intention ,  
 De tout crime laver la coupable action.  
 Bien-tost se parjurer cessa d'estre un parjure.  
 290 L'argent à tout denier se presta sans usure.  
 Sans simonie , on put contre un bien temporel  
 Hardiment échanger un bien spirituel.  
 Du soin d'aider le pauvre on dispensa l'avare ;  
 Et mesme chez les Rois le superflu fut rare.  
 295 C'est alors qu'on trouva , pour sortir d'embarras ,  
 L'art de mentir tout haut en disant vrai tout bas.  
 C'est alors qu'on apprit qu'avec un peu d'adresse ,  
 Sans crime un Prestre peut vendre trois fois sa Messe ;

## R E M A R Q U E S.

273. & que d'ailleurs avec *en-* lande & à celle de Paris 1726. seigné le Vers 276. est défectueux dans la manière de placer ces par *phiatu*, qui se trouve à l'Hé- deux expressions. Dans l'Edition mistiche. Cette faute n'a pas été de Genève , que celles de Paris de corrigée dans l'Edition de Paris 1735. & de 1740. ont suivie ; on lit au Vers 177. *l'Eglise payenne :* celle de 1740. qui n'en est pres- & dans le Vers 278. *l'Ecole que que la Copie.* Chrestienne. On ne sauroit croire

VERS 277. & 278. *Ecole Payenne , Eglise Chrestienne.* ] On s'est conformé ici aux Editions d'Hol- lande & à celle de Paris 1726. dans la manière de placer ces deux expressions. Dans l'Edition de Genève , que celles de Paris de 1735. & de 1740. ont suivie ; on lit au Vers 177. *l'Eglise payenne :* & dans le Vers 278. *l'Ecole Chrestienne.* On ne sauroit croire que ce déplacement de termes si ridicule soit de M. Despréaux.



Pourveu que laissant là son salut à l'écart ,  
 300 Lui-même en la disant n'y prenne aucune part.  
 C'est alors que l'on sçut qu'on peut pour une pomme ,  
 Sans blesser la justice , assassiner un homme :  
 Assassiner ! Ah non , je parle improprement ;  
 Mais que prest à la perdre , on peut innocemment ,  
 305 Sur-tout ne la pouvant sauver d'une autre forte ,  
 Massacrer le voleur , qui fuit & qui l'emporte.  
 Enfin ce fut alors que sans se corriger ,  
 Tout pécheur . . . Mais où vais-je aujourd'hui m'engager ?  
 Veux-je d'un Pape illustre armé contre tes crimes ,  
 310 A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes ;

## R E M A R Q U E S.

VERS 309. *Veux-je d'un Pape illustre*, &c.] Ceci regarde les Propositions condamnées par le Pape *Innocent XI.* & ce que je vais ajouter fera voir que l'Auteur n'en veut point aux Jesuites en particulier. On n'en doutera point en voiant dans quels termes il m'écrivit le 2. Août 1707. "J'ai mis ma Satire contre l'Equivoque, adressée à l'Equivoque même, en état de paroître aux yeux même des Jesuites, sans qu'ils s'en puissent le moins du monde offenser. Et pour vous en donner par avance une preuve ; Je vous dirai, qu'après y avoir attaqué assés fortement les plus affreuses propositions des mauvais Casuistes, & celles sur tout qui sont condamnées par le Pape *Innocent XI.* voici comme je me reprins.

*Enfin, ce fut alors que sans se corriger,  
 Tout pécheur . . . . . Mais où vais-je aujourd'hui m'engager ?  
 Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes,  
 Donner Soto, Bannex, Diana mis en rimes ;  
 Exprimer tes détours burlesquement pieux,  
 Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux,  
 Tes subtils faux-fuyans pour sauver la mollesse,  
 Le larcin, le duel, le luxe, la paresse :  
 En un mot faire voir à fond développex  
 Tous ces Dogmes affreux d'Anatheme frappez,  
 Qu'en chaire tous les jours combattant ton audace,  
 Blasment plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace, &c.*

Voici une partie de ce que je lui répondis sur cet article-là.

Exprimer tes détours burlesquement pieux ,  
 Pour disculper l'impur , le gourmand , l'envieux ;  
 Tes subtils faux-fuyans , pour sauver la mollesse ,  
 Le larcin , le duel , le luxe , la paresse :

315 En un mot , faire voir à fond développez  
 Tous ces dogmes affreux d'anatheme frappez ,  
 Que sans peur débitant tes distinctions folles ,  
 L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles ?

Mais sur ce seul projet soudain puis-je ignorer  
 320 A quels nombreux combats il faut me préparer ?

R E M A R Q U E S.

„ En repassant sur vos derniers Vers , j'ai remarqué ceux-ci.

*Veux-je ici , rassemblant un corps de tes maximes ,  
 Donner Soto , Bannex , Diana , mis en rimes ;*

„ Permettés - moi de vous de- „ trême timidité que je vous  
 „ mander si l'on peut dire : Don- „ propose ce scrupule ; mais sup-  
 „ ner un Auteur mis en rimes ; ou „ posé qu'il ne vous paroisse pas  
 „ bien , par exemple , Je veux „ déraisonnable , voies , Mon-  
 „ donner ici la Bible mise en ri- „ sieur , si l'expression suivante  
 „ mes ? Ce n'est qu'avec une ex- „ conviendrait à votre pensée „.

*Veux-je donc , rassemblant un corps de tes maximes ,  
 Mettre ici Diana , Soto , Bannex en rimes ?*

M. Despréaux n'eut point d'é- changea les siens , en mettant  
 gard à ces deux Vers ; mais il ceux-ci à la place.

*Veux-je d'un Pape illustre , armé contre tes crimes ,  
 A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes ?*

Il changea aussi dans le même tems les deux derniers ,

*Qu'en chaire tous les jours combattant ton audace ,  
 Élément plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace ;*

en ceux-ci , où il ne loüe point clairement qu'il ne s'adresse  
 les Jésuites , mais où il désigne point à eux :

*Que tous les jours , rempli de tes visions folles ,  
 Plus d'un Moine à long froc prêche dans tes Ecoles ;*

auxquels il substitua depuis les deux qui sont ici ;

*Que sans peur débitant tes distinctions folles ,  
 L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles. BROUS.*

- J'entens déjà d'ici tes Docteurs phrenetiques  
 Hautement me compter au rang des Heretiques ;  
 M'appeller scelerat , traître , fourbe , imposteur ;  
 Froid plaifant , faux boufon , vrai calomniateur ,  
 325 De Pascal , de Wendrock , copifte miserable ,  
 Et , pour tout dire enfin , Jansenifte execrable.  
 J'aurai beau condamner , en tous sens expliquez ;  
 Les cinq dogmes fameux par ta main fabriquez ;  
 Blasmer de tes Docteurs la Morale rifible :  
 330 C'est , félon eux , prêcher un Calvinisme horrible ;  
 C'est nier qu'ici-bas , par l'amour appellé ,  
 Dieu pour tous les humains voulut estre immolé.  
 Prévenons tout ce bruit , trop tard dans le naufrage ,  
 Confus on se repent d'avoir bravé l'orage.  
 335 Alte-là donc , ma Plume. Et toi , fors de ces lieux ,  
 Monstre , à qui , par un trait des plus capricieux ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 328. *Les cinq dogmes fameux par ta main fabriquez.* ] On s'est imaginé en lisant ce Vers , que M. Despréaux regardoit les cinq Propositions de Jansénius comme des Propositions équivoques , qui peuvent se prendre dans un bon , ou dans un mauvais sens. Mais il est clair que ce n'est point là sa pensée. Il veut dire que ces cinq dogmes fameux ont été fabriqués par l'Equivoque , comme il dit plus haut , que l'Arianisme , le Luthéranisme , & les autres Hérésies viennent de l'Equivoque. Ainsi , bien loin que ce Vers rende sa Religion suspecte à l'égard du Jansénisme , c'est une

preuve évidente qu'il croïoit le Jansénisme une Hérésie aussi vériditable que l'Arianisme , & toutes les autres , puisqu'il en parle dans les mêmes termes. BROSS.

VERS 330. *C'est félon eux , prêcher un Calvinisme horrible.* ] Quelques copies portent , un Jansénisme : & c'est ainsi que l'Auteur avoit mis d'abord. BROSSETTE.

VERS 332. *Dieu pour tous les humains voulut estre immolé.* ] A côté de ce Vers il y avoit écrit : *Proposition de saint Paul.* Elle est dans la seconde Epître aux Corinthiens , chap. V. v. 14. *unus pro omnibus mortuus est.* v. 15. *pro omnibus mortuus est Christus.* BROSS.

Aujourd'hui

Aujourd'hui terminant ma course satirique ,  
 J'ai presté dans mes vers une ame allegorique.  
 Fui , va chercher ailleurs tes patrons bien-aimez ,  
 § 40 Dans ces pais par toi rendus si renommiez ,  
 Où l'Orne épand ses eaux , & que la Sarthe arrose :  
 Ou , si plus seurement tu veux gagner ta cause ,  
 Porte-la dans Trevoux , à ce beau tribunal ,  
 Où de nouveaux Midas un senat monachal ,

## R E M A R Q U E S .

VERS 340. *Dans ces pais par toi rendus si renommiez.* ] Dans l'Édition de Genève, & dans toutes celles que l'on a faites d'après elle , soit en France , soit en Hollande, il se trouve encore une faute singulière dans ce Vers, qui s'y lit ainsi :

*Dans ce pais par toi rendus si renommiez.*

*Rendus & Renommiez* sont au Pluriel , comme en effet ils y doivent être , puisque le dernier de ces Mots rime avec *bien-aimez* , qui est au Pluriel dans le Vers précédent. Mais *pais* , qui est le Substantif , dont *rendus & renommiez* sont les Adjectifs , est au singulier. Il est étonnant qu'une faute aussi grossière ait subsisté dans un si grand nombre d'Éditions , & qu'on ne l'ait pas même corrigée dans celles de

Paris de 1735. & de 1740.

VERS 341. *Où l'Orne épand ses eaux , & que la Sarthe arrose.* ] L'Orne est une Rivière de la basse Normandie. La Sarthe est une Rivière du Mans. Les bas Normands sont grands amis de l'Equivoque : mais on dit en Proverbe , qu'un Manceau vaut un Normand & demi. LA FONTAINE semble avoir enchéri sur cela dans son Conte du Remède , en disant :

*Près du Mans . . . pais de Sapience ,  
 Gens pesant l'air , fine fleur de Normand , &c. Bross.*

VERS 343. *Porte-la dans Trevoux , &c.* ] Personne n'ignore que ce qui aigrit M. Despréaux contre les Journalistes de Trevoux , ce fut un Extrait peu favorable , qu'ils insérèrent dans leurs Mémoires du mois de Septembre 1703. à l'occasion de l'Édition de ses Ouvrages , qui avoit paru à Amsterdam en 1701. Ce démêlé se termina par quelques Epigrammes de part

& d'autre. Nous en parlerons ailleurs. Mais c'est ici l'endroit de rapporter ce qu'il m'écrivit à ce sujet le 12. de Mars 1706. Après m'avoir dit , que dans cette dernière Satire , il n'en veut point aux Jésuites en général. " La vérité est , ajoute-  
 ,, t'il , qu'à la fin de ma Satire  
 ,, j'attaque directement les Jour-  
 ,, nalistes de Trevoux , qui depuis  
 ,, nôtre accommodement, m'ont

345 Tous les mois , appuié de ta sœur l'Ignorance ,  
Pour juger Apollon tient , dit-on , sa séance.

R E M A R Q U E S .

„ encore insulté dans trois ou  
„ quatre endroits de leur *Journal*.  
„ Mais ce que je leur dis , ne re-  
„ garde ni les Propositions ni la  
„ Religion ; & d'ailleurs je pré-  
„ tens , au lieu de leur nom , ne  
„ mettre dans l'impression que  
„ des étoiles , quoiqu'ils n'aient  
„ pas eu la même circonspec-  
„ tion à mon égard „. BROSS.

*L'Edition de Paris 1740.* porte  
dans la *Remarque* sur cet endroit:  
“ L'Auteur avoit publié en 1701.  
„ une Edition de ses Ouvrages.  
„ Les Journalistes de Trevoux  
„ en parlèrent au mois de Sep-  
„ tembre 1703. d'une manière  
„ qui le piqua „. Dans la *Re-*  
*marque* sur l'*Epigramme* , qui  
commence par ce Vers :

*Non , pour montrer que Dieu veut être aimé de nous.*

la même *Edition* dit : “ Les Jour-  
„ nalistes de Trevoux en ren-  
„ dant compte au mois de Sep-  
„ tembre 1703. d'une Edition ,  
„ que les Hollandois avoient  
„ faites deux ans auparavant  
„ avec les Imitations au bas des  
„ Pages , &c „. Ces deux *Re-*  
*marques* se contredisent , & l'ex-

posé de la première est faux.  
C'est en effet de l'*Edition* , qui  
parut à Amsterdam chés *Henri*  
*Schelte* en 1701. en deux volu-  
mes in-12. qu'il est parlé dans  
le mois de Septembre 1703. du  
*Journal* de Trevoux. Voici la  
*Remarque* sur l'*Epigramme* , qui  
commence par ce Vers :

*Mes Reverends Peres en Dieu.*

CHANG. Vers 345. Tous les mois  
appuié de ta sœur l'Ignorance. ]

L'Auteur avoit mis dans la pre-  
mière composition :

Tous les mois sous l'apui , &c.



# EPISTRES.

Rij

## \* AVERTISSEMENT SUR L'ÉPISTRE I.

**J**E m'étois persuadé que la ( 1 ) Fable de l'Huître que j'avois mise à la fin de cette Epître au Roi , pourroit y délasser agreablement les Lecteurs qu'un Sublime trop sérieux

### R E M A R Q U E S.

\* Cet AVERTISSEMENT ( 1. ) *La Fable de l'Huître.* fut mis sous le titre d'*AVIS AU LECTEUR*, à la tête de la seconde Edition que l'Auteur fit en 1672. de sa première Epître. La première Epître est aujourd'hui toute dans le genre sublime. Elle n'étoit pas de même dans la première Edition. L'Auteur après y avoir dit au Roi :

*Déjà de tous costez la chicane aux abois  
S'enfuit au seul aspect de tes nouvelles lois.  
O que ta main par là va sauver de Pupilles !  
Que de sçavans Plaideurs désormais inutiles !*

finissoit cette Pièce par les trente-deux Vers suivans , qui renfermoient la Fable de l'Huître , dont il parle en cet endroit , & qui commençoient par ces mots : *Muse , abbaïsse ta voix , & non pas , appaise ta voix , comme on l'a mis dans les Remarques de l'Édition de Paris 1740. Ce qui fait un sens ridicule.*

*Muse , abbaïsse ta voix : je veux les consoler  
Et d'un Conte en passant il faut les régaler.  
Un jour , dit un Auteur , n'importe en quel chapitre ,  
Deux Voyageurs à jeun rencontrèrent un huître.  
Tous deux la contestoient , lorsque dans leur chemin  
La Justice passa , la balance à la main.  
Devant elle aussi-tôt ils expliquent la chose.  
Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause.  
La Justice pesant ce droit litigieux ,  
Demande l'Huître , l'ouvre , & l'avale à leurs yeux ,  
Et par ce bel arrest terminant la bataille ,  
Tenex , voila , dit-elle , à chacun une écaille.  
Des sotises d'autrui nous vivons au Palais :  
Messieurs , l'huître estoit bonne. Adieu. Vivez en paix.  
Mais quoi , j'entens déjà quelque austere Critique ,  
Qui trouve en cet endroit la Fable un peu comique.*

peut enfin fatiguer , joint que la correction que j'y avois mise , sembloit me mettre à couvert d'une faute dont je faisois voir que je m'appercevois le premier. Mais j'avoue qu'il y a eu des personnes de bon sens qui ne l'ont pas approuvée. J'ai néanmoins balancé longtemps si je l'osterois , parce qu'il y en avoit plusieurs qui la loüoient avec autant d'excès que les autres la blasmoient. Mais enfin je me suis rendu à l'autorité d'un ( 2 ) Prince non moins considérable par les lumieres de son esprit , que par le nombre de ses victoires. Comme il m'a déclaré franchement que cette Fable , quoique tres-bien contée , ne lui sembloit pas digne du reste de l'Ouvrage ; je n'ai point résisté , j'ai mis ( 3 ) une nouvelle fin à ma

R E M A R Q U E S.

*Que veut-il ? C'est ainsi qu'Horace dans ses vers  
Souvent délasse Auguste en cent stiles divers ;  
Et selon qu'au hazard son caprice l'entraîne ,  
Tantost perce les cieus , tantost rase la plaine.  
Revenons toutefois. Mais par où revenir ?  
GRAND ROI , je m'apperçois qu'il est temps de finir.  
C'est assez : il suffit que ma plume fidele  
T'ait fait voir en ces vers quelque essai de mon zele.  
Envain je prétendrois contenter un Lecteur ,  
Qui redoute sur tout le nom d'admirateur :  
Et souvent , pour raison , oppose à la science  
L'invincible dégoût d'une injuste ignorance :  
Prest à juger de tout , comme un jeune Marquis ,  
Qui plein d'un grand sçavoir chez les Dames acquis ,  
Dédaignant le Public , que lui seul il attaque  
Va pleurer au Tartuffe , & rire à l'Andromaque.*

( 2 ) d'un Prince. ] Ce Prince à ma Piece. ] Cette nouvelle fin ;  
est le Grand Condé. qui ne parut qu'en 1672. com-

( 3 ) J'ai mis une nouvelle fin mence au Vers 151.

*Qui ne sent point l'effet de tes sains généreux.*



## 262 A V E R T I S S E M E N T

Piece, & je n'ai pas creu pour une vingtaine de vers devoir me broüiller avec le premier Capitaine de nostre siecle. Au reste je suis bien aise d'avertir le Lecteur, qu'il y a quantité de Pieces impertinentes qu'on s'efforce de faire courir sous mon nom, & entr'autres une

### R E M A R Q U E S.

On est allés libre dans des *Remarques*, & je puis bien sans autre raison que d'user de la liberté de *Commentateur*, rendre ici compte de l'occasion & du sujet de la Pièce dont il s'agit.

Après la *Paix d'Aix-la-Chapelle* conclüë au mois de Mai 1668. les Gens de guerre, qui se voïoient, pour ainsi dire, inutiles, travailloient à ranimer le goût naturel du Roi pour les Conquêtes. M. de Louvois, Secrétaire d'Etat de la Guerre, ne pouvoit pas manquer de se prêter bien-tôt à leurs vuës. Si par ses conseils il avoit engagé son Maître à faire la paix, ce n'avoit été que pour mortifier le *Maréchal de Turenne*, qui gagnant tous les jours de plus en plus dans l'esprit de Sa Majesté, commençoit à traiter les Ministres, & sur-tout M. de Louvois, avec une hauteur, qui leur faisoit appréhender qu'il ne songeât à se rendre le maître des Affaires. M. Colbert seul détournoit le Roi de recommencer la Guerre, & lui remontroit que ce n'étoit que pendant la Paix qu'il pouvoit faire fleurir les Arts & les Sciences, & maintenir par le Commerce l'abondance dans son Roïaume. Ce fut pour seconder les vuës de ce grand Ministre, que M. Des-

préaux en 1669. composa sa première *Épître*, dans laquelle, en même tems qu'il loüe le Roi comme *Héros paisible*, il ose avec une généreuse liberté faire la Satire des *Conquérans*, en établissant, que la véritable grandeur d'un Roi ne consiste pas à ravager la terre, mais à rendre ses Sujets heureux, en les faisant jouir de tous les avantages de la Paix.

Ce fut par Madame de Thiange, Sœur du Maréchal de Vivonne & de Madame de Montespan, que cette *Épître* fut présentée au Roi. Dans le tems qu'elle fut composée, l'Auteur travailloit au *Lutrin*. Pour loüer le Roi d'une manière nouvelle, il imagina l'*Épisode* de la Mollé, à la fin du second *Chant* de ce *Poëme*. Cette ingénieuse fiction eut un succès extrêmement heureux. Le Roi, qui ne connoissoit l'Auteur que par ses *Satires* ordonna à M. Colbert de faire venir à la Cour le Poëte qui le favoit si bien loüer. Quelques jours après il fut présenté au Roi par M. de Vivonne. Il récita à Sa Majesté une partie du *Lutrin*, qui n'avoit pas encore paru, & quelques autres Pièces, dont elle fut très-satisfaite. A la fin, le Roi lui demanda, quel étoit l'endroit de ses *Poësies*, qu'il trouvoit le plus beau. Il pria

(4) Satire contre les maltoftes ecclesiastiques.  
Je ne crains pas que les habiles gens m'attri-

## REMARQUES.

Sa Majesté de le dispenser de faire un pareil jugement : ajoutant qu'un Auteur étoit peu capable de donner le juste prix à ses propres Ouvrages ; & que pour lui , il n'estimoit pas assés les siens , pour les mettre ainsi dans la balance. *N'importe* , dit le Roi , *je veux que vous me disiez votre sentiment.* M. Despréaux obéit , en disant que l'endroit , dont il étoit le plus content , étoit la fin d'une Epître qu'il avoit pris la liberté d'adresser à Sa Majesté ; & récita les quarante Vers qui terminent l'Epître I. Cette fin , que l'Auteur avoit refaite depuis peu , & que le Roi n'avoit pas encore vuë , le toucha sensiblement. Son émotion parut dans ses yeux , & sur son visage. Il se leva de son fauteuil avec un air vif & satisfait. Cependant , comme il étoit toujours maître de ses mouvemens , *Voilà qui est très-beau* , dit-il ; *cela est admirable.* Je vous louerois davantage , si vous ne m'aviés pas tant loué. Le Public donnera à vos Ouvrages les éloges , qu'ils méritent ; mais ce n'est pas assés pour

moi de vous louer. Je vous donne une pension de deux mille livres : j'ordonnerai à Colbert de vous la paier d'avance ; & je vous accorde le privilége pour l'impression de tous vos Ouvrages. Ce sont les propres paroles du Roi ; & l'on peut croire que l'Auteur ne les avoit pas oubliées. Avant que le Roi eût ainsi parlé , M. de Vivonne ; frappé de la beauté des Vers qu'il venoit d'entendre , prit brusquement l'Auteur à la gorge , & lui dit , par une saillie , que la présence du Roi ne put retenir : *Ah ! Traître , vous ne m'aviés pas dit cela.* Nôtre Poète revint de la Cour , comblé d'honneurs & de biens. Cependant il a dit plusieurs fois , que la première réflexion , que lui inspira sa nouvelle fortune , fut un sentiment de tristesse. Il envisageoit la perte de sa liberté , comme une suite inévitable des bienfaits , dont il venoit d'être honoré.

(4) une Satire contre les maltoftes ecclesiastiques. ] Cette Satire commence par ces deux Vers assés mauvais.

*Quel est donc ce cahos , & quelle extravagance  
Agite maintenant l'esprit de nôtre France ?*

On attribué cette Pièce au P. Louis Santecque , Chanoine Régulier de S. Augustin , de la Congrégation de France , ou de sainte Geneviève , & Prieur de Garnai près de Dreux. Il étoit né à Paris en 1652. & mourut le 14. de Juillet 1714. âgé de 62. ans & fort regretté de ses Paroissiens , qui étoient plus maîtres du revenu de sa Cure que lui-même. Il avoit pris parti dans

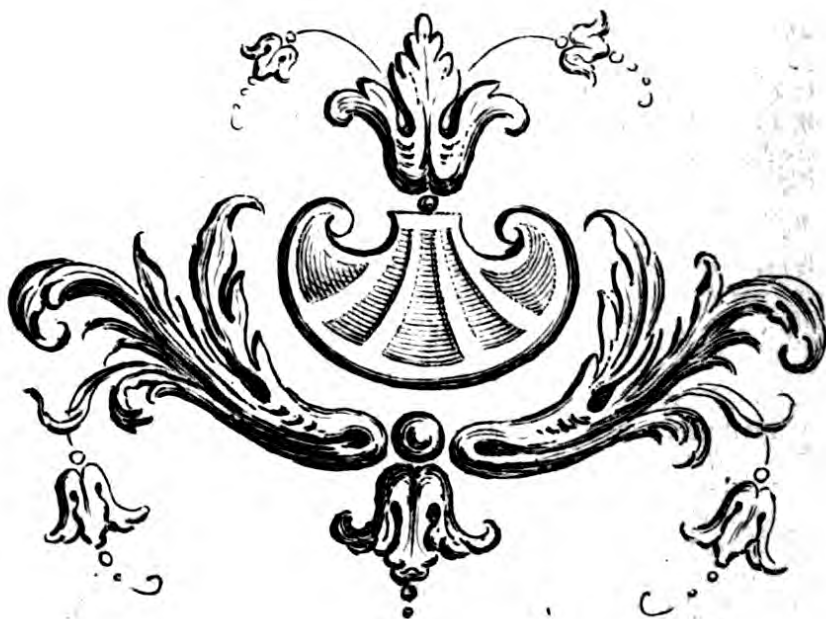
la querelle au sujet de la Phédre de Racine & de celle de Pradon en faveur du Duc de Nevers. Il fit à cette occasion un Sonnet , qui lui valut , de la part de ce Duc , la nomination à l'Evêché de Bethléem. Mais on se servit des Satires , qu'il avoit faites contre les faux Directeurs & les Evêques , pour le mettre mal dans l'esprit du Roi , qui s'opposa à ses Bulles.

264 A V E R T . S U R L ' E P I S T . I .

buent toutes ces Pièces ; parce que mon Stile, bon ou mauvais , est aisé à reconnoître. Mais comme le nombre des Sots est grand , & qu'ils pourroient aisément s'y méprendre ; il est bon de leur faire sçavoir , que hors les ( 5 ) onze pieces , qui sont dans ce livre , il n'y a rien de moi entre les mains du Public , ni imprimé , ni en manuscrit.

R E M A R Q U E S .

( 5 ) les onze pieces. ] Le Discours au Roi , les neuf premières Satires & l'Épître I. L'Auteur ne parle que de ses Ouvrages en Vers , & ne compte pas son Discours sur la Satire , imprimé avec les onze Pièces , qu'il indique.





# E P I S T R E I.

## A U R O Y.

**G**RANDROY, c'est vainement qu'abjurant la Satire,  
 Pour Toy seul deormais j'avois fait vœu d'écrire.  
 Dès que je prens la plume, Apollon éperdu  
 Semble me dire : Arreste, insensé, que fais-tu ?  
 Sçais-tu dans quels perils aujourd'huy tu t'engages ?  
 Cette mer où tu cours est celebre en naufrages.

### R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 3. *Dès que je prens la plume, Apollon éperdu, &c.* Virgile a dit dans son Eclogue fixième, Vers 3.

*Cùm canerem reges & prælia, Cynthia aurem  
 Vellit, & admonuit.*

CHANG. Vers 5. *Sçais-tu dans quels perils, &c.* Dans toutes les Editions qui ont précédé celle de 1701. il y avoit :

*Où vas-tu t'embarquer ? regagne les rivages.*

L'Auteur avoit même mis dans la première composition

---

*Regagne le rivage.*  
*Cette mer où tu cours est celebre en naufrages.*

Ce n'est pas qu'aisément , comme un autre à Ton char  
Je ne pûsse attacher *Alexandre & Cesar*

## R E M A R Q U E S.

Mais ses amis lui conseillèrent de mettre au pluriel , célèbre en naufrages , & regagne les rivages. Cependant , comme cette dernière expression n'est pas tout-à-fait juste , il l'a corrigée en changeant le vers entier. BROSS.

Avec regagne le rivage , célèbre en naufrage au singulier étoit une faute de Grammaire ; il falloit célèbre en naufrages au pluriel ;

mais avec célèbre en naufrages , regagne les rivages faisoit une faute contre le bon sens , parce que , comme dit Desmarêts dans sa Défense du Poème Héroïque , “ il suffit à un Vaisseau , qui est „ en danger , de gagner un port ; ou un rivage sans en gagner „ plusieurs „. Desmarêts fait plus ; il montre , & très-bien , que ces deux Vers :

Où vas-tu t'embarquer ? regagne les rivages.  
Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages.

ne sont dans la bouche d'Apollon , qu'un Discours insensé. OU vas-tu t'embarquer ? dit-il au Poëte , Le Poëte n'est donc pas encore embarqué. Regagne les rivages. On n'a point de rivage à regagner , tant qu'on est à terre. Ce Poëte est donc encore à terre , & le Dieu lui conseille de ne se point embarquer : à quel propos lui dit-il : Cette mer où tu cours ? Ces paroles peuvent-elles s'adresser à qui n'est point sur la mer ? C'est à quoi se réduit cette Critique de Desmarêts , qui toute judicieuse qu'elle est , est si mal écrite , que j'ai cru devoir

me contenter de n'en offrir que l'extrait , quoique M. Du Monteil en ait copié tout au long les paroles.

VERS 7. Ce n'est pas qu'aisément , &c. ] Au sujet de ce Vers & du suivant , on lit dans le *Bo-laana*, Nomb. XCXVI. “ M. Desmarêts disoit assez volontiers „ dans la Conversation , c'est un „ tel Ouvrage , un tel Auteur „ que j'ai eu en vuë , en faisant „ mes Vers ; cependant il ne „ nous a jamais dit qu'il eût eu „ dessein d'attaquer Corneille dans „ sa première Epître au Roi , auquel il dit :

„ Ce n'est pas qu'aisément , comme un autre , à Ton char  
„ Je ne pûsse attacher *Alexandre & Cesar*.

„ Corneille avoit pourtant donné „ belle prise au Satirique par cette „ façon triviale de louer le Roi , „ que le même Corneille emploïa „ dans un Remercement , qu'il fit

„ à ce Prince en 1663. pour une „ pension, qu'il en avoit obtenüe. „ C'est ainsi que ce grand Poëte „ s'exprime en parlant au Roi „ de son Génie & de ses Vers :

„ Par eux de l'Andromède il scût ouvrir la Scène ;  
„ On y vit le Soleil instruire Melpomène ,  
„ Et lui dire qu'un jour *Alexandre & Cesar*  
„ Seroient , comme vaincus , attachés à ton char „

Qu'aisément je ne pûsse en quelque Ode insipide ,  
 10 T'exalter aux dépens & de Mars & d'Alcide :  
 Te livrer le Bosphore , & d'un Vers incivil  
 Proposer au Sultan de Te ceder le Nil.  
 Mais pour Te bien louer , une raison severe  
 Me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire :  
 15 Qu'après avoir joiué tant d'Auteurs differens ,  
 Phebus mesme auroit peur , s'il entroit sur les rangs :

## R E M A R Q U E S.

Ces Vers se trouvant dans une Pièce fugitive , pouvoient fort bien être échappés à M. Despréaux , quoique les deux qu'il a mis dans son Epître , paroissent parodiés en quelque façon de ceux de Corneille. Il se peut fort bien qu'il n'ait pensé qu'à faire voir le ridicule , d'une louange triviale , qu'il voïoit tous les jours mise en œuvre par les plus méchans Poètes.

CHANG. Ibid. *Ce n'est pas qu'aisément , &c.* ] C'est dans l'Edition de 1701. que ce Vers & les deux suivans ont paru pour la première fois tels qu'ils sont ici. Dans toutes les Editions , qui ont précédé , le Poète avoit mis :

*Ce n'est pas que ma main , comme une autre à ton char ,  
 GRAND ROY , ne pût lier Alexandre & Cesar ,  
 Ne pût , sans se peiner dans quelque Ode insipide ,  
 T'exalter aux dépens , &c.*

L'Auteur a bien senti qu'il y avoit un défaut de justesse à dire de la main qu'elle exalte quelqu'un dans une Ode. C'est ce qui a produit le changement qu'il fit dans l'Edition de 1701.

VERS 15. *Qu'après avoir joiué , &c.* ] Desmarêts dans sa Défense du Poème Héroïque Dial. 4. soit par inattention , soit par malice , donne à ce Vers & au suivant un sens bien ridicule. " Ce „ qui est . . . admirable , dit-il , „ c'est qu'en se moquant de „ l'ambition des Conquérans , il „ ( M. Despréaux ) est lui-même „ si ambitieux , qu'avec tant de „ méchans Vers , il prétend s'élever au-dessus de tous les „ Poètes , lesquels il croit faire „ trembler. Même il dit qu'il fait „ trembler Apollon le Dieu des „ Poètes , en disant de lui-même „ me :

„ *Qu'après avoir joiué tant d'Auteurs differens ,  
 „ Phebus mesme auroit peur , s'il entroit sur les rangs ,* „

Il faut n'avoir pas la moindre idée de la Construction Française , pour donner un pareil sens à ces deux Vers ; & M. Despréaux dut bien rire de l'extravagance de cette Critique. M. Brossette accuse Desmarêts d'avoir affecté de donner un faux sens à cette en-

- Que par des vers tout neufs , avoïez du Parnasse ;  
 Il faut de mes dégoufts justifier l'audace ;  
 Et si ma Muse enfin n'est égale à mon Roi ,  
 20 Que je preste aux Cotins des armes contre moi.  
 Est-ce là cet Auteur , l'effroi de la Pucelle ,  
 Qui devoit des bons vers nous tracer le modele ,  
 Ce Censeur , diront-ils , qui nous reformoit tous ?  
 Quoi ? ce Critique affreux n'en sçait pas plus que nous ?  
 25 N'avons-nous pas cent fois , en faveur de la France ,  
 Comme lui , dans nos Vers , pris *Memphis & Byzance* ;

## R E M A R Q U E S.

droit , pour pouvoir accuser l'Auteur d'orgueil & de présomption ; & prétend au contraire que le Poète ne pouvoit pas " donner une plus grande „ marque de modestie , qu'en „ disant qu'il doit sortir de la „ route vulgaire pour bien louer le „ Roi , & que si Apollon lui-même „ entroit sur les rangs pour louer „ ce Prince , il seroit effrayé d'une „ si grande entreprise „. Il ajoute que c'est là le véritable sens de l'Auteur. Il le rend mal ; mais il l'a compris. En quoi il se trompe , c'est en prenant pour preuve de modestie , ce qui n'annonce que la crainte , avec laquelle le Poète entreprenoit de louer le Roi. M. Du Monteil contredit ici M. Broffette , pour le seul plaisir de faire une très-lon-

gue Note , où je n'ai vu d'utile que les Paroles de Desmarêts , que j'ai copiées au commencement de cette Remarque. D'ailleurs il ne dit rien que de fort déraisonnable , à l'exception peut-être de la prolixie explication qu'il fait des deux Vers en question. Ils sont clairs ; mais parce qu'ils ont arrêté les Critiques & les Commentateurs , les voici réduits en prose , en y suppléant seulement ce que l'Ellipse a fait disparoître de la phrase. Phébus même , après avoir joué autant d'Auteurs , que j'en ai joués , auroit peur s'il entroit sur les rangs. Et pourquoi Phébus auroit-il peur ? Le Poète en énonce très-clairement la raison dans ces quatre Vers , qui suivent :

*Que par des Vers tout neufs , avoïez du Parnasse  
 Il faut de mes dégoufts justifier l'audace ;  
 Et , si ma Muse enfin n'est égale à mon Roi ,  
 Que je preste aux Cotins des armes contre moi.*

VERS 21. — l'effroi de la Pucelle. ] POEME de Chapelain , dont il est parlé en divers endroits des Satires. Voiés au sujet de ce Vers & des trois suivans , l'Épître II. Vers 5.

- Sur les bords de l'*Euphrate* abbatu le *Turban* ,  
 Et coupé , pour rimer , les *Cedres du Liban* ?  
 De quel front aujourd'hui vient-il sur nos brisées ,  
 30 Se revestir encor de nos phrases usées ?  
 Que répondrois-je alors ? Honteux & rebuté  
 J'aurois beau me complaire en ma propre beauté ,  
 Et de mes tristes vers admirateur unique ,  
 Plaindre en les relisant l'ignorance publique.  
 35 Quelque orgueil en secret dont s'aveugle un Auteur ,  
 Il est fâcheux , GRAND ROI , de se voir sans Lecteur ,  
 Et d'aller du recit de ta gloire immortelle ,  
 Habiller chez Francœur le sucre & la canelle.

## R E M A R Q U E S.

VERS 28. *Et coupé , pour rimer , les Cedres du Liban.* ] Dans ce Vers & les deux précédens, l'Auteur se moque des mauvais Imitateurs de *Malherbe*, qui croioient l'avoir bien imité , quand ils avoient employé ces sortes de Rimes , qui se trouvent en plusieurs endroits des Ouvrages de ce Poëte.

*Theophile* , qui n'aimoit point *Malherbe* , lui avoit , avant *M. Despréaux* , reproché son goût pour ces Rimes extraordinaires , qui sont allés souvent le recours des Esprits froids & steriles , tel qu'étoit *Malherbe*. Voici ce que dit *THEOPHILE*.

*Ils travaillent un mois à chercher comme à Fis  
 Pourra s'apparier la rime de Memphis ;  
 Ce Liban , ce Turban , & ces rivieres mornes ,  
 Ont souvent de la peine à retrouver leurs bornes.*

VERS 38. *Habiller chez Francœur le sucre & la canelle.* ] Fameux Epicier. *DESP.*  
*Claude Julienne* , dit *Francœur* , demouroit dans la Ruë saint Honoré , devant la Croix du Trahoir , à l'enseigne du *Franc-cœur*. L'Auteur emploie le nom de cet Epicier , parce qu'il fournissoit la Maison du Roi , dont il étoit connu. L'un de ses Ancêtres étant *Fruittier* d'*Henri III.* ce Roi fut si content de l'affection & de la franchise avec laquelle cet Officier le servoit , qu'il dit un jour , *Julienne est un franc cœur*. Ce surnom demeura à *Julienne* , & ses Descendans en ont hérité. *M. Despréaux* ignoroit cette particularité. C'est à propos de ce fait & de quelques autres semblables , qu'il me dit un jour : *A l'air dont vous y allez , vous sçavez mieux votre Boileau que moi-même.*  
*BRÜSS.*  
 IMIT. Ibid. *Habiller . . . . le*



Ainsi , craignant toujours un funeste accident ,  
 40 J'imite de Conrart le silence prudent :  
 Je laisse au plus hardis l'honneur de la carrière ,  
 Et regarde le champ , assis sur la barriere.

Malgré moi toutefois , un mouvement secret  
 Vient flatter mon esprit qui se tait à regret.

## R E M A R Q U E S.

*sucre & la canelle.*] SAINT-GENIEZ 1606. & qu'il mourut à Orange, qu'on a déjà cité sur le Vers 261. dont il étoit Chanoine , le 25. de la *Satire IX.* & de qui l'on a Juin 1663. âgé de près de 57. ans , dit dans son *Idylle III.* intitulée *Euterpe.*

*Et piper aut halec unâ vestire papyro.*

VERS 40. *J'imite de Conrart le silence prudent.*] Fameux Académicien , qui n'a jamais écrit.  
 D E S P.

*Valentin Conrart* , étoit né à Paris en 1603. & fut nommé *Valentin* , parce que son Père & ses Ancêtres étant de Valenciennes en Flandres , ses parens voulurent conserver le souvenir du lieu de leur origine. Il étoit Secrétaire du Roi , & c'est chés lui que commencèrent les Assemblées , qui donnèrent naissance à l'*Académie Française*, dont il fut le premier Secrétaire. Il ne favoit pas le Latin , & ne laissoit pas d'avoir acquis toutes les connoissances , qui font l'Homme

de Lettres. On le consultoit même sur les Ouvrages d'Esprit , & il passoit pour un Critique sûr. Il mourut âgé de 72. ans le 21. Septembre 1675. Il avoit composé des *Satires* & d'autres Ouvrages , qui n'ont pas vu le jour. On a depuis sa mort publié un Volume de ses *Lettres* , & l'on trouve , dans les *Recueils de Poësies* de son tems , quelques petites *Pièces* de Vers de sa façon , dont quelques-unes sont très-agréablement tournées.

CHANG. *Ibid.* Dans toutes les Editions , que l'on fit de cette *Épître* , tant que *M. Conrart* fut vivant , *M. Despréaux* eut soin de mettre :

*J'observe sur Ton nom un silence prudent.*

Ce ne fut qu'après la mort de *Conrart* , qu'il fit imprimer ce Vers , tel qu'il l'avoit fait. Il contient une loiiange équivoque , & semble faire allusion à ce *Couplet Satirique* de *Linère* :

CONRART comment as-tu pû faire  
 Pour acquérir tant de renom ?  
 Toi , qui n'as , pauvre Secrétaire ,  
 Jamais imprimé que ton nom.

- 45 Quoi ? dis-je , tout chagrin , dans ma verve infertile ,  
 Des vertus de mon Roi spectateur inutile ,  
 Faudra-t-il sur sa gloire attendre à m'exercer ,  
 Que ma tremblante voix commence à se glacer ?  
 Dans un si beau projet , si ma Muse rebelle
- 50 N'ose le suivre aux champs de l'Isle , & de Bruxelles ;  
 Sans le chercher aux bords de l'Escaut , & du Rhein ,  
 La Paix l'offre à mes yeux plus calme & plus serein.  
 Oui , GRAND ROI , laissons là les sieges , les batailles.  
 Qu'un autre aille en rimant renverser des murailles ;
- 55 Et souvent sur Tes pas marchant sans Ton aveu ,  
 S'aille couvrir de sang , de poussiere & de feu.  
 A quoy bon d'une Muse au carnage animée ,  
 Echauffer Ta valeur déjà trop allumée ?  
 Jouïssons à loisir du fruit de Tes bien-faits ,
- 60 Et ne nous lassons point des douceurs de la Paix.  
 Pourquoi ces Elephans , ces armes , ce bagage ,  
 Et ces vaisseaux tout prests à quitter le rivage ?  
 Disoit au Roi Pyrrhus un sage Confident ,  
 Conseiller tres-sensé d'un Roi tres-imprudent.
- 65 Je vais , lui dit ce Prince , à Rome où l'on m'appelle.  
 Quoi faire ? L'assiéger. L'entreprise est fort belle ,

R E M A R Q U E S.

VERS 50. — de l'Isle, & de Bruxelles. ] La Campagne de Flandres , faite par le Roi en l'année 1667.

VERS 63. Disoit au Roi Pyrrhus un sage Confident. ] PLUTARQUE dans la vie de Pyrrhus. DESP.

Rabelais a imité ce Dialogue , Liv. I. Ch. 33.

VERS 64. Conseiller tres-sensé, &c. ] Pyrrhus convenoit , qu'il avoit conquis moins de villes par ses armes , que par l'éloquence de Cynéas.

Ibid. — d'un Roi tres-imprudent ] PYRRHUS l'étoit en effet. C'est pourquoi Antigonus le comparoit à un Joueur de dés.

Et digne seulement d'Alexandre ou de vous :  
 Mais , Rome prise enfin , Seigneur , où courons-nous ?  
 Du reste des Latins la conquête est facile.

70 Sans doute on les peut vaincre : Est-ce tout ? La Sicile  
 De là nous tend les bras , & bien-tost sans effort  
 Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port.

Bornez-vous là vos pas ? Dés que nous l'aurons prise ,  
 Il ne faut qu'un bon vent & Carthage est conquise.

75 Les chemins sont ouverts : qui peut nous arrester ?  
 Je vous entens , Seigneur , nous allons tout domter.

Nous allons traverser les sables de Libye ,  
 Asservir en passant l'Egypte , l'Arabie ,  
 Courir de là le Gange en de nouveaux pais ,

80 Faire trembler le Scythe aux bords du Tanaïs :  
 Et ranger sous nos loix tout ce vaste Hémisphère.

Mais de retour enfin , que pretendez-vous faire ?

Alors , cher Cinéas , victorieux , contens ,

Nous pourrons rire à l'aïse , & prendre du bon temps.

### REMARQUES.

VERS 67. *Et digne seulement d'Alexandre ou de vous.* ] Le Poëte compare *Pyrrhus* à *Alexandre* , parce que *Plutarque* dit au même endroit , que ceux qui voïoient l'ardeur de *Pyrrhus* dans les combats , disoient qu'il faisoit revivre *Alexandre* , & qu'au lieu que les autres Rois n'imitoient ce

Conquérant que par les habits de pourpre , par les gardes , par le panchement du cou , & par un haut ton de voix ; *Pyrrhus* le représentoit par sa valeur & par ses belles actions.

*Mais quand nous l'aurons prise , hé bien ! que ferons-nous ?*

CHANG. Vers 70. *Sans doute on les peut vaincre , &c.* ] Il y avoit d'abord : *Fort bien , ils sont à nous.* Dans la seconde Edition il mit : *Sans doute ils sont à vous.* Et enfin ce qu'on lit ici.

CHANG. Vers 68. *Mais , Rome prise enfin , &c.* ] Dans les premières Editions , il y avoit :

*là vos pas , &c.* ] Il y avoit dans la première Edition : *Nous y voïlà , suivons.* Dans la seconde, *Vous arrêtez-vous là ?* & dans celle de 1674. il mit : *En demeurez vous là.*

CHANG. Vers 84. *Nous pourrons rire à l'aïse , &c.* ] Première

Hé ,

85 Hé , Seigneur , dés ce jour , fans sortir de l'Epire ,  
 Du matin jufqu'au foir qui vous deffend de rire ?  
 Le Confeil eftoit fage , & facile à goufter.  
 Pyrrhus vivoit heureux , s'il euft pû l'écouter ;  
 Mais à l'ambition d'opposer la prudence ,  
 90 C'est aux Prélats de Cour préfcher la refidence.

Ce n'est pas que mon cœur du travail ennemi ,  
 Approuve un Faineant fur le trône endormi.  
 Mais quelques vains lauriers que promette la guerre ,  
 On peut eftre Heros fans ravager la terre.

95 Il eft plus d'une gloire. En vain aux Conquerans  
 L'Erreur parmi les Rois donne les premiers rangs.  
 Entre les grands Heros ce font les plus vulgaires.  
 Chaque fiecle eft fécond en heureux Temeraires.  
 Chaque climat produit des Favoris de Mars.

100 La Seine a des Bourbons , le Tibre a des Cefars.  
 On a vû mille fois des fanges Mœotides  
 Sortir des Conquerans , Goths , Vandales , Gepides ;  
 Mais un Roi vraiment Roi , qui fage en fes projets ,  
 Sçache en un calme heureux maintenir fes Sujets ,  
 105 Qui du bonheur public ayt cimenté fa gloire ,  
 Il faut , pour le trouver , courir toute l'hiftoire.  
 La terre comte peu de ces Rois bien-faifans.  
 Le Ciel à les former fe prépare long-temps.

## R E M A R Q U E S.

manière : Nous pourrons chanter ,  
 rive.

VERS 101. On a vû mille fois des  
 fanges Mœotides , &c. ] Le Palus  
 ou Marais Méotide , nommé  
 maintenant la Mer de Zabacche ,  
 eft fitué entre l'Europe & l'Alie  
 dans la petite Tartarie, au Nord

de la Mer-noire , avec laquelle  
 il communique. C'est des envi-  
 rons de cette contrée que font  
 fortis autrefois les Goths & les  
 Gépides. A l'égard des Vandales ,  
 c'étoient des Peuples plus Sep-  
 tentrionaux , venus du côté de  
 la Mer Baltique , vers l'embou-

Tel fut cet Empereur , sous qui Rome adorée

110 Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée :

Qui rendit de son joug l'Univers amoureux :

Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux :

Qui soupiroit le soir , si sa main fortunée

N'avoit par ses bien-faits signalé la journée.

115 Le cours ne fut pas long d'un empire si doux.

Mais où cherchay-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous?

GRAND ROI , sans recourir aux histoires antiques ,

Ne T'avons-nous pas vû dans les plaines Beligues ,

Quand l'Ennemi vaincu deserrant ses remparts ,

120 Au devant de Ton joug couroit de toutes parts ,

Toi-même Te borner au fort de Ta victoire ,

Et chercher dans la paix une plus juste gloire ?

Ce sont là les exploits que Tu dois avoüer.

Et c'est par-là , GRAND ROI , que je Te veux louer.

### R E M A R Q U E S.

chure de l'Oder. CLUVER. *Germ. ant.* L. 3.

VERS 109. *Tel fut cet Empereur , &c.* ] *Titus.* DESP.

VERS 114. *N'avoit par ses bien-faits signalé la journée.* ] Personne n'ignore que cet Empereur , qui fut si justement surnommé : *l'Amour & les délices du Genre humain* ; se ressouvenant un soir , qu'il n'avoit fait du bien à personne pendant la journée : *Mes Amis* , dit-il , *j'ai perdu cette journée* , AMICI DIEM PERDIDI. A la première lecture que l'Auteur fit au Roi de cette *Épître* , quand il eut récité ces six Vers , qui expriment si bien le caractère de *Titus* , le Roi en fut frappé d'admiration , & se les fit relire

jusqu'à trois fois.

*Alfonse* , Roi d'Arragon , entendait parler du regret que sentoit *Titus* , quand il avoit passé un jour sans faire du bien à quelqu'un , témoigna que , grâces au Ciel , il n'avoit jamais eu lieu de se faire un pareil reproche.

VERS 115. *Le cours ne fut pas long , &c.* ] Il ne dura que deux ans , deux mois , & vingt jours.

VERS 118. *Ne T'avons-nous pas vû dans les plaines Beligues.* ] La Campagne de 1667. en Flandres , où le Roi se rendit maître de plusieurs Villes.

VERS 122. *Et chercher dans la paix , &c.* ] La Paix de 1668. DESP.

- 125 Affez d'autres , sans moy , d'un stile moins timide ,  
 Suivront aux champs de Mars Ton courage rapide ,  
 Iront de Ta valeur effrayer l'univers ,  
 Et camper devant Dôle au milieu des hyvers.  
 Pour moi , loin des combats, sur un ton moins terrible ;
- 130 Je dirai les exploits de Ton regne paisible.  
 Je peindrai les plaisirs en foule renaissans :  
 Les Oppresseurs du peuple à leur tour gemissans.  
 On verra par quels soins Ta sage prévoyance  
 Au fort de la famine entretint l'abondance.
- 135 On verra les abus par Ta main reformez ,  
 La licence & l'orgueil en tous lieux reprimez ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 128. *Et camper devant Dôle au milieu des hyvers.* ] Le Roi venoit de conquérir la Franche-Comté en plein hyver. DESP.

En 1668. le Roi partit de saint Germain-en-Laie , le 2. de Février , & y revint le 28.

VERS 130. *Je dirai les exploits de Ton regne paisible.* ] Les 25. ou 30. Vers suivans rappellent les principales actions du Roi , depuis qu'il eût commencé à regner par lui-même en 1661.

VERS 131. *Je peindrai les plaisirs en foule renaissans.* ] Le Carrousel de l'an 1662. les Ballets , les Courses de bagues , & les Fêtes données par le Roi à Versailles , sous le nom des *Plaisirs de l'Isle enchantée* , au mois de Mai 1664.

VERS 132. *Les Oppresseurs du peuple à leur tour gemissans.* ] Les malversations des *Traitans* recherchées & punies en 1661.

VERS 134. *Au fort de la famine entretint l'abondance.* ] Ce fut en 1663. DESP.

Il y a faute dans cette petite Note de l'Édition posthume de 1713. En 1662. le Roïaume , & particulièrement la ville de Paris , étoient menacés d'une grande famine , causée par une stérilité de deux années. Le Roi fit venir de Prusse & de Pologne , une grande quantité de Blé. On fit construire des fours dans le Louvre , & le pain fut distribué au Peuple à un prix modique. C'étoit l'intention du Roi , & l'on en dut l'exécution aux soins du *Premier Président* , & du *Procureur Général*.

VERS 135. *On verra les abus par Ta main reformez.* ] Les duels abolis. Les Edits contre le luxe. L'établissement de la Police en 1667. La sûreté publique rétablie dans Paris par un Règlement sur le port des armes , & contre les Gens sans aveu , par le redoublement du Guer & de la Garde , par l'établissement des Lanternes , &c.

VERS 136. *La licence & l'orgueil*

Du débris des Traitans Ton épargne grossie ,  
 Des subsides affreux la rigueur adoucie ,  
 Le Soldat dans la paix sage & laborieux ;  
 140 Nos Artisans grossiers, rendus industrieux :  
 Et nos Voisins frustrez de ces tributs serviles  
 Que payoit à leur art le luxe de nos villes.

## R E M A R Q U E S.

*guil en tous lieux reprimez.* ] Plusieurs Edits donnez pour réformer le luxe. D E S P.

C'est ce que ce mot *orgueil*, désigne. Par celui de *licence*, le Poëte veut désigner l'établissement des *Grands-Jours*, fait à Clermont en Auvergne, par une Déclaration du Roi en 1665. Elle commence par ces mots : *La licence des Guerres étrangères & civiles*, &c.

VERS 137. *Du débris des Traitans*, &c. ] La *Chambre de Justice*. D E S P.

Elle fut créée au mois de Décembre 1661.

VERS 138. *Des subsides affreux la rigueur adoucie.* ] Les Tailles furent diminuées de quatre millions. D E S P.

M. *Eroffette* dit six millions. Le Roi fit aussi dresser en 1664. & 1667. des Tarifs pour les Marchandises. Par ces Tarifs il diminua ses droits, & supprima la plupart de ceux qu'on exigeoit sur les Rivières du Roiaume.

VERS 139. *Le Soldat dans la paix sage & laborieux.* ] Les Soldats employez aux Travaux publics. D E S P.

Le Roi faisoit aussi des revuës fréquentes de ses Troupes, pour

obliger les Officiers de tenir les Soldats dans l'ordre & dans la discipline.

VERS 140. *Nos Artisans grossiers rendus industrieux.* ] Etablissement en France des *Manufactures*. D E S P.

Celle des *Tapisseries aux Gobelins*, & des *Points de France*, en 1665. Des *Glaces de miroir* en 1666. Le prix des *Points de Gènes & de Venise* étoit si excellent, qu'on en a vû vendre une garniture sept mille Francs. C'est à quoi les deux Vers suivans font allusion.

VERS 141. *Et nos Voisins frustrez de ces tributs serviles*, &c. ] On verra (*Tome IV.*) dans une *Lettre* de l'Auteur à M. de *Maucroix*, que *La Fontaine* faisoit un cas singulier de ce Vers & du suivant, dans lesquels l'Auteur louë le Roi d'avoir établi la *Manufacture des Points de France*, à la place des *Points de Venise*. M. de *Maucroix* prétendoit avoir porté ce jugement avant *La Fontaine*, comme on le verra dans sa *Réponse* à M. *Despréaux*.

CHANG. Vers 142. *Que payoit à leur art*, &c. ] Après ce Vers, il y avoit ces quatre autres, que l'Auteur a retranchés dans les dernières Editions.

*O que j'aime à les voir, de Ta gloire troublez !  
 Se priver follement du secours de nos bleds !  
 Tandis que nos vaisseaux par tout maîtres des ondes,  
 Vont enlever pour nous les tresors des deux Mondes.*

Tantost je traceray Tes pompeux Bâtimens ,  
Du loisir d'un Heros nobles amusemens.

145 J'entens déjà frémir les deux mers étonnées ,  
De voir leurs flots unis au pié des Pirenées.  
Déjà de tous costez la Chicane aux abois  
S'enfuit au seul aspect de Tes nouvelles lois.  
O que ta main par-là va sauver de Pupilles !

150 Que de sçavans Plaideurs de formais inutiles !  
Qui ne sent point l'effet de Tes soins genereux ?  
L'Univers sous Ton Regne a-t-il des Malheureux ?  
Est-il quelque vertu dans les glaces de l'Ourse ,  
Ni dans ces lieux brûlez où le jour prend sa source ,  
155 Dont la triste Indigence ose encore aprocher ,  
Et qu'en foule Tes dons d'abord n'aillent chercher ?

## R E M A R Q U E S.

VERS 143. — *Tes pompeux Bâtimens.* ] Le Roi faisoit alors bâtir le Louvre, avec cette Façade, que l'on admire, comme un des plus beaux morceaux d'Architecture. Mais il abandonna cette entreprise, pour faire bâtir à Versailles, & en plusieurs autres endroits.

VERS 145. — *les deux mers étonnées, &c.* ] Le Canal de Languedoc. D E S P.

Il fit la communication de la Mer Méditerranée avec l'Océan. Le dessein en fut proposé en 1664. par le Sieur Paul Riquet de Beziers, & l'on commença d'y travailler en 1665.

VERS 148. *S'enfuit au seul aspect de Tes nouvelles lois.* ] L'Ordonnance de 1665. D E S P.

Le Roi fit assembler les principaux Magistrats de son Con-

seil & du Parlement, qui tinrent plusieurs conférences chés M. le Chancelier Seguier, au commencement de l'année 1667. pour examiner & arrêter les Articles de l'Ordonnance Civile, qui fut publiée au mois d'Avril de la même année. L'Ordonnance Criminelle fut dressée & examinée de la même manière, & ensuite publiée au mois d'Août 1670.

VERS 150. *Que de sçavans Plaideurs de formais inutiles.* ] C'est après ce Vers qu'étoient placés les trente-deux, qui finissoient cette Epître, qui furent supprimés dans la seconde Edition en 1672. & que nous avons rapportés dans les Remarques sur l'Avertissement qui précède cette Pièce.

VERS 156. *Et qu'en foule Tes*



C'est par Toi qu'on va voir les Muses enrichies ;  
De leur longue disette à jamais affranchies.

GRAND ROI, poursuy toujours, assure leur repos.

160 Sans elles un Heros n'est pas long-temps Heros.

Bien-tost, quoiqu'il ayt fait, la mort d'une ombre noire  
Enveloppe avec lui son nom & son histoire.

En vain pour s'exemter de l'oubli du cercueil,

Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil.

165 En vain, malgré les vents, aux bords de l'Hesperie

Enée enfin porta ses Dieux & sa Patrie.

Sans le secours des vers, leurs noms tant publiez

Seroient depuis mille ans avec eux oubliez.

Non, à quelques hauts faits que Ton destin T'appelle,

170 Sans le secours soigneux d'une Muse fidelle,

Pour T'immortaliser Tu fais de vains efforts.

Apollon te la doit ; ouvre-luy Tes trefors.

En Poètes fameux rens nos climats fertiles.

Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.

175 Que d'illustres témoins de Ta vaste bonté

Vont pour Toi déposer à la posterité !

### R E M A R Q U E S.

*dans d'abord n'aillent chercher.] Heros n'est pas long-temps Heros,*  
En 1663. le Roi donna des pen- &c. ] M. Du Monteil avertit,  
sions aux Gens de Lettres, dans que c'est ici une Imitation d'Ho-  
route l'Europe. race, qui dit, Liv. IV, Ode IX.

IMIT. Vers 160. Sans elles un Vers 25.

*Vixere fortes ante Agamemnona*

*Multi ; sed omnes illacrymabiles*

*Urgentur, ignotique longa*

*Nocte, carent quia vate sacro.*

IMIT. Vers 174. Un Auguste donne à un Mécenas le même  
aisément peut faire des Virgiles.] pouvoir que l'on attribué ici à  
MARTIAL, Liv. VIII. Epigr. 56. un Auguste.

*Sint Mecanates, non deerunt, Flacce, Marones,*

Pour moi , qui sur Ton nom déjà brûlant d'écrire ,  
 Sens au bout de ma plume expirer la Satire ,  
 Je n'ose de mes vers vanter ici le prix.

180 Toutefois , si quelqu'un de mes foibles écrits  
 Des ans injurieux peut éviter l'outrage ,  
 Peut-estre pour Ta gloire aura-t-il son usage.  
 Et comme Tes exploits étonnant les Lecteurs ,  
 Seront à peine creus sur la foy des Auteurs ;

185 Si quelque Esprit malin les veut traiter de fables ,  
 On dira quelque jour , pour les rendre croyables ;  
 Boileau qui dans ses vers pleins de sincérité ,  
 Jadis à tout son siecle a dit la verité ;  
 Qui mit à tout blâmer son étude & sa gloire ,

190 A pourtant de ce Roi parlé comme l'Histoire.

## R E M A R Q U E S.

VERS 177. *Pour moi , qui sur Ton nom déjà brûlant d'écrire, &c.* ] deux. L'Auteur en a jugé lui-même , & , ce me semble , avec beaucoup de justesse. Voirés la Remarque sur le Vers 65. de l'Épître VIII.

On a comparé cet endroit avec un autre de l'Épître VIII. Il s'agit de décider , qui l'emporte des



**L'***Auteur ne composa sa seconde Epître , que pour  
conserver la Fâble de l'Huître & des Plaideurs ,  
qu'il avoit retranchée de la fin de l'Epître précédente.*

*L'Abbé Des Roches , auquel il adresse celle-ci , se  
nommoit , Jean-François-Armand Fumée. Il étoit fils  
de François Fumée , Seigneur des Roches , & des-  
cendoit d'Adam Fumée , premier Médecin de Charles  
VII. L'Abbé Des Roches mourut en 1711. âgé d'en-  
viron 75. ans. C'est à lui que Gabriel Guéret a dédié  
son Parnasse Reformé.*



## EPISTRE II.

A M. L'ABBE' DES ROCHES.

A QUOI bon réveiller mes Muses endormies ,  
 Pour tracer aux Auteurs des regles ennemies ?  
 Penfes-tu qu'aucun d'eux veuille subir mes loix ,  
 Ni suivre une raison qui parle par ma voix ?  
 O le plaisant Docteur , qui , sur les pas d'Horace ,  
 Vient prescher , diront-ils , la reforme au Parnasse !

### REMARQUES.

VERS 1. *A quoi bon réveiller ,* &c. ] A l'occasion de ce  
 &c. ] Les six premiers Vers font  
 connoître que l'Auteur travail-  
 loit alors à son *Art Poétique*.  
 IMIT. Vers 5. *O le plaisant Doc-*  
*teur , &c. ]* A l'occasion de ce  
 Vers & des deux qui le suivent ,  
 il est à remarquer que M. Des-  
 préaux s'est imité lui-même. Il  
 avoit dit dans l'*Ep. I.* Vers 21.

*Est-ce là cet Auteur l'effroi de la Pucelle ,  
 Qui devoit des bons vers nous tracer le modele ,  
 Ce Censeur , diront-ils qui nous reformoit tous ?  
 Quoi ? ce Critique affreux n'en sçait pas plus que nous ?*

*Saint - Genies , en finissant son Euterpe déjà citée plus d'une fois,*

Nos écrits sont mauvais , les siens valent-ils mieux ?  
 J'entens déjà d'ici Liniere furieux ,  
 Qui m'appelle au combat, sans prendre un plus long termé.  
 10 De l'encre , du papier , dit-il : qu'on nous enferme.  
 Voyons qui de nous deux plus aisé dans ses vers ,  
 Aura plutôt rempli la page & le revers ?  
 Moy donc qui suis peu fait à ce genre d'escrime ,  
 Je le laisse tout seul verser rime sur rime ,  
 15 Et souvent de dépit contre moy s'exercant ,  
 Punir de mes defauts le papier innocent.  
 Mais toy qui ne crains point qu'un Rimeur te noircisse ,  
 Que fais-tu cependant seul en ton Benefice ?  
 Attens-tu qu'un Fermier payant , quoy qu'un peu tard ,  
 20 De ton bien pour le moins daigne te faire part ?  
 Vas-tu , grand deffenseur des droits de ton Eglise ,  
 De tes Moines mutins reprimer l'entreprise ?

## R E M A R Q U E S.

avoit employé la même pensée , sur lequel nôtre Auteur a beau-  
 mais avec un tour différent , & coup enchéri.

— ego cum culpam studium hoc , aliasque Poëtas  
 Exagitem , seclique frequens incommoda clamem :  
 Cum sit Scriptorum repressa licentia verbis  
 Tanta meis , cum laborum fastidia præ me  
 Tanta feram , in numero tamen ut sim molior isto.

VERS 8. J'entens déjà d'ici Li-  
 niere furieux. ] Le Poëte Liniere  
 avoit beaucoup de facilité à fai-  
 re des Vers médiocres. Nôtre  
 Auteur l'avoit pourtant nommé  
 honorablement dans la Satire  
 IX, Vers 236. Mais Liniere s'a-  
 visa de faire une Critique très-  
 offensante de l'Épître IV. qui  
 avoit été faite avant celle-ci.

Pour toute vangeance , M. Des-  
 préaux mit le nom de ce Poëte  
 en cet endroit , & dans quel-  
 ques autres de ses Ouvrages.  
 Voyés *Épît. VII, V. 89. Art Poët.*  
 Chant II. Vers 194.

IMIT. Ibid. J'entens déjà d'ici  
 Liniere furieux. ] HORACE a dit  
 de même, Livre I. *Satire IV,*  
 Vers 24.

*Crispinus minimo me provocat : accipe , si vis ,  
 Accipe jam tabulas , detur nobis locus , hora ,  
 Custodes ; videamus uter plus scribere possit.*

- Croy-moy , dult Auzanet t'assurer du succès ,  
 Abbé , n'entrepren point mesme un juste procès ,  
 25 N'imite point ces Fous dont la sotte avarice  
 Va de ses revenus engraisser la Justice ,  
 Qui toujours assignans , & toujours assignez ,  
 Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnez ,  
 Soutenons bien nos droits : Sot est celui qui donne .  
 30 C'est ainsi devers Caën que tout Normand raisonne ,  
 Ce sont là les leçons , dont un pere Manceau  
 Instruit son fils novice au sortir du berceau .  
 Mais pour toy qui nourri bien en deça de l'Oïse ,  
 As sucé la vertu Picarde & Champenoïse ,  
 35 Non , non , tu n'iras point , ardent Beneficier ,  
 Faire enroüer pour toy Corbin ni le Mazier .

## R E M A R Q U E S .

VERS 23. — *dult Auzanet, &c.]* un Normand qui sera de Caën même , dira toujours : *Je suis devers Caën* , & ne dira pas , *Je suis de Caën*

*Barthélemi Auzanet* , étoit extrêmement versé dans la connoissance du Droit François ; & les principales affaires se regloient ordinairement par ses conseils , ou par son arbitrage. Il mourut le 17. d'Avril 1693. âgé de 82. ans , aiant été honoré par le Roi d'un Brevet de Conseiller d'Etat , quelques années avant sa mort.

VERS 30. *C'est ainsi devers Caën que tout Normand raisonne .]* L'Auteur auroit pû dire : *vers Caën . C'est ainsi que vers Caën tout bas Normand raisonne* ; mais il a préféré *devers Caën* , qui est une espèce de *Normanisme* . D'ailleurs ,

un Normand qui sera de Caën même , dira toujours : *Je suis devers Caën* , & ne dira pas , *Je suis de Caën*

VERS 33. — *bien en deça de l'Oïse .]* Rivière qui a sa source dans la Picardie , vers les limites du Hainaut & de la Champagne.

VERS 34. *As sucé la vertu Picarde & Champenoïse .]* La franchise.

VERS 36. *Faire enroüer pour toy Corbin ni le Mazier .* Deux autres Avocats. D E S P .

Avocats criards , qui se chargeoient souvent de mauvaises Causes. *Jacques Corbin* plaida sa première Cause à quatorze ans , & ne plaida pas mal pour son âge : *Martinet* , célèbre Avocat , fit alors cette Epigramme ,

*Vidimus attonito puerum garrere Senatu,  
 Bis pueri , puerum qui stupuere Senes.*

Toutefois, si jamais quelque ardeur bilieuse  
 Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuse,  
 Consulte-moy d'abord ; & pour la reprimer,  
 40 Retien bien la leçon que je te vais rimer.

Un jour, dit un Auteur, n'importe en quel chapitre,  
 Deux voyageurs à jeun rencontrèrent une huitre,  
 Tous deux la contestoient, lorsque dans leur chemin  
 La Justice passa, la balance à la main.  
 45 Devant elle à grand bruit ils expliquent la chose.  
 Tous deux avec depens veulent gagner leur cause.

## R E M A R Q U E S.

Ce Jacques Corbin étoit fils d'un autre Jacques Corbin, natif de S. Gauthier en Berri, Conseiller du Roi en ses Conseils, Avocat au Parlement, puis Maître des Requêtes ordinaire de la Reine Anne d'Autriche. Il étoit instruit des matières, qui concernoient sa profession, & dans ce genre il donna quelques Ouvrages assez bons. Mais il voulut écrire l'Histoire, faire des Romans, composer des Ouvrages de piété, & tenir un rang parmi les Poëtes. Ces principaux Ouvrages Poëtiques sont la *Vie de S. Bruno* en quatre chants ; *Le Triomphe*

de Jesus-Christ au Très-saint Sacrement, & l'*Histoire miraculeuse de l'Institution de sa Fête* ; & la *Vie de sainte Geneviève*. Il traduisit aussi par ordre de Louis XIII. toute la Bible. Cette Traduction littérale & faite de mot à mot sur la *Vulgate*, fut imprimée à Paris en 8. Volumes in-16. avec l'approbation des Docteurs de Poitiers. Lorsque le jeune Corbin se préparoit à son premier Plaidoïé, le Père offrit un tableau votif à Nôtre-Dame, pour obtenir à son Fils un heureux succès ; & mit au bas du tableau ces deux Vers :

*Vierge au Visage benin  
 Faites grace au petit Corbin.*

Voïés au sujet de ce Poëte, *Art Poët.* Ch. IV. V. 36. Sur *Le Maxier*, voïés *Satire I.* Vers 123.

VERS 41. *Un jour, dit un Auteur, &c.* ] M. Despréaux avoit appris cette *Fable* de son Père, auquel il l'avoit oüï conter dans sa jeunesse. Elle est tirée d'une ancienne *Comédie Italienne*. Cette même *Fable* a été mise en Vers par *La Fontaine* ; mais au lieu

de *la Justice*, il a mis un *Juge*, sous le nom de *Perrin Dandin*, qui avale l'huitre. En quoi nôtre Auteur disoit, que *La Fontaine* avoit manqué de justesse ; car ce ne sont pas les *Juges* seuls, qui causent des frais aux *Plaideurs* : ce sont tous les *Officiers* de la Justice.

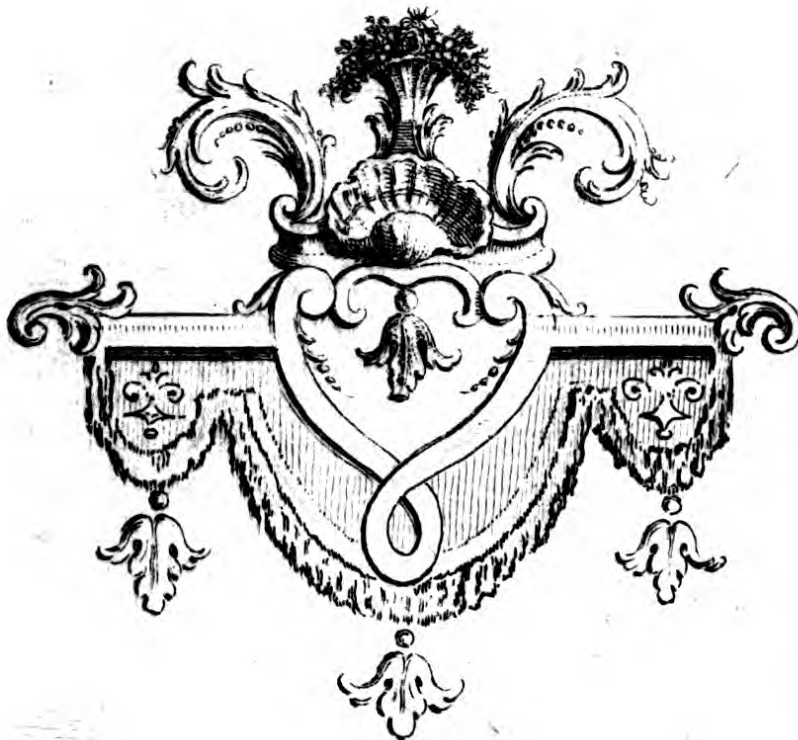
CHANG. Vers 45. *Devant elle à grand bruit, &c.* ] Dans les pre-

La Justice pesant ce droit litigieux ,  
 Demande l'huiſtre , l'ouvre , & l'avale à leur yeux ,  
 Et par ce bel arreſt terminant la bataille :  
 50 Tenez voilà , dit-elle , à chacun une écaille.  
 Des ſottifes d'autrui nous vivons au Palais ;  
 Meſſieurs , l'huiſtre étoit bonne. Adieu. Vivez en paix.

R E M A R Q U E S .

mières Editions , il y avoit : De- OVVEN , Anglois , connu par  
 vant elle auſſi-toſt. ſes Epigrammes Latines , dit  
 IMIT. Vers 51. Des ſottifes d'au- dans la quinzième du Livre pre-  
 trui nous vivons au Palais. ] JEAN mier.

*Stultitiâ noſtrâ , Juſtiniane , ſapis.*





**L**A troisième Epître traite de la mauvaise Hon-  
te , qui nous empêche de faire le bien. Elle  
fut composée en 1673. après l'Epître IV. au Roi. C'est  
la cinquième selon l'ordre du tems. Elle est adressée  
à M. Arnauld , avec qui M. Despréaux avoit fait  
connoissance chés le Premier Président de Lamoignon , de la manière que l'on va voir.

Quand en 1668. M. Arnauld eut recouvré , par la  
Paix de Clément IX. la liberté de paroître , il fut  
reçu du Nonce du Pape & du Roi même , avec toutes  
les marques possibles d'estime. Parmi le grand  
nombre de gens , qui lui témoignèrent la joie , qu'ils  
en avoient : le Premier Président fut un des plus  
empressés. Un jour il invita M. Arnauld , M. Ni-  
cole , M. Despréaux & quelques autres personnes  
choisies à venir dîner dans l'Appartement qu'il avoit  
à Auteuil dans la Maison des Chanoines Réguliers  
de sainte Gèneviève. M. Arnauld & M. Despréaux  
éprouvèrent dans cette occasion ce qu'ordinairement  
éprouvent des personnes d'une réputation éclatante  
& d'un mérite distingué , qui se voient pour la  
première fois. Ils se sentirent d'abord l'un pour l'autre  
cette espèce d'inclination , qui produit l'amitié.  
Celle , qu'ils contractèrent ensemble , fut en effet des  
plus étroites ; & , nonobstant une séparation de plu-  
sieurs années , dura jusqu'à la mort.



EPISTRE III.  
 A MONSIEUR ARNAULD,  
 DOCTEUR DE SORBONNE.

OUI, sans peine, au travers des sophismes de Claude,  
 Arnauld, des Novateurs tu découvres la fraude  
 Et romps de leurs erreurs les filets captieux.  
 Mais que sert que ta main leur défile les yeux,

REMARKES.

VERS 1. & 2. — au travers  
 des sophismes de Claude, Arnauld,  
 &c. ] Il étoit alors occupé à  
 écrire contre le sieur Claude,  
 Ministre de Charenton. DESP.  
 Jean Claude, l'un des plus sa-  
 vans hommes de la Religion Pré-  
 tendue Réformée, nâquit en 1619.  
 à la Sauvetat dans l'Aginois.  
 Son rare mérite le fit recevoir  
 Ministre à l'âge de 26. ans.  
 Quoiqu'il eut un extérieur peu

imposant, une voix assés désa-  
 gréable, & même un stile peu  
 brillant, son éloquence étoit ce-  
 pendant très-séduisante. Sa ma-  
 nière d'écrire est exacte & serrée;  
 & l'on trouve dans ses Ouvrages  
 un grand fonds d'érudition, une  
 grande justesse d'esprit, & une  
 adresse merveilleuse à mettre en  
 œuvre toutes les finesses de la  
 Logique. Les qualités du cœur  
 répondoient à celles de l'esprit.

5 Si toujous dans leur ame une pudeur rebelle ,  
 Prests d'embrasser l'Eglise , au Presche les rappelle ?  
 Non , ne croy pas que Claude habile à se tromper ,  
 Soit insensible aux traits dont tu le sçais frapper :  
 Mais un Démon l'arreste , & quand ta voix l'attire ,  
 10 Lui dit : Si tu te rends , sçais-tu ce qu'on va dire ?

## R E M A R Q U E S.

Il passoit même parmi ses Adversaires pour un parfaitement honnête homme. Il étoit en France l'ame de son Parti ; & c'est, pour ainsi dire, au nom du Corps des Protestans, qu'il est entré de vive voix & par écrit, en lice avec les plus Grands Hommes de la Catholicité, les *Arnaulds*, les *Bossuets*, les *Nicoles*, &c. A la révocation de l'Edit de Nantes, il se retira à la Haye, où il mourut le 12. Janvier 1676.

*Antoine Arnauld*, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, illustre par ses disgrâces & par sa vaste érudition, naquit à Paris le 6. Février 1612. Il fut reçu de la *Maison de Sorbonne* d'une manière assez singulière. Il avoit commencé sa Licence, sans avoir fait les démarches nécessaires pour être admis dans cette Société. Comme, suivant les règles ordinaires, il n'y pouvoit plus être reçu ; la Maison demanda au *Cardinal de Richelieu*, son Proviseur, que ce jeune Bachelier, à cause de son rare mérite, fut reçu extraordinairement. Mais de puissans ennemis l'avoient desservi auprès de cette *Eminence*. Cette grace lui fut alors refusée, & même en-

core un an après la mort du *Cardinal*. Mais enfin le mérite l'emporta sur la Cabale, & il fut reçu à la fin d'Octobre 1643. Il avoit pris le bonnet de Docteur dès le 15. Decembre 1641. Il ne s'est guère trouvé de Génie d'une étendue pareille à celui de ce Docteur. Grammaire, Belles-Lettres, Géométrie, Logique, Physique, Métaphysique, Théologie, Droit Civil & Canonique ; en un mot, toutes les Sciences étoient de son ressort. Il a déployé tout ce qu'elles ont de plus solide & de plus subtil dans la multitude immense d'excellens Ouvrages, qu'il a donnés au Public. De si riches talens, qui n'auroient dû lui procurer que des admirateurs, lui suscitèrent des ennemis, qui réussirent enfin à le rendre suspect à la Cour. Il crut alors devoir sortir du Roïaume, & se retira dans les Pays-Bas, où il continua de se signaler par de nouvelles productions, qui le rendirent également redoutable aux *Protestans* & à ceux qui l'avoient forcé d'abandonner sa Patrie. Il mourut à Bruxelles le huit Août 1694. Cette longue Note est de l'*Edition de Paris* 1735.

Dans

Dans son heureux retour lui montre un faux malheur ,  
 Lui peint de Charenton l'heretique douleur ;  
 Et balançant Dieu mesme en son ame flottante ,  
 Fait mourir dans son cœur la verité naissante.

15 Des superbes Mortels le plus affreux lien ,  
 N'en doutons point , Arnauld , c'est la honte du bien ;  
 Des plus nobles vertus cette adroite ennemie ,  
 Peint l'honneur à nos yeux des traits de l'infamie ,  
 Asservit nos esprits sous un joug rigoureux ,

20 Et nous rend l'un de l'autre esclaves malheureux ,  
 Par elle la vertu devient lâche & timide.  
 Vois-tu ce Libertin en public intrepide ,  
 Qui prêche contre un Dieu que dans son ame il croit ?  
 Il iroit embrasser la verité qu'il voit ;

25 Mais de ses faux amis il craint la raillerie ,  
 Et ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie.  
 C'est là de tous nos maux le fatal fondement.  
 Des jugemens d'autrui nous tremblons follement ?  
 Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices ,

30 Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices.

R E M A R Q U E S.

VERS 12. *Lui peint de Charenton*, &c. ] Lieu près de Paris, où ceux de la R. P. R. avoient un Temple. DESP.

IMIT. Vers 16. — c'est la

*honte du bien.* ] Ce demi-Vers, qui exprime le su et de cette Epître, est une espèce d'imitation d'Horace, L. I. Ep. XVI. Vers 24.

*Stultorum incurata pudor malus ulcera celat.*

Vers 27. *C'est là de tous nos maux le fatal fondement.* ] HOMERE, *Iliade* Liv. XXIV. V. 44. dit, que la honte est un des plus grands maux, & un des plus grands biens. En effet, elle est

un grand mal, quand elle empêche de faire le bien. Elle est un grand bien, lorsqu'elle empêche de faire le mal.

IMIT. Vers 30. *Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices.* ]

Miserables jouëts de nostre vanité,  
Faisons au moins l'aveu de notre infirmité.  
A quoy bon quand la fièvre en nos arteres brûle,  
Faire de nostre mal un secret ridicule ?

- 35 Le feu sort de vos yeux petillans & troublez,  
Vostre pouls inégal marche à pas redoublez :  
Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige ?  
Qu'avez-vous ? Je n'ai rien. Mais.... Je n'ai rien, vous dis-je,  
Répondra ce Malade à se taire obstiné.
- 40 Mais cependant voilà tout son corps cangrené :  
Et la fièvre demain se rendant la plus forte,  
Un benitier aux piés va l'étendre à la porte.

## R E M A R Q U E S.

Ce Vers exprime le véritable sens une de celles que nôtre Auteur de ces mots de *Perse*, Satire I. avoit en vûe, quand il a dit *Nec te quaesiveris extra*. Cette expression est fort serrée, & c'est dans son *Art Poétique*, Chant II. Vers 155.

*Perse en ses vers obscurs, mais serrez & pressans,  
Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.*

C'est encore à ces mots de *Perse*, que l'Auteur fait allusion, quand il dit *Epitre V.* Vers 6.

*Je songe à me connoître, & me cherche en moi-même.*

IMIT. Vers 33. *A quoy bon, le, &c.* ] *Horace*, Liv. I. *Ep.* XVI. Vers 21.

*Neu si te populus sanum recteque valentem  
Distitet, occultam febrem, sub tempus edendi,  
Dissimules, donec manibus tremor incidat unclis.*

IMIT. Vers 38. *Qu'avez-vous ? rien, vous dis-je.* ] *PERSE*, Satire III. Vers 94.

*Heus, bone, tu palles. Nihil est, Videas tamen istud,  
Quidquid id est.*

IMIT. Vers 42. — *Va l'étendre à la porte.* ] *PERSE*, dit Vers 105.

*In portam rigidos calces extendit.*

Prévenons sagement un si juste malheur.

Le jour fatal est proche & vient comme un voleur.

- 45 Avant qu'à nos erreurs le Ciel nous abandonne ,  
 Profitons de l'instant que de grace il nous donne.  
 Hastons-nous ; le Temps fuit , & nous traîne avec soy.  
 Le moment où je parle est déjà loin de moy.

Mais quoy ? toujourns la honte en esclaves nous lie,

- 50 Ouy , c'est toy qui nous pers , ridicule folie :  
 C'est toy qui fis tomber le premier Malheureux ,  
 Le jour que d'un faux bien sottement amoureux ,  
 Et n'osant soupçonner sa femme d'imposture ,  
 Au Démon par pudeur il vendit la Nature.

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 44. *Le jour fatal est proche & vient comme un voleur.* ] Cette comparaison de la Mort avec un voleur , est tirée des Livres Saints. *Vigilate ergo* , dit JESUS-CHRIST , *quia nescitis quâ horâ Dominus vester venturus sit..... Si sciret paterfamilias quâ horâ Fur venturus esset , vigilaret utique.* Matth. XXIV. 42. Luc. XII. 39. *Scitis quia dies Domini sicut Fur in nocte , ita veniet* , I. ad

Thessal. V. 2. *Si ergo non vigilaveris , veniam ad te tanquam Fur , & nescies quâ horâ veniam ad te.* Apocal. III. 3.

IMIT. Vers 47. & 48. *Hastons-nous ; le Temps fuit , & nous traîne avec soy. Le moment où je parle est déjà loin de moy.* ] PERSE , *Satire V.* D E S P.

Ces deux Vers sont une paraphrase de ce mot de Perse , Vers 153. de la *Sat.* citée par l'Auteur.

— *fugit hora ; hoc quod loquor inde est.*

IMIT. Ibid. *Le moment où je parle.* ] L'Auteur qui se levoit ordinairement fort tard , étoit encore au lit la première fois qu'il récita cette *Épître* à M. Arnauld , qui l'étoit venu voir dès le matin. Quand il en fut à ce Vers , il le prononça d'un ton léger & rapide , comme il doit être récité , pour exprimer la rapidité du tems qui s'enfuit. M.

Arnauld , frappé de la légèreté de ce Vers , se leva brusquement de son siège , & marchant fort vite par la Chambre , comme un homme qui fuit , redit plusieurs fois : *Le moment où je parle est déjà loin de moy.* Si celui de Perse qu'on vient de citer , toute à l'heure , n'est pas aussi rapide pour l'Expression ; il l'est tout autant pour la Pensée.

- 55 Helas ! avant ce jour qui perdit ses Neveux ,  
 Tous les plaisirs courroient au devant de ses vœux ;  
 La faim aux animaux ne faisoit point la guerre ;  
 Le Blé , pour se donner , sans peine ouvrant la terre ;  
 N'attendoit point qu'un bœuf pressé de l'éguillon ,  
 60 Traçât à pas tardifs un pénible fillon.

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 56. Tous les plaisirs, pour la plus grande partie, couroient au devant de ses vœux, &c. ] Ce Vers & les douze qui le suivent, sont imités de Virgile, d'Ovide, & d'Horace. Virgile dit dans son Eglogue IV. Vers 28.

*Molli paulatim flavescet campus arista ,  
 Incultisque rubens pendebit sentibus uva ;  
 Et dura quercus sudabunt roscida mella. . . . .  
 Non rastros patietur humus , non vinea falcem ,  
 Robustus quoque jam tauris iuga solvet arator.*

Il dit aussi dans ses Géorgiques , Livre I. Vers 127.

*Ipsaque tellus  
 Omnia liberiùs , nullo poscente , ferebat.  
 Ille malum virus serpentibus addidit atris ,  
 Prædæque lupos iussit , pontumque moveri.  
 Mellaque decussit foliis , ignemque removit ,  
 Et passim rivis currentia vina repressit. . . . .*

Il dit encore dans le même Livre des Géorgiques , Vers 150 :

*Mox & frumentis labor additus , ut mala culmos  
 Effet rubigo , segnisque horreret in arvis  
 Carduus.*

Pour Ovide , voici ce qu'il dit Vers 100. du Liv. I. des Métamorphes

*Mollia secura peragebant otia mentes.  
 Ipsa quoque immunis , rostroque intacta , nec ullis  
 Saucia vomeribus , per se dabat omnia Tellus. . . . .  
 Mox etiam fruges tellus inarata ferebat :  
 Nec renovatus ager gravidis canebat arillis.  
 Flumina jam lactis , jam flumina nectaris ibant ,  
 Flavaque de viridi siliabant ilice mella.*

L'endroit d'Hor. que nôtre Auteur avoit en vuë, est Epod. XVI. V. 43.

*Reddit ubi Cererem tellus inarata quotannis ,  
 Et imputata floret usque vinea , &c.*

VERS 60. Traçât à pas tardifs que bien la démarche pesante d'un bœuf. Un pénible fillon : ] Ce Vers mar-

La vigne offroit par tout des grappes toujourns pleines ,  
 Et des ruisseaux de lait serpenoient dans les plaines.  
 Mais dés ce jour Adam déchû de son état ,  
 D'un tribut de douleurs paya son attentat.  
 65 Il fallut qu'au travail son corps rendu docile ,  
 Forçast la terre avare à devenir fertile.  
 Le chardon importun herissa les guerets ;  
 Le serpent venimeux rampa dans les forests :  
 La canicule en feu desola les campagnes :  
 70 L'Aquilon en fureur gronda sur les montagnes.  
 Alors pour se couvrir durant l'âpre saison ,  
 Il fallut aux brebis dérober leur toison.  
 La Peste en mesme temps , la Guerre & la Famine  
 Des malheureux Humains jurèrent la ruine :  
 75 Mais aucun de ces maux n'écala les rigueurs  
 Que la mauvaise honte exerça dans les cœurs.  
 De ce nid à l'instant sortirent tous les vices.  
 L'Avare des premiers en proye à ses caprices ,  
 Dans un infame gain mettant l'honnesteté ,  
 80 Pour toute honte alors compta la pauvreté.

R E M A R Q U E S.

Cette Figure est semblable à l'hérétique douleur , du douzième Vers ; & au lit effronté de la Satire X. Vers 345. BROSSETTE.

Ce n'est assurément pas de l'Auteur que M. Brossette tient cette réflexion si fautive : *Hérétique* , *Effronté* sont des Adjectifs , dont le sens est passif , qui conviennent aux personnes , & que l'Auteur a transportés aux choses. Le sens de *pénible* est actif ,

il ne convient qu'aux choses , & il est employé ici dans sa signification naturelle.

VERS 80. *Pour toute honte alors compta la pauvreté.* ] M. Charles-Maurice Le Tellier , Archevêque de Rheims , mort subitement à Paris le 22. de Février 1710. dans sa soixante-neuvième année , étoit un Prélat très-recommandable par l'étendue de ses lumières , par son amour pour la



- L'Honneur & la Vertu n'osèrent plus paroître.  
 La Piété chercha les deserts & le Cloître.  
 Depuis on n'a point vû de cœur si détaché,  
 Qui par quelque lien ne tint à ce peché.
- 85 Triste & funeste effet du premier de nos crimes !  
 Moi-même , Arnould , ici , qui te prêche en ces rimes ,  
 Plus qu'aucun des Mortels par la honte abattu ,  
 En vain j'arme contre elle une foible vertu.  
 Ainsi toujours douteux , chancelant & volage ,
- 90 A peine du limon , où le vice m'engage ,  
 J'arrache un pié timide , & fors en m'agitant ,  
 Que l'autre m'y reporte , & s'embourbe à l'instant.  
 Car si , comme aujourd'hui , quelque rayon de zèle  
 Allume dans mon cœur une clarté nouvelle ,
- 95 Soudain aux yeux d'autrui s'il faut la confirmer ,  
 D'un geste , d'un regard je me sens alarmer ;

## R E M A R Q U E S.

saine Doctrine , & par son zèle pour le maintien de la Discipline Ecclésiastique. Mais tout le monde fait qu'il avoit pris le caractère exprimé dans ce Vers. Il ne faisoit cas d'un homme qu'à proportion du bien qu'il avoit. Selon lui , le plus grand mérite

consistoit dans les richesses. C'est aussi lui qui disoit , qu'il ne concevoit pas comment on pouvoit vivre sans avoir cent mille écus de rente. V. *Boleana* , n. LXVI. IMIT. Vers 90. *A peine du limon , où le vice m'engage.* ] HORACE , Liv. II. *Sat. VII.* Vers 37.

*Nequicquam cæno cupiens evellere plantam.*

VERS 92. *Que l'autre m'y reporte , & s'embourbe à l'instant.* ] L'Auteur avoit ainsi exprimé sa pensée :

*A peine du limon où le Vice m'engage.*

*J'arrache un pié timide , . . . . .*

*Que l'autre m'y reporte , & s'embourbe à l'instant.*

La difficulté étoit d'achever le second Vers. Il consulta M.

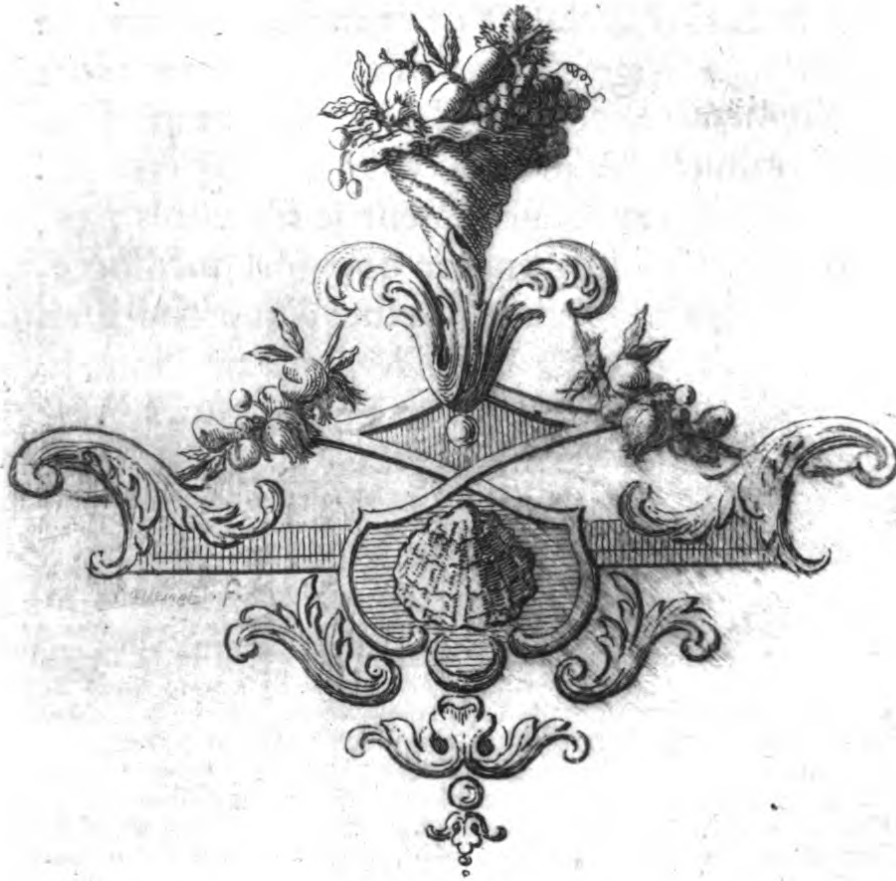
EPISTRE III. 295

Et mesme sur ces vers que je te viens d'écrire ,  
Je tremble en ce moment de ce que l'on va dire.

REMARQUES.

*Racine* , qui trouva la chose *gitant*. Cette fin est d'autant  
très - difficile. Cependant M. plus belle , qu'elle fait une ima-  
*Despréaux* lui dit le lendemain ge , qui n'est pas dans le Vers  
la fin du Vers : & fors en m'a- d'Horace :

*Nequicquam cæno cupiens orvellerè plantam.*



---



---

# AVERTISSEMENT

S U R

## L'ÉPISTRE IV.

**J**E ne sçai si les rangs de ceux qui passèrent le Rhin à la nage devant Tolhuys, sont fort exactement gardés dans le Poëme que je donne au Public ; & je n'en voudrois pas être garant : parce que franchement je n'y estois pas, & que je n'en suis encore que fort mediocrement instruit. Je viens mesme d'apprendre en ce moment que ( 1 ) M. de Soubize, dont je ne parle point, est ( 2 ) un de ceux qui s'y est le plus signalé. Je m'imagine qu'il en est ainsi

### R E M A R Q U E S.

( 1 ) *M. de Soubize.* ] FRANÇOIS DE ROHAN Prince de Soubise, traversa le Rhin à la nage à la tête des Gendarmes de la Garde dont il étoit Capitaine Lieutenant. Il étoit le second fils d'*Hercule de Rohan*, Duc de *Montbazou*, & Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, & de *Marie de Bretagne Vertus*. Il a été Lieutenant - Général des Armées du Roi, & Gouverneur & Lieutenant - Général pour Sa Majesté, de la Province de Ber-

ri, puis de celle de Champagne & Brie. Il mourut le 24. Août 1712. dans sa quatre-vingt & unième année. M. le Duc de Rohan ( *HERCULE - MERIADEC DE ROHAN-SOUBISE* ) & M. le Cardinal de Rohan, sont ses Fils.

( 2 ) *est un de ceux qui s'y est le plus signalé.* ] Il eut été plus correct de dire : un de ceux qui s'y sont signalés. BROSSETTE.

Sans contredit, la *Syntaxe* le veut. Mais l'autre manière est autorisée par un usage commun.

de beaucoup d'autres , & j'espère de ( 3 ) leur faire justice dans une autre édition. Tout ce que je sçai , c'est que ceux dont je fais mention ont passé dès premiers. Je ne me declare donc caution que de l'Histoire du Fleuve en colere , que j'ai apprise d'une de ses Naiades , qui s'est réfugiée dans la Seine. J'aurois bien pû aussi parler de la fameuse rencontre qui suivit le passage : mais je la réserve pour un Poëme à part. C'est là que j'espère rendre aux mânes de ( 4 ) M. de Longueville l'honneur que tous les Ecrivains lui doivent , & que je peindrai cette Victoire qui fut arrosée du plus illustre Sang de l'Univers. Mais il faut un peu reprendre haleine pour cela.

*VOILA ce que M. Despréaux avoit mis à la tête de la premiere Edition de l'Épître IV. pour parer aux reproches de n'avoir pas dit tout ce qu'il auroit pu dire , & de n'avoir pas nommé tous ceux qui s'étoient signalés au Passage du Rhin. On ignore s'il avoit réellement conçu le dessein du Poëme. qu'il annonce dans cet Avis. Il n'en dit rien en*

R E M A R Q U E S.

( 3 ) *leur faire justice.* ] C'est une faute contre la propriété du Langage : *Faire justice* , ne se prend qu'en mauvaise part , & signifie toujours , punir quelqu'un d'un crime ou d'une faute , & la phrase est : *Faire justice de quelqu'un* , Mais *rendre justice à quel-*

*qu'un* , n'est susceptible que d'un sens favorable ; & signifie toujours , réparer le tort qui a été fait à quelqu'un.

( 4 ) *M. de Longueville,* ] CHARLES-PARIS D'ORLEANS , Duc de Longueville & d'Estouteville, Prince Souverain de Neuchâtel , fut

*aucun autre endroit de ses Ouvrages, & M. Brofsette ni le Bolæana n'en font aucune mention. Pour moi, je pense qu'il ne songea plus à travailler dans un genre, qui s'eloignoit trop de sa sorte de Génie, quand une fois il eut par l'Épître IV. satisfait à ce que demandoit de lui la reconnoissance, dont il étoit pénétré pour toutes les marques d'estime & les bienfaits, dont on a vu, dans la Note 3. de l'Avertissement sur l'Épître I. que le Roi l'avoit honoré, la première fois qu'il eut l'honneur de paroître devant Sa Majesté. Ce Prince fit en 1672. la Campagne de Hollande, & dans l'espace d'environ deux mois, il conquit trois Provinces, & prit quarante Villes. Son Armée passa le Rhin à la vuë des Ennemis, qui gardoient le rivage opposé. Peu s'en fallut qu'Amsterdam ne se soumit, & que le Roi ne se vît Maître de toute la Hollande. Parmi tant de grands événemens, M. Despréaux choisit le Passage du Rhin, comme le plus brillant & le plus susceptible des ornemens de la Poësie. Cette Action se passa le 12. de Juin 1672. L'Épître IV. fut composée au mois de Juillet suivant & fut imprimée au mois d'Août. Elle est la seconde selon l'ordre du tems.*

*“ L'Auteur, dit le Sommaire, qu'on lit à la*

## R E M A R Q U E S.

tué au Passage du Rhin, sans mariée, de grande qualité, un avoir été marié, dans le tems Fils Naturel, qui fut Charles- qu'il alloit être élu Roi de Po- Louis d'Orleans, surnommé le logne. Il étoit né le 29. Janvier Chevalier de Longueville, lequel fut malheureusement tué pen-

SUR L'ÉPISTRE IV. 299

„ tête de cette Epitre dans l'Édition de Paris  
 „ 1740. en a pris l'idée dans Martial. Un certain  
 „ Hippodamus lui demandoit des Vers à sa  
 „ loüange ; & Martial s'excuse de lui en donner  
 „ sur ce qu'Hippodamus porte un nom qui feroit  
 „ peur aux Muses „

Voici l'Épigramme même de Martial. C'est la  
 XXXI du Livre IV.

Quod cupis in nostris dicique legique libellis ,

Et nonnullus honos creditur esse tibi :

Non valeam , si non res est gratissima nobis ,

Et volo te chartis inseruisse meis.

Sed tu nomen habes averfo fonte fororum

Impositum , mater quod tibi dura dedit ;

Quod nec Melpomene , quod nec Polyhymnia possit ,

Nec pia cum Phœbo dicere Calliope.

Ergo aliquod gratum Musis tibi nomen adopta :

Non semper bellè dicitur Hippodamus.

*Le Sommaire , qu'on vient de lire , est tiré du Bo-  
 læana Nomb. IX. Mais quelle que doive être l'au-  
 torité de ce Recueil , il n'en falloit pas moins , pour  
 être exact , dire que M. Despréaux avoit pris dans  
 Martial l'idée des plaisanteries, qu'il fait dans cette  
 Epitre sur la dureté des Noms Allemands & Hol-  
 landois. Quant à l'idée de la Pièce en elle-même ,  
 elle n'a rien de commun avec l'Épigr. de Martial.*

*Je vais ajouter ici ( 5 ) ce que je ne trouverois*

R E M A R Q U E S.

dant le siège de Philisbourg en sur une volée de Becassines.  
 1688. par un Officier , qui tiroit ( 5 ) ce que je ne trouverois pas

*pas le moïen de placer ailleurs. C'est à l'occasion de cette Epître IV. qu'il pensa s'élever une querèle Satirique entre nôtre Poète & le Comte de Buffi-Rabutin. On disoit dans le tems que ce dernier, qui pour lors étoit relégué dans sa Terre de Chazeu, s'étoit avisé d'écrire à Paris une Lettre, dans laquelle il faisoit, outre une Critique sanglante de l'Epître IV. des plaisanteries peu respectueuses pour le Roi. M. Despréaux, à qui ces bruits revinrent, résolut de s'en vanger, & fit part de son dessein à quelques personnes par le moïen desquelles il transpira jusqu'au Comte de Buffi. Quoique celui-ci fut naturellement satirique, & qu'il le fut avec toute l'indiscrétion & tout l'emportement, que donne une haute naissance jointe à beaucoup d'esprit, dont on est accoûtumé de faire soi-même les honneurs; il ne crut pas devoir attendre les coups, qu'une main sure étoit en état de lui porter, & pour s'en mettre à couvert, il écrivit de Chazeu le 20. d'Avril 1673. d'une part au P. Rapin & de l'autre au Comte de Limoges, tous deux amis de M. Despréaux, pour les prier de voir ce Poète & de lui faire changer de pensée.*

## R E M A R Q U E S.

*le moïen de placer ailleurs.]* En effet, où pourrois-je mettre ce qu'on va lire. C'est la Remarque de M. Brossette sur le dernier Vers de l'Epître IV. La manière, dont on s'est proposé d'exécuter cette Edition, ne permettoit pas d'avoir

une page entière de deux colonnes de Remarq. sans Texte au-dessus. Pour parer à cet inconvénient, je n'ai rien trouvé de mieux, que la voie d'un Avertissement. J'aurai recours encore au même expédient pour l'Epître VII.

SUR L'ÉPISTRE IV. 301

Le Comte de Limoges lui fit cette ( 6 ) Réponse , datée de Paris le 26. d'Avril 1673.

« Aussi-tôt que j'ai eu reçu votre Lettre , Monsieur , j'ai été trouver Despréaux , qui m'a dit qu'il m'étoit obligé de l'avis que je lui donnois ; Qu'il étoit votre serviteur , qu'il l'avoit toujours été , & qu'il le seroit toute sa vie : Qu'il étoit vrai que pendant ces Vacances il étoit à Bâville avec le P. Rapin ; qu'il le pria de vous envoyer son Epitre de sa part avec un compliment : Que le P. Rapin lui avoit dit que vous lui aviés fait une réponse fort honnête à ce compliment : Qu'à son retour à Paris mille gens lui étoient venus dire que vous aviés écrit une Lettre sanglante contre lui , pleine de plaisanteries contre son Epitre , & que cette Lettre couroit le monde : Qu'il répondit à cela qu'on la lui montrât , & que si elle étoit telle , il y répondroit , non seulement pour justifier son Ouvrage , mais encore pour avoir l'honneur d'entrer en lice avec un tel combat-tant : Que personne ne la lui aiant montrée , il n'y avoit pas songé depuis ; son seul dessein étant de répondre par un Ouvrage d'esprit justificatif , à un autre Ouvrage qui avoit critiqué le sien , mais sans y mêler les personnes : Que quand vous auriés dit pis que pendre de

R E M A R Q U E S.

( 6 ) La Réponse du Comte de Limoges au Comte de Bussi , que Pon a insérée dans cette *Avertissement* a été imprimée pour la première fois dans l'Édition , que M. Brossette a fait faire de tous les Ouvrages de nôtre Poëte à Genève en 1717.



„ lui , il étoit trop juste & trop honnête homme ,  
 „ pour ne vous pas toujours estimer ; & par con-  
 „ séquent pour en dire quelque chose qui pût vous  
 „ déplaire : Que les choses d'esprit que vous aviez  
 „ faites , sans compter vos autres faits , étoient di-  
 „ gnes de l'estime de tout le monde , & dureroient  
 „ même à la postérité. . . . . Là dessus il me mon-  
 „ tra une pièce manuscrite que Linière avoit faite  
 „ contre son Epitre , dans laquelle , après avoir  
 „ dit cent choses offensantes , il ajoute que M. de  
 „ Bussi en dit bien d'autres plus fortes , dans une  
 „ Lettre qu'il a écrite à un de ses amis. . . . , Des-  
 „ préaux me dit ensuite qu'on lui avoit dit encore,  
 „ que dans votre Lettre il y avoit des choses un  
 „ peu contre le Roi , comme , par exemple , sur ce  
 „ qu'il disoit que le Roi prendroit tant de Villes qu'il  
 „ ne le pourroit suivre , & qu'il l'alloit attendre  
 „ aux bords de l'Hellespont ; vous mettiés au  
 „ bout , Tarare pon pon . . . . . Il ajouta , en  
 „ sortant , qu'il vous feroit un compliment , s'il  
 „ croïoit que sa Lettre fût bien reçue , parce qu'il  
 „ savoit bien qu'il n'y avoit point d'avances qu'il  
 „ ne dût faire pour mériter l'honneur de vos bonnes  
 „ graces „.

M. Despréaux écrivit en effet lui-même , le 25,  
 du mois de Mai suivant , au Comte de Bussi la  
 ( 7 ) Lettre , que voici.

## R E M A R Q U E S.

( 7 ) M. Broffette dit , que rut en 1709. dans la première  
 cette Lettre de M. Despréaux pa- partie des *Nouvelles Lettres du*

SUR L'ÉPISTRE IV. 303

« Monsieur , j' avouë que j' ai esté inquiet du bruit  
 „ qui a couru , que vous aviez écrit une Lettre par  
 „ laquelle vous me déchiriez moi & l'Épître que  
 „ j' ai écrite au Roi sur la Campagne de Hollande ;  
 „ car outre le juste chagrin que j' avois de me voir  
 „ maltraiter par l'homme du monde que j' estime  
 „ & que j' admire le plus , j' avois de la peine à di-  
 „ gérer le plaisir que cela alloit faire à mes enne-  
 „ mis. Je n' en ai pourtant jamais esté bien persua-  
 „ dé. Et le moyen de penser que l'homme de la  
 „ Cour qui a le plus d'esprit , pût entrer dans les  
 „ intérêts de l'Abbé Cotin , & se résoudre à avoir  
 „ raison même avec lui ! La Lettre que vous avez  
 „ écrite à M. le Comte de Limoges , a achevé de  
 „ me désabuser , & je vois bien que tout ce bruit  
 „ n' a esté qu' un artifice très-ridicule de mes très-  
 „ ridicules ennemis. Mais quelque mauvais des-  
 „ sein qu' ils ayent eu contre moi , je leur en ai de  
 „ l'obligation , puisque c' est ce qui m' a attiré les  
 „ paroles obligeantes que vous avez écrites sur  
 „ mon sujet. Je vous supplie de croire que je sens  
 „ cet honneur comme je dois , & que je suis , &c.,.

R E M A R Q U E S.

Comte de Bussi , in-12. p. 288. M. de Bussi , dont on vient de  
 avec quelques changemens que parler , ont été inférées dans l'É-  
 l' on avoit faits dans le tour & dition , que l' on fit à Amster-  
 dans les paroles. Il ne falloit dam en 1715. de toutes les Let-  
 point imprimer cette Lettre par tres de ce Comte ; dans laquelle  
 mi celles du Comte de Bussi , ou on les a toutes rangées par or-  
 bien il la falloit donner telle dre chronologique. Celle de  
 que l' Auteur l' avoit écrite. Au M. Despréaux est à la page 383.  
 reste , les Nouvelles Lettres de du Tome II.

Le 30. du même mois de Mai, le Comte de Buffi fit de Chazeu cette (8) Réponse à nôtre Poëte.

„ Je ne saurois assés dignement répondre à vô-  
 „ tre Lettre, Monsieur. Elle est si pleine d'honnê-  
 „ tetés & de loüanges, que j'en suis confus. Je  
 „ vous dirai seulement, que je n'ai rien vu de vô-  
 „ tre façon, que je n'aie trouvé très-beau & très-  
 „ naturel, & que j'ai remarqué dans vos Ouvra-  
 „ ges un air d'honnête homme que j'ai encore esti-  
 „ mé plus que tout le reste. C'est ce qui m'a fait  
 „ souhaiter d'avoir commerce avec vous; & puis-  
 „ que l'occasion s'en présente aujourd'hui, je vous  
 „ en demande la continuation, & vôtre amitié,  
 „ vous assurant de la mienne. Pour mon estime,  
 „ vous n'en devés pas douter, puis que vos enne-  
 „ mis mêmes vous l'accordent dans leur cœur s'ils  
 „ ne sont pas les plus sottes gens du monde „

#### R E M A R Q U E S.

(8) M. Brossette disoit en trompoit. On la trouve à la  
 1717. que cette Réponse du page 385. du II. Tome de l'Edit.  
 Comte de Buffi à M. Despréaux, des Lettres du Comte de Buffi, de  
 n'avoit pas été imprimée. Il se laquelle on vient de parler.



# EPISTRE IV.

## AU ROY.

**E**N vain , pour Te louer , ma Muse toûjours preste ,  
Vingt fois de la Hollande a tenté la conquête :  
Ce pais , où cent murs n'ont pû Te résister ,  
**GRAND ROY** , n'est pas en Vers si facile à domter.  
5 Des Villes , que Tu prens , les noms durs & barbares  
N'offrent de toutes parts que syllabes bizarres ;  
Et l'oreille effrayée , il faut depuis l'Iffel ,  
Pour trouver un beau mot , courir jusqu'au Tessel.

### REMARQUES.

**CHANG.** Vers 7. *Et l'oreille* Dans les premières Editions , il *effrayée* , *il faut depuis l'Iffel.* ] y avoit :

*Pour trouver un beau mot , des rives de l'Iffel ,  
Il faut toûjours bronchant , courir jusqu'au Tessel.*

L'Auteur mit ensuite ainsi dans l'Édition de 1688.

*Pour trouver un beau mot , il faut depuis l'Iffel ,  
Sans pouvoir s'arrêter , courir jusqu'au Tessel.*

**Tome I.**

**V**

- Oui , par tout de son nom chaque Place munie ,  
 10 Tient bon contre le vers , en détruit l'harmonie.  
 Et qui peut , sans frémir , aborder Woërden ?  
 Quel Vers ne tomberoit au seul nom de Heufden ?  
 Quelle Muse à rimer en tous lieux disposée ,  
 Oseroit aprocher des bords du Zuiderzée ?  
 15 Comment en Vers heureux assieger Doësbourg ,  
 Zutphen , Wageninghen , Hardervic , Knotzembourg ;

## R E M A R Q U E S.

Mais n'en étant pas content , qu'on fit de toutes ses Oeu-  
 il tourna ces deux Vers de vres en 1674. *in-quarto* & *in-*  
 cette manière dans l'Edition *douze*.

*On a beau s'exciter : il faut depuis l'Issel ,  
 Pour trouver un beau mot , &c.*

Ce fut enfin dans l'Edition de 1701. que ces Vers parurent comme ils sont ici.

Ibid. — *Il faut depuis l'Issel.* ] Rivière des Pais-Bas , qui se jette dans le Zuider-zée , ou la Mer de Sud. Cette Rivière reçoit les eaux du Rhin par un canal qui fut tiré depuis Arnheim jusqu'à Doësbourg , par *Drusus* , Père de l'Empereur *Claude* , & de *Germanicus*. Le Prince d'Orange , qui commandoit les Troupes des Hollandois , abandonna l'*Issel* , le 22. de Juin 1672.

VERS 8. — *courir jusqu'au Tefsel.* ] Isle de la Hollande , dans l'Océan Germanique , à l'entrée du Golphe nommé le Zuider-zée.

VERS 11. — *aborder Woërden.* ] Ville du côté de Hollande , située sur le Rhin.

CHANG. Vers 12. — *au seul nom de Heufden ?* ] Dans les premières Editions on li.oit , *Narden*.

Ibid. — *au seul nom de Heufden ?* ] Autre Ville de la même

Province près de la Meuse.

VERS 14. — *des bords du Zuiderzée.* ] Le *Zuider-zée* est un grand Golphe entre les Provinces de Frise , d'Over-Iffel , de Gueldre , & de Hollande. Anciennement c'étoit un Lac & des Marais , formés par la branche Septentrionale du Rhin jointe à l'Issel ; & les anciens Géographes le nommoient *Flevus* , ou *Flevilacus*. Les eaux de la Mer ont dans la suite couvert & inondé tous ces marais , & il s'en est formé le Zuider-zée , *Mare Austrinum* , *Sinus Austrinus*. En Flamand , *Zuid* , signifie le Sud ; & *Zée* , la Mer.

VERS 15. — *assieger Doësbourg.* ] Les Hollandois prononcent *Donsbourg*. *Doësbourg* , en Latin *Drusburgum* , est une Ville du Comté de Zutphen , située à l'endroit où les eaux du Rhin se joignent à l'Issel , par le canal de *Drusus*. Cette Ville fut prise le 22. de Juin 1672. par MONSIEUR , Frère du Roi.

VERS 16. *Zutphen* , *Wage-*

Il n'est Fort entre ceux que Tu prends par centaines ,  
Qui ne puisse arrester un Rimeur six semaines :

Et par tout sur le Whal , ainsi que sur le Leck ,

20 Le vers est en déroute , & le Poëte à sec.

Encor, si Tes exploits , moins grands & moins rapides,  
Laissoient prendre courage à nos Muses timides ,

Peut-être avec le temps , à force d'y rêver ,

Par quelque coup de l'art nous pourrions nous sauver.

25 Mais dès qu'on veut tenter cette vaste carrière ,

Pegâze s'effarouche & recule en arriere :

Mon Apollon s'étonne & Nimegue est à Toy ,

Que ma Muse est encore au camp devant Orsoy.

## R E M A R Q U E S.

*ninghen , Hardervic , Knotzembourg.* ] ZUTPHEN : Ville Capitale du Comté de Zutphen , prise par MONSIEUR , le 26. de Juin. *Vvageninghen , Hardervic :* Villes du Duché de Gueldre , qui se rendirent au Roi , les 22. & 23. de Juin. *Knotzembourg* , est un Fort , situé sur le *Vvahal* , vis-à-vis de Niméque : il est aussi nommé le *Fort de Niméque*. Il fut assiégé le 15. de Juin , & pris le dix-sept par M. de Turenne.

VERS 19. *Et par tout sur le Vvahal , ainsi que sur le Leck.* ] Le *Vvahal* & le *Leck* , sont deux branches du Rhin , qui se mêlent avec la Meuse.

VERS 24. *Par quelque coup de l'art nous pourrions nous sauver.* ] L'Auteur donne ici l'exemple avec le précepte. Cette *Épître* est un jeu d'esprit , par lequel il se sauve de la difficulté , en la montrant.

Tome I.

VERS 27. — *Nimegue est à Toy.* ] Ville considérable des Provinces-Unies , Capitale du Duché de Gueldre. Elle fut prise le 9. de Juillet 1672. par M. de Turenne , après six jours de siège. Cette Ville est fameuse par la Paix générale , qui y fut conclue en 1678. entre la France , l'Espagne , & les Provinces-Unies ; & en 1679. entre la France & l'Empire.

VERS 28. — *au Camp devant Orsoy.* ] Ville & Place forte sur la rive gauche du Rhin , dans le Duché de Clèves. Au commencement de la Campagne , le Roi fit assiéger *Orsoy* , le premier de Juin , & le prit en deux jours. Il tint long-tems son Camp devant cette Place , après qu'elle eût été prise ; de sorte que les Gazettes & les Lettres particulières , datoient toujours , *du Camp devant Orsoy*. C'est à quoi l'Auteur fait allusion.

V ij

308 E P I S T R E I V.

Aujourd'huy toutefois mon zele m'encourage ;  
 30 Il faut au moins du Rhin tenter l'heureux passage ,  
 Un trop juste devoir veut que nous l'essayons.  
 Muses , pour le tracer , cherchez tous vos crayons.  
 Car , puisqu'en cet exploit tout paroist incroyable ,  
 Que la verité pure y ressemble à la fable ,  
 35 De tous vos ornemens vous pouvez l'égayer.  
 Venez donc , & sur tout gardez bien d'ennuyer.  
 Vous sçavez des grands vers les disgraces tragiques ;  
 Et souvent on ennuye en termes magnifiques.  
 Au pié du mont Adulle entre mille roseaux ,  
 40 Le Rhin tranquille , & fier du progrès de ses eaux ,  
 Appuyé d'une main sur son urne penchante ,  
 Dormoit au bruit flatteur de son onde naissante.  
 Lors qu'un cri tout à coup suivi de mille cris ,  
 Vient d'un calme si doux retirer ses esprits.  
 45 Il se trouble , il regarde , & par tout sur ses rives  
 Il voit fuir à grands pas ses Naiades craintives ,

R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 31. *Un trop juste* que dans l'Édition de 1701. Dans  
*devoir , &c.* ] Ce Vers n'a paru les premières il y avoit :

*Le malheur sera grand , si nous nous y noyons.*

Ce qu'il changea de cette ma- nière en 1694.

*Il fait beau s'y noyer , si nous nous y noyons.*

VERS 39. *Au pié du mont* anachronisme poétique, s'il en  
*Adulle , &c.* ] Montagne d'où le avoit usé autrement. Le lieu par-  
 Rhin prend sa source. DESP. ticulier, où est la principale  
*Adula*, selon Ptolémée, & *Stra-* Source du Rhin ( car il y en a  
*bon*. On l'appelle maintenant, deux ) est une Montagne, qui fait  
 le *Mont saint Godard*. Le Poète partie du Mont saint Godard ,  
 emploie le nom ancien , soit & qui est appelée *Vogel-berg* ,  
 parce qu'il est plus beau & plus ou *Monte d'Uccello* : le Mont de  
 poétique, soit aussi parce que l'Oiseau : *Avicula*. Ce dernier  
 voulant parler du *Dieu du Rhin* mot a peut être été formé d'*A-*  
 & des *Naiades* , il auroit fait un *dula*.

Qui toutes accourant vers leur humide Roy ,  
 Par un recit affreux redoublent son effroy.  
 Il apprend qu'un Heros conduit par la victoire ,  
 50 A de ses bords fameux flétri l'antique gloire.  
 Que Rhimberg & Wesel terrassez en deux jours ,  
 D'un joug déjà prochain menacent tout son cours ,  
 Nous l'avons veu , dit l'Une , affronter la tempeste  
 De cent foudres d'airain tournez contre sa teste.  
 55 Il marche vers Tholus , & tes flots en courroux  
 Au prix de sa fureur sont tranquilles & doux.  
 Il a de Jupiter la taille & le visage ;  
 Et depuis ce Romain dont l'insolent passage

## R E M A R Q U E S.

VERS 50. *A de ses bords fameux flétri l'antique gloire.* ] MOLIÈRE n'approuva pas ce Vers , parce qu'il signifie que la présence du Roi a déshonoré le Fleuve du Rhin. L'Auteur lui représenta que ce sont les *Naiades* de ce Fleuve , qui parlent du Héros de la France , comme d'un Ennemi , qui veut soumettre leur Empire à son joug ; qu'ainsi il est naturel qu'elles disent , que *Louis a flétri l'ancienne gloire du Rhin.* Mais *Molière* ne se rendit pas.

VERS 51. *Que Rhimberg & Wesel terrassez en deux jours.* ] Ces deux Villes sont situées sur le Rhin : l'une sur la rive gauche du Fleuve , & l'autre sur la rive droite. *Wesel* est une Ville du Duché de Clèves , qui appartenait aux Hollandois depuis l'an 1629. & le Prince de Condé la prit le 4. de Juin 1672. après deux jours de siège. *Rhimberg* étoit aussi sous la domination des Hollandois , & fut pris le 6. du même mois.

Tome I,

VERS 55. *Il marche vers Tholus.* ] Village sur la rive gauche du Rhin au-dessus du Fort de Skink , à la pointe du Bétaw. *Tolhuis* , en langage Flamand , signifie , un Bureau où l'on reçoit les Péages. C'est en cet endroit que les François passèrent le Rhin à la nage.

VERS 57. *Il a de Jupiter la taille & le visage.* ] LOUIS XIV. est ici comparé à *Jupiter* , mais c'est à *Jupiter foudroiant & exterminateur*. Ainsi cette comparaison est bien plus glorieuse que si le Poète avoit dit que le Roi ressembloit au Dieu *Mars* comme quelques Critiques le vouloient : car *Mars* , quoique l'un des Grands Dieux , est pourtant subordonné à *Jupiter*. *Homère* donne au Roi *Agamemnon* , la tête & les yeux de *Jupiter* quand il lance la foudre. *Iliad*, II. v. 478.

VERS 58. *Et depuis ce Romain , dont l'insolent passage , Sur un pont en deux jours , &c.* ] *Jules César*. DESP.

V iij



Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts ,  
60 Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords.

## R E M A R Q U E S.

Pendant qu'il faisoit la guerre dans les Gaules il passa deux fois le Rhin pour aller châtier les peuples d'Allemagne, qui avoient envoyé du secours aux Gaulois. La première fois son Armée passa sur un pont, pour la construction duquel il employa dix jours & non pas deux, comme la *Naiade* dit ici. Voyés les *Comment. de César*, L. IV. Ch. 2. & L. VI. *Plutarq. Vie de Jules César* Ch. 7.

Je fis faire cette observation à M. Despréaux dans une Lettre que je lui écrivis le 4. d'Avril 1703. Au fond cette circonstance est assez indifférente, lui dis-je, mais il semble que vous auriez dû marquer un peu plus d'exactitude dans le fait historique. Elle tourne même à la gloire du Roi, qui a fait en un moment, ce que le plus grand Capitaine de l'Empire Romain n'a pu faire qu'en dix jours, & avec le secours d'un pont.

M. Despréaux me fit cette réponse le 8. du même mois. Je n'ai jamais voulu dire que *Jules César* n'ait mis que deux jours à ramasser & à lier ensemble les matériaux dont il fit construire le pont sur lequel il passa le Rhin. Il n'est question dans mes vers que du temps qu'il mit à faire passer ses Troupes sur ce pont, & je ne sçai même s'il y employa deux jours. Le Roi, quand il passa le Rhin, fit amener un très-grand nombre de Bateaux de cuivre,

qu'on avoit été plus de deux mois à construire, & sur un desquels même M. le Prince & M. le Duc passèrent. Mais qu'est-ce que cela fait à la rapidité, avec laquelle toutes les Troupes traversèrent le Fleuve; puisqu'il est certain que toute son armée passa comme celle de *Jules César*, avec tout son bagage, en moins de deux jours? Voilà ce que veut dire le Vers: *Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts*. En effet, quel sens autrement pourroit-on donner à ces mots: *Trompa tous tes efforts*. Le Rhin pouvoit-il s'efforcer à détruire le pont, que faisoit construire *Jules César*, lorsque les bateaux étoient encore sur le chantier: il faudroit pour cela qu'il se fût débordé: encore auroit-il été pris pour dupe, si *César* avoit mis ses ateliers sur une hauteur. Vous voyez donc bien, Monsieur, qu'il faut laisser deux jours; parce que, si je mettois dix jours, cela seroit fort ridicule, & je donnerois aux Lecteurs une idée fort absurde de *César*, en disant comme une grande chose, qu'il avoit employé dix jours à faire passer une Armée de trente mille hommes: donnant par là aux Allemands tout le temps qu'il leur falloit pour s'opposer à son passage. Ajoutez, que ces façons de parler, *en deux jours, en trois jours* ne veulent dire que très-promptement, *en moins de rien*,

- Le Rhin tremble & fremit à ces tristes nouvelles ;  
 Le feu sort à travers ses humides prunelles.  
 C'est donc trop peu , dit-il , que l'Escaut en deux mois  
 Ayt appris à couler sous de nouvelles loix  
 65 Et de mille remparts mon onde environnée  
 De ces Fleuves sans nom suivra la destinée ?  
 Ah ! perissent mes eaux , ou par d'illustres coups  
 Montrons qui doit ceder des Mortels ou de Nous.  
 A ces mots essuyant sa barbe limoneuse ,  
 70 Il prend d'un vieux Guerrier la figure poudreuse.  
 Son front cicatricé rend son air furieux ,  
 Et l'ardeur du combat étincelle en ses yeux.  
 En ce moment il part , & couvert d'une nuë ,  
 Du fameux Fort de Skink prend la route connuë.  
 75 Là contemplant son cours , il voit de toutes parts  
 Ses pasles Deffenseurs par la frayeur épars.

## R E M A R Q U E S.

„ Voilà , je croi , Monsieur ,  
 „ de quoy contenter votre criti-  
 „ que. Vous me ferez plaisir de  
 „ m'en faire beaucoup de pa-  
 „ reilles ; parce que cela donne  
 „ occasion , comme vous voyez,  
 „ à écrire des Dissertations assez  
 „ curieuses „. BROSSETTE.

VERS 64. *Ayt appris à couler sous de nouvelles loix.* ] En l'année 1667. le Roi avoit conquis une partie de la Flandre qui est arrosée par l'Escaut.

IMIT. Vers 69. — *essuyant sa barbe limoneuse.* ] C'est le *Rheni luteum caput* d'Horace , Livre I. *Satire X.* Vers 37.

VERS 71. *Son front cicatricé, &c.* ] Quelques-uns ont prétendu qu'il auroit fallu dire , *cicatrisé*. Mais ils n'ont pas pris garde que *cica-*

*trisé* se dit d'une plaie , qui commence à se fermer : au lieu que *cicatricé* signifie , *couvert de cicatrices , recousu en divers endroits.*

Dans l'Édition de Paris 1740. on a mis : *Son front cicatrisé* , sans rendre aucune raison de la hardiesse de ce changement.

VERS 74. *Du fameux Fort de Skink, &c.* ] Le Fort de *Skirk* ou de *Schenk* (*Scherk-n-Schantse*) est considérable , tant par ses Fortifications que par sa situation avantageuse. Il est situé à la pointe de l'Isle de Bétavv , ou Bétuvve , qui est l'endroit où le Rhin se divise. Les États de Hollande firent bâtir ce Fort par le Colonel *Martin Schenk* , l'an 1586. Voyés la Remarque sur le Vers 148. de cette Epître.

Il voit cent bataillons , qui loin de se deffendre ,  
 Attendent sur des murs l'ennemi pour se rendre.  
 Confus , il les aborde , & renforçant sa voix ;  
 80 Grands Arbitres , dit-il , des querelles des Rois ,  
 Est-ce ainsi que votre ame aux perils aguerrie ,  
 Soutient sur ces remparts l'honneur & la patrie ?  
 Votre Ennemi superbe , en cet instant fameux ,  
 Du Rhin près de Tholus fend les flots écumeux.  
 85 Du moins en vous montrant sur la rive opposée ,  
 N'oseriez-vous saisir une victoire aisée ?

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 80. *Grands Arbitres , dit-il , des querelles des Rois.* ] Dans la première Edition , il y avoit , *du dessein de deux Rois.*

Ibid. *Grands Arbitres , dit-il , des querelles des Rois.* Ce Vers contient une Ironie très-amère. Après la Paix d'Aix la-Chapelle , les Hollandois firent frapper une Médaille représentant d'un côté la Liberté Batavique avec ses Simboles , & portant au revers cette Inscription orgueilleuse. AS-SERTIS LEGIBUS. EMENDATIS SACRIS. ADJUTIS , DEFENSIS , CONCILIATIS REGIBUS. VINDICATA MARIUM LIBERTATE. PACE EGREGIA VIRTUTE ARMORUM PARTA. STABILITA ORBIS EUROPEI QUIETE. — NUMISMA HOC. S. F. B. C. F. CIO. IDC. LXVIII. M. Bixot dans son *Histoire Métallique de la République de Hollande* , traduit ainsi cette INSCRIPTION : *Après avoir assuré les Loix , réformé les abus de la Religion , assisté , défendu , & reconcilié les Rois , rendu la liberté aux Mers , fait faire par la force des Armes une Paix glorieuse , &*

*rétabli le repos de l'Europe ; les Etats des Provinces-Unies ont fait frapper cette Médaille en 1668.* Le Roi fut indigné de l'audace avec laquelle ces Républicains s'attribuoient la gloire de tous les événemens de ce tems-là.

On voit par les termes de cette Inscription , que c'est à tort que M. Du Monteil fait un crime à M. Brossette , d'avoir dit dans sa Remarque sur cet endroit , que les Hollandois prenoient les titres fastueux d'*Arbitres des Rois* , de *Réformateurs de la Religion* , de *Protecteurs des Loix*. Ces titres se trouvent en substance dans les Expressions trop générales de l'Inscription.

Dans l'Edition de Paris 1740. au lieu de la Traduction de M. Bixot , que j'ai rapportée d'après M. Du Monteil , on a mis la Traduction de M. Vanloon , quoiqu'elle soit bien moins exacte & qu'elle ne rende nullement la force des Termes Latins.

VERS 82. — *l'honneur & la Patrie.* ] Il y avoit sur les Drapeaux des Hollandois , *Pro honore & patriâ.* D E S P.

Allez , vils Combattans , inutiles Soldats ,  
 Laissez-là ces mousquets trop pefans pour vos bras ;  
 Et la faux à la main parmi vos marefcages ,  
 90 Allez couper vos joncs , & presser vos laitages ;  
 Ou gardant les seuls bords qui vous peuvent couvrir ;  
 Avec moi , de ce pas , venez vaincre ou mourir.

Ce discours d'un Guerrier que la colere enflamme ,  
 Ressuscite l'Honneur déjà mort en leur ame ;  
 95 Et leurs cœurs s'allumant d'un reste de chaleur ,  
 La Honte fait en eux l'effet de la valeur.  
 Ils marchent droit au fleuve , où LOUIS en personne  
 Déjà prest à passer , instruit , dispose , ordonne.  
 Par son ordre Grammont le premier dans les flots  
 100 S'avance soutenu des regards du Héros.  
 Son courfier écumant sous son Maître intrepide ,  
 Nâge tout orgueilleux de la main qui le guide.

## R E M A R Q U E S.

VERS 89. *Et la faux à la main , &c.* ] Ces deux Vers disent bien noblement une chose bien petite , & bien basse, Voilà le fort de la Poësie. Cependant la phrase n'est pas tout-à-fait régulière , car *la faux à la main* sert bien à couper les joncs , mais non pas à *presser les laitages*. L'Auteur y avoit bien pris garde , & avoit essayé plusieurs fois d'y remédier. Il disoit à ce propos : *Non seulement je n'ai pu venir à bout de le dire mieux , mais je n'ai pu le dire autrement.*

VERS 90. *Par son ordre Grammont , &c.* ] Monsieur le Comte de Guiche. D E S P.

Ce Comte , fils aîné du Maréchal de Grammont , fut le pre-

mier qui tenta le passage. Il étoit Lieutenant - Général de l'armée de M. le Prince ; & le Roi lui commanda de voir s'il trouveroit un gué dans le Rhin , pour aller aux Ennemis , qui paroissent de l'autre côté. Il vint rapporter au Roi qu'il avoit trouvé un gué facile vers Tolhuis , & promit de passer à la tête de la Cavalerie. La vérité étoit pourtant qu'il n'y avoit point de gué : de sorte que l'Armée fut obligée de traverser une bonne partie du Rhin à la nage : mais le Comte de Guiche , qui avoit servi en Pologne , s'y étoit accoutumé à passer ainsi les plus profondes Rivières , à l'exemple des Polonois.

Revel le fuit de près : sous ce Chef redouté  
 Marche des Cuirassiers l'escadron indomté.

- 105 Mais déjà devant eux une chaleur guerrière  
 Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguière,  
 Vivonne, Nantouillet, & Coislin, & Salart :  
 Chacun d'eux au peril veut la première part.  
 Vendôme, que soutient l'orgueil de sa naissance,  
 110 Au même instant dans l'onde impatient s'élançe.  
 La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,  
 Fendent les flots tremblans sous un si noble poids.

## R E M A R Q U E S.

VERS 103. *Revel le fuit de près, &c.* ] Le Marquis de Revel, Colonel des Cuirassiers, Frère du Comte de Foglio. Il fut blessé de trois coups d'épée dans l'action qui suivit le passage du Rhin.

VERS 106. — *le bouillant Lesdiguières.* ] Monsieur le Comte de Saux, D E S P.

François Emanuel de Blanchefort de Bonne de Crequi, Duc de Lesdiguières, Pair de France, Comte de Saux, Gouverneur de Dauphiné, mourut en 1681. Pendant le passage du Rhin, il fut blessé, mais il ne laissa pas d'avancer toujours, & ne perdit point son rang : de manière qu'il sortit de l'eau le premier, & donna le premier coup. Sa valeur se fit beaucoup remarquer dans cette action : Il montoit un cheval blanc, qui fut tué sous lui.

VERS 107. *Vivonne, Nantouillet, & Coislin, &c.* ] Louis-Victor de Rochechouart, Duc de Mortemar, & de Vivonne, alors Général des Galères, depuis 1669. & ensuite Maréchal de France en 1675. mourut au mois de

Septembre 1688.

Le Chevalier de Nantouillet, Ami particulier de nôtre Auteur, aussi-bien que M. de Vivonne.

Armand du Cambout, Duc de Coislin, reçut plusieurs coups, après avoir passé le Rhin. Il mourut le 16. de Septembre 1702. âgé de 67. ans. Il étoit Pair de France, & Chevalier des Ordres du Roi.

VERS 109. *Vendôme, que soutient l'orgueil de sa naissance.* ] M. le Chevalier de Vendôme, depuis Grand Prieur de France, quoiqu'il n'eût pas encore dix-sept ans, ne laissa pas de traverser le Rhin à cheval. Il gagna même un Drapeau & un Etendart, qu'il apporta au Roi.

VERS 111. *La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois.* ] Le Marquis de La Salle fut des premiers à passer le Rhin. Mais les Cuirassiers ayant eu ordre de se jeter à l'eau, & de passer, ils le firent si brusquement qu'ayant rencontré M. de La Salle devant eux, ils le blessèrent de cinq coups, croyant qu'il étoit Hollandois, quoiqu'il fût habillé à

LOUIS les animant du feu de son courage ,  
 Se plaint de sa grandeur , qui l'attache au rivage.  
 115 Par ses soins cependant trente legers vaisseaux  
 D'un tranchant aviron déjà coupent les eaux,  
 Cent Guerriers s'y jettant signalent leur audace.  
 Le Rhin les voit d'un œil qui porte la menace.  
 Il s'avance en courroux. Le plomb vole à l'instant ,  
 120 Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant:  
 Du salpêtre en fureur l'air s'échauffe & s'allume ;  
 Et des coups redoublez tout le rivage fume.

## REMARQUES.

la Françoisse, & qu'il eût l'écharpe blanche.

Le Marquis de Beringhen, Premier Ecuier du Roi, & Colonel du Régiment Dauphin, voyant que son cheval ne vouloit point passer, se jetta dans le bateau de M. le Prince. Après le passage il se barit vigoureusement, & reçut un coup de mousquet dans la mammelle droite, & plusieurs coups dans ses habits.

Arnauld de Bantru, Comte de Nogent, Capitaine des Gardes de la Porte, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Auvergne, Maître de la Garderobe & Maréchal des Camps & Armées du Roi, fut tué au passage du Rhin, d'un coup de mousquet à la tête, & son corps fut inhumé dans l'Eglise de Zevenart, village de Gueldre.

Louis d'Oger, Marquis de Carvois, depuis Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, étoit d'une Famille illustre de Picardie. Il commença à se faire connoître sous le nom du Chevalier de Carvois, par une action de grand éclat. Dans le combat

Naval, que la Flotte Angloise gagna contre les Hollandois au mois d'Août 1666. il étoit sur le bord de l'Amiral *Ruyter*, avec MM. le Chevalier de *Lorraine*, le Chevalier de *Coislin*, duquel on vient de parler, & de *Busca*. RUYTER accablé par le nombre faisoit une retraite glorieuse; mais un Brûlot Anglois, qui venoit à lui, l'auroit fait périr indubitablement, si le Chevalier de *Carvois*, ne l'avoit empêché, en allant avec les trois autres Seigneurs François, couper les cables de la chaloupe du Brûlot. Il repassa au traves des Ennemis, & vint rejoindre l'Amiral, qu'il avoit sauvé. Il se distingua encore au passage du Rhin.

VERS 115. — *trente legers vaisseaux.* ] Des Bateaux de Cuivre, dont il est parlé sur le Vers 58.

VERS 119. *Il s'avance en courroux, &c.* ] Ceci n'est point dit au hazard; car dans le tems du passage, & pendant la nuit précédente, les eaux du Fleuve furent extrêmement agitées par le vent.

VERS 121. *Du salpêtre en fureur*

Déjà du plomb mortel plus d'un Brave est atteint :  
Sous les fougueux Coursiers l'onde écume & se plaint.

125 De tant de coups affreux la tempeste orageuse  
Tient un temps sur les eaux la fortune douteuse.  
Mais LOUIS d'un regard sçait bientôt la fixer.  
Le destin à ses yeux n'oseroit balancer.

Bien-tôt avec Grammont courent Mars & Bellone ,

130 Le Rhin à leur aspect d'épouvante frissonne.

### REMARQUES.

*L'air s'échauffe & s'allume.* ] L'Auteur m'a dit qu'il étoit le premier de nos Poètes, qui eût parlé en Vers de l'Artillerie moderne, & de ce qui en dépend : comme les Canons, les Bombes, la Poudre, le Salpêtre ; dont les noms sont pour le moins aussi beaux, & les images aussi magnifiques que

celles des Dards, des Flèches, des Boucliers, & des autres armes anciennes. Si la Poudre à Canon avoit été en usage dans l'Antiquité, Homère & Virgile en auroient fait sans doute les plus grands ornemens de leurs Poèmes. En effet, peut-on voir de plus belle Poésie que celle-ci ?

*C'estoit peu que sa main conduite par l'Enfer,  
Eust paîstri le Salpêtre, eust aiguîsé le fer,* &c. Sat. VIII. V. 113.  
*De cent foudres d'airain tourneæ contre sa tête,* &c. Ep. IV. Vers 54.  
*Du Salpêtre en fureur l'air s'échauffe & s'allume,* &c. Vers 121.  
*Et les bombes dans les airs  
Allant chercher le tonnerre,  
Semblent, tombant sur la terre,  
Vouloir s'ouvrir les Enfers.* Ode sur Namur, St. 10.

Ces Images sont d'autant plus belles, qu'elles sont vraies, au lieu que si le Poète avoit parlé de Javelots & de Dards, ses Peintures & ses Descriptions auroient été fausses. BROSSETTE.

M. Despréaux se trompoit. On avoit parlé de l'Artillerie moderne dans nôtre Poésie, avant lui.

VERS 129. & 130. *Bientôt avec Grammont courent Mars & Bellone. Le Rhin à leur aspect,* &c. ] On suppose ici, que le Dieu du Rhin combat à la tête des Hollandois, contre les Troupes Françoises. Dans cette supposition, ce seroit pécher contre la vraisemblance,

que de faire vaincre un Dieu par de simples Mortels. Le Poète feint donc que Mars & Bellone, qui sont des Divinités supérieures au Dieu du Rhin, se joignent au Comte de Guiche, pour combattre ce Dieu. Avec un tel secours, il est de la règle, que les François aient l'avantage. C'est ainsi qu'Homère relève la valeur de ses Héros, en intéressant presque toujours quelque Divinité dans leurs Combats. Dans celui de Diomède contre Mars & Vénus, Diomède est soutenu par Minerve. Ailleurs ce Poète donne Neptune pour an-

Quand pour nouvelle alarme à ses esprits glacez ,  
 Un bruit s'épand qu'Enguien & Condé son passez :  
 Condé , dont le seul nom fait tomber les murailles ,  
 Force les escadrons & gagne les batailles :  
 135 Enguien de son hymen le seul & digne fruit ,  
 Par lui dès son enfance à la victoire instruit.  
 L'Ennemi renversé fuit & gagne la plaine.  
 Le Dieu lui-mesme cede au torrent qui l'entraîne ,  
 Et seul , desesperé , pleurant ses vains efforts  
 140 Abandonne à LOUIS la victoire & ses bords.  
 Du Fleuve ainsi domté la dérouté éclatante  
 A Wurts jusqu'en son camp va porter l'épouvante :

## R E M A R Q U E S.

ragoniste à *Hector*. Il oppose le même *Hector* à *Ajax* soutenu par *Apollon* , & ensuite par *Jupiter*. Dans tous ces combats , *Homère* garde une exacte subordination entre ces mêmes Dieux, quoi qu'opposés les uns aux autres : mettant toujours la victoire du côté des Dieux supérieurs en puissance.

VERS 132. — qu'Enguien & Condé sont passés. ] CONDE' : M. le Prince de Condé , LOUIS II. de Bourbon , l'un des plus Grands Capitaines de l'Europe. Il mourut le 11. de Decembre 1686.

*Il magnanimo cor di Salinguerra  
 Che fa del nome suo tremar la terra.*

Dans le tems auquel il fit cette *Épître* , il travailloit à son *Poème du Lutrin*. Ainsi , il étoit rempli de la lecture de tous les meilleurs *Poèmes Épiques* , tant Grecs , & Latins , qu'Italiens. C'est la raison pour laquelle cette

M. le Duc d'Enguien , Fils du précédent , *Henri-Jules de Bourbon*. Il mourut le premier d'Avril 1709.

I M I T. Vers 133. *Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles.* ] Nôtre Auteur , en attribuant au seul nom du Prince de Condé , le pouvoir de renverser les murailles , donne une idée sublime de la réputation que ce Grand Prince s'étoit acquise par sa valeur. Au reste , il avoit en vuë cet endroit du *Tassoni* dans sa *Secchia rapita* Cant. V. Vers 38.

*Épître IV.* tient beaucoup de la nature du *Poème Épique*.

VERS 142. *A Wurts jusqu'en son camp , &c.* ] *Wurts* , Maréchal de Camp des Hollandois , commandoit le camp destiné à s'opposer au passage du Rhin ;



318 E P I S T R E I V.

Wurts, l'espoir du pais, & l'appui de ses murs,  
 Wurts....ah quel nom, GRAND ROY ! quel Hector que ce Wurts!  
 145 Sans ce terrible nom, mal né pour les oreilles,  
 Que j'allois à tes yeux étaler de merveilles !  
 Bien-tost on eût vû Skink dans mes vers emporté,  
 De ses fameux remparts démentir la fierté.  
 Bien-tost....mais Wurts s'oppose à l'ardeur qui m'anime.  
 150 Finissons, il est temps : aussi-bien si la rime  
 Alloit mal à propos m'engager dans Arnheim,  
 Je ne sçai pour sortir de porte qu'Hildesheim.  
 O ! que le ciel soigneux de nostre poésie,  
 GRAND ROY, ne nous fist-il plus voisins de l'Asie !  
 155 Bien-tost victorieux de cent Peuples altiers,  
 Tu nous aurois fourni des rimes à milliers.

R E M A R Q U E S.

mais les Cuirassiers aiant passé, es troupes de *Wurts* lâchèrent pié, dès qu'elles eurent fait la première décharge ; & ce succès aiant donné courage à ceux qui étoient encore dans l'eau, ils se hâtèrent de joindre les Cuirassiers, qui après avoir ainsi chassé les Ennemis, s'étoient arrêtés sur le bord pour les attendre. *Wurts* étoit du Holstein d'une naissance médiocre. Il avoit acquis beaucoup de réputation en défendant Cracovie pour les Suédois contre les Impériaux. Il est mort à Hambourg.

VERS 148. *De ses fameux remparts démentir la fierté.* ] Le Fort de *Skink* fut assiégé par nos Troupes le 18. de Juin, & pris le 21. Les habitans du Pais disoient que ce Fort étoit impre-

nable. Il avoit été surpris en 1636. par les Espagnols, qui s'en rendirent maîtres ; & les Hollandois ne purent le reprendre qu'après un siège fameux, qui dura huit mois. Il n'y restoit plus que douze hommes, qui se défendoient encore.

VERS 151. — *m'engager dans Arnheim.* ] Ville considérable des Provinces-Unies, dans le Duché de Gueldre. Elle fut prise par nos Troupes, sous le commandement du Maréchal de *Turenne*, le 14. de Juin 1672.

VERS 152. — *de porte qu'Hildesheim.* ] Petite Ville de l'Electorat de Tréves.

VERS 154. — *plus voisins de l'Asie.* ] De la Grèce Asiatique, dans laquelle étoit située la fameuse Ville de Troye, ou d'Iliou.

- Il n'est plaine en ces lieux si sèche & si stérile ,  
 — Qui ne soit en beaux mots par tout riche & fertile.  
 Là plus d'un Bourg fameux par son antique nom  
 160 Vient offrir à l'oreille un agréable son.  
 Quel plaisir de Te suivre aux rives du Scamandre !  
 D'y trouver d'Ilion la poétique cendre ,  
 De juger si les Grecs qui briserent ses tours ,  
 Firent plus en dix ans que L O U I S en dix jours !  
 165 Mais pourquoi sans raison desespérer ma veine ?  
 Est-il dans l'Univers de plage si lointaine ,  
 Où Ta valeur , G R A N D R O Y , ne Te puisse porter ,  
 Et ne m'offre bien-tost des exploits à Chanter ?  
 Non , non , ne faisons plus de plaintes inutiles ;  
 170 Puisqu'ainsi dans deux mois Tu prens quarante Villes ;  
 Assuré des bons Vers dont Ton bras me répond ,  
 Je T'attens dans deux ans aux bords de l'Hellepont.

## R E M A R Q U E S.

VERS 158. *Qui ne soit en beaux mots par tout riche & fertile, &c.* ] Selon Quintilien, au Liv. XII. de ses *Institutions Oratoires*, C. 10. la Langue Grecque étoit tellement au dessus de la Latine, pour la douceur de la prononciation, que les Poètes Latins emploioient plus volontiers les noms Grecs, quand ils vouloient rendre leurs Vers doux & faciles. *Tantum est Sermo Græcus*

*Latino jucundior, ut nostri Poëta quoties dulce carmen esse voluerunt, illorum id nominibus exornent.*

VERS 161. — *aux rives du Scamandre.* ] Dans l'Édition de 1701. en petit volume, il y a : *de Scamandre*, mais c'est une faute d'impression, & il faut lire : *du Scamandre*, comme il y a dans toutes les autres Éditions. Voyés l'*Art Poétique* Ch. III. V. 285.

**M** DESPREAUX fait voir dans la cinquième Epître, composée en 1674. & publiée l'année suivante, que la véritable félicité naît de la CONNOISSANCE de soi-même. Nôtre bonheur dépend uniquement de nous. C'est dans nous-même, que nous le devons chercher; & croire le trouver ailleurs, ce n'est pas être sage. La Bruyère en a fait la réflexion dans ses Caractères, au Chapitre de l'Homme: Nous cherchons, dit-il, nôtre bonheur hors de nous-même, & dans l'opinion des hommes, que nous connoissons flatteurs, peu sincères, sans équité, pleins d'envie, de caprices, & de préventions: quelle bizarrerie!

M. de Guilleragues, à qui l'Auteur adresse cette Epître, étoit de Bordeaux. Il y étoit Premier Président de la Cour des Aydes, lorsqu'il se fit connoître de M. le Prince de Conti, qui le prit pour Secrétaire de ses Commandemens, & l'obligea de quitter la Province. Il eut quelque tems la direction de la Gazette, & fut pourvu de la Charge de Secrétaire de la Chambre & du Cabinet du Roi. Personne à la Cour n'eut plus de politesse, ne parla plus agréablement, n'entendit mieux la fine raillerie, & ne fut aimé plus généralement. Au mois de Decembre 1677. le Roi le nomma pour l'Ambassade de Constantinople. Il s'y rendit en 1679. & quelques années après, il mourut d'apoplexie.



## ÉPISTRE V.

A M. DE GUILLERAGUES,

SECRETARE DU CABINET.

ESPRIT né pour la Cour , & maistre en l'art de plaire ;  
 Guilleragues , qui sçais & parler & te taire ,  
 Appren-moi , si je dois ou me taire , ou parler.  
 Faut-il dans la Satire encor me signaler ,  
 Et dans ce champ fecond en plaisantes malices ,  
 Faire encore aux Auteurs redouter mes caprices ?

### REMARQUES.

IMIT. Vers 2. — *qui sçais* se rendre enVers , ces mots , qui  
 & parler & te taire. ] Voilà la font de *Perse* dans sa quatrième  
 meilleure manière dont on puif. Satire , Vers 54.

——— *Dicenda tacendaque calles.*

IMIT. Vers 3. *Appren - moi* , César Scaliger commence une Sa-  
 si je dois ou me taire , &c. ] Jules. tire par un doute à peu près pareil.

*At melius fuerat non scribere ; namque tacere  
 Tutum semper erit.*

Jadis , non fans tumulte , on m'y vit éclater :  
 Quand mon esprit plus jeune & prompt à s'irriter ,  
 Aspiroit moins au nom de discret & de sage :

10 Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon visage.

Main enant que le temps a meuri mes desirs ,  
 Que mon âge amoureux de plus sages plaisirs ,  
 Bien-tost s'en va frapper à son neuvieme lustre ;  
 J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre.

15 Que d'une égale ardeur mille Auteurs animés  
 Aiguïscent contre moi leurs traits envenimés :

Que tout , jusqu'à Pinchefne & m'insulte & m'accable ,  
 Aujourd'hui vieux Lion je suis doux & traitable ;  
 Je n'arme point contre eux mes ongles émouffés.

20 Ainsi que mes beaux jours , mes chagrins sont passés.

Je ne sens plus l'aigreur de ma bile premiere ;  
 Et laisse aux froids Rimeurs une libre carriere.

Ainsi donc Philosophe à la raison soumis ,  
 Mes defauts deormais sont mes seuls ennemis.

### R E M A R Q U E S.

VERS 10. *Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon visage.* ] L'Auteur portoit alors ses cheveux, qui commençoient à blanchir.

VERS 13. *Bien-tost s'en va frapper à son neuvieme lustre.* ] A la quarante & unieme année. DESPRE'AUX.

Un lustre est l'espace de cinq ans : ainsi le huitième lustre comprend les années qui sont depuis trente-cinq jusqu'à quarante. L'Auteur composa cette *Épître* à trente-huit ans : il en

avoit environ quarante quand il la donna au Public ; & par conséquent il approchoit de son neuvième lustre ; c'est-à-dire , de sa quarante unieme année.

VERS 17. *Que tout , jusqu'à Pinchefne , &c.* ] Pinchefne estoit neveu de *Voiture*. D E S P.

Il avoit écrit quelque chose contre nôtre Auteur , mais il ne sentit pas la force de ce *trait de Satire*. Il crut au contraire , que M. *Despreaux* lui demandoit grace , & il en tira vanité. Voyés *Livr. Ch. V. Vers 163.*

- 25 C'est l'erreur que je fais : c'est la vertu que j'aime.  
 Je songe à me connoître , & me cherche en moi-même.  
 C'est là l'unique étude où je veux m'attacher.  
 Que l'astrolabe en main , un autre aille chercher  
 Si le Soleil est fixe , ou tourne sur son axe ,
- 30 Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe :  
 Que Rohaut vainement sèche pour concevoir ,  
 Comment tout estant plein , tout a pû se mouvoir :

R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 26. *Je songe à me connoître , & me cherche en moi-même.* ] Voilà le sujet de cette Epître. Le texte s'en trouve dans ce mot de *Perse* : *Tecum habita.*

Sat. IV. à la fin. Et dans celui-ci : *Ne te quasi veris extra.* Sat. I. Vers 7. Et enfin dans ce Vers , qui est le 23. de la *Satire* quatrième.

*Ut nemo in sese tentat descendere , nemo.*

VERS 28. *Que l'Astrolabe en main , &c.* ] On a rapporté sur le Vers 429. de la *Satire X.* la juste critique , que Madame de La Sablière faisoit de ce Vers & des deux qui le suivent ici.

VERS 30. *Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.* ] Les Astronomes appellent *Parallaxe* , la différence qui est entre le lieu véritable d'un Astre , & son lieu apparent ; c'est-à-dire , entre le lieu du Firmament auquel l'Astre répondroit s'il étoit vû du centre de la Terre ; & le lieu auquel cet Astre répond étant vû de la surface de la Terre. Cette différence ou *Parallaxe* est d'autant plus grande , que l'Astre est plus près de l'Horison , & qu'il est moins éloigné de la Terre. Ainsi , il n'y a point de *Parallaxe* quand l'Astre est sur nôtre tête ; & la grande distance qu'il y a entre Saturne & la Terre , fait que la *Parallaxe* de cette Pla-

nète n'est presque pas sensible à nôtre égard. Tous les Astronomes font le mot de *Parallaxe* , du genre féminin. Nôtre Auteur auroit pû dire : *Si Saturne à nos yeux fait une Parallaxe.* Mais il a préféré l'autre manière comme plus poétique. BROSS.

Il est à croire , comme M. Du Monteil le remarque ici , que M. Despréaux n'a fait *Parallaxe* masculin , que parce qu'il l'a cru de ce genre. J'ajoute , que cette faute n'est apparemment restée , que parce que personne ne l'en a fait appercevoir. La correction en étoit trop aisée pour qu'il ne l'eût pas faite.

VERS 31. *Que Rohaut vainement sèche , &c.* ] Famiéux Cartésien. DESP.

Jacques Rohaut , d'Amiens en Picardie , mourut à Paris en 1675. Il est enterré à sainte Geneviève , où l'on voit son Epitaphe à côté de celle de *Descartes*.

- Ou que Bernier compose & le sec & l'humide  
 Des corps ronds & crochus errans parmi le vuide  
 35 Pour moi sur cette mer , qu'ici-bas nous courons ,  
 Je songe à me pourvoir d'esquif & d'avirons ;  
 A regler mes desirs , à prévenir l'orage ,  
 Et sauver , s'il se peut , ma raison du naufrage.  
 C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous :  
 40 Mais ce repos heureux se doit chercher en nous.  
 Un Fou rempli d'erreurs , que le trouble accompagne ;  
 Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne ;

## R E M A R Q U E S.

VERS 33. *Ou que Bernier , &c. ]* Celebre Voyageur , qui a composé un *Abregé de la Philosophie de Gassendi*. DES P.

Voies *Satire III. Vers 142.*

VERS 31. 32. 33. & 34. *Que Robaut vainement sèche pour concevoir. Comment , &c. Ou que Bernier compose , &c. ]* S'il y a quelque Vuide dans la nature , ou si tout est absolument plein , c'est une question , qui a partagé les Philosophes anciens & modernes , & particulièrement les deux plus célèbres philosophes du dernier siècle , *Descartes & Gassendi*. Notre Auteur les désigne en citant leurs plus déclarés Partisans. *Robaut* dit avec *Descartes* , que toute Espace étant Corps , ce qu'on appelle *Vuide* seroit Espace , & Corps par conséquent ; & qu'aini non seulement il n'y a point de Vuide , mais qu'il n'y en peut pas même avoir. *Bernier* au contraire veut , après *Gassendi* , que tout soit composé d'Atômes indivisibles , qui errent dans un espace vuide infini , & que ces Atômes ne puissent se mouvoir

sans laisser nécessairement entre eux de petits espaces vuides. Car , disent les *Gassendistes* , comment les Corps peuvent-ils se déplacer , & occuper la place de divers autres Corps , si le Vuide ne leur donne la liberté nécessaire à ce mouvement ? A quoi les *Cartésiens* répondent , qu'il suffit pour cela , que dans le même tems qu'un Corps se meut , les Corps contigus se déplacent l'un l'autre , de telle manière que , par un mouvement qui revient au circulaire , le dernier occupe la place du premier , à mesure qu'il la cède. Et comme la différente configuration des Corps semble s'opposer à ce mouvement , ces Philosophes ajoutent , que la matière étant divisible à l'infini , elle se brise en des parties si petites , & si différentes dans leurs figures , lorsque la nécessité du mouvement le demande , qu'il s'en trouve toujours qui peuvent s'ajuster de manière qu'il ne reste aucun Vuide. Voilà selon eux , *Comment , tout étant plein , tout a pu se mouvoir.*

En vain monte à cheval , pour tromper son ennui ,  
 Le chagrin monte en croupe & galoppe avec lui.  
 45 Que crois-tu qu'Alexandre , en ravageant la terre ,  
 Cherche parmi l'horreur , le tumulte & la guerre ?  
 Possédé d'un ennui , qu'il ne sçauroit domter ,  
 Il craint d'estre à soi-même , & songe à s'éviter.  
 C'est là ce qui l'emporte aux lieux où naist l'Aurore ,  
 50 Où le Perse est brûlé de l'Astre qu'il adore.  
 De nos propres malheurs Auteurs infortunés ,  
 Nous sommes loin de nous à toute heure entraînés.

REMARQUES.

IMIT. Vers 44. *Le chagrin monte en croupe , & galoppe avec lui.* ]  
 C'est à propos de ce Vers que le Père Bouhours , dans le troisième Dialogue de sa Manière de bien penser dans les Ouvrages d'esprit , a dit : " On ne gâte rien quelquefois , répliqua Philanthe , en enché-

„ rissant sur la pensée d'au-  
 „ trui , & on le peut faire sans  
 „ raffiner. Horace . . . dit qu'un  
 „ Cavalier a derrière lui le cha-  
 „ grin , qui ne le quitte jamais.  
 „ ( *Post equitem sedet atra cura.* )  
 „ Un de nos Poètes l'emporte ,  
 „ ce me semble , sur Horace , en  
 „ disant :

„ *Un fou rempli d'erreurs que le trouble accompagne ,*  
 „ *Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne ,*  
 „ *En vain monte à cheval pour tromper son ennui ,*  
 „ *Le chagrin monte en croupe & galoppe avec lui.*  
 „ Je vous avouë , repartit Eu- „ barque avec les matelots , &  
 „ doxe , que le François est plus „ court après les cavaliers d'une  
 „ vif & plus beau que le Latin : „ vitesse qui surpasse celle des  
 „ mais il y a un autre endroit „ cerfs & des vents , & cet en-  
 „ d'Horace , où le chagrin s'em- „ droit-là est plein de vivacité.

„ *Scandit aratas vitiosa naves*  
 „ *Cura , nec turmas equitum relinquit*  
 „ *Ocior cervis , & agente nimbo*  
 „ *Ocior Euro* „

Cette Strophe est de l'Ode XVI. sée que l'endroit , que nôtre  
 du II. Livre, Vers 21. & ren- Poète s'est proposé d'imiter ,  
 ferme le même fonds de pen- Livre II. Ode I. Vers 37.

— *Sed timor , & mine*  
*Scandunt eodem quò dominus : neque*  
*Decedit aratâ triremi , &*  
*Post equitem sedet atra cura.*



A quoi bon ravir l'or au sein du Nouveau monde ?  
 Le bonheur tant cherché sur la terre & sur l'onde ,  
 55 Est ici comme aux lieux où meurt le Coco ,  
 Et se trouve à Paris , de même qu'à Cusco :  
 On ne le tire point des veines du Potosé.  
 Qui vit content de rien , possède toute chose.  
 Mais sans cesse ignorans de nos propres besoins ,  
 60 Nous demandons au Ciel ce qu'il nous faut le moins.  
 O ! que si cet hyver un rhûme salutaire ,  
 Guerissant de tous maux mon avare Beau-pere ,  
 Pouvoit , bien confessé , l'estendre en un cercueil ,  
 Et remplir sa maison d'un agréable deuil !

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 54. *Le bonheur l'onde.* ] HORACE , *Epître XI.*  
*tant cherché sur la terre & sur* du Livre I. Vers 28.

*Navibus atque  
 Quadrigis petimus bene vivere. Quod petis , hic est :  
 Est Ulubris : animus si te non deficit æquus.*

VERS 55. — *comme aux lieux où meurt le Coco.* ] Dans les Indes Orientales , & dans l'Afrique.

VERS 56. — *de même qu'à Cusco.* ] Ville du Perou. DESP.

VERS 57. — *des veines du Potosé.* ] POTOSI , Montagne où sont les mines d'Argent , les plus riches de l'Amérique. DESP.  
 Le Potosé est dans le Perou.

Il y avoit de Potosé , dans la première Edition.

VERS 59. — *ignorans de nos*

*propres besoins.* ] Que l'on considère *ignorant* comme Participe du Verbe *ignorer* , ou comme Adjectif verbal venant du même Verbe ; il a toujours la signification active , & régit l'Accusatif. *Ignorans de nos besoins* est donc une faute de Syntaxe échappée à notre Poète , à tous les Critiques & à son Commentateur lui-même.

IMIT. Vers 61. *O ! que si cet hyver un rhume salutaire.* &c. ] *Perse* , Satire I. Vers 9.

*O si  
 Ebullit patrum præclarum funus ! & , ô si  
 Sub rastro crepet argenti mihi serica , dextro  
 Hercule : pupillumve utinam , quem proximus heras  
 Impello , expungam !*

- 65 Que mon ame , en ce jour de joye & d'opulence ,  
 D'un superbe convoi plaindroit peu la dépense !  
 Disoit le mois passé , doux , honneste & soûmis ,  
 L'heritier affamé de ce riche Commis ,  
 Qui , pour lui préparer cette douce journée ,
- 70 Tourmenta quarante ans sa vie infortunée.  
 La mort vient de saisir le Vieillard catherreux.  
 Voilà son Gendre riche. En est-il plus heureux ?  
 Tout fier du faux éclat de sa vaine richesse ,  
 Déjà nouveau Seigneur il vante sa noblesse.
- 75 Quoique fils de Meusnier encor blanc du moulin ,  
 Il est prest à fournir ses titres en vélin.  
 En mille vains projets à toute heure il s'égare.  
 Le voila fou , superbe , impertinent , bizarre ,  
 Réveur , sombre , inquiet , à soi-mesme ennuyeux.
- 80 Il vivroit plus content , si comme ses Ayeux ,  
 Dans un habit conforme à sa vraye origine ,  
 Sur le mulet encor il chargeoit la farine.  
 Mais ce discours n'est pas pour le peuple ignorant ,  
 Que le faste éblouit d'un bonheur apparent.
- 85 L'argent , l'argent , dit-on ; sans lui tout est sterile.  
 La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile.

## R E M A R Q U E S.

VERS 70. *Tourmenta quarante ans sa vie infortunée.* ] Le peu-  
 ple dit : *tourmenter sa pauvre vie.* ]  
 Nôtre Auteur s'est efforcé d'a-  
 noblir cette Expression basse &

triviale. A-t-il réussi ?  
 IMIT. Vers 86. *La vertu sans  
 argent n'est qu'un meuble inutile.* ]  
 HORACE dit , *Epitre I. Livre I.*  
 Vers 35.

*O Cives , Cives , quærenda pecunia primùm est ;  
 Virtus post nummos.*

Il dit encore dans la *Satire I. du Livre I. Vers 61.*

*At bona pars hominum decepta cupidine falso ,  
 Nil satis est , inquit , quia tanti , quantum habeas , sis.*

L'argent en honneste homme érige un scelerat.  
 L'argent seul au Palais peut faire un Magistrat.  
 Qu'importe qu'en tous lieux on me traite d'infâme ,  
 90 Dit ce Fourbe fans foi , fans honneur , & fans âme ,  
 Dans mon coffre tout plein de rares qualités ,  
 J'ai cent mille vertus en louis bien comptés.  
 Est-il quelque talent que l'argent ne me donne ?  
 C'est ainsi qu'en son cœur ce Financier raisonne.  
 95 Mais pour moi , que l'éclat ne sçauroit decevoir ,  
 Qui mets au rang des biens , l'esprit & le sçavoir ,  
 J'estime autant Patru , mesme dans l'indigence ,  
 Qu'un Commis engraisfé des malheurs de la France.  
 Non que je sois du goust de ce Sage insensé ,  
 100 Qui d'un argent commode esclave embarrassé ,  
 Jetta tout dans la Mer , pour crier , Je suis libre.  
 De la droite raison je sens mieux l'équilibre :  
 Mais je tiens qu'ici-bas , sans faire tant d'apprests ,  
 La vertu se contente , & vit à peu de frais.

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 97. *J'estime autant Patru , &c.* ] Au lieu des deux Vers qui sont ici, il y avoit dans les premières Editions:

*Je sçai que dans un ame où manque la Sageffe ,  
 Le bonheur n'est jamais un fruit de la Richesse.*

Mais après la mort de M. Patru , qui arriva au mois de Janvier 1681. l'Auteur supprima ces derniers Vers , & mit les deux autres à la place.

Ibid. *J'estime autant Patru, &c.* ] Fameux Avocat , & le meilleur Grammairien de nostre siecle. DESP. Edit. de 1701. & un des bons Grammairiens de nostre

siecle. DESP. Edit. posth. 1713. Voirs *Satire I.* Vers 123.

VERS 99. — de ce Sage insensé. ] ADISTIPPE fit cette action ; & Diogene conseilla à Cratés , Philosophe Cynique , de faire la même chose. DESP.

IMIT. Ibid. — de ce Sage insensé , &c. ] Horace dit , *Satira III. Liv. II. Vers 100.*

*Græcus Arisippus , qui servos projicere aurum  
 In mediâ jussit Libid : quia tardius irent  
 Propter onus segnes.*

- 105 Pourquoi donc s'égarer en des projets si vagues ?  
 Ce que j'avance , ici , croi-moi , cher Guilleragues ,  
 Ton Ami dès l'enfance ainsi l'a pratiqué.  
 Mon Pere soixante ans au travail appliqué ,  
 En mourant me laissa pour rouler & pour vivre ,  
 110 Un revenu leger , & son exemple à suivre.  
 Mais bien-tost amoureux d'un plus noble métier ,  
 Fils , frere , oncle , cousin , beau-frere de Greffier ,  
 Pouvant charger mon bras d'une utile liasse ,  
 J'allay loin du Palais errer sur le Parnasse.  
 115 La Famille en pâlit , & vit en frémissant ,  
 Dans la Poudre du Greffe un Poëte naissant,  
 On vit avec horreur une Muse effrenée  
 Dormir chez un Greffier la grasse matinée.

## R E M A R Q U E S.

VERS 108. *Mon Pere.* ] GILLES BOILEAU , Greffier du Conseil de la Grand'Chambre : également recommandable par sa probité , & par son expérience dans les affaires. Il mourut en 1657. âgé de 73. ans.

VERS 109. *En mourant me laissa*, &c. ] Environ douze mille écus de Patrimoine , dont nôtre Auteur mit environ le tiers à fonds perdu sur l'Hôtel de Ville de Lyon , qui lui fit une rente de quinze cens livres pendant sa vie. Mais son bien s'augmenta considérablement dans la suite , par des successions , & par des pensions que le Roi lui donna.

VERS 112. — *frere , oncle ,*

*Moi , fille , femme , sœur , & mere de vos Maîtres.*

VERS 118. — *la grasse mati-*

*cousin , beau-frere de Greffier.* ] FRÈRE de Jérôme Boileau son aîné , qui a possédé la Charge du Père. Il mourut au mois de Juillet 1679. ONCLE de M. *Dongois* , Greffier de l'Audience à la Grand'Chambre ; Fils d'une Sœur de l'Auteur. COUSIN du même M. *Dongois* , qui avoit épousé une cousine germaine de nôtre Poëte. BEAUFRERE de M. *Sirmond* , qui a eu la même Charge de Greffier du Conseil de la Grand'Chambre.

IMIT. Ibid. *Fils , frere , oncle , cousin , beau-frere de Greffier.* ] Ce Vers est imité de ce qu'*Agrippine* dit dans la seconde Scène du second Acte du *Britannicus* de M. RACINE.

*née.* ] Il étoit grand dormeur ,

Deslors à la richesse il fallut renoncer.

- 120 Ne pouvant l'acquérir , j'appris à m'en passer ,  
Et sur tout redoutant la basse servitude ,  
La libre verité fut toute mon étude.  
Dans ce métier funeste à qui veut s'enrichir ,  
Qui l'eust creu , que pour moy le Sort dufst se fléchir ?
- 125 Mais du plus grand des Rois la bonté sans limite ,  
Toujours preste à courir au devant du merite ,  
Creut voir dans ma franchise un merite inconnu ,  
Et d'abord de ses dons enfla mon revenu.  
La brigue , ni l'envie à mon bonheur contraires ,
- 130 Ni les cris douloureux de mes vains Adverfaires ,  
Ne pûrent dans leur course arrefter les bien-faits.  
C'en est trop : mon bonheur a passé mes souhaits.  
Qu'à son gré deormais la Fortune me jouë ,  
On me verra dormir au branle de sa rouë.
- 135 Si quelque soin encore agite mon repos ,  
C'est l'ardeur de loüer un si fameux Heros ,  
Ce soin ambitieux me tirant par l'oreille ,  
La nuit , lorsque je dors , en sursaut me reveille ;  
Me dit que ces bienfaits , dont j'ose me vanter ,
- 140 Par des Vers immortels ont dû se meriter.

## R E M A R Q U E S.

particulièrement dans sa jeunesse. Il se levoit ordinairement fort tard , & dormoit encore l'après-dinée.

VERS 130. *Ni les cris douloureux de mes vains Adverfaires.* ] Le Roi aiant donné une pension de deux mille livres à l'Auteur , un Seigneur de la Cour , qui

n'aimoit pas M. Despréaux , s'avisa de dire , que bientôt le Roi donneroit des pensions aux voleurs de grand Chemin. Le Roi fut cette réponse , & en fut fort irrité. Celui qui l'avoit faite fut obligé de la désavouer.

IMIT. Vers 133. & 134. *Qu'à son gré deormais la Fortune me jouë ,*

C'est là le seul chagrin qui trouble encor mon ame.  
 Mais si dans le beau feu du zele qui m'enflame ,  
 Par un ouvrage enfin des Critiques vainqueur ,  
 Je puis , sur ce sujet , satisfaire mon cœur ;  
 145 Guilleragues , plain-toi de mon humeur legere ,  
 Si jamais entraîné d'une ardeur étrangere ,  
 Ou d'un vil interest reconnoissant la loi ,  
 Je cherche mon bonheur autre-part que chez moi.

## R E M A R Q U E S .

*On me verra dormir au branle de deux Vers de Corneille dans la sa rouë. ] Ces deux Vers paroissent être une Imitation de ces*

*deux Vers de Corneille dans la Scene V. du II. Acte de l' Illusion Comique.*

*Ainsi de nôtre espoir la Fortune se joue :  
 Tout s'élève qu' s'abaisse au branle de sa rouë.*



**L** A sixième Epître fut composée après la septième, en l'année 1677. M. Despréaux étoit allé passer une partie de l'Eté à la Campagne. Il y reçut une Lettre de M. l'Avocat Général de Lamignon, qui lui reprochoit sa trop longue absence de Paris, & l'exhortoit d'y revenir promptement. M. Despréaux lui répondit par cette Epître, dans laquelle il décrit les douceurs, dont il jouit à la Campagne, & les chagrins qui l'attendent à la Ville. Horace a traité le même sujet dans une partie de la sixième Satire du second Livre.



EPISTRE VI.  
A M. DE LAMOIGNON,  
AVOCAT GÉNÉRAL.

OUI, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville,  
Et contre eux la Campagne est mon unique azile.  
Du lieu qui m'y retient veux-tu voir le tableau ?  
C'est un petit Village, ou plutôt un Hameau :

REMARQUES.

VERS 1. *Oui, Lamoignon, &c.* ]  
*Chrestien - François de Lamoignon*  
(Avocat Général) depuis Prési-  
dent à Mortier, Fils de *Guil-*  
*laume de Lamoignon*, Premier Pré-  
sident du Parlement de Paris.  
D E S P.

Il étoit né le 26. de Juin  
1644. & mourut le 6. d'Août  
1709.

VERS 4. *C'est un petit Villa-*  
*ge, &c.* ] *Hautile*, petite Sei-

gneurie près de la Roche-Guyon,  
appartenant à mon Neveu l'il-  
lustre M. *Dongois*, Greffier en  
chef du Parlement. D E S P.

Dans toutes les Editions il y  
avoit à la marge : *Hautile*, *pro-*  
*che la Roche-Guyon*. Je fis remar-  
quer à l'Auteur cette consonan-  
ce vicieuse, *proche la Roche*, &  
il la corrigea dans sa dernière  
Edition de 1701. *Hautile* est du  
côté de Mantes à treize lieues



- 5 Basti sur le penchant d'un long rang de collines,  
 D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.  
 La Seine au pied des monts que son flot vient laver  
 Voit du sein de ses eaux vingt Isles s'élever,  
 Qui partageant son cours en diverses manieres,  
 10 D'une riviere seule, y forment vingt rivieres.  
 Tous les bords sont couverts de saules non plantés,  
 Et de noyers souvent du Passant insultés.  
 Le Village au dessus forme un amphitheatre.  
 L'Habitant ne connoist ni la chaux ni le plastre,  
 15 Et dans le roc qui cede & se coupe aisément,  
 Chacun sçait de sa main creuzer son logement.  
 La maison du Seigneur seule un peu plus ornée,  
 Se presente au dehors de murs environnée.  
 Le Soleil en naissant la regarde d'abord :  
 20 Et le mont la deffend des outrages du Nord.  
 C'est là, cher Lamoignon, que mon esprit tranquille  
 Met à profit les jours que la Parque me file.  
 Ici dans un vallon bornant tous mes desirs,  
 J'achete à peu de frais de solides plaisirs.  
 25 Tantost, un livre en main, errant dans les preries,  
 J'occupe ma raison d'utiles rêveries.

## R E M A R Q U E S.

de Paris. La description, que l'Auteur fait de ce Village & des environs, est très-exacte & d'après nature. BROSS.

VERS 25. *Tantost un livre en*

*main, &c.] Il s'occupoit alors à la lecture des *Essais de Montagne*; & c'est pour le caractériser, qu'il dit dans le Vers suivant :*

*J'occupe ma raison d'utiles rêveries.*

En effet, *Montagne* donne lui-même à ses Ecrits le nom de rê-

*veries. Aussi moi, dit-il, je vois mieux que tout autre, que ce son: iai*

Tantost cherchant la fin d'un vers que je construy ,  
 Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avoit fuy.  
 Quelquefois aux appas d'un hameçon perfide ,  
 30 J'amorce , en badinant , le poisson trop avide ;  
 Ou d'un plomb qui suit l'œil , & part avec l'éclair ,  
 Je vais faire la guerre aux habitans de l'air.  
 Une table au retour propre & non magnifique  
 Nous présente un repas agreable & rustique.  
 35 Là sans s'assujétir aux dogmes du Broussain ,  
 Tout ce qu'on boit est bon , tout ce qu'on mange est sain.

## R E M A R Q U E S.

des rêveries d'homme , qui n'a goûté des sciences que la crouste première. Liv. I. Ch. XXV.

VERS 29. *Quelquefois aux appas d'un hameçon , &c.* ] On croit que l'Auteur auroit du mettre à l'appât. Ce mot ne s'emploie au pluriel , que dans le sens figuré ; *les appas d'une Belle.*

M. Broffette a raison. *Aux appas d'un Hameçon*, est une vraie faute de Langue. L'usage veut que l'on dise, *l'appât d'un hameçon*. C'est ce que confirme la phrase proverbiale, *mordre à l'appât*, qui se dit aussi bien, que

*mordre à l'hameçon*. Mais on ne dit point *mordre aux appas*. On s'appuie ici d'une phrase proverbiale, parce que ces sortes de phrases font autorité dans la Langue. Au reste, *appât* au singulier s'emploie fort bien dans le sens figuré. Nos Prédicateurs disent tous les jours : *l'appât trompeur des vanités humaines; l'appât des richesses.*

IMIT. Ibid. *Quelquefois aux appas , &c.* ] M. Broffette veut que ce Vers & le suivant soient imités de celui-ci de *Martial*, Liv. I. Epigr. LVI.

*Et piscem tremulâ salientem ducere Setâ.*

VERS 31. *Ou d'un plomb qui suit l'œil , & part avec l'éclair.* ] Le choix des mots, leur son , & la légèreté du Vers entier , peignent très - bien l'éclat & le prompt effet d'un coup de fusil. Au reste il faut lire : *suit l'œil*, & non pas *suit*, comme quelques-

uns l'ont cru.

VERS 35. — *aux dogmes du Broussain.* ] RENE' BRULART, Comte du Broussain, Fils de Louis Brulart, Seigneur du Broussain & du Rancher ; & de Madelaine Colbert. Voies *Satire III*. Note préliminaire, & Vers 74. 88. 107.

- La maison le fournit , la Fermiere l'ordonne ,  
 Et mieux que Bergerat l'appetit l'affaifonne.  
 O fortuné séjour ! ô champs aimés des Cieux !  
 40 Que pour jamais foulant vos prés délicieux ,  
 Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde ,  
 Et connu de vous seuls , oublier tout le monde.  
 Mais à peine du sein de vos vallons chers ,  
 Arraché malgré moi , je rentre dans Paris ,  
 45 Qu'en tous lieux les Chagrins m'attendent au passage.  
 Un Cousin abusant d'un fâcheux parentage ,  
 Veut qu'encor tout poudreux , & sans me débotter ,  
 Chez vingt Juges pour lui j'aie solliciter.  
 Il faut voir de ce pas les plus confiderables.  
 50 L'un demeure au Marais , & l'autre aux Incurables.

## R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 37. *La maison le fournit , la Fermiere l'ordonne.* MARTIAL , Livre I. *Epigr. LVI.*

*Pinguis inaequales onerat cui Villica mensas  
 Et sua non emptus preparat ova cinis.*

VERS 38. *Et mieux que Bergerat.* Fameux Traiteur. DESP. Bons enfans.  
 Il demeueroit dans la ruë des champs, &c. ] VERS 39. *O fortuné séjour ! ô*  
 Bons enfans , à l'enfeigne des Satire VI. ] Horace , Livre II.

*O rus , quando ego te aspiciam ? quandoque licebit  
 Nunc Veterum libris , nunc somno & inertibus horis  
 Ducere sollicitæ jucunda obliviam vitæ.*

VERS 46. *Un Cousin abusant, &c.* ] bourfement , il avoit engagé  
*Baltazar Boileau.* Il avoit eu des nôtre Auteur dans ses sollicita-  
 biens confiderables , entre au- tions , sur-tout auprès de M.  
 tres trois Charges de Païeur Colbert.  
 des Rentes , qui furent suppri- VERS 50. *L'un demeure au Ma-*  
 mées. Pour en obtenir le rem- rais, &c. ] Horace, Ep. II, L. II, v. 68.

————— *Cubat hic in colle Quirini ,  
 Hic extremo in Aventino : visendus uterque  
 Intervalla vides humanè commoda.*

Je reçois vingt avis qui me glacent d'effroy.  
Hier, dit-on, de vous on parla chez le Roy,  
Et d'attentat horrible on traita la Satire.  
Et le Roy, que dit-il ? Le Roy se prit à rire.

55 Contre vos derniers vers on est fort en courroux :  
Pradon a mis au jour un Livre contre vous,

## REMARQUES.

VERS 54. — Le Roy se prit à rire. ] Le Duc de Montauxier ne se laissoit point de blâmer les Satires de nôtre Poëte. Un jour le Roi peu touché des censures, que ce Seigneur en faisoit, se prit à rire & lui tourna le dos. Nôtre Auteur n'avoit garde de manquer à faire usage d'un fait, qui lui faisoit honneur. Quand il récita cette Epître au Roi, Sa

Majesté remarqua principalement cet endroit, & se mit encore à rire.

IMIT. Ibid. Et le Roy, que dit-il ? Le Roy se prit à rire. ] HORACE en pareil cas, comptoit beaucoup sur le suffrage d'Auguste ; & ce qu'il en dit a servi de modèle à nôtre Auteur. C'est dans la Satire I. du Livre II. Vers 82.

*Si mala condiderit in quem quis carmina jus est  
Judiciumque. Esto, si quis mala : sed bona si quis  
Judice condiderit laudatur Casare. Si quis  
Opprobriis dignum laceraverit, integer ipse,  
Solventur risu tabula, tu missus abibis.*

VERS 55. Contre vos derniers vers, &c. ] C'est l'Epître VII. à M. Racine, composée quelque tems avant celle-ci. Comme elle contient plusieurs traits satiriques, elle avoit excité de nouvelles rumeurs sur le Parnasse.

VERS 56. Pradon a mis au jour un Livre contre vous. ] Ce Poëte, traité selon ses mérites dans l'Epître VII. "publia, dit M. Brossette une Critique des Poëses de M. Despréaux, intitulée, Le Triomphe de Pradon. C'est à quoi ce Vers fait allusion, M. Du Monteil relève avec raison M. Brossette, qui se trompe dans cet endroit, & qui se contredit dans sa Remarque sur le Vers 58. dans laquelle il

fait mention de la Préface que Pradon mit à la tête de sa Phédre. C'est à cette Préface que M. Despréaux fait allusion ici. Se pouvoit-il, que dans une Epître composée en 1677. & publiée en 1683, il eut en vuë Le Triomphe de Pradon sur les Satires du Sieur D\*\*\* ? Cet Ouvrage ne parut qu'en 1686. & d'ailleurs il n'est pas une Critique des Poësies de M. Despréaux, comme dit M. Brossette. Il ne contient que l'Examen du Discours au Roi, & des trois premières Satires. L'année précédente, Pradon avoit publié les Nouvelles Remarques sur tous les Ouvrages du Sieur D\*\*\*.

Dans l'Edition de Paris 1740. on a laissé subsister la faute de

Et chez le Chappellier du coin de nostre place  
Autour d'un Caudebec j'en ai lû la Préface.

L'autre jour sur un mot la Cour vous condamna.

60 Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina.

Un Ecrit scandaleux sous vostre nom se donne.

D'un Pasquin, qu'on a fait, au Louvre on vous soupçonne.

Moi ? Vous. On nous l'a dit dans le Palais Royal.

Douze ans sont écoulés, depuis le jour fatal,

### R E M A R Q U E S.

M. *Brossette*, qu'on vient de corriger ici. C'est ce que l'on pouvoit faire aisément, en jettant les yeux sur une des Editions de Hollande. On dit dans la même *Note*, que *Le Triomphe de Pradon* mourut en naissant, aussi-bien que *Le Satirique berné*. Ce tour semble annoncer, que ce dernier Ouvrage soit de *Pradon*. On ne le connoît plus aujourd'hui. Il falloit s'expliquer plus clairement.

VERS 58. *Autour d'un Caudebec.* ] Sorte de chapeaux de laine, qui se font à Caudebec en Normandie. DESP.

CHANG. Ibid. *Autour d'un Caudebec.* ] Nôtre Auteur avoit mis dans toutes les Editions : *A l'entour d'un Castor*. Mais à l'entour n'est pas Préposition. Il est Adverbe, & par conséquent il n'a point de régime & se dit absolument. C'est ce qui lui fit mettre ici : *Autour d'un Caudebec*, dans sa dernière Edition de 1701.

Ibid. — *j'en ai lû la Préface.* ] C'est celle que *Pradon* avoit fait imprimer à la tête de sa *Tragédie de Phédre*, au mois de Mars 1677. Cette *Préface* est toute contre M. *Despréaux* & M. *Racine*.

VERS 60. *Le bruit court qu'avant-*

*hier on vous assassina.* ] L'Abbé *Tallemant l'aîné* avoit fait courir ce faux bruit. Voies *Ep. VII.* Vers 90. *Pradon* avoit dit, à la Table de M. *Pellot*, Premier Président de Rouën, que M. *Despréaux* avoit reçu des coups de bâton.

Nôtre Poète fait *hier* d'une syllabe dans *Avant-hier*, quoiqu'il l'ait fait de deux syllabes dans le Vers 52. *Hier, dit-on, de vous, &c.* C'est, disoit-il, parce que le mot, *hier*, ne seroit pas assés soutenu, si on ne le faisoit que d'une syllabe, quand il est seul ; au lieu que joint avec *avant* dans *Avant-hier*, il est assés soutenu. BROSS.

Ajoutons qu'effectivement, dans la prononciation ordinaire, *hier*, seul fait deux syllabes, & n'en fait qu'une dans *Avant-hier*.

VERS 61. *Un Ecrit scandaleux sous vostre nom se donne.* ] On attribuoit à l'Auteur un *Sonnet* satirique contre le Duc de Nevers. Voies l'*Avertissement* sur l'*Épître VII.*

VERS 63. — *On nous l'a dit dans le Palais Royal.* ] Allusion aux *Nouvellistes*, qui s'assemblent dans le jardin de ce Palais. DESP.

VERS 64. *Douze ans sont écoulés, &c.* ] La première Edition

65 Qu'un Libraire imprimant les essais de ma plume ,  
 Donna , pour mon malheur , un trop heureux volume.  
 Toujours , depuis ce temps en proye aux sots discours ,  
 Contre eux la verité m'est un foible secours.  
 Vient-il de la Province une Satire fade ,  
 70 D'un Plaisant du país insipide boutade ;

R E M A R Q U E S.

des *Satires* fut faite au mois de Mars 1666. Ainsi la douzième année couroit en 1677.

IMIT. Ibid. & Vers suivans. *Douze ans sont écoulés depuis le jour fatal, &c. Toujours depuis ce temps en proye aux sots discours, &c.* ]

*Horace* se plaignoit aussi de ce que l'amitié dont *Mécène* l'honoroit depuis près de huit ans, l'avoit exposé aux traits des envieux. Liv. II. *Sat. VII.* Vers 40. 41. 42. & 47.

*Septimus octavo propior jam fugerit annus  
 Ex quo Mœcenas me cepit habere suorum  
 In numero . . . . .  
 Per totum hoc tempus subjectior in diem & horam  
 Invidia.*

VERS 69. *Vient-il de la Province une Satire fade, &c.* ] Dans les Editions contrefaites des *Oeuvres de M. Despréaux*, les Libraires ont inséré quantité de méchantes *Satires* dont il n'est point l'Auteur, & qui sont indignes de lui. Telles sont les *Satires contre le Mariage*, contre les *Maltôtes Ecclésiastiques*; contre les *Directeurs*, contre les *Abbés*, & plusieurs autres Pièces de la même force. Quelque remarquable que soit la différence de ces *Satires* à celles de notre Auteur, bien des gens qui n'avoient pas le discernement assez juste, ou qui n'en avoient point du tout, ne laissoient pas de les lui attribuer. Il s'est vu même exposé plus d'une fois au très-sensible déplaisir de s'entendre louer, principalement sur ces *Ouvrages supposés*, & par des gens,

qui ne lui disoient pas un mot de ses véritables *Ouvrages*. Lorsqu'il étoit à Bourbon, un *Capucin* le félicita sur la *Satire contre le Mariage*, dont il lui récita les premiers Vers. *M. Despréaux* fit de vains efforts pour persuader à ce *Connoisseur*, qu'il n'étoit pas l'Auteur de cette pitoïable Pièce. Le *Capucin* n'en voulut rien croire, & se mit à louer la modestie avec laquelle *M. Despréaux* refusoit l'honneur, qui lui revenoit d'un aussi bel *Ouvrage*. Une autre fois je fus témoin d'une scène à peu près pareille. Un Provincial, qui se disoit Neveu de feu *M. Fourcroy*, célèbre Avocat, vint voir notre Poète, sous prétexte de le consulter sur une petite difficulté de Grammaire. Ensuite il s'avisa de parler des beaux *Ouvrages de M. Despréaux*, & sur-tout de sa

- Pour la faire courir , on dit qu'elle est de moi :  
 Et le sot Campagnard le croit de bonne foi.  
 J'ai beau prendre à témoin & la Cour & la Ville.  
 Non ; à d'autres , dit-il ; on connoît vostre stile.
- 75 Combien de temps ces vers vous ont-il bien cousté ?  
 Ils ne sont point de moi , Monsieur en verité.  
 Peut-on m'attribuer ces sottises étranges ?  
 Ah ! Monsieur , vos mépris vous servent de louanges.
- Ainsi de cent chagrins dans Paris accablé ,
- 80 Juge si toujours triste , interrompu , troublé ,  
 Lamoignon , j'ai le temps de courtoiser les Muses.  
 Le monde cependant se rit de mes excuses ,  
 Croit que pour m'inspirer sur chaque evenement ,  
 Apollon doit venir au premier mandement.
- 85 Un bruit court que le Roy va tout reduire en poudre ,  
 Et dans Valencienne est entré comme un foudre ;

## R E M A R Q U E S.

*Satire contre les Gens d'Eglise.* Il se récria beaucoup sur ces gens de Mitre & de Crosses , qui font rouler de superbes Carrosses. Il alloit continuer à citer les beaux traits qu'il avoit retenus , quand M. Despréaux , indigné d'un Jugement si faux. lui dit avec un sourire amer : *Je vois bien que vous ne connoissés pas encore mes Ouvrages ; mais je veux vous apprendre à les connoître , par ces Vers que j'ai faits contre ceux qui en jugent aussi mal que vous.*

*Vient-il de la Province une Satire fade ,  
 D'un Plaisant du pais insipide boutade :  
 Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi :  
 Et le sot Campagnard le croit de bonne foi.*

En prononçant ce dernier Vers, il jeta sur cet homme un regard fier & méprisant , & le congédia. BROSS.

VERS 78. *Ah ! Monsieur , vos mépris vous servent de louanges.* ] Le bon mot exprimé dans ce Vers est un de ceux dont nôtre Auteur lui-même dit *Ep. X. Vers*

12. qu'ils sont devenus *Proverbes en naissant.*

VERS 86. *Et dans Valencienne , &c.* ] Le Roi aiant fait investir Valencienne au commencement de Mars 1677. cette Ville , après quelques jours de siège , fut emportée d'affaut en moins d'une demie-heure. Les François en-

Que Cambrai , des François l'épouventable écueil ,  
 A veu tomber enfin ses murs & son orgueil :  
 Que devant Saint-Omer , Nassau , par sa défaite ,  
 90 De Philippe vainqueur rend la gloire complete.  
 Dieu sçait comme les vers chés vous s'en vont couler ;  
 Dit d'abord un Ami qui veut me cageoler ,  
 Et dans ce temps guerrier , & fecond en Achilles ,  
 Croit que l'on fait les vers , comme l'on prend les villes.  
 95 Mais moi , dont le genie est mort en ce moment ,  
 Je ne sçai que repondre à ce vain compliment :  
 Et justement confus de mon peu d'abondance ,  
 Je me fais un chagrin du bonheur de la France.

## R E M A R Q U E S.

trèrent pêle-mêle avec les Assiégés , & se rendirent Maîtres de la Place. Le Roi la sauva du pillage.

VERS 87. *Que Cambrai , des François l'épouventable écueil.* ] Sous les regnes précédens , Cambrai avoit été assiégé inutilement par les François ; mais le 17. d'Avril 1677. après vingt jours de siège , le Roi se rendit maître de la Ville & de la Citadelle.

VERS 90. *De Philippe vainqueur , &c.* ] La Bataille de Cassel , gagnée par *Monseur Philippe de France* , Frere unique du Roi , en 1677. DESP.

*Monseur* faisoit le siège de Saint-Omer , pendant que le Roi assiégeoit Cambrai. *Guillaume de Nassau* , Prince d'Orange , desespérant de sauver Cambrai , marcha avec trente mille hommes pour secourir Saint Omer , & vint se poster sur les hauteurs de

Cassel. Au bruit de sa marche , *Monseur* laissa des Troupes devant la Place ; & marcha pour combattre l'Armée ennemie. Malgré le désavantage du nombre & du lieu , ce Prince remporta une victoire complete le Dimanche des Rameaux 11. d'Avril 1677. & mit en fuite le *Prince d'Orange* avec ses troupes. Après la Victoire de Cassel , il rentra dans les Lignes pour continuer le siège de Saint-Omer qui capitula le 20. du même mois.

L'Auteur m'a fait remarquer , que dans les quatre Vers précédens , qui parlent des Conquêtes du Roi , il avoit employé tout ce que la Poësie a de plus grand , & de plus magnifique. Mais que voulant ensuite parler dans ces deux derniers Vers des exploits de *Monseur* , il avoit pris un ton moins haut , pour éviter de mettre ce Prince en parallèle avec le Roi. BROSS.



Qu'heureux est le Mortel , qui du monde ignoré ,  
 100 Vit content de soi-même en un coin retiré !  
 Que l'amour de ce rien , qu'on nomme Renommée ,  
 N'a jamais enyvré d'une vaine fumée ,  
 Qui de sa liberté forme tout son plaisir ,  
 Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir !  
 105 Il n'a point à souffrir d'affronts ni d'injustices ,  
 Et du peuple inconstant il brave les caprices.  
 Mais nous autres faiseurs de livres & d'écrits ,  
 Sur les bords du Permesse aux louanges nourris ,  
 Nous ne sçaurions briser nos fers , & nos entraves ;  
 110 Du Lecteur dedaigneux honorables esclaves.  
 Du rang où nostre esprit une fois s'est fait voir ,  
 Sans un fâcheux éclat nous ne sçaurions déchoir.  
 Le Public enrichi du tribut de nos veilles ,  
 Croit qu'on doit ajouter merveilles sur merveilles ,  
 115 Au comble parvenus il veut que nous croissions :  
 Il veut en vieillissant que nous rajeunissions.  
 Cependant tout décroît , & moi-même à qui l'âge  
 D'aucune ride encor n'a flétri le visage ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 99. *Qu'heureux est le Mortel, &c.* ] *Ange Politien* fait le même souhait dans le *Poème*, intitulé : *Rusticus*, Vers 17.

*Felix ille animi, Divisque simillimus ipfis,  
 Quem non mendaci resplendens gloria fuco  
 Sollicitat, non fastosi mala gaudia luxus;  
 Sed tacitos finit ire dies, & paupere cultu  
 Exigit innocuae tranquillae silentia vita.*

VERS 116. *Il veut en vieillissant que nous rajeunissions.* ] C'est pour se plaindre de cette injustice, qu'il a composé l'*Eptre X.* à ses quarante-unième année.

VERS 117. — *Et moi-même à qui l'âge, &c.* ] Il étoit dans sa quarante-unième année.

- Déjà moins plein de feu , pour animer ma voix ,  
 120 J'ai besoin du silence & de l'ombre des bois.  
 Ma Muse qui se plaît dans leurs routes perduës ,  
 Ne sçauroit plus marcher sur le pavé des ruës.  
 Ce n'est que dans ces bois propres à m'exciter ,  
 Qu'Apollon quelquefois daigne encor m'écouter.  
 125 Ne demande donc plus , par quelle humeur sauvage ,  
 Tout l'Esté loin de toi demeurant au village ,  
 J'y passe obstinément les ardeurs du Lion ,  
 Et montre pour Paris si peu de passion.  
 C'est à toi , Lamoignon , que le rang , la naissance ,  
 130 Le merite éclatant , & la haute éloquence  
 Appellent dans Paris aux sublimes emplois ,  
 Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des lois.  
 Tu dois là tous tes soins au bien de ta patrie.  
 Tu ne t'en peux bannir que l'Orphelin ne crie ;  
 135 Que l'Oppresseur ne montre un front audacieux ;  
 Et Thémis pour voir clair a besoin de tes yeux.  
 Mais pour moi de Paris citoyen inhabile ,  
 Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile ,  
 Il me faut du repos , des prez & des forests.  
 140 Laisse-moi donc ici , sous leurs ombrages frais ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 127. — *les ardeurs du Lion.* ] Le mois de Juillet pendant lequel le Soleil est dans le signe du Lion. IMIT. Ibid. — *passé obstinément les ardeurs du Lion.* ] HORACE a dit Livre premier, Epître X. Vers 15.

— *ubi gratior aura  
 Leniat & rabiem Canis , & momenta Leonis ,  
 Cum semel accepit solem furibundus acutum.*

VERS 132. *Qu'il sied bien d'y veiller , &c.* ] Ce Vers & les quatre suivans représentent bien noblement l'étenduë & l'importance des Devoirs d'un Avocat Général au Parlement.

- Attendre que Septembre ayt ramené l'Automne ;  
 Et que Cerés contente ayt fait place à Pomone.  
 Quand Bacchus comblera de ses nouveaux bienfaits  
 Le Vendangeur ravi de ployer sous le faix :
- 145 Aussi-tost ton Ami redoutant moins la Ville ,  
 T'ira joindre à Paris , pour s'enfuir à Baviile.  
 Là , dans le seul loisir que Thémis t'a laissé ,  
 Tu me verras souvent à te suivre empressé ,  
 Pour monter à cheval rappelant mon audace ,
- 150 Apprenti Cavalier galopper sur ta trace.  
 Tantost sur l'herbe assis au pié de ces côteaux ,  
 Où Polycrene épand ses liberales eaux ,  
 Lamoignon , nous irons libres d'inquietude  
 Discourir des vertus dont tu fais ton étude :
- 155 Chercher quels sont les biens veritables ou faux :  
 Si l'honneste homme en soi doit souffrir des defaux :

## R E M A R Q U E S.

VERS 146. — pour s'enfuir à Baviile. ] Maison de Campagne de Monsieur de Lamoignon. DESP.

C'est une Seigneurie considérable à neuf lieuës de Paris , du côté de Châtres & d'Etampes.

VERS 150. Apprenti Cavalier , &c. ] Dans l'Edition de Paris 1713. dans celle de Genève 1717. & dans toutes celles que l'on a faites depuis , on a mis Apprentif Cavalier. C'est une fausse correction. Il y a dans les Editions de 1694. & de 1701. Apprenti Cavalier , comme on le rétablit ici. L'Auteur en se conformant à l'usage , qui s'établissoit de son tems , & qui fait règle aujourd'hui , disoit au Masculin, Apprenti ; & pour

le Féminin, Apprentie, comme on l'a vu sur le Vers 464. de la Satire X.

VERS 152. Où Polycrene épand ses liberales eaux. ] Fontaine à une demi-lieuë de Baviile , ainsi nommée par feu M. le Premier Président de Lamoignon. DESP.

Le nom de Polycrene désigne l'abondance des eaux de cette Fontaine. M. Despréaux, le P. Rappin , le P. Commire , & plusieurs autres de nos plus fameux Poëtes l'ont chantée , & l'ont renduë presque aussi célèbre que l'Hippocrene.

VERS 155. Chercher quels sont les biens , &c. ] Horace , Livre II. Satire VI. Vers 72.

Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,  
Ou la vaste science, ou la vertu solide.

C'est ainsi que chés toi tu sçauras m'attacher.

160 Heureux ! si les Fâcheux prompts à nous y chercher

N'y viennent point semer l'ennuieuse tristesse.

Car dans ce grand concours d'Hommes de toute espece,

Que sans cesse à Baviile attire le devoir ;

Au lieu de quatre Amis qu'on attendoit le soir,

165 Quelquefois de Fâcheux arrivent trois volées,

Qui du parc à l'instant assiegent les allées.

Alors, sauve qui peut, & quatre fois heureux !

Qui sçait pour s'échapper quelque antre ignoré d'eux,

R E M A R Q U E S.

————— *Quod magis ad nos  
Pertinet, & nescire malum est, agitamus : Utrumne  
Divitiis homines, an sint virtute beati :  
Quidve ad amicitias, usus, rectumve trahat nos :  
Et que sit natura boni, summumque quid ejus.*

CHANG. Ibid. Chercher quels sont les biens véritables ou faux. ] Avant l'Édition posthume de 1713. on lisoit : quels sont les biens véritables & faux. Ce qui ne présentait affés nettement la pensée de l'Auteur,



---



---

# \* AVERTISSEMENT

S U R

## L'ÉPISTRE VII.

**L**A septième Epître traite de l'utilité, que l'on peut retirer de la jalousie de ses Ennemis, aussi bien que des bonnes & des mauvaises Critiques. Elle fut composée, avant la sixième, au commencement de l'année 1677. à l'occasion de la Tragédie de Phédre, que M. Racine avoit fait représenter, pour la première fois, le premier jour de cette même année par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. ( 1 ) Madame la Duchesse de Bouillon, ( 2 ) M. le Duc de Nevers, son frère, &

### R E M A R Q U E S.

\* J'ai rendu compte dans les Remarques de l'Avertissement sur l'Épître IV. des raisons, qui m'obligeoient d'en faire un aussi sur l'Épître VII. Je l'ai presque tout composé de la Remarque préliminaire de M. Broffette & de celle qu'il a faite sur le dernier Vers de cette Pièce. Je me suis contenté de les fondre ensemble, & d'y faire entrer ce que j'y devois ajouter.

( 1. ) Madame la Duchesse de Bouillon, ] MARIE-ANNE Mancini,

filie de Michel-Laurent Mancini & de Jérôme Mazarini, Sœur du Cardinal Mazarin. Elle fut mariée le 20. d'Avril 1662. à Godefroi-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, Grand-père de M. le Duc de Bouillon d'aujourd'hui, & mourut le 20. de Juin mil sept cent quatorze.

( 2. ) M. le Duc de Nevers. ] PHILIPPE-JULIEN Mazarini-Mancini, Duc de Nevers & de Donzi. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la promotion de 1661.

quelques autres personnes de distinction, unies de goût & de sentimens, avoient poussé ( 3 ) Pradon à travailler sur le même sujet. Ces personnes n'aimoient point M. Racine; & dans le dessein de le chagriner, elles avoient voulu se pourvoir d'une Pièce, qui leur servit à faire tomber la sienne, quand elle paroîtroit. Pradon, fier de l'espèce de succès, que son premier Ouvrage avoit obtenu du jeu des Acteurs & de la Cabale, composa sa Phèdre par

R E M A R Q U E S.

quoiqu'il n'eut encore que 25. ans. L'honneur, qu'il avoit eu de porter la queue du Manteau du Roi le jour de son Sacre, donne le privilège d'être reçu Chevalier, quelque jeune que l'on soit. Ce Duc aimoit les Lettres & se mêloit de Poësies. Il en a fait quelques morceaux en François, qui sont d'un goût plus que singulier.

( 3. ) Pradon. ] Ce Poète, que les Satires de nôtre Auteur ont beaucoup plus immortalisé, que ses propres Ouvrages, étoit de Rouën. Il mourut d'apoplexie à Paris, au mois de Janvier 1698. On a recueilli dans un seul volume in-12. ses Tragédies, qui

sont Pirame & Thibé; Tamerlan, ou La mort de Bajazet; La Troade; Phèdre & Hippolite; Statira, fille de Darius & veuve d'Alexandre; & Regulus, qui malgré ses défauts, doit être compté parmi les bonnes Tragédies. Cette Pièce, que Pradon avoit donnée en 1688. étoit entièrement oubliée, lorsque Baron la fit remettre au Théâtre en 1722. ou 1723. Elle eut alors un succès très-éclatant. Pradon n'est point Auteur de la Tragédie du Grand Scipion, quoiqu'elle lui soit attribuée dans cette Epigramme, que feu M. Rousseau, fit à l'occasion d'une Satire remplie d'invectives contre M. DESPREAUX.

*Au nom de Dieu, Pradon, pourquoi ce grand courroux,  
Qui contre Despréaux exhale tant d'injures?  
Il m'a berné, me dirés-vous.  
Je veux le diffamer chés les Races futures.  
Hé! croiés-moi, restés en paix.  
Envain tenteriés-vous de ternir sa mémoire;  
Vous n'avancerés rien pour votre propre gloire;  
Et le Grand Scipion sera toujours mauvais.*

Le Grand Scipion est d'un M. de Prade, Auteur de deux autres Tragédies encore moins connues, qui sont Annibal & Silanus.

émulation, & la fit jouer sur le Théâtre de la Troupe du Roi le 3. de Janvier 1677. deux jours après celle de M. Racine. La Cabale n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à faire tomber ce dernier, & procurer un succès brillant à son indigne Antagoniste.

(4) Madame Deshoulières, amie particulière de Pradon, qui la consultoit ordinairement sur ses Ouvrages, alla voir la première Représentation de la Tragédie de M. Racine. Elle revint ensuite souper chés elle avec Pradon, & quelques personnes de sa Cabale. Pendant tout le repas on ne parla que de la Pièce nouvelle. Chacun en porta son jugement avec l'équité, que donne la disposition de n'ouvrir la bouche qu'à la Critique & de la fermer aux loüanges. Ce fut pendant ce même souper, que Madame Deshoulières fit ce fameux Sonnet, aussi dépourvu de sel que rempli de malignité.

#### R E M A R Q U E S.

(4) Madame Deshoulières.] ANTOINETTE du Liger de La Garde, Femme de Guillaume de la Fon de Boisguérin, Seigneur Deshoulières, & Lieutenant de Roi des Villes & Citadelle de Dourlens, auquel elle ne survécut que quelques mois. Cette Dame est comptée à juste titre parmi les meilleurs Poètes du siècle passé. Elle étoit très belle, & ses talens ne pouvoient que rehausser l'éclat de sa beauté. Elle fut reçue à l'Académie d'Arles en 1689. & mourut à Paris le 17.

de Février 1694. dans sa cinquante-fixième année, après avoir long-tems souffert d'un Cancer au sein. Elle ne laissa qu'une Fille, Antoinette-Thérèse de La Fon de Boisguérin, Demoiselle Deshoulières. Elle avoit hérité, mais dans un degré très-inférieur, des talens de son illustre Mère. Elle mourut de la même maladie le 29. d'Août 1718. âgée d'environ 55. ans. En 1687. elle avoit remporté le Prix de Poësie à l'Académie Française.

SUR L'ÉPISTRE VII. 349

Dans un Fauteuil doré Phédre tremblante & blême  
 ( 5 ) Dit des Vers où d'abord perfonne n'entend rien.  
 Sa Nourrice lui fait un Sermon fort chrétien  
 Contre l'affreux deffein d'attenter fur foi-même.

Hippolite la hait prefque autant qu'elle l'aime ;  
 Rien ne change fon cœur ni fon chafte maintien.  
 La Nourrice l'accufe ; elle s'en punit bien ,  
 Théfée a pour fon Fils une rigueur extrême.

( 6 ) Une groffe Aricie, au teint rouge, aux crins blonds,  
 N'est là que pour montrer deux énormes tetons ,  
 Que , malgré fa froideur , Hippolite idolâtre.

Il meurt enfin , traîné par fes courfiers ingrats ;  
 Et Phédre , après avoir pris de la Mort-aux-rats ,  
 Vient , en fe confeffant , mourir fur le Théâtre.

*Ce Sonnet fut à peine composé , qu'on eut foïn de  
 le répandre dans Paris. Dès le lendemain matin*

R E M A R Q U E S.

( 5 ) Dit des Vers où d'abord perfonne n'entend rien. ] " Ce qu'il y a de plus remarquable , c'est que cette Dame blâme fans le savoir , une des plus belles

„ Tel excelle à rimer ,

C'est la réflexion , que les deux premiers Vers du Sonnet de Madame Deshoulières fournissent à l'Auteur de la Vie de M. Racine , que l'on trouve à la tête de l'Édition de fes Oeuvres , qui parut à Paris en 1736. chés Prault Fils.

( 6. ) Une groffe Aricie , &c. [ C'étoit la Demoifelle Desaillets , Perfonne peu jolie à la vérité , mais Aétrice excellente ; & dont

„ Scènes , qui aient jamais été „ composées. & qui est prefque la „ feule chofe que M. Racine ait „ empruntée d'Euripide dans cet „ Ouvrage : tant il est vrai , que „ qui juge fottement „

la réputation a duré long-tems au Théâtre. Je me fouviens d'avoir entendu Mademoifelle Le Couvreur ( & c'étoit afés peu de tems avant fa mort ) dire avec un air de fatisfaction , qu'elle étoit extrêmement flatée des éloges , que les gens de la vieille Cour lui donnoient , à caufe qu'ils retrouvoient dans fon jeu , le goût & la plus grande partie du jeu de Mademoifelle Desaillets.



(7) *L'Abbé Tallemant l'ainé, vint en apporter une Copie à Madame Deshoulières, qui la reçut comme d'une Nouveauté, qu'elle ne connoissoit pas. Elle fut ensuite la première à montrer son Sonnet, qu'elle disoit tenir de l'Abbé Tallemant.*

*Les Amis de M. Racine crurent que ce Sonnet étoit l'ouvrage de M. le Duc de Nevers. Pour Pradon lui même, ils ne lui firent pas l'honneur de le soupçonner d'en être l'Auteur. En quoi certainement ils faisoient au Sonnet beaucoup plu. d'honneur qu'il n'en méritoit. Quoiqu'il en soit, il fut parodié sur les mêmes Rimes contre le Duc de Nevers.*

Dans un Palais doré Damon jaloux & blême  
Fait des Vers où jamais personne n'entend rien.  
Il n'est ni Courtisan, ni Guerrier, ni Chrétien;  
Et souvent pour rimer il s'enferme lui-même.

## R E M A R Q U E S.

(7.) *L'Abbé Tallemant l'ainé.* ] FRANÇOIS Tallemant des Réaux, Abbé de Val-Chrétien, & Prieur de saint Irénée de Lion, étoit né à la Rochelle d'une Famille, qui s'étoit extrêmement signalée pendant les Guerres de Religion. On l'appelloit l'Ainé pour le distinguer de Paul Tallemant son cousin, qui étoit aussi Ecclésiastique. Ils furent tous deux de l'Académie Française. François y fut reçu en 1651. à la place de Jean de Montereul, Chanoine de Toul, & Secrétaire de M. le Prince de Conti; & il en mourut sous-Doïen le 6. de Mai 1693. âgé de 73. ans. Il fut Aumônier du Roi pendant 24. ans, & en-

suite premier Aumônier de Madame. Il savoit fort bien l'Italien, l'Espagnol & l'Anglois. Il ne tint pas à lui qu'on ne crut qu'il entendoit tout aussi-bien le Grec. Il employa une grande partie de sa vie à traduire les *Vies des Hommes Illustres de Plutarque*; & sa traduction fut généralement méprisée. Celle qu'il fit ensuite de l'*Histoire de Venise* du Procureur Nani réussit mieux, & l'on en fait encore assés de cas. Il faisoit passablement bien des Vers, & l'on trouve plusieurs Pièces de sa façon dans le *Recueil de Vers choisis*, publié par le P. Bouhours. Voyés *Epiire VII.* Vers 90.

La Muse , par malheur , le hait autant qu'il l'aime.  
 Il a d'un franc Poète & l'air & le maintient.  
 Il veut juger de tout , & n'en juge pas bien.  
 (8) Il a pour le Phébus une tendresse extrême.  
 (9) Une Sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,  
 Va par tout l'Univers promener deux tetons ,  
 Dont , malgré son pais , Damon est idolâtre.  
 Il se tuë à rimer pour des Lecteurs ingrats.  
 L'Eneïde , à son goût , est de la Mort-aux-rats ;  
 Et , selon lui , Pradon est le Roi du Théâtre.

*Cette Parodie , encore plus maligne que son Original , & moins dépourvuë de sel , fut faite en commun par ( 10 ) le Chevalier de Nantouillet , par ( 11 ) le Comte de Fiesque , par ( 12 ) le Marquis*

R E M A R Q U E S.

( 8. ) *Il a pour le Phébus une tendresse extrême.* ] Ce Vers caractérise le stile de la plus grande partie des Poësies du Duc de Nevers.

( 9. ) *Une Sœur vagabonde, &c.* ] *Hortense Mancini* , trop connuë par ses Aventures , & par les Ouvrages de *Saint-Evremond* , pour qu'il soit besoin de s'étendre beaucoup à son sujet, fut mariée le 28 de Février 1661. avec *Armand-Charles de la Porte* , Duc de *la Meilleraie* , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roi , Grand-Maître de l'Artillerie , Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la Province d'Alsace , &c. Il prit le nom de Duc de *Mazarin* , après la mort du Cardinal , qui l'avoit fait son

Légataire universel à cette condition. La Duchesse de *Mazarin* sa Femme , mourut à Chelsey en Angleterre , le 2. de Juillet 1699. Elle s'étoit retirée en ce pais pour ne plus vivre avec son mari , auquel elle avoit donné un Fils & trois Filles.

( 10. ) *Le Chevalier de Nantouillet.* ] Voirs *Épître IV.* Vers 107.

( 11. ) *Le Comte de Fiesque.* ] *JEAN-LOUIS* , Comte de *Lavague & de Fiesque* , mort le 28. de Septembre 1708. âgé de 61. ans. C'est en lui que finit en France la branche aînée de la Maison de *Fiesque* , l'une des quatre principales de Gènes & des plus illustres d'Italie.

( 12. ) *Le Marquis de Mancamp.* ] Il est beaucoup parlé de

352 A V E R T I S S E M E N T

de Manicamp , par ( 13 ) le Marquis d'Effiat ,  
& par ( 14 ) M. de Guilleragues , comme on le  
fut dans la suite de M. Despréaux , & de M.  
Racine , auxquels dans le tems-même cette Parodie  
fut attribuée , du moins par M. le Duc de Ne-  
vers , qui , piqué du peu de menagement , qu'on  
avoit eu pour sa Sœur & pour lui , repliqua par  
ce pitoïable Sonnet sur les mêmes Rimes.

Racine & Despréaux , l'air triste & le teint blême ,  
Viennent demander grace , & ne confessent rien.

( 15 ) Il faut leur pardonner , parce qu'on est Chretien ,  
Mais on fait ce qu'on doit au Public , à soi-même.

Damon , pour l'intérêt de cette Sœur qu'il aime ,  
Doit de ces scélérats châtier le maintien :

Car il seroit blâmé de tous les gens de bien ,  
S'il ne punissoit pas leur insolence extrême.

Ce fut une Furie , aux crins plus noirs que blonds ;  
Qui leur pressa du pus de ses affreux tetons ,  
Ce Sonnet qu'en secret leur cabale idolâtre.

Vous en ferés punis , Satiriques ingrats ,  
Non pas en trahison d'un fou de Mort-aux-rats ,  
Mais de coups de bâton donnés en plein theatre.

R E M A R Q U E S.

lui dans les Ouvrages satiriques  
du Comte de Bussi-Rabutin.

( 13. ) Le Marquis d'Effiat. ] AN-  
TOINE Rusé , Marquis d'Effiat ,  
Chevalier des Ordres du Roi ,  
Grand Ecuier de Monsieur , & en-  
suite de feu M. le Duc d'Orleans ,  
Conseiller d'Etat & au Conseil  
de Regence , mort le 3. Juin  
1719. dans sa 81. année , étoit

petit-Fils d'Antoine Coiffier-Rusé ,  
connu sous le nom de Maréchal  
d'Effiat , & Neveu du célèbre &  
malheureux Henri Coiffier-Rusé ,  
Marquis de Cinq-Mars , décapité  
à Lion le 12. de Septembre 1642.

( 14. ) M. de Guilleragues. ]  
Voies Epître V. Sommaire.

( 15. ) Il faut leur pardonner ,  
parce qu'on est Chretien , Mais on

La

SUR L'ÉPISTRE VII. 353

*La menace, qui termine ce Sonnet, fut suivie de quelque réalité, si l'on s'en rapporte à ces quatre Vers :*

Dans un coin de Paris, Boileau tremblant & blême,  
Fut hier bien froté, quoiqu'il n'en dise rien.  
Voilà ce qu'a produit son stile peu chrétien.  
Disant du mal d'autrui, l'on s'en fait à soi-même.

*C'est ainsi que commence le Sonnet, que le P. Louis Sanlecque, alors âgé de vingt-cinq ans, & professant la Rhétorique au Collège de Nanterre, composa, pour faire sa cour au Duc de Nevers, sur les mêmes Rimes que les précédens. Le reste est à la louange de ce Seigneur, à ce que dit le Supplément de Moreri. Ce fut ce Sonnet, qui valut, (16) comme je l'ai déjà dit, au P. Sanlecque, la nomination à l'Evêché de Bethleem, (17) dont il n'a jamais joui. On auroit ici cette Pièce entière, si j'avois pu la recouvrer. Mais j'en ai fait une recherche inutile. Peut-être n'y perd-t'on pas grand'chose, à juger du tout par le Quatrain, qu'on vient de voir, & dont le deuxième Vers contient une horrible calomnie, (18) que Pra-*

R E M A R Q U E S.

*fait ce qu'on doit au Public, à soi-même.] Voilà ce qu'on appelle un Pardon à l'Italienne.*

*(16) comme je l'ai déjà dit.]* Voies l'*Avertissement sur l'Épître I.* Remarque 5.

*(17) dont il n'a jamais joui.]* Quoique le P. Sanlecque n'ait jamais été réellement Evêque de

Bethléem, sa Famille n'a pas laissé de le faire peindre avec une sourane violette, ainsi que je l'ai vu chés un de ses Parens.

*(18) que Pradon avoit eu la noirceur d'inventer.]* Voies la Remarque sur le Vers 60. de l'Épître VI.

don avoit eu la noirceur d'inventer; & qu'un homme de la robe de Sanlecque devoit encore moins écrire, que tout autre.

*M. le Duc de Nevers se contenta des menaces contenuës dans le dernier Vers de son Sonnet. M. Despréaux & M. Racine, qui furent, au mois d'Octobre de la même année, choisis par le Roi lui-même pour écrire l'Histoire de son Regne, étoient assurément déjà trop bien en Cour pour que personne osât en venir à des voies de fait avec eux, au risque d'encourir toute l'indignation du Roi. D'ailleurs (19) M. le Prince fut pourvoir à ce que les menaces de M. le Duc de Nevers n'eussent point de suite. Son Sonnet n'eut pas plustôt paru, que ce Prince lui fit dire, & même en termes assés durs, qu'il vangeroit, comme faites à lui même, les insultes, qu'on s'aviferoit de faire à deux Hommes d'esprit, qu'il aimoit, & qu'il prenoit sous sa protection. La Querelle n'alla pas plus loin. On n'en parloit même déjà plus dans le Public, que la Phédre de Pradon étoit encore au Théâtre.*

*Quelque mauvaise que fut cette Tragédie, elle ne laissa pas de paroître d'abord avec éclat & de se soutenir pendant quelque tems. Ce fut l'effet de la concurrence des deux Tragédies, & des ap-*

### R E M A R Q U E S.

(19.) *M. le Prince.* ] Le Grand Condé. *M. Broffette* finit sa Remarque fut le dernier Vers de l'Épître VII. par dire, que la que-

relle occasionnée par le Sonnet de Madame Desbaultières, "fut terminée par des Personnes du premier rang." Qui l'empêchoit

plaudissemens excessifs , dont la Cabale , amentée par les protecteurs de Pradon , faisoit retentir les Représentations de sa Pièce. Ajoutés-y la mauvaise humeur de ceux , qui ne pouvant pas entrer à la Phédre de Racine ( & c'étoit le plus grand nombre ) alloient à celle de Pradon , que l'on donnoit les mêmes jours. Mais le Public ne tarda pas long-tems à décider du mérite de ces deux Ouvrages. La Tragédie de Pradon tomba dans un mépris si général , qu'on n'a pas osé la faire reparoitre depuis ; & celle de Racine , malgré tous les défauts , qu'on lui peut justement reprocher , fut regardée dès-lors , & l'est encore aujourd'hui , comme ce qu'il a fait de plus parfait , & comme un des Chefs - d'œuvre du Théâtre.

Les deux Phédres furent critiqués dans le tems ( 20 ) par Subligni , dont la Dissertation renferme des Anecdotes , qui ne sont point ailleurs , & des réflexions très-solides. Il ne ménage point M. Racine : Il en relève même souvent les fautes avec trop de malignité ; mais il lui rend justice & ne parle de son concurrent que comme d'un Auteur très-méprisable. Il louë pourtant dans Pradon ce qui lui paroît digne d'éloge. En général il condamne le choix du sujet de Phédre , lequel , selon

R E M A R Q U E S.

de dire comment la chose s'étoit passée. Il l'avoit certainement appris de M. Despréaux. Je suis sûr , autant qu'on peut l'être en matière de Faits , de la vé-

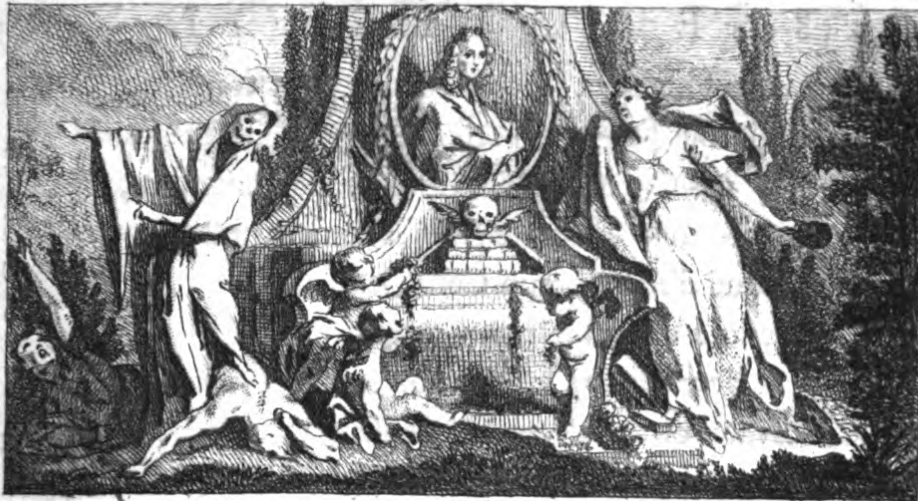
rité de celui que je rapporte ici. ( 20. ) par Subligni. ] Cet Auteur étoit un Comédien de la Troupe du Roi. Sa Dissertation sur les Tragédies de Phédre &

lui, blesse également la Religion & la délicatesse Française. A cette décision, qui, partant d'un Comédien, peut être de quelque poids; opposons celle de M. Arnauld. Ce Docteur ne lut point la Phédre de M. Racine, sans l'admirer. Il convint même que de pareils spectacles ne seroient point nuisibles aux mœurs. Il désaprouva seulement l'amour d'Hippolite, comme contraire au véritable caractère de ce Prince. En condamnant hautement le choix du sujet de Phédre, Subligny convient pourtant qu'il ne le falloit point altérer. Il aprouve M. Racine d'avoir conservé la principale circonstance, & montre à Pradon qu'il n'a fait qu'une sottise, en feignant que Phedre n'étoit point encore la Femme de Thésée.

## R E M A R Q U E S.

d'Hippolite fut imprimée à Paris in-12. en 1677. feu M. l'Abbé Granet, Homme de goût & Critique très-judicieux, quand il lui plaisoit de l'être, l'a depuis fait réimprimer dans le Livre utile, qui parut en 1740. à Paris chés Giffey & Bordelet, sous ce titre : RECUEIL DE DISSERTA-

TIONS sur plusieurs Tragédies de CORNEILLE & de RACINE; avec des REFLEXIONS pour & contre la critique des Ouvrages d'esprit. Ce sont 2. Volumes in-12. La Dissertation dont il s'agit ici, termine le second Tome. Il est encore parlé de Subligny dans la Remarque sur le Vers 53. Epit. VII.



## EPISTRE VII.

### A M. RACINE.

QUE tu sçais bien , Racine , à l'aide d'un Acteur ,  
Emouvoir , étonner , ravir un Spectateur !  
Jamais Iphigénie en Aulide immolée ,  
N'a cousté tant de pleurs à la Grece assemblée ,

#### REMARKES.

VERS I. *Que tu sçais bien , Racine.* ] JEAN RACINE , né à la Ferté-Milon sur la fin de 1639. fut élevé à Port-Royal , où il s'appliqua tellement à l'étude des anciens Auteurs , que leur Langue lui étoit devenue aussi familière , que la sienne propre. Il commença à 21. ans à donner des Pièces de Théâtre , qui feront à jamais l'honneur de son siècle. A ces rares talens , il joignit , dans les dernières années de sa vie , une piété solide & sincère , qui le fit renoncer aux Muses profanes , pour se consacrer

à des objets plus dignes de lui. Il fut reçu à l'Académie Française en 1673. & mourut le 22. Avril 1699. ED. P. 1735.

Ibid. — *à l'aide d'un Acteur.* ] Les Ennemis même de M. Racine ont été forcés de convenir du grand succès de ses *Tragédies* ; mais ils ont cru diminuer la réputation de cet illustre Poète , en disant qu'une partie de sa gloire étoit dûe au jeu des Acteurs. Ceux d'à présent ont bien fait évanouir ce reproche. Cette réflexion , que M. *Brossette* faisoit en 1717. est peut-être aujourd'hui



- 5 Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,  
 En a fait sous son nom verser la Chanmeslé.  
 Ne croy pas toutefois, par tes sçavans Ouvrages,  
 Entraînant tous les cœurs gagner tous les suffrages,  
 Si-tost que d'Apollon un Genie inspiré,  
 10 Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,  
 En cent lieux contre lui les cabales s'amâssent,  
 Ses Rivaux obscurcis autour de lui croassent,  
 Et son trop de lumiere importunant les yeux,  
 De ses propres Amis lui fait des envieux.  
 15 La mort seul icy-bas, en terminant sa vie,  
 Peut calmer sur son nom l'injustice & l'envie ;

## R E M A R Q U E S.

d'hul plus vraie, qu'elle n'étoit alors. Il ajoute, que véritablement M. Racine avoit trouvé d'excellens Auteurs. *Montfleuri* fit de si grands efforts pour représenter *Oreste* dans *Andromaque*, qu'il en mourut. Le Rôle d'*Hérode* dans la *Marianne* de *Tristan*, avoit causé le même sort à *Mondori*.

VERS 6, *En a fait sous son nom verser la Chanmeslé.* ] Célèbre Comédienne. D E S P.

M. Racine, qui l'avoit aimée long-tems, & qui, selon le goût de son siècle, récitoit admirablement bien, avoit pris soin de la former. Elle-même forma Mademoiselle *Du Clos* sa Nièce, que nous avons si long-tems & si justement admirée, parce qu'elle alloit toujours au cœur. Ainsi nous sommes en état de juger du goût de Déclamation de M. Racine. Nous y trouvons aujourd'hui trop d'apprêt

& trop d'enflure. *Baron* & Mademoiselle *Le Couvreur* nous ont ramenés au goût du simple & du naturel, qui fuient la pompe, mais qui savent s'allier avec la noblesse & la majesté. Mademoiselle *Chanmeslé* mourut au mois de Juillet 1698. à Auteuil, près de Paris, où elle étoit allée prendre l'air. Pendant sa dernière maladie, elle avoit renoncé au Théâtre en présence du Curé de saint Sulpice. Elle renouvela cette abjuration, avant sa mort, entre les mains du Curé d'Auteuil. Elle fut enterrée à saint Sulpice sa Paroisse. *Chanmeslé*, son Mari, qui étoit aussi Comédien, mourut subitement en 1701. comme il sortoit du Cabaret.

CHANG. Ibid. *En a fait* ] Dans la première Edition, il y avoit : *n'en a fait.*

IMIT. Vers 15. *La mort seule ici-bas, &c.* ] *Horace* l'a dit en

Faire au poids du bon sens peser tous ses écrits ,  
 Et donner à ses vers leur legitime prix.  
 Avant qu'un peu de terre obtenu par priere ,  
 20 Pour jamais sous la tombe eust enfermè Moliere ,

R E M A R Q U E S .

plusieurs endroits , entre autres , Livre III. Ode XXIV. Vers 314

*Virtutem incolumem odimus ,  
 Sublatam ex oculis querimus invidi.*

Il dit encore dans l'Épître I. du Livre II. Vers 12.

*Comperit invidiam supremo sine domari.  
 Urit enim fulgore suo qui pręgravat artes  
 Infrà se positas ; exstinctus amabitur idem.*

La même Pensée se trouve dans Properce, Liv. III. Elegie I. V. 21.

*At mihi quod vivo detraxerit invida turba ,  
 Post obitum duplici sęnore reddet honos.  
 Omnia post obitum fingit majora vetustas ;  
 Majus ab exequiis nomen in ora venit.*

OVIDE , Livre premier des Amours , Elegie XV. Vers 39.

*Pascitur in vivis Livor : post fata quiescit ,  
 Cũ suus ex merito quemque tuetur honos.*

Cette même Pensée a été employée aussi par Martial dans plusieurs de ses Epigrammes.

CHANG. Vers 17. Faire au poids du bon sens , &c. ] Il y avoit dans la première Edition : du droit sens.

A la place des deux Vers , qui

font ici , l'Auteur en avoit fait deux autres , qu'il supprima par ménagement pour la Duchesse de Bouillon , & le Duc de Nevers , qui protegeoient hautement la Phédre de Pradon. Voici ce que M. Brossette avoit apparemment retenu de ces deux Vers :

*Reprimer . . . . .  
 Des sots de qualité l'ignorante hauteur.*

VERS 19. Avant qu'un peu de terre obtenue par priere , &c. ] Moliere étant mort , les Comédiens se dispoient à lui faire un Convoi magnifique ; mais M. de Harlai , Archevêque de Paris,

ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. La Femme de Moliere alla sur le champ à Versailles se jeter aux piés du Roi , pour se plaindre de l'injure , que l'on faisoit à la mémoire de son

360 E P I S T R E V I I.

Mille de ces beaux traits , aujourd'hui si vantés ,  
 Furent des sots Esprits à nos yeux rebutés.  
 L'Ignorance & l'Erreur à ses naissantes pieces ,  
 En habits de Marquis , en robes de Comtesses ,  
 25 Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau ,  
 Et secoüioient la teste à l'endroit le plus beau.  
 Le Commandeur vouloit la scene plus exacte.  
 Le Vicomte indigné sortoit au second acte.  
 L'un deffenseur zelé des Bigots mis en jeu ,  
 30 Pour prix de ses bon mots , le condamnoit au feu.

R E M A R Q U E S.

Mari. Le Roi la renvoïa , en lui disant , que cette affaire dépendoit du ministère de M. l'Archevêque. Cependant Sa Majesté fit dire à ce Prélat , qu'il fit enforte d'éviter l'éclat & le scandale. M. l'Archevêque révoqua sa défense , à condition que l'enterrement se feroit sans pompe & sans bruit. Il fut fait par deux Prêtres , qui accompagnèrent le Corps , sans chanter ; & on l'enterra dans le Cimetière qui est derrière la Chapelle de saint Joseph , dans la rue Montmartre. Tous ses amis y assistèrent , ayant chacun un flambeau à la main. Mademoiselle Molière s'écrioit par tout : *Quoi , l'on refusera la sépulture à un homme , qui mérite des Autels !*

VERS 23. — à ses naissantes pieces. ] L'ÉCOLE des Femmes , qui est une des premières Comédies de Molière , fut fort suivie , & encore plus critiquée. Mais l'apologie , qu'il en fit lui-même dans sa petite Comédie intitulée : *La Critique de l'Ecole des Femmes* , imposa silence aux Envieux ,

IMIT. Vers 26. *Et secoüioient la teste à l'endroit le plus beau.* ] La ridicule envie de trouver par tout des Imitations , a fait penser follement à M. Broffette , qu'ici l'Auteur avoit eu en vuë ce Verset du Pseaume XLII. *Omnes vindentes me , deriserunt me : locuti sunt labiis & moverunt caput.* L'Auteur n'a fait que dépeindre une chose très - commune , le signe qui sert à marquer tacitement qu'on désapprouve.

VERS 27. *Le Commandeur vouloit la scene plus exacte.* ] Le Commandeur de *Souvré* n'approuvoit pas l'*Ecole des Femmes*.

VERS 28. *Le Vicomte indigné sortoit au second acte.* ] Le Comte du *Brouffin* , pour faire sa cour au Commandeur de *Souvré* , sortit un jour de l'*Ecole des Femmes* au second Acte , en disant tout haut , qu'il ne savoit pas comment on pouvoit avoir la patience d'écouter une Pièce , où l'on violoit ainsi les Règles.

VERS 29. — des Bigots mis en jeu. ] Dans la Comédie de *Tartuffe*,

- L'autre, fougueux Marquis, luy declarant la guerre,  
 Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre.  
 Mais si-tost que d'un trait de ses fatales mains  
 La Parque l'eust rayé du nombre des Humains,  
 35 On reconnut le prix de sa Muse éclipcée.  
 L'aimable Comedie, avec lui terrassée,  
 En vain d'un coup si rude espera revenir,  
 Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.  
 Tel fut chez nous le sort du Theatre Comique.  
 40 Toy donc, qui t'élevant sur la Scene Tragique,  
 Suis les pas de Sophocle, & seul de tant d'Esprits,  
 De Corneille vielli sçais consoler Paris,  
 Cesse de t'étonner, si l'Envie animée,  
 Attachant à ton nom sa roüille envenimée,  
 45 La calomnie en main, quelquefois te poursuit.  
 En cela, comme en tout, le Ciel qui nous conduit,

R E M A R Q U E S.

VERS 31. *L'autre, fougueux Marquis, &c.* ] Les *Marquis ridicules* de la Cour, auxquels ont succédé nos *Petits-Maitres*, étoient extrêmement irrités contre *Molière*, parce qu'il les jouoit, & qu'il mettoit leurs propres discours aussi-bien que leurs manières dans ses *Comédies*.

VERS 32. *Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre.* ] Ceci fait allusion à l'endroit de la *Scène V.* de la *Critique de l'Ecole des Femmes*, où *Molière* parle d'un Spectateur ridicule, qui placé sur le Theatre pendant la représentation de cette *Comédie*, haussait les épaules à chaque éclat de rire, que le Parterre faisoit; & le regardant quelquefois en

pitié, quelquefois avec dépit, lui disoit tout haut: *Ri donc, Parterre; ri donc.* Ce Spectateur se nommoit *Plapifson*, & passoit pour un grand Philosophe. C'est sur lui principalement, que *Molière* a formé le caractère de son *Misanthrope*.

IMIT. Vers 38. *Et sur ses brodequins ne peut plus se tenir.* ] Ce Vers est imité de ce mot de *Quintilien*, Livre X. Ch. I. *In Comædiâ maxime claudicamus.*

VERS 45. *La calomnie en main, quelquefois te poursuit.* ] Ce Vers caractérise le *Sonnet* de Madame *Deshoulières* contre la *Phédre* de *M. Racine*. Voyés l'Histoire de ce *Sonnet* & de ses suites dans l'*Avertissement* sur cette *Épître*,

Racine , fait briller sa profonde sagesse.  
 Le merite en repos s'endort dans la paresse :  
 Mais par les Envieux un genie excité  
 50 Au comble de son art est mille fois monté.  
 Plus on veut l'affoiblir , plus il croist & s'élançe.  
 Au Cid persecuté Cinna doit sa naissance ,  
 Et peut-estre ta plume aux Censeurs de Pyrrhus  
 Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

## R E M A R Q U E S.

VERS 52. *Au Cid persecuté, &c.* ]  
 Voici la Remarque sur le Vers  
 231. de la Satire IX.

VERS 53. & 54. *Et peut-estre  
 ta plume aux Censeurs de Pyrrhus  
 Doit les plus nobles traits dont tu  
 peignis Burrhus.* ] Ces deux Vers  
 désignent les Tragédies d'*Andro-  
 maque* & de *Britannicus*.

M. Racine fit jouer *Andromaque*  
 en 1668. Il n'avoit alors que 29.  
 ans , & l'on jugea par cette Pièce  
 qu'il égaleroit un jour , & que  
 même il surpasseroit peut-être à  
 certains égards , le *Grand Cor-  
 neille*. La Tragédie d'*Andromaque*

eut pourtant des Censeurs. Les  
 Seigneurs de la Cour en dirent  
*hautement leur sentiment* , dit le  
 BOLÆANA, selon l'étendue, ou plutôt  
 selon les bornes de leur goût & de  
 leurs lumières. Le Maréchal de  
 Créqui , qui n'avoit pas la répu-  
 tation d'aimer trop les Femmes,  
 & le Comte d'Olonne , qui ne de-  
 voit pas se plaindre d'être trop  
 aimé de la sienne , furent ceux  
 qui frondèrent le plus *Androma-  
 que*. M. Racine s'en vangea par  
 l'*Epigramme* suivante , dans la-  
 quelle il s'adresse la parole à lui-  
 même.

*Le vrai-semblable est choqué dans ta Pièce ,  
 Si l'on en croit & d'Olonne & Créqui,  
 Créqui dit que Pyrrhus aime trop sa Maitresse ,  
 D'Olonne , qu'Andromaque aime trop son mari.*

Voies le *Bolæana*, Nomb. LXXXI.  
 Ce que les Censeurs les plus ju-  
 dicieux , & particulièrement le  
 Grand Prince de Condé , con-  
 damnèrent le plus , ce fut le ca-  
 ractère de *Pyrrhus* , qu'ils trou-  
 voient trop emporté , trop vio-  
 lent , trop farouche. On accusa  
 même *Pyrrhus* d'être un brutal ,  
 & de plus un mal-honnête hom-  
 me , dans une Comédie en trois  
 Actes , qui fut représentée dans  
 le tems par la Troupe du Roi.

Cette Pièce , écrite sur un affés  
 bon ton , fut alors attribuée à  
 Molière ; & cela pensa le broüil-  
 ler avec M. Racine. Elle étoit  
 du nommé *De Subligny* , Comé-  
 dien de la Troupe du Roi , &  
 Père de la Demoiselle *De Su-  
 bligny* , excellente Danseuse , que  
 bien des gens se souviennent en-  
 core d'avoit vu tenir à l'Opera  
 le premier rang avant la Demoi-  
 selle *Prévôt*. Cet Auteur se fit  
 connoître par l'impression de sa

- 55 Moy-mesme , dont la gloire icy moins répanduë  
 Des passes Envieux ne blesse point la vûë ;  
 Mais qu'une humeur trop libre , un esprit peu soumis  
 De bonne heure a pourvû d'utiles Ennemis :  
 Je dois plus à leur haine , il faut que je l'avouë ,  
 60 Qu'au foible & vain talent dont la France me louë.  
 Leur venin qui sur moy brûle de s'épancher ,  
 Tous les jours en marchant m'empesche de broncher.  
 Je songe à chaque trait que ma plume hazarde ,  
 Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.  
 65 Je sçais sur leurs avis corriger mes erreurs ,  
 Et je mets à profit leurs malignes fureurs.  
 Si-tost que sur un vice ils pensent me confondre ,  
 C'est en me guérissant que je sçais leur répondre :  
 Et plus en criminel ils pensent m'ériger ,  
 70 Plus croissant en vertu je songe à me vanger.

R E M A R Q U E S.

Pièce. Elle a pour titre : *La Folle Querelle, ou la Critique d'Andromaque*. Les reproches , que M. Racine reçut au sujet du caractère de *Pyrrhus* , le firent réfléchir davantage sur son Art ; & dans *Britannicus* , qui suivit *Andromaque* , & qu'il fit représenter en 1670. il s'attacha sur tout à donner à *Burrhus* le caractère d'un parfaitement honnête homme. C'est de quoi le louë ici M. Despréaux , qui n'approuvoit pas tout dans cette *Tragédie*. Il trouvoit *Britannicus* trop petit devant *Néron* , & ne pouvoit souffrir , que *Junie* voiant son Amant mort , se fit Vestale. Ce Dénouement paroïssoit puéril. Voïés le *Boleana* , N. LXXXIII.

VERS 65. *Je sçais sur leurs avis corriger mes erreurs.* ] Ce Vers rend le mot de *Philippe de Macédoine* , qui disoit , qu'il avoit obligation aux Orateurs d'Athenes , de l'avoir corrigé de ses défauts , à force de les publier. *Plut. Apopht. des Anc.*

VERS 70. *Plus croissant en vertu je songe à me vanger.* ] Quelques Amis de nôtre Auteur lui représentant un jour , dans le dessein de le détourner de la *Satire* , qu'il s'attireroit beaucoup d'ennemis , qui ne manqueroient pas de le décrier & de noircir sa réputation : *Je fais un bon moïen de m'en vanger* , répondit-il froidement ; *c'est que je serai bonnête homme*. Il avoit aussi souvent à la bouche

- Imite mon exemple ; & lors qu'une Cabale ,  
 Un flot de vains Auteurs follement te ravale ,  
 Profite de leur haine & de leur mauvais sens :  
 Ris du bruit passager de leur cris impuissans.
- 75 Que peut contre tes Vers une ignorance vaine ?  
 Le Parnasse François ennobli par ta vaine  
 Contre tous ces complots sçaura te maintenir ,  
 Et soulever pour toy l'équitable avenir.  
 Et qui voyant un jour la douleur vertueuse
- 80 De Phédre malgré soy perfide , incestueuse ,

## R E M A R Q U E S.

cette Maxime , qu'il avoit empruntée de PLUTARQUE : *Il faut avoir des Amis & des Ennemis : des Amis , pour nous apprendre nôtre devoir : des Ennemis , pour nous obliger à le faire.* PLUT. Comment on pourra recevoir de l'utilité de ses Ennemis.

CHANG. VERS 72. *Un flot de vains Auteurs , &c.* ] On lisoit dans la première Edition : *Un tas de vains Auteurs.*

VERS 80. *De Phédre malgré soy perfide , incestueuse.* ] Ce malgré soy est ce qui fonde l'excellence du Caractère de Phédre. Un Heros de Tragédie ne peut exciter la pitié & la terreur , à moins qu'il ne soit un peu criminel & beaucoup malheureux. C'est le Caractère d'Oedipe dans Sophocle. C'est aussi celui de Phédre dans Racine , qui s'étoit persuadé de bonne heure de la nécessité de se conformer à cette Règle essentielle de la Tragédie. "Ce  
 ,, n'est pas à moi , dit-il dans la  
 ,, Préface , qu'il avoit mise à la  
 ,, tête de la première Edition

,, d'Andromaque , à reformer les  
 ,, regles du Théâtre. Horace nous  
 ,, recommande de dépeindre  
 ,, Achille farouche , inexorable ,  
 ,, violent , tel qu'il étoit , & tel  
 ,, qu'on dépeint son Fils. Et  
 ,, Aristote , bien éloigné de nous  
 ,, demander des Heros parfaits ,  
 ,, veut au contraire , que les per-  
 ,, sonnages tragiques , c'est-à-  
 ,, dire , ceux dont le malheur  
 ,, fait la catastrophe de la Tra-  
 ,, gédie , ne soient ni tout-à-fait  
 ,, bons , ni tout-à-fait méchans.  
 ,, Il ne veut pas qu'ils soient ex-  
 ,, trêmement bons , parce que  
 ,, la punition d'un homme de  
 ,, bien exciteroit plutôt l'in-  
 ,, dignation , que la pitié du  
 ,, Spectateur ; ni qu'ils soient  
 ,, méchans avec excès , parce  
 ,, qu'on n'a point pitié d'un scé-  
 ,, lérat. Il faut donc qu'ils aient  
 ,, une bonté médiocre , c'est-à-  
 ,, dire , une vertu capable de  
 ,, foiblesse , & qu'ils tombent  
 ,, dans le malheur par quelque  
 ,, faute , qui les fasse plaindre ,  
 ,, sans les faire détester ,,,

D'un si noble travail justement étonné,  
 Ne benira d'abord le siècle fortuné,  
 Qui rendu plus fameux par tes illustres veilles,  
 Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles ?  
 85 Cependant laisse ici gronder quelques Censeurs,  
 Qu'aigrissent de tes Vers les charmantes douceurs.  
 Et qu'importe à nos Vers que Perrin les admire ?  
 Que l'Auteur du Jonas s'empresse pour les lire ?  
 Qu'ils charment de Senlis le Poète idiot,  
 90 Ou le sec Traducteur du François d'Amyot :

R E M A R Q U E S.

VERS 87. *Et qu'importe à nos Vers que Perrin, &c.* ] Il a traduit l'Eneïde, & a fait le premier *Opera* qui ait paru en France. DESP.  
*Sat. VIII. Vers 44. 45. Sat. IX. Vers 97. 293.*  
 IMIT. Ibid. *Et qu'importe à nos Vers, &c.* ] Cet endroit est imité d'Horace qui dit Livre I. *Satire X. Vers 78.*

Voïés au sujet de ce Poète,

*Men' moveat cimex Pantidius ? aut crucier, quòd  
 Vellicet absentem Demetrius ? aut quòd ineptus  
 Fannius Hermogenis ladat conviva Tigelli ?*

VERS 88. *Que l'Auteur du Jonas, &c.* ] *Coras. Voïés Satire IX. Vers 91.*

M. D. . . . . Conseiller au Parlement, foutint un jour à Table, que quelques beaux que soient les Vers de M. Despréaux, on connoissoit néanmoins qu'il ne les faisoit pas aisément. Quelqu'un répondit, que, sans examiner si l'Auteur avoit ou n'avoit pas beaucoup de peine à compo-

fer, il suffisoit que ses productions fussent aisées & naturelles. Comme il n'y avoit là rien d'injurieux pour M. Despréaux, on le lui redit. Il ne laissa pas d'en être piqué dans le moment ; & pour se vanger, il mit le nom de ce Magistrat à la place de l'Auteur du Jonas ; & dans l'Edition de 1701. à laquelle il travailloit alors, il fit imprimer ce Vers ainsi :

*Que D. . . . . au Palais s'empresse de les lire.*

Mais en revoïant les Epreuves, il changea d'avis & rétablit l'ancien Vers. Il ne crut pas alors devoir faire un crime à ce Magistrat d'une chose dite dans une Conversation de table, en passant, & sans dessein formé de l'offenser.

VERS 89. — *de Senlis le Poète idiot. Liniere. DESP.*  
 Ce Poète avoit effectivement l'air d'un Idiot. Voïés *Sat. IX. V. 236. Ep. I. V. 40. Ep. II. V. 8. Art Poët. Ch. II. Vers 194.*  
 VERS 90. *Ou le sec Traducteur du François d'Amyot.* ] On a pré-



Pourvû qu'avec éclat leurs rimes débitées,  
Soient du Peuple, des Grands, des Provinces goûtées;

## R E M A R Q U E S.

tendu que l'Abbé *Tallemant*, pour mettre les *Vies de Plutarque* en François, n'avoit fait que changer le langage de la Traduction d'*Amyot*. *M. Huet* ne détruit point cette opinion, quand il dit seulement à la page 216. *Commentarii de rebus ad eum pertinentibus*, qu'il avoit corrigé bien des endroits de la Traduction de l'Abbé *Tallemant*, qui n'étoient pas fidèles. Cet Ouvrage parut en 1663. à Paris en 8. Volumes in-12. Au reste, l'Abbé *Tallemant* s'étoit attiré le trait Satirique, que l'on voit ici, par l'impudence qu'il avoit eüe, de lire en pleine Académie une Lettre, qu'il prétendoit lui avoir été écrite, & dans laquelle on lui mandoit, que le jour précédent *M. Despréaux* avoit été fort maltraité dans un lieu de débauche derrière l'Hôtel de Condé. Ceux à qui ce Poëte étoit connu particulièrement se recrièrent contre une calomnie si mal fondée. Voïez *Avertissement* Note 8.

*Jacques Amyot*, Abbé de Belloczane & de saint Corneille de Compiègne, Evêque d'Auxerre. Grand Aumônier de France & Commandeur des Ordres du Roi, étoit de Melun & de très-basse extraction. Il fit ses Etudes dans l'Université de Paris; & fut ensuite pourvû dans celle de Bourges d'une Chaire, qu'il quitta pour être Précepteur des Enfants de *Guillaume de Saffi Bouchetel*, Secrétaire d'Etat. La Traduction des *Amours de Théagène & de Chariclée*, qu'il fit imprimer en

1549. fut le commencement de sa réputation & de sa fortune. Elle le fit connoître à la Cour, & le Roi *Henri II.* lui donna l'Abbaïe de Belloczane. En 1551. il fut choisi pour porter à Trente la protestation du Roi contre le Concile, & s'acquitta de cette Commission d'une manière, qui lui fit beaucoup d'honneur. Peu de tems après son retour d'Italie, il fut choisi par *Henri II.* pour être le Précepteur de ses Enfants. Ce fut à la reconnoissance de ses augustes Elèves, qu'il dut sa grande fortune. *Charles IX.* le fit Evêque d'Auxerre & Grand Aumônier. *Henri III.* lui donna le Cordon-bleu, qu'en sa considération il attacha pour toujours à la Grande-Aumônerie. Il mourut le 6. de Février 1593. dans sa soixante-dix-neuvième année. Son principale Ouvrage est sa Traduction de toutes les *Oeuvres de Plutarque*. Les graces du stile la firent réussir, quoique peu fidèle; & malgré les changemens arrivés dans la Langue, on la lit encore avec plaisir. Les *Vies des Hommes Illustres* on été traduites plusieurs fois depuis lui; mais sa Traduction est toujours restée seule entre les mains de tout le monde; & celle même de *M. Dacier*, laquelle parut en 1722. ne l'a point fait oublier.

CHANG. Vers 91, *Pourvû qu'avec éclat leurs rimes débitées, &c.*] Ce Vers & le suivant étoient ainsi dans les premières Editions.

*Pourvû qu'avec honneur leurs rimes débitées  
Du Public dédaigneux ne soient point rebutées.*

Pourvû qu'ils puissent plaire au plus puissant des Rois ;  
 Qu'à Chantilli Condé les souffre quelquefois ;  
 95 Qu'Enguien en soit touché , que Colbert & Vivone ,  
 Que la Rochefoucaut , Marillac & Pompone ,

REMARKES.

CHANG. Vers 93. *Pourvû qu'ils puissent plaire, &c.* ] On lit, *Pourvû qu'ils sçachent*, dans toutes les Editions, qui ont précédé celle de 1713.

IMIT. Ibid. *Pourvû qu'ils puissent plaire au plus puissant des Rois.* ] Ce Vers & les treize qui le suivent, sont une Imitation de tout cet endroit d'*Hor. L. I. Sat. X.V. 81.*

*Plotius, & Varius, Mœcenas, Virgiliusque,  
 Valgius, & probet hæc Octavius optimus, atque  
 Fuscus: & hæc utinam Viscorum laudet uterque  
 Ambitione relegatâ, te dicere possum,  
 Pollio; te Messala tuo cum fratre; simulque  
 Vos, Eibuli & Servi, simul his te, candide Furni;  
 Complures alios, doctos ego quos & amicos  
 Prudens prætereo: quibus hæc, sint qualia cumque,  
 Arridere velim; doliturus si placeant spe  
 Deterius nostrâ. Demetri, teque, Tigelli  
 Discipularum inter jubeo plorare cathedras.*

VERS 94. & 95. *Qu'à Chantilli Condé, &c. Qu'Enguien, &c.* ] Le Grand Prince de Condé, qui passa les premières années de sa vie dans sa Maison de Chantilli; & M. Henri-Jules de Bourbon, qu'on appelloit alors le Duc d'Enguien & qui fut Prince de Condé après la mort de son Père.

VERS 95. — *que Colbert & Vivone.* ]

Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Seignelay, Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand Trésorier des Ordres du Roi, Contrôleur Général de ses Finances, Surintendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France, né à Paris le 31. Août 1619. & mort à Paris le 6. de Septembre 1683. âgé de 64. ans six jours. Voies *Satire VIII. V. 195.*

Vivone. Voies *Epiître IV. Vers*

107. & l'Avertissement sur la même *Epiître.*

VERS 96. *Que la Rochefoucaut, Marillac & Pompone.* ]

François VI. Duc de La Rochefoucaut, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Poitou, né le 15. de Decembre 1613. & mort à Paris le 17. de Mars 1680. âgé de près de 77. ans; étoit aussi célèbre par la beauté de son esprit, que par la noblesse de sa naissance. Il est Auteur d'un livre de Maximes morales, & de *Mémoires* concernant la Regence d'*Anne d'Autriche*, qui sont très-estimés.

François VII. Duc de la Rochefoucaut, Grand Veneur de France, Grand'Maître de la Garde-robe du Roi, & Chevalier de ses Ordres, s'appelloit le Prince de Marillac, du vivant de son Père, dont on vient de parler.

Et mille autres qu'icy je ne puis faire entrer ,  
 A leurs traits delicats se laissent penetrer.  
 Et pleust au Ciel encor , pour couronner l'Ouvrage ,  
 100 Que Montauzier voulust leur donner son suffrage !

## R E M A R Q U E S .

Il étoit né le 15. de Juin 1634. & mourut le 12. de Janvier 1714. âgé de près de 80. ans. C'est de lui qu'il est parlé dans la *Remarque* sur le Vers 120. de la *Satire X.*

*Simon Arnauld* , Marquis de *Pomponne* , Fils de *Robert Arnauld d'Andilli* , Conseiller d'Etat , si connu par ses excellentes Traductions , Petit-Fils du célèbre *Antoine Arnauld* , Avocat au Parlement & Procureur Général de la Reine *Catherine de Medicis* ; Neveu de *M. Arnauld le Docteur* ; fut en 1671. rappelé de *Suede* , où il venoit de conclure un *Traité* important , pour succéder au Marquis de *Lyonne* dans la Charge de *Secrétaire d'Etat* pour les affaires *Etrangères*. Peu propre aux intrigues de la Cour , il quitta sa Charge en 1679. pour vivre dans la retraite. Mais en 1691. le Roi lui fit prendre place dans son Conseil en qualité de *Ministre d'Etat*. Il continua d'y servir jusqu'à sa mort arrivée le 26. de *Septembre* 1699.

VERS 99. *Et pleust au Ciel encor , &c.* ] Cette Exclamation est particulièrement imitée de celle d'*Horace* , rapportée ci-dessus : & *hec utinam Viscorum laudet uterque* ! Notre Poëte y supposoit une finesse , dont personne ne s'étoit apperçu. " Il y a apparence , disoit-il , que les deux *Viscus* étoient ordinairement , opposés dans leurs sentimens ; c'est-à-dire , que l'un étoit

„ d'un goût raisonnable , & l'autre d'un goût bizarre & particulier ; ainsi *Horace* , en souhaitant de plaire à ces deux hommes , donne une marque de son esprit , puisqu'il n'y a jamais que les choses , qui sont d'une beauté solide & immuable , qui soient approuvées par toutes sortes de gens. „ *BROSS.*

VERS 100. *Que Montauzier voulust lui donner son suffrage.* ] Le souhait obligeant & flatteur , contenu dans ces Vers , fit sur le cœur du Duc de *Montauzier* l'effet , que l'Auteur desiroit. Ce Duc commença dès-lors à s'adoucir en sa faveur. Quelque tems après il l'aborda dans la grande *Gallerie* à *Versailles* , & lui fit compliment sur la mort de *M. Boileau de Puimorin* son frère , en lui disant qu'il aimoit beaucoup feu *M. de Puimorin*. " Je sai qu'il faisoit grand cas de l'amitié dont vous l'avez honoré , répondit *M. Despréaux* , mais il en faisoit encore plus de votre vertu ; & il m'a dit plusieurs fois , qu'il étoit très-fâché que je n'eusse pas pour ami le plus honnête homme de la Cour „. Ce fut là le moment de la réconciliation. *M. de Montauzier* changea dès-lors l'estime , qu'il avoit pour notre Auteur , en une amitié , qui a duré toute sa vie , & sur le champ il l'emmena dîner avec lui. *BROSS.*

*Charles de Sainte-Maure* , Duc  
 C'est

C'est à de tels Lecteurs que j'offre mes écrits.  
 Mais pour un tas grossier de frivoles Esprits ,  
 Admirateurs zelez de toute œuvre insipide ,  
 Que non loin de la Place où Brioché préside ,  
 105 Sans chercher dans les Vers ni cadence ni son ,  
 Il s'en aille admirer le sçavoir de Pradon.

## R E M A R Q U E S.

de Montauxier, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de M. le Dauphin, premier Gentilhomme de sa Chambre & Maître de sa Garderobe, mari de la célèbre Julie d'Angennes, Demoiselle de Rambouillet, s'est rendu célèbre par sa rare probité, sa grande érudition & sa bonne conduite à la Guerre. Il mourut le 17. de Mai 1690. âgé de 80. ans. Voirs *Disc. sur la Satire*, N. 3. *Sat. I.* Vers 56. *Satire IX.* Vers 136. 302.

VERS 104. *Que non loin de la Place où Brioché préside.* ] Fameux Joueur de Marionettes, logé proche des Comédiens. D E S P. Edit. de 1701.

Pradon fit représenter sa *Phédre* par les Comédiens du Roi, qui avoient alors leur théâtre dans la rue Mazarine au bout de la rue Guénégaud. *Brioché* faisoit jouer ses Marionettes à l'autre bout de cette dernière rue, dans un endroit appelé *Château-Gaillard*, proche l'Abreuvoir du Pont-neuf. C'est par la circonstance de ce voisinage, que nôtre Auteur désigne malignement les Comédiens, qui jouoient la

*Phédre de Pradon*, comme voulant insinuer que cette Pièce ne méritoit d'être jouée, que par des Marionettes. *Fanchon* ou *François Brioché*, étoit fils de *Jean Brioché*, Arracheur de dents, que l'on regarde comme l'inventeur des Marionettes, quoiqu'il n'ait fait que les perfectionner. De son tems un Anglois avoit trouvé le secret de les faire mouvoir par des ressorts & sans cordes; mais l'on préféra celles de *Brioché* à cause des plaisanteries qu'il leur faisoit dire. *Fanchon Brioché* se rendit encore plus célèbre que son Père dans ce noble métier.

IMIT. Vers 105. *Sans chercher dans les Vers ni cadence ni son.* ] C'est ce qu'*Horace*, dans son *Art Poët.* Vers 263, appelle *immodulata poemata*.

VERS 106. *Il s'en aille admirer le sçavoir de Pradon.* ] Ce Poète étoit très-ignorant. Un jour au sortir d'une de ses *Tragédies*, M. le Prince de Conti l'aîné, lui dit, qu'il avoit mis en Europe une Ville d'Asie. Je prie vôtre Altesse de m'excuser, répondit PRADON; car je ne fais pas trop bien la *Chronologie*.

**Q**uoique l'Epître IV. sur la Campagne de Hollande, eut été faite peu de tems après que le Roi eut gratifié l'Auteur d'une Pension, & qu'il l'eut composée pour marquer sa reconnoissance envers Sa Majesté; il crut lui devoir encore adresser l'Epître VIII. pour le remercier plus particulièrement de ses bienfaits. C'est pour cela qu'il appelloit celle-ci son Remercîment. Il la fit en 1675. & la récita lui-même au Roi; mais il ne la laissa paroître que l'année suivante pour les raisons, que l'on dira dans la Remarque sur le Vers 1. Au reste cette Pièce, quant au fonds, est toute de l'invention de l'Auteur. Il y soutient ingénieusement le personnage d'un Satirique, chagrin de se voir forcé de loüer, & qui feignant de ne savoir comment s'y prendre, n'en trouve que mieux le moien de loüer d'une manière aussi délicate que neuve.



*C. E. P. f.*  
**EPISTRE VIII.**  
**AU ROY.**

**G**RAND ROI, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire,  
 Tu sçais bien que mon stile est né pour la Satire :  
 Mais mon Esprit contraint de la desavoïer ,  
 Sous Ton Regne étonnant ne veut plus que louer.

**R E M A R Q U E S .**

**VERS 1.** *Grand Roi , cesse de vaincre , ou je cesse d'écrire.* ] Ce Vers fut cause que cette *Epître* ne fut pas donnée au Public en 1675. La fin de la Campagne de cette année ne fut pas heureuse. Le Maréchal de Turenne fut tué d'un coup de canon le 27. de Juillet , après quoi nos Troupes furent obligées de repasser le Rhin , & de revenir en Alsace. Le 12. d'Août le Maréchal de Crequi perdit la Bataille de Con-sarbrieck , & s'étant sauvé dans Treves qui étoit assiégé , la Ville

fut renduë malgré lui , & il fut fait prisonnier de guerre. Ces revers obligèrent nôtre Auteur à ne point faire paroître alors son *Epître* , de peur que ses En-nemis ne fissent passer le pre-mier Vers pour une raillerie. Il l'avoit bien changé ainsi : *Grand Roi , sois moins louable , ou je cesse d'écrire.* Mais qu'il s'en falloit que ce dernier Vers eut la beauté du premier ! L'Auteur aima mieux attendre , que de supprimer un des plus beaux traits, qui fussent sortis de sa plume.

- 5 Tantost dans les ardeurs de ce zele incommode ,  
 Je songe à mesurer les syllabes d'une Ode :  
 Tantost d'une Eneïde Auteur ambitieux ,  
 Je m'en forme déjà le plan audacieux.  
 Ainsi tousjours flatté d'une douce manie ,  
 10 Je sens de jour en jour déperir mon genie ;  
 Et mes Vers en ce stile ennuyeux , sans appas ,  
 Deshonnorent ma plume , & ne T'honnorent pas.  
 Encor , si Ta valeur à tout vaincre obstinée ,  
 Nous laissoit pour le moins respirer une année :  
 15 Peut-estre mon Esprit , prompt à ressusciter ,  
 Du temps qu'il a perdu sçauroit se r'aquiter.  
 Sur ses nombreux defauts , merueilleux à décrire ,  
 Le Siecle m'offre encor plus d'un bon mot à dire.  
 Mais à peine Dinan & Limbourg sont forcez ,  
 20 Qu'il faut chanter Bouchain & Condé terrassez.

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 17. *Sur ses nombreux defauts , merueilleux à décrire.* ] Au lieu de ce Vers & du suivant , il y avoit ceux-ci dans toutes les Editions , qui ont précédé celle de 1713.

*Le Parnasse François non exempt de tous crimes ,  
 Offre encore à mes vers des sujets & des rimes.*

On fit entendre à l'Auteur , & lui-même le sentit , que le premier Vers étoit exprimé durement , & que d'ailleurs c'étoit horner trop la *Satire* , que de la renfermer dans la censure des mauvais Auteurs. Il fit au moins quarante Vers pour en trouver deux autres qui lui plussent , & s'en tint enfin à ceux qui sont ici. Voies le *Boleana*. Nomb. CVII.

CHANG. Vers 19. *Mais à peine Dinan & Limbourg sont forcez , &c.* ] Il y avoit dans la première composition :

*Mais à peine Salins & Dole sont forcez ,  
 Qu'il faut chanter Dinan & Limbourg terrassez.*

*Salins & Dole* avoient été conquis en 1674. avec le reste de la Franche-Comté. *Dinan & Limbourg* furent pris l'année suivante au commencement de la campagne. Ces quatre Villes étant

Ton courage affamé de peril & de gloire ,  
 Court d'exploits en exploits , de victoire en victoire.  
 Souvent ce qu'un seul jour Te voit executer ,  
 Nous laisse pour un an d'actions à conter.

25 Que si quelquefois las de forcer des murailles ,  
 Le soin de Tes Sujets Te rappelle à Versailles ,  
 Tu viens m'embarrasser de mille autres vertus.  
 Te voyant de plus près , je t'admire encor plus.  
 Dans les nobles douceurs d'un sejour plein de charmes ,

30 Tu n'es pas moins Heros qu'au milieu des alarmes.  
 De Ton thrône agrandi portant seul tout le faix ,  
 Tu cultives les Arts , Tu répands les bienfaits ;  
 Tu sçais recompenser jusqu'aux Muses critiques.  
 Ah ! croy-moy , c'en est trop. Nous autres Satiriques ,

35 Propres à relever les sottises du temps ,  
 Nous sommes un peu nés pour estre mécontents.  
 Nostre Muse , souvent paresseuse & sterile  
 A besoin , pour marcher , de colere & de bile.  
 Nostre stile languit dans un remerciement :

40 Mais, GRAND ROY, nous sçavons nous plaindre elegamment.  
 O ! que si je vivois sous les regnes sinistres  
 De ces Rois nés valets de leurs propres Ministres ,

R E M A R Q U E S.

Les dernières conquêtes du Roi en 1675. l'Auteur les avoit nommées dans son *Epître*. Mais quand il la publia en 1676. il ôta les deux premières, & leur substitua *Bouchain* & *Condé*, qui avoient été pris en Avril & en Mai de cette même année.

VERS 42. De ces Rois nés valets

de leurs propres Ministres. ] Les derniers Rois de la première Race laissoient toute l'administration aux Maires du Palais. *Henri III.* fut aussi dévoiié entièrement à ses *Mignons*. C'est pourquoy *Mexerau* dit, qu'on pourroit appeller son Regne, le *Regne des Favoris*.



## 374 EPISTRE VIII.

Et qui jamais en main ne prenant le timon ,  
 Aux exploits de leur temps ne prestoient que leur nom ;  
 45 Que , sans les fatiguer d'une louange vaine ,  
 Aisément les bons mots couleroient de ma veine !  
 Mais toujours sous Ton regne il faut se récrier.  
 Toujours , les yeux au Ciel , il faut remercier.  
 Sans cesse à T'admirer ma critique forcée  
 50 N'a plus , en écrivant , de maligne pensée ;  
 Et mes chagrins sans fiel , & presque évanouïs ,  
 Font grace à tout le siecle en faveur de LOUIS.  
 En tous lieux cependant la Pharsale approuvée  
 Sans crainte de mes vers va la teste levée.

## REMARQUES.

IMIT. Vers 49. *Sans cesse à T'admirer ma critique forcée, &c.* ] par lesquels *Saint-Geniex* termine l'Épître Dédicatoire de ses Satires, Ce Vers & les trois suivans sont qu'il adresse *Ad nobilissimum & imités de ces beaux Vers Latins, illustrissimum virum DELBENUM.*

*Dotibus excellens animi mentisque polita ,  
 Æterno , Delbene , mihi celebrabere cantu.  
 Occurris tu sæpe animo , dum Musa querelas  
 Incipit , & cæptos cogis dimittere versus  
 Placatam. Sermone loqui dediscit amaro ,  
 Ignorat Satyras , in te dum spectat , & illi  
 Desinit irasci quod te produxerit ævo.*

M. Despréaux , en renfermant la même pensée en moins d'espace, a bien enchéri sur son original, par le tour vif & le ton chagrin qu'il donne à ses Vers. Cette Remarque est due , quant au fonds à M. Desforges-Maillard , dans sa Lettre sur l'Imitation à M. le Président Boubier , &c. déjà citée sur le Vers 261. de la Satire IX. & sur le Vers 219. de la Satire X.

VERS 53. — *La Pharsale approuvée, &c.* ] La Pharsale de Brébœuf. DESP.

*Guillaume de Brébœuf* , natif de Basse Normandie , mourut en 1661. âgé de 43. ans , après vingt ans d'une Fièvre maligne & opiniâtre , qu'il avoit été impossible de guérir. C'est durant le cours de cette Fièvre , qu'il composa ses différens Ouvrages. Le plus connu de tous est la *Pharsale* de *Lucain* imitée en Vers François. *Brébœuf* s'étoit si fort entousiasmé de son original, qu'il le passe en bien des endroits , & qu'il est presque toujours plus outré que lui. L'P.

55 La licence par tout regne dans les écrits.  
 Déjà le mauvais sens reprenant ses esprits ,  
 Songe à nous redonner des Poëmes Epiques ,  
 S'empare des discours mesmes Academiques.

R E M A R Q U E S .

Rapin dans ses *Réflexions sur l'Art Poétique*, dit que " *La Pharsale* de Brébœuf gâta bien de la jeu- nesse, qui se laissa éblouir à la pompe de ses Vers. En effet ils ont de l'éclat; mais après tout ce qui paroît grand & élevé dans ce Poëme, quand on y regarde de près, ne passe parmi les intelligens, que pour un faux brillant plein d'affectation. Les petits gé-

„ nies se laissèrent transporter „ au bruit, que fit alors cet Ou- „ vrage, qui dans le fonds n'a „ presque rien de naturel „. Ce Jugement, très-équitable, est devenu depuis long tems celui du Public, & se rapporte assés à ce que M. Despréaux dit dans ces deux Vers, qui commencent la *Parodie burlesque*, qu'il avoit eu dessein de faire de la première *Ode de Pindare*.

Malgré son fatras obscur  
 Souvent Brébeuf étincelle.

On a encore de ce Poëte *Lucain Travesti*, ou le premier livre de la *Pharsale* en Vers Burlesques, Ouvrage estimable dans son genre; le septième Livre de l'*Eneide* en Vers Burlesques; les *Entretiens solitaires*, qui sont des poë- sies pieuses d'un mérite assés médiocre; un petit Recueil de Pièces diverses, dont ce qu'il y a de meilleur est sa Gagure, qui contient cent cinquante & une *Epigrammes* sur le même sujet, sur une *Femme fardée*; des *Eloges Poétiques*, où l'on trouve de bonnes choses, & sa *Défense de l'Eglise Romaine*, Ouvrage de *Controverse* en prose contre les Calvinistes, auquel l'Auteur ne mit pas la dernière main, & dont on ne laisse pas de faire quelque cas. On a aussi deux volumes de ses *Lettres*. Il étoit Neveu du P. de Brébœuf, Jésuite, l'un des premiers Missionnaires

du Canada, où il fut martirisé par les Iroquois en 1649. Guillaume Duhamel, Aumônier du Roi, Ami & Compatriote de Brébœuf, a fait sur les Ouvrages de ce Poëte une *Dissertation*, qui mérite d'être lue, quoiqu'elle soit assés mal faite. Elle a été imprimée à Paris chés Savreux en 1664. in-12. Le titre est: *Dissertation sur la Pharsale; les Entretiens solitaires; la Défense de l'Eglise Romaine, & autres Ouvrages de M. de Brébœuf*. Voies l'*Art Poët.* Ch. premier, Vers 100.

VERS 57. ——— des Poëmes Epiques.] CHILDEBRAND & CHARLEMAGNE, Poëmes qui n'ont point réussi. DESP.

Voies au sujet de Childebrand la Note sur le Vers 242. du II. Chant de l'*Art Poët.* Au sujet de Charlemagne, la Note sur le Vers 171. de l'*Epître IX.*

Perrin a de ses Vers obtenu le pardon :

60 Et la Scene Françoisé est en proye à Pradon.

Et moy , sur ce sujet , loin d'exercer ma plume ,  
J'amasse de Tes Faits le penible volume ;  
Et ma Muse occupée à cet unique employ ,  
Ne regarde , n'entend , ne connoist plus que Toy.

65 Tu le sçais bien pourtant , cette ardeur empressée  
N'est point en moi l'effet d'une ame interessée.

## R E M A R Q U E S.

VERS 59. *Perrin* , &c. ] Voies *Sat. VII.* Vers 44. 45. *Sat. IX.* Vers 97. 293. *Epître VII.* Vers 87. *Lutrin* , Ch. V. Vers 166.

VERS 60. *Et la Scene Françoisé est en proye à Pradon.* ] Voies *Sat. IV.* Vers 5. *Sat. VII.* Vers 44. 45. *Sat. VIII.* Vers 267. *Sat. IX.* Vers 97. *l'Avvertissement sur l'Epître VII.* & la *Remarque* sur le Vers 106. de la même *Epître*.

VERS 62. *J'amasse de Tes Faits le penible volume* ] Ce Vers & les deux suivans pourroient faire

croire , que l'Auteur étoit déjà nommé pour écrire l'Histoire du Roi. Mais il ne le fut qu'en 1677. Voies *l'Avvertissement sur l'Epître VII.*

VERS 65. *Tu le sçais bien pourtant , cette ardeur empressée* , &c. ] Ce Vers & les quinze , qui le suivent , sont ceux dont j'ai dit ci-devant , qu'on les avoit mis en parallèle avec les quatorze derniers de *l'Epître I.* lesquels je crois devoir rapporter ici pour la plus grande commodité des Lecteurs.

*Pour moi , qui sur Ton nom déjà brûlant d'écrire  
Sens au bout de ma plume expirer la Satire ,  
Je n'ose de mes Vers vanter ici le prix.  
Toutefois , si quelqu'un de mes foibles écrits  
Des ans injurieux peut éviter l'outrage ,  
Peut-estre pour Ta gloire aura-t-il son usage :  
Et comme Tes exploits étonnant les Lecteurs ,  
Seront à peine creus sur la foy des Auteurs :  
Si quelque Esprit malin les veut traiter de fables ,  
On dira quelque jour pour les rendre croyables :  
Boileau , qui dans ses vers pleins de sincérité  
Jadis à tout son siècle a dit la vérité ;  
Qui mit à tout blâmer son étude & sa gloire ,  
A pourtant de ce Roi parlé comme l'Histoire.*

Beaucoup de nos Beaux Esprits ont mis en jeu la foi de la Postérité touchant ces grands Evénemens , dont la foule a , peu-

dant si long tems, fait du Regne de Louis XIV. un des plus glorieux que la France ait eus. Ce fut *Voiture* , qui donna le signal ,

Avant que Tes bienfaits courussent me chercher ,  
 Mon zele impatient ne se pouvoit cacher.

Je n'admirois que Toi. Le plaisir de le dire

70 Vint m'apprendre à louer au sein de la Satire.

Et depuis que tes dons sont venus m'accabler ,

Loin de sentir mes vers avec eux redoubler ,

Quelquefois , le dirai-je , un remords legitime

Au fort de mon ardeur , vient refroidir ma rime.

### REMARKES.

en disant à M. le Prince , alors Duc d'Enguien , dans une Lettre sur la prise de Dunkerque. " Pour moi , Monseigneur , je me réjouis de vos prospérités , comme je dois ; mais je prévois que ce qui augmente vôtre réputation présente , nuira à celles que vous devez attendre des autres siècles , & que dans un petit espace de tems , tant de grandes & importantes actions les unes sur les autres , rendront à l'avenir vôtre vie incroyable , & feront que vôtre Histoire passera pour un Roman à la Postérité . La même Idée fait le fonds de quelques petites Pièces de Vers très-bonnes , que le P. Bouhours rapporte dans le second Dialogue de sa Manière de bien penser , &c. Mais quel que soit le mérite de ces Pièces , il faut convenir , que personne n'a fait un plus heureux usage de la foi de la Postérité que M. Despréaux. Revenons à l'objet de cette Remarque. Voici ce que M. Brossette en dit , & qu'on avoit jusqu'ici placé sous le Vers 80.

" Nôtre Auteur étant un jour en conversation avec M. le Marquis de Dangeau & M. du

Charmel , ces deux Messieurs firent le parallèle de l'Eloge du Roi , exprimé à la fin de l'Épître I. & de l'Eloge qui se trouve ici. On contesta longtemps sur la préférence de ces deux endroits. M. Du Charmel étoit pour le premier ; & M. de Dangeau se déclara pour le second. Dans l'un on trouve plus de force , & dans l'autre plus de délicatesse. Enfin M. de Dangeau termina la difficulté , en disant que la pensée de l'Épître I. faisoit plus d'honneur au Roi , & que celle de l'Épître VIII. en faisoit plus au Poëte. En effet , disoit M. DESPRE'AUX , la pensée de ma I. Epître fait plus d'honneur au Roi ; parce que je dis que ses actions sont si extraordinaires , que pour les rendre croiables à la Postérité , il faudra confirmer le récit de l'Histoire par le témoignage irréprochable d'un Satirique. Mais la pensée de l'Épître VIII. me fait plus d'honneur , parce que j'y fais l'éloge de ma générosité , & du désintéressement avec lequel je voudrois louer le Roi , de peur que mes louanges ne soient suspectes de flatterie. On ne peut que souscrire à cette décision.

378 E P I S T R E V I I I.

- 75 Il me semble , GRAND ROY , dans mes nouveaux écrits ,  
 Que mon encens payé n'est plus du mesme prix.  
 J'ai peur que l'Univers , qui sçait ma récompense ,  
 N'impute mes transports à ma reconnoissance ;  
 Et que par Tes présens mon vers decrédité
- 80 N'ayt moins de poids pour Toi dans la Postérité.  
 Toutefois je sçai vaincre un remords qui Te blesse.  
 Si tout ce qui reçoit des fruits de Ta largesse ,  
 A peindre Tes exploits ne doit point s'engager ,  
 Qui d'un si juste soin se pourra donc charger ?
- 85 Ah ! plutôt de nos sons redoublons l'harmonie.  
 Le zele à mon Esprit tiendra lieu de genie.  
 Horace tant de fois dans mes Vers imité ,  
 De vapeurs en son temps , comme moy , tourmenté ,  
 Pour amortir le feu de sa ratte indocile ,
- 90 Dans l'encre quelquefois sçeut égayer sa bile.  
 Mais de la mesme main qui peignit Tullius ,  
 Qui d'affronts immortels couvrit Tigellius ,  
 Il sceut fléchir Glycere , il sceut vanter Auguste ,  
 Et marquer sur la lyre une cadence juste.
- 95 Suivons les pas fameux d'un si noble Ecrivain.  
 A ces mots quelquefois prenant la lyre en main ,  
 Au recit que pour Toy je suis prest d'entreprendre ,  
 Je croi voir les Rochers accourir pour m'entendre ,

R E M A R Q U E S.

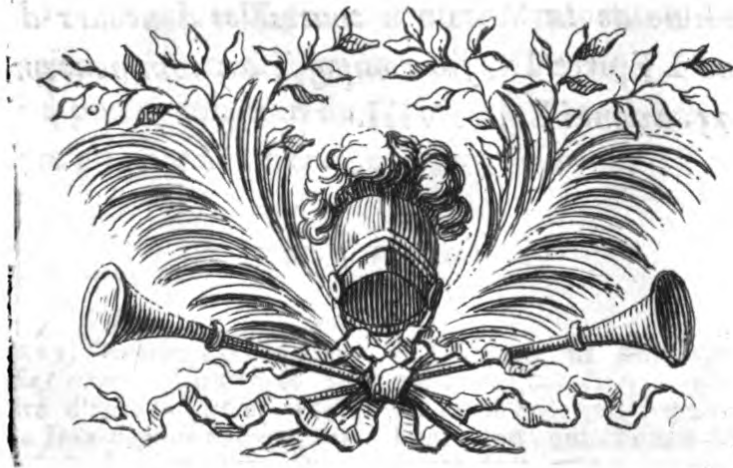
- VERS 91. — *Tullius.* ] Sénateur Romain. César l'exclut du Senat ; mais il y rentra après sa mort. D E S P.  
 Voies Horace Liv. I. Sat. VI.
- VERS 92. — *Tigellius.* ] Fameux Musicien , le plus estimé de son temps, & fort chéri d'Auguste. D E S P. Ed. 1701.  
 Voies Horace , Liv. I. Sat. VI, & X.
- VERS 93. *Il sceut fléchir Glycere , &c.* ] Sa Maîtresse. Ode XIX, Liv. I.

Et déjà mon vers coule à flots précipitez ;  
 100 Quand j'entens le Lecteur qui me crie , Arrestez :  
 Horace eut cent talens : mais la Nature avare  
 Ne vous a rien donné qu'un peu d'humeur bizarre.  
 Vous passez en audace & Perse & Juvenal :  
 Mais sur le ton flatteur Pinchefne est vostre égal.  
 105 A ce discours , GRAND ROY , que pourrois-je répondre ?  
 Je me sens sur ce point trop facile à confondre ,  
 Et sans trop relever des reproches si vrais ,  
 Je m'arreste à l'instant , j'admire , & je me tais.

## R E M A R Q U E S .

VERS 99. *Et déjà mon vers coule à flots précipitez.* ] On ne devine pas pourquoi l'Editeur de 1740. a mis : *à pas précipitez* , au lieu d'*à flots précipitez* , qui se lit dans toutes les Editions.

VERS 104. *Mais sur le ton flatteur Pinchefne est vostre égal.* ] *Pinchefne*, Neveu de *Voiture*. Il avoit fait imprimer un gros Recueil de mauvaises Poësies , contenant les *Eloges du Roi , des Princes & Princesses de son Sang , & de toute sa Cour*. C'est à quoi l'Auteur fait allusion dans cet endroit. Voies *Epître X. Vers 36. Lutrin, Chant V. Vers 163.*



**M** DESPRE'AUX , après avoir attaqué fortement l'Erreur & le Mensonge dans beaucoup de ses Ouvrages , ne devoit pas manquer d'en faire un pour inspirer l'amour de la Vérité. C'est dans cette vue qu'il a composé l'Epître IX.

Rien n'est beau que le Vrai. Le Vrai seul est aimable.

*Ce Vers explique tout le sujet de cette Pièce , dans laquelle l'Auteur a fait briller tout son Génie , en traitant une matière si conforme à ses sentimens. C'est ici qu'il a su de la manière la plus agréable unir tout le sublime de la Morale à toutes les douceurs de la Poësie. L'Epître IX. fut composée au commencement de 1675. avant l'Epître VIII.*



## EPISTRE IX.

A MONSIEUR

LE MARQUIS DE SEIGNELAY,

SECRETARE D'ETAT.

**D**ANGEREUX Ennemi de tout mauvais Flatteur,  
Seignelay, c'est envain qu'un ridicule Auteur,  
Prest à porter ton nom de *l'Ebre jusqu'au Gange*,  
Croit te prendre aux filets d'une sotté loüange.

### REMARQUES.

VERS 2. *Seignelay, &c.* ] Jean-Baptiste Colbert, Ministre & Secretaire d'Etat, mort en 1690. Fils de Jean-Baptiste Colbert, Ministre & Secretaire d'Etat. DESP.

VERS 3. — de *l'Ebre jusqu'au Gange.* ] ( *L'Ebre* ) Riviere d'Espagne. ( *Le Gange* ) Riviere des Indes. DESP.

L'Auteur fit imprimer ces mots en caractères différens, pour marquer qu'il frondoit une Expression, qui, bonne la première fois qu'on l'avoit employée, étoit devenuë triviale & ridicule par le fréquent usage, que les plus mauvais Poëtes en avoient fait.



- 5 Aussi-tost ton Esprit , prompt à se revolter ,  
 S'échappe , & rompt le piege où l'on veut l'arrester.  
 Il n'en est pas ainsi de ces Esprits frivoles ,  
 Que tout Flatteur endort au son de ses paroles ;  
 Qui dans un vain Sonnet placez au rang des Dieux ,  
 10 Se plaisent à fouler l'Olympe radieux ;  
 Et fiers du haut estage où La Serre les loge ,  
 Avalent sans dégouft le plus grossier éloge.  
 Tu ne te repais point d'encens à si bas prix.  
 Non que tu sois pourtant de ces rudes Esprits  
 15 Qui regimbent toujours , quelque main qui les flatte.  
 Tu souffres la louiange adroite & délicate ,  
 Dont la trop forte odeur n'ébranle point les sens.  
 Mais un Auteur novice à répandre l'encens ,  
 Souvent à son Heros , dans un bizarre Ouvrage ,  
 20 Donne de l'Encensoir au travers du visage :

## R E M A R Q U E S.

VERS 11. *Et fiers du haut estage où La Serre les loge.* ] LA Serre , fade Panégyriste , qui se flattoit d'être fort capable de composer des Eloges , suivant l'usage où l'on étoit en ce tems-là de faire des Portraits en vers ou en prose. " Il faut accorder , dit Sorel „ dans sa *Bibliothèque Française* , „ pag. 157. que M. de La Serre „ s'est trouvé très - propre à ces „ sortes d'Ouvrages , & qu'il a „ un Génie particulier pour ce- „ la , soit qu'il leur laisse la for- „ me d'Eloges , ou qu'il les in- „ sère dans les Epîtres dedica- „ toires de quelques Livres. Il „ en faut retrancher les pensées „ trop hardies ou trop irréguliè- „ res , & les paroles peu conve- „ nables „. C'est-à-dire , que La Serre eut été bon Ecrivain , s'il eut su penser & s'exprimer. Voirés *Sat. III. Vers 176. Sat. IX. Vers 72.*

IMIT. Vers 15. *Qui regimbent toujours, quelque main qui les flatte.* ] HORACE, L. II. *Sat. I. Vers 20.*

*Cui male si palpère , recalcitrat undique tutus.*

VERS 20. *Donne de l'Encensoir au travers du visage.* ] Ce Vers est devenu Proverbe. BROSS.

Je ne fais si je me trompe , mais il me semble que le Pro- verbe , *donner de l'encensoir par le nez* , est plus ancien que M. Despréaux. Cela supposé , son Vers n'en seroit que la traduction.

Va loüer Monterey d'Oudenarde forcé ,  
 Ou vante aux Electeurs Turenne repouffé.  
 Tout éloge imposteur blesse une ame sincere.  
 Si pour faire sa cour à ton illustre Pere ,  
 25 Seignelay , quelque Auteur d'un faux zele emporté ,  
 Au lieu de peindre en lui la noble activité ,  
 La solide vertu , la vaste intelligence ,  
 Le zele pour son Roi , l'ardeur , la vigilance ,  
 La constante equité , l'amour pour les beaux arts ,  
 30 Lui donnoit les vertus d'Alexandre ou de Mars ;

## R E M A R Q U E S.

VERS 21. *Va loüer Monterey* ] Gouverneur des Pais-bas. DESP. d'Oudenarde forcé. ] Après la Bataille de Senefz gagnée par le Prince de Condé , les Alliés voulurent effacer la honte de leur défaite par la prise de quelqu'une de nos Villes. Le Comte de Monterey , Gouverneur des Pais-bas pour l'Espagne , & Général de l'Armée Espagnole , assiégea Oudenarde. Mais le Prince de Condé l'obligea de lever le siège avec précipitation , le 12. Septembre 1674. Jean Dominique de Haro , Comte de Monterey par sa Femme , après la mort de laquelle arrivée le 10. de Mai 1710. il entra dans l'Etat Ecclesiastique , & reçut l'Ordre de Prêtrise en 1712. mourut en Février 1716. âgé de 67. ans. Il étoit le second Fils de Don

Loüis Mendez de Haro , Premier Ministre du Roi d'Espagne Philippe IV. & l'un des plus grands Hommes d'Etat , que l'Espagne ait eus. Le Traite des Pyrénées , qu'il conclut en 1659. avec le Cardinal Maxarin lui fit autant d'honneur , qu'il en fit peu au Cardinal.

VERS 22. *Ou vante aux Electeurs Turenne repouffé.* ] Ce Vers aussi bien que le précédent est une contre-vérité. Celui ci désigne la Bataille de Turkein en Alsace , gagnée par M. de Turenne contre les Allemands , le 5. Janvier 1675.

IMIT. Vers 24. *Si pour faire sa cour à ton illustre Pere , &c.* ] Ce Vers & les dix suivans sont une Imitation d'Horace , qui dit à Quinctius , Livre I. Epitre XVI. Vers 25. & 29.

*Si quis bella tibi terrâ pugnata , marique  
 Dicat , & his verbis vacuas permulceat aures , &c.  
 ——— Angusti laudes agnoscere possis ;  
 Cum pateris sapiens emendatusque vocari.*

- Et, pouvant justement l'égalier à Mecene ,  
 Le comparoit au fils de Pelée ou d'Alcmene ,  
 Ses yeux d'un tel discours foiblement ébloüis ,  
 Bien-toft dans ce tableau reconnoistroient L O U I S ,  
 35 Et , glaçant d'un regard la Mufe & le Poëte ,  
 Imposeroient silence à fa verve indiscrete.  
 Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui ,  
 Et ne s'applaudit point des qualitez d'autrui.  
 Que me sert en effet , qu'un admirateur fade  
 40 Vante mon embonpoint , si je me sens malade ,  
 Si dans cet instant mesme un feu feditieux  
 Fait boüillonner mon sang , & petiller mes yeux ?  
 Rien n'est beau que le Vrai. Le Vrai seul est aimable.  
 Il doit regner par tout , & mesme dans la fable :  
 45 De toute fiction l'adroite fauffeté  
 Ne tend qu'à faire aux yeux briller la Verité.  
 Sçais-tu, pourquoy mes Vers sont lûs dans les Provinces,  
 Sont recherchez du Peuple , & reçeus chez les Princes ?

## R E M A R Q U E S.

VERS 32. *Le comparoit au fils de Pelée* ] Achille. DESP. ou *d'Alcmene.* ] Hercule. DESP. IMIT. Vers 39. *Que me sert en effet, &c.* ] Horace, dans la même Epître XVI. Vers 19.

*Neu, si te populus sanum, restéque valentem*

*Diçlitet, occultam febrem sub tempus edendi*

*Diffimules, donec manibus tremor incidat unctis.*

Nôtre Auteur n'a pris ici que le fonds de l'idée d'Horace, mais il l'a réellement imité dans cet endroit de son Epître III. V. 35.

*A quoi bon quand la Fièvre en nos arteres brûle,*

*Faire de nostre mal un secret ridicule ?*

*Le feu sort de vos yeux petiliens & troublez,*

*Vostre pouls inégal marche à pas redoublez :*

*Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige ?*

- Ce n'est pas que leurs sons , agreables , nombreux ,  
 50 Soient toujourns à l'oreille également heureux :  
 Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gène la mesure ,  
 Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure.  
 Mais c'est qu'en eux le Vrai du Mensonge vainqueur ,  
 Par tout se montre aux yeux , & va saisir le cœur ;  
 55 Que le Bien & le Mal y sont prisez au juste ;  
 Que jamais un Faquin n'y tint un rang auguste ,  
 Et que mon cœur toujourns conduisant mon esprit ,  
 Ne dit rien au Lecteur , qu'à soi-mesme il n'ait dit.  
 Ma pensée au grand jour par tout s'offre & s'expose ;  
 60 Et mon Vers , bien ou mal , dit tousjours quelque chose.

## R E M A R Q U E S.

VERS 51. *Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gène la mesure.* ] " M. Despréaux , dit l'Auteur du *Bo-leana Nomb.* L. me fit com-prendre . . . . que par le sens gênant la mesure , il avoit voulu exprimer certaines transposi-tions forcées , dont les meil-leurs Auteurs ne sauroient se défendre , mais dont ils tâchent de sauver la dureté par routes les souplesses de leur art. Dans ces situations , disoit-il , vous

, diriez que le Vers grimace , ou  
 , fait certaines contorsions. Je vais  
 , vous en donner un exemple sensi-  
 , ble dans un Vers de CHAPELAIN.  
 , Il est question d'y exprimer l'ac-  
 , tion du fameux CYNEGIRE , qui  
 , s'étant attaché à l'un des cre-  
 , neaux , se vit le bras emporté ;  
 , il y attache l'autre bras , & ce  
 , bras a le sort du premier , de ma-  
 , nière qu'il s'attacha aux cre-  
 , neaux avec les dents. Ce que  
 CHAPELAIN exprime ainsi :

, Les dents , tout lui manquant , dans les pierres il plante,  
 , Voilà , disoit-il , le plus parfait  
 , modèle de la mesure gênée par le  
 , sens : car on ne sauroit dire que le  
 , Vers de CHAPELAIN manque par  
 , le sens , mais cette Transposition  
 , bizarre & , pour ainsi dire , dans  
 , toute sa crudité , révolte encore  
 , plus les yeux que les oreilles , au  
 , lieu qu'un grand Poète en de pa-  
 , reilles extrémités , par toutes les  
 , fineses de son art , cherche à adou-  
 , cir ce qui de soi-même est rude ,,

Rien n'est aujourd'hui si com-mun que ces Vers , où le sens gêne la mesure. Les Inversions for-cées reviennent à la mode. On croit par là rendre les Vers & plus forts & plus poétiques. On ne fait que les rendre plus durs & plus désagréables. J'en pourrois citer beaucoup d'exemples. Mais, outre que cela me meneroit plus loin que je ne veux , je n'ai pas dessein d'offenser personne.

C'est par là quelquefois que ma Rime surprend.  
 C'est là ce que n'ont point Jonas , ni Childebrand ,  
 Ni tous ces vains amas de frivoles sonnettes ,  
 Montre , Miroir d'Amours , Amitiez , Amourettes ,

## R E M A R Q U E S.

VERS 62. *C'est là ce que n'ont point Jonas , ni Childebrand.* ] JONAS , *Poëme Epique de Jacques Coras. Voies Satire IX. Vers 91.* CHILDEBRAND , *Poëme Epique du Sieur de Sainte-Garde. Voies Epitre VIII. Vers 57. Art Poëtique , Ch. III. Vers 242.*

VERS 64. *Montre , &c.* ] *La Montre* , petit Ouvrage mêlé de Vers & de Prose par *Bonnecorse* , Marseillois , qui a été Consul de la Nation Françoisse au Grand Caire. Il envoia cet Ouvrage à *Scudery* , qui le fit imprimer à Paris en 1666. Quelques années après M. *Despréaux* le nomma parmi les livres , qui servent au combat des Chanoines dans le *Lutrin* , Ch. V. Vers 142. *Bonnecorse* étant ensuite à Paris en fit parler par *Bernier* le voyageur , à M. *Despréaux* , dont la réponse ne le satisfit point. Pour s'en vanger , il composa son *Lutrigot* , qui fut imprimé à Marseille , & dont il envoia le premier Exemplaire au Maréchal de *Vivone*. Ces faits sont contenus dans une *Lettre* , que M. de *Bonnecorse* m'écrivit de Marseille, le 19. de Février 1700. Je la communiquai à M. *Despréaux* , qui me fit la réponse suivante. " Je n'ai aucun mal talent contre M. de *Bonnecorse* du beau Poëme qu'il a imaginé contre moi. Il semble qu'il ait pris à tâche dans ce Poëme d'attaquer tous les traits les plus vifs de mes Ouvrages ; &

„ le plaifant de l'affaire est que,  
 „ fans montrer en quoi ces traits  
 „ pèchent , il se figure qu'il suf-  
 „ fit de les rapporter pour en  
 „ dégouster les hommes. Il  
 „ m'accuse surtout d'avoir dans  
 „ le *Lutrin* exagéré en grands  
 „ mots de petites choses pour les  
 „ rendre ridicules : & il fait lui-  
 „ même , pour me rendre ridi-  
 „ cule , la chose dont il m'ac-  
 „ cuse. Il ne voit pas que , par  
 „ une conséquence infaillible ,  
 „ si le *Lutrin* est une impertinen-  
 „ te imagination , le *Lutrigot* est  
 „ encore plus impertinent , puis-  
 „ que ce n'est que la même cho-  
 „ se plus mal exécutée. Du reste  
 „ on ne sçauroit m'élever plus  
 „ haut qu'il fait , puisqu'il me  
 „ donne pour suivans & pour  
 „ admirateurs passionés les deux  
 „ plus beaux Esprits de nôtre  
 „ siècle : je veux dire M. *Racine*  
 „ & M. *Chapelle*. Il n'a pas trop  
 „ bien profité de la lecture de ma  
 „ première *Préface* , & de l'avis  
 „ que j'y donne aux Auteurs at-  
 „ taquez dans mon livre , d'at-  
 „ tendre pour écrire contre moi,  
 „ que leur colère soit passée.  
 „ S'il avoit laissé passer la sien-  
 „ ne , il auroit vû que traiter  
 „ de haut-en-bas un Auteur ap-  
 „ prouvé du Public , c'est traiter  
 „ de haut-en-bas le Public mê-  
 „ me ; & que me mettre à cali-  
 „ fourchon sur un *Lutrin* , c'est  
 „ y mettre tout ce qu'il y a de  
 „ gens senez , & M. *Brossette* lui-  
 „ même , qui me fait l'honneur

- 65 Dont le titre souvent est l'unique soutien ,  
Et qui parlant beaucoup ne disent jamais rien.  
Mais peut-estre enyvré des vapeurs de ma Muse ,  
Moi-même en ma faveur , Seignelay , je m'abuse.  
Cessons de nous flatter. Il n'est Esprit si droit
- 70 Qui ne soit imposteur , & faux par quelque endroit.  
Sans cesse on prend le masque , & quittant la Nature ,  
On craint de se montrer sous sa propre figure.  
Par là le plus sincere assez souvent déplaît.  
Rarement un Esprit ose estre ce qu'il est.
- 75 Vois-tu cet Importun que tout le monde évire ;  
Cet Homme à toujours fuir qui jamais ne vous quitte ?  
Il n'est pas sans esprit : mais né triste & pèzant ,  
Il veut estre folâtre , évaporé , plaisant :  
Il s'est fait de sa joye une loy necessaire ,
- 80 Et ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.

## R E M A R Q U E S.

„ *meas esse aliquid putare nugas.*  
„ Je ne me souviens point d'a-  
„ voir jamais parlé de M. de  
„ Bonnacorse à M. Bernier , & je  
„ ne connoissois point le nom  
„ de Bonnacorse quand j'ai parlé  
„ de la Montre dans l'Épître à M.  
„ de Seignelay. Je puis dire même  
„ que je ne connoissois point *La*  
„ *Montre d'Amour* , que j'avois  
„ seulement entrevûë chés *Bar-*  
„ *bin* , & dont le titre m'avoit  
„ paru très-frivole , aussi bien  
„ que ceux de tant d'autres ou-  
„ vrages de Galanterie moderne,  
„ dont je ne lis jamais que le  
„ premier feuillet. Mais voilà  
„ assés parlé de M. de Bonnacor-  
„ se. Venons à M. Bourfaut , qui  
„ est , à mon sens , de tous les

„ Auteurs que j'ai critiqués. ce-  
„ lui qui a le plus de mérite, &c.  
BROSS.

Ibid. — *Miroir d'Amour* ]  
Ouvrage de M. Perrault , intitule-  
lé : *La Métamorphose d'Orante en*  
*Miroir* ; & non pas : *Le Miroir à*  
*Dorante* , comme l'a dit M. Bros-  
sette. Faute qui a passé dans tou-  
tes les Editions depuis celle de  
Genève. 1717.

Ibid. — *Amitiez* , *Amouret-*  
*tes*. ] Les Oeuvres de René Le  
*Pais* , sont intitulées : *Amitiez* ,  
*Amours & Amourettes*. Voirés *Sa-*  
*tire III*. Vers 180.

VERS 75. *Vois-tu cet Importun* ,  
&c. ] Ce Portrait a été fait sur  
un Homme fort obscur , dont  
l'Auteur avoit oublié le nom.

La Simplicité plaist sans étude & sans art.

Tout charme en un Enfant , dont la langue sans fard ,

A peine du filet encor débarassée ,

Sçait d'un air innocent bégayer sa pensée.

85 Le faux est toujours fade , ennuyeux , languissant :

Mais la Nature est vraie , & d'abord on la sent.

C'est elle seule en tout qu'on admire , & qu'on aime.

Un esprit né chagrin plaist par son chagrin mesme.

Chacun pris dans son air est agreable en foy.

90 Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moy.

Ce Marquis estoit né doux , commode , agreable :

On vantoit en tous lieux son ignorance aimable :

Mais depuis quelques mois devenu grand Docteur ,

Il a pris un faux air , une sotte hauteur.

95 Il ne veut plus parler que de rime & de prose.

Des Autheurs décriez il prend en main la cause.

Il rit du mauvais goust de tant d'Hommes divers ,

Et va voir l'Opera , seulement pour les Vers.

### R E M A R Q U E S.

IMIT. Vers 84. *Sçait d'un air innocent bégayer sa pensée.* ] PER- 35. SE a dit *Satire* première , Vers

————— *Tenero supplantat verba palato.*

VERS 88. *Un esprit né chagrin plaist par son chagrin mesme.* ] M. le Duc de Montauxier. Il ne laissoit pas d'avoir beaucoup d'amis , & d'être fort estimé , à cause de sa probité & de sa vertu. Voies *Disc. sur la Sat.* Note 3. 12. *Sat. I.* Vers 56. *Sat. IX.* Vers 136. 302. *Epit. VII.* Vers 100. Le *Misanthrope* de Molière , tout Misanthrope qu'il est , ne laisse pas de plaire aussi , & de se faire aimer , parce qu'il est honnête

homme. Cela fait même que l'on s'intéresse dans sa fortune , dans ses sentimens , & dans sa malheureuse passion pour une Coquette.

VERS 92. *Ce Marquis , &c.* ] M. le C. D. F. avoit eu d'abord une ignorance fort aimable , & disoit agreablement des incongruités ; mais il perdit la moitié de son mérite , dès qu'il voulut être savant & se piquer d'avoir de l'esprit.

- Voulant se redresser soi-mesme on s'estropie ,  
 100 Et d'un original on fait une copie.  
 L'Ignorance vaut mieux qu'un sçavoir affecté.  
 Rien n'est beau , je reviens , que par la verité.  
 C'est par elle qu'on plaist , & qu'on peut long-temps plaie.  
 L'esprit lasse aisément , si le cœur n'est sincere.
- 105 Envain , par sa grimace un Bouffon odieux  
 A table nous fait rire , & divertit nos yeux .  
 Ses bons mots ont besoin de farine & de plâtre.  
 Prenez-le teste à teste , ostez-lui son theâtre ,  
 Ce n'est plus qu'un cœur bas , un Coquin tenebreux.
- 110 Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.  
 J'aime un Esprit aisé qui se montre , qui s'ouvre ,  
 Et qui plaist d'autant plus , que plus il se découvre.  
 Mais la seule Vertu peut souffrir la clarté.  
 Le Vice toujourns sombre aime l'obscurité.
- 115 Pour paroistre au grand jour , il faut qu'il se déguise.  
 C'est luy qui de nos mœurs a banni la franchise.  
 Jadis l'Homme vivoit au travail occupé ,  
 Et ne trompant jamais , n'estoit jamais trompé.  
 On ne connoissoit point la ruse & l'imposture.
- 120 Le Normand mesme alors ignoroit le parjure.

## R E M A R Q U E S.

VERS 105. *En vain , par sa grimace un Bouffon odieux , &c.* ] On apprend par le *Boleana* , Nomb. XL. que le POËTE a voulu peindre ici le célèbre *Lulli*. C'est en effet là son véritable caractère , à s'en rapporter à tout ce que l'on fait de lui.

VERS 120. *Le Normand mesme*

*alors ignoroit le parjure.* ] L'Auteur disoit à propos de ce Vers : *Je date de loin. C'étoit deux cens ans avant le déluge.* Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on reproche aux Normands leur peu de sincérité. Le *Roman de la Rose* les donne pour Soldats à *Male-Bouche* , fol. 25. Edition de 1531.

*Male-Bouche que Dieu maudie ,  
 Ent de souldoyers de Normandie.*



390 E P I S T R E I X.

- Aucun Rheteur encore arrangeant le discours ,  
 N'avoit d'un art menteur enseigné les détours ,  
 Mais si-tost qu'aux Humains faciles à seduire ,  
 L'Abondance eut donné le loisir de se nuire ,  
 125 La Mollesse amena la fausse Vanité.  
 Chacun chercha , pour plaire , un visage emprunté.  
 Pour ébloiir les yeux , la Fortune arrogante  
 Affecta d'étaler une pompe insolente.  
 L'or éclata par tout sur les riches habits.  
 130 On polit l'Emeraude , on tailla le Rubis ,  
 Et la laine & la foye en cent façons nouvelles  
 Apprirent à quitter leurs couleurs naturelles.  
 La trop courte Beauté monta sur des patins,  
 La Coquette tendit ses laqs tous les matins ,  
 135 Et mettant la céruse & le plâtre en usage ,  
 Composa de sa main les fleurs de son visage.  
 L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foy.  
 Le Courtizan n'eut plus de sentimens à foy.  
 Tout ne fut plus que fard , qu'erreur , que tromperie.  
 140 On vid par tout regner la basse flatterie.

R E M A R Q U E S.

Les Romains faisoient un pareil reproche aux Grecs ; & l'on trouve dans JUVENAL, *Sat.* VI. Vers 16.

————— *Græcis nondum jurare paratis*  
*Per caput alterius*

IMIT. Vers 131. *Et la laine* pour être une Imitation de ce  
*& la foye , &c.] M. Broffette.* que *Virgile* dit dans son *Eglogue*  
 donne ce Vers & le suivant *IV.* Vers 42.

*Nec varios discet mentiri lana colores.*

En ce cas-là ce seroit une Imitation fort imparfaite. Le Vers de *Virgile* est fort supérieur aux deux qui sont ici.

Le Parnasse sur tout fecond en Imposteurs ,  
 Diffama le papier par ses propos menteurs.  
 De là vint cet amas d'ouvrages mercenaires ,  
 Stances , Odes , Sonnets , Epistres liminaires ,  
 145 Oû toujours le Heros passe pour sans pareil ,  
 Et fust-il louche & borgne , est réputé Soleil.  
 Ne crois pas toutefois , sur ce discours bizarre ,  
 Que d'un frivole encens malignement avare ,  
 J'en veuille sans raison frustrer tout l'Univers.  
 150 La loüange agreable est l'ame des beaux Vers.

## R E M A R Q U E S.

VERS 146. *Et fust-il louche & borgne , est réputé Soleil.* ] M. Servien , Sur-Intendant des Finances , n'avoit qu'un œil ; & on ne laissoit pas de le traiter de Soleil dans les *Epîtres dédicatoires* , & les autres éloges qu'on lui

adrescoit. Le trait de Satire , lancé dans ce Vers , tombe en particulier sur cet endroit de l'*Eglogue* , intitulée *Christine* , que l'Abbé *Ménage* fit pour la Reine de Suede en 1656. Vers 171.

*Le grand , l'illustre Abel , cet Esprit sans pareil ,  
 Plus clair , plus pénétrant que les traits du Soleil.*

ABEL *Servien* , Chevalier , Marquis de Sablé & de Châteauneuf , Comte de la Roche-des-Aubiers , Baron de Meudon , Grand-Senechal d'Anjou , Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé , Ministre & Secrétaire d'Etat , Sur-Intendant des Finances , Chancelier des Ordres du Roi & l'un des quarante de l'Académie Française , étoit d'une ancienne Famille Noble de Dauphiné , & nâquit à Grenoble en 1593. Il fut en 1616. Procureur Général au Parlement de Dauphiné , deux ans après fait Conseiller d'Etat ; & en 1630. nommé Premier Président du Parlement de Bourdeaux , où il n'alla point , parce que peu de tems après il fut fait Se-

crétaire d'Etat. Au retour d'une Ambassade extraordinaire en Italie , après avoir conclu le traité de Querasque , il donna la démission de sa Charge de Secrétaire d'Etat & se retira de la Cour , parce qu'il n'étoit pas agréable au Cardinal de Richelieu. La Reine Anne le fit revenir d'Anjou en 1643. & l'envoia Plénipotentiaire à Munster avec le Duc de Longueville & le Comte d'Arvaux. Pendant la Guerre civile de la France , il fut encore obligé de quitter la Cour. Il y revint ensuite & ne la quitta plus. Ses talens & ses services lui valurent les différentes Charges dont il fut honoré. Il mourut à Meudon le 17. de Février 1659. dans sa 66. année.

- Mais je tiens , comme toy , qu'il faut qu'elle soit vraye ,  
 Et que son tour adroit n'ait rien qui nous effraye.  
 Alors , comme j'ai dit , tu la sçais écouter ,  
 Et sans crainte à tes yeux on pourroit t'exalter.
- 155 Mais sans t'aller chercher des vertus dans les nuës ,  
 Il faudroit peindre en toy des veritez connuës :  
 Décrire ton esprit ami de la raison ,  
 Ton ardeur pour ton Roy puisée en ta maison ,  
 A servir ses desseins ta vigilance heureuse ;
- 160 Ta probité sincere , utile , officieuse.  
 Tel , qui hait à se voir peint en de faux portraits ,  
 Sans chagrin voit tracer ses veritables traits.  
 Condé mesme , Condé , ce Heros formidable ,  
 Et non moins qu'aux Flamans aux Flatteurs redoutable ;
- 165 Ne s'offenseroit pas , si quelque adroit Pinceau  
 Traçoit de ses Exploits le fidele Tableau :  
 Et dans Seneffe en feu contemplant sa peinture ,  
 Ne desavoüroit pas Malherbe ni Voiture.  
 Mais malheur au Poëte insipide , odieux ,
- 170 Qui viendroit le glacer d'un éloge ennuyeux.  
 Il auroit beau crier : *Premier Prince du monde ,*  
*Courage sans pareil , lumiere sans seconde ;*

## R E M A R Q U E S.

VERS 163. *Condé mesme , &c.* ]  
*Louis de Bourbon* , Prince de Con-  
 dé. mort en 1686. D E S P.

VERS 167. *Et dans Seneffe en*  
*feu , &c.* ] Fameux combat de  
 Monseigneur le Prince. D E S P.

Les Troupes réunies des Alle-  
 mands , des Espagnols & des  
 Hollandois , commandées par  
 le Prince d'Orange , furent défai-

tes à la Bataille de Seneffe en  
 Flandres , le 11. d'Août 1674.  
 par M. le Prince de Condé. C'est  
 la plus éclatante & la plus sin-  
 gulière des actions de ce grand  
 Général.

VERS 171. — *Premier Prince*  
*du Monde , &c.* ] Commencement  
 du Poëme de Charlemagne. D E S P.  
 Ce Poëme commençoit ainsi

Ses Vers jettez d'abord , sans tourner le feuillet ,  
Iroient dans l'antichambre amuser Pacolet.

## R E M A R Q U E S.

dans la première Edition , qui parut en 1664.

*Premier Prince du Sang du plus grand Roi du monde ,  
Courage sans pareil , lumière sans seconde ;  
Et dont l'esprit égal en diverse saison  
Sçait triompher de tous , & cede à la raison , &c.*

Dans la seconde Edit. en 1666. le second Vers fut mis ainsi :

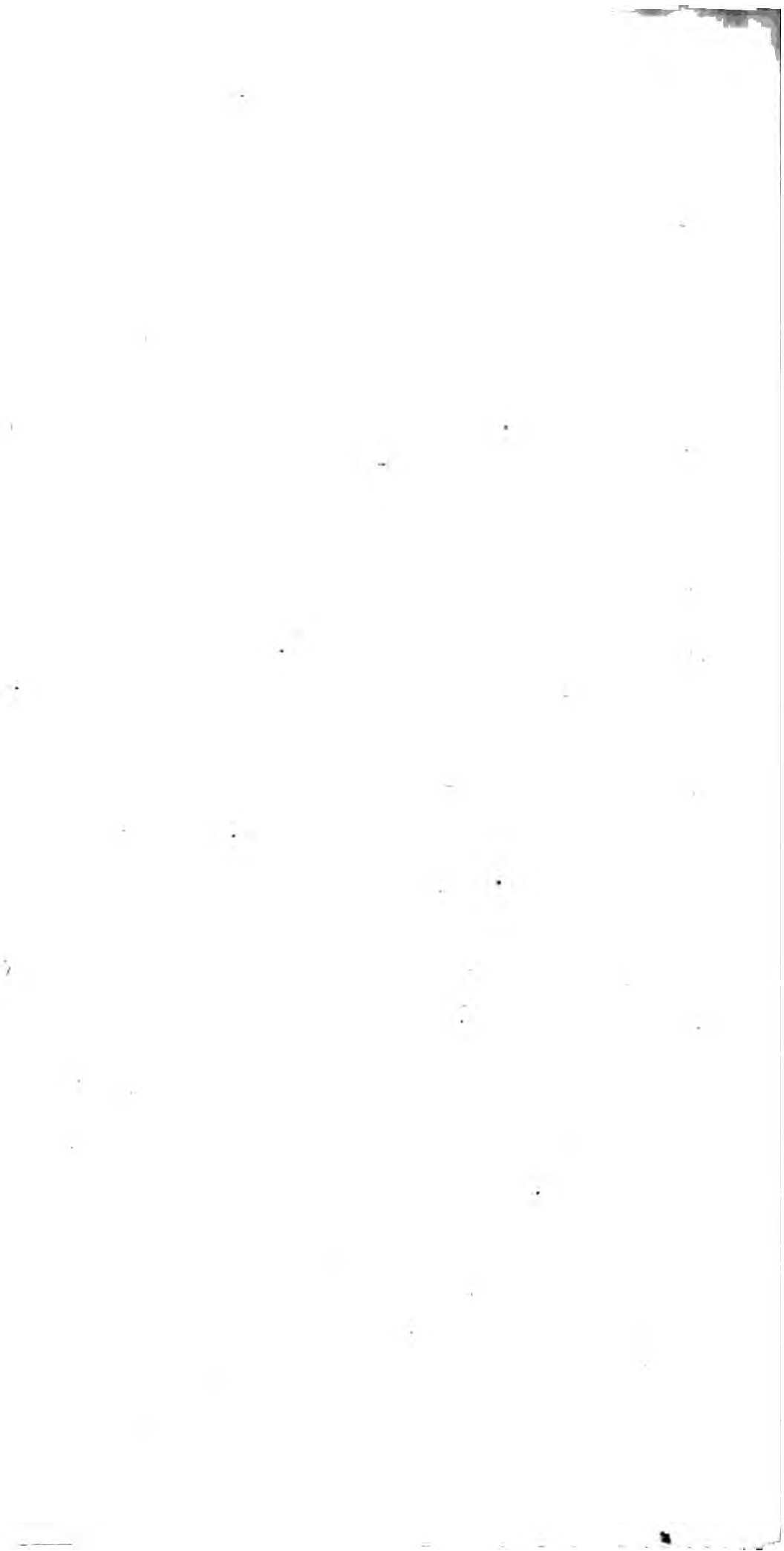
*Prince d'une valeur en victoires seconde.*

Ce Poème est de Louis le Laboureur, Trésorier de France & Bailli du Duché de Montmorenci , aujourd'hui Enguien près Paris. Son Père & son Grand-père en avoient été Baillis avant lui. Outre son Poème de Charlemagne on a de lui trois Poèmes sur les Conquêtes de M. le Prince , alors Duc d'Enguien , lesquels furent imprimés en 1647. *La Promenade de Saint Germain à Mademoiselle de Scudery* ; Ouvrage mêlé de Prose & de Vers ; & les *Avantages de la Langue Françoise sur la Latine* , qui parurent la même année. C'est ce qu'il a fait de mieux. Il mourut le 21. de Juin 1679. Il étoit Neveu de Dom Claude le Laboureur , ancien Prévôt de l'Isle-Barbe sur la Saône près Lion , & frère de Jean le Laboureur , Aumônier du Roi & Prieur de Juvigné , mort au mois de Juin 1675. dans sa cinquante-troisième année. Ces deux Auteurs sont célèbres par les grands services , qu'ils ont rendus à nôtre Histoire.

Nous avons un autre Poème de Charlemagne sur un plan fort différent de celui de M. Le Laboureur. Il se trouve dans un volume in-12. imprimé à Paris chés Ser-cy en 1667. sous ce titre : *Poësies Chrétiennes. CHARLEMAGNE PENITENT. Les IV. Fins de l'Homme* , où il est traité de la Mort , du Jugement dernier , du Paradis , & de l'Enfer. Avec la *Chute du premier Homme* , par M. Courtin. Ce Livre est dédié à David Pénitent. Dans l'Approbation l'Auteur est qualifié : *Ancien Professeur en Humanité de l'Université de Paris* ; & non *Professeur en Rhétorique* , comme l'a dit M. Brossette.

VERS dernier. — *amuser Pacolet.* ] Fameux Valet de pied de Monseigneur le Prince. D E S P.

Quand M. Le Laboureur eut présenté son Poème de Charlemagne , M. le Prince en lut quelque chose , après quoi il donna le Livre à Pacolet , à qui il renvoïoit ordinairement tous les Ouvrages qui l'ennuïoient.



---



---

\* P R É F A C E

POUR LES TROIS DERNIERES EPISTRES.

J E ne sçay si les trois nouvelles Epistres que je donne ici au Public , auront beaucoup d'Approbateurs : mais je sçay bien que mes Censeurs y trouveront abondamment de quoy exercer leur critique. Car tout y est extrêmement hazardé. Dans le premier de ces trois ouvrages, sous prétexte de faire le procès à mes derniers Vers , je fais moi-mesme mon éloge , & n'oublie rien de ce qui peut estre dit à mon avantage. Dans le second je m'entretiens avec mon Jardinier de choses très-basses , & très-petites ; & dans le troisiéme je decide hautement du plus grand & du plus important point de la Religion , je veux dire de l'Amour de Dieu. J'ouvre donc un beau champ à ces Censeurs , pour attaquer en moi , & le Poëte orgueilleux , & le Villageois grossier , & le Theologien temeraire. Quelque fortes pourtant que soient leurs attaques , je dou-

R E M A R Q U E S.

\* Cette *Préface* parut à la tête des trois dernières *Epistres* publiées à la fin de 1675. dans un cahier séparé , que l'Auteur fit ajouter à l'Edition de tous ses Ouvrages faite l'année précédente.

te qu'elles ébranlent la ferme résolution que j'ay prise, il y a long-temps, de ne rien répondre, au moins sur le ton sérieux, à tout ce qu'ils écriront contre moi.

A quoy bon en effet perdre inutilement du papier ? ( 1 ) Si mes Epistres sont mauvaises, tout ce que je diray ne les fera pas trouver bonnes : & si elles sont bonnes, tout ce qu'ils feront ne les fera pas trouver mauvaises. Le Public n'est pas un Juge qu'on puisse corriger, ni qui se règle par les passions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces Escrips qui se font ordinairement contre des ouvrages où l'on court, ne servent qu'à y faire encore plus courir, & à en mieux marquer le mérite. Il est de l'essence d'un bon Livre d'avoir des Censeurs ; & la plus grande disgrâce qui puisse arriver à un Escrip qu'on met au jour, ce n'est pas que beaucoup de gens en disent du mal, c'est que personne n'en dise rien.

Je me garderai donc bien de trouver mauvais qu'on attaque mes trois Epistres. Ce qu'il y a de certain, c'est que je les ay fort travaillées, & principalement celle de l'Amour de

### R E M A R Q U E S.

( 1 ) Si mes Epistres sont mauvaises. ] Cette pensée est imitée de Jean Orven, Anglois, Poëte Latin célèbre, dans cette Epigramme, qu'il adresse au Lecteur.

*Nostra patrocinium non possunt Carmina. Quare ?  
Si bona sunt, bona sunt : si mala sunt, mala sunt.*

Dieu , que j'ai retouchée plus d'une fois , & où j'avouë que j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'esprit , & de lumieres. J'avois dessein d'abord de la donner toute seule , les deux autres me paroissant trop frivoles , pour estre presentées au grand jour de l'impression avec un Ouvrage si serieux. Mais des Amis très-sensés m'ont fait comprendre que ces deux Epistres , quoique dans le stile enjoué , estoient pourtant des Epistres morales , où il n'estoit rien enseigné que de vertueux. Q'ainsi estant liées avec l'autre , bien loin de lui nuire , elles pourroient mesme faire une diversité agreable ; & que d'ailleurs beaucoup d'honnestes gens souhaitant de les avoir toutes trois ensemble , je ne pouvois pas avec bienfiance me dispenser de leur donner une si legere satisfaction. Je me suis rendu à ce sentiment , & on les trouvera rassemblées ici dans un mesme cahier. Cependant comme il y a des Gens de pieté , qui peut-estre ne se soucieront gueres de lire les entretiens , que je puis avoir avec mon Jardinier & avec mes Vers , il est bon de les avertir qu'il y a ordre de leur distribuer à part la derniere , sçavoir celle qui traite

## R E M A R Q U E S.

Il ajoute dans une autre *Epi-* Auteur paroît avoir eu principa-  
*gramme* , & c'est ce que nôtre lement en vuë.

*Nemo potest versus ( nec tanta potentia Regum )  
Vel servare malos , vel jugulare bonos.*



de l'Amour de Dieu ; & que non seulement je ne trouveray pas estrange qu'ils ne lisent que celle-là ; mais que je me sens quelquefois moy-mesme en des dispositions d'esprit , où je voudrois de bon cœur n'avoir de ma vie composé que ce seul Ouvrage , qui vraisemblablement fera la dernière piece de Poësie qu'on aura de moy : mon genie pour les Vers commençant à s'épuiser , & mes emplois historiques ne me laissant gueres le temps de m'appliquer à chercher , & à ramasser des rimes.

Voilà ce que j'avois à dire aux Lecteurs. Avant néanmoins que de finir cette Préface , il ne sera pas hors de propos , ce me semble , de rassurer des Personnes timides , qui n'ayant pas une fort grande idée de ma capacité en matiere de Théologie , douteront peut-estre que tout ce que j'avance en mon Epistre soit fort infallible , & apprehendront qu'en voulant les conduire je ne les égare. Afin donc qu'elles marchent seurement , je leur diray , vanité à part , que jay leû plusieurs fois cette Epistre à un fort grand nombre de Docteurs de Sorbonne , de Peres de l'Oratoire & de ( 2 ) Jesuites très-celebres , qui tous y ont ap-

### R E M A R Q U E S.

( 2. ) *Jesuites tres-celebres.* ] Le P. de *La Chaize* , le P. *Gaillard* , & quelques autres. dans le Château d'Aix en Forets , le 25. d'Août 1624. petit Neveu du fameux P. *Coston* , Confesseur d'*Henri IV.* fut choisi par

plaudi , & en ont trouvé la doctrine très- saine & très-pure. Que beaucoup de Prelats illustres , à qui je l'ay recitée , en ont jugé comme Eux. Que Monseigneur l'Evesque de Meaux ( 3 ) c'est-à-dire , une des plus grandes Lumieres qui ayent éclairé l'Eglise dans les derniers Siecles , a eu long-temps mon Ouvrage entre les mains & qu'après l'avoir leû & releû plusieurs fois , il m'a non seulement donné son approbation , mais a trouvé bon que je publiasse à tout le monde , qu'il me la donnoit. Enfin que

## R E M A R Q U E S.

le feu Roi pour Confesseur en 1675. Au renouvellement de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres en 1701. le Roi l'en nomma Honoraire. Il mourut le 20. de Janvier 1709. âgé de 85. ans. Ce Jésuite né homme de condition avoit beaucoup d'esprit , & étoit savant en Philosophie , en Théologie , en Histoire & Antiquités. Il avoit à l'égard de ce dernier Article , particulièrement étudié les Médailles.

*Honoré Gaillard* , né à Aix en Provence , & fils d'un Avocat au Parlement de cette Province , s'étoit fait une très-grande réputation par ses Sermons. Il ne fut pas moins célèbre pour la Direction ; & la Reine d'Angleterre *Marie-Beatrix-Eleanor d'Est* , se mit sous sa conduite les dernières années de sa vie , & y mourut. Il fut ensuite Recteur du Collège de Paris , puis Supérieur de la Maison Professe , poste que son grand âge lui fit

quitter. Il mourut à Paris le 11. de Juin 1727. dans la quatre-vingt sixième année de son âge , après 69. ans de Profession religieuse.

( 3. ) *M. l'Evesque de Meaux.* ]  
**JACQUES BENIGNE BOSSUET** , Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , Grand Archidiaque & Doïen de Metz , ensuite Abbé de saint Lucien de Beauvais , sacré Evêque de Condom en 1670. nommé Précepteur de *Louis Dauphin de France* la même année ; Premier Aumônier de *Madame la Dauphine* en 1680. Evêque de Meaux en 1681. de l'Académie Française en 1671. Supérieur de la Maison de Navarre en 1695. Conseiller d'Etat en 1697. & premier Aumônier de *Madame la Duchesse de Bourgogne* en 1698. étoit né à Dijon le 27. de Septembre 1627. d'une ancienne Famille du Parlement de cette Ville. Il mourut à Paris le 13. d'Avril 1704. âgé de 76. ans 6. mois 16. jours.

pour mettre le comble à ma gloire, ce saint Archevesque (4) dans le Diocèse duquel j'ai le bonheur de me trouver, ce grand Prelat, dis-je, aussi éminent en doctrine & en vertus, qu'en dignité & en naissance, que le plus grand Roy de l'Univers, par un choix visiblement inspiré du Ciel, a donné à la Ville capitale de son Royaume, pour assurer l'Innocence, & pour détruire l'Erreur, Monseigneur l'Archevesque de Paris, en un mot, a bien daigné aussi examiner soigneusement mon Epistre, & a eû mesme la bonté de me donner sur plus d'un endroit des conseils que j'ay suivis; & m'a enfin accordé aussi son approbation, avec des éloges, dont je suis également ravi & confus.

(5) Au reste, comme il y a des Gens qui

### R E M A R Q U E S.

(4.) *ce saint Archevesque.*] LOUIS-ANTOINE DE NOAILLES, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, nommé à l'Evêché de Cahors en 1679. transféré l'année suivante à Châlons sur Marne; fait Archevêque de Paris en 1695. ensuite Cardinal, Commandeur des Ordres du Roi, Proviseur de la Maison & Société de Sorbonne, & Supérieur de celle de Navarre, étoit un Prelat infiniment estimable par ses vertus & par son amour pour la paix; & très-digne des louanges, que nôtre Poëte lui donne ici. Il mourut à Paris le 4. de Mai 1729. *Plenus dierum, omni-*

*bus flebilis*, dit son *Epitaphe*. Il étoit âgé de 78. ans.

(5.) *Au reste, &c.*] L'Auteur substitua cet Article dans l'Édition de 1701. à cet autre qui terminoit sa *Préface* dans l'Édition faite en 1695.

“ Je croïois n'avoir plus rien  
 „ à dire au Lecteur. Mais dans  
 „ le temps mesme que cette Pré-  
 „ face étoit sous la presse, on  
 „ m'a apporté une miserable  
 „ Epistre en Vers que quelque  
 „ Impertinent a fait imprimer,  
 „ & qu'on veut faire passer pour  
 „ mon Ouvrage sur l'Amour de  
 „ Dieu. Je suis donc obligé d'a-  
 „ jouter cet article, afin d'aver-

ont

ont publié, que mon Epistre n'estoit qu'une vaine declamation, qui n'attaquoit rien de réel, ni qu'aucun Homme eût jamais avancé : Je veux bien, pour l'interest de la Verité, mettre ici la Proposition que j'y combats, dans la Langue, & dans les termes qu'on la soutient en plus d'une Ecole. La voici *Attritio ex gehenna metu sufficit, etiam sine ulla Dei dilectione, & sine ullo ad Deum offensum respectu; quia talis honesta & supernaturalis est.* C'est cette Proposition que j'attaque, & que je soutiens fausse, abominable, & plus contraire à la vraie Religion, que le Lutheranisme ni le Calvinisme. Cependant je ne croy pas qu'on puisse nier qu'on ne l'ayt encore soutenue depuis peu, & qu'on ne l'ayt mesme inserée ( 6 ) dans quelques Catechismes en des mots fort approchans des termes Latins, que je viens de rapporter.

## R E M A R Q U E S.

„ tir le Public, que je n'ay fait  
 „ d'Epistre sur l'Amour de Dieu,  
 „ que celle qu'on trouvera ici :  
 „ l'autre estant une piece fausse,  
 „ & incomplete, composée de  
 „ quelques vers qu'on m'a de-  
 „ robés, & de plusieurs qu'on

„ m'a ridiculement prêté, aussi-  
 „ bien que les notes téméraires  
 „ qui y sont „  
 „ ( 6 ) dans quelques Catechismes. ]  
 C'est ce qu'on peut voir dans le  
 Catechisme de M. Joli, & dans  
 quelques autres.

**M** DESPRE'AUX aiant été nommé par le Roi en 1677. pour écrire son Histoire, sembloit avoir entièrement abandonné la Poësie. Néanmoins, seize ans après, en 1693. il composa son ODE sur la prise de Namur; & l'année suivante il publia sa X. Satire. A la vuë de ce dernier Ouvrage l'audace des Critiques se réveilla. Il fut exposé à la censure d'une infinité de Poètes médiocres; & ce fut pour leur répondre qu'il composa cette Epître. Elle est écrite avec beaucoup d'art; & c'est une chose assés singulière d'y voir un Poète Satirique couvrir ses Censeurs de confusion; rejeter sur eux toute l'indignation du Public; & s'attirer noblement la tendresse & la compassion des Lecteurs. Nôtre Auteur avoit une grande prédilection pour cette Pièce, qu'il apelloit ordinairement ses inclinations. Elle fut faite au commencement de l'année 1695. & l'idée en est prise d'Horace, Livre I. Epître XX. Voiés le Bolæana, Nombre LIV.

La Fresnaie-Vauquelin finit le premier Livre de ses Satires par une Pièce, qui porte en titre: A son Livre, & qui n'est qu'une ample Imitation de l'Epître d'Horace. Cette dernière n'a que 28. Vers. Celle de M. Despréaux en a 132. & la Pièce de La Fresnaie Vauquelin, qui remplit exactement le plan d'Horace, est de 254. Vers. C'est un des meilleurs Ouvrages de cet Auteur. On en citera quelques Morceaux dans les Remarques.



*C. Eleri. 2*  
ÉPISTRE X.

A MES VERS.

**J'**A Y beau vous arrester , ma remonstrance est vaine ;  
Allez , partés , mes Vers , dernier fruit de ma veine ;  
C'est trop languir chés moi dans un obscur fejour.  
La prison vous déplaist , vous cherchez le grand jour ;

REMARQUES.

IMIT. Vers 1. *J'ay beau vous arrester, &c.* ] Horace ainsi l'Épître XX. de son premier Livre.

*Vértumnum , Janumque , Liber , spectare videris :  
Scilicet ut prostes Sofforum pumice mundus.  
Odisti claves , & grata sigilla pudico :  
Paucis ostendi gemis , & communia laudas , &c.*

La Fresnaie *Vauquelin* , en parlant de cette manière la dernière *Satira* de son I. Livre.

*Mon Livre , je voy bien que quelque vain espoir  
T'eleve maintenant & te veut decevoir :  
Et je m'apperçoy bien qu'ennuyé tu te faches  
Entre tant de papiers , & qu'échapper tu taches  
Pour aller à Paris , pour te faire imprimer ,  
Ecarriir & laver , pensant te faire aimer*

- 5 Et déjà chés Barbin , ambitieux Libelles ,  
 Vous brûlez d'étaller vos feüilles criminelles.  
 Vains & foibles Enfans dans ma vielleſſe nés ,  
 Vous croyés ſur les pas de vos heureux Aiſnés ,  
 Voir bien-toſt vos bons mots, paſſant du Peuple aux Princes ;  
 10 Charmer également la Ville & les Provinces ;  
 Et par le prompt effet d'un ſel réjouïſſant ,  
 Devenir quelquefois Proverbes en naiſſant.  
 Mais perdés cette erreur dont l'appas vous amorce.  
 Le temps n'eſt plus , mes Vers , où ma Muſe en ſa force  
 15 Du Parnaſſe François formant les Nourriçons ,  
 De ſi riches couleurs habilloit ſes leçons :

## R E M A R Q U E S.

*Eſtant ainſi vendu par la main d'un Libraire ,  
 Qui tiendra ſa boutique au Palais ordinaire , &c.  
 Regarde que tu fais , tu veux doncques partir ?  
 Tu veux donc me laiſſer ? je veux bien t'avertir ,  
 Que tu te hâtes trop ; quelle mouche te pique  
 De te vouloir ſoumettre à l'injure publique ?  
 Tu veux eſtre imprimé ? Tu pleures & gemis ,  
 Alors que je te montre à quelques miens amis , &c.*

*Martial apoſtrophe ainſi ſon Livre , Epigramme IV. Liv. I.*

*Argiletanas maris habitare tabernas ,  
 Cùm tibi , parve liber , ſcrinia noſtra vacent , &c.  
 Ætherias , laſcive , cupis volitare per auras :  
 I fuge ; ſed poteris tutior eſſe domi.*

VERS 5. *Et déjà chez Barbin ,* ment un grand ſens en peu de  
*ambitieux Libelles. ]* Libraire du Palais. D E S P. paroles. Elles ſont ordinairement

VERS 12. *Devenir quelquefois* adoptées par le Public , & de-  
*Proverbes en naiſſant. ]* Il y a des viennent bien-tôt Proverbes.  
*Expreſſions heureuſes, qui renfer-* Telles ſont , par exemple , ces  
 Vers de nôtre Auteur.

*J'appelle un Chat un Chat , & Rollet un fripon. Sat. I. V. 52.*

*La Raiſon dit Virgile , & la Rime Quinault. Sat. II. V. 20.*

*Des ſoties d'autrui nous vivons au Palais. Ep. II. V. 51.*

*Un Sot trouue toujours un plus Sot qui l'admire. ArtPoët. Ch. I. V. dern.*

*Un Fat quelquefois ouvre un avis important. Art Poët. Ch. I. V. 50.*

VERS 15. *Du Parnaſſe François formant les Nourriçons. ]* Ce Vers

- Quand mon Esprit poussé d'un courroux legitime,  
 Vint devant la Raison plaider contre la Rime,  
 A tout le Genre Humain sceût faire le procez,  
 20 Et s'attaqua soi-mesme avec tant de succes.  
 Alors il n'estoit point de Lecteur si sauvage,  
 Qui ne se déridast en lisant mon Ouvrage,  
 Et qui pour s'égayer, souvent dans ses Discours  
 D'un mot pris en mes Vers n'empruntast le secours.  
 25 Mais aujourd'hui qu'enfin la Vieillesse venuë,  
 Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenuë,  
 A jetté sur ma teste, avec ses doigts pezans,  
 Onze lustres complets surchargez de trois ans,  
 Cessez de presumer dans vos folles pensées,  
 30 Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées  
 Courir l'argent en main les Lecteurs empressez.  
 Nos beaux jours sont finis, nos honneurs sont passés.

## REMARKES.

& le suivant désignent l'Art Poétique,

VERS 17. *Quand mon Esprit poussé d'un courroux legitime, &c.* ] Satire II.

VERS 19. *A tout le Genre Humain sceût faire le procez.* ] Satire VIII.

VERS 20. *Et s'attaqua soi-mesme avec tant de succes.* ] Satire IX.

VERS 25. *Mais aujourd'hui qu'enfin, &c.* ] Le jugement, que nôtre Auteur portoit lui-même

sur ce Vers & les trois, qui le suivent, est contenu dans une Lettre qu'il écrivit à M. de Mau-croix, au mois d'Août 1695. Voies la, Tome IV.

VERS 26. *Sous mes faux cheveux blonds, &c.* ] L'Auteur avoit pris la perruque. DES P.

IMIT. Vers 28. *Onze lustres complets surchargez de trois ans.* ] c'est-à-dire, cinquante-huit ans. Ovide, Liv. IV. des Tristes Eleg, XX.

— novemque

*Addiderat lustris altera lustra novem.*

IMIT. Vers 32. *Nos beaux jours sont finis, nos honneurs sont passés.* ] Ce Vers ressemble un peu à celui-ci de l'Épître V.

*Ainsi que mes beaux jours, mes chagrins sont passés.*



Dans peu vous allez voir vos froides resveries  
Du Public exciter les justes moqueries,

35 Et leur Auteur, jadis à Regnier preferé :

A Pinchefne, à Liniere, à Perrin comparé.

Vous aurés beau crier : O Vieillesse ennemie !

N'a-t-il donc tant vescu que pour cette infamie ?

Vous n'entendrez par tout qu'injurieux brocards

40 Et sur vous & sur lui fondre de toutes parts.

Que veut-il, dira-t-on ? Quelle fougue indiscrete

Ramene sur les rangs encor ce vain Athlete ?

### R E M A R Q U E S.

Et tous les deux ressemblent à *Tragédie de Mitridate*, Acte III.  
ce Vers de M. Racine dans sa Sc. V.

*Mes ans se sont accrus : mes honneurs sont détruits.*

IMIT. Vers 34. — du Public exciter les justes moqueries. ] Nôtre Auteur profite en Maître de ce que La Fresnaie - Vauquelin dit, en parlant à son Livre, dans la Satire déjà citée.

*Et diras en toy-mesme, He qu'ay-je voulu faire !*

*Ah, qu'ay-je miserable indiscret desiré !*

*Lorsque tu te verras d'un moqueur déchiré.*

CHANG. Vers 36. A Pinchefne, à Liniere, à Perrin comparé. ] Sur Pinchefne, voir Ep. VIII. Vers 26. Lut. Ch. V. V. 163. Sur Liniere ; SAT. IX. V. 236. Ep. I. V. 40. Ep. II. V. 8. Ep. VII. V. 89. Art Poët. Ch. II. V. 194. Sur Perrin ; SAT. III. V. 44. Sat. IX. V. 97. 293. Ep. VII. V. 87. Ep. VIII. V. 59.

Dans la première composition, il y avoit ; A Sanlecque, à Regnard, à Bellocq, &c. Ces trois Poëtes ont composé des Satires, & ils avoient écrits contre la Satire X, de nôtre Auteur ; mais il ne voulut pas faire imprimer leurs noms ; & il mit ces trois autres Poëtes, qui n'étoient plus vivans. Regnard s'étoit reconcilié avec lui, & Bellocq lui avoit fait

faire des excuses.

Sur Sanlecque, voir Avert. sur l'Ep. I. Note dern. Avert. sur l'Ep. VII. Sur Regnard, voir le Boléana, nomb. LXIV.

Pierre Bellocq, Parisien, Valet de Chambre du Roi, Porte manteau de la Reine Marie-Thérèse, & ensuite de Madame la Duchesse de Bourgogne, Auteur de quelques Poësies estimées, mourut au Château du Louvre le 4. d'Octobre 1704 âgé de 59. ans. C'étoit un homme d'un esprit très-agréable, & qu'on recherchoit dans les Compagnies.

IMIT. Vers 37. — O Vieillesse ennemie ! &c. ] Vers du Cid. DESP.

VERS 41. Que veut-il, dira-t-on ? ] Ce sont les propres tet-

Quels pitoyables Vers ! Quel stile languissant !  
 Malheureux , laisse en paix ton cheval vieillissant ,  
 45 De peur que tout à coup efflanqué , sans haleine ,  
 Il ne laisse , en tombant , son Maistre sur l'arene.  
 Ainsi s'expliqueront nos Censeurs sourcilleux :  
 Et bien-tost vous verrés mille Auteurs pointilleux  
 Piece à piece épluchant vos sons & vos paroles ,  
 50 Interdire chez vous l'entrée aux hyperboles ;  
 Traiter tout noble mot de terme hazardeux ,  
 Et dans tous vos Discours , comme monstres hideux ,  
 Hüier la Metaphore , & la Metonymie ,  
 ( Grands mots que Pradon croit des termes de Chymie : )

## R E M A R Q U E S .

mes de quelques Censeurs de nô- *laisse en paix , &c.* ] C'est une  
 me Poëte. *Imitation de ces deux Vers d'Ho-*  
 IMIT. Vers 44. *Malheureux ,* *race , Liv. I. Ep. I. Vers 7.*

*Solve senescentem mature sanus equum , ne  
 Peccet ad extremum ridendus , & ilia ducat.*

Pradon avoit fait l'application de nôtre Auteur. Il ne rend  
 de ces deux Vers à M. Despréaux, ni *mature sanus* , ni *ridendus* , qui  
 & les avoit mis à la fin d'une font toute la beauté des deux  
 Critique intitulée : *Réponse à la Vers d'Horace. Oserai-je dire, que*  
*Satire X. du Sieur D. . . . . La Fresnaie Vanquelin* , en para-  
 Mais nôtre Auteur montre ici phrasant , rend un peu mieux  
 à Pradon comment il faut tra- son Original , quoiqu'il lui reste  
 duire Horace. très-inférieur ? C'est dans la pre-  
 Quoiqu'en dise M. Brossette , mière *Satire* de son Livre I. il  
 c'est ici la plus foible des Imita- y dit :

— *defai-toy du vieil cheval , afin  
 Que boiteux ne devienne & pouffif à la fin :  
 Et de peur qu'au besoin au combat ne te faille ,  
 Et te face moquer le jour d'une bataille.*

VERS 54. *Grands mots que Pra-* l'ignorance de Pradon dans la  
*don croit des termes de Chymie.* ] *Remarque sur le dernier Vers de*  
 Voies ce qu'on a dit au sujet de l'*Epître VII.*

55 Vous soutenir qu'un Liçt ne peut estre effronté ;  
 Que nommer la Luxure est une impureté.  
 En vain contre ce flot d'averfion publique  
 Vous tiendrés quelque temps ferme sur la Boutique ;

## R E M A R Q U E S.

VERS 55. — *qu'un Liçt ne peut estre effronté.* ] Terme de la dixième Satire. DES P.

M. Perrault, Pradon, & quel-

ques autres, s'étoient acharnés à critiquer cette expression, qui est tirée du Vers 345. de la Satire X.

*Se font des mois entiers sur un lit effronté  
 Traiter d'une visible & parfaite santé.*

Rien n'est plus commun que cette Figure dans la Poësie ; & jamais Critique ne fut plus mal fondée que celle de ces Messieurs. M. le Prince de Conti ne blâmoit pas l'Epithète d'effronté ; mais il trouvoit qu'elle présentoit un autre sens, & qu'elle disoit plus que l'Auteur n'avoit voulu dire. M. Despréaux convenoit que c'étoit la seule bonne critique, qui lui eût été faite sur cet endroit.

VERS 56. *Que nommer la Luxure est une impureté.* ] M. Perrault fit la Critique de la Satire X. dans la Préface, qu'il mit à son

*Apologie des Femmes.* Cet Ecrivain blâmoit M. Despréaux d'avoir parlé des Heros à voix luxurieuses, & de la Morale lubrique des Opera ; & condamnoit ces expressions, comme contraires à la pudeur. Voiës la Lettre de M. Arnauld à M. Perrault, ici Tome IV.

IMIT. Vers 58. *Vous tiendrés quelque temps ferme sur la Boutique, &c.* ] Dans ce Vers & les six qui le suivent, nôtre Auteur profite habilement de quelques idées d'Horace, Liv. I. Epître XX. sans s'astraindre précisément à l'imiter.

*Carus eris Roma, donec te deserat atas ;  
 Contrectatus ubi manibus sordescere vulgi  
 Caperis, aut tineas pasces taciturnus inertes,  
 Aut fugies Uticam, aut vincus mitteris Ilerdam.*

On va voir dans la paraphrase de ces Vers par La Fresnaie Vauquelin, Liv. I. Sat. dernière, la source d'une partie des plai-

fanteries, que M. Despréaux a faites, en différens endroits de ses Ouvrages sur le sort des mauvais Livres.

*Je devine & prevoy que pour la nouveauté,  
 Tu seras à Paris bien venu, bien traité  
 Pour un commencement : & que tu pourras plaire  
 A quelques beaux esprits : mais du vil populaire  
 Tu seras par mespris deçà delà jetté  
 Sans qu'aucun plus te lise en ta calamité :  
 Ou bien tu seras leu jusqu'à tant qu'une plume  
 Mieux disante que toy, de parler s'accoutume*

Vous irés à la fin , honteusement exclus

- 60 Trouver au Magazin Pyrame , & Regulus ,  
 Ou couvrir chez Thierry d'une feüille encor neuve  
 Les Meditations de Buzée & d'Hayneuve ,  
 Puis en tristes lambeaux semés dans les Marchés ,  
 Souffrir tous les affronts au Jonas reprochés.
- 65 Mais quoy , de ces discours bravant la vaine attaque ,  
 Déjà comme les vers de Cinna , d'Andromaque ,  
 Vous croyés à grands pas chés la Posterité  
 Courir , marqués au coin de l'Immortalité.  
 Hé bien , contentés donc l'orgueil qui vous enyvre.
- 70 Montrés-vous, j'y consens: mais du moins, dans mon Livre  
 Commencez par vous joindre à mes premiers Ecrits.  
 C'est là qu'à la faveur de vos Freres chers ,

## R E M A R Q U E S.

*En propos familiers ainsî comme tu fais : &c.  
 Ou bien tu te verras tout rongé de vermine ,  
 De tignes ou de rats pres de quelque ruine ;  
 Et sentant tout le rance & le moisi relent ,  
 Decousû tu seras en quelque coin , dolent  
 De n'avoïr creu ton pere : enfin aux merceries ,  
 Aux pignes , aux miroirs , aux bains , aux drogueries ,  
 Aux couteaux , aux daguets , à cent petits satras  
 Qu'on transporte au Bresil , chetif tu serviras  
 D'envelope , ou de cornets à mettre de l'épice ,  
 Du clou , de la muguette ou bien de la riglisse  
 Chez un apoticaire : ou dedans un privé  
 Tu seras le secours du premier arrivé.*

VERS 60. — *Pyrame , & Regulus , ]* Pieces de Théâtre de Pradon. D E S P.

VERS 62. *Les Meditations de Buzée & d'Hayneuve. ]* Nôtre Auteur étant un jour dans la Boutique de Thierry son Libraire, s'aperçut qu'on avoit employé les

*Tragédies de Pradon à envelopper les Méditations du P. Julien Hayneuve , Jésuite. Le P. Buzée , au-*

*tre Jésuite , a fait aussi des Méditations autrefois estimées.*

VERS 64. — *tous les affronts au Jonas reprochés. ]* JONAS , Poëme heroïque , non vendu. D E S P. Ed. de 1701. Voïés *Sat. IX. V. 91. Ep. IX. V. 62.*

VERS 66. — *de Cinna , d'Andromaque. ]* CINNA , Tragédie de Corneille : ANDROMAQUE , Tragédie de Racine.

410 E P I S T R E X.

Peut-estre enfin soufferts , comme Enfans de ma plume ,  
 Vous pourrés vous sauver épars dans le volume.

- 75 Que si mesmes un jour le Lecteur gracieux  
 Amorcé par mon nom sur vous tourne les yeux ;  
 Pour m'en recompenser , mes Vers , avec usure ,  
 De vostre Auteur alors faites-lui la peinture :  
 Et sur tout prenés soin , d'effacer bien les traits  
 80 Dont tant de Peintres faux ont flestri mes portraits.

R E M A R Q U E S.

VERS 74. *Vous pourrés vous sauver épars dans le volume.* ] L'Auteur se repentoit d'avoir publié la *Satire X.* à part. Les Critiques la voyant ainsi seule , l'avoient attaquée avec plus de hardiesse , & cela lui fit prendre la résolution de ne plus donner aucun Ouvrage , qu'il ne l'insérât en même tems dans le volume de ses Oeuvres.

IMIT. Vers 75. *Que si mesmes un jour le Lecteur gracieux , &c.* ] Depuis ce Vers jusques & compris le 114. nôtre Auteur s'est modelé sur *La Fresnaie Vauquelin*, qui lui-même , dans la *Satire* adressée à son Livre , s'est modelé sur l'*Epître XX.* du Livre I. d'*Horace* , dont voici les Vers , qui sont l'Original du compte que les deux Poëtes François rendent au Public de ce qui les concerne.

*Cum tibi sol tepidus plures admo-verit aures ,  
 Me libertino natum Patre , & in tenui re  
 Majores pennas nido extendisse loqueris :  
 Ut quantum generi demas , virtutibus addas.  
 Me primis urbis belli placuisse , domique :  
 Corporis exigui , præcanum , solibus aptum ,  
 Irasci celerem , tamen ut placabilis essem.*

*La Fresnaie Vauquelin* , en même-tems qu'il imite cet endroit d'*Horace* , remplit aussi le plan entier de l'*Élégie* d'*Ovide* à la Postérité. *Trist.* Liv. V. *El.* X.

La longueur du Morceau de *La Fresnaie Vauquelin* m'empêche de le rapporter ici. Je me contenterai d'en copier , chemin faisant , quelques endroits , avec lesquels nôtre Auteur se rencontre plus particulièrement. Voici comment l'ancien Poëte commence.

*Toutefois si tu as quelquefois le bonheur  
 De voir au tour de toy quelques hommes d'honneur  
 Qui te prestent l'oreille : &c.*

Déposés hardiment : qu'au fond cet Homme horrible ,  
 Ce Censeur qu'ils ont peint si noir & si terrible ,  
 Fut un Esprit doux , simple , ami de l'équité ,  
 Qui cherchant dans ses vers la seule vérité ,  
 85 Fit sans estre malin ses plus grandes malices ,  
 Et qu'enfin sa candeur seule a fait tous ses vices.  
 Dites ; que harcelé par les plus vils Rimeurs  
 Jamais blessant leurs vers il n'effleura leurs mœurs :  
 Libre dans ses discours , mais pourtant toujourn sage ;  
 90 Affés foible de corps , affés doux de visage ,  
 Ni petit , ni trop grand , tres-peu voluptueux ,  
 Ami de la vertu plutôt que vertueux.

R E M A R Q U E S.

VERS 81. *Déposés hardiment, &c.*] les cinq suivans au bas de son  
 L'Auteur a fait mettre ce Vers & Portrait , en les disposant ainsi :

*Tu peux voir dans ces traits , qu'au fond cet Homme horrible ,  
 Ce Censeur qu'on a crû si noir & si terrible ,  
 Fut un Esprit doux , simple , ami de l'équité ,  
 Qui cherchant dans ses vers la seule vérité ,  
 Fit , sans estre malin , ses plus grandes malices :  
 Et sa candeur fit tous ses vices.*

IMIT. Vers 92. *Ami de la ver-* sensés qu'il ait faits. Il paroît y  
*tu plutôt que vertueux.* ] Ce Vers, avoir eu en vuë ces deux de La  
 au jugement de l'Auteur même , *Fresnaie Vauquelin* dans la *Satire*  
 est un des plus beaux & des plus *V.* de son Livre I.

*Peut estre que je suis , sinon du tout bien sage ,  
 A tout le moins prudent & plein d'un grand courage.*

Nôtre Auteur rend une pensée *La Fresnaie Vauquelin* fait ainsi  
 semblable avec bien plus de mo- son portrait dans la Pièce , que  
 destie. j'ai déjà citée plusieurs fois.

*Di , qu'en mon cœur estoit de Dieu la juste crainte ,  
 D'un caractère saint toujours divine empreinte :  
 Et comme en jugement , la je faisois venir ,  
 A part mon noir peché pour le faire punir.*

*Di , que je fus sujet à la haine , à l'envie ,  
 De plusieurs qui depres eplucherent ma vie :  
 Et ne m'ayant baineux par medits pardonné ,  
 Secret sur leurs medits mes mœurs je façonné.*

Que si quelqu'un , mes Vers , alors vous importune ,  
Pour sçavoir mes parens , ma vie & ma fortune ,

R E M A R Q U E S .

Ces quatre derniers Vers ( j'ai oublié de le dire en son lieu ) Auteur dit dans l'Épître VII. de- puis le Vers 55. jusques & com- font l'original de ce que nôtre pris le soixante-dixième.

*Moi-même dont la gloire ici moins répandue , &c.  
Plus croissant en vertu je songe à me vanger.*

La Fresnaie Vauquelin continue ainsi son portrait.

*Di , que je fus d'ailleurs aimé de tout le monde ,  
D'un cœur ouvert & franc , de conscience ronde ,  
Et que j'aime chacun : mais sur tous ces esprits ,  
Que la douceur d'amour & des Muses tient epris .*

*Di , que ma taille fut moyenne & non grossiere :  
Et que ma grace fut plusloft humble que fiere .  
Que l'air de mon visage à tous temoignoit bien ,  
Que j'esloy Jovial & non Saturnien :  
Qu'estant chavue je fus un peu prompt à colere :  
Mais soudain revenu , cruel ni trop severe .*

IMIT. Vers 93. & 94. *Que si rens , ma vie & ma fortune , &c. ]*  
quelqu'un , mes Vers , alors vous La Fresnaie Vauquelin dit à son  
impornune , Pour sçavoir mes pa- Livre :

*Si l'on s'enquiert à toy , Quel homme je puis estre  
Et dont je fus extrait & quand je vins à naistre ;  
Di , que , &c.*

C'est là qu'il parle de l'Origine & seul d'Enfans. Il entre ensuite de son Nom , de l'ancienneté & dans le détail de sa vie , qu'il de la noblesse des alliances de sa commence par sa première en- Maison : ce qui le conduit à par- fance & son éducation , & qu'il ler de lui-même , que son Père , finit par la date de la composi- mort fort jeune , laissa Orphelin tion de cette Pièce.

*Que quand ie t'enfanté , j'arvoy par les maisons  
Du Ciel ja veu passer quarante cinq saisons ;*

Les deux Vers qui suivent con- tiennent la date de sa naissance.

*Et justement en l'an , naissance pris j'arvoye ,  
Que le grand Roy François conquesta la Savoye .*

C'étoit en 1535. & l'Auteur aiant tire adressée à son Livre , elle fut  
45. ans. lorsqu'il composa la Sa- faite l'an 1580.

95 Contés-lui , qu'allié d'affés hauts Magistrats ,  
 Fils d'un Pere Greffier , né d'ayeux Avocats ;  
 Dés le berceau perdant une fort jeune Mere ,  
 Reduit seize ans après à pleurer mon vieux Pere ;  
 J'allai d'un pas hardi , par moi-mefme guidé ,  
 100 Et de mon feul Genie en marchant fécondé ,  
 Studieux amateur , & de Perfé & d'Horace ,  
 Affés prés de Regnier m'affeoir fur le Parnaffe.  
 Que par un coup du fort au grand jour amené ,  
 Et des bords du Permeffe à la Cour entraîné ,  
 105 Je fçêûs , prenant l'effor par des routes nouvelles ,  
 Eslever affés haut mes poétiques aîles :  
 Que ce Roy dont le nom fait trembler tant de Rois  
 Voulut bien que ma main crayonnast fes exploits :

## R E M A R Q U E S.

VERS 95. — *allié d'affés hauts Magistrats.* ] MM. de Bragelogne ; Amelot , Préfident à la Cour des Aides ; Gilbert , Préfident aux Enquêtes , Gendre de M. Don- gois ; de Lionne , Grand Audian- cier de France ; & plusieurs au- tres Maisons illuftres dans la Robe.

VERS 96. *Fils d'un Pere Greffier, &c.* ] Gilles Boileau , Greffier du Conseil de la Grand'Chambre , né le 28. de Juin 1584.

Ibid. — *né d'ayeux Avocats.* ] Il tiroit fon origine de Jean Boi- leau , Notaire & Secretaire du Roi , qui obtint des Lettres de Nobleffe pour lui & pour fa Po- ftérité , au mois de Septembre 1371. Jean Boileau , fut un des quatre nommés pour exercer la Charge près du Parlement ; & Henri Boileau , fon Petit-fils , fut reçu en 1408. Avocat du Roi en

la même Cour. Quelques-uns de leurs Décendants ont été de célè- bres Avocats.

VERS 97. *Dés le berceau per- dant une fort jeune Mere.* ] Il n'a- voit qu'onze mois quand Anne Denielle fa Mere , mourut âgée de 23. ans en 1637.

VERS 98. *Reduit seize ans après à pleurer mon vieux Pere.* ] Il mou- rut en 1657. âgé de foixante- treize ans.

VERS 102. *Affés prés de Regnier m'affeoir fur le Parnaffe.* ] Nôtre Auteur a cru pouvoir parler plus hardiment quand il n'a fait que rapporter les fentimens du Pu- blic : *Et leur Auteur jadis à Re- gnier préféré,* Vers 35.

VERS 108. — *crayonnast fes exploits.* ] Il avoit été nommé pour écrire l'Hiftoire du Roi avec M. Racine , au mois d'Oc- tobre 1677.



- Que plus d'un Grand m'aima jusques à la tendresse ;  
 110 Que ma veüë à Colbert inspiroit l'allegresse :  
 Qu'aujourd'hui mesme encor de deux sens affoibli  
 Retiré de la Cour , & non mis en oubli ;  
 Plus d'un Heros épris des fruits de mon estude ,  
 Vient quelquefois chés moi gouster la solitude.  
 115 Mais des heureux regards de mon Astre estonnant  
 Marqués bien cet effet encor plus surprenant ,  
 Qui dans mon souvenir aura toujourns sa place :  
 Que de tant d'Escrivains de l'Ecole d'Ignace

## R E M A R Q U E S.

VERS 109. *Que plus d'un Grand m'aima jusques à la tendresse, &c.* ] *La Fresnaie Vauquelin* dit quel-  
 que chose de semblable.

*Di , qu'aux Grands , aux Seigneurs representant le Prince  
 Au beau Gouvernement de nostre grand' Province ,  
 Que je fus agreable : & que durant l'effroy  
 Des troubles ils se sont tousjours servis de moy.*

VERS 110. *Que ma veüë à Col-  
 bert , &c.* ] *M. Colbert* mena un  
 jour dans sa belle maison de  
 Seaux, *M. Despréaux*, & *M. Ra-  
 cine*. Il étoit seul avec eux , pre-  
 nant un extrême plaisir à les en-  
 tendre ; quand on vint lui dire  
 que *M. l'Evêque* de . . . . . de-  
 mandoit à le voir : *Qu'on lui fasse  
 voir tout , hormis moi*, dit *M. Col-  
 bert*.

VERS 111. — *de deux sens af-  
 foibli.* ] De la vuë & de l'ouïe.

VERS 112. *Retiré de la Cour, &c.* ]  
 Il n'y alloit plus depuis l'année  
 1690. & il s'en étoit retiré pour  
 jouïr de la liberté & du repos.  
 Après la mort de *M. Racine*, il  
 alla voir le Roi pour lui appren-  
 dre cette mort ; & recevoir ses  
 ordres par rapport à son Histoï-  
 re, dont il se trouvoit seul char-  
 gé. Sa Majesté le reçut avec bon-  
 té, & quand il voulut se reti-

rer, le Roi, en faisant voir sa  
 montre qu'il tenoit par hasard  
 à la main, lui dit obligeamment ;  
*Souvenés-vous que j'ai toujourns à  
 vous donner une heure par semaine ,  
 quand vous voudrés venir.*

VERS 113. *Plus d'un Heros, &c.* ]  
*M. le Marquis de Termes*, *M. de  
 Carvois*, *M. de Pontchartrain*, *M.  
 Daguesseau*, & plusieurs autres ;  
 mais particulièrement *M. le  
 Duc*, & *M. le Prince de Conti*,  
 qui l'honorioient souvent de  
 leurs visites à Auteuil.

VERS 114. — *chés moi , &c.* ]  
 A Auteuil. DES P.

VERS 118. *Que de tant d'Escri-  
 vains de l'Ecole d'Ignace* ] *Les  
 PP. Rapin*, *Bourdalouë*, *Fouhours*,  
*Gaillard*, *Thoulier*, &c. *Bross.*

*Le P. Thoulier* quitta ensuite  
 les Jésuites. C'est *M. l'Abbé  
 d'Olivet*, de l'Académie Fran-  
 çoise, une des meilleures plus

- Estant, comme je suis, ami si déclaré,  
 120 Ce Docteur toutefois si craint, si reveré,  
 Qui contre Eux de sa plume épuisa l'énergie,  
 Arnauld, le grand Arnauld fit mon apologie.  
 Sur mon tombeau futur, mes Vers, pour l'énoncer,  
 Courés en lettres d'or de ce pas vous placer.  
 125 Allés jusqu'ou l'Aurore en naissant voit l'Hydaspe,  
 Chercher, pour l'y graver, le plus précieux jaspe.  
 Sur tout, à mes rivaux sçachez bien l'étaler.  
 Mais je vous retiens trop. C'est assés vous parler.  
 Déja plein du beau feu qui pour vous le transporte,  
 130 Barbin impatient chés moy frappe à la porte.  
 Il vient pour vous chercher. C'est lui : j'entens sa voix.  
 Adieu, mes Vers, adieu pour la dernière fois.

## R E M A R Q U E S.

mes, qu'il y ait aujourd'hui en France. DU MONTEIL.

J'ajoute que c'est un des savans Hommes, que nous aïons, & l'un de ceux, qui ont le plus le mérite Académique, c'est-à-dire, qui sont les plus propres à remplir l'objet de l'Académie Françoisse.

VERS 122. — le grand Arnauld fit mon apologie. ] M. Arnauld a fait une Dissertation où

il me justifie contre mes Censeurs. C'est son dernier Ouvrage. On le trouvera à la fin de ce Volume. DESP. Edition de 1701.

Il s'agit ici de la Lettre de M. Arnauld à M. Perrault. Elle sera dans le Tomé IV. de cette Edition.

VERS 125. — en naissant voit l'Hydaspe. ] Fleuve des Indes. DESP.

**M** DESPRE'AUX travaillant à son ODE sur la prise de Namur, se promenoit dans les Allées de son Jardin d'Auteuil. Il tâchoit d'exciter son feu, & s'abandonnoit à l'Enthousiasme. Un jour il s'aperçut que son Jardinier l'écoutoit, & l'observoit au travers des feüillages. Le Jardinier surpris ne savoit à quoi attribuer les transports de son Maître, & peu s'en fallut qu'il ne le soupçonnât d'avoir perdu l'esprit. Les postures, que le Jardinier faisoit de son côté, & qui marquoient son étonnement, parurent fort plaisantes au Maître: de sorte qu'ils se donnerent quelque tems la Comédie l'un à l'autre, sans s'en apercevoir. Cela fit naître à M. Despréaux l'envie de composer son Epître XI. dans laquelle il s'entretient avec son Jardinier, & par des discours proportionnés aux connoissances d'un Villageois, il lui explique les difficultés de la Poësie; & la peine qu'il y a sur tout d'exprimer noblement & avec élégance, les choses les plus communes & les plus sèches. De là il prend occasion de lui démontrer que le Travail est nécessaire à l'Homme pour être heureux.

Cette Epître fut composée en 1695. Horace a aussi adressé une Epître à son Fermier: c'est la quatorzième du premier Livre. Mais ces deux Poètes ont suivi des routes différentes.

## EPISTRE XL



# ÉPISTRE XI.

## A MON JARDINIER.

LABORIEUX Valet du plus commode Maître ,  
 Qui , pour te rendre heureux ici-bas pouvoit naître ,  
 Antoine , Gouverneur de mon Jardin d'Auteuil ,  
 Qui diriges chez moy l'if & le chevre-feüil ,  
 Et sur mes espaliers , industrieux genie ,  
 Sçais si bien exercer l'art de la Quintinie ;

### REMARQUES.

VERS 3. *Antoine, Gouverneur de mon Jardin d'Auteuil.* ] ANTOINE Riquiè, né à Paris. M. Despréaux, qui l'avoit trouvé dans cette Maison, lorsqu'il l'acheta en 1685. le garda toujours à son service. Après la composition de cette Epitre, la plupart des Personnes qui alloient voir l'Auteur, félicitoient Maître Antoine de l'honneur, que son Maître lui avoit fait ; & tous lui enyoient une distinction si glo-

Tome I.

rieuse. Le P. Bouhours Jésuite, lui en fit compliment comme les autres. *N'est-il pas vrai, Maître Antoine, lui dit-il d'un air railleur : que l'Epitre, que votre Maître vous a adressée, est la plus belle de toutes ses Pièces ? Nemi da, mon Père, répondit Maître ANTOINE ; c'est celle de l'Amour de Dieu.*

VERS 6. — *l'art de la Quintinie.* ] Celebre Directeur des Jardins du Roi. D E S P.

Dd

- O ! que de mon esprit triste & mal ordonné ,  
 Ainsi que de ce champ par toi si bien orné ,  
 Ne puis-je faire ôter les ronces , les épines ,  
 10 Et des defaux sans nombre arracher les racines !  
 Mais parle : Raisonnons. Quand du matin au soir ,  
 Chés moi pouffant la bêche , ou portant l'arrosoir ,  
 Tu fais d'un sable aride une terre fertile ,  
 Et rens tout mon jardin à tes loix si docile ;  
 15 Que dis-tu , de m'y voir resveur , capricieux ,  
 Tantost baissant le front , tantost levant les yeux ,  
 De paroles dans l'air par élans envolées ,  
 Effrayer les Oyseaux perchés dans mes allées ?  
 Ne soupçonnes-tu point , qu'agité du Demon ,  
 20 Ainsi que ce Cousin des quatre Fils Aymon ,  
 Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire ,  
 Je rumine , en marchant , quelque endroit du Grimoire ?  
 Mais non : Tu te souviens qu'au Village on t'a dit ,  
 Que ton Maistre est nommé , pour coucher par écrit ,

## R E M A R Q U E S.

Jean de la Quintinie , est Auteur de l'excellent Livre intitulé : *Instruction pour les Jardins fruitiers & potagers*. Son éloge se trouve dans les *Hommes Illustres*

de Perrault , Tome II.

IMIT. Vers 7. O ! que de mon esprit , &c. ] Horace a dit dans l'Épître XIV. de son premier Livre . Vers 4.

*Certemus , spinas animone ego fortiùs , an tu Evellas agro ; & melior sit Horatius , an res.*

VERS 20. Ainsi que ce Cousin des quatre Fils Aymon. ] Maugis. DESP. Il étoit surnommé l'Enchanteur , vaillant & preux Chevalier , lequel au monde n'avoit son pareil en l'art de Négromancie. L'Histoire que nous avons des *Quatre Fils Aimon* , est fort ancienne. Elle avoit été inventée dans ces tems,

où la barbarie & l'ignorance avoient introduit le goût de la Chevalerie. Ces sortes de Romans sont fort aimés du peuple grossier ; parce qu'ils contiennent des aventures merveilleuses & des prodiges inouis.

CHANG. Vers 24. Que ton Maistre est nommé , &c. ] Ce Vers & les

25 Les faits d'un Roy plus grand en sagesse , en vaillance ;  
 Que Charlemagne aidé des douze Pairs de France.  
 Tu crois qu'il y travaille , & qu'au long de ce mur  
 Peut-estre en ce moment il prend Mons & Namur.

Que penserois tu donc ? si l'on t'alloit apprendre ;  
 30 Que ce grand Chroniqueur des gestes d'Alexandre  
 Aujourd'hui meditant un projet tout nouveau ;  
 S'agite , se demene , & s'uze le cerveau ,  
 Pour te faire à toi-mesme en rimes insensées ,  
 Un bizarre portrait de ses folles pensées.

35 Mon Maistre , dirois-tu , passe pour un Docteur ;  
 Et parle quelquefois mieux qu'un Predicateur.

R E M A R Q U E S.

deux suivans étoient ainsi dans la première composition :

*Que ton Maistre est gagé pour mettre par écrit  
 Les faits de ce grand Roy vanté pour sa vaillance  
 Plus qu'Ogier le Danois , ni Pierre de Provence.*

VERS 26. *Que Charlemagne aidé grand Roi de France & des Espa-  
 des douze Pairs de France.]* Nôtre gnes , avec les faits & les gestes des  
 Auteur s'accommode au goût douze Pairs de France. Voies les  
 & aux lumières de son Jardinier, *Recherches de Pasquier , L. II. c.*  
 grand Lecteur d'anciens Ro- 9. & 10.

mans. Ici il fait allusion à un CHANG. Vers 30. *Que ce grand  
 Ouvrage de cette espèce , intitu- Chroniqueur des gestes d'Alexandre.]*  
 lé : *La Conquête de Charlemagne , Première manière :*

*Que ce grand Écrivain des exploits d'Alexandre.*

VERS 36. *Et parle quelquefois conversation fut la plus vive , la  
 mieux qu'un Predicateur.]* Voici plus brillante , & la plus spiri-  
 l'original de cette pensée. Un tuelle du monde. Les deux Bour-  
 jour M. Despréaux & M. Racine geois étoient enchantés , & ne  
 venant de faire leur Cour à Ver- pouvoient se lasser de marquer  
 sailles , se mirent dans un Ca- leur admiration. Enfin , à la  
 rosse public , avec deux bons décente du Carosse , tandis que  
 Bourgeois qui s'en retournoient l'un d'eux faisoit son compli-  
 à Paris. Ces deux Messieurs ment à M. Racine , l'autre s'ar-  
 étoient content de leur Cour : rêta avec M. Despréaux , & l'ayant  
 ils furent extrêmement enjoués embrassé bien tendrement : *J'ai  
 pendant tout le chemin , & leur été en voiage , lui dit-il , avec des*

Sous ces arbres pourtant , de si vaines fornettes  
 Il n'iroit point troubler la paix de ces fauvelles ;  
 S'il lui falloit toujours , comme moy , s'exercer ,  
 40 Labourer , couper , tondre , applanir , paliffer ,  
 Et dans l'eau de ces puits sans relasche tirée ,  
 De ce sable estancher la soif demesurée.

Antoine , de nous deux tu crois donc , je le voy ,  
 Que le plus occupé dans ce jardin , c'est toy.  
 45 O ! que tu changerois d'avis , & de langage !  
 Si deux jours seulement libre du jardinage ,  
 Tout à coup devenu Poëte & Bel esprit ,  
 Tu r'allois engager à polir un écrit ,  
 Qui dist , sans s'avilir , les plus petites choses ,  
 50 Fist des plus secs Chardons , des œillets & des roses ,  
 Et sçeußt mesme au discours de la rusticité  
 Donner de l'élégance & de la dignité ;  
 Un ouvrage , en un mot , qui juste en tous ses termes ,  
 Sçeußt plaire à Dagueffeau , sçeußt satisfaire Termes ;

## R E M A R Q U E S.

*Docteurs de Sorbonne , & même mieux qu'un Prédicateur.*  
*avec des Religieux , mais je n'ai* CHANG. Vers 46. *Si deux jours*  
*jamais oüi dire de si belles choses.* *seulement , &c.] Il y avoit dans*  
*En vérité , vous parlés cent fois* la première composition :

*Si deux jours seulement chargé de mon ouvrage ,  
 Il te falloit songer , &c.*

CHANG. Vers 51. *Et sçeußt même* Vers & des cinq suivans. l'Auteur  
*au discours , &c.] Au lieu de ce* n'avoit fait d'abord que ceux-ci :

*Et qui pût contenter , en paroissant au jour ,  
 Dagueffeau dans la Ville , & Termes à la Cour.*

Mais dans la suite il ajoûta les néral , maintenant Procureur  
 quatre précédens , & changea Général. DESP. Edit. de P. 1713.  
 ces deux derniers. Il a été fait depuis Chancel-

VERS 54. *Sçeußt plaire à Da-* lier. Voies Sat. XI. V. 104.  
*gueffeau , &c.] Alors Avocat Gé-* Ibid. *sçeußt satisfaire Termes.]*

- 55 Sçeuft, dis-je, contenter en paroissant au jour,  
 Ce qu'ont d'Esprits plus fins & la Ville & la Cour.  
 Bientost de ce travail revenu sec, & passe,  
 Et le teint plus jauni que de vingt ans de hasle :  
 Tu dirois, reprenant ta pelle, & ton rateau,  
 60 J'aime mieux mettre encor cent arpent au niveau,  
 Que d'aller follement, égaré dans les nuës  
 Me lasser à chercher des visions cornuës,  
 Et pour lier des mots si mal s'entr'accordans,  
 Prendre dans ce jardin la Lune avec les dents.  
 65 Approche donc, & vien; qu'un Pareffeux t'apprenne,  
 Antoine, ce que c'est que fatigue, & que peine.  
 L'Homme ici-bas tousjours inquiet, & gefné  
 Est dans le repos mesme au travail condamné.  
 La fatigue l'y suit. C'est en vain qu'aux Poëtes  
 70 Les neufs trompeuses Sœurs, dans leurs douces retraites  
 Promettent du repos sous leurs ombrages frais :  
 Dans ces tranquilles Bois pour Eux plantez exprès,  
 La Cadence aussi-tost, la Rime, la Césure,  
 La riche Expression, la nombreuse Mesure,  
 75 Sorcieres dont l'amour sçait d'abord les charmer,  
 De fatigues sans fin viennent les consumer,  
 Sans cesse poursuivant ces fugitives Fées,  
 On voit sous les Lauriers haleter les Orphées.  
 Leur Esprit toutefois se plaist dans son tourment,  
 80 Et se fait de sa peine un noble amusement.

## R E M A R Q U E S.

ROGER de Pardaillan de Gondrin,  
 Marquis de Termes, mourut au  
 mois de Mars 1704.

VERS 77. — ces fugiti-  
 ves Fées. ] Les Muses. DES-  
 PREAUX.



- Mais je ne trouve point de fatigue si rude ,  
 Que l'ennuyeux loisir d'un Mortel sans estude ,  
 Qui jamais ne sortant de sa stupidité ,  
 Sôûtient dans les langueurs de son oisiveté ,  
 85 D'une lasche Indolence esclave volontaire ,  
 Le penible fardeau de n'avoir rien à faire.  
 Vainement offusqué de ses pensers épais  
 Loin du trouble , & du bruit il croit trouver la paix,  
 Dans le calme odieux de sa sombre paresse ,  
 90 Tous les honteux Plaisirs Enfans de la Mollesse ,  
 Usurpant sur son ame un absolu pouvoir ,  
 De monstrueux desirs le viennent émouvoir ,  
 Irritent de ses sens la fureur endormie ,  
 Et le font le jôiet de leur triste infamie.  
 95 Puis sur leurs pas soudain arrivent les Remords :  
 Et bientoist avec eux tous les Fleaux du corps ,  
 La Pierre , la Colique , & les Gouttes cruelles ,  
 Guenaud , Rainssant , Brayer , presqu'aussi tristes qu'elles ,  
 Chés l'indigne Mortel courent tous s'assembler ,  
 100 De travaux douloureux le viennent accabler ,  
 Sur le duvet d'un Liçt théâtre de ses gesnes ,  
 Luy font scier des rocs , lui font fendre des chesnes ,

## R E M A R Q U E S.

CHANG. Vers 97. *La Pierre , les , &c.* ] Première composition :  
*la Colique , & les Gouttes cruelles*

*La Goutte aux doigts noïez , la Pierre , la Gravelle ,  
 D'ignorans Médecins encor plus fâcheux qu'elle.*

VERS 98. *Guenaud , Rainssant , Brayer , &c.* ] Fameux Médecins. DES P. Ils étoient tous trois de la Faculté de Paris ; mais ils étoient morts plusieurs années avant la composition de cette Epître.

IMIT. Vers 101. *Sur le duvet d'un Liçt , &c.* ] Pl. XL. v. 3. *Super lectum doloris ejus.*

VERS 101. *Luy font scier des rocs , lui font fendre des chesnes.* ]

Et le mettent au point d'envier ton emploi.  
 Reconnois donc, Antoine, & conclus avec moy,  
 105 Que la Pauvreté malle, active, & vigilante,  
 Est parmi les travaux moins lasse, & plus contente,  
 Que la Richesse oisive au sein des voluptés.  
 Je te vais sur cela prouver deux Verités.  
 L'une, que le travail aux Hommes nécessaire  
 110 Fait leur félicité, plutôt que leur misère;  
 Et l'autre, qu'il n'est point de Coupable en repos.  
 C'est ce qu'il faut icy montrer en peu de mots.  
 Suy moy donc. Mais je voy, sur ce debut de prône,  
 Que ta bouche déjà s'ouvre large d'une aune,  
 115 Et que les yeux fermes tu baisses le menton.  
 Ma foi, le plus sûr est de finir ce sermon.  
 Aussi-bien j'appercoy ces Melons qui t'attendent,  
 Et ces Fleurs qui là-bas entre elles se demandent;  
 S'il est feste au village; & pour quel Saint nouveau  
 120 On les laisse aujourd'hui si long-temps manquer d'eau.

## R E M A R Q U E S.

L'Auteur ayant récité sa Pièce à M. Daguesseau, Avocat Général, qui l'étoit allé voir à Auteuil, ce Magistrat condamna ce Vers. Il trouvoit la Métaphore, qu'il contient, trop hardie & trop violente. M. Despréaux lui répondit, que si ce Vers n'étoit pas bon, il falloit brûler toute la Pièce. BROSS.

Il ne falloit pas brûler toute la Pièce, mais changer ce Vers, dont en effet les Métaphores sont si outrées, qu'on ne les passeroit pas même à Balzac ni à Brébaut.

CHANG, Vers III. — *qu'il n'est point de Coupable en repos.* ] Première manière avant l'impression :

— *Qu'en Dieu seul on trouve son repos.*

VERS 114. *Que ta bouche, &c.* ] peinture naïve d'un Homme qui s'endort.

**V**OICI (c'est M. BROSSETTE, qui parle dans sa REMARQUE PRELIMINAIRE sur l'ÉPÎTRE XII.) à quelle occasion cette Epître a été faite. L'Auteur lui-même s'en explique ainsi dans une Lettre, qu'il m'écrivit au mois de Novembre 1709. " Long-temps avant  
„ la composition de cette Pièce, j'étois fameux par les  
„ fréquentes disputes que j'avois soutenues en plusieurs  
„ endroits, pour la défense du vrai Amour de Dieu,  
„ contre beaucoup de mauvais Théologiens. Desorte  
„ que me trouvant de loisir un Carême, je ne crus pas  
„ pouvoir mieux employer ce loisir, qu'à exprimer par  
„ écrit les bonnes pensées que j'avois là-dessus. „ C'étoit  
le Carême de l'année 1695.

M. Bayle, dans son Dictionnaire, à l'article Antoine Arnauld, rapporte un fait que l'on a oïi réciter à M. Despréaux. Il dit, que M. Arnauld aiant fait l'Apologie de la Satire X. contre les Femmes, quelques-uns de ses Amis trouvèrent mauvais que ce grave Docteur, âgé de quatre-vingt-quatre ans, eut entrepris la défense d'un Ouvrage, où il n'étoit question, disoient-ils, que de Femmes, de Vers, & de Romans. Ils regardoient la Poësie comme un amusement frivole, qui n'avoit pas dû arrêter un moment ce profond Génie. M. Despréaux composa l'Epître sur l'Amour de Dieu, pour montrer à ces Censeurs faussement délicats, que la Poësie, dont ils avoient si mauvaise opinion, peut traiter les sujets les plus relevés.

La fonction que je fais ici de Commentateur, ne demande pas que je m'érige en Théologien, pour appuyer ou pour combattre les propositions de mon Auteur. Laisant donc tout ce qui concerne le Dogme, je me bornerai au peu de Remarques historiques qu'il y a occasion de faire par rapport à cette Epître.



C. Eisenstein del.

EPISTRE XII.  
 SUR L'AMOUR DE DIEU,  
 A M. L'ABBÉ RENAUDOT.

DOCTE Abbé, tu dis vrai, l'Homme au crime attaché  
 Envain, sans aimer Dieu, croit sortir du peché.

R E M A R Q U E S.

VERS 1. *Docte Abbé, &c.* J On ne doutera pas que cette épithète ne soit due à M. *Eusebe Renaudot*, Prieur de Froslay en Bretagne, & de saint Christophe de Châteaufort près de Versailles. Il étoit né à Paris le 10. de Juillet 1646. & y mourut le 1. de Septembre 1720. âgé de 74. ans. Il étoit de l'*Académie Française*, de celle des *Inscriptions & Belles-Lettres*, & des *Académies des Humoristes de Rome*, & de la *Crusca* de Florence. Les preuves de sa profonde érudition se voient

principalement dans les deux volumes, qu'il a publiés pour servir d'addition à l'Ouvrage de M. *Arnauld*, touchant la *Perpétuité de la Foi*. Il y a de lui beaucoup d'autres Ouvrages imprimés, & un plus grand nombre encore, qui sont restés manuscrits, & qui feroient connoître de plus en plus, quelle étoit l'étendue de son érudition. Il a été regardé comme un des premiers Hommes de son siècle pour la connoissance des Langues, & sur tout des Langues

Toutefois n'en déplaise aux transports frenetiques  
 Du fougueux Moine auteur des troubles Germaniques ,  
 5 Des tourmens de l'Enfer la salutaire Peur  
 N'est pas toujourns l'effet d'une noire vapeur ,  
 Qui de remords sans fruiçt agitant le Coupable ,  
 Aux yeux de Dieu le rende encor plus haïssable.  
 Cette utile frayeur propre à nous penetrer ,  
 10 Vient souvent de la Grace en nous preste d'entrer ,  
 Qui veut dans nostre cœur se rendre la plus forte ,  
 Et pour se faire ouvrir déjà frappe à la porte.

## R E M A R Q U E S.

Orientales , dont il avoit fait sa principale Etude , dans le dessein d'acquérir des connoissances utiles à l'Eglise. Il possédoit à fonds dix-sept Langues & les parloit, la pluspart, avec facilité. C'étoit d'ailleurs un Homme de beaucoup d'esprit & d'une conversation très-agréable. L'étude n'en avoit pas fait un Savant inutile à la Société hors de son Cabiner. La Cour l'a souvent employé dans des affaires de confiance , & l'on a toujourns été content de ses services. Il fit le voiage de Rome en 1700. avec M. le Cardinal de Noailles , dont il fut Conclaviste. Le nouveau Pape *Clement XI.* le combla de marques d'estime & d'amitié , le força de rester à Rome sept à huit mois après le départ de M. de Noailles ; & presque tous les jours , pendant ce tems , il avoit avec lui des Conférences qui duroient quelquefois des deux & trois heures. L'Abbé *Renaudot* ne fut pas moins bien accueilli du *Grand Duc de Toscane* , qui le fit rester assés long-

tems en Florence , & qui voulut être en commerce de Lettres avec lui. Ce qui a duré jusqu'à la mort de cet Homme illustre. Il étoit lié d'une très-étroite amitié avec M. *Despréaux* , à la gloire duquel il s'interessoit particulièrement.

VERS 4. *Du fougueux Moine , &c. ] Luther.* D E S P.

*Luther* étoit Allemand. Il condamnoit toute Pénitence faite par un motif de crainte , parce que la crainte , selon lui , ne pouvoit faire que des hypocrites. Il disoit encore , que la peur des peines de l'Enfer est criminelle , & qu'elle offense la bonté de Dieu. Voyés son second *Sermon sur la Pénitence* , & sa *Dispute de Leipzig contre Eckius*.

VERS 10. *Vient souvent de la Grace en nous preste d'entrer. ] CONCILE de Trente , Session XIV. Can. 4. Verum etiam donum Dei esse , & Spiritus Sancti impulsus , non adhuc quidem inhabitantis , sed tantum morientis , quo pœnitens adiutus , viam sibi ad justitiam parat ,*

Si le Pécheur poussé de ce saint mouvement ,  
 Reconnoissant son crime , aspire au Sacrement ,  
 15 Souvent Dieu tout à coup d'un vrai zele l'enflâme.  
 Le Saint Esprit revient habiter dans son ame ,  
 Y convertit enfin les tenebres en jour ,  
 Et la Crainte servile en filial Amour.  
 C'est ainsi que souvent la Sagesse suprême  
 20 Pour chasser le Démon se sert du Démon mesme.  
 Mais lorsqu'en sa malice un Pécheur obstiné ,  
 Des horreurs de l'Enfer vainement estonné ,  
 Loin d'aimer humble Fils son veritable Pere ,  
 Craint & regarde Dieu comme un Tyran severe ,  
 25 Au bien qu'il nous promet ne trouve aucun appas ,  
 Et souhaite en son cœur , que ce Dieu ne soit pas ;  
 Envain la peur sur lui remportant la victoire  
 Aux pié d'un Prestre il court décharger sa memoire ,  
 Vil Esclave toujours sous le joug du peché  
 30 Au Démon qu'il redoute il demeure attaché.  
 L'Amour essentiel à nostre penitence  
 Doit estre l'heureux fruit de nostre repentance.  
 Non : quoique l'Ignorance enseigne sur ce poinct ,  
 Dieu ne fait jamais grace à qui ne l'aime point.  
 35 A le chercher la Peur nous dispose & nous aide :  
 Mais il ne vient jamais , que l'Amour ne succede.  
 Cessés de m'opposer vos discours imposteurs ,  
 Confesseurs infensez , ignorans Seducateurs ,

## R E M A R Q U E S .

VERS 26. *Et souhaite en son cœur, corde suo, non est Deus.*  
*que ce Dieu ne soit pas.] PSEAUME*    VERS 35. *A le chercher la Peur*  
 XIII. verset 1: *Dixit insipiens in nous dispose & nous aide.] CON-*

428      E P I S T R E   X I I .

Qui pleins des vains propos que l'Erreur vous debite ,  
 40 Vous figurés qu'en vous un pouvoir fans limite  
 Justifie à coup seûr tout Pecheur alarmé ,  
 Et que sans aimer Dieu l'on peut en estre aimé.  
 Quoy donc , cher Renaudot , un Chrestien effroyable ,  
 Qui jamais servant Dieu n'eut d'objet que le Diable ,  
 45 Pourra marchant toujours dans des sentiers maudits ,  
 Par des formalitez gagner le Paradis ;  
 Et parmi les Elus dans la Gloire eternelle ,  
 Pour quelques Sacremens reçus sans aucun zele ,  
 Dieu fera voir aux yeux des Saints épouvantés  
 50 Son ennemi mortel assis à ses costés ?  
 Peut-on se figurer de si folles chimeres ?  
 On void pourtant , on void des Docteurs mesme austeres ,  
 Qui les semant par tout s'en vont pieusement  
 De toute piété sapper le fondement ;  
 55 Qui , le cœur infecté d'erreurs si criminelles ,  
 Se disent hautement les purs , les vrais Fideles ;  
 Traitant d'abord d'Impie , & d'Heretique affreux  
 Quiconque ose pour Dieu se declarer contre Eux.  
 De leur audace envain les vrais Chrestiens gemissent ;  
 60 Prests à la repousser les plus hardis mollissent ,  
 Et voyant contre Dieu le Diable accredité ,  
 N'osent qu'en bégayant prescher la verité.  
 Mollirons-nous aussi ? Non , sans peur , sur ta trace ,  
 Docte Abbé , de ce pas j'irai leur dire en face :

R E M A R Q U E S .

ELLE de Trente Session IV. Can. *tiam in Sacramento Penitentia im-*  
 4. *Eum ( Peccatorem ) ad Dei gra-* *petrandam disponit.*

- 65 Ouvrés les yeux enfin , Aveugles dangereux.  
 Oüi , je vous le soutiens ; il seroit moins affreux ,  
 De ne point reconnoître un Dieu maistre du monde ,  
 Et qui regle à son gré le Ciel , la Terre , & l'Onde ;  
 Qu'en avoiant qu'il est , & qu'il sçeut tout former ,
- 70 D'oser dire , qu'on peut lui plaire sans l'aimer.  
 Un si bas , si honteux , si faux Christianisme  
 Ne vaut pas des Platons l'éclairé Paganisme ;  
 Et cherir les vrais biens , sans en sçavoir l'Auteur ,  
 Vaut mieux , que sans l'aimer connoître un Createur.
- 75 Expliquons-nous pourtant. Par cette ardeur si sainte ,  
 Que je veux qu'en un cœur amene enfin la Crainte ,  
 Je n'entens pas icy ce doux saisissement ,  
 Ces transports pleins de joye & de ravissement ,  
 Qui font des Bienheureux la juste recompense ,
- 80 Et qu'un cœur rarement gouste ici par avance.  
 Dans nous l'Amour de Dieu fecond en saints desirs ;  
 N'y produit pas toujours de sensibles plaisirs.  
 Souvent le cœur qui l'a ne le sçait pas lui-mesme.  
 Tel craint de n'aimer pas qui sincerement aime ,
- 85 Et tel croit au contraire estre brûlant d'ardeur  
 Qui n'eût jamais pour Dieu que glace & que froideur.

## R E M A R Q U E S.

VERS 71. *Ne vaut pas des Platons l'éclairé Paganisme.* ] L'Auteur disoit encore , que cette doctrine étoit non seulement fausse , mais abominable , & plus contraire à la vraie Religion que le Lutheranisme & le Calvinisme.

VERS 78. *Ces transports pleins*

*de joye & de ravissement.* ] CONCILE de Trente , Session IV. Can. 3. *Reconciliatio est cum Deo , quam interdum in viris piis , & cum devotione hoc Sacramentum percipientibus , conscientia pax ac serenitas , cum vehementi Spiritus consolatione consequi solet.*



C'est ainsi quelquefois qu'un indolent Mystique,  
 Au milieu des pechés tranquille Fanatique  
 Du plus parfait Amour pense avoir l'heureux don,  
 90 Et croit posséder Dieu dans les bras du Démon.

Voulez-vous donc sçavoir, si la Foy dans vostre ame  
 Allume les ardeurs d'une sincere flâme ?

Consultés-vous vous-mesme. A ses regles soumis,  
 Pardonnés-vous sans peine à tous vos Ennemis ?

95 Combattés-vous vos sens ? Domtés-vous vos foibleffes ?  
 Dieu dans le Pauvre est-il l'objet de vos largesses ?  
 Enfin dans tous ses points pratiqués-vous sa Loy ?  
 Oiii, dites-vous. Allés, vous l'aimés, croyés-moy.

*Qui fait exactement ce que ma Loi commande,*

100 *A pour moy, dit ce Dieu, l'Amour que je demande.*

Faites-le donc, & seür, qu'il nous veut sauver tous,  
 Ne vous allarmés point pour quelques vains dégouts  
 Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve :  
*Marchez, courez à luy. Qui le cherche, le trouve.*

105 Et plus de vostre cœur il paroist s'écarter,

Plus par vos actions songés à l'arrester.

Mais ne souëténés point cet horrible blasphême,

Qu'un Sacrement receû, qu'un Prestre, que Dieu même,

## R E M A R Q U E S.

VERS 87. — qu'un indolent My-  
 stique. ] QUIETISTES, dont les  
 erreurs ont été condamnées par  
 les Papes Innocent XI. & Inno-  
 cent XII. DES P.

Voies Sat. X. Vers 622.

VERS 99. *Qui fait exactement,*  
 &c. ] *Si diligitis me, mandata*  
*mea servate:* dit JESUS-CHRIST.  
*Qui habet mandata mea, & servat*

*ea, ille est qui diligit me.* JOAN.  
 Cap. 14. verset 15. & 21.

VERS 104. *Marchez, courez à luy.*  
*Qui le cherche, le trouve.* ] PETITE  
 & dabitur vobis: querite, & inve-  
 nietis: pulsate, & aperietur vobis.  
 Omnis enim qui petit, accipit; &  
 qui querit, invenit: & pulsanti  
 aperitur. Matth. Cap. 7. verset  
 7. Luc. Cap. 11. verset 7.

Quoi que vos faux Docteurs osent vous avancer ,  
 110 De l'Amour qu'on lui doit puissent vous dispenser.

Mais s'il faut qu'avant tout dans une ame Chrestienne,  
 Diront ces grands Docteurs , l'Amour de Dieu survienne :  
 Puisque ce seul Amour suffit pour nous sauver ,  
 De quoy le Sacrement viendra-t-il nous laver ?

115 Sa vertu n'est donc plus qu'une vertu frivole ?

O le bel argument digne de leur Ecole !

Quoy , dans l'Amour divin , en nos cœurs allumé ,  
 Le vœu du Sacrement n'est-il pas renfermé ?

Un Payen converti , qui croit un Dieu suprême ,  
 120 Peut-il estre Chrestien qu'il n'aspire au Baptême ;  
 Ni le Chrestien en pleurs estre vraiment touché  
 Qu'il ne veuille à l'Eglise avouer son peché ?  
 Du funeste esclavage où le Démon nous traîne ,  
 C'est le Sacrement seul qui peut rompre la chaîne.

125 Aussi l'Amour d'abord y court avidement :

Mais lui-mesme il en est l'ame , & le fondement.

Lors qu'un Pécheur émû d'une humble repentance ,  
 Par les degrés prescrits court à la Penitence ,  
 S'il n'y peut parvenir , Dieu sçait les supposer.

130 Le seul Amour manquant ne peut point s'excuser.

C'est par lui que dans nous la Grace fructifie ,

C'est lui qui nous ranime , & qui nous vivifie.

Pour nous rejoindre à Dieu lui seul est le lien ;

Et sans lui , Foy , Vertus , Sacremens , tout n'est rien.

### R E M A R Q U E S.

VERS 118. *Le vœu du Sacrement n'est-il pas renfermé.* ] Le Concile de Trente , Sess. XIV. Can. 4. *Docet præterea , et si Contritionem hanc aliquando charitate perfectam esse contingat , Hominemque Deo re-*

- 135 A ces Discours pressans que sçauroit-on répondre ?  
 Mais approchés ; je veux encor mieux vous confondre ,  
 Docteurs. Dites-moi donc ? Quand nous sommes absous ,  
 Le Saint Esprit est-il , ou n'est-il pas en nous ?  
 S'il est en nous ; peut-il n'estant qu'Amour luy-même ,  
 140 Ne nous échauffer point de son amour suprême ?  
 Et s'il n'est pas en nous , Sathan toujourn vainqueur  
 Ne demeure-t-il pas maistre de nostre cœur ?  
 Avoüés donc qu'il faut qu'en nous l'Amour renaisse ,  
 Et n'allés point , pour fuir la raison qui vous presse ,  
 145 Donner le nom d'Amour au trouble inanimé  
 Qu'au cœur d'un criminel la Peur seule a formé.  
 L'ardeur qui justifie , & que Dieu nous envoie ,  
 Quoyqu'ici bas souvent inquiete , & sans joye ,  
 Est pourtant cette ardeur , ce mesme feu d'amour  
 150 Dont brusle un Bienheureux en l'eternel Séjour.  
 Dans le fatal instant qui borne nostre vie  
 Il faut que de ce feu nostre ame soit remplie ;  
 Et Dieu sourd à nos cris , s'il ne l'y trouve pas ,  
 Ne l'y rallume plus après nostre trepas.  
 155 Rendés-vous donc enfin à ces clairs syllogismes ;  
 Et ne pretendés plus par vos confus sophismes ,  
 Pouvoir encore aux yeux du Fidele éclairé  
 Cacher l'Amour de Dieu dans l'Ecole égaré.  
 Apprenés que la Gloire , où le Ciel nous appelle ,  
 160 Un jour des vrais Enfans doit couronner le zele ,

## R E M A R Q U E S .

*concordari, priusquam hoc Sacramen- tum actu suscipiatur ; ipsam nihilo- minus reconciliationem ipsi Contritioni, sine Sacramenti voto, quod in illa includitur, non esse adscribendam.*

Et

Et non les froids remords d'un Esclave craintif,  
Où crut voir Abely quelque Amour negatif.

Mais quoy ? J'entens déjà plus d'un fier Scolaſtique ;  
Qui me voyant ici ſur ce ton dogmatique ,  
165 En vers audacieux traiter ces poinçts ſacrés ,  
Curieux , me demande , où j'ay pris mes degrés :  
Et ſi , pour m'éclairer ſur ces ſombres matieres ,  
Deux cens Auteurs extraits m'ont preſté leurs lumieres.  
Non. Mais pour decider , que l'Homme , qu'un Chreſtien  
170 Eſt obligé d'aimer l'unique Auteur du bien ,  
Le Dieu qui le nourrit , le Dieu qui le fit naiſtre ,  
Qui nous vint par ſa mort donner un ſecond eſtre ,  
Faut-il avoir receu le bonnet Doctoral ,  
Avoir extrait Gamache , Ifambert , & Du Val ?

## REMARQUES.

VERS 162. Où crut voir Abely, &c.] Misérable Deffendeur de la fauſſe Attrition. DESP. Edit. de 1701. Auteur de la *Moëlle Théologique*, qui ſoutient la fauſſe Attrition par les raiſons réfutées dans cette *Epiſtre*. DESP. Edit. de 1713.

L'Attrition, dit-il, qui n'a pour motif qu'une crainte ſervile, eſt bonne & honnête. Il dit qu'elle naît de l'amour propre bien réglé : *Oritur quidem ex amore ſui ; ſed bene ordinato*. Et quoiqu'elle n'enferme pas en ſoi un parfait Amour de Dieu, néanmoins elle ne l'exclut pas, & ne lui eſt pas contraire *Medulla Théol. de Sacram. pénit. c. 5. Sect. 10. n. 5.* M. l'Abbé Boileau, Docteur de Sorbonne, Frère de notre Auteur, a réfuté Abelli, dans un Livre intitulé : *De la Contrition*

Tome I.

néceſſaire pour obtenir la rémiſſion des péchés dans le Sacrement de Pénitence. BROSS.

LOUIS ABELLI, Pariſien, étoit Docteur en Théologie, mais non de la Faculté de Paris. Il ſuccéda à M. de Peresixe, lorsqu'il fut fait Archevêque de Rhodéz, qu'il quitta pour venir finir ſes jours à Paris dans la Maïſon de ſaint Lazare, où il mourut le 4. d'Octobre 1691. âgé de 88. ans. Il a fait pluſieurs Ouvrages, qui ſont aujourd'hui très-mépriſés.

VERS 174. — Gamache, Ifambert, & Du Val.] PHILIPPE Gamache, Nicolas Ifambert, André Du Val, trois célèbres Docteurs de Sorbonne, & Professeurs en Théologie, dont les Ouvrages ſont imprimés. Ils vivoient dans le XVII. ſiècle. BROSS.

E e

- 175 Dieu dans son Livre saint , sans chercher d'autre Ouvrage ;  
 Ne l'a-t-il pas écrit lui-même à chaque page ?  
 De vains Docteurs encore , ô prodige honteux !  
 Oseront nous en faire un problème douteux !  
 Viendront traiter d'erreur digne de l'anathème ,
- 180 L'indispensable Loy d'aimer Dieu pour lui-même ;  
 Et par un dogme faux dans nos jours enfanté ,  
 Des devoirs du Chrestien rayer la Charité !  
 Si j'allois consulter chez Eux le moins severé ,  
 Et luy disois : Un fils doit-il aimer son Pere ?
- 185 Ah ! peut-on en douter , diroit-il brusquement.  
 Et quand je leur demande en ce même moment :  
 L'Homme ouvrage d'un Dieu seul bon , & seul aimable ,  
 Doit-il aimer ce Dieu son Pere veritable ?  
 Leur plus rigide Auteur n'ose le décider ,
- 190 Et craint en l'affirmant de se trop hasarder.  
 Je ne m'en puis deffendre ; il faut que je t'escrive  
 La Figure bizarre , & pourtant assez vive ,  
 Que je scûs l'autre jour employer dans son lieu ,  
 Et qui déconcerta ces Ennemis de Dieu.

## R E M A R Q U E S.

VERS 189. *Leur plus rigide Auteur , &c.* ] M. Burluguay , Docteur de Sorbonne , & Curé des Trous près de Port-Royal des Champs , n'osa un jour répondre précisément à M. Despréaux , qui lui demandoit , si l'on étoit obligé d'aimer Dieu , & n'hésita point, quand on lui demanda ensuite , si un Fils devoit aimer son Père. La peine , que ce Docteur eut à répondre , ne venoit point de son ignorance , mais de la

crainte de s'embarraffer. Il a fait le *Bréviaire de Sens* , qui passe pour le plus beau du Roïaume. BROSS.

Ce que M. Broffette dit là de M. Burluguay ne ressemble guère au caractère de ce Docteur , qui faisoit profession de la Morale la plus austère. M. Broffette m'a bien l'air d'avoir confondu son nom avec quelqu'autre.

VERS 191. *Je ne m'en puis deffendre ; &c.* ] Nôtre Auteur avoit

- 195 Au sujet d'un escrit , qu'on nous venoit de lire ,  
 Un d'entre-Eux m'insulta , sur ce que j'osai dire ,  
 Qu'il faut , pour estre absous d'un crime confessé ,  
 Avoir pour Dieu du moins un Amour commencé.  
 Ce Dogme , me dit-il , est un pur Calvinisme.
- 200 O Ciel ! me voilà donc dans l'erreur , dans le schisme ,  
 Et partant reprouvé. Mais , poursuivis-je alors ,  
 Quand Dieu viendra juger les Vivans , & les Morts ,  
 Et des humbles Agneaux , objet de sa tendresse ,  
 Separera des Boucs la troupe pecheresse ,
- 205 A tous il nous dira , severe , ou gracieux ,  
 Ce qui nous fit impurs ou justes à ses yeux.  
 Selon vous donc , à moi reprouvé , bouc infame ,  
 Va brusler dira-t-il , en l'éternelle flamme ,  
 Malheureux , qui sôûtiens , que l'Homme deût m'aimer ;
- 210 Et qui sur ce sujet , trop prompt à declamer ,  
 Pretendis , qu'il falloit , pour fleschir ma justice ,  
 Que le Pecheur touché de l'horreur de son vice  
 De quelque ardeur pour moi sentist les mouvemens ,  
 Et gardast le premier de mes commandemens.
- 215 Dieu , si je vous en croy , me tiendra ce langage.  
 Mais à vous tendre Agneau , son plus cher heritage ,  
 Orthodoxe Ennemi d'un Dogme si blasmé ,  
 Venez , Vous dira-t-il , Venez mon Bien-aimé :  
 Vous , qui dans les detours de vos raisons subtiles
- 220 Embarrassant les mots d'un des plus saints Conciles ,

## R E M A R Q U E S.

eu effectivement avec un Théologien, la conversation qui est décrite dans les Vers suiv. BROSS.

VERS 220. — d'un des plus saints Conciles. ] Le Concile de Trente. DESP.

436 É P I S T R E X I I .

- Avés delivré l'Homme , ô l'utile Docteur !  
 De l'importun fardeau d'aimer son Createur.  
 Entrés au Ciel , Venés , comblé de mes loüanges ,  
 Du befoin d'aimer Dieu defabufer les Anges.
- 225 A de tels mots , fi Dieu pouvoit les prononcer ,  
 Pour moi je respondrois , je croy , fans l'offenser :  
 O! que, pour vous mon cœur moins dur, & moins farouche ;  
 Seigneur ; n'a-t-il , hélas ! parlé comme ma bouche !  
 Ce feroit ma réponse à ce Dieu fulminant.
- 230 Mais vous de ses douceurs objet fort furprenant ,  
 Je ne fçais pas comment ferme en vofre Doctrine ,  
 Des ironiques mots de fa bouche divine  
 Vous pourriés fans rougeur , & fans confusion ,  
 Souûtenir l'amertume , & la dérifion.
- 235 L'audace du Docteur , par ce discours frappée ,  
 Demeura fans replique à ma Profopopée.  
 Il fortit tout à coup , & murmurant tout bas  
 Quelques termes d'aigreur que je n'entendis pas ;  
 S'en alla chés Binsfeld , ou chez Bafile Ponce ,
- 240 Sur l'heure à mes raifons chercher une réponse.

R E M A R Q U E S .

VERS 139. *S'en alla chés Binsfeld, ou chez Bafile Ponce.* ] Deux Deffenfeurs de la fauffe *Attrition*. Le premier eftoit Chanoine de Treves , & l'autre eftoit de l'Ordre de S. Auguftin. D E S P.

*Pierre Binsfeld* étoit de Luxembourg. Il fit fes études à Rome , & y prit le Bonnet de Docteur en Théologie. Il fut en-

fuite Chanoine de Treves , & Grand-Vicaire de l'Archevêque-Electeur.

*Bafile Ponce de Leon* , Religieux de l'Ordre de S. Auguftin , étoit d'une Famille illuftre de Grenade. Il enseigna la Théologie & le Droit Canon avec réputation dans l'Univerfité d'Alcala. Il mourut à Salamanque en 1629.

Fin du Tome I.

## \* PIÈCES concernant la X. SATIRE.

## L'APOLOGIE DES FEMMES,

Par M. PERRAULT de l'Académie Française.

## P R E F A C E.

CETTE *Apologie* n'est point une réponse en forme à la *Satyre contre les Femmes* & contre le Mariage ; puisqu'elle a esté composée & lûë mesme en plusieurs endroits avant que la *Satyre* fust imprimée. C'est seulement une piece de Poësie qui défend ce que la *Satyre* attaque , pour donner au Public la satisfaction de voir sur cetté matiere & le pour & le contre. Je sçai que le parti que j'ai pris , quoique le plus juste &

## R E M A R Q U E S.

\* On voit par la fin de la Page précédente qu'elle devoit terminer ce Volume. Lorsque je comtois suivre l'Ordre de l'*Edition* de M. Broffette ; les *Pièces*, que je donne ici , devoient se trouver dans le III. Tome : & depuis , quand j'ai cru que je ferois mieux de me conformer à l'*Edition* de 1701. je les avois destinées à finir le IV. Volume, parce que la *Lettre de M. Arnauld à M. Perrault* ; & la *Réponse de M. Despréaux à M. Arnauld* , sont à la fin de l'*Edition* de 1701. Mais comme le IV. Tome est plus fourni que les autres , il m'a fallu prendre le parti de ramener ici ces *Pièces* ; & je n'en suis pas trop fâché. Puisqu'elles appartiennent à la *X. Satire* , il sera beaucoup plus

Tome I.

commode pour le Lecteur de les avoir dans le même Volume, que de les aller chercher dans un autre.

M. Perrault fit imprimer son *Apologie des Femmes* en 1694. quelque tems après que la *X. Satyre* eut paru. Cette *Pièce* fut ensuite insérée par l'Auteur dans un Recueil in-12. de quelques uns de ses Ouvrages , qu'il donna la même année.

Comme la *Lettre de M. Arnauld* répond à ce que la *Préface* de l'*Apologie des Femmes* contient contre M. Despréaux , il m'a paru qu'il étoit à propos de mettre ici cette *Préface* ; & je donne par occasion l'Ouvrage même ; parce qu'il mérite d'être lu , quoique les Vers en soient quelquefois un peu trop négligés.

\* E e



le plus loüable, est le moins avantageux à celuy qui le soutient, parce que les Rieurs seront toujours du costé de la raillerie & de la médifance; mais dés que j'eus appris le sujet de la *Satyre*, & la maniere à peu près, dont on le devoit traiter, je ne pûs m'empescher de travailler en faveur du sentiment contraire. Comme on sçait que l'Autheur de cet Ouvrage & moy ne sommes pas de mesme avis sur bien des choses, je crûs qu'on ne seroit pas fasché de me voir encore opposé à luy sur un sujet de cette nature, où il s'agit de la défense non seulement de la verité, mais encore des bonnes mœurs & de l'honesteté publique.

L'Autheur de la *Satyre* agit toujours sur un principe qui est bien faux, & capable de faire faire bien des fautes. Il s' imagine qu'on ne peut manquer en suivant l'exemple des Anciens; & parce qu'*Horace* & *Juvenal* ont declamé contre les Femmes d'une maniere scandaleuse & en des termes qui blessent la pudeur, il s'est persuadé d'estre en droit de faire la mesme chose, ne considerant pas que les mœurs d'aujourd'hui sont bien differentes de celles du temps de ces deux Poëtes, où l'on avoit, comme ils le disent, divers moyens de se passer du mariage, qui n'estoient parmi eux que des galanteries; mais qui sont des crimes parmi les Chrestiens, & des crimes abominables.

Sur le mesme principe il croit toujours qu'il peut maltraiter dans ses *Satyres* ceux qu'il lui plaira. La Raison a beau lui crier sans cesse que l'Equité naturelle nous défend de faire à autruy ce que nous ne voulons pas qui nous soit fait à nous-mesmes, cette voix ne l'émeut point, & il luy suffit qu'*Horace* en ait usé d'une autre maniere. Il est étrange comment luy qui est si sensible à la reprehension, qui est si alerte pour aller au devant des moindres railleries qu'on luy prepare, & qui a prevenu tant de fois les Tribunaux où l'on vouloit se plaindre de ses *Satyres*, continuë

toûjours sur le mesme ton, & comment dans le même temps qu'il fait défendre à tout le monde de l'attaquer, il se donne la permission d'attaquer tout le monde.

On peut s'étonner encore qu'ayant comparé ses *Satyres* à nos *Sermons*, il n'ait pas remarqué que s'il y a quelque ressemblance entre des choses, dont les unes sont si saintes & les autres si profanes, c'est qu'il est de la nature de tous les deux de ne combattre le vice qu'en general sans jamais nommer les personnes; cependant il l'a fait encore dans cette dernière *Satyre*, & d'une manière qui a déplû aux plus enclins à la médisance. Car de voir toûjours revenir sur les rangs *Chapelain*, *Cottin*, *Pradon*, *Coras* & plusieurs autres; c'est la chose du monde la plus ennuyeuse & la plus dégoutante.

Il a crû aussi que si les Vers de sa *Satyre* estoient plus durs, plus secs, plus coupez par morceaux, plus enjambans les uns sur les autres, plus plein de transpositions & de mauvaises césures que tous ceux qu'il a faits jusqu'ici, ils plairoient encore davantage, parce qu'ils en seroient plus semblables aux Vers des *Satyres* d'*Horace*, ne songeant pas que toutes les Langues ont leur genie particulier, & que souvent ce qui est une élégance dans le Latin, est une barbarie dans le François.

Voilà une partie des erreurs où l'a conduit l'imitation mal entenduë des Anciens; en voici quelques unes où il est tombé purement de son chef.

Il s'est mis dans l'esprit que son *Ode Pindarique* avoit eu un succez admirable, & qu'à la reserve de certains mauvais Critiques, qui en ont censuré quelques mots & quelques syllabes, elle avoit esté applaudie de tout le monde. On sçait assez sans que je m'amuse à le faire voir, combien il se trompe sur cet article.

Il fonde, à ce qu'il dit, la plus grande esperance du succez de son Ouvrage, sur l'approbation que les Femmes

*y donneront , bien loin d'apprehender qu'elles s'en fâchent , erreur encore plus grande & plus inexcusable. Il fait bien voir qu'il ne connoît gueres les Femmes dont il croit avoir attrapé tous les caracteres , lorsqu'il s'attend d'avoir leur approbation sur un pareil Ouvrage. Pendant que tant d'honnestes gens ont bien de la peine à leur plaire en leur disant des douceurs , comment a-t-il pû croire qu'il leur plairoit en leur disant des injures.*

*Il ajoute qu'elles le loïeront de ce qu'il a trouvé moyen, dans une matiere aussi delicate que celle qu'il traite, de ne pas laisser échaper un seul mot qui pût blesser le moins du monde la pudeur. Quelle erreur encore ! Est-ce que des Heros à voix luxurieuse , des Morales lubriques , des Rendez-vous chez la Cornu , & les plaisirs de l'Enfer qu'on goûte en Paradis peuvent se presenter à l'esprit sans y faire des images dont la pudeur est offensée. Il est vray que les plaisirs de l'Enfer est une expression fort obscure , & qu'on n'a jamais oïï parler des plaisirs de l'Enfer non plus que des peines du Paradis ; mais on ne peut creuser cette pensée , sans que l'imagination ne se fallisse effroyablement.*

*Il a crû que sa Satyre serviroit à inspirer une bonne Morale , ( car tout homme qui compose une Satyre , doit avoir ce dessein , & l'on ne peut , sans luy faire tort , presumer qu'il ne l'a pas ; ) il debute cependant par faire entendre qu'un homme n'est gueres fin , ni gueres instruit des choses du monde , quand il croit que ses enfans sont ses enfans , ou quand il s'imagine que sa femme peut lui dire quelque parole un peu tendre , sans avoir dessein de le tromper. Voila un beau moyen d'affermir l'amitié conjugale , & de mettre la paix dans les familles ! Il ajoute que s'il ne s'abuse point dans son calcul , il y a trois Femmes de bien dans Paris qu'il pourroit citer. Où est l'utilité de faire entendre que suivant ce calcul & le raisonnement qui en resulte , nous sommes presque tous des enfans illegi-*

times. Peut-être a-t-il voulu par là gagner les suffrages des Dames : car comment pourroient-elles ne pas applaudir à un Ouvrage qui fait tant d'honneur à leur sexe, & qui va jusqu'à reconnoître trois Femmes de bien dans une Ville, où il y en a plus de deux cens mille?

Il croit que tous les caracteres des Femmes qu'il a formez, sont beaux & naturels; il ne faut qu'examiner celui de la *Devote*, qui est son chef-d'œuvre, pour voir combien il se trompe. Après avoir dit qu'elle va quester dans les maisons pour les Pauvres, qu'elle visite les Prisons, qu'elle hante les Hospitiaux, il ajoute qu'elle ne peut vaincre sa passion pour le fard. S'il avoit dit qu'elle ne peut vaincre son orgueil, sa colere ou son penchant à la médifance, cela seroit le mieux du monde, mais le fard n'est point là en sa place: car il ne s'est jamais trouvé une Femme assez folle pour aller dans des Hospitiaux & dans des Prisons avec du fard sur le visage, cela est si singulier qu'il ne doit point entrer dans l'idée generale d'une *Devote*.

On croit que le caractere de la *Sçavante ridicule* a esté fait (1) pour une Dame qui n'est plus, & dont le merite extraordinaire ne devoit luy attirer que des loüanges. Cette Dame se plaisoit aux heures de son loisir à entendre parler d'Astronomie & de Physique; & elle avoit mesme une tres-grande pénétration pour ces Sciences, de mesme que pour plusieurs autres que la beauté & la facilité de son esprit luy avoient rendu tres-familieres. Il est encore vray qu'elle n'en faisoit aucune ostentation, & qu'on n'estimoit gueres moins en elle le soin de cacher ses dons, que l'avantage de les posseder. Elle estoit estimée de tout le monde; le Roy mesme prenoit plaisir à marquer la

### R E M A R Q U E S.

(1) pour une Dame ] VOÏÉS SAT. X. Rem. sur le Vers 429.  
E e iij

considération qu'il avoit pour son merite par de frequentes gratifications , & elle est morte dans la reputation d'une piété singuliere. L'Autheur de la *Satyre* ayant mis ( 2 ) dans un de ses Ouvrages , il y a environ vingt ans les deux Vers qui suivent :

*Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher  
Si le Soleil est fixe ou tourne sur son axe.*

Cette Dame eut la bonté de lui dire , que quand on se mesloit de faire des *Satyres* , il falloit connoître les matieres dont on parloit , que ceux qui tiennent que le Soleil est fixe & immuable , sont les mesmes qui soutiennent qu'il tourne sur son axe , & que ce ne sont point deux opinions differentes , comme il paroist le dire dans ses Vers. Elle ajoûta qu'un Astrolabe n'estoit d'aucune utilité pour découvrir si le Soleil est fixe , ou s'il tourne sur son axe. On prétend que le chagrin qu'il eut d'être relevé la-dessus , luy a fait faire le portrait d'une *Scavante ridicule*. Il est vray qu'il n'est pas honneste à un si grand Poëte d'ignorer les Sciences & les Arts dont il se mesle de parler , mais la Dame qui l'instruisoit n'estoit point coupable de son ignorance , ni de la faute qu'il avoit faite en parlant de choses qu'il ne connoissoit pas.

Combien a-t-on esté indigné de voir continuer icy son acharnement contre la *Clelie* ? L'estime qu'on a toujours faite de cet Ouvrage , & l'extrême veneration qu'on a toujours eüe pour ( 3 ) l'illustre personne qui l'a composé , ont fait soulever tout le monde contre une attaque si souvent & si inutilement repetée. Il paroist bien que le vray merite est bien plustost une raison pour avoir place dans ses *Satyres* , qu'une raison d'en estre exempt.

### R E M A R Q U E S .

( 2 ) dans un de ses Ouvrages , ] ( 3 ) l'illustre personne ] Mademoiselle de Scuderi,  
EPII. V. V. 28, & 30. Voies , Rem.

DE L'APOLOGIE DES FEMMES. 439

Il s'est encore bien trompé quand il a crû que sa *Satyre* pourroit réussir à la Cour si sage aujourd'huy, si modeste & si réglée par l'exemple du Maître. Un si grand exemple peut à la vérité avoir mêlé quelques Hypocrites avec les gens de bien, mais l'Autheur de la *Satyre* devoit penser que ces Hypocrites seront encore plus impitoyables que les autres, & que leur empressement à exagerer l'horreur qu'ils n'ont pas, fera plus vif que celui des gens de bien à témoigner celle qu'ils ont.

Il se trompe encore quand il croit m'avoir beaucoup mortifié, en disant que le *Poëme de Saint Paulin* pourrit chez Coignard. ( N'est-il point las de dire qu'un Livre pourrit chez l'imprimeur, qu'il s'y rouffit par les bords, qu'il va chez l'Epicier, chez le Chapelier, chez la Beurriere, & cent autres choses semblables déjà usées du temps d'*Horace* & de *Juvenal*. ) Le *Poëme de Saint Paulin* ne pourrit point chez Coignard, il se debite autant qu'un autre Livre de devotion en Vers & qui étant rempli de sentimens de pieté, n'est pas de nature à estre recherché avec autant d'empressement que des *Satyres* pleines de médifances. Il a beau se glorifier du grand débit que l'on a fait de ses *Satyres*, ce débit n'approchera jamais de celui de *Jean de Paris*, de *Pierre de Provence*, de la *Misere des Clercs*, de la *Malice des Femmes*, ni du moindre des *Almanachs* imprimez à Troye au Chapon d'or. Il me fait dire en cet endroit des choses que je n'ay point dites, ou que j'ay dites tout autrement qu'elle ne sont exprimées; mais c'est la maniere dont il en use ordinairement à mon égard.

Puisqu'il paroît avoir une si grande soif de reputation, & qu'elle va jusqu'à ne pouvoir souffrir le peu que j'en ay ( car l'Autheur du *S. Paulin* luy tient au cœur, quelque mal qu'il en dise de tous costez : ) que ne compose-t-il un Ouvrage purement de luy, où il n'y ait point de médifance, & qui plaise par la

seule beauté de son genie. Pourquoi, au lieu de se renfermer, comme il fait, dans la peinture de ce qu'il y a de laid dans les hommes, ne s'occupe-t-il à célébrer les vertus que le Ciel leur a données? Au lieu de voler toujours terre à terre, comme un Corbeau qui va de charogne en charogne, que ne s'élève-t-il comme un aigle vers les grandes & hautes matieres. Le Ciel, la Terre, les Enfers, les Anges & les Démons, Celui-mesme qui a fait toutes choses, peuvent estre le digne objet de ses travaux & de ses veilles: car tant qu'il ne fera que des *Satyres*, comme celles qu'il nous a données, *Horace* & *Juvenal* viendront toujours revendiquer plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura mises. *Chapelain*, *Quinault*, *Cassagne* & les autres qu'il aura nommez, prétendront aussi qu'une partie de l'agrément qu'on y trouve, vient de la célébrité de leur nom, qu'on se plaist à y voir tourner en ridicule. La malignité du cœur humain qui aime tant la médifance & la calomnie, parce qu'elles élevent secretement celui qui lit au dessus de ceux qu'elles abaissent, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les Ouvrages de (4) *M. Despréaux*, & que s'ils estoient lûs avec les yeux que donne la charité, il s'en faudroit beaucoup qu'on y trouvât les mesmes charmes, pour ne rien dire de plus. Il est vrai qu'il a si peu réussi quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la *Satyre*, qu'il pourroit y avoir de la malice à lui donner ce conseil.

Il me semble que jusqu'icy j'ay repris dans les Ouvrages de l'Auteur de la *Satyre* autre chose que des mots & des Syllabes, & que j'ay attaqué des endroits essentiels & de conséquence; mais où a-t-il vû qu'en

#### R E M A R Q U E S.

(4) *M. Despréaux*, ] Il est seulement indiqué: *M. D.*...

fait de versification (car il ne s'agit gueres que de cela dans ses compositions;) où a-t-il vû, dis-je, que dans des Ouvrages en Vers, les mots & les syllabes soient de peu d'importance. J'aimerois autant qu'un Musicien nous dit que les mauvais accords, les dissonances & le manque de mesure ne sont d'aucune consequence dans une composition de Musique. A-t-il oublié de quelle sorte *Quintilien* parle du jugement des oreilles. Il donne à ce jugement l'épithete de tres-superbe, pour marquer que les oreilles s'offensent & pardonnent difficilement; il faut que les paroles qui veulent plaire à l'esprit, commencent par plaire aux oreilles, ou du moins qu'elles ne les blessent pas en passant chez elles.

Pour achever de faire voir qu'on a eu raison de ne donner pas à la *Satyre* les applaudissemens que les *Amis de son Auteur* prétendoient qu'on luy donneroit comme au plus beau de ses Ouvrages, il n'y auroit qu'à l'examiner dans le détail. Il n'y eut jamais un plus beau champ pour la Critique, & ceux qui voudront l'entreprendre, ne travailleront pas sur une matiere ingrate; pour moy je me contenterai de marquer légèrement quelques endroits qui m'ont frappé plus que les autres.

Il me paroist qu'on ne sçait la pluspart du temps lequel des deux Interlocuteurs parle dans la *Satyre*.

Il prétend qu'un certain nombre de Vers, qu'il a fait imprimer en autres caracteres que le reste, sont une Traduction du commencement de la *sixième Satyre* de *Juvenal*; car il met en marge que *ce sont les paroles du commencement de cette Satyre*: cependant ces Vers ne contiennent ni les paroles ni mesme le sens de *Juvenal*. Les voici.

(5) *Que dez le temps de Rhée*

#### R E M A R Q U E S.

(5) *Que dez le temps de Rhée*] Paroles du commencement de



*La Chasteté déjà la rougeur sur le front  
 Avoit chez les mortels reçu plus d'un affront :  
 Qu'on vit avec le fer naître les injustices ,  
 L'impieté , l'orgueil & tous les autres vices ,  
 Mais que la bonne foy dans l'amour conjugal ,  
 N'alla point jusqu'au temps du troisième metal.*

Voici une Traduction du commencement de cette sixième Satyre de Juvenal , que je ne donne pas pour fort élégante , mais qui est tres-fidelle.

*Je croy que la Pudeur fut toujours reverée  
 Dans les temps bienheureux de Saturne & de Rhée ,  
 Lors qu'un Antre sauvage éclairé d'un faux jour ,  
 Faisoit de nos ayeux le plus riche séjour ,  
 Et cachoit sous le frais de son ombre champêtre  
 Les hommes & leurs Dieux , le bétail & son maître ,  
 Quand la femme rustique avec de viles peaux  
 Couvroit un lit de jonc , de mousse & de roseaux ,  
 Et vous ressemblant peu , Beauté pleine de charmes ,  
 Qui pour un Moineau mort versastes tant de larmes ,  
 Presentoit la mamelle à son fils déjà grand ,  
 Et comme son époux ne vivoit que de gland.  
 Car d'un air moins poli qu'en ce siècle où nous sommes  
 Dans leurs sombres forests vivoient les premiers hommes ,  
 Qui d'un chesne sortis ou d'argile formez  
 Sans aide de Parens se virent animez.  
 Alors de la Pudeur on pût voir quelque marque ,  
 Mesme sous Jupiter encor jeune Monarque ,  
 Quand les Grecs moins rusez & moins ingenieux  
 Ne juroient pas encor par leurs Rois , par leurs Dieux ,  
 Quand les plus beaux jardins n'avoient ni mur , ni porte ,  
 Et qu'on alloit partout sans peur & sans escorte.  
 Depuis avec ses sœurs , loin des terrestres lieux ,  
 Astrée & la pudeur s'envolerent aux Cieux.*

## R E M A R Q U E S.

la Satire de Juvenal. PERR. Despréaux, qu'il rapporte. Voies  
 C'est une petite Note de M. SAT. X. Rem. sur le Vers 26.

DE L'APOLOGIE DES FEMMES. 443

*Posthume , c'est sans doute un long & vieil usage ,  
D'enfraindre sans respect la foy du mariage ,  
Le dur siecle de Fer , de cent crimes divers ,  
Non connus jusqu' alors inonda l'Univers ,  
Fit voir des Assassins , des Voleurs , des Faussaires ,  
Mais dez l'âge d'argent on vit des Adulteres .*

On voit clairement par cette Traduction , que les paroles qu'on donne pour estre de *Juvenal* n'en sont point , & mesmes qu'elles portent un sens contraire à celui de ce Poëte ; car ce Poëte dit que la Pudeur demeura sur la terre pendant le regne de *Saturne* qui est le mesme de celui de *Rhée* , & que le siecle d'argent vit les premiers Adulteres ; & le pretendu Traducteur dit que *dez le temps de RHEE* ;

*La Chasteté déjà la rougeur sur le front ,  
Avoit chez les mortels reçu plus d'un affront .*

L'Auteur de la *Satyre* n'auroit-il point fait cette Traduction , pour montrer d'une maniere fine combien les Modernes sont inferieurs aux Anciens ?

Il y a une infinité de Vers qui n'ont point de cesures ; en voici quelques-uns.

*Dans la rue en avoient rendu graces à Dieu  
Son mariage n'est qu'une longue querelle  
Ne savent pas s'il est au monde un Saint Paulin  
Qui veut vingt ans encore après son mariage .*

Pour les transpositions il y en a d'insupportables ; & en grande abondance. Mr. *Chapelain* n'estoit qu'un apprentif pour les faire bien dures & bien sauvages ; je n'en rapporteray que deux ou trois.

*Entendre des discours sur l'amour seul roulans .  
De Phedre dedaignant la pudeur infantine .*

Cette derniere transposition fait une équivoque ; on ne sçait s'il veut dire que Phedre dégaignoit la pudeur infantine , comme la Grammaire & la construction naturelle veulent qu'on l'entende ; ou si c'est la

*femme yvre d'un Mousquetaire*, qui dédaigne la pudeur enfantine de *Phedre*.

*Et partout où tu vas , dans ses yeux enflammez  
T'offrir non pas d'Isis la tranquille Eumenide.*

Il falloit mettre, *t'offrir dans ses yeux enflammez*, & non pas, *dans ses yeux enflammez t'offrir*. Ce qui suit donne à croire que l'Ombre de *Quinault* le poursuit par tout : car après luy avoir donné dès l'abord un coup de dent en parlant de la Morale de l'Opera, de quoi s'avise-t-il d'aller chercher hors de propos, qu'il y a dans l'Opera d'*Isis* une Furie qui à son gré ne se tourmente pas assez. (6) Il y a là quelque chose qui n'est pas naturel, & qui marque qu'il y est poussé malgré qu'il en ait.

*A chasser un Valet dans la maison cheri ,  
D'un Censeur dans le fond qui folastre & qui rit.*

Je ne m'arresteray point aux chevilles ni aux obscuritez, elles y sont presque sans nombre, & de plus cela ne consiste souvent qu'en mots & en syllabes.

L'Histoire du Magistrat avare, & de sa Femme qui l'estoit encore plus que luy, me semble un peu hardie. Dieu veuille que l'Autheur ne s'en aperçoive pas, car il pourroit y avoir des Parens d'assez mauvaise humeur pour n'en pas rire.

Peu de gens ont entendu ce que vouloit dire un lit effronté, où une Dame se fait traiter d'une santé visible & parfaite. S'il s'agissoit d'un lit de débauche où une Femme eût commis plusieurs adulteres, on pourroit s'imaginer, pour peu qu'on se laissast aller à la Poësie, que l'effronterie de la Femme auroit passé jusqu'à son lit ; mais d'appeler ce lit effronté, parce que la Femme qui est couchée dessus, ose dire qu'elle est ma-

### R E M A R Q U E S.

(6) Il y a là quelque chose &c. ] première Edition, manque dans  
Cette Phrase qui étoit dans la le Recueil de 1694.

## DE L'APOLOGIE DES FEMMES. 445

lade quand elle ne l'est pas : il y a assurément un peu trop de Poësie dans cette fiction.

On a de la peine à deviner ce que veulent dire ces deux Vers.

*Mais pour quelques vertus si pures , si sinceres ,  
Combien y trouve-t-on d'impudentes faussaires.*

Par *faussaires* on ne peut entendre que ceux qui contrefont , ou des Actes ou des signatures. On n'a jamais oüi parler que les Femmes se melassent d'un tel mestier. Elles ont bien de la peine à former une vraie écriture , comment auroient-elles assez d'habileté pour en faire de fausse ? On entrevoit que par *faussaires* il veut dire des hypocrites , mais cela ne s'entend que parce qu'on veut bien l'entendre.

Cecy est encore un peu obscur :

*Et que dans son logis fait neuf en son absence.*

On ne comprend point comment un homme revenant de la Ville chez luy , peut trouver son logis fait neuf. S'il y avoit qu'il trouve qu'on a fait maison neuve chez luy , cela s'entendrait : car maison signifie aussi-bien ceux qui habitent une maison , que la maison mesme ; mais logis ne signifie que le lieu où l'on habite.

Cecy est plus étrange.

*N'allons donc point icy reformer l'Univers ,  
Ni par de vains Discours & de frivoles vers.*

N'est-il pas plaisant que le Poëte fasse parler un de ses Interlocuteurs , comme si la conversation qu'il rapporte s'estoit faite en Vers : c'est comme si *Corneille* avoit fait dire à *Auguste* en parlant à *Cinna* : *Prête l'oreilles à mes Vers* , au lieu de dire , comme il fait : *Prête l'oreille à mes discours*.

On a de la peine à entendre ce que veut dire *une Capanée*. On ne sçait si on voit un homme ou une femme. *Une* marque que c'est une femme ; & *Capanée* ,

que c'est un homme : car c'étoit un des sept Capitaines qui assiegeoient la Ville de Thebes , fort connu par son impieté. Je ne sçai pas si on peut dire qu'une femme est *une Capanée* , pour signifier qu'elle est une Impie ; mais je sçai bien qu'on ne dira jamais qu'une femme est une *Thesée* , pour dire qu'elle est une infidelle ; qu'elle est une *Cicéron* , pour dire qu'elle est fort éloquente ; ni qu'elle est une *Socrate* , pour dire qu'elle est fort sage. Il y a là , si je ne me trompe , un solecisme , & des plus gros , peut-estre que *l'apprentie Auteur* qui a precedé , autorise *une Capanée* , & qu'*une Capanée* autorise ensuite *l'apprentie Auteur*. Je doute cependant qu'ils se puissent maintenir l'un l'autre, ni mesme s'empêcher de tomber tous deux.

Il dit que les Parisiens sont

*Gens de douce nature , & mavis bons Chretiens.*

Si on examine de près ce que *bons Chretiens* veut dire là , pour peu qu'on aime le nom de Chretien , il sera difficile de n'estre pas indigné de la signification qu'on luy fait avoir.

Mais c'est assez parler de la *Satyre contre les Femmes* , disons quelque chose de leur *Apologie*. Je ne doute point que plusieurs gens du bel air ne trouvent étrange que je fasse consister un si grand bonheur dans l'amitié conjugale , eux qui ne regardent ordinairement le mariage que comme une voye à leur établissement dans le monde , & qui croient que s'il faut prendre une femme pour avoir des Enfans , il faut choisir une Maîtresse pour avoir du plaisir. Mais cette conduite vicieuse , quoiqu'assez usitée , ne prévaudra jamais aux premières loix de la Nature & de la Raison , qui demandent une union parfaite entre ceux qui se marient : loix si sages , si commodes & si honnestes.

Je suis encore persuadé que quelques Femmes de la haute volée n'aimeront par ces meres & ces filles , qui travaillent chez elles ,

*Nesongent qu'à leur tasche , & qu'à bien recevoir  
Leur pere ou leur époux quand il revient le soir.*

Elles trouveront ces manieres bien bourgeoises , & le sentiment que j'ay là-dessus bien antique pour un *Défenseur des Modernes* ; mais quoyqu'elles puissent dire , & quelque autorisées qu'elles soient par l'usage & par la mode , il sera toujours plus honneste pour elles de s'occuper à des ouvrages convenables à leur sexe & à leur qualité , que de passer leur vie dans une oisiveté continuelle.

Il y a quelques portraits dans mon *Apologie* , qui ne marquent personne en particulier ; & si quelqu'un se les applique , c'est qu'il le voudra bien , & qu'il trouvera que ces portraits luy ressemblent. Il n'en est pas ainsi du portrait de l'Autheur de *S. Paulin* dans la *Satyre*. Quelque obscur que soit cet Autheur , & quoyqu'il n'y ait point d'honneste homme qui sçache s'il est au monde un *S. Paulin* , plusieurs honnestes gens n'ont pas laissé de le reconnoistre , sans le secours mesme de la premiere lettre de son nom , & des deux étoiles qui marquent qu'il est de deux syllabes.

La *Satyre* paroît en quelque façon faire main basse sur toutes sortes de Mariages , & n'en approuver aucun , je serois bien fasché qu'on crust que je pense la mesme chose du Célibat. Non seulement je le louë & le revere dans ceux qui se consacrent à l'Eglise , ou qui se retirent dans des Monasteres ; je le louë encore dans ceux qui le choisissent pour mener une vie plus austere , en demeurant dans le monde , ou pour vaquer plus librement à l'étude ; je le louë mesme en ceux qui n'ayant pas le bien nécessaire pour soutenir les charges & les dépenses du Mariage selon leur qualité , s'en éloignent par prudence & par moderation. Je n'en veux qu'à ceux qui choisissent cet état par libertinage , pour ne pouvoir souffrir aucun lien qui les retienne dans les bornes de la raison & de l'honnesteté ; à ces hommes sans joug , à ces *enfans de Bélial* , comme

## 448 L'APOLOGIE DES FEMMES.

parle l'*Ecriture*, qui non contens de vivre fans regle & fans ordre, veulent que tout le monde vive comme eux, & qui prétendent, tout insensé qu'ils sont, passer pour les plus sages d'entré les hommes.

## L'APOLOGIE DES FEMMES.

TIMANDRE avoit un Fils, triste, fâcheux, colere,  
Des Misantropes noirs le plus atrabilaire ;  
Qui mortel ennemi de tout le genre humain,  
D'une maligne dent déchiroit le Prochain,  
5 Et sur le Sexe mesme, emporté par sa bile,  
Exerçoit sans pitié, l'acreté de son style.

Le Pere qui vouloit qu'une suite d'enfans  
Peust transmettre son nom dans les Siecles suivans,  
Cent fois l'avoit pressé, pour en avoir lignée,  
10 De vouloir se soumettre aux Loix de l'Hymenée ;  
Et cent fois par ce Fils de chagrins herissé,  
Se vit avec douleur vivement repoussé.

Un jour qu'il le trouva d'une humeur moins sauvage,  
Le tirant à l'écart il luy tint ce langage :

15 Ce qui plaît, ce qui charme & qu'on aime en tous lieux,  
Te sera-t-il toujours un objet odieux ?  
Ne scaurois-je esperer que ton dedain se passe,  
Et qu'enfin le beau sexe avec toy rentre en grace ?  
Si tu t'en éloignois par un saint mouvement

20 Et pour ne regarder que le Ciel seulement,  
Te blasmer sur ce point seroit une injustice,  
Et je t'applaudirois d'un si grand sacrifice ;  
Mais ce qui t'a jetté hors du chemin battu,  
Ce n'est que le Caprice & non pas la Vertu.

25 C'est un ordre éternel qu'encore toute pure  
Au fond de tous les cœurs imbrima la Nature,  
De rendre à ses Enfans le dépost précieux  
De la clarté du jour qu'on tient de ses Ayeux.  
Heureux ! qui reverant cette sainte conduite,  
30 N'arreste pas en soy, de soy-même la suite ;  
Mais se rend immortel au gré de son desir.  
Serois-tu bien, mon fils, insensible au plaisir

De voir un jour de toy naître un autre toy-mesme ,  
 Qui serve l'Eternel , qui l'adore & qui l'aime ?  
 35 Qui lors que le trépas aura fermé tes yeux ,  
 Après toy rende hommage à son nom glorieux ,  
 Et d'où puisse sortir une seconde race ,  
 Qui jusqu'au dernier jour le benisse en ta place ?  
 Tu sçais , je te l'ay dit , à quoy tendent mes vœux ,  
 40 Et ce qui peut nous rendre & l'un & l'autre heureux .  
 Il est , j'en suis d'accord , des femmes infidelles ;  
 Et dignes du mépris que ton cœur a pour elles ;  
 Mais si de deux ou trois le crime est averé ,  
 Faut-il que tout le sexe en soit deshonoré ?  
 45 Dans une grande Ville où tout est innombrable ,  
 Comme il est naturel de chercher son semblable ,  
 D'aimer à le connoître & d'en estre connu  
 Selon les divers goûts dont on est prevenu ,  
 Chacun en quelque endroit que le hazard le porte ,  
 50 Ne rencontre & ne voit que des gens de sa sorte .  
 Ceux qui par le sçavoir se sont rendu fameux ,  
 Ne trouvent sur leurs pas que des sçavans comme eux ;  
 Ceux qui cherchant toujours la Pierre bien aimée ,  
 Ont l'art de convertir leur argent en fumée ,  
 55 Ne trouvent que des gens qui fondant le metal ,  
 Par le mesme chemin courent à l'Hospital .  
 L'homme de symphonie & de fine Musique  
 Abordera toujours un homme qui s'en pique ;  
 Et ceux qui de rubis se bourgeonnent le nez ,  
 60 En rencontrent par tout d'encor plus bourgeonnez .  
 Ceux qu'à le bien servir le Tout-puissant appelle ,  
 Ne trouvent que des Saints brûlans du mesme zele ,  
 Que des Cœurs où le Ciel ses dons a repandus :  
 Faut-il donc s'étonner si des hommes perdus ,  
 65 Jugeant du sexe entier par celles qu'ils ont veuës ,  
 Assurent qu'il n'est plus que des femmes perduës .  
 Pour six qui sans cervelle avec un peu d'appas ,  
 Feront de tous costez du bruit & du fracas ,  
 Par leur dance , leur jeu , leurs folles mascarades ,  
 70 Leurs cadeaux indiscrets , leurs sombres promenades ,  
 Sans peine on trouvera mille femmes de bien ,  
 Qui vivent en repos & dont on ne dit rien .  
 A toute heure , en tous lieux la Coquette se montre ,  
 Il n'est point de Plaisirs où l'on ne la rencontre ,



450 L'APOLOGIE DES FEMMES.

- 75 Allez au Cours , au Bal ; allez à l'Opera ,  
 A la Foire , il est sur qu'elle s'y trouvera.  
 Il semble à regarder l'effor de sa folie ,  
 Que pour estre par tout elle se multiplie.  
 Pour des femmes d'honneur , dans ces lieux hazardoux ,
- 80 De cent que l'on connoist on n'en verra pas deux.  
 Rejette donc , mon fils , cette fausse maxime  
 Qu'on trouve rarement une femme sans crime ,  
 C'est seulement ainsi que parle un suborneur ,  
 Qui de femmes sans foy , sans honte & sans honneur
- 85 Fait près de son Iris , une liste bien ample ,  
 Pour la faire tomber par le mauvais exemple.  
 Au lieu d'estre toujours dans les lieux de plaisir  
 A repaistre tes yeux , à charmer ton loisir ,  
 A regarder sans cesse au Cours , aux Thuilleries ,
- 90 Du Fard & du Brocard chargé de Pierrieres ,  
 Va dans les Hopitaux ou l'on voit de longs rangs  
 De Malades plaintifs , de Morts & de Mourans ;  
 Là tu renconreras en tout temps , à toute heure ,  
 Malgré l'air infecté de leur triste demeure ,
- 95 Mille femmes d'honneur dont souvent la beauté  
 Que cache & qu'amortit leur humble piété ,  
 A de plus doux appas pour des ames bien faites ,  
 Que tout le vain éclat des plus vives Coquettes.  
 Descens dans des caveaux , monte dans des greniers
- 100 Où des Pauvres obscurs fourmillent à milliers ,  
 Tu n'y verras pas moins de Dames vertueuses  
 Frequentier sans dégoust ces retraites affreuses ;  
 Et par leur zele ardens , leurs aumosnes , leurs soins ,  
 Soulager tous leurs maux , remplir tous leurs besoins.
- 105 Entre dans les Reduits des honnestes familles  
 Et vois-y travailler les Meres & les Filles ,  
 Ne songeant qu'à leur tâche , & qu'à bien recevoir  
 Leur pere ou leur époux quand il revient le soir.  
 Charmé de leur conduite & si simple & si sage ,
- 110 Tu te verras contraint de changer de langage.  
 Peux-tu ne sçavoir pas que la Civilité  
 Chez les Femmes nâquit avec l'Honesteté ?  
 Que chez elles se prend la fine Politesse ,  
 Le bon air , le bon goust , & la Delicatesse ?
- 115 Regarde un peu de près celuy qui Loupgarou ,  
 Loin du sexe a vescu renfermé dans son iron ,

## L'APOLOGIE DES FEMMES. 451

- Tu le verras crasseux, mal-adroït & sauvage,  
 Farouche dans ses mœurs, rude dans son langage,  
 Ne pouvoir rien penser, de fin, d'ingenieux,  
 120 Ni dire jamais rien que de dur ou de vieux.  
 S'il joint à ces talens l'amour de l'Aniquaille,  
 S'il trouve qu'en nos jours on ne fait rien qui vaille;  
 Et qu'à tout bon Moderne il donne un coup de dent,  
 De ces dons rassemblez se forme le Pédant,  
 125 Le plus fastidieux, comme le plus immonde,  
 De tous les animaux qui rampent dans le monde.  
 Quand le Sexe s'oublie, & de tant de façons  
 Sert de folle matière à de folles chansons,  
 N'as-tu pas remarqué que de tout ce scandale,  
 130 Les Maris sont souvent la cause principale:  
 Soit par le dur excès de leur sévérité,  
 Soit par leur indolence & leur trop de bonté.  
 S'il arrive qu'un jour aux nœuds du mariage  
 En suivant mes desirs ton heureux sort t'engage;  
 135 Ne t'avise jamais d'affecter la rigueur,  
 De vivre en Pedagogue avec trop de hauteur,  
 Temoignes de l'amour, du respect, de l'estime;  
 En Mari toutefois qui conduit & qui prime:  
 On a beau publier & prôner en tous lieux  
 140 Que le Sexe est hautain, qu'il est impérieux;  
 La Femme en son époux aime à trouver son maître;  
 Lorsque par ses vertus il mérite de l'estre;  
 Si l'on la voit souvent résoudre & décider,  
 C'est que le foible Epoux ne sçait pas commander.  
 145 Il en est, il est vrai, qui dans leurs mariages  
 N'ont pas toujours trouvé des Epouses bien sages;  
 Mais auroient-ils le front d'en oser murmurer?  
 Ont-ils en épousant tâché d'en rencontrer?  
 Eux & leurs vieux Parens n'ont avec leurs besicles  
 150 Pendant des mois entiers lu, relû des articles

### R E M A R Q U E S.

(118) Dans le Recueil des Ouvrages de M. Perrault, que j'ai cité, cet Hemistiche est de cette manière: & rude en son langage. La Phrase finit là. Les huit Vers suivans ne s'y trouvent point. Ils étoient dans la première Edition, & M. Per-

rault, qui fit imprimer son Recueil après sa réconciliation avec M. Despréaux, supprima ces huit Vers, à cause de l'application, qu'on en pouvoit faire à son Adversaire.

(149 & 150) Ces deux Vers étoient ainsi dans la 1. Edition:

## 452 L'APOLOGIE DES FEMMES.

- Qu'afin de parvenir par leur soin diligent ,  
A bien apparier deux tas d'or & d'argent ,  
Sans regarder plus loin , sans voir si les Parties  
D'esprit , d'âge & d'humeur seroient bien assorties.*
- 155 *Ils ne comprennent point que pour vivre content ,  
Le choix de la personne est le plus important ;  
C'est une verité qui leur semble bizarre ,  
Et qui n'entra jamais dans le cœur d'un Avaro.*
- Quand le premier Mortel fut mis dans l'Univers ,*
- 160 *Pour commander lui seul à tant d'Estres divers ,  
Son œil , n'en doutons point , vit avec complaisance ,  
Ses richesses sans nombre & sa vaste puissance ;  
Mais lorsque degagé de son premier sommeil ,  
Le Seigneur lui montra la femme à son reveil ,*
- 165 *La femme sa moitié , sa compagne fidelle ;  
Quittant tout , il tourna tous ses regards sur elle ,  
Et charmé de la voir , trouva moins de douceur  
A regir l'Univers qu'à regner dans son cœur.*
- La Gloire nous ravit par sa beauté suprême ,*
- 170 *L'Or nous rend tout-puissans & nous charme de même ,  
Mais malgré tout l'éclat dont ils frappent nos yeux ,  
Des biens le plus solide & le plus précieux ,  
Est de voir pour jamais unir sa destinée  
Avec une Moitié sage , douce & bien née ,*
- 175 *Qui couronne sa Dot d'une chaste pudeur ,  
D'une vertu sincere & d'une tendre ardeur.  
A ces dons précieux , si le Ciel favorable  
Se plaisant à former un chef-d'œuvre admirable ,  
D'une beauté parfaite a joint tous les attraits ,*
- 180 *Le vis éclat du teint , la finesse des traits ;  
Si ses beaux yeux , ornés d'une brune paupiere ,  
Jettent , sans y penser , de longs traits de lumiere ;  
Si sa bouche enfantine & d'un corail sans prix ,  
A tous les agrements que forme un doux souris ;*

### R E M A R Q U E S .

*Eux & leurs vieux Parens avecque leurs befcles  
N'ont pendant plusieurs mois lû , relu des articles.*

{ 161 ) *Ce Vers étoit de cette manière dans la première ÉDIT.  
Il vit , n'en doutons point , avecque complaisance.*

- 185 Si sa main le dispute à celles de l'Aurore,  
 Et si le bout des doigts est plus vermeil encore :  
 Faudra-t-il deplorer le sort de son Epoux,  
 Et pourrois-tu le voir sans en estre jaloux ?  
 Il n'est rien icy-bas de plus digne d'envie,  
 190 Ni qui mesle tant d'or au tissu d'une vie.  
 Les malheurs les plus grands n'ont rien d'aspre, d'affreux ;  
 Quand deux cœurs bien unis les partagent entre eux,  
 Et le moindre bonheur que le Ciel leur envoie,  
 Les inonde à l'envi d'un Ocean de joye.
- 195 Si dans la bonne chere un Epoux emporté  
 En dissipant son bien altere sa santé,  
 Par de sages repas, & sans dépense vaine,  
 Chez elle adroitement l'Epouse le rameine ;  
 Et retranchant toujours la superfluité,  
 200 Le remet pas à pas dans la frugalité.  
 Si son œil apperçoit quelque intrigue galante,  
 Alors elle se rend encor plus complaisante,  
 Souffre tout, ne dit mot, tant qu'enfin sa douceur  
 L'attendrit, le desarme & regagne son cœur.
- 205 Par elle tous les jours la Jeunesse volage  
 Se retire du vice & du libertinage,  
 Par sa bonne conduite une famille en paix  
 A des enfans bien nez & de sage valets,  
 Par elle une Maison tombée en decadence,  
 210 Voit revivre en son sein l'éclat & l'abondance.  
 Ce n'est point seulement dans les premiers beaux jours,  
 Ni dans la jeune ardeur des naissantes amours,  
 Que d'un heureux hymen se goûtent les délices,  
 Son cours n'est pas moins doux que ses tendres premices.
- 215 C'est un bonheur égal, un bien de tous les temps.  
 Ah ! combien d'un Epoux les yeux sont-ils contens,  
 Quand il voit près de lui pendant sa maladie,  
 Une Epouse attentive, & qui ne s'étudie  
 Qu'à prévoir ses besoins & qu'à le soulager,  
 220 Et qui pleure en secret dès le moindre danger ;  
 Tout plaist d'elle, il n'est plus de medecine amere  
 Dés qu'elle passe à lui par une main si chere ;  
 Et si le Ciel enfin ordonne son trépas,  
 Sans peine & sans murmure il meurt entre ses bras.
- 225 Ainsi s'acheve en paix l'heureuse destinée  
 De celui qu'en ses nœuds engage l'hymenée,

454 L'APOLOGIE DES FEMMES.

- Pendant que le Prôneur du libre Celibat ,  
 Luttant contre la mort sur son triste grabat ,  
 Confus , embarrassé d'un si penible rôle ,  
 230 Voit l'œil à demy clos , son valet qui le vole ,  
 Et sent quoy qu'abbattu de douleur & d'ennuy ,  
 Qu'on tire impudemment son drap de dessous luy.  
 Si son destin permet qu'un serviteur fidele  
 Luy donne en ces momens des marques de son zele ,  
 239 Ses Amis sont ailleurs , & pour comble de maux  
 Son lit est entouré d'aspres Collateraux ,  
 Qui craignant que des legs ne gâtent leur affaire  
 Veillent à détourner Confesseur & Notaire ,  
 Apprehendent toujours qu'un bol de Quinquina  
 250 En faisant son effet ne le tire de là.  
 N'est-il pas vrai , mon fils , que cette seule image  
 Des aimables douceurs d'un heureux mariage ,  
 Et surtout de l'horreur qui suit le Celibat ,  
 Te trouble , te saisit , te confond & t'abat ,  
 245 Que ton esprit ému de ce qu'il vient d'entendre ,  
 Des deux routes qu'il voit ne sçait laquelle prendre ?  
 Je sçay qu'à mon avis tu viendras te ranger ,  
 Mais je te donne encor du temps pour y songer.



L E T T R E  
D E M O N S I E U R  
A R N A U L D ,  
D O C T E U R D E S O R B O N N E .

*A M. PERRAULT, au sujet de la dixième  
Satire de M. DESPRE'AUX.*

**V**OUS pouvez être surpris, MONSIEUR de ce que j'ai tant différé à vous faire réponse, ayant à vous remercier de votre présent, & de la manière honneste dont vous me faite souvenir de l'affection que vous m'avez toujours témoignée, vous & Messieurs vos Freres, depuis que j'ai le bien de vous connoître. Je n'ai pû lire vostre Lettre sans m'y trouver obligé : Mais pour vous parler franchement, la

R E M A R Q U E S .

Cette Lettre fut écrite au mois de Mai 1694. peu de tems avant la mort de M. Arnauld ; & c'est son dernier Ouvrage. Il l'envoïa ouverte à un de ses Amis à Paris, afin qu'il la fît lire à M. Despréaux ; cet Ami en garda une copie, avant que de la rendre à M. Perrault. BROSS.

1°. J'ai mis le titre tel qu'il est dans l'Édition de 1701. à la différence que M. Perrault n'est qu'indiqué de cette manière : M. P \* \* . Dans l'Édition de 1713.

on lit au titre : *A M. P \* \* au sujet de ma dixième Satire.* Ce qui se trouve dans les Éditions faites depuis.

2°. La Lettre de M. Arnauld est du 5. Mai 1694. & dans le Recueil de ses Lettres ( Tom. VII. page 413. ) elle est la DCLXI.

3°. On ne peut pas dire que cette Lettre soit le dernier Ouvrage de M. Arnauld, puisqu'il en écrivit depuis deux au P. Malebranche sur des matières de *Métaphysique*, l'une le 22. Mai

## 456 LETTRE DE M. ARNAULD

lecture que je fis ensuite de la Préface de votre Apologie des Femmes , me jeta dans un grand embarras , & me fit trouver cette réponse plus difficile que je ne pensois. En voicy la raison.

Tout le monde sçait que Monsieur Despreaux est de mes meilleurs amis , & qu'il m'a rendu des témoignages d'estime & d'amitié en toutes sortes de temps. Un de mes Amis m'avoit envoyé sa dernière Satire. Je témoignai à cet Ami la satisfaction que j'en avois eüe , & lui marquai en particulier ; que ce que j'en estimois le plus , par rapport à la Morale , c'estoit la maniere si ingénieuse , & si vive dont il avoit représenté les mauvais effets que pouvoient produire dans les jeunes personnes les Opera , & les Romans. Mais comme je ne puis m'empêcher de parler

### R E M A R Q U E S.

& l'autre le 25. Juillet , quatorze jours avant sa mort arrivée le 8. Août 1694.

4°. Cette Lettre à M. Perrault ne lui fut point rendue , & fut à M. Arnauld une véritable affaire avec la plupart de ses Amis de Paris. Le détail en seroit assez curieux , mais on sent que je n'y puis pas entrer. Ceux qui voudront s'en instruire peuvent lire dans le Tome VII. des Lettres de M. Arnauld, les DCLVII. DCLX. DCLXIV, DCLXVIII. DCLXXV. & DCLXXVIII. avec une Lettre de M. Dodart, qui termine le Vol. p. 616. Elle est datée du 6. Août 1694, & n'arriva dans le lieu de la retraite de M. Arnauld qu'après sa mort. S'il avoit pu la recevoir , elle l'auroit comblé de joie , en l'instruisant de la reconciliation de M. Despreaux & de M. Perrault , qu'il souhaitoit passionnément , & pour laquelle beaucoup d'honnêtes gens s'entremettoient.

Ce fut M. Racine , qui les raccommoda , dans les premiers jours du mois d'Août. Jusques-là, comme on l'apprend par cette Lettre de M. Dodart , M. Perrault favoit seulement que M. Arnauld avoit écrit quelque chose au sujet de la Préface de l'Apologie des Femmes , mais il n'en avoit encore rien vu. M. Racine , qu'il questionna sur ce sujet , ne le mit point au fait , & ne lui dit que des généralités. Je ne dois pas oublier d'avertir d'une erreur de chiffre qui se trouve dans la Remarque 1. sur la Lettre de M. Despreaux à M. Perrault , Tome III. p. 368. On y lit : *il est certain que M. DESPRE'AUX & M. PERRAULT étoient reconciliés dès 1696.* Il faut 1694. Je n'en ai parlé que d'après la Lettre de M. Dodart.

5°. Avant la reconciliation de ces deux célèbres Adversaires , l'Ami , que M. Arnauld avoit chargé de sa Lettre , & qui

à cœur ouvert à mes Amis, je ne lui dissimulai pas que j'aurois souhaité qu'il n'y eût point parlé (1) de l'Auteur de Saint Paulin. Cela a esté écrit avant que j'eusse rien sceu de l'Apologie des Femmes, que je n'ai receuë qu'un mois après. J'ay fort approuvé ce que vous y dites en faveur des peres & des meres, qui portent leurs enfans à embrasser l'état du mariage par des motifs honnestes & chrétiens, & j'y ai trouvé beacoup de douceur & d'agrément dans les Vers.

Mais ayant rencontré dans la Préface diverses choses que je ne pouvois approuver sans blesser ma conscience, cela me jetta dans l'inquietude de ce que j'avois à faire. Enfin, je me suis déterminé à vous marquer à vous-mesme quatre ou cinq points qui m'y ont fait le

## R E M A R Q U E S.

ne croïoit pas devoir la rendre à M. Perrault, n'avoit pas fait difficulté d'en donner une Copie à M. Despréaux. Espèce d'infidélité, que M. Arnauld désapprouva hautement.

6°. Plusieurs des Amis du Docteur trouvoient mauvais qu'il eût écrit sur les matières, qui font l'objet de la Préface de l'Apologie des Femmes. Comme c'est une objection que l'on a depuis opposée plusieurs fois à la Lettre de M. Arnauld, je crois qu'il est de l'équité de rapporter ce qu'il écrivit sur ce sujet pour sa défense dans la Lettre DCLXXV. Je n'ai point encore parlé du principal de votre Lettre (y dit-il à M. DODART), qui est qu'il y va de mon honneur qu'on ne voie point celle que j'ai écrite à M. Perrault. C'est de quoi, Monsieur, je ne saurois demeurer d'accord. Car qu'il me convienne ou non de juger des Ouvrages de deux Poëtes, ce n'est pas de quoi il s'agit. La Préface de l'Apologie des Femmes, qui est

le sujet de ma Lettre, n'est point une Pièce de Poësie, & quand c'en seroit une, je n'en aurois pas moins de droit comme Théologien, & même comme Chrétien, de représenter à l'Auteur qu'il a eu très-grand tort de blâmer ce qui est dans la X. Satire contre les Opera & contre les Romans, & de reprocher à M. Despréaux de s'être cru permis, à l'exemple d'Horace & de Juvenal, de parler contre le Mariage d'une manière scandaleuse, & en des termes qui blessent la pudeur, ce qui est une outrageuse calomnie. Enfin je ne vois rien dans ma Lettre, qui soit indigne de moi, & sur quoi on me puisse faire des affaires, si ce n'est fort mal à propos.

(1) de l'Auteur de Saint Paulin.] Dans la première Edition de la Satire X. l'Auteur avoit mis quatorze Vers contre M. Perrault, Auteur du Poëme de S. Paulin. Ces Vers ont été retranchés dans les Editions suivantes. Voici la Remarque sur le Vers 459. de la X. Satire. BROSS.



## 458 LETTRE DE M. ARNAULD

plus de peine, dans l'esperance que vous ne trouveriez pas mauvais que j'agisse à vostre égard avec cette naïve & cordiale sincérité, que les Chrétiens doivent pratiquer envers leurs Amis.

La premiere chose que je n'ai pû approuver, c'est que vous ayez attribué à votre adverfaire cette proposition generale : *Que l'on ne peut manquer en suivant l'exemple des Anciens ; & que vous ayez conclu ; que parce qu'Horace & Juvenal ont declamé contre les Femmes d'une maniere scandaleuse, il avoit pensé qu'il estoit en droit de faire la même chose.* Vous l'accusez donc d'avoir declamé contre les Femmes d'une maniere scandaleuse, & en des termes qui blessent la pudeur, & de s'estre crû en droit de le faire à l'exemple d'Horace & de Juvenal. Mais bien loin de cela, il declare positivement le contraire. Car après avoir dit dans sa Préface, *qu'il n'apprehende pas que les Femmes s'offensent de sa Satire,* il ajoute, *qu'une chose au moins dont il est certain qu'elle loueront, c'est d'avoir trouvé moyen dans une matière aussi délicate que celle qu'il y traitoit, de ne pas laisser échapper un seul mot qui pût blesser le moins du monde la pudeur.* C'est ce que vous-même, MONSIEUR, avez rapporté de lui dans votre Préface ; & ce que vous prétendez avoir refuté par ces paroles : *Quelle erreur ! Est-ce que des Heros à voix luxurieuse, des Morales lubriques, des rendez-vous chez la Cornu, & les plaisirs de l'Enfer qu'on goûte en Paradis, peuvent se presenter à l'esprit, sans y faire des images dont la pudeur est offensée ?*

Je vous avouë MONSIEUR, que j'ai esté extrêmement surpris de vous voir soutenir une accusation de cette nature contre l'Auteur de la Satire avec si peu de fondement. Car il n'est point vray que les termes que vous rapportez soient des termes deshonnêtes, & qui blessent la pudeur : & la raison que vous en donnez ne le prouve point. S'il estoit vray que la pudeur fust offensée de tous les termes qui peuvent pre-

Tenter à nostre esprit certaines choses dans la matiere de la pureté, vous l'aurez bien offensée vous-mesme, quand vous avez dit, *Que les anciens Poëtes enseignoient divers moyens pour se passer du mariage, qui sont des crimes parmi les Chrétiens, & des crimes abominables.* Car y a-t-il rien de plus horrible & de plus infâme que ce que ces mots de *crimes abominables* presentent à l'esprit ? Ce n'est donc point par là qu'on doit juger si un mot est deshonneste ou non.

On peut voir sur cela (2) une Lettre de Ciceron à Papirius Pœtus, qui commence par ces mots, *Amo verecundiam, tu potiùs libertatem loquendi*, car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *Amo verecundiam, vel potiùs libertatem loquendi*, ( qui est une faute visible qui se trouve presque dans toutes les éditions de Ciceron. ) Il y traite fort au long cette question, sur laquelle les Philosophes estoient partagez : S'il y a des paroles qu'on doive regarder comme mal-honnestes, & dont la modestie ne permette pas que l'on se serve. Il dit que les Stoïciens nioient qu'il y en eust : il rapporte leurs raisons. Ils disoient que l'obscenité, pour parler ainsi, ne pouvoit estre que dans les mots ou dans les choses ; Qu'elle n'estoit point dans les mots, puisque plusieurs mots estant équivoques, & ayant diverses significations, ils ne passioient point pour deshonnestes selon une de leurs significations, dont il apporte plusieurs exemples : Qu'elle n'estoit point aussi dans les choses ; parce que la mesme chose pouvant estre signifiée par plusieurs façons de parler, il y en avoit quelques-unes, dont les Personnes les plus modestes ne faisoient point de difficulté de se servir ; Comme, dit-il, personne ne se bleissoit d'entendre dire, *Virginem me quondam invitam, is per vim violat* :

### R E M A R Q U E S.

( 2 ) une Lettre de Ciceron ] Liv. IX. Epître 22. BROSS.

## 460 LETTRE DE M. ARNAULD

au lieu que si on ne se fust servi d'un autre mot que Cicéron laisse sous-entendre, & qu'il n'a eu garde d'écrire, *Nemo* dit-il, *tulisset*, personne ne l'auroit pû souffrir.

Il est donc constant, selon tous les Philosophes, & les Stoïciens mêmes que les Hommes font convenus, que la mesme chose estant exprimée par de certains termes, elle ne blesseroit pas la pudeur; & qu'estant exprimée par d'autres, elle la blesseroit. Car les Stoïciens mêmes demeuroient d'accord de cette sorte de convention: mais la croyant déraisonnable, ils soutenoient qu'on n'estoit point obligé de la suivre. Ce qui leur faisoit dire: *nihil esse obscœnum nec in verbo nec in re*; & que le Sage appelloit chaque chose par son nom.

Mais comme cette opinion des Stoïciens est insoutenable, & qu'elle est contraire à S. Paul, qui met entre les vices, *Turpiloquium*, les mots sales; il faut necessairement reconnoître, que la même chose peut estre exprimée par de certains termes qui seroient fort deshonestes; mais qu'elle peut aussi estre exprimée par de certains termes qui ne le sont point du tout au jugement de toutes les personnes raisonnables. Que si on veut en sçavoir la raison, que Cicéron n'a point donnée, on peut voir ce qui en a esté écrit dans *l'Art de penser*, premiere partie chap. treizième.

Mais sans nous arrester à cette raison, il est certain que dans toutes les langues policées, car je ne sçai pas s'il en est de mesme des langues sauvages; il y a de certains termes que l'usage a voulu qui fussent regardez comme deshonestes, & dont on ne pourroit se servir sans blesser la pudeur; & qu'il y en a d'autres qui signifient la mesme chose ou les mesmes actions, mais d'une manière moins grossiere, & pour ainsi dire, plus voilée, n'étoient point censés deshonestes. Et il falloit bien que cela fust ainsi. Car si certaines choses qui font rougir, quand on les exprime

trop grossièrement , ne pouvoient estre signifiées par d'autres termes dont la pudeur n'est point offensée , il y a de certains vices dont on n'auroit point pû parler , quelque nécessité qu'on en eust , pour en donner de l'horreur , & pour les faire éviter.

Cela estant donc certain , comment n'avez-vous point vû que les termes que vous avez repris , ne passeront jamais pour deshonestes ? Les premiers sont *les voix luxurieuses* , & *la morale lubrique de l'Opera*. Ce que l'on peut dire de ces mots , *luxurieux & lubrique* , est qu'ils sont un peu vieux : ce qui n'empêche pas qu'ils ne puissent bien trouver place dans une Satire. Mais il est inouï qu'ils ayent jamais esté pris pour des mots deshonestes , & qui blessent la pudeur. Si cela estoit , auroit-on laissé le mot de *luxurieux* dans les Commandemens de Dieu que l'on apprend aux enfans ? *Les rendez-vous chez la Cornu* , sont assurément de vilaines choses pour les personnes qui les donnent. C'est aussi dans cette veüe que l'Auteur de la Satire en a parlé , pour les faire détester. Mais quelle raison auroit-on de vouloir que cette expression soit mal-honnete ? Est-ce qu'il auroit mieux valu nommer le métier de la Cornu par son propre nom ? C'est au contraire ce qu'on n'auroit pû faire sans blesser un peu la pudeur. Il en est de mesme *des plaisirs de l'Enfer goûtez en Paradis*. Et je ne voi pas que ce que vous en dites soit bien fondé. C'est , dites-vous , *une expression fort obscure*. Un peu d'obscurité ne sied pas mal dans ces matieres. Mais il n'y en a point icy que les gens d'esprit ne developpent sans peine , il ne faut que lire ce qui précède dans la Satire , qui est (3) la fin de la fausse Dévôte :

### R E M A R Q U E S.

(3) *la fin de la fausse Dévôte*. du Portrait de la fausse Dévôte. *note* : ] Il a voulu dire : la fin BROSS.

## 462 LETTRE DE M. ARNAULD

(4) *Voilà le digne fruit des soins de son Docteur.  
Encore est-ce beaucoup, si ce Guide imposteur,  
Par les chemins fleuris d'un charmant Quietisme  
Tout-à-coup l'amenant au vrai Molinozisme,  
Il ne lui fait bien-tost, aidé de Lucifer,  
Goûter en Paradis les plaisirs de l'Enfer.*

N'est-il pas loüable d'avoir cherché les plus noires couleurs qu'il a pû, pour donner de l'horreur d'un si détestable abus, dont on a vû depuis peu de si terribles exemples? On voit assez que ce qu'il a entendu par ce que nous venons de rapporter, est le crime d'un Directeur hypocrite, qui aidé du Démon fait goûter des plaisirs criminels dignes de l'Enfer, à une malheureuse qu'il auroit feint de conduire en Paradis. *Mais, dites-vous, on ne peut creuser cette pensée que l'imagination ne se salisse effroyablement.* Si creuser une pensée de cette nature, c'est s'en former dans l'imagination une image sale, quoy qu'on n'en eust donné aucun sujet, tant pis pour ceux qui, comme vous dites, creuseroient celle-cy. Car ces sortes de pensées revêtues de termes honnestes, comme elles le sont dans la Satire, ne présentent rien proprement à l'imagination, mais seulement à l'esprit, afin d'inspirer de l'aversion pour la chose dont on parle. Ce qui bien loin de porter au vice, est un puissant moyen d'en détourner. Il n'est donc pas vray qu'on ne puisse lire cet endroit de la Satire, sans que l'imagination en soit salie: à moins qu'on ne l'ait fort gâtée par une habitude vicieuse d'imaginer ce que l'on doit seulement connoître pour le fuir, selon cette belle parole de Tertulien, *si ma mémoire ne me trompe, Spiritualia nequitia, non amicâ conscientiâ, sed inimicâ scientiâ novimus.*

## R E M A R Q U E S.

(4) *Voilà le digne fruit &c.]* VERS 619. & SUIV. DU MONTEIL.

Cela me fait souvenir de la scrupuleuse pudeur du P. Bouhours, qui s'est avisé de condamner tous les Traducteurs du nouveau Testament pour avoir traduit, *Abraham genuit Isaac, Abraham engendra Isaac*; parce, dit-il, que ce mot *engendra*, salit l'imagination. Comme si le mot Latin, *genuit*, donnoit une autre idée que le mot *engendrer* en François. Les personnes sages & modestes ne font point de ces sortes de reflexions, qui banniroient de nôtre langue une infinité de mots, comme celui de *concevoir*, d'*user du mariage*, de *consommer le mariage*, & plusieurs autres. Et ce seroit aussi envain que les Hébreux loueroient la chasteté de la langue sainte dans ces façons de parler, *Adam connut sa femme, & elle enfanta Caïn*. Car ne peut-on pas dire qu'on ne peut creuser ce mot, *connoître sa femme*, que l'imagination n'en soit salie? S. Paul a-t-il eu cette crainte, quand il a parlé en ces termes de la fornication, dans la première Epître aux Corinthiens, chap. 6. *Ne sçavez-vous pas, dit-il, que vos corps sont les membres de Jesus-Christ? Arracherai-je donc à Jesus-Christ ses propres membres, pour en faire les membres d'une Prostituée? A Dieu ne plaise. Ne sçavez-vous pas que celui qui se joint à une Prostituée, devient un même corps avec elle? car ceux qui estoient deux, ne seront plus qu'une même chair, dit l'Écriture: mais celui qui demeure attaché au Seigneur, est un même esprit avec luy. Fuyez la fornication. Qui peut douter que ces paroles ne présentent à l'esprit des choses qui feroient rougir, si elles estoient exprimées en certains termes que l'honnêteté ne souffre point? Mais outre que les termes dont l'Apostre se sert, sont d'une nature à ne point blesser la pudeur, l'idée qu'on en peut prendre, est accompagnée d'une idée d'exécration, qui non seulement empêche que la pudeur n'en soit offensée: mais qui fait de plus que les Chrétiens conçoivent une grande horreur du vice dont cet Apostre a voulu détourner les Fideles. Mais veut-on*

ſçavoir ce qui peut eſtre un ſujet de ſcandale aux Foibles ? C'eſt quand un faux Délicat leur fait apprehender une ſaleté d'imagination , où perſonne avant luy n'en avoit trouvé ; car il eſt cauſe par là qu'ils penſent à quoy ils n'auroient point penſé , ſi on les avoit laiſſez dans leur ſimplicité. Vous voyez donc, MONSIEUR, que vous n'avez pas eu ſujet de reprocher à voſtre Adverſaire qu'il avoit eu tort de ſe vanter , *qu'il ne luy eſtoit pas échappé un ſeul mot , qui pût bleſſer le moins du monde la pudeur.*

La ſeconde choſe qui m'a fait beaucoup de peine, MONSIEUR, c'eſt que vous blâmiez dans voſtre Préface les endroits de la Satire , qui m'avoient paru les plus beaux , les plus édifiants , & les plus capables de contribuer aux bonnes mœurs , & à l'honnêteté publique. J'en rapporteray deux ou trois exemples. J'ay eſté charmé , je vous l'avouë , de ces vers de la page ſixième.

( 5 ) *L'Epouſe que tu prens ſans tache en ſa conduite ,  
Aux vertus , m'a-t-on dit , dans Port-Royal inſtruite ,  
Aux Loix de ſon devoir regle tous ſes deſirs.  
Mais qui peut t'aſſurer qu'invincible aux plaiſirs ,  
Chez toy dans une vie ouverte à la licence ,  
Elle conſervera ſa première innocence ?  
Par toi-même bien-toſt conduite à l'Opera ,  
De quel air penſes-tu que ta Sainte verra  
D'un ſpectacle enchanteur la pompe harmonieufe ;  
Ces danſes , ces Heros à voix luxurieuſe ;  
Entendra ces diſcours ſur l'amour ſeul roulans ,  
Ces doucereux Renaulds , ces inſenſez Rolans ,  
ſçaura deux qu'à l'Amour , comme au ſeul Dieu ſuprême ,  
On doit immoler tout , juſqu'à la vertu même :  
Qu'on ne ſçanroit trop toſt ſe laiſſer enflammer ;  
Qu'on n'a reçu du Ciel un cœur que pour aimer ;*

## R E M A R Q U E S.

( 5 ) *L'Epouſe que tu prens &c.]* Vers 145. & ſuiv. DU MONTEIL,  
E

*Et tous ces lieux communs de Morale lubrique ,  
Que Lully rechauffa des sons de sa Musique ?  
Mais de quels mouvemens dans son cœur excitez ,  
Sentira-t-elle alors tous ses sens agitez ?*

On trouvera quelque chose de semblable dans un Livre imprimé il y a dix ans. Car on y fait voir par l'autorité des Payens mêmes , combien c'est une chose pernicieuse de faire un Dieu de l'Amour, & d'inspirer aux jeunes personnes qu'il n'y a rien de plus doux que d'aimer. Permettez-moi , MONSIEUR , de rapporter ici ce qui est dit dans ce Livre, qui est assez rare. *Peut-on avoir un peu de zèle pour le salut des ames : qu'on ne déplore le mal que font dans l'esprit d'une infinité de personnes , les Romans , les Comedies , & les Opera ? Ce n'est pas qu'on n'ait soin presentement de n'y rien mettre qui soit grossierement deshoneste : mais c'est qu'on s'y étudie à faire paroître l'Amour comme la chose du monde la plus charmante , & la plus douce. Il n'en faut pas davantage pour donner une grande pente à cette malheureuse passion. Ce qui fait souvent de si grandes playes , qu'il faut une grace bien extraordinaire pour en guerir. Les Payens mêmes ont reconnu combien cela pouvoit causer de desordres dans les mœurs. ( 6 ) Car Cicéron ayant rapporté les vers d'une Comedie , où il est dit que l'Amour est le plus grand des Dieux ( ce qui ne se dit que trop dans celles de ce temps-cy ) il s'écrie avec raison : O la belle réformatrice des mœurs que la Poësie , qui nous fait une divinité de l'Amour , qui est une source de tant de folies & de déreglemens honteux ! Mais il n'est pas étonnant de lire de telles choses dans une Comédie :*

## R E M A R Q U E S.

( 6 ) Car Cicéron ayant rapporté les vers d'une Comedie , ] Du Poëte CECILIUS. Après quoi CICÉRON s'écrie : *O praeclaram emendatricem vite, poëticam ! qua Amorem , flagitii & levitatis auctorem , in concilio Deorum collocandum putet. De Comædia loquor &c. Cic. Tuscul. Liv. IV. vers la fin. BROCHETTE.*



## 466 LETTRE DE M. ARNAULD

*puisque nous n'en aurions aucune , si nous n'approuvions ces desordres : De comœdia loquor , qua , si hac flagitia non approbaremus , nulla esset omnino.*

Mais ce qu'il y a de particulier dans l'Auteur de la Satire , & en quoi il est le plus loüable , c'est d'avoir représenté avec tant d'esprit & de force , le ravage que peuvent faire dans les bonnes mœurs les vers de l'Opera , qui roulent tous sur l'Amour , chantés sur des airs , qu'il a eu grande raison d'appeller *luxurieux* ; puisqu'on ne sçauroit s'en imaginer de plus propres à enflâmer les passions , & à faire entrer dans les cœurs *la Morale lubrique* des Vers. Et ce qu'il y a de pis , c'est que (7) le poison de ces chansons lascives ne se termine pas au lieu où se jouent ces pieces , mais se répand par toute la France , où une infinité de gens s'appliquent à les apprendre par cœur , & se font un plaisir de les chanter par tout où ils se trouvent.

Cependant , MONSIEUR , bien loin de reconnoître le service que l'Auteur de la Satire a rendu par-là au Public , vous voudriez faire croire , que c'est pour donner un coup de dent à Mr. Quinault , Auteur de ces vers de l'Opera , qu'il en a parlé si mal ; & c'est dans cet endroit-là même , que vous avez crû avoir trouvé des mots deshonestes dont la pudeur est offensée.

Ce qui m'a aussi beaucoup plû dans la Satire , c'est ce qu'il dit contre les mauvais effets de la lecture des Romans. Trouvez bon , MONSIEUR , que je le rapporte encore icy :

### R E M A R Q U E S .

(7) *le poison de ces chansons lascives &c. ]* Ce que M. Arnauld & M. Despréaux ont dit de *la Morale lubrique* & des *Chansons de l'Opera* , CICE'RON l'avoit dit auparavant des *POETES*. *Sed vi-* desne , dit-il , *Poëta quid mali afferant ? Lamentantes inducunt fortissimos viros : molliunt animos nostros : ita sunt deinde dulces ut non legantur modo , sed etiam ediscantur. Sic ad malam domesticam dis-*

(8) *Supposons toutefois qu'encor fidelle & pure ,  
 Sa vertu de ce choc revienne sans blessure ,  
 Bien-tost dans ce grand monde , où tu vas l'entraîner ,  
 Au milieu des écueils qui vont l'environner ,  
 Crois-tu que toujours ferme aux bords du précipice ,  
 Elle pourra marcher sans que le pied lui glisse ;  
 Que toujours insensible aux discours enchanteurs  
 D'un idolâtre amas de jeunes Seduc-teurs ,  
 Sa sagesse jamais ne deviendra folie ?  
 D'abord tu la verras , ainsi que dans Clelie ,  
 Recevant ses Amans sous le doux nom d' Amis ,  
 S'en tenir avec eux aux petits soins permis ,  
 Puis bien-tost en grande eau sur le fleuve de Tendre  
 Naviger à souhait , tout dire & tout entendre.  
 Et ne présume pas que Venus , ou Satan ,  
 Souffre qu'elle en demerre aux termes du Roman.  
 Dans le crime il suffit qu'une fois on débute ,  
 Une chute tousjours attire une autre chute :  
 L'honneur est comme une Isle escarpée & sans bords.  
 On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.*

Peut-on mieux représenter le mal que sont capables de faire les Romans les plus estimés , & par quels degrés insensibles ils peuvent mener les jeunes gens , qui s'en laissent empoisonner , bien loin au delà des termes du Roman , & jusqu'aux derniers desordres ? Mais parce qu'on y a nommé la Clelie , il n'y a presque rien dont vous fassiez un plus grand crime à l'Auteur de la Satire. Combien , dites-vous , a-t-on esté indigné de voir continuer son acharnement sur la Clelie ? L'estime qu'on a toujours faite de cet Ouvrage , & l'extrême veneration qu'on a toujours eüe pour (9) l'illustre Per-

## R E M A R Q U E S.

*ciplinam , vitamque umbratilem &  
 delicatam cum accesserunt etiam  
 Poëta nervos omnes virtutis elidunt.  
 TUSCUL. Liv. II. ayant le mi-  
 lieu. BROSS.*

(8) *Supposons toutefois &c. ]  
 Vers 149. & suiv. DU MONTEIL.  
 (9) *l'illustre Personne qui l'a  
 composé , ] Mademoiselle de Scu-  
 deri. BROSS.**

## 468 LETTRE DE M. ARNAULD

*sonne qui l'a composé, ont fait soulever tout le monde contre une attaque si souvent & si inutilement répétée. Il paroist bien que le vray merite est bien plutôt une raison pour avoir place dans ces Satires, qu'une raison d'en estre exempt.*

Il ne s'agit point, MONSIEUR, du merite de la Personne qui a composé la Clelie, ni de l'estime qu'on a faite de cet Ouvrage. Il en a pû meriter pour l'esprit, pour la politesse, pour l'agrément des inventions, pour les caracteres bien suivis, & pour les autres choses qui rendent agreable à tant de personnes la lecture des Romans. Que ce soit, si vous voulez, le plus beau de tous les Romans: mais enfin c'est un Roman. C'est tout dire. Le caractere de ces pieces est de rouler sur l'Amour, & d'en donner des leçons d'une maniere ingenieuse, & qui soit d'autant mieux receüe, qu'on en écarte (10) le plus en apparence tout ce qui pourroit paroistre de trop grossierement contraire à la pureté. C'est par-là qu'on va insensiblement jusqu'au bord du précipice, s'imaginant qu'on n'y tombera pas, quoiqu'on y soit déjà à demi tombé par le plaisir qu'on a pris à se remplir l'esprit & le cœur de la douceuse Morale qui s'enseigne au pays de Tendre. Vous pouvez dire, tant qu'il vous plaira, que cet Ouvrage est en veneration à tout le monde. Mais voici deux faits dont je suis tres-bien informé. Le premier est que (11) feu Madame la Princesse de Conty & Madame de Longueville, ayant sceu que Monsieur Despreaux avoit fait (12) une piece en Prose contre les Romans, où la Clelie n'estoit pas

### R E M A R Q U E S.

(10) le ] Ce Monosyllabe, nécessaire ici, manque dans l'Édition de 1701.

(11) feu Madame ] Il y a dans l'Édition de 1713. & dans toutes celles qui l'ont suivie,

Feu Madame. C'est une faute contre la Langue. Ce mot feu, qui vient du Latin *fuit*, est un indéclinable de tout Genre & de tout Nombre.

(12) une Pièce en Prose contre

Épargnée ; comme ces Princesses connoissoient mieux que personne , combien ces lectures sont dangereuses : elles lui firent dire qu'elles seroient bien aises de la voir. Il la leur récita ; & elles en furent tellement satisfaites , qu'elles témoignèrent souhaiter beaucoup qu'elle fût imprimée. Mais il s'en excusa , pour ne pas s'attirer sur les bras de nouveaux Ennemis.

L'autre fait est , qu'un Abbé de grand mérite , & qui n'avoit pas moins de piété que de lumière , se résolut de lire la Clelie , pour en juger avec connoissance de cause ; & le jugement qu'il en porta , fut le même que celui de ces deux Princesses. Plus on estime l'illustre Personne à qui on attribue cet Ouvrage , plus on est porté à croire qu'elle n'est pas à cette heure d'un autre sentiment que ces Princesses , & qu'elle a un vrai repentir de ce qu'elle a fait autrefois lorsqu'elle estoit moins éclairée. Tous les amis de (13) Monsieur de Gomberville , qui avoit aussi beaucoup de mérite , & qui a esté un des premiers Académiciens , sçavent que ç'a esté sa disposition à l'égard de son Poléxandre ; & qu'il eût voulu , si cela eût esté possible , l'avoir effacé de ses larmes. Supposé que Dieu ait fait la même grace à la personne que

R E M A R Q U E S.

*les Romans* , ] C'est le Dialogue qui a pour titre , *les Héros de Roman*. Il commence le III. Tome.

(13) *Monsieur de Gomberville*, ] MARIN le Roi de Gomberville , de l'Académie Française. Outre son *Poléxandre* , il a composé encore deux autres Romans , *la Cythérée* & *la jeune Alciane*. BROSS.

Tous les Editeurs ont fait la même faute que M. Brossette. Ils ont tous mis , *la jeune Alciane* , au lieu de *La Jeune Alcidiane*.

M. Dodart dans sa Lettre , que

j'ai citée plus haut , semble donner à M. Arnauld une espèce de démenti sur ce qui concerne GOMBERVILLE. Je me souviens , dit-il , que feu M. de Gomberville , moins pieux sur la fin de sa conversion qu'au commencement , me releva rudement sur le compliment que je lui fis exprès sur son regret d'avoir fait le Poléxandre , & que j'en fus très-scandalisé. M. Dodart se peint dans ce peu de paroles. On y voit une délicatesse de conscience portée jusqu'à la sévérité.

## 470 LETTRE DE M. ARNAULD

l'on dit Auteur de la Clelie , c'est lui faire peu d'honneur, que de la représenter comme tellement attachée à ce qu'elle a écrit autrefois , qu'elle ne puisse souffrir qu'on y reprenne ce que les regles de la pieté Chrétienne y font trouver de reprehensible.

Enfin , MONSIEUR , j'ay fort estimé , je vous l'avouë , ce qui est dit dans la Satyre contre un miserable Directeur , qui feroit passer sa dévôte du Quiétisme au vray Molinozisme. Et nous avons déjà vû que c'est un des endroits où vous avez trouvé le plus à redire. Je vous supplie , MONSIEUR , de faire sur cela de serieuses réflexions.

Vous dites à l'entrée de vostre Préface , que *dans cette dispute entre vous & Monsieur Despreaux , il s'agit non seulement de la défense de la vérité , mais encore des bonnes mœurs & de l'honnesteté publique.* Permettez-moy , MONSIEUR , de vous demander , si vous n'avez point sujet de craindre que ceux qui compareroient ces trois endroits de la Satire avec ceux que vous y opposez , ne soient portez à juger que c'est plutôt de son côté que du vôtre , qu'est la défense des bonnes mœurs , & de l'honnesteté publique. Car ils voient du côté de la Satire , 1<sup>o</sup>. Une tres-juste & tres-chrétienne condamnation des vers de l'Opera soutenus par les airs effeminés de Lully. 2<sup>o</sup>. Les pernicioeux effets des Romans , representez avec une force capable de porter les peres & les meres qui ont quelque crainte de Dieu , à ne les pas laisser entre les mains de leurs enfans. 3<sup>o</sup>. Le Paradis , le Demon & l'Enfer , mis en œuvre pour faire avoir plus d'horreur d'une abominable profanation des choses saintes. Voilà , diront-ils , comme la Satire de Monsieur Despreaux est contraire aux bonnes mœurs , & à l'honnesteté publique.

Il verront d'autre part dans vostre Préface , 1<sup>o</sup>. ces mesmes vers de l'Opera , jugés si bons ou au moins si innocens , qu'il y a , selon vous , MONSIEUR , sujet de croire qu'ils n'ont esté blasés par Mr. Des-

préaux, que pour donner un coup de dent à Monsieur Quinault qui en est l'Auteur: 2°. Un si grand zele pour la défense de la Clelie, qu'il n'y a gueres de chose que vous blâmiez plus fortement dans l'Auteur de la Satire, que de n'avoir pas eu pour cet Ouvrage assez de respect & de veneration: 3°. Un injuste reproche, que vous luy faites d'avoir offensé la pudeur, pour avoir eu soin de bien faire sentir l'énormité du crime d'un faux Directeur. En vérité, M O N S I E U R, je ne sçay si vous avez lieu de croire que cc qu'on jugeroit sur cela vous pût estre favorable.

Ce que vous dites de plus fort contre M. Despreaux, paroît appuyé sur un fondement bien foible. Vous prétendez que sa Satire est contraire aux bonnes mœurs; & vous n'en donnez pour preuve que deux endroits. Le premier est ce qu'il dit, en badinant avec son ami,

(14) *Quelle joye, &c.*

*De voir autour de soy croître dans sa maison  
De petits Citoyens, dont on croit estre Pere?*

L'autre est dans la page suivante, où il ne fait encore que rire.

(15) *On peut trouver encor quelques Femmes fidelles.*

*Sans doute, & dans Paris, si je sçai bien compter;  
Il en est jusqu'à trois que je pourrois citer.*

Vous dites sur le premier; *Qu'il fait entendre par là, qu'un homme n'est gueres fin ni gueres instruit des choses du monde, quand il croit que ses enfans sont ses enfans.* Et vous dites sur le second; *Qu'il fait aussi entendre, que selon son calcul, & le raisonnement qui en resulte, nous sommes presque tous des enfans illegitimes.*

#### R E M A R Q U E S.

(14) *Quelle joye, &c.* ] Vers 9. 12. & 14.

(15) *On peut trouver, &c.* ] Vers 42. & suiv.

G g iv.

472 LETTRE DE M. ARNAULD

Plus une accusation est atroce , plus on doit éviter de s'y engager , à moins qu'on n'ait de bonnes preuves. Or c'en est une assurément fort atroce , d'imputer à l'Auteur de la Satire , d'avoir fait entendre qu'un homme n'est gueres fin quand il croit que les enfans de sa femme sont ses enfans , & qu'il n'y a que trois femmes de bien dans une Ville où il y en a plus de deux cens mille. Cependant , MONSIEUR , vous ne donnez pour preuve de ces étranges accusations , que les deux endroits que j'ay rapportez. Mais il vous estoit aisé de remarquer , que l'Auteur de la Satire a clairement fait entendre , qu'il n'a parlé qu'en riant dans ces endroits , & sur tout dans le dernier , car il n'entre dans le sérieux , qu'à l'endroit où il fait parler Alcippe en faveur du Mariage , qui commence par ces Vers :

(16) *Jeune autrefois par vous dans le monde conduit, &c.*  
Et finit par ceux-ci qui contiennent une verité que les Paiens n'ont point connue , & que S. Paul nous a enseignée : *Qui se non continet , nubat ; melius est nubere , quàm uri.*

(17) *L'Hymenée est un joug ; & c'est ce qui m'en plaist ;  
L'Homme en ses passions toujours errant sans guide ,  
A besoin qu'on lui mette & le mors & la bride ;  
Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner ;  
Et pour le rendre libre , il le faut enchaîner.*

Que répond le Poëte à cela ? Le contredit-il ? Le refute-t-il ? Il l'approuve au contraire en ces termes :

(18) *Ha , bon ! voilà parler en docte Janseniste ,  
Alcippe , & sur ce point si sçavamment touché ,  
Desmâres dans saint Roch n'auroit pas mieux prêché.*

R E M A R Q U E S.

(16) *Jeune autrefois &c. ] &c. ]* Vers 112. & suiv.  
Vers 59. (18) *Ha , bon ! voilà parler*  
(17) *L'Hymenée est un joug ; &c. ]* Vers 118. & suiv.

Et c'est ensuite qu'il témoigne qu'il va parler sérieusement & sans raillerie.

(19) *Mais, c'est trop s'insulter, quittons la raillerie ; Parlons sans hyperbole & sans plaisanterie.*

Peut-on plus expressément marquer que ce qu'il avoit dit auparavant de ces trois Femmes fidelles dans Paris, n'étoit que pour rire ? Des hyperboles si outrées ne se disent qu'en badinant. Et vous même, MONSIEUR, voudriez-vous qu'on vous crût quand vous dites, *Que pour deux ou trois femmes dont le crime est avéré, on ne doit pas les condamner toutes.*

De bonne foy, croyez-vous qu'il n'y en ait gueres davantage dans Paris, qui soient diffamées par leur mauvaise vie ? Mais une preuve évidente, que l'Auteur de la Satire n'a pas crû qu'il y eust si peu de femmes fideles, c'est que dans une vingtaine de portraits qu'il en fait, il n'y a que les deux premiers qui ayent pour leur caractère l'infidélité ; si ce n'est que dans celui de la fausse Devote il dit seulement que son Directeur pourroit l'y précipiter.

Pour ce qui est de ces termes, *dont on croit estre Pere* ; il n'est pas vrai qu'ils fassent entendre *qu'un mari n'est gueres fin ni gueres instruit des choses du monde, quand il croit que ses enfans sont ses enfans.* Car outre que l'Auteur parle là en badinant, ils ne disent au fond, que ce qui est marqué par cette regle de Droit : *Pater est quem nuptia demonstrant* ; c'est-à-dire, que le Mary doit estre regardé comme le Pere des enfans nés dans son mariage, quoique cela ne soit pas toujours vrai. Mais cela fait-il qu'un Mary doive croire, à moins que de passer pour peu fin, & pour peu instruit des choses du monde, qu'il n'est pas le Pere des enfans de sa femme ? C'est tout le contraire. Car à moins qu'il

### R E M A R Q U E S.

(19) *Mais, c'est trop s'insulter, quittons &c.] Vers 121.*



## 474 LETTRE DE M. ARNAULD

n'en eust des preuves certaines, il ne pourroit croire qu'il ne l'est pas, sans faire un jugement téméraire très-criminel contre son Epouse.

Cependant, MONSIEUR, comme c'est de ces deux endroits, que vous avez pris sujet de faire passer la Satire de Monsieur Despreaux pour une déclamation contre le mariage, & qui bleffoit l'honnesteté & les bonnes mœurs, jugez si vous l'avez pû faire sans bleffer vous-mesme la justice & la charité.

Je trouve dans vostre Preface deux endroits tres-propres à justifier la Satire, quoique ce soit en la blâmant. L'un est ce que vous dites en la page cinquiesme *que tout homme qui compose une Satire, doit avoir pour but, d'inspirer une bonne Morale; & qu'on ne peut, sans faire tort à Monsieur Despreaux presumer qu'il n'a pas eu ce dessein.* L'autre est la réponse que vous faites à ce qu'il avoit dit à la fin de la Préface de sa Satire, *que les femmes ne seront pas plus choquées des prédications qu'il leur fait dans cette Satire contre leurs défauts, que des Satires que les Predicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts.*

Vous avoüez qu'on peut comparer les Satires avec les Prédications, & qu'il est de la nature (20) de toutes les deux de combattre les vices: mais que ce ne doit estre qu'en general, sans nommer les personnes. Or Monsieur Despreaux n'a point nommé les personnes en qui les vices qu'il décrit, se rencontroient; & on ne peut nier que les vices qu'il a combattus, ne soient de veritables vices. On le peut donc louer avec raison d'avoir travaillé à inspirer une bonne Morale; puisque c'en est une partie de donner de l'hor-

## R E M A R Q U E S.

(20) de toutes les deux] Il y a dans l'Édition de 1713. de tous les deux, faute copiée dans toutes les Éditions, qui l'ont suivie, excepté dans celles de M. Du Monteil. Celle de 1701. à laquelle je m'attache, est conforme à l'Édition des Lettres de M. Arnauld.

reur des vices, & d'en faire voir le ridicule. Ce qui souvent est plus capable, que les discours sérieux d'en détourner plusieurs personnes, selon cette parole d'un Ancien,

(2.) *Ridiculum acri*

*Fortius ac melius magnas plerùmque secat res.*

Et ce seroit en vain qu'on objecteroit, qu'il ne s'est point contenté, dans son quatrième portrait, de combattre l'avarice en general, l'ayant appliquée à deux personnes connues. Car ne les ayant point nommées, il n'a rien appris au public qu'il ne sçût déjà: Or comme ce seroit porter trop loin cette prétendue regle de ne point nommer les personnes, que de vouloir qu'il fust interdit aux Prédicateurs de se servir quelquefois d'histoires connues de tout le monde, pour porter plus efficacement leurs Auditeurs à fuir de certains vices; ce seroit aussi en abuser que d'étendre cette interdiction jusqu'aux Auteurs de Satires.

Ce n'est point aussi comme vous le prenez. Vous prétendez que Monsieur Despreaux a encore nommé les personnes dans cette dernière Satire, & d'une manière qui a déplu aux plus enclins à la médifance. Et toute la preuve que vous en donnez, est qu'il a fait revenir sur les rangs Chapelain, Cotin, Pradon, Corras, & plusieurs autres: *ce qui est, dites-vous, la chose du monde la plus ennuyeuse, & la plus dégoûtante.* Pardonnez-moy, si je vous dis, que vous ne prouvez point du tout par-là ce que vous aviez à prouver. Car il s'agissoit de sçavoir, si Monsieur Despreaux n'avoit pas contribué à inspirer une bonne Morale, en blâmant dans sa Satire les mêmes défauts, que les Prédicateurs blâment dans leurs Sermons. Vous aviez répondu que pour inspirer une bonne Morale, soit

#### R E M A R Q U E S.

21) *Ridiculum &c.* ] *Horace, Liv. I. Sat. X. 14. Bross.*

## 476 LETTRE DE M. ARNAULD:

par les Satires , soit par les Sermons , on doit combattre les vices en general , sans nommer les personnes. Il falloit donc montrer , que l'Auteur de la Satire avoit nommé les Femmes dont il combattoit les defauts. Or Chapelain , Cottin , Pradon , Corras , ne sont pas des noms de Femmes , mais de Poëtes. Ils ne sont donc pas propres à montrer que Monsieur Despreaux , combattant differens vices de Femmes , ce que vous avouëz luy avoir esté permis , se soit rendu coupable de médisance , en nommant des Femmes particulieres , à qui il les auroit attribués.

Voilà donc, Monsieur Despreaux justifié selon vous-même sur le sujet des Femmes , qui est le capital de sa Satire. Je veux bien cependant examiner avec vous , s'il est coupable de médisance à l'égard des Poëtes.

C'est ce que je vous avouë ne pouvoir comprendre. Car tout le monde a crû jusques icy , qu'un Auteur pouvoit écrire contre un Auteur , remarquant les defauts qu'il croyoit avoir trouvé dans ses Ouvrages , sans passer pour médisant , pourveu qu'il agisse de bonne foy , sans luy imposer , & sans le chicaner ; lors sur tout qu'il ne reprend que de veritables defauts.

Quand , par exemple , le P. Goulu General des Feuïllans , publia il y a plus de soixante ans deux volumes contre les Lettres de Monsieur de Balzac , qui faisoient grand bruit dans le monde , le Public s'en divertit ; les uns prenoient parti pour Balzac , les autres pour le Feuïllant : mais personne ne s'avisâ de l'accuser de médisance , & on ne fit point non plus de reproche à Javerfac , qui avoit écrit contre l'un & contre l'autre. Les guerres entre les Auteurs passent pour innocentes , quand elles ne s'attachent qu'à la Critique de ce qui regarde la Littérature, (22) la

### R E M A R Q U E S.

(22) la Grammaire , la Poëse , l'Eloquence ; ] Il y a ainsi dans

Grammaire, la Poësie, l'Eloquence; & que l'on n'y mêle point de calomnies & d'injures personnelles. Or que fait autre chose Monsieur Despreaux à l'égard de tous les Poëtes qu'il a nommés dans ses Satires, Chapelain, Cotin, Pradon, Corras, & autres, sinon d'en dire son jugement, & d'avertir le Public que ce ne sont pas des modeles à imiter? Ce qui peut estre de quelque utilité pour faire éviter leurs defauts, & peut contribuer même à la gloire de la Nation, à qui les Ouvrages d'esprit font honneur, quand ils sont bien faits; comme au contraire ç'a esté un deshonneur à la France d'avoir fait tant d'estime des pitoyables Poësies de Ronfard.

Celui dont Monsieur Despreaux a le plus parlé, c'est Monsieur Chapelain. Mais qu'en a-t-il dit? Il en rend lui-même compte au Public dans sa neuvième Satire.

( 23 ) *Il a tort dira l'un; pourquoi faut-il qu'il nomme ?  
Attaquer Chapelain! Ah! c'est un si bon homme.*

*Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.*

*Il est vrai, s'il m'eust crû, qu'il n'eust point fait de Vers.*

*Il se tuë à rimer: que n'écrit-il en Prose?*

*Voilà ce que l'on dit; & que dis-je autre chose?*

*En blâmant ses Ecrits, ai-je d'un stile affreux*

*Distilé sur sa vie un venin dangereux?*

*Ma Muse, en l'attaquant, charitable & discrete;*

*Sçait de l'homme d'honneur distinguer le Poëte:*

*Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité,*

*Qu'on prise sa candeur, & sa civilité,*

*Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincere;*

*On le veut, j'y souscris, & suis prest de me taire.*

### R E M A R Q U E S.

l'Édition de 1713. & dans toutes 1701. porte: la Grammaire, Poë-  
celles faites depuis, aussi bien sie, Eloquence.  
que dans le Recueil des Lettres ( 23 ) Il a tort, dira l'un; &c.)  
de M. Arnauld. L'Édition de Sat. IX. Vers 202. & suiv.

478 LETTRE DE M. ARNAULD

*Mais que pour un modèle on montre ses écrits ,  
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux Esprits ,  
Comme Roy des Auteurs qu'on l'éleve à l'Empire ,  
Ma bile alors s'échauffe , & je brûle d'écrire.*

Cependant , MONSIEUR , vous ne pouvez pas douter que ce ne soit estre médifant , que de taxer de médifance celui qui n'en seroit pas coupable. Or si on prétendoit que Monsieur Despreaux s'en fust rendu coupable , en disant que Monsieur Chapelain , quoique d'ailleurs honneste , civil & officieux , n'estoit pas un fort bon Poëte , il luy seroit bien aisé de confondre ceux qui lui feroient ce reproche ; il n'auroit qu'à leur faire lire ces Vers de ce grand Poëte sur la belle Agnés.

*On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches  
Sortir à découvert deux mains longues & blanches ,  
Dont les doigts inégaux , mais tous ronds & menus ,  
Imitent l'embonpoint des bras ronds & charnus.*

Enfin , MONSIEUR , je ne comprends pas comment vous n'avez point apprehendé , qu'on ne vous appliquât ce que vous dites de Monsieur Despreaux (24) dans vos Vers ; *Qu'il croit avoir droit de maltraiter dans ses Satires ce qu'il lui plaît , & que la raison a beau luy crier sans cesse , que l'équité naturelle nous deffend de faire à autruy ce que nous ne voudrions pas (25) qui nous soit fait à nous-mêmes. Cette voix ne l'émeut point.* Car si vous le trouvez blâmable d'avoir fait passer la Pucelle & le Jonas pour de méchans Poëmes , pourquoy ne le seriez-vous pas d'avoir parlé avec tant de mépris de son Ode Pindarique , qui paroist avoir esté si esti-

R E M A R Q U E S .

(24) Dans vos Vers. ] Il fal- ait. Les Editions de 1701. & de  
loit : Dans votre Préface. 1713. ont, qu'il nous soit &c. c'est  
(25) qui nous soit &c. ] C'est une faute corrigée par MM.  
ainsi qu'il y a dans la Préface de Broffette , & Du Monteil , mais  
M. Perrault , & qu'il faut qu'il y rétablie dans les Editions de

mée , que (26) trois des meilleurs Poètes Latins de ce temps ont bien voulu prendre la peine d'en faire chacun une Ode Latine. Je ne vous en dis pas davantage. Vous ne voudriez pas, fans doute, contre la deffense que Dieu en fait, avoir deux poids & deux mesures.

Je vous supplie, MONSIEUR, de ne pas trouver mauvais qu'un homme de mon âge vous donne ce dernier avis en vrai ami.

On doit avoir du respect pour le jugement du Public; & quand il s'est déclaré hautement pour un Auteur, ou pour un Ouvrage, on ne peut gueres le combattre de front & le contredire ouvertement, qu'on ne s'expose à en estre maltraité. Les vains efforts du Cardinal de Richelieu contre le Cid en sont un grand exemple; & on ne peut rien voir de plus heureusement exprimé que ce qu'en dit votre Adversaire.

*En vain contre le Cid un Ministre se ligue :  
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue ,  
L'Academie en corps a beau le censurer ;  
Le public révolté s'obstine à l'admirer.*

Jugez par-là, MONSIEUR, de ce que vous devez esperer du mépris que vous tâchez d'inspirer pour les Ouvrages de Monsieur Despreaux dans vôtre Préface. Vous n'ignorez pas combien ce qu'il a mis au jour a esté bien receu dans le monde, à la Cour, à Paris, dans les Provinces, & même dans tous les Pais étrangers, où l'on entend le François. Il n'est pas moins certain que tous les bons connoisseurs (27) trouvent

R E M A R Q U E S.

1735. & de 1740. Il y a dans le Recueil des Lettres de M. ARMAULD : qui nous soit &c.

(26) ] trois des meilleurs Poètes Latins ] MM. Rollin , Lenglet ,

& de Saint-Remy. BROSS.

(27) trouvent le même esprit, le même art, & les mêmes agréments dans ses autres Pièces, que dans ses Satires.] C'est ainsi qu'on

## 480 LETTRE DE M. ARNAULD

le même esprit, le même art, & les mêmes agrémens dans ses autres Pièces, que dans ses Satires. Je ne sçai donc, MONSIEUR, comment vous vous estes pû promettre qu'on ne seroit point choqué de vous en voir parler d'une maniere si opposée au jugement du Public ? Avez-vous crû que supposant sans raison que tout ce que l'on dit librement des defauts de quelque Poëte, doit estre pris pour médifance, on applaudiroit à ce que vous dites, *que ce ne sont que ses médifances qui ont fait rechercher ses Ouvrages avec tant d'empressement. Qu'il va toujours terre à terre, comme un Corbeau qui va de charogne en charogne. Que tant qu'il ne fera que des Satires comme celles qu'il nous a données, Horace & Juvenal viendront toujours revendiquer plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura mises. Que Chapelain, Quinault, Cassagne, & les autres qu'il y aura nommez, prétendront aussi qu'une partie de l'agrément qu'on y trouve, viendra de la célébrité de leurs noms, qu'on se plaist d'y voir tourner en ridicule. Que la malignité du cœur humain, qui aime tant la médifance & la calomnie, parce qu'elles élevent secrettement celui qui lit au dessus de ceux qu'elle rabaisse, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les Ouvrages de Monsieur Despreaux. &c.*

Vous reconnoissez donc, MONSIEUR, que tant de gens qui lisent les Ouvrages de Monsieur Despreaux, les lisent avec grand plaisir. Comment n'avez-vous donc pas vû, que de dire, comme vous faites, que ce qui fait trouver ce plaisir est la malignité du cœur humain, qui aime la médifance & la calomnie, c'est attribuer cette méchante disposition

## R E M A R Q U E S.

lit cet endroit depuis l'Édition de 1713. conforme en ce point au Recueil des Lettres de M. Arnauld. L'Édition de 1704. porte

seulement : trouvent le même esprit, le même art, & les mêmes agrémens dans ses autres Ouvrages.

à tout ce qu'il y a de gens d'esprit à la Cour & à Paris ?

Enfin , vous devez attendre qu'ils ne seront pas moins choqués du peu de cas que vous faites de leur jugement , lorsque vous prétendez que Monsieur Despreaux a si peu réussi , quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la Satire , qu'il pourroit y avoir de la malice à luy conseiller de travailler à d'autres Ouvrages.

Il y a d'autres choses dans vostre Préface que je voudrois que vous n'eussiez point écrites : mais celles-là suffisent pour m'acquitter de la promesse que je vous ai faite d'abord de vous parler avec la sincérité d'un Ami chrestien , qui est sensiblement touché de voir cette division entre deux Personnes , qui font tous deux profession de l'aimer. Que ne donnerois-je pas pour estre en état de travailler à leur reconciliation plus heureusement que les gens d'honneur , que vous m'apprenez n'y avoir pas réussi ? Mais mon éloignement ne m'en laisse guere le moyen. Tout ce que je puis faire , MONSIEUR , est de demander à Dieu qu'il vous donne à l'un & à l'autre cet esprit de charité & de paix , qui est la marque la plus assurée des vrais Chrestiens. Il est bien difficile que dans ces contestations on ne commette de part & d'autre des fautes , dont on est obligé de demander pardon à Dieu. Mais le moyen le plus efficace que nous avons de l'obtenir , c'est de pratiquer ce que l'Apostre nous recommande , *de nous supporter les uns les autres , chacun remettant à son frere le sujet de plainte qu'il pouvoit avoir contre luy , & nous entrepardonnant , comme le Seigneur nous a pardonné.* On ne trouve point d'obstacle à entrer dans des sentimens d'union & de paix , lorsqu'on est dans cette disposition : Car l'amour propre ne regne point où regne la charité ; & il n'y a que l'amour propre qui nous rende pénible la connoissance de nos fautes , quand la raison nous les fait apper-



482 LETT. DE M. ARN. A M. PERR:  
cevoir. Que chacun de vous s'applique cela à soy-  
mesme, & vous serez bientôt bons amis. J'en prie  
Dieu de tout mon cœur ; & suis tres-sincerement ,

MONSIEUR,

Vostre tres-humble, & tres-obéissant  
serviteur, ( 27 ) A. ARNAULD.

*R E M A R Q U E S.*

( 27 ) A. ARNAULD. ] C'est 1713. Dans celle de 1701. il y a  
ainsi qu'il y a dans l'Édition de voit simplement : ARNAULD.



L E T T R E  
D E M O N S I E U R  
D E S P R É A U X  
A  
M. A R N A U L D,

Pour le remercier de la Lettre précédente \*.

(1) JE ne sçauois, MONSIEUR, assez vous témoigner ma reconnoissance, de la bonté que vous avez euë de vouloir bien permettre, qu'on me monstret la Lettre que vous avez écrite à M. Perrault sur ma derniere Satire. Je n'ai jamais rien lû qui m'ait fait un si grand plaisir; & quelques injures que ce galant homme m'ait dites, je ne sçauois plus lui en vouloir de mal, puisqu'elles m'ont attiré une si honorable Apologie. Jamais cause ne fut si bien défenduë que la mienne. Tout m'a charmé, ravi, édifié dans

R E M A R Q U E S.

\* Cette Lettre fut écrite en Juin 1694. BROSS.

Elle parut pour la première fois dans l'Édition de 1713. Elle se trouve aussi dans le VII. Tome des Lettres de M. Arnauld p. 503. Mais elle n'est pas tout-à-fait conforme à ce qu'elle est ici. L'Éditeur la donne là pour con-

forme à la Lettre originale, que l'on conserve, dit-il. Je rendrai compte des différences, en les annonçant comme CHANGEMENS.

(1) CHANG. Je ne sçauois, Monsieur, assez vous témoigner ma reconnoissance de la bonté &c. ] Lett. d'Arn. Je ne saurois assés vous remercier, Monsieur de la bonté &c.

H h ij

vôtre Lettre: mais ce qui m'y a touché davantage, c'est cette confiance si bien fondée avec laquelle vous y déclarez que vous me croyez sincèrement votre ami. N'en doutez point, MONSIEUR, je le suis; & c'est une qualité dont je me glorifie tous les jours en présence de vos plus grands ennemis. Il y a des Jésuites qui me font l'honneur de m'estimer, & que j'estime & honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, & ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis: mais la première convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens, de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, & l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations sur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie, & de l'étendue de vos connoissances. Mais je leur soutiens moi, que ce sont là vos moindres qualités; & que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est (2) la droiture de votre esprit, la candeur de votre ame, & la pureté de vos intentions. C'est alors que se font les grands cris. Car je ne démords point sur cet article, non plus que sur celui des Lettres au Provincial, (3) que,

## R E M A R Q U E S.

(2) CHANG. *La droiture de votre esprit, la candeur de votre ame,* ] Lett. d'Arn. *La droiture de votre ame, la candeur de votre esprit.*

(3) *que, sans examiner &c.* ] M. Despréaux se piquoit sur tout d'être franc. On en voit ici une belle preuve, puis qu'écrivant à M. Arnauld lui-même, il dit qu'il n'examine pas qui des deux partis au fond a droit ou tort. BROSS.

Le Commentateur nous donne ici, dit-il, une belle preuve que M. DESPRE'AUX se piquoit sur tout d'être

franc. Il a donc cru que lorsque M. Despréaux dit, qu'il n'examine pas qui des deux partis au fond a droit ou tort, de l'Auteur des Lettres Provinciales ou des Jésuites; il a voulu faire connoître à M. Arnauld son Ami & son Apologiste, qu'il s'abstenoit de porter aucun jugement définitif sur cette dispute. Mais ce n'est là ni le sens, ni le but de ces paroles. M. Despréaux les rapporte historiquement, & dans la seule vue d'apprendre de M. Arnauld la ma-

(4) sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort, je leur vante toujours comme le plus parfait Ouvrage de Prose, qui soit en nostre langue. Nous en venons quelquefois à des paroles assez aigres. A la fin neanmoins tout se tourne en plaisanterie : *ridendo dicere verum quid vetat?* Ou quand je les vois trop fâchez, je me jette sur les louanges (5) du R. P. de la Chaise, que je révere de bonne foi, & à qui j'ay en effet tout récemment encore une tres-grande obligation, puisque c'est en partie à ses bons offices que je dois la Chanoinie de la Sainte Chapelle de Paris, que j'ai obtenuë de Sa Majesté, (6) pour mon frere le Doyen de Sens. Mais, MONSIEUR, pour revenir à vostre Lettre, je ne sçay pas pourquoi les amis

## R E M A R Q U E S.

nière dont il s'entretenoit avec les Jésuites, & les ménagemens, qu'il gardoit, en leur faisant l'éloge des *Provinciales*: c'est que sans examiner qui des deux partis au fond avoit droit ou tort, il leur vantait toujours ces LETTRES comme le plus parfait ouvrage de prose qui soit en nostre langue. Ainsi bien loin que les paroles, dont il s'agit, donnent à entendre que M. Despréaux n'adoptoit point le sentiment de M. Arnauld au sujet des *Provinciales* (car c'est apparemment en cela qu'il veut faire consister la franchise): elles insinuent, au contraire; qu'il en jugeoit comme ce Docteur, mais qu'il ne trouvoit pas à propos de s'expliquer là-dessus avec les Jésuites, qui l'alloient voir, de peur de les désobliger. Et en effet, il paroît par la *Satire* contre l'*Equivoque* que c'étoit là son sentiment, puisqu'il y répète les mêmes reproches que M. Pascal

a faits aux Jésuites. DU MONTEIL.

(4) CHANG. sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort, ] Ces Paroles manquent dans les Lett. d'Arn. sur quoi l'Editeur avertit que c'est une addition faite dans l'Imprimé. La Note de M. Brossette, que l'on vient de voir, & qu'il rapporte, lui fait dire ensuite: Cette Remarque tombe d'elle-même, puisque ces paroles ne se trouvent point dans l'original que l'Auteur a envoyé à M. Arnauld. Que si on veut savoir quels étoient les sentimens de M. Despréaux touchant les Jésuites, on peut lire sa *Satire* sur l'*Equivoque*, son *Epitre* sur l'*Amour de Dieu* &c.

(5) CHANG. du R. P. de la Chaise. ] Lett. d'Arn. du Pere la Chaise.

(6) pour mon frere le Doyen de Sens. ] Le Roi lui avoit donné ce Canoniat l'année précédente, 1693. BROSS.

de Monsieur Perrault refusent de la lui montrer. Jamais Ouvrage ne fut plus propre à luy ouvrir les yeux, & à luy inspirer l'esprit de paix & d'humilité, dont il a besoin aussi bien que moy. Une preuve de ce que je dis, c'est qu'à mon égard, à peine en ay-je eu fait la lecture, que frappé des salutaires leçons que vous nous y faites à l'un & à l'autre, je lui ay envoyé dire qu'il ne tiendrait qu'à luy que nous ne fussions bons amis: que s'il vouloit demeurer en paix sur mon sujet, je m'engageois à ne plus rien écrire dont il pût se choquer; & luy ay mesme fait entendre que je le laisserois tout à son aise faire, s'il vouloit, un Monde renversé du Parnasse, en y plaçant les Chapelains & les Cotins, audeffus des Horaces & des Virgiles. ce sont les paroles que Monsieur Racine & Monsieur l'abbé Tallemant lui ont portées de ma part. Il n'a point voulu entendre à cet accord, & a exigé de moi, avant toutes choses pour ses Ouvrages une estime & une admiration, que franchement je ne lui scaurois promettre sans trahir la raison, & ma conscience. Ainsi nous voilà plus brouillés que jamais, au grand contentement des Rieurs, qui estoient déjà fort affligés du bruit qui couroit de nostre reconciliation. Je ne doute point que cela ne vous fasse beaucoup de peine. Mais pour vous montrer que ce n'est pas de moy que la rupture est revenuë; c'est qu'en quelque lieu que vous soyez, je vous déclare, MONSIEUR, que vous n'avez qu'à me mander ce que vous souhaitez que je fasse pour parvenir à un accord, & je l'executerai ponctuellement; sachant bien que vous ne me prescrirez rien que de juste & de raisonnable. Je ne mets qu'une condition au Traitté que je ferai: mais c'est *conditio sine quâ non*. Cette condition est que vostre Lettre verra le jour, & qu'on ne me privera point, en la supprimant, du plus grand honneur que j'aye reçu en ma vie. Obtenez cela de vous & de luy; & je lui donne sur tout le reste la

carte blanche. (7) Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses Ecrits, je vous prie, MONSIEUR, d'examiner vous-mesme ce que je puis faire là-dessus. Voici une liste des principaux Ouvrages qu'on veut que j'admire. Je suis fort trompé si vous en avez jamais lû aucun.

*Le Conte de Peau-d'Asne & l'Histoire de la Femme au nez de boudin, mis en Vers par M. Perrault de l'Académie Française.*

*La Métamorphose d'Orante en Miroir.*

*L'Amour Godenot.*

*Le Labyrinthe de Versailles, ou les Maximes d'Amour & de Galanterie, tirées des Fables d'Esopé.*

*Élégie à Iris.*

*La Procession de Sainte Genevieve.*

*Paralleles des Anciens & des Modernes, où l'on voit la Poésie portée à son plus haut point de perfection dans les Opera de Monsieur Quinault.*

*Saint Paulin, Poème Héroïque.*

*Reflexions sur Pindare, où l'on enseigne l'Art de ne point entendre ce grand Poete.*

Je ris, MONSIEUR, en vous écrivant cette liste, & je crois que vous aurez de la peine à vous empêcher aussi de rire en la lisant. Cependant je vous supplie de croire que l'offre que je vous fais est tres-serieuse, & que je tiendrai exactement ma parole. Mais soit que l'accommodement se fasse ou non, je vous

### REMARKES.

(7) CHANG. Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses Ecrits, je vous prie, Monsieur, d'examiner vous-mesme ce que je puis faire là-dessus. Voici une liste des principaux &c. ] Lett. d'Arn. Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses Ecrits, mes

bêtes d'Auteuil m'indiqueront peut-être quelque Auteur grave qui me fournira des moyens pour dire de bouche, sans blesser la vérité, que j'estime ce que je n'estime point. Et afin, Monsieur, que vous examiniez vous-mesme ce que je puis faire là-dessus, voici une liste des principaux &c.

réponds, puisque vous prenez si grand intérêt à la mémoire de feu Monsieur Perrault le Medecin, qu'à la premiere Edition qui paroitra de mon Livre, il y aura dans la Préface un article exprès en faveur de ce Medecin, qui seurement n'a point fait la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'Arc de Triomphe, comme on le prouvera dans peu demonstrativement: mais qui au fond estoit un homme de beaucoup de merite, grand Physicien, & ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avoit l'honneur d'estre vostre ami. Je doute mesme, quelque mine que je fasse du contraire, qu'il m'arrive jamais de prendre de nouveau la plume pour écrire contre Monsieur Perrault l'Académicien, (8) puisque cela n'est plus nécessaire. En effet, pour ce qui est de ses Ecrits contre les Anciens, beaucoup de mes amis sont persuadés, que je n'ay déjà que trop employé de papier dans mes Réflexions sur Longin, à refuter des Ouvrages si pleins d'ignorance, & si indignes d'estre refutez. Et pour ce qui regarde ses Critiques sur mes mœurs & sur mes Ouvrages, le seul bruit, ajoutent-ils, qui a couru que vous aviez pris mon parti contre luy, est suffisant pour me mettre à couvert de ses investives. J'avouë qu'ils ont raison. La verité est pourtant, que pour rendre ma gloire complete, il faudroit que vostre Lettre fust publiée. Que ne ferois-je point pour en obtenir de vous le consentement? Faut-il se dédire de tout ce que j'ay écrit contre Monsieur Perrault? Faut-il se mettre à genoux devant luy? Faut-il lire tout Saint Paulin? Vous n'avez qu'à dire: Rien ne me sera difficile. Je suis avec beaucoup de respect, &c.

## R E M A R Q U E S.

(8) CHANG. *puisque cela n'est plus que je n'en ai plus aucun besoin.* [Lettres d'Arnauld, *soin.*]

Fin du I. Tome.





